This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

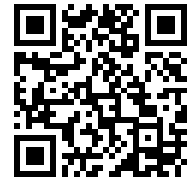

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Period 1730

ANDOVER THEOL.
FEB
18
1887

יהוה

39885

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

L'HISTOIRE DES RELIGIONS

TOME DOUZIÈME

Digitized by Google

Digitized by Google

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

REVUE

DE

L'HISTOIRE DES RELIGIONS

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. JEAN RÉVILLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. A. BARTH, membre de la Société Asiatique; A. BOUCHÉ-LECLERCQ, professeur à la Faculté des lettres de Paris; P. DECHARME, doyen de la Faculté des lettres de Nancy; J.-A. HILD, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers; G. MASPERO, de l'Institut, directeur général des musées d'Egypte; E. RENAN, de l'Institut, professeur au Collège de France; A. RÉVILLE, professeur au Collège de France; E. STRŒHLIN, professeur à l'Université de Genève; C.-P. TIELE, professeur à l'Université de Leyde, etc.

SIXIEME ANNÉE

TOME DOUZIÈME

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1885

Digitized by Google

Digitized by Google

DES

ORIGINES DE L'IDOLATRIE

Pour qu'une image puisse être considérée comme une idole, il ne suffit point qu'elle soit un objet de vénération, ni même qu'elle reçoive des hommages religieux. Autrement on devrait taxer d'idolâtrie toutes les religions connues, sauf peut-être l'islamisme, le judaïsme et le christianisme protestant. J'entends par *idoles*, non pas toutes les images ou statues qui représentent un être surhumain et qui sont vénérées à ce titre, mais seulement celles qui sont tenues pour conscientes et animées.

Lorsque Lucien, visitant le temple d'Hiérapolis en Syrie, s'étonna de ne pas y trouver, parmi les effigies des principaux dieux, celles du soleil et de la lune, on lui expliqua que les hommes pouvaient contempler directement les divinités du ciel, tandis que, pour se représenter les autres dieux, ils avaient besoin de simulacres. Ici, il est évident, que, tout au moins pour les auteurs de cette explication, les statues de leur temple n'étaient qu'un signe réprésentatif des puissances surhumaines.

De même, en sens inverse, quand nous lisons que les Tyriens, assiégés par Alexandre, enchaînèrent leur grande statue de Baal Melkart pour l'empêcher de passer à l'ennemi, nous reconnaissons sans peine un cas d'idolâtrie nettement caractérisé.

Mais la distinction n'est pas toujours aussi précise, surtout quand font défaut les commentaires des adorateurs eux-

Digitized by Google

mêmes, et, ce qui complique encore la difficulté, c'est que souvent, dans une même religion, les images de la Divinité sont, pour les uns de purs symboles, pour les autres des individualités vivantes, suivant le degré de culture intellectuelle et religieuse.

Je crois néanmoins que le fait de regarder une image comme le corps d'une personnalité surhumaine a un caractère *sui generis* suffisamment accentué pour mériter une appellation spéciale et j'estime avantageux de lui réserver le terme d'idolâtrie.

L'idolâtrie n'est point un culte primitif. Elle fait défaut chez les peuples placés au dernier degré de l'échelle humaine : Boschmans, Hottentots, Fuégiens, Patagons, Veddahs, Esquimaux. Alors qu'elle fleurissait, à l'époque de la conquête espagnole, parmi les États policés du Mexique, du Pérou et de l'Amérique centrale, on ne l'a jamais rencontée qu'à l'état exceptionnel et, pour ainsi dire erratique, parmi les tribus nomades ou incultes du nouveau continent. De même, dans le vieux monde, elle ne s'est épanouie qu'avec les grandes civilisations de la Chaldée, de l'Egypte, de l'Inde, de la Grèce et de Rome, alors qu'elle était à peine connue des nations encore à demi-barbares, telles que les Celtes et les Germains.

Quels sont donc ses antécédents religieux et comment a-t-elle surgi ?

On fait généralement à cette question des réponses opposées, suivant qu'on s'imagine les premières religions comme un monothéisme ultérieurement obscurci et corrompu par les faiblesses, les calculs, les fautes de l'homme ou comme une vague et instinctive adoration des objets et des phénomènes les plus propres à impressionner vivement la raison naissante.

Dans la première alternative, l'idolâtrie représente une déchéance du sentiment religieux : après avoir conçu la Divinité comme un pur esprit, les hommes se la seraient représentée symboliquement sous des traits humains, parce qu'aucune forme ne leur paraissait plus élevée, puis ils auraient pris leurs symboles pour des images plus ou moins ressemblantes

Digitized by Google

de l'Être suprême et enfin ils auraient regardé ces portraits eux-mêmes comme des individualités divines. Nous trouvons déjà cette explication dans un des traités attribués à Salomon. On lit au chapitre XIV de *la Sapience :* « 13. — Le premier « essai de former des idoles a été le commencement de la « prostitution, et leur perfection a été l'entière corruption « de la vie humaine. »

Dans la seconde hypothèse, au contraire, l'idolâtrie est un progrès : elle dénote, en effet, que l'homme, dépassant l'adoration confuse des objets personnifiés, s'efforce de concevoir les esprits ou les dieux sous la forme jugée la plus digne de leur puissance ou la plus appropriée à leur destination. Il est curieux qu'un auteur appartenant, non à la nation, mais à la race et peut-être à l'époque du rédacteur de *la Sapience*, Sanchoniathon, attribue déjà cette place à l'idolâtrie dans le développement progressif des manifestations religieuses. D'après les Fragments qui lui sont attribués, les premières générations adorèrent les plantes, puis le soleil, puis le feu, ensuite des piliers qu'on arrosait de sang, enfin les âmes des morts illustres, et alors seulement apparurent les idoles, ainsi que les temples [1]. Le président de Brosses, dans son ouvrage sur le *Culte des dieux fétiches* avait déjà relevé ce passage de l'auteur phénicien, qui, remarquons-le en passant, s'accorde, presque point par point, avec l'ordre du développement religieux admis par les hiérographes les plus autorisés de l'école contemporaine.

Quelles que puissent être les raisons logiques de préférer l'un de ces systèmes, je voudrais ici faire abstraction de tout raisonnement *a priori* pour chercher la solution du problème dans les faits constatés par l'éthnographie et l'histoire.

I

Après les travaux si concluants de MM. E. B. Tylor, Herbert Spencer, John Lubbock, W. R. Alger, C. P. Tiele, Th. Waitz, A.

[1]) Sanchon, Liv. I, ch. III et IV.

Digitized by Google

Réville, Girard de Rialle, etc., il serait superflu de démontrer que le *naturisme* (c'est-à-dire le culte des objets et des phénomènes personnifiés) ainsi que l'*animisme* (c'est-à-dire la croyance à des « esprits » distincts des choses et habitués à intervenir dans les affaires de l'homme), se rencontrent partout et dans tous les temps, soit à l'état de religion dominante, soit à l'état de superstition populaire ; je me bornerai donc à exposer le passage de ces deux cultes à l'idolâtrie, tel qu'on le constate chez un grand nombre de peuples non civilisés.

On trouve parfois la transition directe du naturisme à l'idolâtrie. Les Lapons, les naturels des îles Fidji, les anciens Péruviens, les Chippeways de l'Amérique septentrionale, et les riverains du Tanganyka vénèrent les rochers qui rappellent les proportions du corps humain et ils établissent même entre ces rochers des rapports de famille [1]. Certains Peaux-Rouges rendent un culte spécial aux arbres qui, formés par la jonction de deux troncs, ont vaguement l'air d'un homme debout sur ses jambes [2]. Aux Antilles, où les sorciers prétendaient saisir le langage des plantes, on fabriquait des *cemi* ou petites idoles avec le tronc des arbres qui étaient censés se désigner eux-mêmes pour cette opération [3].

Mais, d'ordinaire, le procédé est plus compliqué, et c'est en général le fétichisme qui est l'antécédent le plus direct de l'idolâtrie.

Il importe — surtout en matière de religion — de bien définir les termes dont on se sert. Par *fétichisme* j'entends désigner la croyance que la possession d'un objet peut procurer les services de l'esprit logé à l'intérieur [4]. « Pour le nègre, dit Waitz,

[1]) Girard de Rialle, *Mythologie comparée*, Paris 1878, t. I, ch. II. — Sir John Lubbock, *Origin of civilization*, Londres, p. 227, — *Missions catholiques* (1883), t. XV, p. 63.

[2]) Albert Réville, *Religions des peuples non civilisés*. Paris, 1883, tome I, p. 217.

[3]) E. B. Tylor. *Civilisation primitive*, trad. franç. Paris, 1876, t. II, p. 281.

[4]) MM. Waitz, Max Muller, A. Réville, ont surabondamment montré que le fétichisme impliquel a croyance à des esprits logés dans les fétiches et ils en

Digitized by Google

un esprit demeure ou peut demeurer dans un objet matériel, quel qu'il soit, et souvent un esprit très grand et très puissant peut habiter un objet insignifiant. Il ne pense pas que l'esprit soit lié pour toujours à l'objet matériel qu'il habite, mais il se figure seulement que cet esprit en fait sa demeure principale. En un mot le nègre établit souvent une distinction entre l'esprit et l'objet matériel qu'il habite ; quelquefois même il les oppose l'un à l'autre ; mais la plupart du temps il combine les deux pour en former un tout, et ce tout est le fétiche, pour employer le nom que les Européens lui ont donné, c'est-à-dire l'objet de son culte. »

Tout objet matériel est apte à jouer le rôle de fétiche, pourvu qu'il soit mobile et appropriable : une coquille, une griffe d'animal, une plume d'oiseau, une poule, un serpent, de la terre, du sel, de l'herbe, un caillou, un bloc de pierre, un morceau de bois, etc. C'est naturellement le fétiche de pierre ou de bois qui se transformera le plus aisément en idole. Une pareille évolution n'est pas forcément l'œuvre d'un jour, ni d'un homme. En premier lieu, on paraît s'être contenté de choisir des blocs qui rappelaient vaguement les proportions du corps humain. Le culte des pierres levées, qui se rencontre presque partout, a dû marquer parfois ce premier pas vers l'idolâtrie, là surtout où l'adorateur a appelé à son aide des ornements ou des couleurs. Les habitants de l'Inde méridionale peignent, sur les pierres levées qu'ils vénèrent, une tache rouge en guise de visage. Aux îles Fidji on pare d'une ceinture aux bouts flottants certaines pierres coniques auxquelles on attribue un sexe [1], et dans les îles de la Société, on rend un culte à des fragments de colonne qu'on revêt du costume indigène [2].

ont conclu que le fétichisme était une croyance de formation secondaire. Mais n'y a-t-il pas certains cas où le fétichisme peut être dit *primitif*, ou du moins antérieur à la conception de l'esprit comme entité distincte et séparable de son enveloppe matérielle : quand, par exemple, l'homme personnifiant tous les objets de la nature, en choisit un, qu'il s'approprie pour s'en faire un protecteur ou un allié ?

[1]) V. dans l'ouvrage de Sir John Lubbock, *Origin of Civilization* (2e édit. Lond. 1870), les gravures des pp. 228 et 279.

[2]) Tylor, *Civilis. prim.*, trad. franç., t. II, p. 212.

Digitized by Google

Au besoin on taillera le bloc pour lui donner une forme allongée ou pyramidale, qui rappelle davantage les proportions humaines. Il est inutile de citer les innombrables peuples qui, de l'Arabie à l'Amérique centrale et de l'Inde à l'Irlande, abstraction même de toute idée phallique, ont adoré des colonnes, des piliers, des cippes rectangulaires. De simples pieux sont l'objet d'un culte chez des races aussi diverses que les indigènes du Nil supérieur, les tribus des forêts brésiliennes, les Ostiaques de la Sibérie et certains arborigènes de l'Inde[1]. Au Baguirmi, les noirs déposent devant des pieux installés dans de petites niches les dépouilles des animaux tués à la chasse, le tablier en cuir des ennemis massacrés, des cruches de *merissa* fraîchement préparées, etc.; s'agit-il d'obtenir une faveur spéciale, on sacrifie une poule devant la niche et on verse le sang sur le pieu[2].

Ailleurs on commence à habiller le morceau de bois ; on lui confectionne une sorte de tête avec des chiffons ; on en fait une *poupée*. Le culte de la poupée semble général à un certain degré du développement religieux. Les idoles des Mandans et de certaines tribus Sibériennes consistent en peaux bourrées d'herbes. Les Crîs des États-Unis vénèrent des faisceaux de baguettes qu'ils entourent d'un chiffon et qu'ils surmontent d'une tête composée de la même manière ; tel est également le procédé qu'on suit en Finlande pour fabriquer les *paras*, fétiches domestiques qui ont survécu même à l'introduction du christianisme. Les sorciers brésiliens emploient des calebasses magiques, traversées par un bâton au sommet duquel ils percent un trou pour simuler la bouche[3]. C'est à peu près la description du fétiche qu'un résident du Bas-Congo vit employer pour retrouver les objets perdus : petit bâton surmonté d'un paquet de rubans de diverses couleurs, au

[1]) V. Girard de Rialle, *Mythol. comparée*, ch. II.

[2]) Nachtigal. *Voyage du Bornou au Baguirmi* dans le *Tour du Monde*, 1880, t. II, p. 391.

[3]) A. Réville, *Relig. des peup. non-civ.*, t. I, 217, II, 217 et I, 370.

Digitized by Google

milieu desquels se trouvait une main en bois sculpté, un sifflet et une calebasse [1].

Un nouveau pas est franchi lorsqu'au sommet du pieu ou de la colonne s'ébauche une tête sculptée ; nous arrivons ainsi à l'*hermès* qui est à mi-chemin entre la statue proprement dite et la borne ou la poutre acéphales. Parmi les fétiches du Congo qui ont figuré à l'exposition internationale d'Anvers, se trouve un petit spécimen de ce genre, formé d'une tête placée au sommet d'un cylindre ; la tête est surtout remarquable par la régularité et même la sérénité des traits qui n'offrent nullement le type Africain, mais rappellent plutôt certaines figures du Bouddha. — Chez les Samoyèdes, on trouve côte à côte la statue complètement façonnée, la pierre que surmonte une tête humaine et la pierre simplement entourée d'étoffes de couleur [2].

Une fois la tête formée, le reste s'en suit rapidement. On commence par tailler les membres en relief sur le support ; puis on les en détache et on s'efforce de leur donner l'attitude de la vie. Mais ce sont là des développements qui appartiennent à l'histoire de l'art, plutôt qu'à l'histoire de la religion.

On fera peut-être observer que, si nous trouvons presque partout des formes intermédiaires entre le bloc informe et l'idole proprement dite, rien n'établit encore que ces formes se soient développées ou succédées dans l'ordre ici décrit.

Il suffirait de répondre avec M. E. Tylor que « il est peu probable que des peuples habiles à sculpter le bois et la pierre et qui emploient ordinairement ces matériaux pour en faire des idoles retournent en arrière pour imaginer de rendre un culte à de grossiers morceaux de bois et à des cailloux. » Mais l'histoire elle-même nous fournit un exemple qui nous permet de suivre le développement graduel des idoles à travers toutes ses phases, — et c'est un témoignage d'autant plus précieux

[1]) Ch. Jeannest, *Quatre années au Congo*, Paris 1883, p. 158.
[2]) E. B. Tylor, *Civilis. primit.*, t. II, p. 212.

Digitized by Google

qu'il nous vient du peuple où l'idolâtrie a atteint l'apogée de son épanouissement : les anciens Grecs.

Les Grecs commencèrent, eux aussi, par rendre un culte à des blocs de pierre et à des morceaux de bois. Je me bornerai à rappeler les trente pierres informes qu'au temps des Antonins Pausanias vit encore à Pharée, où elles passaient pour les plus anciens simulacres des dieux. Comment, du myrthe qui personnifiait Artémis à Boiæ et de la pierre qui représentait Zeus à Tégée, la Grèce passa-t-elle aux chefs-d'œuvre du ciseau de Phidias ? On ne pourrait résumer cette transition mieux que ne l'a fait M. Max Collignon dans sa *Mythologie figurée de la Grèce*. « Un progrès naturel, y lit-on (ch. I), consista à donner aux pierres brutes une forme régulière, encore que fort rudimentaire. Zeus et Héra sont ainsi figurés sur des monnaies de l'île de Céos. A Sicyone la plus ancienne image de Zeus Meilikhios était une pyramide ; celle d'Artémis Patrôa une colonne. Telle était aussi la forme de l'ancienne Héra argienne. On retrouve peut-être une allusion à ces antiques représentations de la déesse dans une peinture de Pompéi qui montre des Eros et une Psyché sacrifiant devant une colonne à laquelle sont attachés un bandeau (ou stéphané) et un sceptre... Avec le progrès de l'art on ajoute à ces piliers des attributs caractéristiques, une tête, des bras, des emblèmes phalliques ; c'est l'origine de l'hermès, surmonté d'une ou plusieurs têtes. »

Mêmes étapes dans le bois que dans la pierre : « Les premières idoles, dit encore M. Collignon, qui cessent d'être de simples fétiches et où apparaît un rudiment de forme humaine, ce sont les ξόανα. Taillés dans le bois, le plus souvent, ces rudes et grossiers simulacres méritent à peine au début le nom de statues ; ils dérivent du pilier et de la colonne où une main inexpérimentée cherche à indiquer les principaux traits du corps humain... Les poutres à peine dégrossies, les idoles taillées à la hache dans l'épaisseur d'une planche, comme la Héra primitive des Samiens conduisent naturellement aux *xoana* ; ces madriers se prêtaient mieux que le marbre aux

Digitized by Google

efforts d'un ciseau inhabile... Les statues de bois restèrent pendant toute l'antiquité grecque les monuments les plus vénérés des temples. Nous savons par le témoignage des auteurs et des inscriptions quel culte leur était rendu. On les dorait ; on les peignait de couleurs vives ; on les habillait de riches étoffes... D'autres fois, les offrandes consistaient en fleurs, en couronnes sous lesquelles disparaissait la statue [1]. »

Cette citation d'un savant archéologue qu'on ne peut accuser de préventions en cette matière, non-seulement montre bien comment l'idolâtrie se relie au culte des objets naturels, mais encore offre une réfutation pratique de l'assertion si fréquente que, chez les Grecs, les idoles auraient été, dès le début, une simple représentation de la physionomie attribuée aux habitants de l'Olympe. En effet, nous voyons clairement que les statues des temples sont sorties, par une transition en quelque sorte insensible, des pierres et des poutres adorées au temps des Pélasges. Or, ces pierres et ces poutres passaient pour le réceptacle et non pour la simple image des puissances divines, soit que celles-ci fussent réputées y avoir élu domicile, soit que les anciens adorateurs de ces fétiches leur eussent appliqué, à un moment donné, le nom des grandes Divinités de la nature introduites par de nouvelles migrations d'idées ou de peuples [2].

[1]) Max Collignon, *Mythologie figurée de la Grèce*, pp. 11-17.

[2]) En plus d'un lieu on avait donné le nom d'Artémis ou de Héra à un arbre que les fidèles vénéraient comme s'il s'agissait de ces déesses en personne. A Orchomène cette adoration s'était reportée sur une statue d'Artémis placée dans les branches et il existe une monnaie de Myra où l'on voit une image de Héra ainsi placée à la bifurcation du tronc. C'est exactement ce qui se passa pour le Christianisme, parmi les populations de la Gaule et de la Germanie, lorsque, ne pouvant supprimer la vénération des campagnards pour leurs arbres sacrés, le clergé y attacha des madones ou des images de saints. Ainsi sur l'Heizemberg, près de Zell, au Tyrol, on trouve une chapelle de la Vierge, bâtie sur l'emplacement d'un vieil arbre, qui, d'après une légende citée par M. E. Tylor, servait d'habitation à la Vierge et qui poussa des gémissements quand le bûcheron porta la cognée dans ses racines, ni plus ni moins que les chênes où habitaient les hamadryades d'Ovide. Pausanias parle d'un arbre sacré, situé sur le mont Cithéron, que les Corinthiens, par ordre d'un oracle, adorèrent sous le nom de Bacchus. Il ajoute qu'ils tirèrerent de cet arbre sacré deux Bacchus qui, de son temps, étaient encore en grande vénération sur la place publique de Corinthe.

Digitized by Google

Sans doute il vint un temps où les esprits les plus avancés de la Grèce se refusèrent à voir dans ces idoles autre chose qu'un signe représentatif de la Divinité, comme on peut le constater par les railleries de Xénophane contre l'anthropomorphisme de ses compatriotes. Mais ce point de vue ne surgit qu'avec le progrès de la philosophie et il ne pénétra jamais profondément dans les masses — témoin, même au siècle de Périclès, le bannissement de Stilpon pour avoir déclaré que la Pallas Athéné de Phidias n'était pas la déesse elle-même. Encore aux derniers jours du paganisme, suivant Arnobe (*Adv. Gent.* V, 17, 19), les partisans de la vieille religion déclaraient adorer non le bronze, l'or ou l'argent des idoles, mais la divinité que la consécration y avait fait descendre.

II

Sir John Lubbock, conteste qu'on puisse passer directement du fétichisme à l'idolâtrie : » Le fétichisme, dit-il, est une attaque contre la divinité ; l'idolâtrie un acte de soumission, grossier sans doute, mais pourtant empreint d'humilité. D'où suit que le fétichisme et l'idolâtrie sont des états non-seulement différents, mais encore opposés. Il faut donc s'attendre à trouver entre eux, comme c'est le cas, un état de religion où ne se rencontrent ni l'un ni l'autre » [1].

Cet état intermédiaire consistera à regarder les esprits ou les dieux comme indépendants de toute appropriation humaine, sans cependant leur attribuer les formes de l'homme.

Il faut reconnaître que les exemples invoqués par l'éminent anthropologiste ne sont pas des plus heureux, — par exemple quand il écrit, (p. 257) : que les nègres de l'Afrique occidentale n'ont pas d'idoles. — « Il est vrai, ajoute-t-il, que plusieurs écrivains parlent d'idoles ; mais leurs commentaires montrent presque toujours que, dans ce cas, il s'agit simplement de *fétiches sous forme humaine.* »

[1]) Sir John Lubbock. *On the Origin of Civilization,* 2e éd., p. 256.

Digitized by Google

On pourrait croire à la lecture de ce passage, que M. Lubbock réserve le nom d'idoles aux images de la Divinité, vénérées comme symboles, non comme résidences des esprits, et en ce sens, il aurait peut-être raison de soutenir que les nègres n'ont pas d'idoles. Mais il prend soin de nous dire lui-même (p. 263), avec faits à l'appui, que : « l'idole n'est nullement regardée comme un simple emblème » mais comme une individualité vivante, — Par quels caractères distingue-t-il donc les idoles des « fétiches sous formes humaines » qu'il reconnaît exister par milliers dans certaines parties de l'Afrique?

Serait-ce que le fétiche est susceptible d'appropriation individuelle, tandis que l'idole reçoit un culte public? Mais il n'y a pas entre ces deux faits la solution de continuité qu'imagine M. Lubbock. A l'en croire, le premier implique la supériorité de l'homme sur les esprits ; le second, la supériorité des esprits sur l'homme. Une distinction aussi tranchée ne se rencontre à aucune période du développement religieux. Même au plus bas degré de l'échelle, l'homme croit que ses dieux lui sont supérieurs en certains points et il leur attribue nécessairement une certaine indépendance, puisque, jusque dans le fétichisme le plus grossier, il leur fait des offrandes pour les apaiser ou des menaces pour les intimider. D'autre part, même au sein des religions qui ont depuis longtemps atteint ou dépassé le niveau de l'anthropomorphisme, on trouve encore l'idée que l'homme peut triompher de ses dieux, à l'instar de Diomède en lutte avec Mars et Vénus. Le brahmanisme, au sommet de son développement métaphysique, n'admettait-il pas que l'homme, par des sacrifices et des mortifications, pût devenir le maître des dieux? Est-il besoin de rappeler le raisonnement souvent cité de ce prêtre, qui, dans un accès d'orgueil sacerdotal, se déclarait supérieur à Dieu, parce qu'il pouvait à volonté le faire descendre sur l'autel par la consécration de l'hostie? Aujourd'hui même, en quoi le paysan de l'Europe méridionale qui plonge sa madone dans l'eau pour faire pleuvoir, diffère-t-il du sauvage qu'une association d'idées analogue conduit — dans les îles Samoa, à

Digitized by Google

mouiller certaines pierres sacrées, — chez les Boschmans, à traîner un hippopotame par les champs — enfin, parmi les nègres, à jeter un pot dans une source ou à mettre une cruche vide devant une idole ? — C'est seulement à la longue, dans un état religieux bien au-dessus de l'idolâtrie comme du fétichisme, que les hommes en viennent à tenir la Divinité pour indépendante de leurs évocations et de leurs sortilèges, aussi bien que de leurs flatteries et de leurs menaces.

Les idoles qui reçoivent les hommages de la nation ou de la tribu, sont un simple développement des fétiches à forme humaine qui se trouvent chez les particuliers. Partout où l'on rencontre des idoles qui sont l'objet d'un culte public, on en trouve également qui jouent le rôle de fétiches individuels ou domestiques. Les fouilles de l'Asie mineure, de l'Egypte, de la Grèce, etc., ont fourni une abondante moisson de figurines qui étaient enterrées avec les morts et servaient évidemment de fétiches aux vivants. Chez les Grecs, les premières idoles étaient généralement portatives et les chefs de famille les prenaient avec eux dans leurs migrations [1]. Qu'étaient, sinon des fétiches, ces « dieux » que Rachel déroba à Laban et qu'elle dissimula sous sa tente en s'asseyant dessus, après les avoir mis dans un bât de chameau [2] ? Les documents de l'Inde brahmanique font, pour la première fois, allusion à l'idolâtrie dans un passage de Manou qui ordonne de se tenir à l'écart des *dêvalakas* (III, 152) ; or une glose plus récente nous apprend que ces *dêvalakas* étaient des possesseurs de petites idoles représentant des divinités populaires ; ils colportaient ces figurines de maison en maison contre rétribution des fidèles [3]. — N'est pas là exactement ce que nous voyons faire aux sorciers du Congo [4] ?

L'Afrique équatoriale nous offre, du reste, la transition du culte privé au culte public de l'idole-fétiche et il est aisé de

[1] Alf. Maury. *Histoire des Religions de la Grèce antique*, t. I, p. 179.
[2]) *Genèse*, ch. XXXI.
[3]) A. Barth. *Religions de l'Inde*, Paris, 1879, p. 135.
[4]) Caméron, *Across Africa*, Londres, 1877, t. II, p. 71.

Digitized by Google

constater que celle-ci ne change pas de nature au cours de cette évolution. Presque tous les explorateurs de cette région parlent d'idoles qui, placées au centre ou aux abords des villages, sont au service, non d'un individu ou d'une famille, mais de toute la communauté ; elles reçoivent des offrandes par l'entremise du chef, du sorcier ou même du premier venu, et remplissent en grand le même rôle que les fétiches individuels, -- disposant de la pluie et du beau temps, guérissant les épidémies, dénonçant les coupables et prédisant l'avenir.

On trouve à l'exposition d'Anvers, dans la collection de l'État du Congo, une idole de ce genre, enlevée en 1878 à Boma, sur le Bas-Congo, à la suite d'une échauffourée entre indigènes et Européens. C'est une véritable statue de bois de 1 m. 18 c., mais grossièrement taillée et mal proportionnée. Les yeux sont représentés par des petites plaques d'ivoire ; la bouche est grande ouverte, montrant les dents, comme chez un homme qui crie. Un lambeau d'étoffe rouge dans le dos, semble le reste d'une couverure. D'innombrables clous rouillés hérissent la poitrine ; parmi eux s'aperçoivent quelques lames de couteaux. La signification de ces clous a été expliquée, ici même, par M. Gaidoz, dans une étude où il rappelle l'existence d'un usage identique au sein de l'ancienne Rome [1]. Ce qui renforce encore cet ingénieux rapprochement, c'est que l'idole de Boma était une véritable idole officielle — elle appartenait à un des petits rois de Boma — et que les clous devaient y être enfoncés par la main du sorcier en titre, à chaque *palabre* occasionné par un évènement public d'importance : guerre, épidémie, mort d'un chef, etc. — de même qu'à Rome le dictateur *clavi figendi causâ* plantait un clou dans le temple de Jupiter quand il s'agissait de détourner quelque calamité nationale. Il paraît cependant que l'idole en question était aussi au service des particuliers qui pouvaient, moyennant rétribution, l'utiliser pour guérir une

[1]) *Deux parallèles* : *Rome et Congo* dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, t. VIII, p. 7.

Digitized by Google

maladie, favoriser une entreprise ou remplir toute autre fonction habituelle des fétiches [1].

Le culte des morts peut également conduire à l'idolâtrie en passant par les mêmes transitions que le culte des esprits. On ne peut s'en étonner quand on réfléchit que les âmes des morts sont une classe plus ou moins importante des esprits et, par suite, qu'elles doivent posséder la même faculté de se loger dans des objets quelconques: coquilles, cailloux, bâtons, etc., voire dans de nouveaux corps vivants, hommes ou animaux.

Les Damaras de l'Afrique méridionale représentent leurs ancêtres aux fêtes solennelles des sacrifices par des branches d'arbre auxquelles ils offrent de la viande [2]. Les Araucaniens mettent sur les tombes des billes de bois dressées, qu'ils entaillent grossièrement pour leur faire représenter la forme humaine [3]. Darwin a vu à l'île Keeling, en Malaisie, une cuiller de bois qu'on avait portée sur une tombe à la pleine lune ; la cuiller passait en conséquence pour possédée et tressaillait convulsivement, comme aurait pu le faire un chapeau dans une réunion de spirites. Chez les Cafres, les Peaux-Rouges et les indigènes du Pérou, on voit parfois des mères, quand elles ont perdu un enfant, le remplacer par une sorte de poupée qu'elles portent avec elles et qu'elles traitent comme si c'était le fruit de leurs entrailles [4].

De là à reproduire les traits du défunt sur l'objet qui sert de réceptacle à l'âme, la distance est aisée à franchir. Nombre de peuples plaçent sur la tombe d'un proche une statue avec

[1]) Au cou de cette idole pendent d'innombrables rubans,— de petites figurines extrêmement naturalistes représentant des femmes au ventre bombé, — des calebasses minuscules, — des cornes d'antilope et d'autres objets encore. De même, les Grecs, au temps des *xoana*, revêtaient leurs idoles de bandelettes, de couronnes, d'objets de toute nature, περιάπτα, qui empruntaient à ce contact des propriétés merveilleuses (Maury, *Rel. de la Grèce ant.*, t. II, p. 44). — On voit que les matériaux ne manquent pas pour continuer les parallèles de M. Gaidoz, entre le fétichisme nègre et l'idolâtrie antique.

[2]) Tylor, *Civilis. primit.*, t. II, p. 211.

[3]) Herbert Spencer, *Sociology.*, t. I. p. 156.

[4]) Tylor, *Early History of Mankind.* Londres 1878, ch. VI.

Digitized by Google

laquelle ils s'entretiennent familièrement et à laquelle ils font des offrandes [1]. En Polynésie, notamment aux îles de la Société, on trouve simultanément, — comme incarnations des morts, — des pierres brutes, des pieux et de véritables statues [2]. En Sibérie, chez les Ostiaques, où l'âme des défunts passe pour résider dans des statues, on rend un culte à celles-ci pendant trois années; après quoi on s'en débarrasse en les enterrant. Si toutefois le mort était un *shaman* ou sorcier, son image reste indéfiniment l'objet d'un culte qui franchit les limites de la famille, et le sorcier lui-même prend rang parmi les dieux [3].

Il y a des cas où l'on peut saisir plus directement encore comment le culte des morts a conduit à l'idolâtrie. Une croyance fort répandue parmi les non-civilisés, c'est qu'après la mort l'âme — ou l'une des âmes qu'on attribue quelquefois à l'individu, — continue à résider dans le corps ou même dans un fragment de ce corps, par exemple, les os ou le crâne [4]. Or, dans certains pays, les images spéciales qu'on fait des défunts, sont fabriquées avec une partie du corps ou avec ses cendres. Camargo rapporte qu'au Mexique, on recueillait avec soin les cendres des chefs, on les pétrissait de sang humain et on en faisait une image du mort à laquelle on offrait des hommages [5]. Au Gabon, M. Alfred Marche a vu des fétiches formés d'une tête humaine, empaquetée dans un mélange de terre, d'herbes et de feuilles, que surmontait une petite tête en bois sculptée [6].

Une transition d'un autre genre nous est offerte par l'usage de déposer les restes dans un réceptacle auquel on donne les traits du défunt. Cette coutume, qui existait au Mexique et au Yucatan, se retrouve également dans l'ancienne Egypte. Les Egyptiens croyaient que le *double* continuait à hanter le sépulcre; ils s'efforçaient en conséquence de conserver le corps,

[1]) Spencer, *Sociology*, ch. VI.
[2]) Tylor, *Civilis. primit.*, t. II, p. 227.
[3]) Sir John Lubbock, *Orig. of civil.*. p. 261.
[4]) Tylor, *Civilis. primit.*, t. II, p. 196.
[5]) Spencer, *Sociology*, t. I, p. 155.
[6]) A. Marche, *Voyage au Gabon*, dans le *Tour du Monde*, 1878, tome II, p. 401.

Digitized by Google

pour que ce double pût y faire son séjour ; parfois même, ils déposaient la momie dans un sarcophage qui rappelait les traits du mort ; enfin, pour surcroît de précaution, ils plaçaient à l'intérieur de la tombe des statues qui reproduisaient, autant que possible, cette même physionomie : « Les statues, dit M. Maspero, étaient plus solides que la momie et rien n'empêchait de les fabriquer en la quantité qu'on voulait. Un seul corps était une seule chance de durée pour le *double* ; vingt statues représentaient vingt chances[1]. »

M. Herbert Spencer, fidèle à sa théorie que tous les dieux sont des ancêtres divinisés, s'est efforcé d'établir que l'idolâtrie a pour unique source le culte des morts : elle proviendrait de la ressemblance qu'on a cru trouver entre le double du défunt, tel qu'il apparaissait en rêve et certains objets naturels ou travaillés[2].

Que certaines idoles, comme certains fétiches, passent pour servir de résidence à des âmes humaines et que les images des ancêtres se transforment quelquefois en images des dieux, M. Spencer le démontre d'une façon péremptoire ; mais, pour qu'on puisse généraliser le fait, il faudrait que l'explication couvrît tous les cas d'idolâtrie. Or nous avons vu avec quelle facilité l'idole sort du fétiche et il s'en faut que tous les esprits des fétiches soient tenus pour des âmes humaines. Quand les peuples indo-européens commencèrent à tailler en forme d'idoles leurs grossiers objets d'adoration, il s'en faut qu'ils tinssent pour des ancêtres les esprits ou les divinités résidant dans ces blocs de bois et de pierre. De même en Afrique, en Amérique, en Océanie, voire chez les Sibériens, il est facile de constater que les esprits logés dans les idoles, peuvent être des âmes, mais qu'ils ne le sont pas nécessairement.

Cette critique — je le remarque en passant — n'infirme en

[1]) G. Maspéro. Conférence sur l'*Histoire des âmes dans l'Egypte ancienne d'après les monuments du Louvre* dans le *Bulletin de l'association scientifique* de France 1873, t. XXIII, p. 381. — Le compte-rendu offre ce curieux *lapsus* : « Un seul corps était une seule chance de durée pour le double ; *vingt* statues représentaient *vingt-cinq* chances.»

Digitized by Google

rien la thèse générale du grand sociologue anglais, quand il place l'origine de la religion dans un effort de l'homme pour expliquer, par les forces dont il a directement conscience, celles qu'il trouve à l'œuvre dans le monde extérieur.

Les manifestations les plus rudimentaires du sentiment religieux témoignent d'une tendance à tout personnifier dans la nature, c'est à dire à investir chaque objet ou chaque phénomène des sentiments et des mobiles qui se rattachent à la personnalité humaine. Où M. Spencer a raison de soutenir que les apparitions du sommeil jouent un grand rôle, c'est quand l'homme commence à préciser et à développer sa notion de la personnalité des choses, ou en d'autres termes, quand il arrive à concevoir cette personnalité sous forme d'esprit, ayant une existence distincte et une physionomie déterminée.

III

Quelle que soit l'origine attribuée à la notion d'*esprit*, on peut tenir pour acquis que l'homme, à un moment donné de son évolution religieuse, prête à des objets matériels les attributs et les facultés plus ou moins développées des êtres conscients et animés. Au point de vue qui nous occupe, la question se réduit dès lors à savoir — d'abord par quel *processus* intellectuel on en vient à investir ces personnalités fictives d'une forme empruntée aux êtres vivants, le plus souvent à l'homme lui-même — en second lieu, pourquoi l'on s'efforce de reproduire cette forme dans les objets qui servent ou doivent servir de réceptacle aux esprits.

Le « pur esprit » est une conception qu'il est inutile de chercher parmi les peuples non civilisés. Quand l'homme commence à distinguer le corps de l'esprit, il conçoit invariablement ce dernier sous forme matérielle ou quasi-matérielle, comme composé d'une substance tenue, vague, subtile, mais néanmoins susceptible de tomber sous les sens dans certaines conditions déterminées.

Digitized by Google

L'esprit d'un corps ou d'un objet n'est souvent alors que son *double* et il est probale que le rêve est pour beaucoup dans la genèse de cette conception. Les habitants des îles Fidji possèdent une source profondément encaissée ou, avec de bons yeux, on peut discerner les esprits des hommes, des animaux, des pierres, des bâtons, des maisons même, de tous les objets possibles, voguant pêle-mêle vers un autre monde [1]. Le Père Charlevoix rapporte que chez les Indiens de l'Amérique du Nord, les âmes sont pour ainsi dire les ombres et les images animées des corps ; en conséquence de ce principe, ajoute-t-il, ils croient tout animé dans l'univers. C'est encore à cette conception que nous reporte l'usage si répandu d'enterrer avec le défunt ses armes et ses outils, souvent après les avoir brisés.

La forme de l'esprit peut cesser d'être le *double* de la chose, sans pour cela assumer la physionomie humaine. Quand l'Inca Roca, voulant imposer le culte du soleil, fit briser une pierre célèbre, adorée par les habitants d'un district Péruvien, il s'en échappa, au dire de la tradition, un perroquet qui disparut dans une pierre voisine, et celle-ci hérita aussitôt de l'adoration populaire [2]. Il est inutile de rappeler les innombrables divinités auxquelles des peuples, même relativement avancés, ont prêté les traits des animaux. On ne doit pas perdre de vue que, pour les races incultes, l'animal est l'égal, voire même le supérieur de l'homme ; dès lors, quoi d'étonnant à ce qu'elles aient adoré des animaux ou prêté des formes animales aux puissances surhumaines ?

En général, cependant, la forme humaine finit par prédominer dans la conception des dieux, soit que l'homme s'estimant le plus élevé des êtres, n'en connaisse pas de mieux faits pour prêter leurs traits aux puissances supérieures, soit qu'à force d'attribuer aux divinités des sentiments et des mobiles humains on finisse par leur prêter aussi la physionomie humaine.

Cet anthropomorphisme peut s'affirmer de deux façons : ou bien l'on se figurera les dieux comme des hommes agrandis,

[1]) A Réville, *Relig. des peuples non civilisés*, t. II, p. 130.
[2]) Girard de Rialle. *Mythologie comparée*, Paris 1878, t. I, p. 14.

Digitized by Google

ou bien on se bornera à modifier les conceptions antérieures de leur physiognomie par l'adjonction de traits empruntés à l'homme : de là ces étranges descriptions qui nous offrent tantôt des dieux à corps d'hommes et à tête d'animaux, tantôt des dieux à corps d'animaux et à tête d'hommes, conceptions si fréquentes dans la mythologie de tous les peuples chez qui les bizarreries de l'imagination n'ont pas été réfrénées par l'épuration du goût ou par les progrès de la raison.

On a cru parfois trouver dans ces combinaisons grossières ou fantastiques de profonds raffinements de symbolisme. Il existe encore toute une école de mythologues qui y cherche des allégories ou des métaphores primitives dont le sens se serait oblitéré grâce aux altérations du langage ou à l'obscurcissement de la pensée. Ne serait-il pas plus simple et plus vraisemblable d'y voir des produits spontanés et sincères de l'imagination humaine, qui, dès l'instant où elle conçoit des êtres surnaturels, leur prête la forme la mieux appropriée à leur destination, sans s'arrêter aux objections d'une esthétique ou d'une science encore à naître ? Quand les peuples-enfants attribuent aux dieux qui se distinguent par la force ou par la ruse, les traits d'un lion, d'un aigle ou d'un serpent, voire plusieurs bras, plusieurs jambes ou plusieurs têtes, lorsqu'ils leur attachent des nageoires pour établir leur faculté de vivre dans l'eau ou des ailes pour marquer leur pouvoir de se transporter à travers les airs, ils font peut-être du symbolisme, mais c'est du symbolisme inconscient. Le symbolisme voulu et réfléchi ne vient que plus tard, quand il s'agit de sauvegarder la tradition religieuse en atténuant par l'interprétation allégorique les discordances scientifiques ou morales des vieux mythes.

Le naturisme, c'est-à-dire le culte de la personnalité qu'on attribue aux choses ; — l'animisme, qui considère les esprits comme des entités distinctes ; — l'anthropomorphisme ou, pour parler plus exactement, le *zoomorphisme*, (s'il m'est permis d'employer ce terme pour désigner la conception de l'esprit sous les traits d'un être vivant quelconque, réel ou imagi-

Digitized by Google

naire) — telles sont donc les sources psychologiques de l'idolâtrie.

Une fois que l'homme prête aux puissances invisibles des formes déterminées, il sera conduit par une association naturelle à reproduire ces formes dans les objets qui sont ou qui doivent devenir le corps de ces puissances. Ce n'est plus ici l'esprit qui est conçu sur le modèle du corps, mais, par une sorte d'action réflexe, le corps qui est taillé sur le modèle de l'esprit.

Si l'objet, tenu pour possédé, et vénéré en conséquence, se prête au modelage, nous avons vu plus haut, comment il reçoit graduellement la physionomie d'un être vivant. Si c'est un caillou, une feuille, de l'herbe, de la poussière, etc., ou tout autre objet qui, pour une raison quelconque, n'est pas jugé susceptible de recevoir une forme nouvelle, ou bien ils resteront à l'état de fétiches ordinaires, et ainsi s'explique peut-être la persistance du fétichisme côte à côte avec l'idolâtrie ; ou bien on leur fabriquera un réceptacle auquel on donnera la forme vivante. On sait que la *Magna Mater* du mont Ida était une pierre noire de petite taille, probablement un aérolithe. Quand elle eût été transportée de Pessinonte à Rome, pendant la seconde guerre punique, les Romains la montèrent en argent, et, sans autrement la tailler, en firent le visage de l'idole qui personnifia la Mère des dieux dans le temple du Palatin[1]. Nous avons vu le cas des ossements et des cendres qu'on place dans une statue ébauchée à l'image du défunt. Dans l'Afrique équatoriale on trouve des figurines dont le corps est entaillé de façon à contenir des herbes, de la terrre ou quelque autre fétiche[2]. L'esprit possède alors, en quelque sorte, deux corps concentriques ; l'un qui est un objet informe, l'autre qui reproduit une physionomie vivante. Il n'est pas toujours facile, en pareil cas, de distinguer si le culte s'adresse au contenant ou au contenu, mais le plus souvent l'adorateur en

[1]) *Les dieux de l'ancienne Rome*, par L. Preller, trad. franç. Paris, 1884, p. 306.

[2]) Cameron, *Across Africa*, t. I, p. 336. V. aussi les dessins d'idoles dans les *Quatre années au Congo* de M. Ch. Jeannest (Paris 1883) et dans le *Voyage au Gabon* de M. Alfred Marche (*Tour du Monde* ann. 1878.)

Digitized by Google

vient, par une confusion graduelle, à embrasser les deux dans un même tout [1].

Si, d'autre part, il s'agit non d'un esprit déjà fixé dans un fétiche, mais d'un esprit encore libre, qu'on veut introduire dans un objet matériel, on s'empressera de donner à celui-ci les formes du corps qu'on prête à la puissance surnaturelle. Où, en effet, un esprit peut-il se trouver mieux que dans un corps s'adaptant au sien? Nous avons vu plus haut l'application de cette croyance chez les peuples qui placent sur la tombe une image de leurs morts pour y loger l'âme du défunt. M. le professeur C. P. Tiele explique que les *nirgalli*, ces représentations de monstres si fréquentes aux abords des palais chaldéens, avaient pour but d'offrir aux mauvais esprits, particulièrement aux esprits des maladies, une image qui fût la reproduction exacte de leur corps, par conséquent une demeure préférable au corps du malade [2]. Au Thibet et à Siam, où l'on conçoit les démons des maladies sous une forme humaine ou quasi-humaine, on les fait passer dans des poupées ou dans des statuettes d'argile que les Siamois exposent sur les arbres ou abandonnent au courant des rivières dans un panier rempli d'aliments [3].

On fera peut-être observer que, dans ces cas, au moment où l'on fabrique l'image, on ne la regarde pas encore comme le receptacle d'un esprit. De même, lorsque, pour *animer* une poupée ou une statuette, il faut se livrer à certaines cérémonies ou incantations, comme on le voit chez les Hindous, les

[1]) Dans la statue de la *Magna Mater Idaea* à Rome, le fétiche, qui y est enchassé, représente évidemment la résidence de la Divinité. Au contraire, dans l'idole de Boma, décrite plus haut, les rubans, calebasses et autres colifichets qui sont attachés à la statue, n'ont qu'une valeur d'amulettes, d'*ex-votos*, tout au plus de fétiches inférieurs. La transition se rencontre dans ce passage de M. Ch. Jeannest : « J'ai pu réunir à grande peine quelques-uns de ces fétiches grotesques et mal faits, car les nègres s'en défont très difficilement, et jamais sans avoir eu soin, au préalable, d'enlever certaine poudre ou matière consacrée qu'ils enferment dans le creux de leurs idoles » (*Quatre années au Congo*, p. 96.)

[2]) C. P. Tiele *Histoire des anciennes religions de l'Egypte et des peuples sémitiques*. Trad. franç.. Paris, 1882, p. 175.

[3]) Tylor, *Civilis. primit.*, t. II, p. 232.

Digitized by Google

Polynésiens, les Nègres, les Finnois, etc., ceux qui façonnent et même ceux qui emploient l'image ne se méprennent point sur son caractère impersonnel, aussi longtemps qu'elle n'a pas subi l'opération magique. Comment donc soutenir que l'idole est la continuation du fétiche, et ne conviendrait-il pas d'admettre que, dans ce cas si fréquent, la statue ou l'image, tenue pour la résidence d'un esprit, a été un simple portrait avant d'être un fétiche? MM. Edw. Tylor et Alb. Réville eux-mêmes, qu'on ne peut accuser de favoriser la thèse de la *dégénérescence* dans la marche générale du développement religieux, ne semblent pas éloignés de partager cette manière de voir [1].

L'objection, ainsi présentée, ne manque pas de fondement. Mais elle ne tient pas compte d'une distinction importante. La thèse que je rejette suppose qu'on crée d'abord une figure symbolique pour représenter la Divinité, puis que cette figure, *par l'oubli de sa destination primitive*, est prise pour la résidence de cette Divinité, ou pour le dieu lui-même. Mais, dans le cas dont nous nous occupons, cet oubli ne se produit point : l'artiste sait qu'il fabrique une idole future et l'idolâtre se rend compte de l'origine de la statue qu'il tient pour le corps de son dieu. Sans doute l'idole n'a pas commencé par être un fétiche, mais elle n'a été fabriquée que pour le devenir. C'est l'opération qu'Hermès Trismégite, au dire de Saint-Augustin, décrit de la sorte : « Rattacher par des arts magi-

[1] A. Réville, *Prolégomènes*, Paris, 1881, p. 173. — E. B. Tylor, *Civilis. primit.* t. II, p. 221. — « Il ne faudrait pas croire, dit même M. Tylor, que l'homme qui a fabriqué les premières idoles, les ait considérées comme des individualités vivantes ou même comme des objets doués d'une certaine puissance. Il est très probable que le but primitif de l'image était simplement de représenter quelque personnage divin. » — Et cependant M. Tylor nous montre lui-même à la page précédente comment l'idole est sortie du fétiche : « Une transition à peine sensible nous permet de passer (du fétichisme) à l'étude de l'idolâtrie. Quelques lignes tracées sur le bois ou sur la pierre ; quelques parcelles enlevées, quelques touches de peinture suffisent pour transformer le poteau ou le caillou en une idole. » — Quant à M. Réville il suffit d'ouvrir son intéressant et utile ouvrage sur les *Religions des peuples non civilisés* pour y relever des transitions nombreuses du naturisme, du fétichisme ou du culte des morts à l'idolâtrie.

Digitized by Google

ques les esprits invisibles à des choses visibles et corporelles, afin que celles-ci deviennent comme les corps animés des esprits auxquels elles sont consacrées, c'est ce qui s'appelle faire des dieux; grand et merveilleux pouvoir dont sont doués les hommes [1]. » Il est, du reste, impossible de tracer sur ce terrain la démarcation entre le fétiche et l'idole. Nombre d'objets naturels ne passent, eux aussi, à l'état de fétiche qu'à la suite d'une opération magique. Parmi les nègres de la côte occidentale, c'est seulement quand l'amateur a choisi son fétiche que le sorcier y fait descendre l'esprit. Dans certaines îles de la Polynésie on croit que les esprits habitent temporairement des pieux, des statues, et des oiseaux vivants. Mais, à quelque catégorie qu'appartienne leur réceptacle, on peut les en extraire pour les introduire par simple contact dans des plumes qui servent à les faire passer dans d'autres objets. Idoles, oiseaux et plumes ne sont l'objet d'un véritable culte que pendant le temps où ils ont l'honneur de loger ces hôtes surnaturels. En Nouvelle-Zélande, — où le prêtre fait descendre l'âme d'un mort dans une statue qu'il secoue pour la circonstance, comme s'il s'agissait de faire rentrer l'esprit dans un corps en léthargie ou en sommeil — si l'âme se montre récalcitrante, il peut arriver qu'elle envahisse le corps de l'officiant et alors celui-ci tombe en convulsion [2]. — Ces exemples suffisent pour montrer le peu de différence qui existe au point de vue religieux, entre le fétiche et l'idole.

IV

S'en suit-il qu'on ne puisse trouver d'idole originairement façonnée dans le seul but de fournir un portrait ou un symbole? Le prétendre se serait manquer à la vraisemblance des faits, non moins qu'à l'esprit de notre méthode.

On peut constater, dans plus d'une religion, des périodes

[1] Augustin. *De la Cité de Dieu*, liv. VIII, § 23.
[2] Tylor. *Civilis. primit.*, t. II, p. 225-226.

Digitized by Google

de déclin interne où l'idolâtrie, toujours latente parmi les superstitions populaires, remonte, pour ainsi dire, à la surface du culte — témoin le bouddhisme qui, après avoir détruit les bases même de l'idolâtrie, lui a rouvert ses temples de l'Himalaya au Japon. — Mais ce sont là des cas de renaissance ou d'infiltration, plutôt que de développement logique et spontané.

Nous avons aussi à faire la part d'une tendance, naturelle aux imaginations incultes, qui leur fait admettre un lien subtil entre un portrait et son original. Là où nous ne voyons qu'une relation subjective, les sauvages trouvent une relation objective : pour eux, faire l'image d'un objet ou d'un être, c'est le créer ou au moins le reproduire. Une autre croyance, peut-être plus répandue encore, c'est qu'à travers le portrait, on peut affecter l'original en bien ou en mal. De là, d'une part, les sortilèges et les maléfices qui ont pour but d'asservir un esprit ou d'ensorceler un individu, en opérant sur son effigie ; — de l'autre, les hommages et les offrandes qu'on adresse à une statue ou à un portrait, dans la pensée que l'original en bénéficiera. Il est parfaitement admissible que de semblables pratiques conduisent à voir dans l'image une individualité vivante, bien qu'alors la croyance dont dérive l'idolâtrie ne dénote guère un niveau religieux plus élevé.

Tout ce que je soutiens, c'est que la confusion du portrait avec l'original réel ou supposé représente la source la moins fréquente de l'idolâtrie. Il y a des cas, bien autrement nombreux, où l'idole est directement sortie du fétiche par une série de modifications faciles à retrouver, sans que la substance de l'image ait cessé un seul instant d'être prise pour la résidence d'une personnalité surhumaine. Il y en a également, peut-être plus nombreux encore, où l'image n'a été fabriquée qu'en vue de devenir une idole, c'est-à-dire la résidence d'une âme, d'un esprit ou d'un dieu. Dans l'une et dans l'autre de ces hypothèses, l'idolâtrie se rattache, comme le fétichisme, à la théorie de la *possession*, c'est-à-dire à la croyance que des êtres doués d'une puissance mystérieuse peuvent résider dans

Digitized by Google

un objet matériel. La seule différence avec le fétichisme, c'est que, dans l'idolâtrie, ces êtres spirituels sont conçus sous une physionomie concrète et précise que l'adorateur cherche à retrouver dans la forme de l'objet. Ainsi s'explique de la façon la plus naturelle ce phénomène qui a fait si souvent l'étonnement des philosophes et le scandale des théologiens : l'homme se prosternant devant des dieux de bois et de pierre dont il aurait dû connaître la valeur, puisqu'il les avait fabriqués lui-même.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

ESDRAS

A-T-IL PROMULGUÉ UNE LOI NOUVELLE ?

Dans une dissertation accueillie par la *Revue de l'histoire des religions* en 1881, j'ai cherché à prouver qu'en exagérant le rôle d'Esdras dans l'établissement du judaïsme, contrairement aux données formelles des Chroniques, les critiques de l'école « grafienne » se sont laissés purement et simplement influencer par la légende rabbinique, qui fait d'Esdras le plus ancien chef du pharisaïsme. Les Pharisiens disaient : Esdras aurait mérité que la Loi fût promulguée par sa main (ראוי היה עזרא שתנתן תורה על ידו) ; les « Grafiens », plus affirmatifs et plus précis, disent : « Esdras a promulgué et en partie composé la Loi rituelle, dite aussi Code sacerdotal ».

Cette modeste dissertation a eu l'extrême honneur d'attirer l'attention de M. A. Kuenen, professeur à l'Université de Leyde, qui y a consacré l'une des Remarques qui accompagnent son recueil des Lectures, faites par lui à Oxford et à Londres en 1882. J'ai sous les yeux la traduction de M. Vernes, publiée l'année dernière chez M. Ernest Leroux [1]. M. Kuenen est un « grafien » convaincu et militant qui s'est acquis une célébrité bien gagnée par ses nombreux travaux de théologie et de critique religieuse. Il est fort naturel qu'il ait cherché à réfuter mes critiques de l'opinion que son école professe sur l'ingérence d'Esdras dans la promulgation du code sacerdotal ; ce qui m'étonne, c'est de trouver, au début

[1] *Religion nationale et religion universelle*, par A. Kuenen, remarque IX, p. 255-259.

Digitized by Google

même de son argumentation, une attaque personnelle qui ne fait guère avancer la solution scientifique. Voici par quels mots M. Kuenen ouvre le débat :

« La conception de la personne et de l'œuvre d'Esdras, qu'ont adoptée *E. Reuss*, *Graf*, *Wellhausen* et d'autres, n'a point fait sur *Halévy* une impression favorable. Il la trouve en partie exagérée et en partie tout à fait inexacte. Cette impression aurait dû le conduire à l'étude de la question prise dans toute son ampleur, question à laquelle appartiennent, entre autres, la critique des livres d'Esdras et de Néhémie et la comparaison constante du « code sacerdotal » avec les autres collections législatives et avec Ezéchiel. Mais il ne paraît pas qu'il se soit imposé cette peine. D'Esdras et de Néhémie il ne connaît pas même le contenu, encore moins la composition ; sur le point de l'antiquité des lois sacerdotales, il ne donne rien de plus que quelques remarques détachées, qui, au cas qu'elles fussent justes, ne seraient absolument pas décisives. Ce n'est certes point une démonstration de cette nature qui peut convertir les défenseurs de l'hypothèse de *Graf* ».

Cette façon d'écarter le débat sur un point précis, sous prétexte qu'il eût fallu reprendre la question générale dans toute son étendue, ressemble quelque peu à celle d'une personne qui, possédant une pièce suspecte, voudrait qu'on l'acceptât jusqu'à ce qu'on eût fait une enquête minutieuse sur le bilan des Finances nationales. Quant à la manie de traiter tout adversaire comme un ignorant fieffé, elle est à ce qu'il paraît très familière aux théologiens de la nouvelle école, M. Kuenen aurait dû alors s'en tenir là et dédaigner d'entrer en discussion avec un contradicteur qui d'après lui ne sait pas le premier mot de la question, mais M. Kuenen est avant tout un orateur et l'éloquence entraîne. M. Kuenen a parlé, M. Kuenen parlera.

Les notices biographiques que le Chroniqueur fournit sur le célèbre scribe, peuvent se résumer en quelques mots : Esdras,

Digitized by Google

qui était un lettré versé dans la loi de Moïse (סופר מהיר בתורת משה, Esdras, VII, 6) vint à Jérusalem la septième année d'Artaxerxès (*ibid.*, 7, 8), afin de s'adonner tout entier aux exercices religieux et d'en propager la connaissance parmi ses coreligionnaires (לדרש את תורת ה' ולעשות וללמד בישראל חק ומשפט, *ibid.*, 10). Il était muni d'un firman du grand roi, lui accordant le droit d'établir l'administration de la justice en Judée. Son zèle eut bientôt l'occasion de se montrer au grand jour. Prévenu par les chefs (*ibid.*, IX, 1) que plusieurs Israélites avaient épousé des femmes payennes, il s'en désola publiquement et n'eut point de cesse qu'il n'eût fait rompre les mariages illicites (*ibid.*, IX-X). Treize ans après cet événement, Esdras figure dans la suite de Néhémie, satrape de la Judée, pendant l'inauguration du mur de Jérusalem, qui eut lieu le 25 Eloul, sixième mois de l'année juive. Le premier jour du septième mois, on invita Esdras à apporter le livre de loi de Moïse (ויאמרו לעזרא חסופר להביא את ספר תורת משה, Néhémie, VIII, I); le livre fut apporté et Esdras, placé sur une estrade, l'ouvrit devant le peuple en faisant des actions de grâce, après quoi les lévites en firent une lecture publique, accompagnée d'une interprétation populaire (*ibid.*, 5-8). Le lendemain, Esdras reçut les chefs du peuple, qui vinrent le consulter au sujet de la fête des tabernacles (*ibid.*, 13-15). Voilà tout ce que le Chroniqueur rapporte sur la vie d'Esdras, qui, dépourvu d'initiative, ne se montrait que quand il se savait protégé par des personnages haut placés. Il y a plus, la défense des mariages profanes dont il est parlé dans Esdras, IX-X, paraît être identique à celle qui fut exécutée par Néhémie (Néhémie, IX-X), à l'initiative duquel sont dues toute les autres réformes mentionnées par les Chroniques et dont la postérité a consacré le souvenir (Ecclésiastique, XLIX, 13; II Macchabées, I, 18-II).

C'est de ce personnage effacé et d'une dévotion toute passive, que l'école de *Graf* à fait le promulgateur du Code sacerdotal et le *père du judaïsme*. Ce code nouveau, élaboré selon eux en Babylonie, probablement par Esdras lui-même, aurait été pour la première fois lu et interprété à Jérusalem

Digitized by Google

pendant la réunion du septième mois convoquée par Néhémie. Le bon satrape aurait tacitement consenti à la fraude pieuse du scribe entreprenant et lui aurait facilité les moyens de régler sur la législation nouvelle la constitution de la communauté restaurée. De leur côté, les prêtres et les lévites de Jérusalem auraient accepté la Thora apportée par Esdras, au même titre que l'ancienne loi de Moïse, sans seulement s'informer de son origine ou de son contenu. Voilà ce que l'école « grafienne » veut que nous croyions les yeux fermés et quand elle voit que ses affirmations provoquent nos doutes, elle s'impatiente et nous traite d'intrus et d'ignorant !

Mais passons. Si l'hypothèse qui attribue à Esdras l'importation de la loi lévitique en Palestine manque absolument de base, celle qui concerne la promulgation de cette loi dans l'assemblée présidée par Néhémie est encore plus insoutenable, par cette raison d'abord que les lévites, mis subitement en face d'un texte inconnu auparavant, auraient été incapables de le comprendre assez pour en expliquer le contenu au peuple ; ensuite parce que, même après la lecture, aucune mesure n'a été prise pour célébrer le jour du pardon qui est la fête la plus sainte de la législation lévitique. Cette dernière circonstance montre clairement que ni Esdras ni Néhémie n'avaient aucune préférence pour ce code en particulier ; enfin parce que, suivant Esdras, III, 4, le régime sacrificiaire était déjà mis en pratique par Zorobabel, d'où il résulte que le code sacerdotal faisait partie intégrante du Pentateuque longtemps avant Esdras.

A ces arguments nets et précis, M. Kuenen oppose un plaidoyer magnifique, plein de distinctions et de pénombre, mais qui a l'inconvénient de passer toujours à côté de la question véritable. Le morceau est trop beau pour ne pas être cité en entier :

« La faiblesse de cette tentative (*sic*) saute aux yeux. Les lamentations d'Esdras dans Esdras, IX, prouvent bien combien était sérieux son attachement à la Thora (Deutér., XXIII, 2-9),

Digitized by Google

quels tourments lui causait la méconnaissance du peuple à son égard (personne n'a dit le contraire) ; mais qu'on puisse après avoir lu Esdras, x, méconnaître que ces dispositions s'associaient à une force pleine de ténacité, à un zèle qui ne reculait devant rien (quelles sont les difficultés qu'Esdras avait à vaincre ?), est une chose presque incompréhensible. Néhémie lui aussi (lisez « seul ? ») était un homme énergique, mais — comme la chose résulte surtout de Néhémie, XIII — entièrement dans la direction d'Esdras (lisez « des chefs du peuple qui provoquèrent et soutinrent l'action d'Esdras »). C'est précisément par là et ce n'est que par là que s'explique la résistance qu'il rencontre tout d'abord lors de la reconstruction des murs de Jérusalem (Néhémie, III-VI). Il n'y a donc rien que de naturel dans la supposition qu'il ait collaboré avec Esdras (cela est certain !). Mais à quoi ? (à défendre les mariages profanes ! L'histoire le dit formellement). Néhémie, VIII-X nous donnent la réponse (mais ces chapitres ne mentionnent pas d'un seul mot l'introduction d'une Thora nouvelle !). On pourrait presque se demander si *Halévy* a lu ces chapitres, en particulier le chapitre X (je crois le connaître un peu, mais je n'y trouve pas ce que M. K. y met) ? Comment expliquer autrement qu'il ait pu écrire, qu'après la lecture aucune mesure n'a été prise pour introduire dans la pratique les prescriptions propres au code sacerdotal, comme, par exemple, la célébration du jour du pardon que ce code regarde comme le plus saint de l'année. Il est, en effet, douteux que Lévitique XVI eût déjà été incorporé à la loi sacerdotale (nous croirons quand on aura découvert Esdras, n° 2 !). Mais il est faux (quelques lignes plus haut c'était une hypothèse, maintenant c'est un dogme !) que cette loi n'ait pas été introduite (lisez « mise en pratique » car Néhémie, VIII, 18 et X, 33-40 ne parlent point d'une nouvelle loi). Vouloir mettre de côté le témoignage de Néhémie, VIII, 17, en renvoyant à Esdras, III, 4 est tout ce qu'il y a de plus superficiel (je ne comprend pas : la contradiction n'existe point. Le premier passage n'a pas trait à la fête même, mais au mode de la célébration : כ) : *ici*, l'é-

Digitized by Google

crivain des Chroniques parle positivement dans son style bien connu, mais Néhémie VIII-X ont été par lui pris ailleurs et ont une valeur historique beaucoup plus grande (mais si Néhémie, VIII, 18 permet de déduire la non-existence du code sacerdotal, il faudra en conclure en même temps que le Deutéronome n'a pas non plus existé auparavant !). Quant à ce qui concerne les textes qui mettent Esdras et la Loi dans un rapport si étroit l'un à l'égard de l'autre (oui, comme scribe et exégète !), après ce qui précède, personne ne pourra s'étonner que nous les trouvions très remarquables (en quoi ?) : ils nous donnent précisément ce dont nous avions besoin pour expliquer Néhémie, VIII-X (ces chapitres n'ont pas besoin d'explication !), à la condition, bien entendu, de ne pas les atténuer (personne ne fait cela !), mais d'en tirer (lisez « d'y mettre ») qu'Esdras rapporta avec lui de Babylone ce qui n'était pas encore connu en Judée, ce qui était bien moins encore admis (sans que personne protestât?) ».

Quand on dépouille la pièce précédente des fleurs de rhétorique qui la parent et des nombreuses incidentes qui la compliquent, on en dégage les propositions suivantes :

Esdras s'occupait beaucoup de la loi, donc cette loi lui appartenait en propre ; donc c'est le code sacerdotal.

Dans une grande réunion on a lu la loi, donc cette loi a été celle qui a été importée par Esdras, savoir, le code sacerdotal.

Néhémie estimait beaucoup Esdras, donc il consentit à l'introduction interlope du code sacerdotal.

La célébration du jour du pardon n'est pas mentionnée par le biographe d'Esdras et de Néhémie, donc le précepte y afférent a été interpolé dans le code sacerdotal postérieurement à ces personnages.

Je laisse au lecteur le soin de juger la force de ces singuliers syllogismes. Ce sont de simples affirmations rattachées artificiellement à des prémisses d'une nature différente. La dernière conclusion, prise au pied de la lettre, mènerait plus

Digitized by Google

loin que M. Kuenen ne le voudrait. Ainsi les Chroniques ne parlent nulle part de la Pentecôte, en résulte-t-il que les préceptes concernant cette fête dans les livres divers du Pentateuque ont été confectionnés après Esdras et Néhémie? Sur le domaine de la critique biblique comme partout ailleurs, l'argument *a silentio* ne prouve pas grand'chose.

Mais si la parole de M. Kuenen est éloquente, son silence l'est encore davantage. M. Wellhausen, le chef reconnu des « Grafiens », en arguant de l'expression דת (חכמת ou) אלהך די בידך de la missive d'Artaxerxès (Esdras, VII, 14, 25), avait écrit en toutes lettres : « Am wichtigsten bleibt indessen der Ausdruck dass das Gesetz (die Weisheit) seines Gottes in seiner Hand gewesen sei : es war also sein Privatbesitz, wenn es auch Geltung für Ganz Israel beanspruchte (*Geschichte Israels*, I, p. 422) ». A cela j'ai fait la remarque suivante que je suis obligé de citer en entier afin d'éclaircir tous les points en litige : « J'ai le regret de dire que cette argumentation, rappelant le plus mauvais côté de la subtilité rabbinique, est de nature à donner une idée peu favorable de la méthode actuelle des études bibliques. Prendre les mots « qui est dans ta main » dans le sens lourdement littéral de « que tu tiens dans ta main » dans le seul but de prouver une thèse favorite, ce n'est vraiment pas faire preuve de beaucoup d'habileté. Il n'est pas nécessaire d'être linguiste pour savoir que cette expression marque simplement l'idée générale et abstraite de possession. C'est un simple compliment que le Grand roi entend faire au savant prêtre, en lui disant : Fais les choses d'après la loi divine ou d'après la science divine que tu possèdes si bien. Du reste, n'est-il pas étrange qu'on aille chercher dans la lettre d'Artaxerxès la preuve qu'Esdras avait un manuscrit tout prêt à être imposé aux Israélites de la Palestine? N'est-il pas plus étrange encore de vouloir y trouver que le roi payen ait ordonné de propager la nouvelle doctrine avec le concours des autorités perses? Comment expliquera-t-on le zèle d'Artaxerxès pour le code sacerdotal et sa haine contre le code deutéronomique? Il est d'ailleurs presque inutile d'ajouter que cette lettre,

Digitized by Google

portant un cachet postérieur à l'époque perse, est certainement apocryphe et ne peut par conséquent servir de témoignage en ce qui concerne des faits antérieurs. En un mot l'argumentation dont il s'agit fait tache dans les livres de savants aussi sérieux et ne mérite pas qu'on s'y arrête plus longtemps ».

Voilà ce que j'ai fait remarquer dans l'article incriminé et j'ose croire que personne n'y méconnaîtra le désir de réconcilier la parfaite franchise d'expression qu'on doit à la vérité avec l'estime inaltérable qu'on doit professer pour un savant aussi éminent que M. Wellhausen, avec lequel il est toujours regrettable de se trouver en désaccord. Sur ce point controversé, on aurait été heureux d'avoir l'avis explicite de M. Kuenen; malheureusement notre savant adversaire a mieux aimé nous priver de tout renseignement direct et il ne nous reste qu'à interpréter son silence comme un aveu que notre critique a touché ici un point vulnérable [1].

J'ai dit précédemment que l'arrivée d'Esdras treize ans avant celle de Néhémie ainsi que la réforme du mariage faite par ce scribe d'après Esdras, VII-X, me paraissait assez douteuse parce que le nom écrit עזריה dans le protocole, Néhémie VII, 7 et qui suit celui de Néhémie (נחמיה) pourrait être identique à la forme plus usuelle עזרא. M. Kuenen s'en indigne: « On doit protester avec la plus grande énergie contre une critique aussi légère. L'écrivain ne tient pas compte qu'Esdras, VII-X sont empruntés en partie aux propres mémoires d'Esdras. Il ne fait pas attention à Néhémie, VII, 36, ou *Néhémie lui-même* nous apprend qu'Esdras le scribe, dès avant (*sic*) la consécration de Jérusalem, conduisait un des chœurs — une preuve pourtant qu'il n'était pas alors un personnage insignifiant et qu'il avait gagné

[1]) Je vois avec plaisir que la proposition critiquée par moi a été enlevée au texte et mise en note dans la 2e édition de la *Geschichte Israels* (p. 431). Il faut espérer que M. Wellhausen qui sait rendre justice à la critique impartiale, abandonnera entièrement l'hypothèse accessoire relative au rapport d'Esdras avec l'importation et la promulgation du code sacerdotal en Judée; l'hypothèse principale concernant ce code, qu'il défend avec tant de savoir et d'éloquence, n'y perdra pas grand chose.

Digitized by Google

ses éperons ». De ces deux propositions, l'une est inexacte, car le chapitre VII d'Esdras qui contient la date de l'arrivée du scribe, appartient sans aucun doute au Chroniqueur, attendu qu'Esdras y est mentionné à la troisième personne ; l'autre, n'a rien à voir avec le point en litige. Personne ne considère le scribe comme un homme tout à fait insignifiant ; ce dont nous demandons à être convaincu, c'est qu'Esdras ait « gagné ses éperons » par une réforme qui a dû être renouvelée treize ans après. Cela est d'autant plus invraisemblable que ladite réforme avait été entreprise sur l'initiative des chefs et exécutée avec le consentement du peuple tout entier (Esdras, IX-X), c'est-à-dire dans les mêmes circonstances que la réforme de Néhémie, lequel ne fait d'ailleurs pas la moindre allusion à la tentative antérieure de son ami et collaborateur.

M. Kuenen poursuit : « Le renvoi à Néhémie, VII, 7 est fâcheux ; Néhémie, VII est la liste des exilés qui sont revenus *avec Zorobabel et Josué* (verset 5), un double de Esdras, II ; si Néhémie et Esdras s'y trouvaient, ils auraient dû en 445 avant J.-C. être âgés d'environ cent vingt ans ! Mais en outre, Néhémie lui-même nous dit (chap. I) que, dans la vingtième année d'Artaxerxès I^er^, il était employé à la cour de Perse, et (VII, 4, 5) que la liste en question contient les noms de ceux qui étaient rentrés en Judée « au commencement ». En ce qui concerne Esdras, il n'est nommé ni Néhmie, VII, 7, ni Esdras II, 2, où l'on lit, d'une part Azaria, de l'autre « Seraia ». Azaria est un nom très répandu que portent environ vingt-cinq personnages de l'Ancien Testament. Qu'est-ce qui nous donnerait le droit de le changer en « Esdras » ? — J'ai le regret de remarquer que M. Kuenen exagère énormément ma pensée ; il ne s'est agi pour moi que d'un doute et non d'une opinion tant soit peu arrêtée. Mais je m'étonne que M. Kuenen n'ait pas vu dans les listes figurer le nom de Néhémie après ceux de Zorobabel et du grand prêtre Jésus ; ce nom, inconnu à la littérature ancienne, étant celui du satrape [1], on est conduit à se demander s'il ne s'agit

[1]) Un contemporain portant le nom de נחמיה est mentionné, Néhémie, III, 16.

Digitized by Google

pas au fond du même personnage. Le point d'interrogation indiqué par moi est donc suffisamment justifié ; il est corroboré par ce fait vraiment remarquable, que plusieurs prêtres que Néhémie, XII, 1-7 considère comme étant venus avec Zorobabel sont, malgré quelques variations d'orthographe, identiques à ceux qui ont signé l'acte rédigé par Néhémie (Néhémie, X, 3-8). En voici le tableau comparatif :

NÉHÉMIE, XII, 1-7.	NÉHÉMIE X.
עזרא. ירמיה. שריה	ירמיה. עזריה. שריה
חטוש. מלוך. אמריה	מלכיה. אמריה. פשחור
מרמות. רחם. שכניה	מלוך. שבניה. חטוש
אביה. גנתוי. עדוא	עובדיה. מרמות. חרם
בלגה. מעדיה. מימין	ברוך. גנתון. דניאל
ידעיה. יויריב. שמעיה	מימן. אביה. משלם
ידעיה. חלקיה. עמוק. סלוא	שמעיה. בלגי. מעדיה

Neuf noms sont portés sur les listes avec la même orthographe : שמעיה. מימן. אביה. מרמות. חטוש. מלוך. אמריה. ירמיה. שריה ; six noms montrent des variations imputables, en grande partie, au mauvais état de conservation de l'original : עזרא. עזריה ; בלגי, בלגה ; מעזיה. מעדיה ; גנתון. גנתוי ; חרם. רחם ; שכניה, שכניה ; ensemble : quinze fauteurs des réformes de Néhémie sont donnés par Néhémie, XII, comme contemporains de Zorobabel; par conséquent, si l'argumentation de M. Kuenen était juste, tous ces quinze personnages auraient été alors âgés de cent vingt ans ! L'arme du savant critique se retourne donc contre lui-même. En vérité, le Chroniqueur a simplement réuni deux traditions contradictoires sans tenter de les mettre d'accord. Cette insécurité caractérise également le document donné en double dans Esdras, II, et Néhémie, VII, où les chefs des familles sacerdotales de l'époque de la réforme : אמר(= אמריה), פשחור, חרם (Esdras, II, 37-39, Néhémie, VII, 40-42) sont reculées au temps de Zorobabel. Les documents soi-disant empruntés aux Mémoires de Néhémie se contredisent donc sur plusieurs points, et comme l'autorité de Néhémie, X, est parfaitement garantie par Néhémie, III, on conclut, avec la plus grande vraisemblance, que la

Digitized by Google

liste des compagnons de Zorobabel était déjà altérée quand elle fut empruntée par le Chroniqueur. Dans cet état de choses, la supposition que le עזריה qui suit נחמיה sur les deux exemplaires de ladite liste pourrait bien être le scribe עזרא, compagnon de Néhémie, n'est que très naturelle. Quant à l'identité éventuelle des formes onomastiques עזרא et עזריה, nous venons de la constater dans le tableau comparatif donné ci-dessus et nous pouvons la confirmer encore par Néhémie, XII, 33. On est ainsi en droit de s'étonner qu'un savant tel que M. Kuenen ait pu perdre de vue des comparaisons aussi frappantes.

Comme conclusion générale de ce qui précède, nous sommes en mesure de donner la réponse à la question qui figure en tête de cet article : Esdras n'a promulgué aucune loi nouvelle et il n'a aucun rapport avec la partie du Pentateuque qu'on appelle « code sacerdotal ». L'école *grafienne*, qui prétend le contraire, a inconsciemment suivi la tradition intéressée des Pharisiens, en exagérant les facultés et le rôle du scribe Esdras.

La dernière partie de mon article, visé par M. Kuenen, contient au surplus quelques observations particulières sur Psaumes, LI, et Ezéchiel, XX, textes qui, quoique indubitablement antérieurs au retour de Babylone, renferment néanmoins des allusions évidentes au code sacerdotal, ce qui prouve avec certitude que ledit code était connu et admis dans le Pentateuque longtemps avant Esdras. Les passages afférents sont :

Psaumes LI, 4, כבסני מעוני ומחטאתי טהרני, calqué sur la formule lévitique וכבס בגדיו וטהר, attendu que les deux verbes כבס et טהר sont inconnus aux autres documents pentateutiques.

Psaumes, LI, 9, תחטאני באזוב ואטהר reposant sur le rite exclusivement lévitique de la purification au moyen d'un faisceau d'hysope.

Ezéchiel, XX, 7-8, affirmant l'adoration des divinités égyptiennes par les Israélites pendant leur séjour en Egypte. Cette affirmation repose sur la défense (Lévitique, XVIII, 3) de suivre les coutumes égyptiennes, d'où le prophète conclut que le contraire avait eu lieu pendant la captivité.

Digitized by Google

Ezéchiel, xx, 13, relatant la profanation du sabbat au désert, événement mentionné dans les Nombres, xv, 32, et inconnu au Deutéronome.

Ezéchiel, xx, 23, parlant du serment fait par Dieu dans le *désert* (במדבר) de disperser les Israélites parmi les payens en pays étrangers, menace qui ne peut se rapporter qu'au Lévitique, xxiv, 14-16, proclamé au mont Sinaï et non pas au Deutéronome, xxiii, 15-68, dicté dans le pays de Moab (*ibid.*, 68).

Ces preuves, absolument certaines, n'ont pas eu l'avantage d'arrêter l'attention de M. Kuenen, qui se complaît dans le vague des grandes généralités qui permettent des tours oratoires et force images éblouissantes. Il se contente de dire : « tant qu'il (Halévy) pensera résoudre la question avec quelques rapprochements de détail, il ne saurait prétendre à une réfutation (je ne comprends pas la logique de ce raisonnement !). Ce n'est pas avec quelques lignes sur Ezéchiel, xx, (et Psaumes li ?) qu'il pense détruire le commentaire de *R. Smend* sur c prophète ! » M. Kuenen aurait mieux fait de nous initier à sa propre manière de voir sur ces points précis, au lieu de nous renvoyer aux lumières d'un autre. Mais l'horreur du détail étant donné, la chose s'explique. Je ne m'étonne pas non plus que M. Kuenen n'ait pas abordé l'étude exégétique que j'ai consacrée à Néhémie, viii, 15, comparé au Lévitique, xxiii, 40, et qui fournit la preuve qu'il y avait déjà une exégèse répandue et obligatoire de ce précepte, lorsque Néhémie, viii, 15, fut écrit. Ici encore, M. Kuenen se contente de dire : « Je tiens cela pour fort douteux. Mais, quand la chose serait vraie, qu'en résulterait-il ? Personne ne prétend que Néhémie, viii, 15, ait été écrit par Esdras ». La réponse est bien singulière : M. Kuenen oublie ce qu'il a reconnu lui-même plus haut, savoir que Néhémie, viii-x, proviennent d'une source parfaitement historique. Que la rédaction en ait été faite par Esdras ou par un autre, peu nous importe, pourvu que la chose rapportée soit vraie. La distinction si finement établie par le savant critique manque donc son but.

En terminant, M. Kuenen, après avoir gourmandé un peu

Digitized by Google

M. Vernes « d'avoir attribué à l'article de son collaborateur une valeur plus grande qu'il ne possède », insiste avec ce dernier savant sur la distinction de ces deux questions : 1° la loi sacerdotale est-elle plus récente que le Deutéronome, contemporaine ou postérieure à l'exil ? et 2° quel est exactement le rapport d'Esdras avec ladite loi ? Pour M. Kuenen, la réponse affirmative à la première question est, à l'heure présente, aussi solidement établie qu'on puisse le désirer. Nous ne partageons pas l'assurance de M. Kuenen sur ce point principal, mais nous souscrivons volontiers à sa réponse relative à la seconde question : « Là-dessus, dit-il, on peut différer d'opinion, et de fait, les « Grafiens » ne sont pas unanimes. Mais c'est là un point d'importance secondaire, sur lequel, faute de données historiques, on n'arrivera peut-être jamais à la certitude [1] ». Cela est précisément la conclusion de mon article. A présent, nous sera-t-il permis de demander à M. Kuenen pourquoi il ne s'est pas rappelé au début de sa remarque le désaccord des « Grafiens » sur le rapport d'Esdras avec le code sacerdotal, qu'il annonce maintenant et qui rend plus étrange encore le ton indigné de son argumentation ? Puis, sera-t-il trop de demander le nom de ce « Grafien » dissident, dont les idées se rencontrent avec les nôtres ? Mais pas de récriminations : tout est bien qui finit bien.

J. HALÉVY.

[1]) Cette sage hésitation est malheureusement détruite par la page 122 des « Lectures », où on lit textuellement : « Esdras se rendit en Judée, à la tête d'une seconde troupe d'exilés revenant dans leur pays, revêtu des pleins pouvoirs du roi et muni de « la loi de son Dieu ». Quelques années après, Néhémie, qui partageait ses vues, étant gouverneur du pays, il voit luire l'heure favorable à la réalisation de ses plans. La loi sacerdotale est lue en public, le peuple entier l'accepte et s'engage envers elle par un serment solennel. *Le judaïsme est fondé* ». Ici toutes les erreurs et toutes les hypothèses sont données comme des faits historiques incontestables !

Digitized by Google

SUR LES

PHASES DE LA RELIGION VÉDIQUE

D'après M. VÉRON [1]

Dans l'état actuel des choses, est-il possible de faire « l'histoire naturelle » de la religion védique, c'est-à-dire, si je comprends bien la phraséologie « matérialiste », d'en retracer les origines et les développements, ou le processus chronologique, avec toute la sûreté de méthode et de conclusions que requièrent les sciences d'observation pure? Je n'hésite pas pour ma part à répondre négativement à cette question que le nouvel ouvrage de M. Véron provoque tout d'abord. Il me serait facile, je crois, de justifier cette manière de voir en examinant une à une toutes les assertions que l'auteur a réunies dans le chapitre intitulé : *La Religion des Aryas d'après le Rig-Veda*. Mais ce serait une tâche moins lourde encore que superflue. Il suffira largement pour fournir la preuve que j'ai en vue, de démontrer que la base sur laquelle M. Véron appuie sa division de la religion védique en cinq périodes, manque, non seulement de certitude, mais même de vraisemblance.

Il s'agit avant tout pour l'auteur de démontrer que l'évolution des conceptions védiques proprement dites a eu pour antécédent une période désignée sous le nom de chthonisme, « ou culte de la terre considérée comme vierge mère », qu'il croit retrouver « chez certaines races, qui ont eu le privilège d'habiter des

[1]) *Histoire naturelle des Religions*, 2 vol. in-12 (Collection de la *Bibliothèque matérialiste*). Paris, Doin, édit., 1885. La part faite aux erreurs qui tiennent au système, comme celles que nous signalons ici, et au caractère trop souvent dogmatique et militant de l'ouvrage, on ne peut que le louer au double point de vue de l'intérêt des faits qui s'y trouvent rapprochés et du style net et vigoureux qui le distingue.

Digitized by Google

contrées particulièrement fertiles. » L'Inde étant dans ce cas, et l'évolution des religions placées dans des conditions semblables impliquant une succession des mêmes phases, le chthonisme doit se retrouver comme le trait d'union entre un état rudimentaire antérieur lui-même au chthonisme (le fétichisme) et les périodes propres à la religion védique, telles que nous les font connaître les livres sacrés des brahmanes, ou plutôt telles que M. Véron croit les reconnaître. Cette période intermédiaire correspond pour lui à une « conception unitaire » que personnifie Aditi « la vierge mère. »

Or qu'est-ce qu'Aditi et par quoi est-on autorisé à voir dans cette figure mythique une divinité chthonique ou une vierge mère ?

« La conception de la vierge mère, génératrice de toutes choses, se retrouve, dit M. Véron, *formellement* exprimée dans le personnage d'Aditi, la mère des dieux et du monde. Le nom d'Aditi *rend toute hésitation impossible.* » Suit une étymologie empruntée à M. Bergaigne, d'après laquelle Aditi signifie « non lié, libre. » Puis, quelques lignes plus bas : « Aditi est la femelle primitive, la génératrice universelle. Elle contient et produit tout, sans l'aide du mâle, dont la fonction est inconnue, et c'est pour cela même que plus tard on lui donne le nom d'Aditi, la vierge non liée, non mariée, comme chez les Grecs la vierge mère reçoit les épithètes analogues de ἀγνή, ἄδμητος, κορή. »

Et tout cela parce que, dans un passage du *Rig-Veda*, il est dit : « Aditi est le ciel, Aditi est l'atmosphère, Aditi est la mère, *il*[1] est le père, *il* est le fils. Aditi est tous les dieux, les cinq races. Aditi est ce qui est né, Aditi est ce qui doit naître. »

Si M. Véron avait pratiqué davantage et de première main

[1]) D'après la traduction de M. Bergaigne modifiée par M. Véron. Si ce dernier n'avait pas voulu être mieux renseigné de prime abord que le savant professeur de la Sorbonne qui a consacré quinze ans à l'étude du *Rig-Veda*, il s'en serait tenu au véritable sens « Aditi est le père, Aditi est le fils, etc. »; mais le système exigeait qu'une entorse fût faite à la grammaire.

Digitized by Google

la littérature védique et celle des *Brahmanas*, il n'aurait vu ici, comme tous les spécialistes, qu'une de ces formules dont l'ouvrage de M. Bergaigne laisse entrevoir une explication qui n'a rien de commun avec le chthonisme, qu'on retrouve du reste appliquées à différents dieux et d'où semble issu le panthéisme védantique des temps postérieurs.

Mais, à notre sens, ce n'est pas seulement l'interprétation de la formule qui est téméraire. Rien n'est moins sûr que l'étymologie même du nom d'Aditi et, par conséquent, que les explications qu'on a prétendu en tirer.

Pour ma part, j'ai proposé[1] de rattacher le mot à la racine *ad* dans le sens de briller, dont on trouve des variantes avec un sens analogue sous les formes *ath*, *edh*, *andh*, *ind*, αδ, etc., dans un grand nombre de mots, et je l'ai rapproché pour la formation de *ath-iti*, *ud-iti*, r*j-îti*, etc.

Je n'hésite pas à reconnaître que cette étymologie n'est pas absolument certaine, mais j'ose en même temps affirmer que celle en vertu de laquelle *aditi* viendrait de *dâ*, lier, avec *a* privatif, est grammaticalement invraisemblable et logiquement impossible.

Diti (d'où *aditi*) est, dit-on, formé de la racine *dâ*, « lier », comme le participe passé *dita*. Il convient d'abord de remarquer que la langue védique ne connaît que le substantif *dhiti* auprès du participe *dhita* (rac. *dhâ*, poser[2]), qui présente une formation analogue. En second lieu, *diti*, dans le sens d'« action de lier », ne paraît exister qu'artificiellement[3] à l'état simple, — fait bien anormal auprès du prétendu composé *aditi* dont l'emploi est si fréquent.

Enfin, dans tous les passages où l'on croit pouvoir attribuer au mot *aditi* le sens adjectif de « non lié, libre[4] », le sens substantif d'*aditi* (la déesse) peut s'y appliquer, comme il est facile de le voir.

[1]) *Revue philosophique*, numéro de mars 1884, p. 138.
[2]) Ou fixer; *dâ*, lier, paraît en être une variante pour la forme et le sens.
[3]) Bergaigne, *Rel. véd.* III, 97.
[4]) Il est remarquable qu'on ne puisse citer aucun exemple post-védique de l'emploi d'*aditi* comme adjectif.

Digitized by Google

En réalité, l'étymologie *a-diti* remonte aux poètes védiques, « grands étymologistes, comme on sait [1] ». Il était tout à fait dans leurs procédés intellectuels de rapprocher d'une manière au moins instinctive le mot ainsi décomposé du participe *dita* et d'en déduire des associations d'idées du genre de celle-ci citée par M. Bergaigne [2] : « O Adityas, délivrez-nous de la gueule du loup comme un voleur lié, ô Aditi [3] » (*Rig-Veda*, VIII, 56, 14).

De là également le rapprochement du nom d'Aditi et des Adityas de celui du péché et de ses chaînes [4], comme dans le vers I, 24, 15 : « Détache de nous, ô Varuṇa, le lien supérieur, le moyen et l'inférieur ; puissions-nous ensuite sous ta loi, ô Aditya, être sans péché pour Aditi », — et non, « pour la liberté », ainsi que traduit M. Bergaigne, — mais seulement avec allusion à ce sens.

Les allusions de ce genre nous mettent sur la voie de la vé-

[1]) Berg. *Rel. véd.* III, 113.

[2]) *Op. cit.* III, 161.

[3]) C'est une allusion à la fausse étymologie qui est dans l'esprit du poète. Dans les *Brahmanas*, l'attraction qu'exercent mutuellement les mots et les idées au gré des spéculations étymologiques est devenue une manière qui caractérise entre toutes ce genre d'ouvrages. La grande différence à cet égard entre leur style et celui du *Rig-Veda*, comme on doit d'ailleurs s'y attendre, est qu'ici il y a quasi-inconscience dans le procédé et là une tournure d'esprit passée en habitude, un développement artificiel et en relief de ce qui n'était d'abord qu'instinct plus ou moins latent. Sous un point de vue particulier et en ce qui regarde l'emploi du mot *aditi*, M. Bergaigne lui-même reconnaît qu'il y a parfois allusion (Nous renvoyons au chapitre II, section III, l'interprétation des passages où le mot *aditi* est pris dans le sens de « liberté » ou dans celui de « libre », *non sans allusion au nom de la déesse ou à celui de ses fils. Rel. véd.*, III, 89) ; seulement, au lieu de considérer *aditi*, nom propre, comme portant le sens primitif de la racine, il voit ce sens dans *aditi*, nom commun, signifiant (par hypothèse) liberté. L'explication que je propose est diamétralement opposée à la sienne, quoique la méthode soit la même ou à peu près. Mais un point sur lequel je suis absolument d'accord avec lui, c'est quand il s'efforce, d'une manière générale, de faire dépendre du sens primitif d'un mot toutes ses autres acceptions considérées comme dérivées.

[4]) Le mythe des « chaines du péché » offre un exemple des plus remarquables du procédé de développement que j'ai esquissé dans le précédent numéro de la *Revue* (*Observations sur la méthode en mythologie comparée*). Le péché, c'est-à-dire, primitivement, la peine physique, l'angoisse, le mal, a des liens, des chaînes, en un mot, il serre, par souvenir du sens originaire du mot qui le désigne, *agha*, *âgas* de la racine *agh*, *angh*, *ang*, *ag*, serrer ; cf. *amhas* = **anghas* « angoisse, peine », *amhu*, « étroit » ; ἄχος, « peine, mal », ἀγχάζομαι, « serrer », ἐγγύς, « étroitement, proche » ; lat. *angustus*, etc.

Digitized by Google

ritable explication de tous les passages où le mot *aditi* est traduit par « libre ou liberté », et particulièrement celui-ci, I, 94, 15 :

Yasmai tvam sudravino dadâço nâgâstvam adite sarvatâtâ.

« Celui à qui tu as donné o riche (Agni), o Aditi (c'est-à-dire, dans l'esprit du poète, o toi qui n'es pas lié par le péché) l'absence de péché, pour qu'on soit sain et sauf [1]. »

Ce passage explique à son tour le refrain si controversé de l'hymne X, 100, 1-11 : *â sarvatâtim aditim vnnîmahe.*

« Nous choisissons l'incolumité, qui est *aditi* (c'est-à-dire, dégagée des liens du péché) [2]. »

Le rapprochement des deux passages ne laisse aucun doute, je crois, sur leur mutuelle interprétation.

Il est probable, étant donné le caractère moral de Mitra et de Varuna, qu'il faut voir un sens identique et également dérivé de l'allusion dans le vers V, 62, 8 :

A rohatho varuna mitra gartam ataç cakṣâthe aditim ditim ca.

« Montez sur votre trône, o Varuna et Mitra, et considérez Aditi et Diti (c'est-à-dire le non attachement et l'attachement dans les liens du péché, — l'innocence et le crime).

Enfin, même explication pour l'expression *anâgaso aditaye* (V, 82, 6), « sans péché pour Aditi », c'est-à-dire pour la déesse qui représente elle-même l'innocence et qui, par conséquent, est la plus apte à la reconnaître et à l'apprécier [3].

[1]) En réalité *aditi* est ici une ancienne épithète d'Agni, signifiant probablement « brillant », mais dont l'acception primitive s'est obscurcie. Même explication pour les autres passages où *aditi* est apposé, soit encore à Agni (V, 9, 3 ; VIII, 19, 14 ; IV. 1, 20), soit à Soma (VIII, 48, 2), soit à *dyauh*, le ciel (I, 89, 10 ; V, 59, 8 ; X, 63, 3), soit aux Adityas (VII, 52, 1), soit au soleil et à Savitar (IV. 3, 8 ; VII, 82, 10), soit à l'aurore (I. 113, 19), soit au ciel et à la terre (IV, 55, 1 ; VII, 62, 4), soit enfin au faucon céleste (V, 44, 11). — Cf. Bergaigne, *Journal As.* 1883, p. 512.

[2]) Si on se rappelle que le péché est d'abord le mal physique on comprendra pourquoi il s'oppose, dans la pensée des poètes védiques, à l'incolumité et à Aditi considérée comme celle qui est exempte de ses liens. Cf. IV, 39, 3 et IV, 12, 4, VII, 51, 1. Cf. aussi les passages où Aditi délivre de la peine *(amhas)* : VII, 40, 4 ; VIII, 18, 6 ; X, 36, 3.

[3]) Le rapport entre Aditi (primitivement la lumière) et l'innocence ou l'absence de péché a été facilité, indépendamment de l'influence du jeu de mot

Digitized by Google

Le mot *Aditi*, en tant que désignant une déesse invoquée surtout avec Mitra et Varuna, et considéré comme la mère des Adityas, ne saurait, quant à lui, avoir de rapport, directement ou par allusion, avec la racine *dâ*, lier [1]. Comment admettre que le ciel personnifié par cette déesse et considéré dans son immensité ait été appellé « la chose qui n'a pas de lien, qui n'est pas liée? » Non seulement aucune analogie n'autorise une pareille hypothèse, mais il est infiniment probable qu'un mot correspondant à la notion trop confuse encore d'immensité, et particulièrement appliquée à l'étendue des espaces célestes, n'existait pas aux temps védiques. Comment admettre enfin, alors que les noms de toutes les autres divinités sont essentiellement concrets [2], que celui-ci seul fît exception et reposât au contraire sur une abstraction (l'immensité), greffée sur une autre abstraction (le non lié, l'espace)? Un pareil processus est tellement étranger aux habitudes, je dirais même aux facultés des auteurs du *Rig-Veda*, qu'on s'étonne que d'excellents esprits aient pu se résigner à l'adopter comme base de leurs explications [3].

Il est d'autant plus probable d'ailleurs que le mot *aditi* contient en réalité une racine *ad*, dont la signification primitive était briller [4], que le mot *varuna* qui désigne un mythe

probable, par le rapprochement naturel et si fréquent dans e *Rig-Veda* entre la lumière et la peine ou l'angoisse *(amhas)*, identifiée à l'obscurité, qu'elle écarte.

[1]) Un fait qui montre bien le caractère artificiel de la division du mot *aditi* en deux catégories distinctes eu égard au sens, c'est que partout où ce mot est apposé à un autre on lui attribue le sens de « libre, » et qu'en général, où il est employé d'une manière absolue, on le traduit par Aditi (la déesse).

[2]) M. Bergaigne (*Journal.As.*1883. p.508) invoque, il est vrai, l'analogie de la *svasti*, « le bien-être », qualifiée parfois du titre de « divine » ou « déesse » (*devî*); mais il n'y a pas de comparaison possible entre le développement mythique des deux conceptions. La *svasti* ne s'est jamais dégagée nettement de l'abstraction primitive d'où elle est née.

[3]) Pour M. J. Darmesteter (*Ormazd et Ahriman*, p. 58), « le mot *âditya* est l'adjectif dérivé du substantif *aditi*... *âditya* est, pour parler le langage mythique, un fils d'*aditi* » ; et en note : « La déesse Aditi est *induite* de l'existence des dieux Adityas. La mère est née après ses fils ».— Tout cela me paraît exact, à condition de voir dans *âditya* et *aditi* deux variantes d'un même adjectif signifiant à l'origine « brillant. »

[4]) Sur les rapports d'Aditi avec les idées de lumière, voir plus haut, p. 43. note 1 et Berg. *Rel. ved.* III, 95.

Digitized by Google

aussi voisin que possible de celui d'*aditi*, a une semblable origine étymologique et a subi par suite d'une fausse interprétation des poètes védiques une déformation significative identique.

Ainsi que je l'ai déjà indiqué ailleurs [1], il est infiniment probable que *varuna* dérive de la racine *svar* « briller, » d'où *svar*, « lumière, ciel, soleil ; » *svarana* « brillant ; » *svaryu* « éclat, etc., » réduite à *var* dans *varna* « éclat, couleur. » (Cf. gr., ὁράω, ὥρα ; lat. *orno*, etc.)

Or, de même que de fausses spéculations ou un faux instinct étymologiques ont rattaché *aditi* à la rac. *dâ* « lier », *varuna* par une semblable erreur a été rapproché de *var*, « entourer, envelopper, serrer », d'où le point initial du développement moral qu'a pris le mythe du dieu varuna considéré en conséquence comme le *serreur*, muni de cordes ou de lacets dont il enveloppe et étreint le pécheur [2].

De ce qui précède, nous tirerons cette conclusion, que si le *Rig-Veda* permet encore à ceux auxquels le texte en est directement abordable des explications aussi différentes d'un même mot que nous venons de le voir pour *aditi* [3], il est prématuré pour les vulgarisateurs, qui, comme M. Véron, ne le pratiquent que de seconde main, je ne dirai pas seulement de tirer un parti prétendu positif et définitif de l'une ou l'autre de ces explications, mais surtout de les modifier d'une manière subjective, ou tout au moins dirigée soit par l'esprit de système, soit par des analogies imaginaires ou lointaines. Bref, l'histoire des religions, naturelle ou autre, au moins en ce qui regarde les idées védiques, reste à faire par cette excellente raison que les matériaux n'en sont pas encore complètement élaborés.

PAUL REGNAUD.

[1]) *Revue Phil.*, dans l'article cité plus haut.

[2]) Je soupçonne un rapport du même genre entre Varuna et ses *vrata* (rac. *var*), « ses volontés, ses résolutions, ses déterminations, ses lois. » Cf. Berg. *Rel. Ved.* III, 256, seqq.

[3]) Il importe de remarquer que si *aditi* était à l'origine un substantif abstrait du genre de *svasti*, ce seul fait suffirait pour placer la déesse de ce nom à la fin, et non pas au commencement, comme le veut M. Véron, du développement de la religion védique.

Digitized by Google

PETITES LÉGENDES CHRÉTIENNES

DE LA

HAUTE-BRETAGNE

PAR

Paul SÉBILLOT

Les légendes chrétiennes sont tres nombreuses dans la Bretagne de langue française ; sans que je m'en sois occupé d'une manière spéciale, j'y ai retrouvé la plupart de celles qui figurent dans l'excellent livre de M. Luzel : *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*. J'en ai de mon côté publié une quarantaine dans mes différents recueils et j'en ai encore un certain nombre qui sont inédites. Généralement plus courtes que celles qu'on raconte dans la Bretagne de langue celtique, les légendes de la Haute-Bretagne en diffèrent par plusieurs détails, et aussi par la narration même ; il est aisé de voir, par beaucoup de traits du récit, que les paysans de l'Ille-et-Vilaine et les habitants du littoral de la Manche, tout en croyant souvent à la vérité des légendes, laissent percer en maints endroits des paroles assez irrévérencieuses qu'on ne remarque pas dans les légendes du pays bretonnant.

Bien que les conteurs localisent souvent certains récits surnaturels, et qu'ils citent même les noms de gens du pays qui y ont été mêlés, ceux qui sont relatifs aux voyages sur terre des divinités et des saints, au diable, aux revenants et aux damnés, n'appartiennent qu'en apparence à la Bretagne : on en retrouve les lignes principales, souvent même les détails, dans bien d'autres contrées de la France et de l'Europe, parfois aussi dans les pays extra-européens qui ne sont pas chré-

Digitized by Google

tiens. Ces légendes appartiennent à un fonds qui semble commun aux hommes de tout pays à un certain degré de culture ; si les détails en paraissent variés, les idées maîtresses le sont beaucoup moins : dans nombre de cas l'analyse d'une légende polynésienne et de celle d'un peuple de l'Europe avancé en évolution donnerait, quant au fond, un résultat presque identique.

Une série beaucoup plus locale dans le sens réel du mot, est celle dont les héros sont pris parmi les humbles du calendrier ecclésiastique, ceux que l'Église romaine juge à peine dignes d'une simple mention. Quelques-uns même, et non les moins curieux, ne sont pas nommés dans les *Vies des saints de Bretagne*, pourtant si profondément légendaire ; le clergé du diocèse où se trouve la petite chapelle placée sous leur vocable, la croix qui leur est dédiée, ou la fontaine qui porte leur nom, ne leur rend aucun culte, et ignore parfois jusqu'à leur existence.

Ces *sancti minores* ont pourtant leur petite légende dorée, plus intéressante parfois au point de vue des traditions que celle de beaucoup de bienheureux célèbres. Sa notoriété est bornée au voisinage du petit monument qui porte ce nom obscur, et les traits semblent aller en s'effaçant de jour en jour, comme ces pierres tombales des églises, jadis sculptées en relief, dont le pied des passants ronge peu à peu les ornements et les inscriptions. Celles qu'on peut encore retrouver aujourd'hui — j'allais dire déchiffrer — sont généralement courtes ; au lieu d'une vie entière, ce n'est plus qu'un épisode, une sorte d'abrégé d'une tradition jadis mieux connue et plus développée.

Si mutilées qu'elles soient, quelques-unes de ces légendes ont conservé des détails qui méritent d'être notés. Elles semblent avoir puisé à ce fonds de merveilleux antérieur au christianisme que les hagiographes du moyen-âge ont mêlé à des éléments de provenances différentes. Parfois le saint paraît avoir emprunté une grande partie des épisodes de sa vie à d'anciennes et obscures divinités locales, de même qu'aux yeux

Digitized by Google

du peuple il a gardé les vertus de protection, de bonheur ou de guérison, que les petits dieux inconnus auxquels il a succédé possédaient il y a deux mille ans : les ancêtres de ceux qui invoquent aujourd'hui leurs successeurs christianisés leur adressaient vraisemblablement des vœux analogues.

Comme ces saints sont souvent inconnus à quelques kilomètres seulement du lieu qui leur est consacré, leur légende n'est connue que d'un très petit nombre de personnes : elle est beaucoup plus difficile à recueillir que celles qui ont pour héros des personnages sacrés dont la notoriété s'étend à tout un diocèse ou à toute une province. Il faut beaucoup de patience et un peu de bonheur pour parvenir à trouver la personne — peut-être unique — qui conserve encore leur tradition. Il m'a été relativement plus facile de me procurer près d'un millier de contes que les quelques douzaines de courtes légendes relatives à ces petits saints que j'ai pu jusqu'à présent réunir. Ces anciennes histoires, qui peut-être sont sur le point d'être ensevelies dans l'oubli, présentent pourtant un intérêt considérable. Si on les recueillait, en ayant bien soin de noter si la chapelle, la croix ou la fontaine auxquelles on les rattache se trouve dans le voisinage d'une source vénérée ou de débris d'anciens monuments, on pourrait bien souvent conclure, avec de grandes apparences de probabilité, qu'elles sont les débris de la légende d'un dieu local : le christianisme a pu remplacer son nom, et succéder à son pouvoir, mais à la condition de prendre ses traits populaires. Il se pourrait que parfois le nom même du saint ne fût que la reproduction, plus ou moins altérée, de celui de la divinité qu'il a remplacé. On trouve en Bretagne même, des exemples de cette substitution : le plus caractéristique est celui que j'ai rapporté, d'après Guillotin de Corson, au tome I^er^, p. 333 des *Traditions de la Haute-Bretagne* : un temple, dédié d'abord à Vénus, est dénommé au IX^e^ siècle, *Ecclesia sancti Veneris*, et plus tard prend le nom de saint Vénier, plus réellement fils de Vénus que le pieux Enée ; une fontaine voisine est aussi consacrée à ce saint. Il ne serait pas sans doute difficile de retrouver dans les anciens tex-

Digitized by Google

tes des exemples de substitutions analogues ; parfois peut-être des inscriptions votives au nom de l'ancien dieu, trouvées aux environs du lieu consacré au saint qui l'a remplacé, montreraient que le nom de celui-ci en est simplement une altération, due au passage d'une langue dans une autre.

Si, dans la légende chrétienne, on rencontrait des attributions singulières ou des faits merveilleux d'une nature particulière, on pourrait en conclure, sans être trop accusé d'hypothèse, que ces traits furent à l'origine ceux d'une divinité ancienne, protectrice des lieux où s'exerce le culte actuel du saint.

Parmi les légendes qu'on trouvera ci-après, un petit nombre peuvent être rattachées à ce cycle particulier où les anciens dieux persistent par survivance. On peut toutefois penser que certains traits, les empreintes des pieds de Saint-Cast, par exemple, remontent vraisemblablement à une époque préchrétienne. On sait par Hérodote que des héros avaient, il y a plus de trois mille ans, l'habitude de laisser sur leur passage des empreintes gigantesques, et Lucien se moque assez irrévérencieusement dans son *Histoire véritable*, de celles de Bacchus ou d'Hercule.

A l'origine plusieurs récits merveilleux ont probablement été des exemples destinés à graver dans l'esprit des populations des défenses analogues au tabou polynésien ; en Bretagne, même de nos jours, il ne se passe guère d'année où l'on n'entende parler de faits surnaturels arrivés à des gens qui n'avaient point observé le tabou dominical ; j'ai vu, il y a une dizaine d'années, une charrette chargée de paille un dimanche, qui resta plusieurs jours dans un champ ; nombre de chevaux avaient, sans résultat paraît-il, essayé de l'arracher au sol où elle semblait fixée. D'autres contes forment une sorte de morale en action à la portée des races primitives ; à tout prendre ils valent bien les histoires édifiantes qui leur ont succédé.

Presque dès le début de mes recherches sur les traditions j'avais été frappé du caractère presque moralisateur de certains contes ; il y en a en effet, en Haute-Bretagne un grand nombre où le respect de la vieillesse, la protection du faible et la

Digitized by Google

douceur envers les animaux sont récompensés par des divinités, fées ou saints, voyageant sur terre ; beaucoup pourraient être intitulés : « Un bienfait n'est jamais perdu. » J'ai été très heureux de voir tout dernièrement cette opinion soutenue et lumineusement exposée par un des maîtres du Folk-Lore anglais, M. A. Lang, dans son beau livre *Custom and Myth.* Les quatre paraboles qui suivent les légendes de saints, se rattachent à cette espèce d'enseignement moral, et présentent, sous une forme ingénieuse, des préceptes pratiques, religieux ou moraux.

I. PETITES LÉGENDES DORÉES.

§ 1. Les Saints du Littoral.

Presque toutes les communes de la côte de la Manche comprise entre la baie de Cancale et l'embouchure du Frémur, au fond de la baie de la Fresnaye, portent des noms de saints ; ceux-ci sont, pour la plupart, venus de la Bretagne insulaire ou de l'Irlande. Saint-Coulomb, Saint-Malo, Saint-Enogat, Saint-Lunaire, Saint-Briac, Lancieux, (Saint-Cieux), Saint-Jacut, Saint-Cast doivent à ces saints d'outremer l'origine ou la dédicace de leurs églises.

La légende locale a gardé les grandes lignes de cette colonisation sacrée, sans toutefois avoir la précision des légendaires de profession. Quelques-uns des traits qui figurent dans les *Vies des saints de Bretagne* sont encore populaires ; il y en a d'autres que le peuple a empruntés à des divinités locales antérieures ou à des traits de la vie de ces saints personnages que les hagiographes n'ont point connus.

Digitized by Google

I

SAINTE BLANCHE

Première version

Il était une fois un petit garçon dont la mère mourut ; son père, qui était capitaine de navire, resta avec lui et cessa de naviguer pour l'élever de son mieux. Mais quand ses économies eurent été mangées, il recommença à naviguer, après avoir mis son fils au collège. Celui-ci, qui apprenait tout ce qu'il voulait, entra à l'école navale, et, en se battant contre les Anglais, il devint capitaine de vaisseau.

Cependant les Anglais débarquèrent en France ; partout où ils passaient, ils dévastaient tout, brûlaient les églises et les châteaux, et quand ils ne pouvaient plus boire de cidre, ils défonçaient les tonneaux, et s'amusaient à voir le cidre courir dans les ruisseaux.

Il y avait dans ce temps-là, au village de l'Isle en Saint-Cast, une jeune fille, nommée Blanche, qui était un modèle de sainteté. Plusieurs fois, ce pays avait été envahi par les Anglais qui prenaient aux pauvres pêcheurs leurs bateaux et leurs filets. Un jour qu'ils étaient débarqués à l'Isle, ils surprirent Blanche qui disait ses prières du soir dans une vieille chapelle. Ses voisins en eurent beaucoup de chagrin, car elle était aimée de tout le monde ; mais elle leur dit de ne pas pleurer, parce que dans huit jours elle serait de retour à Saint-Cast.

L'escadre anglaise arriva dans le port de Londres, et tous les Bretons qui avaient été enlevés furent désignés pour être *guillotinés*. L'exécution devait avoir lieu devant le Palais du roi, et on embarqua les condamnés dans des chaloupes pour les y conduire. Blanche, qui était avec les autres, s'écria tout d'un coup, en sautant à la mer :

— Je ne suis plus en votre pouvoir, Dieu m'appelle, et je retourne en Bretagne.

Un des Anglais essaya de la retenir, et il lui coupa même deux doigts de la main gauche, mais Blanche se dégagea, et elle se mit à marcher sur l'eau, où sa trace reste marquée par un ruban de mer plus blanc que l'eau voisine. Quelques heures après elle était de retour dans son pays.

Digitized by Google

Les habitants furent bien étonnés de la voir revenir sur l'eau, et tous les journaux du temps (*sic*) racontèrent comment Blanche s'était sauvée des mains des Anglais. Le capitaine de vaisseau, qui était aussi de ce pays, vint pour la voir, et s'apercevant que c'était une sainte, il lui demanda comment faire pour battre les Anglais ; car il devait prochainement prendre le commandement d'une expédition contre eux. Blanche lui donna des conseils, et lui assura que dans quinze jours il reviendrait vainqueur.

Le capitaine suivit les conseils de la jeune fille, et quand il revint après avoir battu les Anglais, il tomba amoureux d'elle, et Blanche consentit à l'épouser. Elle suivait son mari partout, même à la guerre. Un jour leur navire fut entouré d'ennemis; le capitaine fut tué à son poste, et le découragement se mit parmi l'équipage. Mais Blanche sauta à la mer, et, marchant sur les eaux, elle se dirigea vers les Anglais. Ceux-ci eurent tant de peur qu'ils s'enfuirent. Blanche revint à bord, et ramena le vaisseau en France.

Elle pleura beaucoup son mari, et avec les sept enfants qu'elle avait eus de son mariage elle se retira dans son village, où elle continua la vie d'une sainte. Quand elle mourut, on l'enterra dans la chapelle où elle avait coutume de prier, et depuis les gens du pays l'invoquent sous le nom de sainte Blanche.

Ses enfants furent tous les sept des évêques et des saints, et s'ils ne sont pas morts, ils vivent encore.

(Conté en 1884, par François Marquer, de Saint-Cast).

Dans cette légende, où l'on trouve un singulier amalgame d'anachronismes et d'emprunts à l'histoire populaire des guerres avec les Anglais, sainte Blanche est un personnage en chair et en os, une sorte de Jeanne d'Arc maritime : dans la légende suivante, ce n'est plus la sainte elle-même, c'est sa statue qui est funeste aux Anglais et opère des miracles.

Deuxième version.

Au temps jadis, lorsque les Anglais enlevaient les pêcheurs avec leurs bateaux, et qu'ils volaient les saints dans les églises, la statue de sainte Blanche, qui se trouvait à sa chapelle de l'Isle en Saint-Cast, fut mise sur un navire pour être transportée en Angleterre.

Pendant la traversée, les Anglais lui firent mille affronts, et même ils lui coupèrent deux doigts, au moment où le navire entrait dans

Digitized by Google

le port de Londres. Mais la sainte sauta par dessus le bord, et elle se mit à marcher sur l'eau comme une personne vivante. A cette vue, les Anglais furent saisis d'épouvante, et ils firent feu sur la statue ; mais au même instant le tonnerre tomba sur le vaisseau qui fut mis en pièces, et les hommes qui le montaient furent brûlés ou noyés. C'est alors que les Anglais crurent que sainte Blanche était vraiment puissante, et qu'il ne faisait pas bon se moquer d'elle.

Cependant la statue continua sa route pour retourner à sa chapelle, et partout où ses pieds ont touché la mer, les traces sont restées sur l'eau, qui est plus claire que partout ailleurs ; c'est ce qu'on appelle encore aujourd'hui le Chemin de sainte Blanche.

Quand les habitants de Saint-Cast apprirent que leur sainte avait échappé aux Anglais, ils coururent à la chapelle, et furent bien heureux de la retrouver à la place même où elle était avant d'avoir été enlevée.

Mais les Anglais étaient furieux contre elle, parce qu'elle avait fait tomber le tonnerre sur leurs compagnons, et ils revinrent à Saint-Cast pour enlever de nouveau sainte Blanche et la brûler. Alors la statue qui connaissait leurs projets, se cacha dans une cheminée, et ils ne purent la trouver. Quand les Anglais furent partis, elle sortit de sa cachette et alla se remettre à sa place ; mais la fumée l'avait noircie, et les gens de l'Isle qui croyaient que leur sainte revenait encore d'Angletere disaient : « Ce n'est plus sainte Blanche, mais sainte Noire ».

(Conté en 1883 par François Marquer).

D'après une autre version, dès que la sainte eut mis le pied en Angleterre, elle disparut si subitement qu'on ne sut ce qu'elle était devenue. Elle traversa pourtant la mer, et de Saint-Cast on la vit marcher sur l'eau. Quand elle aborda, elle n'avait point les pieds mouillés, et elle alla d'elle-même se replacer dans sa niche qui était dans une vieille maison. Celle-ci s'écroula, mais la statue n'eut d'autre mal qu'une égratignure au doigt. Depuis le lieu de la côte anglaise où elle partit jusqu'à Saint-Cast, il y a sur la mer une trace blanche qu'on appelle le chemin de Sainte-Blanche.

II

SAINT CIEUX ET SES FRÈRES

Il y avait une fois huit frères qui vinrent d'Angleterre en Bretagne pour y prêcher la religion chrétienne ; c'étaient saint Cast,

Digitized by Google

saint Jacut, saint Cieux, saint Briac, saint Lunaire, saint Enogat, saint Malo et saint Servan.

Saint Cieux débarqua à l'endroit qu'on appelle le Port Saint Cieux.

Il bâtit l'église de Lancieux, qui était jadis sur une butte, auprès du moulin de la Touche, sur la route de Ploubalay Quelque temps après la mort de saint Cieux, on transporta son corps dans l'église qu'il avait bâtie. Mais le lendemain on le trouva sur le bord de la falaise. On le reporta plusieurs fois dans l'église, mais comme il revenait toujours au bord de la mer, on comprit qu'il voulait que l'église fût à l'endroit où on la voit aujourd'hui.

Lorsqu'on eut mis son corps dans l'église neuve, il resta tranquille dans sa tombe.

Pendant la Révolution, toutes les statues des saints qui ornaient l'église furent brûlées, mais on eut beau mettre dans le feu la statue de saint Cieux, qui est au-dessus de l'autel, on ne put parvenir à la brûler.

(Ce récit et les deux suivants, ont été recueillies en 1884 à Lancieux par Mlle Marthe Gesnys, ma nièce, âgée de 13 ans).

L'épisode du saint qui ne veut rester que dans le lieu qu'il a choisi est fréquent dans les légendes chrétiennes de tous les pays.

III

SAINT CIEUX

On trouva saint Cieux dans un rocher, où l'on montre encore son berceau, et l'empreinte de son premier pas. Il était en effet tout petit alors et personne ne savait d'où il venait.

Quand il fut d'âge à gagner sa vie, il devint pêcheur, et en même temps, il se mit à prêcher la religion chrétienne.

Il fut tué dans la falaise vis-à-vis la pointe Saint-Martin. On nomme ainsi un rocher qui s'avance dans la mer.

A l'endroit où tomba saint Cieux, il y avait une grande tache de sang, et l'on y montre encore une trainée rouge. On dit dans le pays que c'est le sang de saint Cieux.

Au temps jadis on y planta une croix ; mais comme la mer rongeait la falaise, on porta la croix plus haut, à l'endroit où elle est actuellement.

Digitized by Google

Les empreintes sur les rochers figurent souvent dans les légendes du littoral ; elles sont le plus habituellement attribués à Gargantua (cf. Sébillot, *Gargantua dans les Traditions populaires*, ch. I) ; on trouvera plus loin celle du pied de saint Cast ; près de Dinan on montre celle de saint Vallay.

IV

SAINT LUNAIRE

Au temps jadis, saint Lunaire vint d'Angleterre sur les côtes de Bretagne, pour y prêcher la religion chrétienne. Il apportait avec lui une pierre sacrée pour la placer sur l'autel qu'il voulait ériger. Mais il la perdit, et comme il ne pouvait la retrouver, il était chagrin et se tourmentait beaucoup.

Alors il se mit à prier Dieu, et une colombe la lui rapporta. C'est alors qu'il commença à construire une église.

En souvenir de ce miracle, sa pierre tombale, qu'on voyait dans l'église de Saint-Lunaire, représente une colombe qui apporte dans son bec la pierre sacrée.

On a maintes fois essayé de soulever cette pierre ; mais elle paraissait si lourde que chaque fois on y renonçait.

V

LE PIED DE SAINT CAST.

Un jour saint Cast se promenait sur les rochers de l'Isle en compagnie d'un cordonnier son ami. Comme il sautait d'une pierre sur l'autre, ses souliers, qui s'étaient usés à l'eau de mer, se déchirèrent et il resta les pieds nus. Il dit à son cordonnier :

— Il faudra me faire une paire de souliers, prends-moi mesure avant de me quitter.

Alors saint Cast posa le pied sur un rocher de la falaise, et il dit au cordonnier de marquer, car il n'avait pas de mesure avec lui ; mais le cordonnier ne pouvait rien tracer sur le rocher. Saint Cast frappa du pied sur la pierre qui s'enfonça comme de la vase mouillée, et il dit:

Digitized by Google

— Maintenant, tu peux mesurer à ton aise la longueur et la largeur de mon pied ; car tant que le monde sera monde, sa marque restera ici.

(Conté en 1883 par François Marquer).

En haut du sentier qui monte de la grève au village de l'Isle, on montre sur le rocher une empreinte longue de cinquante centimètres environ, que l'on appelle le Pied de Saint Cast. Saint Cast est le même que saint Cado (*Catuodus* en latin, venant probablement du celtique *Catwod*). Dans le Morbihan, on montre une autre empreinte de ce saint, connue sous le nom de glissade de saint Cado.

VI

LA CHAPELLE DE SAINTE-BRIGITTE.

Du temps des fées on voyait tous les ans, à l'époque de l'assemblée de Sainte-Brigitte, arriver une cane suivie de douze canetons, qui se rendait à la chapelle.

Elle y vint plusieurs années de suite, toujours accompagnée de ses canetons ; mais un jour un méchant garçon tua un de ses canetons d'un coup de pierre, et depuis ce temps la cane ne reparut plus. Celui qui avait commis ce meurtre en fut puni, car depuis, lui et les siens, n'éprouvèrent que des malheurs.

Un jour deux jeunes filles étaient venues en pélerinage à Sainte-Brigitte. L'une d'elle s'écria en voyant la statue :

— Oh ! la vilaine sainte ! pour tout l'argent du monde, je ne voudrais pas l'embrasser !

A peine eut-elle achevé ces paroles que, par la puissance de la Sainte, sa tête fut changée de côté.

(Conté en 1885, par J. M. Comault).

La première partie de ce récit semble un fragment assez altéré de la légende de la Cane de Montfort, jadis très populaire en Bretagne, et qui est le sujet de plusieurs chansons. Cf. mes *Traditions et Superstitions* p. II, p. 157 et Decombe, *Chansons populaires de l'Ille-et-Vilaine* p. 127.

Digitized by Google

VII

SAINT CLÉMENT.

Un jour saint Clément, portant son ancre au cou, voulut traverser la grève entre Saint-Servan et Saint-Malo ; mais la grande marée le surprit, et comme le poids de son ancre l'empêchait de se sauver, il se noya.

Un an après, la mer se retira plus que d'habitude, et une femme qui pêchait au bas de l'eau vit le corps de saint Clément étendu auprès d'un rocher, et aussi frais que s'il venait de se noyer. Elle reconnut qu'il était saint, et posant son enfant, qu'elle avait amené avec elle, elle s'agenouilla auprès du cadavre et pria jusqu'à ce que la mer vînt mouiller ses pieds. Elle n'eut que le temps de s'enfuir en toute hâte, oubliant son enfant près du corps du saint.

L'année suivante la mer se retira encore, et la femme vint au bas de l'eau, à l'endroit où elle avait vu le corps de saint Clément. Lorsqu'elle y arriva, son fils dormait à la place où elle l'avait laissé un an auparavant ; bientôt il se réveilla, se frotta les yeux et se mit à appeler sa mère.

On assure aussi que lorsque saint Clément fut noyé il surgit une chapelle auprès de son corps. Les matelots l'appellent souvent et lui disent :

Bienheureux saint Clément
Donnez-nous du vent.

Ce récit, qui est populaire aux environs de Saint-Malo, diffère par les détails seulement de la Vie de saint Clément qu'on peut lire dans la *Légende dorée* (éd. Brunet, t, II, p. 205-6). Dans la version de Voragine, le saint, au lieu de se noyer par accident, est jeté à la mer par un persécuteur. Le miracle de la mer qui se retire a disparu du récit populaire, qui l'a remplacé par le phénomène beaucoup plus naturel des marées d'équinoxe ; l'épisode de l'enfant est, aux détails près, semblable à celui de la légende du littoral, qui pourrait bien avoir été empruntée à la vie de saint Clément, qui est très populaire comme on le sait, parmi les gens de mer. Peut-être aussi a-t-il circulé un livret de colportage où la vie du saint, extraite de la *Légende dorée*, aura surtout reproduit les épisodes de la Vie de saint Clément qui sont en relation avec la mer.

Digitized by Google

§ 2. — **Saints populaires aux environs de Moncontour.**

Les saints qui sont les héros des petites légendes qui suivent, sauf celle n° VI, ont tous leurs chapelles aux environs de Moncontour et de Collinée (Côtes-du-Nord). Presque toutes sont placées sur le haut de collines, à peu de distance d'une source miraculeuse ; elles ont vraisemblablement remplacé des oratoires plus anciens, consacrés jadis à des divinités indigènes; si l'on excepte l'épisode des roues empreintes sur le rocher, ces légendes ne semblent avoir rien emprunté à celles des dieux locaux auxquels les saints chrétiens auraient succédé.

I

SAINT ROCH

Un jour saint Roch se promenait dans la forêt de Bosquen ; un homme de la Ville Heu [1] le rencontra qui avait son petit chien auprès de lui. Il avait l'air si malheureux que le bonhomme l'invita à venir chez lui.

Le saint accepta, et il se plut tant dans ce pays, qu'il voulut se faire bâtir une petite maison. Mais les maçons n'avaient point d'eau, ce qui les incommodait beaucoup, car ils étaient obligés pour faire du mortier d'aller en chercher à plus d'une demi-lieue. Saint-Roch eut pitié d'eux et fit jaillir une source auprès de leur chantier. Elle tarit quand les travaux furent terminés, et il dit aux maçons qui il était.

Depuis ce temps, saint Roch a été fêté tous les ans dans la chapelle qui porte son nom. Il a la vertu de guérir de la dyssenterie. Lorsque dernièrement une épidémie se déclara à Langourla, beaucoup de gens allèrent se recommander à saint Roch.

(Conté en 1884, par J.-M. Comault, du Gouray).

[1]) Village du Gouray, peu distant de la colline où se trouve la chapelle de saint Roch.

Digitized by Google

II

SAINT MAUDEZ, SAINT ANDRÉ et SAINT FIACRE.

Quand saint Maudez, saint Andró et saint Fiacre eurent fini de bâtir leur chapelle, ils résolurent de faire un grand dîner ;ils envoyèrent une femme des environs leur chercher de la viande, puis ils lui dirent de préparer le repas.

Pendant qu'il cuisait, les trois saints allèrent faire un tour de promenade, chacun de son côté, en attendant le moment de se mettre à table.

Les ouvriers qui venaient de finir leur ouvrage, aperçurent de beaux plats de viande dans la maison, et, profitant de ce que la cuisinière s'était un peu éloignée, ils convinrent entre eux de les prendre et de les manger. Ils les dévorèrent en peu de temps.

Quand les saints revinrent de leur promenade, ils furent bien surpris de ne rien trouver pour dîner ; ils s'accusèrent les uns les autres d'avoir mangé la viande, et il s'éleva même une dispute entre eux à ce sujet.

Saint Maudez et saint André sortirent de la chapelle pour aller se promener encore, et saint Fiacre y resta seul et s'endormit profondément dans un coin. Les ouvriers qui venaient pour ramasser leurs outils, ayant aperçu le saint qui ronflait comme un bienheureux qu'il était, lui *embeurrèrent* la bouche avec du jus de viande et des petits morceaux, puis ils s'en allèrent sans faire de bruit.

Quand les deux saints furent de retour, et qu'ils virent saint Fiacre, ils l'accusèrent de nouveau d'avoir mangé toute la viande pendant que la cuisinière avait le dos tourné, et ils l'accablèrent de reproches.

Saint Fiacre, qui n'aimait pas le bruit, s'avoua coupable pour avoir la paix, et les autres saints le laissèrent tranquille.

(Conté en 1883 par François Ramet, du Gouray, âgé de 50 ans).

Cette légende, assez irrespectueuse, a emprunté un des traits de la fin à un épisode, très populaire en Bretagne et ailleurs, des tours joués au loup par le renard. Celui-ci, ayant mangé les provisions qui appartenaient à tous deux, on convient que le coupable sera celui qui aura autour de la bouche des traces du larcin ; le loup s'endort et le renard lui embeurre aussi la bouche pendant son sommeil.

Digitized by Google

III

POURQUOI ON OFFRE DU CHANVRE A SAINT ANDRÉ.

Lorsque saint André eut terminé sa chapelle, il vit qu'il ne lui manquait rien, si ce n'est une corde pour mettre à sa cloche. Il en demanda une à une bonne femme, mais celle-ci la lui refusa.

Alors, il se mit en prière et appela Dieu à son aide. Sa prière fut exaucée, car en arrivant à la porte de la chapelle, il y trouva assez de chanvre pour faire une belle corde.

C'est depuis ce temps qu'on offre du chanvre à saint André, afin que par ses prières le chanvre devienne beau.

(Conté en 1883 par François Ramet, du Gouray, âgé de 50 ans.)

IV

POURQUOI ON OFFRE DES CLOUS A SAINT MAUDEZ.

Quand saint Maudez voulut attacher les ardoises sur la couverture de sa chapelle, il n'avait pas de clous, et il se désolait, parce qu'il ne savait comment s'en procurer.

Un homme du pays, ayant appris que le pauvre saint Maudez n'avait pas de clous, lui en porta tout ce qui lui en fallait. Or, cet homme avait des *clous* (furoncles) dans une fesse, qui le faisaient beaucoup souffrir et l'empêchaient de travailler, Saint Maudez pour le récompenser du service qu'il lui avait rendu, lui guérit aussitôt ses clous.

C'est depuis ce temps qu'on s'adresse à saint Maudez quand on a des clous aux membres, et qu'on lui offre des clous de fer, en mémoire du miracle qu'il fit en guérissant le bonhomme.

(Conté en 1883 par François Ramet, du Gouray, âgé de 50 ans).

Digitized by Google

V

LE COCHON DE SAINT ANTOINE

Un jour que saint Antoine se promenait dans le pays breton avec un autre saint, il fit rencontre d'un cochon, en vous respectant. Comme il n'avait point de domestique, il lui prit envie d'en avoir un, et il dit à son compagnon :

— Il faut que je transforme ce cochon en Breton ; ce sera lui qui sera mon domestique.

Il prit le cochon par les jambes de devant et le fit se planter sur ses jambes de derrière, puis il récita une prière, et aussitôt le cochon devint semblable aux Bretons qui viennent en pèlerinage à saint Mathurin de Moncontour.

C'est depuis ce temps qu'on appelle saint Antoine le patron des cochons, et c'est aussi depuis cette époque qu'on dit en sobriquet en parlant des Bretons :

Bretons
Cochons.

(Conté en 1883, par J.-M. Comault).

VI

SAINT JEAN, SAINT ANTOINE ET LES COCHONS.

Au temps jadis, les habitants de Saint-Cast avaient coutume de vouer leurs cochons à saint Jean, lui promettant un morceau d'échine, si leur bête n'avait pas d'accident.

Mais il arriva qu'une année, presque tous les cochons qui avaient été ainsi voués furent enlevés par une épidémie, et les Câtins se dirent :

— Saint Jean a laissé crever nos cochons ; il paraît qu'il n'a plus de pouvoir ou qu'il est tombé en enfance, ce qui ne serait pas étonnant, car il est bien vieux. Nous vouerons les premiers que nous achèterons au bienheureux saint Antoine ; il ne les oubliera pas, car on dit qu'il a toujours avec lui son petit cochon.

Digitized by Google

Qui fut dit fut fait : ils achetèrent d'autres cochons, et promirent, s'il ne leur arrivait pas d'accident, de porter à saint Antoine un pied et une oreille. Les cochons profitèrent cette année là, et ils venaient comme la pâte dans la met (huche). Aussi les Câtins étaient joyeux, et ils portèrent des pieds et des oreilles au bienheureux saint Antoine qui se trouve à la chapelle de saint Sébastien en Pléhérel.

Cependant saint Jean était bien navré ; car il ne recevait plus un seul morceau d'échine ; il se *coléra* bien fort, et il envoya une maladie sur les cochons qui les fit presque tous crever. Quand les gens virent que le saint était fâché, ils lui promirent de nouveau des échines, et maintenant il en a plus que saint Antoine n'a de pieds et d'oreilles.

(Conté en 1883 par François Marquer, qui tient ce comte de Cotti, de Saint-Jacut, boulanger).

VII

SAINT MATHURIN, SAINT EUTROPE ET SAINT AMATEUR.

Saint Mathurin, saint Eutrope et saint Amateur étaient frères, et depuis longtemps ils voyageaient ensemble sans avoir jamais eu envie de se séparer. Mais ils arrivèrent à Bréhand-Moncontour vers minuit ; ils virent des *linceux* (draps de lit) étendus dans une prairie ; saint Amateur, qui ne savait ce que c'était, eut tellement peur qu'il s'enfuit et alla jusqu'à Lamballe sans s'arrêter, et sans oser regarder derrière lui. Saint Eutrope s'évanouit, et il resta à Bréhand où il fit sa résidence, et saint Mathurin retourna tranquillement à Moncontour où il s'établit, et où il est toujours resté depuis.

(Recueilli aux environs de Moncontour).

Ces trois saints ont en effet des chapelles ou des églises dans ces communes. Saint Mathurin de Moncontour est l'un des saints populaires des deux Bretagnes ; saint Eutrope est moins connu ; quant à saint Amateur, c'est un saint qui n'est honoré à Lamballe que depuis la fin du siècle dernier, époque à laquelle ses reliques furent envoyées de Rome. Saint Eutrope guérit de l'*enfle* (enflure) ceux qui frottent la partie malade avec une motte de terre prise au-dessous de sa statue.

Digitized by Google

VIII

SAINT LIN.

Lorsque saint Lin vint en Bretagne, il était monté sur une charrette attelée de quatre bœufs qui portait aussi son mobilier. Il n'avait pas dit au conducteur où il voulait s'arrêter; mais quand on arriva à l'endroit où est bâtie la chapelle de saint Lin, les bœufs refusèrent d'avancer; le conducteur eut beau les piquer et les frapper, ils ne bougèrent pas de place, et les bœufs de limon opposèrent une telle résistance, que maintenant on montre encore sur le rocher l'empreinte de leurs pieds.

(Recueilli en 1884, aux environs de Moncontour).

IX

SAINT YVES ET LES PAUVRES.

Lorsque saint Yves était encore tout jeune, il dit à son père et à sa mère de préparer un bon dîner, parce qu'il allait leur amener quelques personnes. Ses parents firent de leur mieux, et servirent un bon repas, s'attendant à recevoir des gens de distinction. A midi, ils virent leur fils arriver avec une foule de mendiants, déguenillés, éclopés et pouilleux, qu'il avait ramassés sur les grandes routes.

Il se mit à table avec eux, et c'est depuis ce repas qu'on l'appelle le patron des pauvres.

X

SAINT YVES EN PARADIS.

Lorsque saint Yves de Vérité fut mort, il rencontra sur la route du paradis un grand nombre de bonnes sœurs qui s'y rendaient aussi; c'était le soir, et, comme il avait sa robe d'avocat, on le prit pour une fille. Saint Pierre lui ouvrit la porte, et il entra avec les autres au

Digitized by Google

séjour des bienheureux. Mais le lendemain, quand il fit jour, saint Pierre s'aperçut, en faisant sa ronde, que parmi les bonnes sœurs s'était glissé un homme, et qui plus est, un avocat. Il voulut le chasser du paradis, en disant qu'il n'y avait point de banc réservé pour les gens de cette profession.

Saint Yves de Vérité ne se laissa pas expulser ; il déclara qu'on ne pouvait, sans sommation préalable faite par huissier, renvoyer de chez le bon Dieu quelqu'un qui y était entré. Saint Pierre parcourut tout le paradis pour trouver un huissier ; mais il eut beau chercher partout et feuilleter ses registres, jamais aucune personne de cette profession n'avait approché du paradis, et il dut laisser saint Yves de Vérité à la place qu'il avait choisie.

(Recueilli à Saint-Cast, par J. M. Comault).

Dans les légendes ordinaires de saint Yves(cf. *Saint Yves en paradis*, Fouquet *Légendes du Morbihan*, p. 102 et Paul Sébillot. Contes des provinces de France, p. 221). Saint Yves n'entre point par supercherie, au milieu d'un groupe de bonnes sœurs, quoiqu'en réalité ce soit une bonne sœur qui persuade à saint Pierre de lui ouvrir en qualité de prêtre mais non d'avocat. D'autres personnages pénètrent par adresse dans le séjour des bienheureux, mais c'est habituellement sous la robe d'un saint en entrant en même temps que lui, épisode que j'ai entendu plusieurs fois en Bretagne,et qu'on retrouve dans un amusant, mais irrévérencieux livret populaire, qui paraît dater du siècle dernier et a été souvent réimprimé sous le titre de l'*Entrée de l'abbé Chanu en paradis* (cf. Ch. Nisard, *Histoire des livres populaires*, t. II, p. 83, sqq.).

II. PARABOLES CHRÉTIENNES

I

POURQUOI LES ABEILLES MEURENT QUAND ELLES ONT PIQUÉ.

Il paraît que les *avettes* n'existent que depuis la venue de Notre Seigneur Jésus-Christ sur terre. On raconte que lorsqu'elles furent sur le point de le quitter pour essaimer par le monde, l'une d'elles lui dit :

— Tout ce que je piquerai avec mon dard mourra.

Digitized by Google

— Non, répondit Notre Seigneur ; toute personne que vous piquerez s'en ressentira ; mais après l'avoir piquée, vous mourrez.

Voilà pourquoi les avettes meurent quand elles ont piqué un chrétien.

(Conté en 1883 par J.-M. Comault).

On trouve une légende analogue dans le recueil catalan de Maspons y Labros, intitulé le *Rondallayre*, p. 24.

II

POURQUOI LE CORBEAU EST NOIR.

Au commencement des temps, Dieu avait créé le corbeau blanc, et il resta longtemps de cette couleur. Mais un jour il arriva devant Dieu en tenant dans son bec un lambeau de chair humaine. Alors Dieu irrité lui dit :

— Va t'en, maudit corbeau ; je t'avais créé blanc ; quitte cette couleur de l'innocence ; désormais tu seras le plus noir des oiseaux

Aussitôt le corbeau devint noir comme la nuit, est c'est depuis ce temps qu'il est le symbole de la mort et de la tristesse.

(Conté en 1883 par Davy, tailleur au Gouray, âgé de 17 ans.)

III

POUQUOI LA PIE EST NOIRE ET BLANCHE.

Autrefois la pie était le plus beau des oiseaux par la richesse de son plumage ; mais c'était un oiseau orgueilleux et peu compatissant. Lorsque Notre Seigneur Jésus-Christ fut attaché sur la croix, les autres oiseaux eurent pitié de lui ; mais la pie se mit à se moquer et à insulter à son supplice. Alors Notre Seigneur lui dit :

— Tu étais le plus beau des oiseaux, mais puisque tu as le cœur dur et insultes les malheureux, tu quitteras tes brillantes couleurs pour des plumes noires et blanches, la couleur du deuil.

(Recueilli à Dinan en 1885).

Digitized by Google

IV

POURQUOI ON N'ENTAME PAS LE PAIN SANS FAIRE LE SIGNE DE LA CROIX.

Un jour que la bonne Vierge se promenait sur terre, elle eut faim, et elle entra pour demander un morceau de pain dans une chaumière qui était habitée par une pauvre femme restée veuve avec cinq enfants en bas âge.

La veuve répondit à la bonne Vierge :

— Je n'ai pas grand'chose pour faire la charité, et j'ai bien du mal, depuis que mon homme est mort, à nourrir mes petits enfants : voilà ce qui me reste de pain, ajouta-t-elle en montrant un chanteau à peine gros comme les deux poings ; mais il ne sera pas dit que j'aurai refusé la charité à quelqu'un : entamez la miche et prenez ce qu'il vous plaira.

La bonne Vierge fit un signe de croix sur la miche avec son couteau, puis elle coupa un morceau, et le beurra avec un reste de beurre que la veuve avait attiré en même temps que le pain. Quand elle eut mangé, elle sortit en promettant à la veuve que Dieu la récompenserait.

Depuis ce temps la veuve avait beau couper dans la miche de la bonne Vierge, le pain ne diminuait point, non plus que le beurre qui restait toujours frais. La miche dura autant que vécut la veuve, et quand elle mourut ses enfants étaient à l'aise.

C'est depuis ce temps, qu'à l'exemple de la bonne Vierge, on fait toujours sur le chanteau de pain un signe de croix avec le couteau, avant de l'entamer.

(Conté en 1883 par J. M. Comault).

V

IL VAUT MIEUX PERDRE UN BRIN DE BLÉ QU'UN BRIN DE FILASSE.

Un jour la bonne Vierge voyageait sur terre, et elle était montée

Digitized by Google

sur un cheval. Auprès d'un champ elle vit un brin de filasse, et elle descendit de sa monture pour le ramasser; un peu plus loin, elle vit à terre un brin de blé; mais elle continua sa route et ne le ramassa pas.

Un homme qui avait vu cela dit tout haut:

— Voilà qui est singulier, et cette femme est sans doute folle; elle est descendue de cheval pour serrer un méchant brin de chanvre, et elle ne s'est pas arrêtée quand elle a vu à ses pieds un beau brin de blé dans lequel il y avait plus de quarante grains.

— Mon ami, répondit la Sainte Vierge, un brin de filasse qu'on laisse traîner est perdu; mais le blé qui traîne profite toujours à quelqu'un; s'il ne sert pas à nourrir les chrétiens, les petits oiseaux du bon Dieu le ramassent et en font leur nourriture

(Conté en 1880 par Mathurin Rillet, du Gouray).

Digitized by Google

LE PRÉSENT DE L'HOMME LETTRÉ

POUR RÉFUTER LES PARTISANS DE LA CROIX

Par 'Abd-Allâh ibn 'Abd-Allâh, le Drogman

TRADUCTION FRANÇAISE INÉDITE

AVANT-PROPOS

Aucune dynastie n'a laissé dans l'Afrique septentrionale des traces aussi profondes que celle des Beni Hafs[1]. Tous, ou presque tous les grands monuments soit à Tunis, soit dans les autres villes de la Tunisie, la plupart des fondations pieuses, charitables ou scientifiques datent de leur règne. Aussi n'est-il pas étonnant que de nos jours les noms de plusieurs Sultans de cette dynastie soient encore populaires et dans la bouche de tous.

Ce fut sous le règne de deux des plus glorieux souverains hafsides que l'auteur de notre ouvrage arriva et vécut à Tunis. Né à Majorque, ayant fait ses études successivement en Espagne et en Italie, il a certainement dû de bonne heure faire la connaissance des Musulmans. Une grande partie de l'Espagne était encore entre les mains des Arabes. Les relations entre les souverains africains et les Etats chrétiens de l'Europe mé-

[1]) Les Beni Hafs sont d'orgine berbère. Grâce cependant à d'ingénieuses listes généalogiques, les auteurs arabes ont réussi à les rattacher à Omar ibn Al-Khattâb, le deuxième khalif et successeur d'Aboû-Bakr. Pour cette raison les sultans hafsides sont toujours appelés « Prince (Emir) des croyants. »

Le premier des descendants du schaikh Aboû-Hafs qui régnât fut Aboû-Mohammad abd al-Wahid (603 = 1206) le dernier Mohammad ibn Hassan (981 = 1573).

Digitized by Google

ridionale étaient des plus fréquentes : c'étaient des traités de commerce sans cesse violés et renouvelés, des envois d'ambassadeurs suivis plus d'une fois d'invasions et de pillage, des échanges de présents et bien plus souvent de prisonniers.

Quant à la personne de notre auteur, nous n'en savons que ce qu'il nous raconte lui-même. Malgré tous nos efforts, il ne nous a pas été possible jusqu'ici d'en apprendre davantage. Nous ignorons le nom qu'il portait avant sa conversion ; nous ignorons même l'année de sa mort. Nous savons seulement qu'il est enterré à Tunis. Sa tombe, qui se trouve au milieu du Souk des Selliers, est encore actuellement l'objet d'une grande vénération. Les renseignements des auteurs arabes sont également sans nous rien apprendre[1].

Mais bien plus que l'auteur, c'est l'ouvrage qui nous intéresse. Et ici nous avons tout lieu d'être satisfaits.

Les ouvrages de polémique et d'apologétique musulmanes ne font certes pas défaut[2]; mais les polémistes se font tous remarquer par leur ignorance presque complète du christianisme et de ses dogmes. Il n'en est pas ainsi pour notre auteur et c'est bien pour cette raison que son traité a fait époque dans le monde musulman et y est encore populaire. Dans sa réfutation des dogmes chrétiens, il fait preuve de connaissances théologiques et bibliques si étendues pour son époque, qu'à elles seules elles nous sont un garant de l'authenticité de son livre. Nous trouvons aussi une preuve de cette authenticité dans la partie biographique de l'ouvrage. L'auteur y raconte son enfance, sa jeunesse, ses études, ses ouvrages, sa conversion avec une simplicité qui porte tout le cachet de la vé-

[1]) Sous le règne de l'émîr Aboû'l-Abbâs arriva Abd-Allah le Drogman, qui avait été prêtre chrétien. Il embrassa l'islâm entre les mains de l'Emîr. Il a composé le *Présent de l'Homme lettré* pour réfuter les partisans de la Croix. Dans cet ouvrage il parle de l'Emîr et le loue (*Hist. d'Ibn Aboû-Dînâr*). — Devant l'émir Abou'l-'Abbâs, Abd-Allah le Drogman embrassa l'islâm. Il avait été prêtre et a composé le « *Présent...* dans lequel il loue l'Emîr (*Hist. d'Al-Mas'oudi*).

[2]) On en trouve une longue liste dans un travail de M. Steinschneider. *Zeitschr. f. Kunde des Morgenlandes*, b. VI.

Digitized by Google

rité. Quand on songe que ce document encore si peu connu en dehors du monde spécial des arabisants, date de la fin du XIV^e^ siècle, on comprend quel grand intérêt il présente pour tous ceux qui s'occupent d'histoire des religions.

Le style de notre auteur est franchement mauvais. Malgré ce qu'il dit lui-même de ses connaissances de la langue arabe (p. 8), nous n'hésitons pas à dire qu'il n'a pas réussi à bien apprendre cette langue. Il s'exprime mal, il se sent gêné dans la phrase arabe, chaque page presque nous révèle un auteur habitué à manier une autre langue que celle du Corân. Mais cette incorrection même constitue à nos yeux une nouvelle preuve de l'authenticité du livre.

Les manuscrits sont répandus partout et se trouvent dans toutes les bibliothèques. En général, ils sont peu corrects; les meilleurs sont ceux écrits en caractères maugrébins. L'ouvrage a été traduit déjà en turc[1]. Il en existe aussi une édition imprimée, moins correcte encore que la plupart des manuscrits. Nous en ignorons et la date et le lieu d'impression. A en juger d'après les types d'imprimerie et certaines notes marginales, dont nous parlerons dans le corps de l'ouvrage, il y a lieu de supposer que cette impression s'est faite en Angleterre.

LE PRÉSENT DE L'HOMME LETTRÉ

Au nom du Dieu clément et miséricordieux.

Dieu m'ayant fait la grâce de me conduire vers la voie droite et de me faire entrer dans la vraie religion qu'il a envoyée à son bien-aimé et son élu Mohammad, j'en ai examiné les preuves décisives et les démonstrations claires, évidentes pour quiconque a le moindre discernement, et cachées seulement pour ceux qui ne voient pas les œufs de l'autruche.

Dans l'exposition de ces preuves et de ces démonstrations, nos docteurs musulmans ont fait tout ce qu'il était possible de faire. Mais

[1]) Nous n'avons pas eu l'occasion de voir cette traduction.

Digitized by Google

dans presque toutes leurs discussions avec les chrétiens et les juifs ils ont suivi la méthode du raisonnement[1]. Il n'est guère que Al-Hâfith Mohammad ibn Hazm[2] qui se soit servi pour les réfuter d'arguments à la fois intellectuels et historiques, mais dans quelques rares questions seulement.

Ces considérations m'ont inspiré le vif désir de traiter mon sujet selon la voie historique et d'en contrôler la justesse par des arguments métaphysiques, réunissant ainsi la critique historique au raisonnement et mettant d'accord les preuves intellectuelles et celles tirées de l'observation.

J'exposerai dans ce livre leurs erreurs[3], à savoir : ce qu'ils ont établi au sujet de la Trinité et les conséquences qui en découlent. Outre cela je parlerai de leurs Evangiles et de ceux qui les ont composés, de leurs dogmes et de ceux qui les ont faits, de la perversité de leur métaphysique, de leur infidélité à l'égard de la tradition historique, de leurs calomnies contre Jésus le Messie[4] (que le salut soit sur lui) et de leurs mensonges contre Dieu.

Je dirai aussi un mot de leurs prêtres, de leurs croyances, de leurs ruses, de la façon dont ils ont corrompu l'Evangile révélé à Jésus.

[1]) Dans leurs controverses, les polémistes musulmans emploient deux sortes d'arguments : les arguments intellectuels (Al-Ma'koul) et les arguments historiques, critiques ou traditionnels (Al-Mankoul).

[2]) Son vrai nom est Aboû-Mohammad 'Alî, mais il est plus connu sous le nom de Al-*H*âfit (docteur qui sait à fond le Coran et les *hadîts*, paroles traditionnelles du Prophète) ibn *H*azm Al-Tahirî, ibn A*h*mad, ibn Saîd, ibn Hazm. Originaire de la Perse, sa famille vint s'établir en Espagne. Notre ibn *H*azm, né à Cordoue, le mercredi 30 ramadân 384 (994), se rendit célèbre parmi ses contemporains par ses profondes connaissances du Coran et des traditions relatives à Mo*h*ammad (d'où son titre). D'abord Schaféite, il entra ensuite dans la secte des Tâhirites (d'où son surnom), c'est-à-dire des partisans du jurisconsulte persan Aboû Soleimân-Dawoûd ibn 'Alî. Ce savant, s'opposant aux interprétations allégoriques et souvent rationalistes des docteurs de Basra, voulut que l'on s'en tint au sens littéral ou externe (*t*âhir) de la révélation. M. Goldziher, professeur à Pesth, vient de consacrer à cette secte un ouvrage important sous le titre : *Die Tâhiriten, ihr Lehrystem und ihre Geschichte*. Leipzig, 1884. Ibn Hazm est l'auteur de plusieurs ouvrages de polémique, dont un des principaux porte le titre de : « *Exposition des changements* (de texte) *faits par les juifs et les chrétiens.* » Il fut le premier qui traitât ce sujet (Cf. *Ibn Khallikan*, édition de Slane, II, 267).

[3]) C'est-à-dire des chrétiens. Un Man. dit : la fausseté de leurs institutions et les fêlures de leurs cloches.

[4]) Je fais observer ici une fois pour toutes que les musulmans ne parlent jamais de Jésus qu'avec le plus grand respect.

Digitized by Google

Enfin nous dirons ce qui en est de leur sacrifice de la messe et de leur adoration des croix.

J'ai fait précéder cet exposé de quelques détails sur ma patrie et sur le lieu où j'ai été élevé, ensuite j'ai raconté mon départ de cet endroit et ma conversion à l'islâm. Poursuivant mon récit, j'ai rendu hommage à la générosité, à mon égard, du prince des croyants, Aboul'-Abbâs Ahmad-al-Fâris [1]. J'ai dit aussi un mot des évènements qui eurent lieu sous son règne et sous celui de son fils, le prince des croyants, Abou'l-Fâris Abd-al-Azîz, dont j'ai mentionné la belle conduite. J'ai terminé mon livre par la réfutation de la religion chrétienne en établissant la supériorité de la religion musulmane. Après avoir ainsi arrangé cet ouvrage, je l'ai intitulé : *Cadeau du lettré pour réfuter les partisans de la croix*, et je l'ai divisé en trois chapitres pour en faciliter la lecture et pour éviter au lecteur toute fatigue d'esprit.

Le premier chapitre parlera de ma conversion à l'islâm, de ce qui m'a fait sortir du christianisme pour embrasser la doctrine hanéfite [2], des bienfaits que m'a accordés le prince des croyants Abou'l-Abbâs-Ahmad et de ce qui m'est arrivé sous son règne.

Le deuxième chapitre racontera ce qui m'est arrivé sous le règne du prince des croyants, Abou'l-Fâris-Abd-al-Azîz, dont je relaterai l'excellente conduite et les œuvres les plus remarquables à l'époque de la composition de ce livre, l'année 823 [3] de l'hégire.

Le troisième chapitre enfin, qui renferme le but principal de mon écrit, tendra à réfuter les chrétiens au sujet de leur religion et à établir la mission prophétique de notre seigneur Mohammad, par les textes mêmes de la Thora, des évangiles et des autres livres des prophètes [4]. Que les bénédictions de Dieu soient sur eux tous !

[1]) Il régna à Tunis de 772 à 796 (1370 à 1394). Son règne, de même que celui de son fils et successeur (1394 à 1433), constitue une des périodes des plus glorieuses de l'histoire de la Tunisie.

[2]) Encore de nos jours la majorité des musulmans tunisiens sont hanéfites. Abou-Hanifa, fondateur du principal des quatre rites orthodoxes est né en 80 et mort en 150 de l'hégire. Son autorité est si grande que pour la plupart des musulmans, les termes de *foi hanéfite* correspondent à ceux de *vraie religion*.

[3]) 1420 de l'ère chrétienne.

[4]) Les livres saints des musulmans sont, à part le Coran, la Thora, les Psaumes et les Evangiles. Toutefois ils ne les lisent pas sous prétexte que les textes qui se trouvent actuellement entre les mains des Chrétiens et des Juifs, sont altérés, et les textes authentiques perdus.

Digitized by Google

CHAPITRE I

Sachez que je tire mon origine de la ville de Majorque [1], (que Dieu la ramène à l'islâm!), grande ville sur la mer, entre deux montagnes et traversée par une petite rivière. C'est une ville de commerce qui possède deux ports où de grands navires viennent jeter l'ancre pour se livrer à un trafic important. Elle se trouve dans une île du même nom, abondante en oliviers et en figuiers. Dans une bonne année l'île de Majorque peut exporter vers le Caire et Alexandrie plus de 20.000 barriques d'huile d'olive [2]. On rencontre dans cette île plus de 120 places fortes entourées de murs et bien entretenues. De nombreuses sources arrosent tous les points de l'île et se jettent dans la mer.

Mon père, homme considéré d'entre les habitants de la ville de Majorque, n'avait d'autre enfant que moi. A l'âge de 6 ans, mon père me mit entre les mains d'un savant prêtre, sous la direction duquel j'étudiai l'Evangile au point d'en savoir par cœur la majeure partie au bout de deux ans. Puis je me suis mis à étudier l'idiome [3] de l'Evangile et la logique pendant six ans. Ayant achevé ces études, je me transportai de Majorque à la ville de Lerida [4] dans la Catalogne [5], ville réputée pour sa science chez les chrétiens de cette région [6]. Une grande rivière la traverse [7]. J'y remarquai l'or mélangé avec le sable, mais il est un fait reconnu par tous les habitants de ce pays, que les frais de l'exploitation ne compensent pas le profit que l'on en retire. Aussi l'a-t-on abandonnée. Les fruits abondent dans cette ville. J'ai remarqué que les paysans ont l'habitude de couper

[1]) Palma, capitale de l'île de Majorque, que notre auteur entend probablement, est actuellement encore une ville très importante et commerçante, de plus de 50.000 habitants, située dans une position des plus pittoresques.

[2]) Le principal article d'exportation de Majorque est encore l'huile d'olive. Cf. Bover noticias historico topograficas de Mallorca.

[3]) Une autre leçon donne les idiomes. Les Arabes appellent 'ilm al-loga, science du langage, cette partie de la grammaire que nous désignons, sous le nom de lexicographie et de syntaxe.

[4]) Les mss. ne sont pas d'accord sur l'orthographe de ce nom. Les uns écrivent Alâzda, d'autres Lârda.

[5]) Les mss. lisent Al-Katlân, Al-Katalân et Katlân.

[6]) L'Université de Lérida, fondée en 1300, n'existe plus.

[7]) Le Segre.

Digitized by Google

les pêches en quartiers qu'ils font sécher au soleil; ils en font de même des courges et des noix[1]. Quand ils veulent en manger pendant l'hiver, ils les laissent tremper une nuit dans l'eau, et les cuisent comme si elles étaient fraîches de la saison. La récolte principale de tout ce pays est celle du safran. C'est à Lérida que se réunissent les étudiants chrétiens au nombre de mille ou de mille cinq cents, qui ne reconnaissent d'autre autorité que celle du prêtre sous la direction duquel ils étudient.

Pendant six ans j'étudiai dans cette ville la physique et l'astronomie, après quoi je me mis exclusivement pendant quatre ans à l'étude de l'Evangile et de son idiome. Au bout de ces études je quittai Lérida pour me transporter à Bologne en Lombardie. Les (mss. disent : Nabonuiyya, Banouniyya, Manouniyya, Banounaka, Balouniyya, Alabzadiyya, Alandariyya, Alanbaudiyya).

Bologne est une très grande ville. Les édifices y sont construits en excellentes briques rouges, à cause du manque de carrières de pierre.

Chaque fabricant de briques possède un timbre spécial, pour marquer ses produits. A leur tête se trouve un inspecteur, chargé de contrôler la bonne qualité de l'argile dont ils se servent et la cuisson des briques. S'il arrive qu'une brique se fend ou s'effrite, l'inspecteur en condamne le fabricant à en payer la valeur et le fait frapper de verges.

La ville de Bologne est un centre scientifique pour tous les habitants de cette région[2]. Chaque année il y arrive de tous côtés plus de deux mille étudiants, pour y étudier la science. Tous les étudiants, y eût-il même parmi eux un roi ou un fils de roi, portent pour vêtement le costume du baptême, qui leur sert de signe distinctif. Ils ne sont justiciables que du prêtre auprès duquel ils font leurs études.

Quant à moi j'habitai le presbytère d'un prêtre très âgé et d'une grande autorité, nommé Nicolas Myrtil. Ce prêtre occupait à Bologne un rang très considérable par sa science, sa piété et son ascétisme. Aux yeux de tous les chrétiens de ce temps il était envisagé comme le plus grand savant. De tous côtés, de la part des rois ou d'autres personnages, des questions, se rapportant à la religion, lui

[1]) Un man. porte : les carottes.

[2]) L'Université de Bologne, fondée vers 425 par Théodose le Jeune, comptait autrefois, en effet, plusieurs milliers d'étudiants. Actuellement il n'y en a plus que 500 à 600. Sa réputation scientifique était si bien établie qu'on frappait les monnaies de Bologne avec l'inscription : *Bononia docet.*

Digitized by Google

étaient sans cesse soumises. Ces questions étaient accompagnées de riches présents, afin de recevoir sa bénédiction. Quand leurs présents étaient bien accueillis par lui, ils s'en honoraient et s'en félicitaient. Ce fut auprès de ce prêtre que j'étudiai la science des principes et des fondements de la religion chrétienne. Pendant longtemps je lui rendis des services et je remplis une grande partie de ses fonctions, ce qui le détermina à la fin à me recevoir au nombre de ses plus intimes. Comme je continuai à le servir et à l'entourer de mes hommages, il alla jusqu'à me confier les clefs de sa demeure et de ses armoires de provisions. Tout était sous ma main, excepté la clef d'une petite chambre à l'intérieur de la maison, où personne d'autre n'entrait que lui. C'était probablement l'endroit où il cachait les trésors qui lui étaient envoyés. Mais Dieu seul sait au juste ce qu'il en est.

Je passai ainsi à servir ce prêtre et à étudier une période de dix ans. Or il arriva certain jour que le prêtre étant malade, fut empêché de se rendre à la conférence. Les auditeurs de la conférence, tout en l'attendant, s'étaient mis à discuter des questions scientifiques. A un certain moment il se présenta dans leurs discussions cette parole que Dieu a dite par la bouche de son prophète Jésus : « Il viendra après moi un prophète dont le nom est le Paraklète[1] ». Ils cherchèrent à déterminer auquel des prophètes cela pouvait se rapporter. Chacun d'eux émit son opinion selon le degré de sa science et de son intelligence, et la discussion allait en s'animant et la dispute en augmentant sans cesse. A la fin ils se séparèrent sans avoir résolu la question.

Rentré chez le directeur de notre collège, il me dit : Sur quoi avez-vous discuté aujourd'hui pendant mon absence ? Je l'informai de notre désaccord au sujet du nom du Paraklète, que tel avait exprimé telle opinion, tel autre telle autre opinion et je le mis au courant des diverses réponses.

— Et toi, me dit-il, quelle opinion as-tu exprimée ? Celle du doc-

[1]) Quelques manuscrits portent : Ahmad le Paraklète. Il est à remarquer que dans l'Evangile de Barnabas, de tous temps très-populaire en Afrique, le Paraklète porte aussi le nom de Ahmad, traduction de παράκλυτος. Nous reviendrons sur ce détail.

On lit dans le Koràn, soura du rang (LXI, v. 6) : Jésus, fils de Marie a dit : ô enfants d'Israël ! Je suis envoyé auprès de vous pour confirmer ce qui a été révélé avant moi, à savoir la Loi (cf. Math. 5/17) et pour vous annoncer qu'il viendra après moi quelqu'un dont le nom est Ahmad. Et quand il (Jésus) est venu avec ses arguments, ils ont dit : c'est un sorcier manifeste.

Digitized by Google

teur un tel, lui répondis-je, que j'ai empruntée à son commentaire de l'évangile.

— Que tu es loin et proche de la vérité, s'écria-t-il, un tel s'est trompé, un tel a presque trouvé.

Aucun cependant n'a trouvé le sens véritable. Au reste personne ne peut expliquer la signification de ce nom illustre que les docteurs très-ferrés dans la science. Or, en fait de science, vous n'en avez encore acquis que bien peu.

Sur ces paroles je me précipitai à ses pieds, je les baisai et je lui dis : Tu vois, Monseigneur, que je suis venu auprès de toi d'un pays éloigné ; pendant ces dix ans que je suis à ton service, j'ai acquis, grâce à toi, des connaissances innombrables, achève maintenant ta bonté à mon égard en me faisant connaître ce nom illustre. Le vieillard se mit à pleurer et me dit : Mon enfant, certes tu m'es bien cher à cause des services que tu m'as rendus et de ton attachement à moi. Il y a certainement dans la connaissance de ce nom illustre un grand profit, mais je crains que, si tu le divulguais, les chrétiens ne te tuent à l'instant même.

— Par Dieu le Très-Grand, par la vérité de l'Evangile et par celui qui l'a apporté, m'écriai-je, je ne parlerai à personne de ce que tu me confieras, si ce n'est sur ton ordre.

— Mon fils, m'interrompit-il, dès ton arrivée auprès de moi je t'ai demandé des informations sur ta patrie, j'ai voulu savoir si elle se trouve voisine des Musulmans, si vos compatriotes les combattent, ou s'ils vous combattent, en un mot je tenais à connaître tes sentiments au sujet de l'Islam. Sache donc, mon fils, que le Paraklète est l'un des noms du prophète des Musulmans, Mohammad, à qui a été révélé ce quatrième livre [1] dont parle Daniel, le prophète, [2] annonçant que ce livre lui serait révélé. Certes sa religion est la religion véritable et sa doctrine est cette doctrine bienfaisante dont parle l'évangile.

— S'il en est ainsi, Monseigneur, lui demandai-je, quel est ton avis sur la religion de ces chrétiens?

— Mon enfant, me répondit il, si les chrétiens étaient restés fidèles à la religion primitive de Jésus, ils posséderaient la religion de Dieu, car la religion de Jésus comme celle de tous les prophètes

[1]) Les 3 autres livres sont la Thora ou Loi de Moïse, les Psaumes et l'Evangile.

[2]) Cf. Daniel, XII, 4.

Digitized by Google

(que la bénédiction et le salut soient sur eux tous) est la religion de Dieu.

— Comment faire donc, Monseigneur, lui demandai-je ?

— Il me répondit : ô mon enfant, il faut embrasser l'Islâm.

— Mais les Musulmans, insistai-je, peuvent-il sauver celui qui embrasse leur religion ?

— Oui, me disait-il, ils le sauvent dans ce monde-ci et dans l'autre.

— Cependant, Monseigneur, lui fis-je observer, l'homme intelligent choisit pour lui-même ce qu'il a reconnu être le meilleur, puisque donc tu proclames la supériorité de la religion de l'Islâm, qui t'empêche de l'embrasser ?

— Mon enfant, me répondit-il, Dieu m'a révélé la vérité de ce que je viens de te dire au sujet de la supériorité de la religion de l'Islâm et de la grandeur du prophète de l'Islâm, dans ces derniers temps. Maintenant je suis bien vieux et mon corps s'est affaibli. Je ne veux pas dire que cela m'excuse, au contraire Dieu aura raison contre moi. Ah ! si Dieu m'avait conduit vers cette voie alors que j'avais ton âge, j'aurais abandonné toute chose et j'aurais embrassé la vraie religion. Mais l'amour du monde est le principe de tout péché. Tu connais ma position chez les Chrétiens, mon rang élevé, la considération et le respect dont on m'entoure. Eh bien, dès que l'on s'apercevrait en quoi que ce soit, de ma tendance vers l'Islâm, tout le peuple me tuerait à l'instant même. Mais admettons que je réussisse à leur échapper et à me mettre en sûreté chez les Musulmans, voici ce qui se passerait : Je suis venu, en musulman, auprès de vous, leur dirais-je. En entrant dans la vraie religion, me répondraient-ils, tu t'es fais du bien à toi-même, mais à nous tu n'as rendu aucun service. Car par ton entrée dans la religion de l'Islâm tu as échappé au châtiment de Dieu. Après cela je resterais au milieu d'eux, vieillard de 70 ans, pauvre, ne sachant pas leur langue, et condamné à mourir de faim, tandis qu'ils ignoreraient ma position.

Eh bien, grâce à Dieu, je suis resté fidèle à la religion de Jésus et à ce qu'il apporté, Dieu m'en est témoin.

— Ainsi donc, Monseigneur, lui dis-je, tu me donnes le conseil de me rendre au pays des Musulmans et d'embrasser leur religion ! — Oui, me répondit-il, si tu es bien avisé, cherchant le salut, hâte-toi de le faire, tu gagneras par là ce monde-ci et l'autre. Mais, mon enfant, que pour le moment personne ne soit instruit de cette

Digitized by Google

affaire, cache-la avec la plus extrême sollicitude, car si elle s'ébruitait, si peu soit-il, on te tuerait à l'instant même et je ne pourrais rien pour toi. Il ne te servirait à rien d'en rejeter la cause sur moi, je le nierais, et tandis qu'on ajouterait foi à ce que je dirais contre toi, on ne croirait pas ce que tu dirais contre moi. Si donc tu prononces un mot de cette affaire je serai net de ton sang. — Que Dieu me préserve, m'écriai-je, d'en arriver là.

Ayant tout fait pour le tranquiliser, je fis mes préparatifs de voyage et je lui dis adieu. A ce moment il me combla encore de ses bénédictions, et me remit comme viatique cinquante dînârs d'or.

Je m'embarquai pour la ville de Majorque, ma patrie, où je m'arrêtai pendant six mois ; puis je me mis en route pour l'île de Sicile, où je restai cinq mois, attendant un navire faisant voile pour le pays des Musulmans. Un navire allant à Tunis étant arrivé, je m'y embarquai. Nous quittâmes la Sicile au moment du coucher du soleil et nous jetâmes l'ancre en rade de Tunis à midi.

Dès que je fus descendu au bureau de la douane, des Chrétiens notables ayant entendu parler de moi, m'amenèrent une monture et me prirent avec eux dans leurs maisons. Quelques négociants également habitant à Tunis, les accompagnèrent. Je passai quatre mois chez eux, jouissant de la plus large hospitalité.

Au bout de ce temps je m'informai auprès d'eux si à la cour du Sultan se trouvait quelqu'un parlant la langue des Chrétiens. (Or le Sultan à cette époque était notre Seigneur feu Abou'l-Abbâs Ahmad). Ils m'apprirent qu'il y avait à la cour un homme distingué, nommé le docteur Yoûsouf, un des principaux serviteurs du Sultan, dont il était le médecin. Cette nouvelle me causa une très grande joie. M'étant informé de la résidence de cet homme, je me rendis chez lui.

Quand je fus auprès de lui, je lui exposai ma situation et lui dis que le motif de mon arrivée était le désir d'embrasser la religion de l'Islam. Le médecin se réjouit extrêmement de cette nouvelle, surtout parce que cet heureux évènement devait avoir lieu par son intermédiaire. Puis il monta sa jument et se rendit avec moi au palais. Il y entra, informa le sultan de mon histoire et demanda une audience pour moi. Ce qui m'ayant été accordé, je me tins en présence du Sultan.

Il s'informa d'abord de mon âge ; je lui répondis que j'avais 35 ans. Puis il voulut savoir quelles sciences j'avais étudiées, ce que

Digitized by Google

je lui appris. —Tu es venu, me dit-il, pour une bonne chose, deviens Musulman, avec la bénédiction du Dieu Très-Haut.

Je dis à l'interprète, le médecin susdit: Dis à notre Seigneur le Sultan, jamais personne n'abandonne sa religion, sans que ses coréligionnaires n'élèvent la voix contre lui et ne le calomnient ; je réclame donc de ta bienveillance de bien vouloir faire chercher les négociants Chrétiens et les autres notables qui se trouvent dans ta capitale et de les interroger à mon sujet, de cette façon tu entendras ce qu'ils disent sur mon compte ; après cela j'embrasserai l'Islâm.

Le sultan me répondit par l'intermédiaire de l'interprète : Tu me fais la même demande que 'Abd Allah ben Salam[1] fit au prophète lorsqu'il embrassa l'Islâm. Sur cela il fit venir les notables chrétiens et quelques commerçants, et m'ayant fait entrer dans une chambre voisine de la salle d'audience, il leur dit : Que pensez-vous de ce prêtre nouvellement arrivé, par tel bateau?— C'est, lui répondirent-ils, un grand savant dans notre religion, et même nos chefs prétendent qu'il ne se trouve pas dans le monde chrétien un homme ayant atteint le degré de science et de piété auquel il est parvenu.

— Que diriez-vous de lui, demanda le sultan, s'il devenait musulman?

— A Dieu ne plaise, s'écrièrent ils, jamais il ne fera cela.

Dès qu'il eut appris l'opinion des chrétiens, le sultan me fit chercher.

Alors, dans ce moment même et en présence des chrétiens, je prononçai la profession de foi[2]. Les Chrétiens se signèrent sur leur visage[3] et dirent : Le désir seul de se marier l'a poussé à cette action (car chez nous le prêtre ne se marie pas) et ils quittèrent le palais profondément affligés.

[1]) Ibn Khallikan raconte ainsi cet épisode. Abd Allah ibn Salâm (ou Sâlim), schaikh d'une tribu juive, vint un jour trouver le prophète, pour lui dire que, vaincu par les arguments irrésistibles et la beauté du Korân, il désirerait embrasser l'Islâm. Pour bien prouver cependant que la conviction seule et non l'ambition le poussait à cet acte, il pria le prophète d'interroger les Juifs sur son compte. Tous furent unanimes à déclarer que Abd Allah ibn Sâlim était un de leurs schaikhs des plus considérés et des plus riches. Au même instant, Abd Allah rentra et en leur présence embrassa l'Islam. Il existe un ouvrage assez volumineux sous le titre « *Mardj al Anâm* », au sujet de ce qui s'est passé entre le prophète et Abd Allah ibn Salâm. Une copie de cet ouvrage se trouve dans la bibliothèque de la Grande Mosquée de Tunis. Je n'ai pu la voir.

[3]) Il n'y a de Dieu que Allah, Mohammad est le prophète de Dieu.

[4]) Quelques mss. lisent pleurèrent.

Digitized by Google

Le feu sultan m'accorda un traitement de quatre dînârs par jour, me désigna comme demeure son palais particulier et me fiança avec la fille de Hadji Mohammad Assaffar. Le jour de mon mariage, il me gratifia de cent dînârs d'or et d'un magnifique habillement. Peu de temps après, ma femme mit au monde un fils que j'appelais Mohammad pour lui obtenir les bénédictions attachées au nom de notre prophète Mohammad.

CHAPITRE II

CE QUI M'ARRIVA SOUS LES RÈGNES DE ABOU'L 'ABBAS AHMAD ET DE SON FILS ABOU FARIZ 'ABD AL-'AZÎZ.

Cinq mois après ma conversion à l'Islâm, le sultan me donna le poste de chef des douanes [1], pensant que dans cette place j'apprendrais vite la langue arabe, à cause des nombreuses relations entre Chrétiens et Musulmans, auxquels je devais servir d'interprète.

J'appris parfaitement l'arabe au bout d'une année [2].

J'assistai à cette époque à la descente de la flotte des Gênois et des Français à Al Mahdiyya [3], étant chargé de la traduction des dépêches qu'ils envoyaient au sultan. Peu de temps après, Dieu les ayant humiliés, ils se dispersèrent.

[1]) C'était un des postes des plus importants de la Tunisie. Plus d'une fois, sous la dynastie des Beni Hafs, il fut occupé par des membres de la famille régnante.

[2]) Comme nous l'avons déjà dit, le style d'Abd Allah, quoique correct en général, laisse beaucoup à désirer.

[3]) Ou El Mahedia, à 328 kilomètres de Tunis, est encore une ville assez importante. Mais elle est bien déchue ; l'ancien port, dont on voit encore des ruines grandioses, est presque entièrement ensablé. La ville doit son nom à Obaid Allah, surnommé El Mahdi, fondateur de la dynastie des Fatimites, qui en fit la capitale de l'Afrikiya. Le géographe arabe Aboul Feda l'appelle une des plus belles villes du monde. Sous le règne de Abou'l-Abbâs Ahmad, dit l'auteur déjà cité, Ibn Aboû Dînâr, les Génois et les Français (un autre auteur tunisien, El Mas'oudi, dit les Génois et d'autres) arrivèrent en quatre-vingts bandes devant El Mahdiyya, où ils restèrent deux mois. Le sultan ayant envoyé une armée contre eux, les obligea, après plusieurs batailles, de s'en retourner frustrés dans leur attente. D'après M. Abel Clarin de la Rive, *Histoire générale de la Tunisie*, p. 250, les Français, alliés aux Génois, étaient commandés par le duc de Bourbon Philippe d'Artois. A la remarque des Tunisiens, pourquoi les Français leur faisaient la guerre, les barons français donnèrent pour motifs que les Musulmans avaient crucifié Jésus-Christ et qu'ils ne croyaient ni au baptême, ni à la Vierge. Réponse qui faisait rire les Tunisiens, vu, disaient-ils, que ce n'étaient pas eux qui avaient crucifié Jésus-Christ, mais les Juifs.

Digitized by Google

J'accompagnai aussi le sultan au siège de Gâbes [1], en qualité de trésorier, de même qu'au siège de Gafsa [2]. A ce dernier siège, le sultan fut atteint d'une maladie qui le mena au tombeau le 3 scha'bân 796 [3].

Son fils, le prince des croyants et le défenseur de la religion, Aboû Fâris 'Abd Al-Azîz [4], lui succéda sur le trône du khalifat. Il renouvela à mon égard tous les bénéfices que son père m'avait accordés et m'investit en outre de l'intendance de son palais.

Or, sous son règne, alors que j'étais chef de la douane e tinterprète, il arriva qu'un navire musulman, chargé de marchandises, aborda. Au moment où il jetait l'ancre, deux vaisseaux siciliens

[1]) L'ancien Tapaca, à 667 kilomètres de Tunis, actuellement une petite ville, mais autrefois, à en juger d'après la description de El Bekri (p. 17), ville très belle, très importante. A la conquête de Gâbes, par Abou'l 'Abbâs A*h*mad, se rattache l'anecdote suivante : Le poète Bedr ed-Dîn ibn ed-Demâmînî, ayant composé une *k*asîda sur la prise de Gâbes, l'envoya d'Alexandrie, où il demeurait, à Tunis. Abou'l 'Abbâs lui fit parvenir en récompense autant de dînârs que son poème contenait de vers. Le poète ayant refusé ce présent avec dédain, le messager eut l'heureuse idée de lui dire que le sultan lui accordait pareille somme chaque année. Remarque, ajoute ibn Aboû Dînâr, p. 142 du texte arabe, comme le marché des belles lettres est froid (sans débit) de nos jours, et comme il était bien achalandé (de bon débit) au temps des Abbassides quand on donna jusqu'à 1000 dirhems pour un seul vers. Il en fut ainsi pour Merwân ibn Aboû *Hafsa*, qui a reçu pareille somme au temps de Haroûn Ar-Raschîd. De nos jours, si quelqu'un s'amuse à faire de beaux vers, on lui donne en récompense un pot de terre. *Note du traducteur*. Au moment où j'écris ces lignes, j'apprends qu'un poète tunisien, ayant composé, en honneur du bey, un très beau poème, à l'occasion du Korbân Bairâm, vient de recevoir de S. A. Si Ali Bey, un présent de 800 piastres (500 francs).

[2]) Ou plutôt *K*afsa, l'ancien Capsa des Romains (voy. Salluste Jugurtha, LXXXIX), à 211 kilom. de Kairouân, dans une oasis d'environ 10 kilom. de circonférence, chaque jour davantage envahi par les sables. Très importante sous la domination romaine, comme l'attestent d'immenses ruines, considérable encore au temps d'Aboulfeda, qui l'appelle une capitale célèbre, Gafsa n'est plus qu'une petite ville. Les évènements dont il est question ici sont racontés par tous les auteurs indigènes que nous avons consultés, mais tous ne les racontent pas dans le même ordre.

[3]) Fin de juin 1394. On l'enterra dans la *K*asba de Tunis (Al Mas'oudi, p. 78).

[4]) Aboû Fâris Azoûz (*Masoudi*) Mouley Bouféri, chez les auteurs occidentaux. Il monta sur le trône le lendemain de la mort de son père, et régna plus de 40 ans. Mort au commencement de 837 (fin de 1433), il fut enterré près de la maison de Sidi Ma*h*arez (un des plus grands saints de la Tunisie). *Masoudi* l'appelle la perle de la dynastie des *H*afsides. Le règne de ce sultan est des plus remarquables et donne lieu à bien des observations (religion, légendes, mœurs).

Digitized by Google

l'attaquèrent et s'en emparèrent aussitôt que l'équipage mulsulman s'en fut éloigné.

Notre seigneur Aboû Fâris ordonna au chef de la douane et à ses assistants de se rendre à la Goulette et de négocier avec les Chrétiens au sujet du rachat de la cargaison appartenant aux Musulmans. Ils partirent et demandèrent l'amân [1] au drogman chrétien. L'amân leur ayant été accordé, ils montèrent aux vaisseaux des Chrétiens et commencèrent les négociations. Les Chrétiens exagérant leurs prétentions, il fut impossible d'obtenir quoi que ce fut.

Par ces vaisseaux était arrivé un prêtre très considéré de la Sicile, avec qui j'avais été lié d'une amitié vraiment fraternelle du temps où nous étudiions ensemble. Il avait entendu parler de ma conversion à l'Islâm et cela lui avait été très pénible. Il était venu par ces vaisseaux dans l'intention de me ramener à la religion chrétienne, comptant sur notre ancienne amitié. Se trouvant seul avec l'interprète qui était monté à bord, il lui dit : Comment t'appelles-tu ? L'interprète lui répondit : 'Alî. Eh bien, 'Alî, lui dit-il, prends cette lettre et remets-la au kâîd 'Abd Allah, chef des douanes ; prends aussi ce dînâr et quand tu m'auras apporté la réponse, je te donnerai un second dînâr.

Ayant pris la lettre et le dînâr, l'interprète se rendit à la Goulette et informa le chef des douanes de tout ce qui était arrivé ; puis il l'informa aussi de ce que lui avait dit le prêtre, de la lettre qu'il lui avait remise et du dînâr qu'il avait reçu en récompense. Le chef des douanes prit la lettre, la fit traduire par quelques marchands gênois et envoya l'original et la traduction à notre seigneur Aboû Fâris.

Celui-ci l'ayant lue, m'envoya chercher. Admis en sa présence, il me dit : O 'Abd Allah, cette lettre est arrivée par mer, lis-la et fais-nous savoir ce qu'elle contient. Je la lus et me mis à rire. — Qu'est-ce qui te fait rire ? me demanda le sultan. — Que Dieu nous protège ! lui répondis-je. Cette lettre m'a été expédiée par un prêtre qui fut jadis de mes amis, je vais vous la traduire, avec la permission de Dieu. M'étant assis près de lui, je la traduisis en arabe, et lui en remis la traduction. Il la lut et dit à son frère Ismâ'îl : Par le Dieu Tout-Puissant, il n'en a pas omis une lettre. — O seigneur, m'écriai-je, comment le sais-tu ? — Par un autre exemplaire, traduit par les Gênois,

[1]) Un sauf-conduit.

Digitized by Google

me répondit-il. Puis il me dit : 'Abd Allah, dans quel sens répondras-tu à ce prêtre? Seigneur, lui dis-je, tu connais mes opinions, tu sais que j'ai embrassé l'Islâm par libre choix et par amour pour la vraie religion ; en aucune manière et d'aucune façon, je n'acquiescerai en n'importe quoi à ce que ce prêtre me conseille.

—Nous sommes convaincu, me déclara le sultan, de la sincérité de la conversion et nous n'avons jamais eu le moindre doute à ton égard. Mais dans la guerre, il faut de la ruse [1], écris donc à ce prêtre qu'il commande au capitaine du vaisseau de rendre contre rachat ces marchandises des Musulmans et de se montrer accommodant à cet égard ; puis, dis-lui: « Quand vous serez tombé d'accord avec les marchands musulmans sur le prix du rachat. je viendrai avec le taxateur peser les marchandises, puis la nuit venue, je me retirerai auprès de vous. » Je fis ainsi. Quant au prêtre, il accepta mon offre avec empressement.

Les Chrétiens se montrèrent très coulants dans le rachat des marchandises, mais bien que le taxateur allât et vint, je ne l'accompagnai pas. A la fin, le prêtre désespérant de me voir arriver, fit lever l'ancre et partit.

Voici le contenu de sa lettre : Après les formules d'usage, salut de la part de ton frère Fransis [2] le prêtre. Je te fais savoir que je suis venu dans ce pays à cause de toi, pour t'emmener avec moi. J'occupe aujourd'hui un rang élevé auprès du roi de Sicile [3]; c'est moi qui destitue et qui nomme, qui donne et qui refuse ; toutes les affaires du royaume sont entre mes mains. Suis donc mes conseils et rends-toi auprès de moi, avec la bénédiction du Dieu Très-Haut. Ne crains ni perte d'argent, ni rang, car ce que j'ai en argent et en rang dépasse tout et je ferai pour toi tout ce que tu désireras. Ne te laisse tromper par aucune chose de ce monde, car ce monde est périssable, la vie est courte et le tombeau [4] guette. Crains donc Dieu, convertis-toi à lui. Sors des ténèbres islamites et rentre dans la lumière chrétienne. Sache que Dieu Très-Haut est triple dans son royaume, or l'on ne saurait séparer ce que Dieu a réuni dans son essence. Je

[1]) Proverbe arabe.

[2]) Ce nom est diversement écrit dans les mss. Frânsi, Frânsîsek. L'*Hstoire générale de la Tunisie* de MM. de la Rive, p. 261, mentionne plusieurs voyages et missions de prêtres siciliens à Tunis, sous le règne d'Abou Fâris.

[3]) Alphonse le Magnanime, 1416-1458.

[4]) La plupart des mss. lisent : et Dieu. Du reste, cette fin de lettre présente beaucoup de variantes, et manque dans le texte imprimé.

Digitized by Google

sais bien que tu connais tout cela beaucoup mieux que moi-même, mais j'ai voulu te le rappeler parce que la mention en profite à ceux qui croient que la Trinité est Dieu. Réveille-toi donc du sommeil de l'insouciance et réponds à ma lettre par ton arrivée chez moi. Un homme comme toi n'a pas besoin de maître. Salut.

Quelques détails biographiques sur le prince des croyants Aboû Fâris 'Abd Al Azîz, que Dieu le protège. C'est lui qui a inauguré parmi ses sujets le règne de la justice en les gouvernant selon le Livre [1] et la Sounna [2].

Parmi ses belles qualités, citons son habitude d'honorer les savants et les hommes pieux et de les traiter en sa présence avec le plus grand respect. Il honora aussi profondément les schérifs, les descendants de notre prophète. Il leur prodigua des dons si considérables qu'ils accoururent de tous les points de la terre, de l'Orient et de l'Occident. A tous ceux d'entre eux qui s'établirent dans son pays, il accorda des émoluments, des revenus et des vêtements d'honneur. Ceux qui ne faisaient que passer furent reçus avec de grands honneurs et comblés de présents. Il avait assigné chaque année soixante dînârs qu'il remettait à ceux qui venaient le visiter dans la nuit du Moulad [3], pour les dépenser en festins et rendre joyeuse par là la fête du Moulad (cet argent était pris sur les revenus de la douane), sans compter les parfums, l'eau de rose et l'encens dont ce don magnifique était accompagné.

Quant à sa justice en faveur de quiconque était victime d'un oppresseur, quel qu'il fût, elle était si connue que ses gouverneurs et ses officiers se hâtèrent de suivre son exemple et s'abstinrent de toute iniquité et de toute exaction. Du reste le sultan accueillait toutes les plaintes qu'on portait contre ses magistrats.

Il tirait son entretien, celui des membres de sa famille, leurs vêtements et autres besoins légitimes des impôts sur les chrétiens et des

[1]) Le Koràn.

[2]) La tradition orale, que l'on peut comparer avec le Talmud, avec cette différence toutefois que dans la Sounna tout se rapporte à des paroles ou à des enseignements attribués au prophète. Le premier qui recueillit et réunit les diverses traditions, fût Màlik ibn Anas, mort l'an 179.

[3]) Fête instituée en l'honneur de la naissance du prophète et célébrée chaque année le 12 du mois Rabi'I (troisième mois du calendrier arabe). Pour les Musulmans tunisiens, c'est la plus grande fête de l'année. La célébration solennelle en remonte probablement à Abou Fâris.

Digitized by Google

capitations des Juifs (que Dieu lui en fasse profiter !). Il eut grand soin des prisonniers, mettant en liberté ceux qui le méritaient, et faisant exécuter les jugements prononcés contre les criminels.

Sa réputation de générosité était universelle. Il avait fixé des époques pour la distribution de ses largesses à tous ceux qui en étaient dignes par leurs qualités belles ou viriles. Le soin de les repartir incombait à l'éminent jurisconsulte et professeur Aboû Abd-Allâh Mohammad ibn Salâm le Tabarien [1], qui remettait à chacun ce qui lui revenait en argent, en nourriture, en huile, en troupeau de bœufs et de brebis. Il en faisait ainsi à Tunis, la capitale, et dans toute l'étendue du territoire.

Au sujet de ses belles actions, mentionnons encore ceci : chaque année il dirigeait une troupe de pélerins vers la sainte maison de Dieu[2] et au tombeau du prophète[3] et faisait distribuer à cette occasion de quoi mettre à l'aise tous les habitants et avoisinants de la Mecque et Médine. Que Dieu l'en récompense ! Outre cela il envoyait de l'argent et des vêtements d'honneur aux Schaikhs arabes, terreur des voyageurs, pour les empêcher par là de molester les pélerins et pour les engager à leur faciliter le voyage.

Parmi ses belles actions il faut citer aussi le secours perpétuel qu'il avait l'habitude de faire parvenir aux habitants de l'Andalousie[4]. Il avait consacré à cet effet chaque année mille[5] kafiz[6] de farine provenant de la dîme du pays. A cet envoi il ajoutait des cuirs, de l'argent, des chevaux de race, des armes excellentes et de la précieuse poudre à canon qui leur manquait. Mentionnons aussi sa sollicitude pour les prisonniers musulmans tombés entre les mains des chrétiens. A cet égard il fit des choses sans précédent, au point de désigner pour cette œuvre des biens considérables, inaliénables. L'administration de ces biens était confiée à Aboû Abd-Allah Mohammad ibn Azzoûz, qui était chargé d'en garder les revenus augmentés du quart de tous les droits d'entrée et de sortie de la ville de Tunis, afin d'employer cet argent au rachat des esclaves après la mort de

[1]) Beau père de l'auteur.
[2]) La Mecque.
[3]) Médine.
[4]) Il assigna aux habitants de l'Andalousie, chaque année, des aliments, etc. pour les aider à faire la guerre sainte contre les ennemis de la religion (Ibn Aboû Dînar, p. 144).
[5]) Un M. dit : deux mille.
[6]) La Kafiz est une mesure tunisienne du poids de 50 quintaux métriques.

Digitized by Google

l'Emir des croyants. Pendant sa vie les prisonniers étaient rachetés avec l'argent du Trésor. Bien des fois j'étais présent quand il recommandait aux marchands chrétiens de lui amener autant que possible de prisonniers musulmans. Il leur fixa pour tout jeune homme de 60 à 70 dînârs [1] et pour tout vieillard ou adulte de 40 à 50. Dans ces négociations c'est moi qui fonctionnais comme interprète. Peu de temps après, des marchands chrétiens arrivèrent avec des prisonniers en nombre considérable, nous les rachetâmes tous avec l'argent du Trésor.

Il en agissait encore ainsi au moment de la composition de ce livre. Que Dieu l'en récompense !

Au nombre de ses fondations pieuses mentionnons la Zawiya [2] hors de la porte de la Marine à Tunis.

Il y avait là autrefois un foundouk [3] (auberge) dans lequel publiquement se commettaient de bien grands péchés, car quelques chrétiens l'avaient loué à raison de 12 mille dinars d'or par an, pour y vendre du vin et d'autres boissons enivrantes. Ce foundouk, rendez-vous de la plupart des infidèles, était un sujet de tristesse pour le cœur des croyants. Notre seigneur Aboû Fâris renonça à ce revenu illicite, prohibé, corrupteur et vil. Mais il ne se contenta pas d'avoir fait cesser ce péché. Il fit démolir le foundouk et construisit à sa place une Zawiya, grande de dimension et d'utilité, lieu de prière, d'adoration et d'hospitalité et dont l'entretien était assuré par des revenus inaliénables, très considérables, provenant d'un champ, de deux parcelles plantées en oliviers, d'un pressoir y adjacent, etc.

Il fit construire aussi la Zawiya qui se trouve dans le voisinage

[1]) Le Dînâr d'or valait autrefois 4 1/2 piastres tunisiennes soit 2 fr. 70 de notre monnaie. Il n'existe plus et est remplacé par le Bou Khamsa, piécette d'or de 5 piastres. On calcule toutefois encore par Dînâr d'une valeur de 10 Kharouba soit, 40 centimes.

[2]) Une Zâwiya, correspond à ce qu'on appelle en Algérie un Marabout. C'est une construction plus ou moins grande, plus ou moins bien dotée, qui renferme le tombeau d'un saint. Elle sert d'habitation à un personnage connu pour ses vertus ou par son savoir et qui est chargé d'employer les revenus des biens dont la Zâwiya est dotée à l'entretien du bâtiment et à celui des pauvres. La Zâwiya dont il est question ici n'existe plus. La porte de la marine (Bâb el Bahar) est une des principales portes de Tunis. Elle se trouve dans le quartier européen.

[3]) Le foundouk est un bâtiment public, destiné à recevoir les marchandises. Le mot vient du grec πανδοκεῖον.

Digitized by Google

du jardin du Bardo[1] et la Zawiya, située près de Al-Dâmoûs[2] et la montagne de Al-Khâwî, au sud de Tunis. Il les dota, toutes deux, de quoi suffire à leur entretien. Il fit construire encore l'aqueduc qui se trouve hors de Bâb al-Djedîd[3] (La porte neuve) et le grand réservoir situé en dessous du Mousallâ de la Fête[4].

Une de ces plus belles œuvres est encore la fondation de la Bibliothèque, dans l'intérieur de la Djama° Zitoûna[5] à Tunis, où il réunit les ouvrages se rapportant aux diverses sciences, et qu'il dota, au profit des étudiants, d'une dotation perpétuelle, en plantations d'oliviers, etc. Cette dotation était plus que suffisante pour l'entretien de la bibliothèque, des bibliothécaires et du gardien[6].

Il fonda aussi à Tunis un hôpital à l'usage des étrangers musulmans, tombés malades. Aucun roi d'Afrîkiya, soit ancien soit moderne, n'avait fait quelque chose de pareil. Il dota cet hôpital de quoi largement suffire à son existence. Cette fondation eut lieu l'année même de la composition de mon livre, soit l'année 823[7].

Remarquons encore son renoncement généreux, en faveur des pauvres[8], aux grandes sommes que ses prédécesseurs retiraient

[1]) Le Bardo, magnifique palais du Bey à deux kilomètres de Tunis, est entouré des plus beaux jardins de la régence. Tout près on trouve le palais de Kasr Saïd, connu par la convention qui a placé la Tunisie sous le protectorat de la France. Actuellement il se trouve près du Bardo, trois petites Zawiya. Celle dont il est question ici est probablement la Zâwiya de Sidi Ali ben Amor.

[2]) Par Al-Dâmous, mot qui en Tunisie a le sens de cave, les Tunisiens désignent les célèbres citernes de Carthage, trop connues pour les décrire ici. Le Djebel al-Khâwî est une petite montagne tout près de Carthage entre le cap Kamart et le cap de Sidi Bou Saïd. Il est possible que cette Zâwiya soit celle de Sidi Bou Saïd, autour de laquelle s'est construit un des plus pittoresques villages du monde et dont le territoire jouit d'une réputation de sainteté.

[3]) Cette porte existe encore sous le même nom, mais l'aqueduc a disparu. On y a établi un autre aqueduc amenant dans ce quartier de Tunis les eaux de Zaghouân.

[4]) Un Mousalla était un emplacement en dehors des villes ou, avant la fondation des grandes mosquées les musulmans se réunissaient pour la prière du vendredi et des fêtes. La fête, c'est-à-dire, la fête de la rupture du jeûne du ramadân. Je n'ai pas pu retrouver l'emplacement de ce réservoir.

[5]) Cette bibliothèque que les successeurs d'Aboû Fâris n'ont cessé d'agrandir, passe encore pour une des plus importantes du monde musulman. Quand connaîtrons-nous enfin les trésors qu'elle renferme! L'accès, ainsi que celui de la Djama° Zitoûna (Mosquée des Oliviers) en est encore rigoureusement interdit aux Chrétiens.

[6]) Aboû Fâris avait fixé des heures pour la lecture et ordonné qu'aucun livre ne sortît de la bibliothèque (Ibn Aboû Dînar).

[7]) Corresp. à l'année de notre ère 1420.

[8]) Litt. pour l'amour de Dieu.

Digitized by Google

d'impôts, imposés contrairement aux prescriptions religieuses. Ses impôts étaient prélevés sur tout ce qui se vendait aux divers marchés de Tunis. Tout vendeur en gros ou en détail était tenu de remettre au Sultan une somme fixée d'avance, depuis un dirhem jusqu'à un dînâr et même davantage. Ce prélèvement existait depuis bien longtemps quand Dieu inspira à Aboû Fâris l'idée de l'abolir. C'est ainsi qu'il renonça au produit du marché des marchands d'huile, estimé à 3000 dînârs d'or [1] ; du marché des olives, 5000 dînârs ; du marché des comestibles, à 5000 dînârs ; du marché des épiciers à 150 dînârs [2] ; du marché des bestiaux, à 10,000 dînârs ; du marché des légumes, à 300 dînârs [3], du marché du charbon, à 1000 dînârs ; du marché des poutres à l'usage des Bédouins, à 1000 dînârs ; quelques impôts provenant de corvées, à 3000 dînârs ; du marché des marchands de bric à brac, à 100 dînârs [4] ; du marché des chaudronniers, à 100 dînârs [5] ; du marché des charlatans, à 50 dînârs ; du marché des cuirs, à 50 dînârs [6] ; du marché du sel, à 1500 dînârs. Il permit aussi la fabrication des savons, dont jusqu'ici les sultans avaient le monopole.

Mais la meilleure chose qu'il fît, sous ce rapport, fut l'abolition de l'impôt sur la débauche . Le prélèvement de cet impôt, dont le produit était très considérable, était confié au gouverneur de la ville. (Certains de ses agents, chargés de le percevoir gagnaient jusqu'à 3 dînârs 1/2 par jour). Notre Seigneur Aboû Fâris, ayant fait cesser cette perception, abolit également l'impôt sur les joueurs de flûte et les chanteurs. De même encore il renonça à l'impôt prélevé sur les prostitués, tenus à des services dans le palais du Sultan, et ayant appris les vilaines pratiques de ces gens-là, il les chassa de tous les endroits de son royaume.

Au commencement de son règne il fit une incursion en Sicile, s'empara de la ville de Tirkouna (?) dont il abattit les murs et revint à Tunis avec beaucoup de butin et de prisonniers. Ses victoires et ses

[1]) Nous avons laissé cette énumération pour qu'on puisse se représenter l'importance du commerce de Tunis à cette époque. La plupart de ces marchés (ou Souk) existent encore sous les mêmes noms qu'au temps de notre auteur.
[2]) Un Man. lit : 5000.
[3]) Deux Man : 3000, d'accord avec Ibn Aboû Dînâr.
[4]) Quelques mms. 200.
[5]) Ibn Aboû Dînâr dit : 1000.
[6]) Un M. 3.

Digitized by Google

conquêtes dans l'Afrikya, où il s'efforça d'effacer les traces des précédentes guerres civiles, sont au plus haut point remarquables, rien ne saurait en donner une idée ! Il prit Tripoli, Gabès, Hammâ [1], Gafsa, Touzer [2], Nafta [3], Biskara [4], Constantine et Bougie. Il continua sa route victorieuse jusqu'au Saharâ et s'empara de Warkla, Gadâmes [5], de Tougourt [6].

Dieu aggrandit sa gloire au point d'effacer devant lui la renommée des plus fameux conquérants arabes ou étrangers.

[1]) Cette ville n'existe plus, mais le nom se trouve conservé dans un endroit pas très-loin de Gabes.

[2]) Ou Tozer, ville dans une oasis, riche en dattiers, chef-lieu de la province tunisienne du Djerid. C'est l'ancien Tisurus.

[3]) Ou Nefta, ville encore très-considérable, au sud de la Tunisie, également située dans une oasis des plus fertiles.

[4]) Ou Biskra en Algérie.

[5]) Ville autrefois de grande importance, dans une oasis. Il s'y trouve des ruines romaines.

[6]) Dans la province de Constantine.

(A suivre).

Digitized by Google

REVUE DES LIVRES

Les langues perdues de la Perse et de l'Assyrie, par M. Joachim Ménant. Perse. — Paris, E. Leroux, éditeur. 5 fr.

M. Ménant présente de nouveau sous ce titre l'exposé des travaux qui ont préparé la lecture et l'interprétation des inscriptions en caractères cunéiformes. Lors de la première publication de ce travail (1860), les résultats obtenus par les savants qui s'étaient voués au déchiffrement semblaient si problématiques, qu'un résumé loyal de leurs efforts était la seule manière de convaincre, non seulement le grand public, mais encore et surtout ceux d'entre les savants compétents qui s'étaient formé une opinion préconçue et ne voulaient pas admettre qu'on pût ajouter à la somme de nos connaissances anciennes les données acquises par la lecture des documents originaux qui venaient donner un démenti à plus d'une ingénieuse synthèse. — Maintenant les inscriptions en caractères cunéiformes sont une des branches les plus intéressantes des études orientales. L'histoire, la philologie comparée, la chronologie ont puisé à pleines mains à cette source féconde ; désormais, non seulement le doute a disparu, mais les plus incrédules dans le principe sont devenus à leur tour de fort estimables appréciateurs. M. Ménant a donc, sans changer la forme primitive de son exposé, « apporté les modifications « que l'état présent de la science comporte, insistant sur certains « points qui avaient été négligés au début comme indifférents, pas- « sant légèrement sur tels autres devenus trop connus pour qu'il soit « nécessaire de s'y appesantir. » (*Préf.* p. VII).

C'est *le Perse*, qui, dans l'ordre du développement de l'étude des écritures cunéiformes, a cédé le premier aux efforts des savants ; c'est sur les ruines de Persépolis que furent remarqués pour la première fois ces caractères étranges qui devaient faire le tourment de tant d'esprits sagaces ; c'est donc par l'étude du Perse que commence M. Ménant et ce volume y est entièrement consacré. Il serait long assurément de faire connaître dans tous ses détails cette suite d'efforts, de travaux commencés, abandonnés et repris à nouveau. Nous ne l'es-

Digitized by Google

saierons pas, et nous renvoyons au livre lui-même dont la rédaction claire et dénuée de pédantisme encourage à la lecture.

Il est infiniment curieux de voir comment a surgi la grande découverte de Grotefend, cette intuition unique, et l'accueil qui fut fait à la lecture du nom de Darius sur les textes de Persépolis, soupçon sublime que « la science moderne a consacré comme le plus merveilleux effort de l'esprit humain. » Avec ce mot magique l'Orient oublié renaissait ; le XVIII[e] siècle avait commencé à le deviner, au milieu de son agitation frivole, de sa renommée philosophique et littéraire ; quelques savants modestes, lassés des auteurs grecs et latins tant de fois lus, commentés, surchargés de gloses, avaient souhaité la lumière. On aspirait après des documents nouveaux, pressentant que par là seulement se relierait avec le vieil Orient la tradition universelle que le Moyen-Age avait rompue.

Anquetil, cet homme extraordinaire, amoindri au contact des luttes mesquines de la vie européenne, avait retrouvé dans l'Inde les feuillets du Zend-Avesta et en avait ébauché l'interprétation ; la religion des anciens Perses était enfin connue, les fastes de l'histoire n'allaient pas tarder à être dévoilés à leur tour.

Les voyageurs, depuis des siècles, admiraient les restes de Persépolis, et relevaient les caractères bizarres gravés sur les murs de ses palais, ruines merveilleuses de la capitale du *roi des rois*, incendiée par la main même d'Alexandre, alors que dans une nuit de débauche insensée il exauça la prière d'une courtisane athénienne. Les premiers qui avaient pénétré en Perse, c'étaient des moines, tel que Frey Antonio de Gouvea ; tous vantaient la beauté du site et des « superbes masures » de Persépolis, ainsi que les appelait Corneille Le Bruyn. Plus tard l'ambassadeur Don Garcias de Sylva de Figüeroa, en allant à Ispahan, visitait les ruines, décrivait les caractères gravés sur les murailles et s'ingéniait à en connaître la signification. Pietro della Valle, au XVII[e] siècle, déterminait le sens de ces caractères ; Mandelslo, Thévenot, Chardin, Corneille Le Bruyn relevaient les signes, et commentaient leur valeur probable. Vers 1765, Carsten Niebuhr, père du célèbre historien, fit faire un pas énorme à la solution du problème, et distingua nettement trois sortes de combinaisons faites à l'aide de cet élément en forme de *clou*, de *coin* ou de *tête de flèche* qui avait tellement frappé les premiers voyageurs. Distinguer *trois systèmes* d'écriture, c'était déjà distinguer trois langues ; désormais il fallait lire et pour y arriver, que de tâtonnements ! Tychsen de Rostock commença *à isoler* les groupes ; Münter arriva à définir les trois sortes d'écriture et hasarda la valeur de *six caractères* ; c'était un progrès, mais ce n'était pas encore la lumière.

Digitized by Google

Rien n'avait surnagé de l'écriture des anciens Perses ; Hérodote parlait de la stèle que Darius avait fait ériger sur les bords du Bosphore, en caractères *assyriens* et en lettres grecques (Voy. Ménant, page 38), et Strabon distinguait l'écriture *assyrienne* de l'écriture *perse*; mais le système graphique des Assyriens et des Perses n'en paraissait pas moins à tout jamais enseveli dans l'oubli. Il n'avait pourtant pas cessé brusquement d'être employé, car au Ier siècle on s'en servait encore dans la rédaction d'actes d'intérêt privé (Voyez Oppert et Ménant. *Doc. juridiques*, p. 340) et, au VIe siècle, Synésius en parle comme étant étudié à l'égal du Phénicien, de l'Egyptien et des autres langues orientales.

La stèle bilingue d'Hérodote nous manquant, comment arriverait-on jamais à arracher leur secret à ces caractères étranges qui résistaient à toute assimilation ? — C'est alors que le 4 septembre 1802, Georges-Frédéric Grotefend exposa devant la Société Académique de Gottingue ses premières découvertes, précisément dans cette même séance où Heyne communiquait ses travaux sur les hiéroglyphes égyptiens. Il faut renoncer à expliquer comment l'hypothèse de Grotefend est arrivée à une réalité si saisissante et si vraie qu'elle a servi de base pour édifier l'alphabet perse entier (Voy. Ménant p. 101). Une sorte de stupeur m'a toujours saisi quand j'ai réfléchi à la portée de cette inspiration, surtout lorsque je lis ensuite les travaux ultérieurs de l'illustre savant dans lesquels la pauvreté scientifique semble donner un démenti à ce trait de génie ! Quoi qu'il en soit, saluons avec respect le nom de Grotefend et passons sous silence ses erreurs. Il n'est point d'œuvre qui n'en ait, « surtout quand il est question de « défricher une terre, de frayer une route nouvelle. » (Anquetil).

Les successeurs de Grotefend, Rask, Saint-Martin, nous conduisent enfin à Burnouf et à son grand travail sur les inscriptions perses : déjà célèbre à juste titre par son commentaire sur le Yaçna, il allait faire profiter le déchiffrement des écritures cunéiformes des connaissances qu'il avait puisées dans le Zend. Rawlinson, Westergaard, Spiegel et les autres suivirent cette voie ; le Perse, la langue de Cyrus, de Darius, de Xerxès, en un mot la langue des Achéménides, fut dévoilé et livra aux historiens le contenu des inscriptions qui, outre celles qui avaient été relevées à Persépolis, s'étaient trouvées recueillies sur différents points de la Perse. Ce fut un grand profit assurément ; mais si nous voulons être justes, combien peu riches sommes-nous encore, car ces inscriptions n'embrassent guère que deux siècles et, avant Cyrus, nul document ne peut nous renseigner sur le peuple et la langue ; l'origine du système graphique nous échappe même ; emprunté aux Assyriens, nous nous demandons comment il

Digitized by Google

a pu s'adapter aux convenances d'une langue aussi profondément différente, et de quelle manière il s'est imposé en Perse ?

Devenus exigeants par nos conquêtes, nous voudrions être précis, forcer l'histoire à nous dire tous ses mystères. Aussi une question se pose en face de semblables résultats. Le passé en se creusant fertilisera-t-il l'avenir ? Qu'en sera-t-il de cette renaissance orientale, et les générations futures profiteront-elles de nos peines et de nos labeurs ?

EMILE DUVAL.

Études d'archéologie et de mythologie gauloises. — Deux stèles de Laraire, par ED. FLOUEST, membre de la société des Antiquaires de France ; Paris, 1885, un vol. gr. in-8, avec dix-neuf planches ; Ernest Leroux, éditeur, rue Bonaparte, 28 ; Prix : 6 francs.

La *Bibliothèque Archéologique* éditée par la librairie Ernest Leroux vient de s'accroître d'une importante étude d'Archéologie et de Mythologie gauloises qui précise, en les complétant, des données restées jusqu'ici assez obscures ou douteuses. Reprenant son Mémoire sur les deux stèles de Laraire publiées dans la Revue Archéologique et par lui rencontrées : l'une, au cœur de l'ancien pays Lingon, l'autre, en territoire Eduen, sur les confins de la Côte-d'Or, M. Ed. Flouest, dont les travaux sur les sépultures gauloises de la Bourgogne sont depuis longtemps familiers aux Celtophiles, a écrit le travail le plus complet qui ait encore été consacré à la grande divinité de qui les Gaulois se proclamaient issus. Des visites multipliées dans la plupart des collections publiques ou privées de l'Est et du Midi de la France lui ont permis d'utiliser de petits monuments, de peu d'intérêt peut-être au point de vue esthétique, mais singulièrement révélateurs des conceptions religieuses de nos ancêtres. On a trop dédaigné, dans la première partie de ce siècle, les antiquités qui n'étaient point marquées au coin d'un art délicat. On rejetait ou on négligeait ces œuvres de fabrication courante et d'exécution sommaire que les raffinés d'autrefois avaient peu recherchées sans doute, mais qui avaient satisfait au goût du vulgaire. Or, c'est dans les monuments de la piété populaire que la moyenne du sentiment religieux s'est formulée de tout temps, avec l'ingénuité la plus franche et sous sa physionomie la plus démonstrative. M. Flouest n'a pas craint de remplir ses albums du croquis de ces humbles vestiges et ils viennent de lui fournir les figures de dix-neuf planches, qui sont, pour les yeux, le vivant commentaire de son étude.

Il a pu ainsi mettre en pleine lumière la curieuse physionomie de ce *Dieu au Marteau* dont la masculinité puissante, la taille trapue,

Digitized by Google

les épaules carrées, la chevelure et la barbe exubérantes, répondent si bien au type que le peuple des Gaules devait, dans sa jactance invétérée, attribuer à l'auteur de la race. Les accessoires de la figuration, les symboles, les attributs caractéristiques sans lesquels la piété de la foule a peine à se reconnaître, lui ont en outre permis de dégager par une série d'ingénieuses déductions le rôle véritable et complexe qu'il estime avoir été conféré au Dieu par la croyance commune. La nouveauté de la plupart des considérations exposées par lui n'est pas, sur ce point, le moindre attrait de son livre.

Il en est de même de celles concernant le singulier serpent à tête de bélier qu'on a récemment remarqué sur certains monuments religieux exhumés de notre sol. Sa mystérieuse juxtaposition à des divinités très différentes les unes des autres ne laisse pas que d'étonner, en présence de cette tendance croissante à la spécialisation indéfinie des fonctions divines qui a été une des lois dominantes du paganisme et qui avait si abondamment peuplé l'Olympe vers la fin de la République romaine. L'influence de cette loi peut, il est vrai, ne s'être pas exercée avec la même intensité en Gaule et il semble que, même après la conquête, on n'y répugnait pas à la concentration, dans une même main, de pouvoirs célestes nettement séparés ailleurs ; mais le contraste reste instructif et on incline à croire, (ce qui doit être l'opinion de M. Flouest) qu'à un point de vue géneral, l'évolution des idées religieuses en Gaule, au moment où César y pénétra, était en retard de sept ou huit siècles sur la marche suivie par elle à Rome ou en Grèce.

Une dissertation sur un signe symbolique, ou plutôt sur un idéogramme, qui paraît avoir eu dans l'antiquité une importance grande, mais encore mal définie, termine l'étude de M. Flouest. C'est sur ce point qu'il a particulièrement multiplié les inductions inédites et que, vraisemblablement, il rencontrera le plus les contradictions qu'il a pressenties. Quelle est d'ailleurs, sur le terrain scientifique, la donnée formulée pour la première fois, qui n'ait pas paru excessive au premier abord et n'ait pas commencé par être contestée ? S'il y a de la hardiesse dans les vues qu'il expose, son incontestable zèle pour la découverte de la vérité plaidera puissamment en sa faveur. Lorsque les découvertes se multiplient, lorsque les monuments s'amoncèlent dans les Musées posant, sans trève, d'irritants problèmes à la curiosité des antiquaires, ne peut-on, parce que l'épigraphie se dérobe, et que les textes classiques restent muets, satisfaire à la vertu de prudence que par une morne abstention ! A défaut de témoignages directs, la loi et la raison accordent une portée probante considérable aux présomptions graves, précises et concordantes. C'est un principe au nom du-

Digitized by Google

quel M. Flouest a trop souvent revendiqué, sur un autre terrain, le triomphe du droit, pour n'en pas connaître la haute valeur : on ne saurait lui jeter la pierre pour en poursuivre l'application jusque dans le domaine de l'archéologie.

Folk-Lore par le *Comte de Puymaigre*. Librairie Didier, 1885, in-18.

Le titre de ce livre a dû sembler une énigme à la très grande majorité du public français, et même à bien des gens qui se piquent d'être au courant des questions littéraires. Si la chose est ancienne, le nom de Folk-Lore est, surtout en France, assez nouveau ; son usage courant dans le petit monde spécial que désigne l'adjectif *folkloriste*, ne remonte guère au delà de quatre années ; il n'y a pas été adopté sans quelque résistance ; on ne le conserve guère que faute d'un autre terme meilleur, qui est encore à trouver. Ce qui a fait la fortune du terme Folk-Lore, c'est son élasticité : ne voulant pas dire grand chose de précis, au sens littéral, on l'a appliqué à une collection de connaissances, dont quelques branches suffiraient à elles seules pour constituer une science.

Au sens littéral, Folk-Lore signifie savoir populaire ; M. Lang le définissait « l'ensemble de la culture, si l'on peut employer ce terme, que le peuple a tiré de ses propres ressources ». Comme la plupart des définitions, celle-ci ne peut comprendre absolument tout. Elle semble ne pas tenir compte des répercussions, bien plus nombreuses qu'on ne pense, qui se produisent depuis des siècles : les lettrés empruntent au peuple, en les ornant d'une forme élégante, ses compositions naïves et parfois mêmes assez grossières dans l'expression ; plus tard cet emprunt revient au peuple, dépouillé de sa parure artistique, et redevient pour la seconde fois populaire.

On rencontre aussi, quoique plus rarement, des légendes ou des contes qui ont cours parmi les paysans et les illettrés et ont cependant une origine purement littéraire.

Au début, le Folk-Lore ne s'appliquait guère qu'aux contes, aux légendes, aux chants populaires, aux proverbes, aux devinettes, aux formulettes, à cet ensemble auquel on peut donner le nom collectif de Littérature orale. On y a ajouté depuis la linguistique, et avec assez de raison, si on borne cette addition aux mots qui supposent des croyances ou des traditions ; ensuite est venue l'Ethnographie traditionnelle, coutumes, croyances, superstitions, costumes, instruments, bijoux, etc.

On y joint maintenant, à cause des répercussions dont il a déjà été

Digitized by Google

parlé, certains livres de colportage, l'imagerie populaire, parfois l'iconographie même monumentale. Le vocable Folk-Lore semble en passe de réunir sous sa forme élastique tout l'ensemble des choses, populaires à des degrés et à des titres différents, qui jusqu'à nos jours avaient été négligées ou n'avaient point été classées.

En choisissant ce titre, qui a pu paraître hardi, M. de Puymaigre a obéi à une pensée assez rationnelle ; car son livre se compose de sujets variés qu'il eût été difficile de réunir sous une appellation plus précise. Il débute par une sorte de récapitulation des origines, en France et à l'étranger, de la science nouvelle. Pour les pays étrangers néo-latins c'est le tableau le plus complet qui ait été jusqu'ici tracé, à notre connaissance. Quant à la France, M. de Puymaigre a oublié, dans sa rapide énumeration, quelques-uns des précurseurs français du Folk-Lore. Sans parler des écrivains des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, dont plusieurs ont fait du Folk-Lore sans le savoir, dès 1783, avant Musœus, et près de trente ans avant Grimm, Restif de la Bretonne avait publié dans ses *Contemporaines par gradation* cinq contes recueillis avec un souci de la forme populaire qu'on ne retrouve de nos jours que chez les meilleurs collecteurs. L'enquête sur les patois et les statistiques des départements, qui remontent à la Révolution et à l'Empire, renferment aussi nombre de documents intéressants.

Les poésies populaires occupent une grande place dans le livre de M. de Puymaigre. L'auteur des *Chansons populaires du pays Messin* et du *Romanceiro portugais* nous donne les Chants populaires recueillis dans la vallée d'Ossau, les uns en patois, les autres en français, signalant les parallèles nationaux ou étrangers, puis les *Chants allemands de la Lorraine,* étude intéressante d'un pays inexploré, à ce point de vue du moins, puisque les Contes de M. Hinglais sont du pays de Bitche.

Les monographies consacrées à la poésie populaire en Italie, aux Chants de Geste français, aux chansons flamandes, à la poésie héroïco-populaire castillane étant des comptes-rendus, échappent par cela même à l'analyse ; elles sont curieuses et tout le monde y trouvera quelque chose à apprendre.

Deux sections du Folk-Lore s'occupent des traditions populaires : l'une est relative à cette curieuse légende de la *Fille aux mains coupées,* déjà étudiée par MM. d'Ancona et Wasselofski, et que vont reprendre, après M. de Puymaigre, M. H. Suchier et M. Spiller ; l'autre a trait aux historiettes d'Etienne de Bourbon, publiées assez récemment. On trouve dans cet auteur, contemporain de saint Louis, la démonstration d'une assertion émise au commencement de cette note, celle de l'action de la littérature écrite sur la littérature orale ;

Digitized by Google

plusieurs contes, recueillis de nos jours de la bouche du peuple, étaient connus dès cette époque, et étaient employés par les lettrés comme des exemples destinés à appuyer des moralités. Il y a là une source de Folk-Lore presque inexplorée, et qui serait digne d'occuper un des maîtres de l'histoire du moyen-âge.

Par cette analyse d'une partie seulement du livre de M. de Puymaigre, on a pu voir combien il est intéressant; il y a plus de science dans ce modeste in-18 que dans bien des gros recueils où la critique se noie dans l'infini des détails. M. de Puymaigre a su rester clair tout en étant savant même pour ceux auxquels sont familiers les sujets qu'il a traités.

C'est un mérite assez rare de nos jours, et il faut savoir gré à M. de Puymaigre d'avoir su conserver cette qualité éminemment française.

P. S.

Digitized by Google

CHRONIQUE

France. — *Le Musée Guimet.* Le transfert du « Musée Guimet » de Lyon à Paris et la cession de cette belle collection à l'État, ne sont pas encore des faits accomplis. Depuis la publication de notre dernier fascicule, les généreux projets de M. Guimet se sont néanmoins rapprochés de leur réalisation, malgré tous les obstacles que les complications de la filière administrative et la nécessité de concilier des intérêts différents leur ont suscités. Déjà le Conseil Municipal de Paris, comme le savent nos lecteurs, a autorisé le préfet de la Seine à s'entendre avec l'État pour l'installation du Musée Guimet à Paris et l'affectation d'un terrain municipal à cet effet. A la fin du mois de juillet, les ministres de l'instruction publique et des finances ont, de leur côté, déposé à la Chambre des Députés un projet de loi ayant pour objet l'approbation de la convention passée entre l'État et M. Guimet, et portant ouverture au ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, d'un crédit extraordinaire de 305,000 francs en exécution de ladite convention. Il est regrettable que ce projet de loi n'ait pu être déposé plus tôt, de façon à être discuté avant la clôture de la session. Les personnes, assez nombreuses à Paris, qui s'intéressent aux études d'histoire religieuse, attendent avec une légitime impatience l'installation du Musée et de la Bibliothèque annexe dans les murs de la capitale.

— *La section des sciences religieuses à l'École des Hautes-Etudes.* S'il fallait encore une preuve de l'intérêt croissant qu'inspirent les sciences religieuses, nous la trouverions dans la création, désormais définitive, d'une section des sciences religieuses à l'École des Hautes-Etudes. La Chambre et le Sénat ont voté le crédit de 30,000 francs demandé par M. le ministre de l'Instruction publique. En provoquant l'installation de ce complément indispensable de notre haut enseignement français, M. Goblet a bien mérité de l'Université. *La Revue de l'Histoire des Religions* a trop souvent plaidé la cause que M. Goblet a fait triompher, pour qu'il soit nécessaire d'exprimer la grande satisfaction que la création de la nouvelle section aux Hautes-Etudes inspire à sa direction et à ses rédacteurs. Nous osons même nous flatter que la campagne si vigoureuse-

Digitized by Google

ment menée par son précédent directeur, M. Maurice Vernes, n'a pas été sans contribuer à cette extension de notre enseignement supérieur.

Nous n'avons encore aucune donnée précise sur l'organisation de la nouvelle section qui entrera en activité au mois de janvier de l'année prochaine. On a présenté, il est vrai, à la Chambre des députés un plan d'organisation d'après lequel l'administration aurait l'intention de créer neuf chaires distinctes affectées aux sujets suivants : 1° Religions des non civilisés ; 2° Religions et morale de la Grèce ; 3° Les religions de l'Inde ; 4° Exégèse biblique ; 5° La littérature chrétienne primitive ; 6° La Patristique ; 7° Histoire de l'Eglise ; papauté, sectes au moyen-âge ; ordres religieux ; jansénisme, gallicanisme, église constitutionnelle ; 8° La réforme et les sectes protestantes ; 9° Droit canon. — Mais on nous assure que cette classification n'est que provisoire, et que M. le ministre ne songerait pas à pourvoir les neuf chaires d'emblée. Outre que la création de neuf chaires distinctes ne laisserait à chaque professeur qu'un traitement dérisoire (il est question de leur allouer 2,000 francs, moins qu'à un instituteur primaire à Paris), il y a dans cette liste des omissions (par exemple l'Islamisme, les religions sémitiques, l'Eglise grecque) et des chaires qui font double emploi. Déjà plusieurs noms ont été mis en avant pour l'occupation des chaires nouvelles. Nous nous bornerons à mentionner que M. Havet père, professeur honoraire au Collège de France, paraît avoir été choisi par le ministre pour les fonctions de directeur.

— *Alliance scientifique universelle.* L'Alliance, qui est le groupement de la Société d'ethnographie, de la Société américaine de France, de la Société des études japonnaises et du Divan oriental et africain, a tenu le 20 juillet la première session quinquennale du Congrès international qu'elle a organisé. A cette occasion, elle a inauguré dans la salle des séances le buste de Charles de Labarthe, l'un des fondateurs de la Société d'ethnographie. — M. le capitaine d'Irgens-Bergh, délégué de l'Alliance pour le Danemark, a exposé une collection d'objets ethnographiques et de photographies sur le Groënland, au sujet duquel il a fait une conférence, et M. l'abbé Deramey a fait une communication sur les populations de la Mélanèsie au milieu desquelles il a vécu.

— *Le Liber Pontificalis de M. l'abbé Duchesne.* Le second fascicule du «Liber Pontificalis » publié et commenté par M. l'abbé Duchesne a paru au commencement de l'été. Dans l'introduction, l'auteur étudie les légendes de St-Silvestre, du pape Libère et de Sixte III, les décrets disciplinaires et liturgiques mentionnés dans le *L. P.*, et traite des sources ainsi que de l'autorité historique du document. L'abbé Duchesne décrit ensuite partiellement les manuscrits. Le texte proprement dit va de Télesphore à Silvestre ; il s'étend sur cinquante-deux papes qui occupent une période d'environ quatre siècles. Dans son commentaire l'auteur a pu mettre à profit la première partie du tome II des « Inscriptions Chrétiennes » de M. de Rossi, que ce dernier lui a communiquée en épreuves. Le « Bulletin critique » (1er juillet) dont M. l'abbé Duchesne est l'un

Digitized by Google

des rédacteurs les plus actifs, annonce que le premier volume sera arrêté après la vie du pape Adrien Ier. Dans le second volume, l'auteur terminera son introduction et exposera la méthode qu'il a suivie pour la reconstitution du texte.

— *Le IVe Livre d'Esdras.* On sait que le texte grec du quatrième livre d'Esdras est perdu. Cet ouvrage n'existe que dans la version latine, et le texte même de celle-ci a longtemps été incomplet. En 1875, M. Bensly l'avait complété d'après un manuscrit d'Amiens, mais il manquait encore quelques versets à la restitution. M. Samuel Berger, bien connu par ses travaux sur la Bible au Moyen-Age, vient de combler cette lacune en découvrant un autre manuscrit où le fragment se trouve en entier.

— *Les découvertes de M. l'abbé Battifol.* M. l'abbé Battifol a été chargé par M. le ministre de l'Instruction publique d'une mission en Albanie. A Bérat il a trouvé un nombre considérable de manuscrits. Voici les fragments les plus importants du rapport qu'il a adressé au ministre :

« Ces manuscrits, au nombre d'une vingtaine environ, se rapportent tous à des matières ecclésiastiques. Un premier groupe consiste en une quinzaine de manuscrits pour la plupart fort détériorés et abandonnés, sous les divans de l'archevêque, à la poussière et aux mites. J'en ai dressé l'inventaire et, parmi les plus intéressants, je signalerai : trois exemplaires de *Ménées* des douzième, quatorzième et quinzième siècles ; un *Triptyque* du quinzième ; deux homiliaires du treizième et du quatorzième, renfermant des homélies de Saint-Jean Chrysostôme ; un évangéliaire du treizième siècle ; deux *Diptyques* du quatorzième siècle, où j'ai relevé quelques détails inédits sur l'époque contemporaine d'Etienne VIII.

« Un second groupe comprend un petit nombre de manuscrits ayant trait à l'usage liturgique, et dont la valeur critique ou paléographique est tout autre. Ce sont : un exemplaire des Actes des Apôtres, d'écriture minuscule, sur vélin et daté de 1158 ; un évangile cursif, sur vélin, du douzième ou du onzième siècle, et orné de miniatures (les quatre évangélistes) d'un type d'ailleurs connu ; un second évangile cursif, sur vélin, orné de miniatures (les quatre évangélistes) et d'ornements d'un travail délicat. Ce manuscrit avait été donné à un monastère de la *Panaghia Elćoussa*, par l'empereur macédonien Théodore l'Ange (XIIIe siècle) ; un évangéliaire sur vélin, en belle écriture cursive du onzième ou du douzième siècle, avec des bandeaux décorés : une *liturgie*, office dit de saint Chrysostôme : rouleau de vélin pourpre, long de 2 m. 85 cent., large de 26 cent. L'écriture est de large et belle minuscule du douzième siècle, l'encre est d'argent pour le corps du texte, d'or pour les lettres majuscules, les noms sacrés et le *memento* ; un évangile comprenant Matthieu, Marc, Luc et Jean au complet, sur vélin poupre, d'écriture minuscule, très régulière et pure de toute forme onciale, écrit tout entier à l'encre d'or et orné de miniatures (toujours les quatre évangélistes), d'ailleurs sans intérêt artistique. Ce manuscrit, que l'on croit à Bérat avoir été écrit de la main même de

Digitized by Google

saint Jean Chrysostôme, est en réalité du dixième siècle. Nous le désignerons sous le nom de *Codex aureo-purpureus Anthymi*, du nom du métropolitain de Bérat, Mgr Anthyme Alexandi.

« Le dernier manuscrit de la métropole est un évangile renfermant le texte de saint Matthieu (moins de I à VI. 3 ; de VII, 26, à VIII, 7 ; de XVIII, 25, à XIX, 3), et de saint Marc (moins de XIV, 61, à la fin). C'est un manuscrit in-quarto de 190 folios, sur deux colonnes de 17 lignes ; le vélin est teint en pourpre, l'encre est d'argent, l'écriture d'onciale ancienne semblable à celle du Manuscrit P. de Wolfenbüttel, dont on pourra voir un fac-similé dans les *Monumenta sacra inedita* de Tischendorf (vol. III. tab. II). On ne peut douter que le manuscrit ne soit du quatrième siècle. Le texte est très correctement copié, mais présente de nombreuses fautes d'itacismes. Il n'y a aucun esprit ni aucun accent, et les mots ne sont pas séparés : le copiste n'a admis que le tréma sur ι et sur υ au commencement des mots, comme ἰδων ὑμιν, et une sorte d'apostrophe après le ρ' final (γαρ'). Les phrases sont séparés par le point qui est indifféremment . ou ;, après quoi on laisse un court espace libre ou l'on passe à la ligne. Les majuscules sont en saillie sur la marge, à peu près de toute leur grosseur. Les abréviations rentrent dans le même système que celle du *Codex Rossanensis*. Les ligatures se rencontrent seulement dans les groupes ΜΟΥ, ΑΥ, ΑΥΤΟΥ. — Le texte appartient à la catégorie des textes *mixtes*, mais il se rattache étroitement à la famille dite *occidentale*. C'est ainsi qu'il présente l'intrusion considérable de Matth., XX, 28 : υμεις δε ζητειτε εκ μικρου αυξησαι...., και εσται σοι τουτο χρησιμωτερόν, qui est propre au *Codex Bezæ* et à la *Vetus Itala*.

« Nous n'insisterons pas autrement sur le *Codex purpureus Beratinus* Φ, nous promettant de lui consacrer bientôt une notice étendue dans le prochain fascicule des *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, publiés par l'Ecole française de Rome, et d'en publier le texte. »

— *Actes des Martyrs*. Notre compatriote, M. l'abbé *Hyvernat*, actuellement à Rome, prépare une édition des *Actes de martyrs de l'Egypte d'après les manuscrits coptes du Vatican*. Cette édition sera accompagnée d'une introduction historique et critique. Elle comprendra le texte d'une trentaine d'Actes, pour la plupart inédits et se rapportant à des martyrs dont les noms mêmes étaient inconnus. Une traduction française, avec notes et index, complétera l'ouvrage en deux vol. in-8 de 500 p., qui paraîtront par fascicules de 100 pages.

— *La roue solaire*. M. *Gaidoz* a continué dans la *Revue archéologique* (juin) son intéressante étude sur le *Dieu gaulois du Soleil et le Symbolisme de la roue* dont nous avons déjà signalé la première partie. La conclusion de ce nouvel article est que la croix équilatérale des monnaies que l'on trouve sur des pièces gauloises et ensuite chez tous les peuples chrétiens, était à l'origine sur les monnaies grecques une roue à quatre rais et que cette roue était primitivement un symbole solaire.

Digitized by Google

— *M. Imbault-Huart* a publié à la librairie Leroux *La légende du premier pape des Taoistes et l'histoire de la famille pontificale des Tchang*, d'après des documents chinois traduits pour la première fois (extrait du *Journal Asiatique*).

— **Angleterre.** — *M. Max Müller et les Sacred Books of the East.* Les médecins ont prescrit à M. Max Müller un repos absolu pendant plusieurs mois. L'« Academy » du 1er août nous permet de nous rendre compte des excès de travail qui ont rendu nécessaire la sévérité du médecin. Cette Revue annonce, en effet, qu'en dehors de ses occupations ordinaires l'éminent professeur a terminé la révision des trois volumes qui doivent paraître dans la collection des « Sacred Books of the East » pendant l'année 1885 et qui sont : 1° *Les Lois de Manu*, selon la traduction de M. le professeur Georges Bühler de Vienne ; — 2° Un nouveau volume du Satapatha-Brâhmana, traduit par le professeur Eggeling d'Edimbourg ; — 3° Le *Li-Ki* (lois et usages réglant la propriété et les cérémonies dans l'ancienne Chine), traduit par M. le professeur Legge d'Oxford. — M. Max Müller a également livré à l'éditeur une nouvelle partie des *Anecdota Oxoniensia*, contenant le texte du *Dharmasamgraha* (recueil de termes bouddhiques) avec notes, d'après feu son disciple japonais Kenyiu Kasawara, après l'avoir revu en collaboration avec le Dr Wenzel.

— *Le fondateur des Etudes Tibétaines.* La collection orientale de la librairie Trübner s'est enrichie récemment d'un volume fort intéressant de *M. Théodore Duka* sur la vie et les œuvres du fondateur des études tibétaines : *Life and works of Alexander Csoma de Koros* (1885, in-8, de XII et 234 p.). Les principales publications du hardi voyageur sont la Grammaire et le Dictionnaire tibétains et la Vie de Çakya dans le t. XX des « Asiatic Researches ». M. Duka signale encore deux manuscrits inédits de Csoma : un dictionnaire sanskrit-tibétain avec traduction anglaise, conservé à Calcutta ; un glossaire de mots indiens et de mots hongrois qu'il y rattache.

— *La Nouvelle Théosophie.* — La théosophie ou le Bouddhisme ésotérique dont M. Baïssac a raconté la genèse dans cette Revue, semble rencontrer aux Indes et dans les pays de langue anglaise un certain nombre d'adhérents. Le « Bouddhisme ésotérique » de M. Sinnett en est à sa cinquième édition. D'autre part, Madame Sinnett publie pour la propagande populaire un volume à bon marché sur le but de la Théosophie : *The purpose of theosophy* (chez Chapman et Hall).

— *Palestine Exploration fund.* D'après le rapport communiqué par le comité de cette société à la dernière réunion générale, M. Laurence Oliphant a trouvé pour la première fois un dolmen en Judée, près d'El-Mugheir. — M. Schumacher a dressé pour cette même société une excellente carte de l'ancienne Gaulonite.

— *Studia Biblica.* On annonce la publication par la *Clarendon Press* de la première série des « Studia Biblica » ou essais d'archéologie et de critique bibliques par les membres de l'Université d'Oxford, sous la direction de MM. les

Digitized by Google

professeurs Driver, Sanday et Wordsworth. Voici le sommaire de ce premier volume : 1° Professeur *Driver*. Théories récentes sur l'origine et la nature du tétragramme ; 2° *F. H. Woods*. Les livres de Samuel à la lumière des LXX ; 3° *Dr Neubauer*. Les dialectes de la Palestine à l'époque du Christ ; — 4° Rev. *Edersheim*. Une nouvelle théorie sur l'origine et la composition des évangiles synoptiques, proposée par M. G. Wetzel ; — 5° Prof. *Sanday*. Un commentaire des évangiles attribué à Théophile d'Antioche ; — 6° (du même). Le texte du Codex Rossanensis ; — 7° Professeur *Wordsvvorth*. Le Saint-Jacques de Corbey et ses relations avec d'autres versions latines et avec le langage original de l'épître ; — 8° Rev. *G. H. Gwilliam*. Un manuscrit syriaque de la Bible du v^e^ siècle, étudié spécialement dans ses rapports avec la version syriaque de l'Evangile ; — 9° Rev. *S. Randell*. La date du martyre de saint Polycarpe ; 10° Dr *Neubauer*. Quelques inscriptions Temanites et Nabatéennes récemment découvertes ; — 11° *Sanday*. Remarques ultérieures sur le saint Jacques de Corbey.

— *Le Folk-Lore en Angleterre*. Le 27 juin la « Folk-Lore Society » a tenu à Londres sa séance annuelle, à laquelle assistaient des représentants des sociétés de folk-lore du continent. M. Machado y Alvarez a proposé la réunion d'un congrès international de folk-loristes à Londres au mois de juin 1888, à l'occasion du 10e anniversaire de la fondation de la Société de Londres. Cette année la réunion a étudié différentes définitions du Folk-Lore, dont la diversité même prouve que les folk-loristes ne sont pas encore bien fixés sur la nature et les limites de la science qu'ils cultivent. Légendes, usages, coutumes, en un mot tout ce qui se transmet par tradition, voilà, semble-t-il, le véritable domaine du folk-lore, que nous définirions volontiers : l'étude comparée des traditions populaires.

Parmi les récentes publications anglaises concernant le folk-lore il convient de signaler la traduction par Mme Lucy Garnett d'une série de chants populaires grecs recueillis dans les provinces grecques de la Turquie. Ce livre, où la traductrice s'est efforcée de conserver autant que possible la forme métrique de l'original, contient entre autres un chapitre des plus intéressants intitulé : Poèmes mythologiques, dans lequel sont réunies des superstitions encore répandues parmi les populations grecques de la Turquie.

— Il a paru à la librairie Trübner une traduction anglaise de la *Bhagavad-Gita*, fragment du Mahabharâta, dans lequel le prince Arjuna s'entretient avec Krishna.

— « L'Athenæum » (25 juillet) annonce que le *Dr Ginsburg* s'est entendu avec la « Trinitarian Bible Society » pour publier, après achèvement du IVe volume de son édition de la Masore, une révision du texte masorétique de l'Ancien Testament hébreu.

— On annonce que la « Religious Tract Society » publiera cet automne un volume sur l'Assyrie et l'Histoire assyrienne dont la rédaction a été confiée à

Digitized by Google

M. le professeur *Sayce*. C'est assez dire qu'il méritera une place d'honneur parmi les excellents ouvrages de vulgarisation publiés par cette société.

Allemagne. La librairie Weidmann a publié à Berlin le premier fascicule de la nouvelle revue dont nous avons déjà annoncé l'apparition : *Archiv für Litteratur und Kirchengeschichte des Mittelalters*, sous la direction des P. P. Denifle et F. Ehrle. Ce premier fascicule contient un article de M. Ehrle sur le trésor, la bibliothèque et les archives des papes au XIV^e^ siècle, et une étude de M. Denifle sur l'Evangile éternel et la commission d'Anagni, avec le protocole de ladite commission.

— *Manuscrits orientaux*. La Bibliothèque royale de Berlin s'est enrichie dernièrement de deux grandes collections de manuscrits, les uns Arabes, les autres syriaques ; ces derniers, au nombre de 320, ont été recueillis par le prof. Sachau ; une liste vient d'en être publiée. Par cette acquisition la collection de Berlin devient la plus riche de l'Europe en manuscrits syriaques, avec le British Museum et le Vatican. Elle comprend de nombreux ouvrages religieux, des manuscrits sur l'histoire et les légendes, des martyrologes, des grammaires et des lexiques.

Autriche. Il se prépare actuellement à Vienne une grande expédition en vue de l'exploration archéologique de l'Asie-Mineure. Les frais de l'entreprise sont supportés par le prince Lanckoronsky, membre de la Chambre haute d'Autriche, et la conduite de l'expédition sera confiée au professeur Niemann de l'Académie des Beaux-Arts de Vienne. Le but principal de cette tentative est de rechercher des antiquités dans les parties du Taurus et de l'Anti-Taurus où, l'année dernière, on a découvert des restes de monuments datant des temps babyloniens.

Russie. Le millénaire des SS. Cyrille et Méthode a provoqué, en Russie plus encore que dans les autres pays, une abondante éclosion d'articles et de publications. M. Jagic a fait imprimer à Saint-Pétersbourg la dissertation qu'il a lue, le 5 avril, à la séance solennelle en l'honneur des deux saints, et dans laquelle il a résumé les travaux auxquels Cyrille et Méthode ont donné lieu depuis 150 ans. — L'Université russe de Varsovie a publié, à la même occasion, sous la direction de M. Boudilovitch, un recueil de travaux originaux (Revue critique du 6 juillet), parmi lesquels nous notons : 1° Cyrille et Méthode et les origines du Christianisme en Russie par M. *Lavrosky* ; — 2° Considérations sur le caractère gréco-slave de l'œuvre de Cyrille et de Méthode, par M. *Boudilovitch* ; — 3° L'origine grecque des apôtres slaves, par M. *Grote* ; — 4° L'importance sociale de l'œuvre des apôtres Cyrille et Méthode, par M. *Ziegel*. — En France nous avons à signaler le petit volume du baron d'Avril, dans la Bibliothèque Slave-Elzévirienne de Leroux : *SS. Cyrille et Méthode ;* et en Allemagne une conférence de M. Bonwetsch : *Cyrill und Methodius, die Lehrer der Slaven*.

Hollande. *Une nouvelle revue.* Depuis le 1^er^ juillet il paraît à Amsterdam

Digitized by Google

une nouvelle revue, dont le contenu pourra en mainte occasion offrir de l'intérêt à ceux qui étudient les religions. Il s'agit de la *Revue Coloniale internationale*, publiée sous la direction de M. H. Kan, professeur à l'Université d'Amsterdam, van der Lith, professeur à l'Université de Leyde et de M. Jitta, conseiller municipal à Amsterdam. Cette revue qui paraîtra tous les mois et qui admet des articles en allemand, en anglais, en français et en hollandais (avec traduction française), traitera toutes les questions concernant les colonies, aussi bien les problèmes de politique coloniale et d'économie politique que l'ethnographie, les mœurs et les pratiques des peuples non civilisés.

— *La méthode en mythologie comparée. Une nouvelle brochure de M. Chantepie de la Saussaye.* Nous avons reçu une brochure fort intéressante de M. Chantepie de la Saussaye sous le titre *Mythologie en Folk-lore*. C'est un tirage à part d'un article qui a paru dans la revue hollandaise « De Gids », et dans lequel le savant professeur de l'Université de Groningue, prenant texte de l'ouvrage de M. A. Lang (*Custom and Myth*), passe en revue les diverses méthodes pratiquées dans l'étude comparée des religions et les soumet toutes à une critique générale fort sensée. Après avoir salué en K. Otfried Müller le fondateur de la mythologie scientifique, M. Ch. de la Saussaye distingue parmi les méthodes actuellement en vigueur, celle de l'évhémérisme moderne, principalement représentée par M. Herbert Spencer, celle de la mythologie comparée fondée sur la philologie comparée, dont M. Max Müller est le partisan le plus distingué, et celle de l'anthropologie (ou du folk-lore) dont M. E. B. Tylor est à ses yeux l'initiateur, mais dont M. A. Lang est devenu le champion le plus remarquable depuis que, dans ses récentes publications, il est parti en guerre contre les mythologues philologues. Nos lecteurs connaissent l'objet du débat ; il est donc inutile de le leur expliquer davantage. Mais ce que nous tenons à faire ressortir à propos de la brochure qui nous occupe, c'est l'accueil favorable que rencontre un peu partout la réaction contre l'emploi exagéré de la philologie comparée dans l'étude comparée des religions, en faveur de la méthode dite du folk-lore. Il est visible, en effet, que les sympathies de M. Chantepie de la Saussaye, sont pour MM. Tylor et Lang. Toutefois, il ne pousse pas l'enthousiasme pour la nouvelle mythologie aussi loin que certains néophytes, pour lesquels tout ce qui a été fait avant le folk-lore n'a pour ainsi dire pas de valeur. Il reconnaît que la nouvelle école doit encore gagner ses galons autrement que par quelques articles détachés. Sa conclusion, conforme d'ailleurs aux assertions de M. Lang lui-même dans son article *Mythology* de l'Encyclopédie britannique, c'est qu'il y a des mythes d'origines très diverses. Il faut donc renoncer à vouloir les ramener tous à une ou deux formes primitives et à les expliquer tous par les mêmes procédés.

Telle était aussi la conclusion du discours par lequel M. Goblet d'Alviella a inauguré le nouveau cours d'histoire des religions à Bruxelles ; tel est également le principe qui inspire l'enseignement de l'histoire des religions à Paris

Digitized by Google

et la direction de cette Revue. Suivant les cas, il convient de suivre tantôt l'une, tantôt l'autre des méthodes préconisées. Ainsi nous reconnaîtrons volontiers avec M. Ch. de la Saussaye que l'un des grands avantages de la méthode du folk-lore, c'est de considérer les mythes, non pas seulement comme le dépôt des croyances, des spéculations ou des illusions du passé, mais encore comme les témoins cristallisés des mœurs, des coutumes et des pratiques de la haute antiquité.

Indes. *Les Brahmines en Europe.* — Plusieurs Brahmines de la ville sainte de Bénarès et de quelques villes voisines, ont arrêté, nous dit un journal hindou, le *Chai Robat*, de faire ensemble un voyage en Europe pour y étudier les diverses religions et apprendre à connaître les Universités et les professeurs les plus renommés. La plupart des personnes qui prendront part à ce voyage parlent couramment l'Anglais. C'est l'Italie qui sera leur premier champ d'exploration.

Un nouveau catalogue de manuscrits. — Le gouvernement local à Colombo vient de faire publier un catalogue des manuscrits pâlis, singhalais et sanscrits, trouvés dans les bibliothèques des temples à Ceylan. Tous les manuscrits dont le commissaire enquêteur nommé officiellement a pu faire la recension, y sont notés sous différentes rubriques, telles que : mss. des livres saints, commentaires sur les livres saints, scholies sur les commentaires, ouvrages religieux en général, ouvrages historiques, ouvrages grammaticaux ou philologiques, œuvres poétiques. Un grand nombre de ces manuscrits sont mentionnés avec notes explicatives.

Digitized by Google

DÉPOUILLEMENT DES PÉRIODIQUES

ET DES TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES [1]

I. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du* 19 *juin.* Le prix « Jean Reynaud », de la valeur de 10,000 francs, décerné chaque année à tour de rôle par l'une des cinq classes de l'Institut, a été accordé cette année par l'Académie des inscriptions à M. le capitaine Aymonier, pour les découvertes archéologiques qu'il a faites au cours de deux missions successives en Indo-Chine. M. James Darmesteter et M. Chatelain ont également obtenu des voix pour ce prix. — Le prix Stanislas Julien a été décerné à M. Léon de Rosny pour son *Histoire des Dynasties divines* (voir *Rev. de l'Hist. des Rel.*, XI. 2). — M. Moritz Steinschneider de Berlin a obtenu le prix du budget pour ses travaux sur les traductions hébraïques d'ouvrages philosophiques ou scientifiques au moyen-âge. — Parmi les ouvrages présentés, nous remarquons : *Bedjan, Imitatio Christi nunc primum ex Latino in Chaldaicum idiomatis Urmiæ Persidis translata.*

— *Séance du* 26 *juin.* M. *Renan* communique à l'Académie une lettre de M. de Lostalot, consul de France à Djeddah. M. de Lostalot est débarqué à Marseille le 16 juin, ayant avec lui le bagage de M. Ch. Huber, assassiné par les Arabes il y a près d'un an. M. de Lostalot rapporte, en particulier, la célèbre *stèle araméenne de Teïma*, qui mérite la seconde place parmi les monuments d'épigraphie orientale connus jusqu'ici. La stèle du roi moabite Mésa peut seule lui être préférée. La stèle de Teïma nous a conservé un acte d'éclectisme religieux, une sorte de concordat par lequel un individu, étranger à la tribu des Teïmites, élève la prétention que le culte qu'il rendra à son dieu particulier soit agréable aux dieux des Teïmites et que ceux-ci le protègent. Une part sur ce qu'on peut appeler le budget des cultes de la tribu de Teïma, consistant en vingt-neuf palmiers, est prélevée au profit du dieu nouveau. La stèle peut être rapportée au cinquième siècle avant Jésus-Christ. M. de Lostalot a déployé, pour acquérir ce précieux monument à la France, un zèle et une intelligence qui ne sauraient être assez loués. — M. *Nisard* entretient l'Académie de l'abandon dans lequel les érudits ont laissé le poète latin Fortunat tout en le com-

[1]) Nous nous bornons à signaler les articles ou les communications qui concernent l'histoire des religions.

Digitized by Google

blant d'éloges. Il en trouve la cause dans le mauvais état du texte. L'édition récente de M. Leo de Berlin, permettra d'entreprendre une traduction des œuvres complètes de Fortunat.

— *Séance du 3 juillet.* M. de Lostalot, introduit à la séance, présente la stèle déjà célèbre de Teïma, et raconte les péripéties de la découverte et de l'acquisition de ce monument d'archéologie sémitique. Nous reproduisons le résumé de ce récit d'après le journal le *Temps* :

Ch. Huber était parti de Damas avec l'intention de traverser, en l'explorant, l'Arabie septentrionale jusque vers Djeddah. C'est au milieu de fatigues et de périls sans nombre qu'il parvint à exécuter ce hardi programme. Il arriva à Djeddah exténué et resta plusieurs semaines auprès de M. de Lostalot, se livrant à un repos bien gagné et refaisant, autant que possible, sa santé ébranlée. Il raconta à notre compatriote ses aventures, ses explorations, ses découvertes. Aux environs de Hail, un Arabe lui avait signalé l'existence à Teïma d'une grande pierre couverte de lettres. Il se rendit à Teïma et trouva la stèle indiquée encastrée parmi les matériaux du mur d'une maison. Le propriétaire ayant refusé de vendre la pierre, Huber acheta la maison, dégagea le monument, remit le mur en état et revendit l'immeuble. Il revint à Hail, où il cacha sa précieuse trouvaille, se proposant de la reprendre plus tard, à son retour de Djeddah, et de l'expédier à Bagdad où elle serait embarquée pour la France. — Le voyageur quitta ensuite M. de Lostalot, dont il ne suivit pas malheureusement tous les conseils ; il s'engagea dans une direction dangereuse ; il y trouva la mort. C'est à Paris, où il avait été appelé, que notre consul apprit la triste nouvelle. Aussitôt, il reçut l'ordre de retourner à son poste et de tout tenter pour retrouver les restes de Ch. Huber et rentrer en possession des objets qu'il avait recueillis. La stèle de Teïma avait été signalée : elle était pourchassée de Damas par un Allemand, M. Euting, agissant sous le nom d'Abdul-Réahab ; de la Mecque, par un autre savant, du nom de docteur Snouck Busyrouse, portant le nom d'Abdul-Gaffar depuis sa conversion à l'islam ; de partout, par le gouvernement ottoman, lequel, instruit par les indiscrétions de ces deux personnes, cherchait à s'en emparer. Aussi, malgré son poids, joint à celui des autres colis, faisant un ensemble de près de 1,000 kil., la stèle s'est-elle livrée à une véritable course au clocher pendant les trente et quelques jours de route qu'elle a mis pour se rendre à dos de chameau de Hail à Djeddah. — A son arrivée dans cette ville, M. de Lostalot s'adressa à un cheikh algérien qu'il savait nous être dévoué et dont il avait apprécié l'intelligence et le courage. Il lui révéla quel prix nous attachions à retrouver les restes de Huber et à recouvrer la stèle qui devait être cachée à Hail. Si-Aziz-Ben-Cheikh-el-Haddad, c'est le nom de ce fameux missionnaire, partit, et, parvenu à Hail, au milieu de graves dangers, retrouva la pierre et reprit le chemin de Djeddah. En route, les six Arabes qui l'accompagnent, informés probablement qu'on est à la poursuite du cheikh, l'abandonnent. Notre Algérien, par bonheur, sut

Digitized by Google

encore se tirer de ce mauvais pas et atteindre Médine. Mais il prit la précaution, avant d'entrer en ville, de mettre la stèle en lieu sûr. L'autorité locale le guettait : la police turque envahit sa maison, procède à une visite minutieuse et, ne découvrant rien, jette le voyageur en prison. Il y resta vingt-quatre heures, et ne fut relâché que par l'assurance réitérée qu'il donna que ses bagages avaient été préalablement dirigés sur Bagdad. En quittant Médine, comme il se sentait épié, il se dirigea ostensiblement vers l'ouest, puis soudain obliqua vers le sud. Bien lui en prit : on a su depuis que, s'il avait continué sa route vers Yambo, il eût été infailliblement pillé, peut-être massacré. Tout le pays était en émoi, la population soulevée. Le cheikh jugea prudent de revenir par mer à Djeddah. Il rapportait en même temps que la stèle les ossements de l'infortuné Huber, c'est-à-dire le squelette entier, sauf les mains, qui n'ont pas été retrouvées. Le crâne présente à la tempe gauche une perforation produite par une balle. Les restes de Ch. Huber ont été inhumés à Djeddah, par les soins de M. de Lostalot. — Une dernière tribulation attendait Si-Aziz-ben-Cheikh-el-Haddad. La douane de Djeddah mit l'embargo sur ses bagages. Il fallut l'intervention énergique de notre consul, qui réclama ces objets comme siens, pour forcer l'administration à lâcher sa proie. Voici enfin la stèle à Paris, à l'abri de toute vicissitude et à la disposition des savants.

Le président, M. Ernest Desjardins, félicite vivement M. de Lostalot. M. le marquis de Vogué le félicite à son tour : « Vous avez, dit-il, tout reporté sur le cheikh algérien, mais vous avez oublié de constater que c'est vous qui avez suscité, encouragé et guidé le dévouement du brave Si-Aziz. Vous avez rendu un signalé service au pays et à la science en assurant la conservation d'un véritable trésor épigraphique, datant du cinquième ou du sixième siècle avant notre ère, et montrant qu'à cette époque lointaine la langue araméenne a servi de grand véhicule aux idées de l'antiquité sémitique. » — M. Léon Heuzey fait remarquer que la stèle est accompagnée d'une représentation qui met en scène le dieu et son adorateur. La sculpture rappelle l'art assyro-chaldéen : nous apprenons ainsi qu'à cette époque cet art étendait son influence jusque sur l'Arabie septentrionale.

Dans cette même séance, M. *E. Ch. Robert* revient sur la question déjà mainte fois discutée, de la conservation des monuments historiques en Afrique. La Chambre des députés, conformément aux vœux de l'Académie, a voté une loi qui assurera désormais en Algérie et en Tunisie la conservation des édifices antiques et des mosquées « classés comme monuments historiques ». Il s'agit maintenant de sauvegarder les inscriptions.

Parmi les distinctions accordées par la commission des Antiquités de France nous signalons : 1° La première médaille accordée à M. *Tanon* pour son *Histoire des justices, des églises et communautés monastiques de Paris* ; — 2° La première mention honorable décernée à M. *Pellechet. Notes sur les livres liturgiques des diocèses d'Autun, Châlon et Mâcon.*

Digitized by Google

blant d'éloges. Il en trouve la cause dans le mauvais état du texte. L'édition récente de M. Leo de Berlin, permettra d'entreprendre une traduction des œuvres complètes de Fortunat.

— *Séance du 3 juillet.* M. de Lostalot, introduit à la séance, présente la stèle déjà célèbre de Teïma, et raconte les péripéties de la découverte et de l'acquisition de ce monument d'archéologie sémitique. Nous reproduisons le résumé de ce récit d'après le journal le *Temps* :

Ch. Huber était parti de Damas avec l'intention de traverser, en l'explorant, l'Arabie septentrionale jusque vers Djeddah. C'est au milieu de fatigues et de périls sans nombre qu'il parvint à exécuter ce hardi programme. Il arriva à Djeddah exténué et resta plusieurs semaines auprès de M. de Lostalot, se livrant à un repos bien gagné et refaisant, autant que possible, sa santé ébranlée. Il raconta à notre compatriote ses aventures, ses explorations, ses découvertes. Aux environs de Hail, un Arabe lui avait signalé l'existence à Teïma d'une grande pierre couverte de lettres. Il se rendit à Teïma et trouva la stèle indiquée encastrée parmi les matériaux du mur d'une maison. Le propriétaire ayant refusé de vendre la pierre, Huber acheta la maison, dégagea le monument, remit le mur en état et revendit l'immeuble. Il revint à Hail, où il cacha sa précieuse trouvaille, se proposant de la reprendre plus tard, à son retour de Djeddah, et de l'expédier à Bagdad où elle serait embarquée pour la France. — Le voyageur quitta ensuite M. de Lostalot, dont il ne suivit pas malheureusement tous les conseils ; il s'engagea dans une direction dangereuse ; il y trouva la mort. C'est à Paris, où il avait été appelé, que notre consul apprit la triste nouvelle. Aussitôt, il reçut l'ordre de retourner à son poste et de tout tenter pour retrouver les restes de Ch. Huber et rentrer en possession des objets qu'il avait recueillis. La stèle de Teïma avait été signalée : elle était pourchassée de Damas par un Allemand, M. Euting, agissant sous le nom d'Abdul-Réahab ; de la Mecque, par un autre savant, du nom de docteur Snouck Busyrouse, portant le nom d'Abdul-Gaffar depuis sa conversion à l'islam ; de partout, par le gouvernement ottoman, lequel, instruit par les indiscrétions de ces deux personnes, cherchait à s'en emparer. Aussi, malgré son poids, joint à celui des autres colis, faisant un ensemble de près de 1,000 kil., la stèle s'est-elle livrée à une véritable course au clocher pendant les trente et quelques jours de route qu'elle a mis pour se rendre à dos de chameau de Hail à Djeddah. — A son arrivée dans cette ville, M. de Lostalot s'adressa à un cheikh algérien qu'il savait nous être dévoué et dont il avait apprécié l'intelligence et le courage. Il lui révéla quel prix nous attachions à retrouver les restes de Huber et à recouvrer la stèle qui devait être cachée à Hail. Si-Aziz-Ben-Cheikh-el-Haddad, c'est le nom de ce fameux missionnaire, partit, et, parvenu à Hail, au milieu de graves dangers, retrouva la pierre et reprit le chemin de Djeddah. En route, les six Arabes qui l'accompagnent, informés probablement qu'on est à la poursuite du cheikh, l'abandonnent. Notre Algérien, par bonheur, sut

Digitized by Google

encore se tirer de ce mauvais pas et atteindre Médine. Mais il prit la précaution, avant d'entrer en ville, de mettre la stèle en lieu sûr. L'autorité locale le guettait : la police turque envahit sa maison, procède à une visite minutieuse et, ne découvrant rien, jette le voyageur en prison. Il y resta vingt-quatre heures, et ne fut relâché que par l'assurance réitérée qu'il donna que ses bagages avaient été préalablement dirigés sur Bagdad. En quittant Médine, comme il se sentait épié, il se dirigea ostensiblement vers l'ouest, puis soudain obliqua vers le sud. Bien lui en prit : on a su depuis que, s'il avait continué sa route vers Yambo, il eût été infailliblement pillé, peut-être massacré. Tout le pays était en émoi, la population soulevée. Le cheikh jugea prudent de revenir par mer à Djeddah. Il rapportait en même temps que la stèle les ossements de l'infortuné Huber, c'est-à-dire le squelette entier, sauf les mains, qui n'ont pas été retrouvées. Le crâne présente à la tempe gauche une perforation produite par une balle. Les restes de Ch. Huber ont été inhumés à Djeddah, par les soins de M. de Lostalot. — Une dernière tribulation attendait Si-Aziz-ben-Cheikh-el-Haddad. La douane de Djeddah mit l'embargo sur ses bagages. Il fallut l'intervention énergique de notre consul, qui réclama ces objets comme siens, pour forcer l'administration à lâcher sa proie. Voici enfin la stèle à Paris, à l'abri de toute vicissitude et à la disposition des savants.

Le président, M. Ernest Desjardins, félicite vivement M. de Lostalot. M. le marquis de Vogué le félicite à son tour : « Vous avez, dit-il, tout reporté sur le cheikh algérien, mais vous avez oublié de constater que c'est vous qui avez suscité, encouragé et guidé le dévouement du brave Si-Aziz. Vous avez rendu un signalé service au pays et à la science en assurant la conservation d'un véritable trésor épigraphique, datant du cinquième ou du sixième siècle avant notre ère, et montrant qu'à cette époque lointaine la langue araméenne a servi de grand véhicule aux idées de l'antiquité sémitique. » — M. Léon Heuzey fait remarquer que la stèle est accompagnée d'une représentation qui met en scène le dieu et son adorateur. La sculpture rappelle l'art assyro-chaldéen : nous apprenons ainsi qu'à cette époque cet art étendait son influence jusque sur l'Arabie septentrionale.

Dans cette même séance, M. *E. Ch. Robert* revient sur la question déjà mainte fois discutée, de la conservation des monuments historiques en Afrique. La Chambre des députés, conformément aux vœux de l'Académie, a voté une loi qui assurera désormais en Algérie et en Tunisie la conservation des édifices antiques et des mosquées « classés comme monuments historiques ». Il s'agit maintenant de sauvegarder les inscriptions.

Parmi les distinctions accordées par la commission des Antiquités de France nous signalons : 1° La première médaille accordée à M. *Tanon* pour son *Histoire des justices, des églises et communautés monastiques de Paris* ; — 2° La première mention honorable décernée à M. *Pellechet. Notes sur les livres liturgiques des diocèses d'Autun, Châlon et Mâcon.*

Digitized by Google

— *Séance du 10 juillet.* M. *Dieulafoy* rend compte des fouilles fructueuses qu'il a entreprises avec Madame Dieulafoy à Suze. Parmi les objets découverts nous n'en voyons pas qui offrent un intérêt particulier pour l'historien des religions.

— *Séance du 17 juillet.* MM. *Gazan* et *Mougins de Roquefort* soumettent à l'Académie l'estampage d'une inscription trouvée dans un ruisseau d'Antibes et déjà publiée par eux, où se lisent les mots : « Carina, flaminique, prêtresse, *Aethucolis* ». Les interprètes se sont accordés à reconnaître dans ce dernier vocable le nom grec d'une divinité antipolitaine. M. Heuzey repousse cette opinion. Il sépare les deux premières lettres, et voit dans Thucolis une contraction de Theocolis. Le sens serait alors : « Carina, flaminique, prêtresse, surnommée Thucolis ». Les lettres A et E peuvent être considérées comme la fin du pronom *quæ*.

— *Séance du 24 juillet.* M. d'*Arbois de Jubainville* envoie l'estampage d'une inscription trouvée aux Pousseaux, près de Dijon au-dessus d'une niche où sont figurées une tête d'homme et une tête de femme. En voici le texte : « Dis Manibus Mandubilli, Dousonni filii et Suarica uxsor. »

— M. *Maspero* rend compte des fouilles auxquelles il a présidé en Égypte durant l'année écoulée et qu'il a pu défrayer en grande partie grâce aux souscriptions recueillies par le *Journal des Débats*. Voici le résumé de ce compte-rendu (d'après le journal le *Temps*).

C'est à Louqsor que les opérations les plus importantes ont eu lieu. Le grand temple présente, dans son ensemble, trois parties : d'abord une grande cour, puis la fameuse salle hypostèle, enfin les pylones et une deuxième cour. Cette dernière partie est du temps de Ramsès II. — Il s'agissait avant tout de chasser les habitants qui, attirés par le passage des visiteurs, étaient venus s'établir au milieu des ruines du grand édifice, y avaient élevé des constructions et créé une véritable petite ville. Sauf cinq personnes, tous les habitants ont cédé aux instances et aux offres qui leur étaient faites ; si on peut bâtir dans le voisinage, comme on l'espère, une mosquée en remplacement de celle qu'il faut supprimer pour le déblayement complet, on aura raison des dernières résistances et on soulagera le monument d'un fardeau destructeur. — Aujourd'hui, la grande travée nord de la salle hypostèle est garantie d'une ruine qui, sans les consolidations accomplies, était imminente. Sur ce point, on a découvert quatre statues colossales en place, deux debout, deux couchées, portant le nom de Ramsès II, mais peut-être plus anciennes que ce prince. — Les fouilles seront continuées ; elle seront difficiles et longues. Bien que le temple de Louqsor, soit, dans son ensemble, d'une rare conservation, il est nécessaire, au fur et à mesure du déblayement, de substituer aux pierres effritées ou tombées, de la maçonnerie en briques. On emploie à cet effet des briques cuites, de fabrication romaine, d'une solidité éprouvée, que l'on recueille aux environs. C'est le premier essai de restauration qui se pratique depuis l'existence du

Digitized by Google

service des fouilles ; s'il réussit, on appliquera le même procédé à la consolidation des beaux restes du temple de Karnac. On compte que les souscripteurs de l'an dernier ne refuseront pas leur concours à une œuvre dont l'expérience aura assuré le succès. M. Maspero a constaté que, malgré ses craintes, les quelques consolidations qu'il avait établies à Karnac ont maintenu en place et dans un état relativement satisfaisant des pierres qui paraissaient menacées d'une chute prochaine. Le travail de restauration est grossier, mais, en attendant mieux, il répond aux nécessités urgentes.

Les ressources fournies par le gouvernement égyptien ont été employées à enrichir le musée de Boulaq et à vérifier certains points d'archéologie contestés. Ensevelis à une grande profondeur, des quartiers de la ville de Thèbes du XI^e^ et du X^e^ siècle avant notre ère existent encore. Dans ces amas de remblais et de constructions, les Arabes viennent chercher la terre chargée de nitre, dont ils engraissent le sol qu'ils cultivent. En cet endroit on avait découvert un petit temple portant le nom du roi Psimouth, de la vingt-huitième dynastie. On pouvait espérer que de nouvelles investigations amèneraient des trouvailles du même genre. — On sait que le sol des cités égyptiennes est factice et exhaussé de plusieurs mètres au-dessus du niveau des plus fortes inondations. Des tranchées creusées de sept à vingt et un mètres ont permis à M. Maspero de constater que la Thèbes antique avait été construite de la même manière qu'on bâtit aujourd'hui au Caire. Lorsqu'il faut élever une maison, on ne débarrasse pas, on ne creuse pas l'emplacement, mais on l'égalise, on comble les vides, on utilise les vieilles fondations. La maison nouvelle se dresse sur une colline. Pour les temples, on procédait autrement ; mais telle était la règle pour les édifices ordinaires. Il arrivait donc que, sur le même point, des quartiers pauvres succédaient à des quartiers riches, et que, dans la suite des siècles, des villes plus modernes se superposaient aux villes anciennes avec des changements d'aspect, de relief et de niveau, que des lieux abandonnés formaient des cuvettes où les eaux s'amassaient et qu'enfin la ville flottait d'un point à l'autre en son enceinte. — On a découvert beaucoup de restes de maisons, des briques, dont les cartouches portent les noms des rois-prêtres de la vingtième dynastie ; on a mis au jour les ruines de cinq ou six chapelles, dont l'une a été élevée par Shabenac, fille de Psamétik I^er^, et qui, noyées dans des maçonneries d'époque plus récente, perdues au milieu des maisons, offrent le type exact des chapelles de village aux temps pharaoniques. En somme, les fouilles entreprises à Thèbes n'ont été qu'une expérience heureuse, qui se continuera l'an prochain.

Le travail a été plus considérable du côté de Médinet-Abou. La ville copte y est à fleur de terre ; on pourrait en dresser le plan et même retrouver le nom des rues, avec les documents qui nous sont parvenus. Sous la ville copte, des parties de la ville romaine et de la ville égyptienne subsistent. Les explorations, faute d'ouvriers en temps opportun, n'ont pu être poussées assez avant. Cependant,

Digitized by Google

deux tranchées ont été ouvertes et autorisent les meilleures espérances. On s'est aperçu que la ville avait dû être subitement abandonnée aux temps antiques. On y a déblayé une maison à quatre étages, rappelant les maisons de la ville de Turin ; chaque étage est couvert d'une voûte de briques en anse de panier ; sur chaque voûte s'étend un plancher en feuilles de palmier. Par la grande porte, suivie d'un couloir voûté, on pénètre dans une cour centrale où se trouve un escalier extérieur donnant accès aux divers étages. Les chambres ont en moyenne 4 m. 50 de large sur 5 à 6 mètres de long. — Des fouilles instituées sur l'emplacement de l'antique Comonbos ont montré que la ville avait été bâtie, à l'époque des Ptolémées, sur les ruines d'une ville pharaonique qui subsiste presque entière sous le sol. — L'enceinte de Thèbes a été recherchée ; la ville était fortifiée seulement vers le nord. Les restes de l'architecture militaire des anciens Égyptiens ont été l'objet de recherches intéressantes. On ne s'était guère préoccupé, jusqu'alors, que de la forteresse d'Abydos. M. Maspero en a étudié deux autres. Le plan de ces édifices est à peu près uniforme : ce sont des enceintes carrées, avec une grande porte et plusieurs poternes. La porte se compose de larges baies ouvrant sur des cours qui se succèdent de manière à obliger l'assaillant à triompher d'obstacles multipliés. A Abydos, la forteresse a été envahie, postérieurement à la cinquième dynastie, par un cimetière dont les monuments s'offrent tout d'abord aux regards. Nous avons donc là un spécimen des plus anciens de l'architecture militaire égyptienne. — Ces explorations, poursuivies avec méthode et persévérance, conduiront à la restitution exacte d'une ville de l'époque pharaonique et à la connaissance détaillée des mœurs publiques et privées des anciens Égyptiens. Pour mener ce travail à bonne fin, le concours d'un architecte serait fort utile ; l'architecte qui le prêterait serait récompensé par une abondante moisson de curieuses découvertes. L'entreprise est d'ailleurs urgente : sur l'emplacement des temples qui disparaissent, des palmiers surgissent, quand des carrières ne se creusent pas pour l'extraction de la terre nitreuse ; les briques sont enlevées et utilisées pour construire des masures ; les palais, les cités s'évanouissent dans cette vallée, naguère encore si riche en ruines imposantes.

Mariette avait pour principe de refuser aux particuliers toute autorisation de pratiquer des fouilles ; l'Égypte était alors mise au pillage et il fallait bien la défendre. La situation a changé depuis ; le service des fouilles, qui compte une surveillance efficace, a été organisé. M. Maspero a permis, en dehors des siennes, des recherches qui ont eu pour la science de bons résultats et qui, dans l'avenir, concourront à dresser un catalogue des localités susceptibles d'être fructueusement explorées. — Une société anglaise a fait des fouilles qui ont déterminé avec certitude l'emplacement, douteux jusqu'à présent, de Naucratis. C'est à Esmabireh qu'ont été trouvées les inscriptions provenant du temple d'Apollon, réparé sous Ptolémée Philadelphe, et les traces d'un canal desséché, ancienne bouche canopique du Nil, qui ne permettent plus de conser-

Digitized by Google

ver aucun doute sur le site de Naucratis. — L'an dernier, on découvrit à Alexandrie des substructions en briques, paraissant appartenir a un *castellum* de légion romaine ; au-dessous, on a rencontré les fondations d'un temple de l'époque ptolémaïque. M. Lumbroso a recueilli là une inscription en l'honneur de la déesse Isis et des dieux Philométors (les Ptolémées), gravée sur des plaques d'or au pointillé, en caractères grecs et hiéroglyphiques. Pour des raisons particulières, M. Maspero s'abstient de donner des explications plus précises sur le lieu de la trouvaille. Il espère, l'année prochaine, pouvoir être plus explicite. Il annonce enfin la conviction où il est que l'ancienne Alexandrie gît presque entière sous le sol de la ville moderne.

— *Séance du* 31 *juillet.* M. *Le Blant* relève dans les *Actes des Martyrs,* non compris dans les *Acta sincera* de Ruinart, les renseignements qui paraissent anciens sur les accusations et la procédure contre les chrétiens. Il signale particulièrement : les accusations touchant la promiscuité des sexes, les sacrifices d'enfants, l'anthropophagie, les complots contre l'empereur. Souvent aussi les chrétiens sont pris par leurs accusateurs et par leurs juges pour des magiciens en possession de puissantes formules qui leur viennent de Jésus. Les païens attribuent à ces maléfices la résurrection du Christ, la fermeté impassible des chrétiens en face de la mort, les conversions subites, et tant d'autres particularités qui les étonnent. M. Leblant déduit aussi des réponses des accusés ou des sarcasmes des juges l'existence des croyances à la divinité du Christ, à sa résurrection, à la Trinité, à la vie éternelle, au jugement dernier et à la résurrection de la chair.

M. *Salomon Reinach* rend compte de la mission dont il s'est acquitté en Tunisie avec M. Cagnat à l'effet de revoir et d'estamper les inscriptions relevées d'une façon sommaire par nos officiers. Parmi les monuments étudiés par les explorateurs nous citerons une pierre, encadrée dans la maison d'un marabout et dédiée à l' « *Auguste Saturne d'Achaïe* pour le salut d'un empereur Antonin » par les soins d'un des onze chefs de la tribu indigène Bacchuiana, savoir « Candide, fils de Balsamon, qui a donné un plus vaste emplacement pour y construire l'édifice sacré. » La formule qui sert à désigner le dieu est étrange. — M. Reinach ajoute que la moisson épigraphique de la Tunisie n'est encore que commencée.

II. Académie des sciences morales et politiques. — *Séance du* 20 *juin :* M. *Gréard* a mis en tête d'une nouvelle édition du *Traité de l'éducation des Filles* une préface étendue, dans laquelle il présente une étude délicate du caractère de *Fénelon* et de sa pédagogie. Les principes dont s'inspire l'illustre prélat sont d'une grande largeur, d'une noblesse et d'une élévation incontestables ; mais il se montra moins libéral dans la pratique. Fénelon avait un impérieux besoin de domination, d'autant plus exigeant qu'il n'en avait pas conscience, et que suivant la fine observation du chancelier d'Aguesseau, « il paraissait même céder dans le temps qu'il entraînait. »

Digitized by Google

III. Société Nationale des Antiquaires (d'après les comptes-rendus de M. Mowat dans la *Revue critique*). — *Séance du* 3 *juin* : M. *L. Maxe Verly* présente deux moules en schiste ardoisier, destinés à reproduire en métal des enseignes de pèlerinage et pouvant être rapportés au XIVe siècle ; l'un, appartenant à M. le général Meyers, représente la Mort du Pèlerin et la Délivrance de son âme. L'autre, trouvé à Rennes et appartenant à M. Ramé, offre l'image de l'archange saint Michel pesant les âmes au jour du jugement dernier. — M. *de Villefosse* exhibe deux bronzes antiques acquis par le Musée du Louvre à la vente de la collection Gréau ; l'un est un vase en forme de tête de femme avec le mot étrusque *suthina* gravé sur le front ; l'autre est une applique de vase représentant un Silène barbu, agenouillé, portant une amphore sur l'épaule.

Séance du 10 *juin : Mowat* présente des empreintes d'une pierre à moules, découverte à Rennes et conservée au Musée archéologique ; sur l'une des faces, on voit les instruments de la Passion ; sur l'autre face, un personnage vêtu d'une sorte de caleçon court, auquel une bourse est attachée ; il est violemment attiré par les mains crochues d'un personnage dont le corps est détruit ; ce tableau représente sans doute un damné entraîné dans l'Enfer par le Diable. La pierre paraît devoir être rapportée à la fin du XVe siècle.

Séance du 14 *juin :* M. d'*Arbois de Jubainville* lit un travail intitulé : *Lugus, Lugores ; le Mercure gaulois.* — M. le chanoine Julien Laferrière communique deux inscriptions inédites relevées par lui, l'une au portail de l'église de Saint-Léger, en Saintonge, l'autre sur la cloche de la même église ; il signale quelques particularités des églises romanes en Saintonge, notamment leur réfection partielle au commencement du XIIIe siècle et l'emploi du fer-à-cheval comme motif d'ornementation. Un membre dit que ce dernier ornement fait allusion à des pèlerinages accomplis au tombeau de saint Martin.

IV. Société Asiatique. — Le président de la Société des Arts et des Science à Batavia écrit au Conseil d'administration de la Société Asiatique pour lui témoigner le grand intérêt que ses collègues et lui prennent aux études d'épigraphie Cambodgienne, et pour demander à la *Soc. As.* d'entreprendre la publication d'une table des alphabets et des chiffres du Cambodge en ordre chronologique. L'étude des anciens alphabets de Java prouve, en effet, que l'un d'entre eux tout au moins a été importé du Cambodge ; le nom du pays de Kmer est souvent mentionné dans les inscriptions en vieux javanais et dans les manuscrits en vieille langue sunda ; enfin les inscriptions cambodgiennes déjà déchiffrées présentent la même fusion du Sivaïsme et du Bouddhisme qu'à Java. Pour étudier les rapports des Indes orientales avec Java la classification chronologique des alphabets rendrait de grands services. — L'Institut donnera ample satisfaction à ce vœu en publiant intégralement en fac-similé toutes les inscriptions cambodgiennes par l'organe de MM. Bergaigne, Barth et Senart.

Digitized by Google

V. Journal Asiatique. — *Mai-Juillet :* 1° *Senart.* Étude sur les inscriptions de Piyadasi (suite), et : 2° Études sur les mœurs religieuses et sociales de l'Extrême-Orient. — 3° *H. Zotenberg.* Le livre de Barlaam et Joasaph. — 4° Dr *Saad.* La frontière turco-persane et les pèlerins de Kerbéla.

VI. Revue critique d'histoire et de littérature 22. — *Juin : Clermont-Ganneau.* Une nouvelle inscription relative à Baal-Marcod = 6 *Juillet* (du même auteur). Un nouveau titulus funéraire de Joppé. = 10 *Août : L. Feer.* Vie et œuvre de Çsoma (à propos de l'ouvrage anglais de M. Duka sur le fondateur des études tibétaines).

VII. Revue Historique. — *Juillet-Août : Cesare Paoli.* L'eresia nel medio evo (à propos du livre de M. Felice Tocco).

VIII. Revue archéologique. — *Juin : Gaidoz.* Le dieu Gaulois du soleil et le symbolisme de la roue (suite).

IX. Journal des Savants. — *Juin : Barthélemy Saint-Hilaire.* L'Inde et les Indiens (suite). — 2° *Maury.* Les Huguenots et les gueux (suite).

X. Revue des Deux-Mondes. — 15 *juillet : Perrot.* Homère d'après les plus récentes découvertes de l'archéologie.

XI. Revue des questions historiques. — *Juillet :* 1° L'abbé *Delarc.* Saint-Grégoire VII. Dernières années de son pontificat. — 2° Dom *François Chamard.* Les abbés au Moyen-Age. — 3° *E. Beauvois.* Histoire de l'ancien Mexique. Les antiquités mexicaines du P. D. Duran comparées aux abrégés des PP. J. Toban et J. d'Acosta.

XII. Muséon. — IV. 3 : 1° *De Robiou.* Sur la religion de l'ancienne Égypte (suite). — 2° *Keiper.* Les noms propres perso-avestiques et l'âge de la légende zoroastrienne (suite). — 3° *Nève.* L'hymnologie arménienne. — 4° *De Charencey.* Les cités votanides ; nombres mythiques (suite). — 5° *Spiegel.* Le démon Azi.

XIII. L'homme. — 10 *juillet : P. Sébillot.* La guerre et les croyances populaires.

XIV. Revue des Études Juives. — *T. X :* 1° *Hirschfeld.* Essai sur l'histoire des Juifs de Médine. — 2° *Lévi.* Sur la légende de Bartalmion. — 3° *De Maulde.* Les Juifs dans les États français du pape au moyen-âge (fin).

XV. Revue Celtique. — VI. 3 : 1° *Berger.* De quatre manuscrits des évangiles conservés à Dublin. — 2° *Stokes.* On M. Fitzgerald's early celtic history and mythology.

XVI. Revue de l'Extrême-Orient. — *H. Cordier.* Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Extrême-Orient. VI. Correspondance générale.

XVII. Archives de la Société Américaine de France. — *III.* 3 (*Mars* 1885). *A. Castaing.* Les systèmes religieux dans l'antiquité péruvienne.

XVIII. Bulletin d'Histoire ecclésiastique (Romans). — *Avril-Juin :* 1° L'abbé *Ch. Bellet.* Histoire du cardinal Le Camus (suite). — 2° L'abbé *Toupin.* Épisodes des controverses religieuses en Dauphiné durant les vingt premières années du XVIIe siècle.

Digitized by Google

XIX. Revue internationale. — *Juin* : *P. Bolorykine.* Le culte du peuple dans la littérature russe contemporaine.

XX. Précis historiques. — *Juillet.* Les Hébreux en Égypte et les récentes découvertes.

XXI. Revue de Belgique. — 15 *juillet* : *Joostens.* Souvenirs d'un voyage au pays du Mahdi. Les mosquées du Caire et les environs de la ville. = 15 *août* : *J. Hocart.* Les origines des anciennes religions de l'Amérique.

XXII. Revue du Monde Latin. — *Mai* : Don *Manuel Payno.* Traductions et légendes mexicaines.

XXIII. Bulletin de la Faculté des Lettres de Poitiers. — *Août* : *J. A. Hild.* Les Juifs à Rome devant l'opinion et dans la littérature.

XXIV. La Controverse et le Contemporain. — 15 *juillet* : *de Harlez.* Le Bouddhisme en Chine.

XXV. Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux. — 1885. N° 1 : *Victor Mortet.* Une élection episcopale au XIIe siècle.

XXVI. Revue Chrétienne. — 10 *Août.* Les fouilles de M. Naville à Tell-el-Maskhouta.

XXVII. Revue politique et littéraire. 4 *juillet* : *Jean Réville.* Une histoire des religions par un adversaire de la religion. M. Eugène Véron.

XXVIII. Academy. — 20 *juin* : *Edouard Naville.* The site of Goshen (voir l'article de M. Lefébure dans notre précédent fascicule). = 27 *juin* : 1° *C. J. Ball.* Second article sur la nouvelle version anglaise de la Bible (voir la suite au 4 juillet). — 2° *E. B. Tylor.* Arabian Matriarchate (voir la réponse de M. Redhouse, le 4 juillet). = 1er *Août* : 1° *Mc Lennan.* The patriarchal theory (c.-r. par M. *E. B. Tylor* : il est encore prématuré de conclure ; l'auteur considère néanmoins comme de mieux en mieux établi que la filiation par les femmes a prévalu dans les sociétés primitives). — 2° *C. Bezold.* Recent works in Assyriology. = 8 *août* : 1° York Plays, ed. by Lucy Toulmin Smith (c.-r. par M. *Edward Dowden* : documents intéressants pour la vie religieuse au moyen-âge en Angleterre). — 2° M. Maspero's report on his latest excavations in Egypt (en français).

XXIX. Athenæum. — 13 *juin* : *Max Müller.* The ancient palm leaves of Horiuzi (l'auteur suit la trace des manuscrits bouddhistes en feuilles de palmier jusqu'en l'an 1235 d'après les témoignages du président du monastère de Horiuzi ; à cette date ils passent déjà pour très anciens ; voir la discussion avec M. S. Beal, nos des 4 et 18 juillet et 8 aout). = 27 juin : 1° *W. F. Warren*, Paradise found ; et *Moritz Engel*, Die Paradiesfrage (c.-r. humoristique sur deux auteurs dont l'un place le paradis au pôle nord et l'autre dans le désert de Harra à l'Est du Hauran). — 2° *A. Neubauer.* Job XIX. 25-27. — 3° *Spyr. P. Lambros.* Notes from Athens (c.-r. des dernières découvertes ; la suite les 4 et 25 juillet). = 4 juillet : 1° Tyndale's Pentateuch (réplique de M. *Mombert* à son critique). = 11 juillet. Theological Books (bulletin, contenant entre autres une notice intéressante sur le Bouddhisme en Chine de M. S. Beal).

Digitized by Google

XXX. Scottish Review. — *Juillet* : 1° Marquis *de Lorne*, Disestablishment. — 2° *Laing's* popular and romance poetry of Scotland. — 3° *Thomas a Kempis*. The Imitation of Christ (l'auteur soutient l'authenticité). — 4° Some Christian monuments of Athens.

XXXI. London Quarterly Review. — *Juillet* : 1° The Hugenot Reformation in the Norman isles. — 2° Wesleyan foreign Missions. — 3° The doctrine of the spirit in the Galatian epistle.

XXXII. Quarterly Review. — *Juillet* : 1° Fénelon. — 2° First Christian Council.

XXXIII. British Quarterly Review. — *Juillet* : 1° The Coptic churches of Egypt. — 2° Salomon Maimon.

XXXIV. Westminster Review. — *Juillet* : 1° The Parsees. — 2° Church Missions to Mohammedans in the Turkish Empire.

XXXV. China Review. — XIII. 4 : 1° *Faber*. The historical charakteristics of Taoism. — 2° *Edkins*. Names of western countries in the Shi-ki. — 3° *Macintyre*. Corean Mountain-Lore. — 4° *Balfour*. Dr Legge on Lich-Tsz.

XXXVI. Contemporary Review. — *Juillet* : *James G. Frazer*. The primitive ghost and his relations.

XXXVII. Nineteenth Century. — *Juillet* : Me *de Laszowska Gerard*. Transylvanian superstitions.

XXXVIII. Journal of Philology. — *No 27* : 1° *Driver*. Gen. XLIX. 10. — 2° *Kirckpatrick*. I Macch., III. 4. 8. — 3° *Robertson Smith*. On the forms of divination and magic enumerated in Deut. XVIII. 10, 11. — 4° *Mayor*. On Matt. XXVII. 27-30.

XXXIX. Indian Antiquary. — *Juin* : 1° *Natesa Sastri*. Folklore in Southern India (suite). — 2° *Temple*. The Dehli Dalais and their slang. = *Juillet* : 1° *Grierson*. Vidyapati and his contemporaries. — 2° *Hultzsch*. A copper-plate Grant of the Rashtrakutas of Gujarat, dated Saka 757.

XL. Folk-Lore Journal. — *Juin* : 1° The science of folk-lore. — 2° Dr *R. Morris*. Folk-tales of India. — 3° The folk-lore of the Esthonians.

XLI. Calcutta Review. — *Avril* : *A. P. Sinnet*. The theosophical movement.

XLII. Dublin Review. — *Juillet : Lamy*. Studies in oriental Patrology.

XLIII. North American Review. — *Mai : Dyer*. Superstition in English life.

XLIV. Deutsche Literaturzeitung. — 27 *juin* : 1° *H. Kern*. Der Buddhismus und seine Geschichte in Indien (c.-r. par M. *H. Oldenberg* : le critique relève de nombreuses erreurs et traite la thèse fondamentale de Kern de fantasmagorie). — 2° *Mannhardt*. Mythologische Forschungen (c.-r. et résumé par M. *Max Roediger*).

XLV. Theologische Literaturzeitung. — 27 *juin* : *Ristchl*. Cyprian von Karthago und die Verfassung der Kirche (c.-r. par M. *Zöpfel* : excellent ;

Digitized by Google

résultats nouveaux ; voir un second article le 11 juillet). = 11 *juillet*. *Meyer*. Geschichte des Alterthums I (c.-r. par M. *Guthe*; critique de la partie de l'ouvrage consacrée à l'histoire d'Israël). = 8 *août* : *v. Ryssel*. Notiz über die Anfänge des Mönchthums in Syrien.

XLVI. Sitzungsberichte der konigl. Preuss. Akad. der Wissenschaften zu Berlin. — *N°* 25. *Curtius*. Das Neleion oder Heiligtum der Basile in Athen.

XLVII. Beweis des Glaubens. — *Mai* : 1° *Seyler*. Altheidnische Religiosität (suite; voir aussi juin). — 2° Zur Johanneischen Frage. — 3° Ægypten und Babylon. = *Juillet* : *Wilkens*. Karl Otfried Müller.

XLVIII. Studien und Mitteilungen aus dem Benedictinerorden. — *VI*. 2 : 1° *Ringholz*. Der heilige Odilo von Cluny (6e et dernier art.). — 2° *Grashof*. Gandersheim und Hrotsuitha (suite). — 3° *Söder*. Zum Buche Daniel (2e art.). — 4° *Tomanick*. St Benedict und sein Orden (suite). — 5° *Wimmer*. Der Benedictiner Orden in Nord-Amerika.

XLIX. Theologische Quartalschrift. — *N° 3* : 1° *Künstle*. Die altchristliche Inschriften Afrika's. — 2° *Schmid*. Zur Geschichte des römischen Breviers und Missale.

L. Zeitschrift für katholische Theologie. — *IX. 3* : 1° *Grisar*. Die Stationsfeier und der erste römische ordo. — 2° *Bickel*. Ein Papyrusfragment eines nicht kanonischen Evangeliums.

LI. Mitteilungen des deutschen Archæol. Inst. in Athen. — *X. I* : 1° *Petersen*. Zum Erechtheion. — 2° *J.-Mordtmann*. Vorderasiatische Gottheiten ; Inschriften aus dem Tschinili Kiosck. — 3° *Fabricius*. Altertümer auf Kreta (2e art.) : Die Idæische Zeusgrotte.

LII. Historisches Jahrbuch. — *VI*, 3 : 1° *Duhr*. Ungedruckte Briefe und Relationen ueber die Aufhebung der Gesellschaft Jesu in Deutschland. — 2° *Gottlob*. Der Legat Raimund Peraudi.

LIII. Historische Zeitschrift. — N° 5 : *Noeldechen*. Tertullian als Mensch und als Bürger.

LIV. Forschungen zur deutschen Geschichte. — 1885. *T. XXV*. 2 : 1° *C. Dümmler* Das Martyrologium Notkers und seine Verwandten. — 2° *W. Schultze*. Gerhard von Brogne und die Klosterreform in Nieder-Lothringen und Flandren.

LV. Zeitschrift für Kirchengeschichte. — *VII*. 4 : *H. Haupt*. Beiträge zur Geschichte der Sekte vom freien Geiste und des Beghardentums.

LVI. Zeitschrift für kirchliche Wissenschaft. — 1885, *N°* 7 : 1° *C. E. Luthardt*. Zur Geschichte der vorchristlichen Ethik. — 2° *Hauck*. Ueber die sogenannten Instructiones Columbani. — 3° *M. Wagner*. Der Begriff der unsichtbaren Kirche. — 4° *Hach*. Die Darstellungen der Verkündigung Mariä im christlichen Altertum. — 5° Ein ungedruckter Brief Melanchtons.

LVII. Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie. — 1885. *N° 4* :

Digitized by Google

1° *Preiss.* Zrvana Akarana. — 2° *A. Hilgenfeld.* Das neueste Forscher-Par ueber das Johannesevangelium. Die urchristliche Taufe. — 3° *Holtzmann.* Ueber die Apostelgeschichte. — 4° Noeldechen. Die Lehre vom ersten Menschen bei den Lehrern des II^e^ Jahrhunderts. — 5° *Görres.* Zwei Beiträge zur Hagiographie der griechischen Kirche. — 6° *Dräseke.* Zu Martinus von Braccara.

LVIII. Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung. — *XXVIII* N° 1 *et* 2 : 1° *Bartholomæ.* Zur Kenntnis der Gathas (1^er^ art.). — 2° *Geldner* Zur Erklärung des Avesta (Observations philologiques).

LIX. La Civilta catholica. — *N°* 838 : 1° Il centenario di S. Gregorio VII — 2° La cronologia biblico-assira (la suite au n° 840).

LX. Archivio per lo studio delle tradizioni popolari. — *IV.* 2 : 1° *Martinengo Cesaresco.* Antichi giuramenti spagnuoli. — 2° *Hock.* Légende du loup et origine du Lousberg en Belgique. — 3° *Osterman.* Orazioni friulane. — 4° *De Olavarria y Huarte.* Medicina popular : supersticiones espanolas. — 5° Canti, credenze, usi e costumi di Terra d'Otranto.

LXI. Bullettino della Commiss. archeol. communale di Roma. — *XIII.* 1 : 1° *Visconti.* Delarario et del mitreo scoperti nell' Esquilino presso la chiesa di S. Martino ai Monti. — 2° *De Rossi.* Necropoli arcaïca romana.

LXII. Revista Contemporanea. — *Juillet* : 1° *F. Merino.* Las Catacumbas. — 2° *B. H. Sunatuya.* Extinction de la Orden de los Templarias en la Corona de Aragon.

LXIII. Theologisch Tijdschrift. — *XIX* 4 : 1° *H. Oort.* Spreuken (Proverbes) I à IX. — 2° *Vorstman.* De samenstelling van de Testamenten der XII Patriarchen (Composition du T. des XII Patriarches).

LXIV Gids. — *Août* : 1° *Chantepie de la Saussaye.* — Mythologie en Folk-Lore (voir notre Chronique). — 2° *Berg van Dussen Muilkerk.* De Waalsche kerken in de Nederlanden (Les Eglises wallonnes aux Pays-Bas).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE [1]

GÉNÉRALITÉS

Bibles of other nations, being Selections from the Scriptures of the Chinese, Hindoos, Persians, Buddhists, Egyptians and Mohammedans, with an introduction to the Ethnic Scriptures by J.-M. Hodgson ; to which is added the Teaching of the twelve Apostles and selections from the Talmud and Apocryphal Gospels. — Manchester. Brook. 1885, in-8 de 252 p.

E. P. Vining. An inglorious Columbus ; or evidence that Hwui Shan and a party of Buddhist monks from Afghanistan discovered America in the V century. — New-York Appleton. 1885, in-8 de XXIII et 788 p.

Briefwchsel der Gebrüder Grimm mit Nordischen Gelehrten, herausgegeben von *Schmidt.* — Berlin. Dümmler, in-8 de XXI p.

F. C. Cook The origins of religion and language considered in five essays. — London. Murray. 1884, in-8 de XIV et 481 p.

CHRISTIANISME.

Regestum Clementis Papæ V ex vaticanis archetypis S. D. N. Leonis XIII P. M. jussu et munificentia nunc primum editum cura et studio Monachorum ordinis S. Benedicti anno 1884. — Romæ ex typographia vaticana, 1885. CCCXXV et 284 p.

Epistolæ pontificum romanorum ineditæ, ed. *S. Lœwenfeld.* — Leipzig. Veit. 1885, in 8 de VII et 288 p.

A. v. Druffel. Monumenta Tridentina, 2e partie. — Munich. Franz. 1885, in-4o, de p. 113 à p. 268.

J. P. Migne. Patrologiæ latinæ tomus 134 : Atto Vercellencis episcopus ; Leo VIII antipapa etc. — Paris, Garnier. 1885, in-8° de 516 p.

Bibliotheca Apostolica Vaticana codicibus manuscriptis recensita, jubente Leone XIII P. M. edita. I. Codices manuscripti Palatini græci Bibliothecæ Vaticanæ descripti, præside J. B. Pitra, recensuit et digessit Henricus Stevenson. — Romæ, ex typ. Vat. 1885.

Corpus Reformatorum. Vol. 57 : J. Calvini opera quæ supersunt omnia, edd. G. Baum, E. Cunitz, E. Reuss. Vol. 29. — Braunschweig, Schwetschke. 1858. in-4o de 738 p.

(1) En dehors des nombreux ouvrages mentionnés dans la *Chronique* et dans le *Dépouillement des Périodiques.*

Digitized by Google

H. Haupt. Die deutsche Bibeluebersetzung der mittelalterlichen Waldenser in dem Codex Teplensis und der ersten gedruckten deutschen Bibel nachgewiesen. — Würzburg. Stahel. 1885, in-8 de VII et 64 p.

L. de Persiis. Del pontificato di S. Sisto papa e martire, della traslazione delle sue reliquie da Roma in Alatri, e del culto che vi ricevettero dal secolo XII ai giorni nostri. — Alatri. Strambi, 1884, in-8 de 717 p.

A. Schlatter. Der Glaube im N. T. Leiden. Brill. 1885, in-8 de V et 591 p.

R. Nitsche. Geschichte der Wiedertäufer in der Schweiz zur Reformationszeit. Einsiedeln. Benziger. 1885, in-8 de VIII et 108 p.

J. Claassen. Jakob Böhme, sein Leben und seine theosophischen Werke. I. Einführung. — Stuttart. J. F. Steinkopf. 1885, in-8 de LXVIII et 256 p.

G. N. Bonwetsch. Cyrill und Methodius, die Lehrer der Slaven. Erlangen. Deichert. 1885, in-8 de 22 p.

J. Lewis. The reformation settlement. — Cambridge. Deighton Bel. 1885.

J. Ph. Glock. Die Gesetzesfrage im Leben Jesu und in der Lehre des Paulus. — Karlsruhe. Reuther. 1885.

P. de Félice. Mer (Loir-et-Cher), son église réformée. — Paris. Fischbacher. 1885, in-8 de XVI et 301 p.

A. Dupin de Saint-André. Histoire du Protestantisme en Touraine. — Paris. Fischbacher, in-18 de 306 p.

M. Nicolas. Histoire de l'ancienne Académie protestante de Montauban (1598-1659) et de Puylaurens (1660-1685). — Paris. Fischbacher. 1885, in-8 de 440 p.

Ludwig Keller. Die Reformation und die älteren Reformparteien, — Leipzig. Hirzel. 1885, in-8 de X et 516 p.

Fr. Roth. Die Einführung der Reformation in Nürnberg (1517-1528). Würzburg. Stuber, in-8 de IV et 271 p.

Meyer. Johan Tetzel, aflaatprediker en inquisiteur. — Utrecht, van Rossum. 1885, in-8 de IV et 151 p.

Baldamus. Die Erscheinungen auf dem Gebiete der katholischen Theologie 1880-1884. — Leipzig. Hinrichs. 3e partie in-8 de 101 p.

Anatole Leroy-Beaulieu. Les catholiques libéraux. — L'Eglise et le libéralisme, de 1830 à nos jours. — Paris. Plon. in-18.

Paul Allard. Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles d'après les documents archéologiques. — Paris. Lecoffre. 1885, in-8.

Pierre Nova. Dictionnaire de terminologie scolastique. — Paris. Lecoffre. 1885, in-12.

Andrew Edgar. Old church Life in Scotland. Lectures on Kirk-Session and Presbytery Records. — London. A. Gardner. 1885.

JUDAÏSME ET ISLAMISME.

Steinthal. Haman, Bileam und der jüdische Nabi. — Berlin. 1885.

Digitized by Google

W. L. Pearson. The prophecy of Joel : its unity, its aim and the age of its composition. Leipzig. Stauffer. 1885.

Deutsch. Die Sprüche Salomo's nach der Auffassung im Talmud und Midrasch dargestellt und kritisch untersucht. 1e partie. — Berlin. Mampes. 1885, in-8 de 108 p.

LES RELIGIONS DU MONDE ANTIQUE.

H. Jordan. Symbolæ ad historiam religionum alterœ : I. De Fortuna Jovis filia primigenia Prœnestina. — II. De Bellonæ poculo. Berlin. 1885. in-4.

J. Jessen. Apollonius von Tyana und sein Biograph Philostratus. — Hamburg. Nolte. 1885, in-4 de 36 p.

F. Bœhm. Ilias und Nibelungenlied. Eine Parallele. — Znaim. Fournier. 1885.

J. Vickers. The history of Herod or another look at a man emerging from twenty centuries of calumny. — 1885?

G. Fr. Hertzberg. Athen, historisch-topographich dargestellt. — Halle. 1885, in-8 de VI et 243 p.

E. Schiaparelli. Il significato simbolico delle piramidi egiziane : ricerche. — Roma. Lœscher. 1884, in-4.

A. Hildebrand. Bœthius und seine Stellung zum Christenthum. — Regensburg. Manz. 1885. in-8 de VII et 314 p.

RELIGIONS DE L'ASIE.

Guillet-Desgrois. Etude sur le droit hindou : du droit de punir. — Paris. Berger-Levrault. 1885. in-8 de 179 p.

FOLK-LORE.

H. von Pfister. Sagen und Aberglaube aus Hessen und Nassau. — Marburg. Elwert. 1885, in-8 de XV et 172 p.

Fr. S. Krauss. Sitte und Brauch der Südslaven. — Wien. Hölder. 1885, in-8 de XXVII et 681 p.

O. Knopp. Volkssagen, Erzählungen und Aberglauben aus dem östlichen Hinterpommern. — Posen. Jolowicz. 1885.

Rübezahl, seine Begründung in der deutschen Mythe, seine Idee und die ursprünglichen Rübezahlmärchen. — Prag. Dominicus in Comm., in-8 de IV et 170 p.

E. H. Carnoy. Contes français. — Paris. Leroux, 1885.

Bérenger-Féraud. Traditions et réminiscences populaires de la Provence. — Paris. Leroux. in-8 de 424 p.

Le Gérant : E. LEROUX

Laval. — Imprimerie et Stéréotypie E. JAMIN

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LA RELIGION ÉGYPTIENNE

D'APRÈS

LES PYRAMIDES DE LA Vᵉ ET DE LA VIᵉ DYNASTIE

La publication des textes découverts dans les pyramides de la Vᵉ et de la VIᵉ dynastie, à peine commencée il y a trois ans, au moment où j'écrivais le dernier des bulletins parus dans cette Revue, est assez avancée aujourd'hui pour qu'il soit possible d'apprécier sommairement les avantages que l'historien des religions doit en retirer. Les textes des rois Ounas, Teti, et Pepi Iᵉʳ ont été imprimés et traduits dans le *Recueil de Travaux relatifs à la Philologie Egyptienne et Assyrienne*, de 1881 à 1885, et les deux pyramides restantes, celles de Sokarimsaf et de Pepi II, renferment surtout des duplicata dont je me suis servi pour mieux établir le sens ou pour combler les lacunes. On conçoit que je n'ai pas la prétention de faire la critique de mon propre travail: l'entreprise de traduire quatre mille lignes de prières rédigées dans une langue archaïque, dont nous ne possédions il y a six ans encore que des spécimens insuffisants, est trop ardue pour ne pas m'exposer à beaucoup de reproches. Je veux seulement montrer brièvement ce qu'il est permis d'extraire, à première vue, de ce livre de pierre, pour la connaissance du culte et du dogme égyptiens.

Les cinq pyramides écrites ne sont pas décorées d'une manière uniforme. Dans la plus ancienne, celle d'Ounas, la chambre du sarcophage est recouverte au quart d'ornements archi-

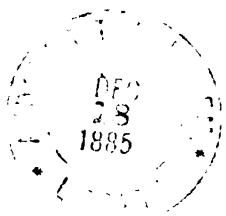

Digitized by Google

tecturaux, et les hiéroglyphes sont de grande taille, espacés, enfermés dans de larges lignes ; au fur et à mesure qu'on descend plus bas dans la VI[e] dynastie, la surface réservée à la décoration devient plus étroite, les hiéroglyphes diminuent de dimensions, les lignes se pressent et s'entassent, l'écriture envahit les couloirs et les chambres qui d'abord étaient blancs. Comme la découverte de textes dans les pyramides coïncide avec celle de représentations et de légendes dans les caveaux funéraires des sépultures privées, j'en conclus que la coutume d'orner les parties de la tombe que les Egyptiens des anciens temps laissaient nues, dut être introduite par Ounas ou par ses prédécesseurs immédiats. Il y a du reste cette différence capitale entre les chapelles des mastabas et les caveaux des pyramides que les premières renferment des bas-reliefs et peu de légendes, tandis que les seconds ne contiennent que des légendes sans aucun bas-relief. Ce n'est point là, je crois, question de caprice ou de mode, mais question de destination ou d'emploi : la chapelle était la demeure du double, le caveau était celle de l'âme. Je n'ai pas à revenir sur le sens de ces mots, que les recherches de ces dernières années ont élucidé suffisamment. Le double (*ka*) qu'on croyait être la reproduction fidèle du vivant, habitait toujours les chambres du tombeau qui étaient ouvertes à la réception des offrandes et à l'accomplissement des cérémonies réglementaires. L'âme (*bi*), qu'on se figurait sous forme d'une sorte de grue ou d'un épervier à tête humaine, était munie d'ailes pour s'envoler dans un autre monde ou pour revenir dans celui-ci à son gré ; on lui avait donné son logis dans les salles cachées du sépulcre, auprès du corps qu'elle avait animé. Les scènes des mastabas avaient trait surtout aux destinées du ka, les textes des pyramides ont trait surtout aux destinées du bi : néanmoins ces deux formes successives de la survivance humaine chez les Egyptiens s'étaient si exactement superposées et si bien confondues dès le temps où nos textes avaient été rédigés, que le double avait pénétré dans le caveau et que sa vie y est décrite à côté de celle de l'âme.

Digitized by Google

A l'époque où les Egyptiens fixèrent dans ses grands traits la conception du double, ils n'avaient certainement pas encore l'idée d'un autre monde, ou, pour parler le langage de leurs écrivains, d'*une autre terre*. Ce qui échappait de l'homme à la mort continuait à habiter notre terre et plus particulièrement le coin où son existence visible s'était passée. Ce qu'était sa condition, les textes nous le laissent entendre clairement, en exprimant ce qu'on lui souhaitait d'avoir ou de ne pas avoir après le jour des funérailles. En premier lieu, le double n'était pas immortel : il était exposé à la seconde mort, c'est-à-dire à l'anéantissement définitif, et cette seconde mort pouvait être produite par les mêmes causes qui produisent la première. Le venin des serpents, des scorpions et des insectes venimeux, circulait dans son corps comme dans le corps du vivant. La dent des bêtes féroces avait prise sur ses chairs de double comme sur les chairs de l'homme tangible et visible. La faim et la soif le travaillaient ; la vieillesse finissait par avoir raison de lui et par l'emporter.

Le nombre des prières et des formules dirigées contre les animaux venimeux montre quel effroi le serpent et le scorpion inspirait aux Egyptiens. Beaucoup d'entre elles sont écrites dans une langue et avec des combinaisons de signes qui ne paraissent plus avoir été complètement comprises des scribes qui les copiaient sous Ounas et sous Pepi. Je crois, quant à moi, qu'elles appartiennent au plus vieux rituel et remontent au delà du règne de Mînî. Quelques-unes sont évidemment cadencées et paraissent avoir été, à l'origine, des chansons de charmeurs de serpent ; toutes rentrent plus ou moins pour nous dans la catégorie de ce qu'on appelle le galimatias triple. « Enroulement du serpent : c'est le serpent qui s'enroule au-« tour du veau. O replié sur lui-même, qui sort du sein de la « terre, tu as dévoré ce qui sort de toi : serpent qui descends, « couche-toi, rebrousse chemin [1] ! » Voilà une des plus compréhensibles : qu'on juge des autres. Telle était pourtant la foi

[1]) *La pyramide du roi Ounas* dans le *Recueil*. T, IV, p. 220, I. 68-69.

Digitized by Google

qu'on avait en elles qu'on les retrouve non-seulement dans toutes les pyramides, mais, au cours des siècles qui précédèrent immédiatement notre ère, dans le tombeau de Bokenranf à Saqqarah, et jusque sur des sarcophages d'époque Ptolémaïque. Elles mettaient en fuite tous les êtres venimeux ou annulaient l'effet de leur poison, si le double était mordu avant d'avoir eu le temps de s'en servir.

La faim et la soif étaient plus malaisées à combattre. Il faut croire qu'il y a une certaine difficulté pour l'homme à les considérer comme une fonction naturelle de son être, car les Egyptiens en faisaient deux substances ou deux êtres particuliers qu'on avalait comme on avale les aliments, mais qui agissaient à la manière des poisons, si l'on n'en contrebalançait pas les effets par l'absorption immédiate d'une nourriture plus réconfortante : « C'est l'horreur de Teti que la faim, et « il ne la mange pas ; c'est l'horreur de Teti que la soif, et il ne « l'a point bue [1]. » Cette faim qu'on mange et cette soif qu'on boit sont étranges à imaginer, et plus d'un lecteur croira à une erreur de traduction. Il ne faut pas cependant aller bien loin pour rencontrer des expressions analogues. Un poète byzantin parlant des jeûnes d'un stylite, emploie par amour de la rhétorique la même image que le théologien Memphite. « Entre terre et ciel se tenait ce héros, sans souci des vents « qui soufflaient de toutes parts..... Il se nourrissait de faim « ambroisienne et de soif exquise en proclamant le fils de « Mère Vierge [2].» Le sort du double livré dans l'autre monde à ses propres ressources était des plus déplorables. « C'est « l'horreur de Teti que les excréments, Teti rejette les urines, « et Teti déteste ce qu'il y a de détestable en lui ; Teti a horreur « des matières solides et ne les mange pas, Teti a horreur des « matières liquides[3]. » La portion idéographique du texte

[1]) *La pyramide du roi Teti* dans le *Recueil*, T. V, p. 12, l. 74-75.

[2]) Anthologie, I, 99.

Λιμῷ δ'ἀμβροσίᾳ τρέφεται καὶ ἀπήμονι δίψῃ,
Ὑεία κηρύσσων μητρὸς ἀπειρογάμου.

[3]) *La pyramide du roi Teti* dans le *Recueil*. T. V, p. 11, l, 68-69.

Digitized by Google

égyptien ne laisse aucun doute sur la nature de ces excréments. Dante y plongeait des courtisanes, les Egyptiens en réservaient l'usage aux morts abandonnés des leurs. Quand le double sortait de sa tombe chassé par la faim et par la soif, il se nourrissait comme il pouvait de ce qu'il trouvait gisant sur le sol, c'est-à-dire de rebuts et d'ordure. J'ai déjà dit souvent que les offrandes représentées sur les parois du tombeau étaient destinées à le délivrer de cette cruelle alternative de dévorer des matières dégoutantes ou de mourir une seconde fois. Il en voyait continuellement la figure et la répétition des formules de consécration prononcées sur elles le jour de l'enterrement suffisait à lui en assurer la réalité. Pour plus de précautions, nos textes s'adressent à la faim elle-même ; ils cherchent à lui donner le change et à lui persuader qu'elle a affaire avec un Dieu. « O faim, ne viens pas à Teti ; va « à Nou, détourne-toi vers l'océan divin, car Teti est rassasié ; « c'est du pain du froment d'Hor, — qu'Hor a mangé et que « lui a fait sa fille aînée, — qu'il est rassasié, qu'il prend sa « pleine part. Teti n'a pas faim comme Shou, Teti n'a pas soif « comme Tafnout, car les quatre génies fils d'Hor détruisent « cette faim qui est dans le ventre de Teti, cette soif qui est « dans les lèvres de Teti[1]. » — « La faim de Teti est avec « Shou, la soif de Teti est avec Tafnout ; Teti subsiste du pain « de chaque matin qui vient en sa saison, Teti subsiste de ce « dont Shou subsiste, Teti mange de ce dont Shou mange[2] ».

Contre la vieillesse, ce qui survivait de l'Egyptien possédait l'eau de Jouvence, l'eau qui rajeunissait ses membres, et qu'il puisait aux tourbillons du Nil, en certains endroits mystérieux des cataractes. Mais la garantie la plus forte que lui donnait la religion, c'était l'identification avec les dieux. Notez bien qu'il ne s'agit pas ici d'une assimilation mystique, mais d'une opération toute matérielle, de l'absorption et de la digestion des dieux par le mort. Le sacrifice humain n'a jamais été complè-

[1]) *Id.*, p. 10. l. 53-61.
[2]) *Id.*, p. 10, l. 62-65.

Digitized by Google

tement aboli dans l'Egypte pharaonique : les tableaux et les textes s'accordent pour nous prouver que les conquérants des grandes dynasties thébaines assommaient devant Amon les shéikhs prisonniers qu'ils ramenaient de leurs campagnes victorieuses. Chez les peuples barbares, le sacrifice de l'ennemi est accompagné d'anthropophagie : on mange le chef de guerre brave et rusé pour s'approprier les vertus qu'on lui reconnaît. Cette pratique ou bien était en vigueur ou bien n'était pas abolie depuis longtemps chez les Egyptiens, quand furent rédigés les textes où l'on décrit certains repas du double. « Le ciel fond en eau, les étoiles se battent, les sagittaires « font leur ronde, les os des Génies du matin et du soir trem- « blent et leurs vassaux se sauvent quand ils voient Ounas « apparaître âme, comme un dieu qui vit de ses pères et qui « s'assimile ses mères;... car Ounas est le vaillant qui se « tient à l'écart, qui vit de l'être de tous les dieux et qui se « nourrit de ceux qui viennent remplir leur ventre des sor- « tilèges du bassin des flammes. C'est Ounas dont la main « est armée contre les génies du bassin des flammes, car « Ounas juge avec le dieu sans nom au jour de dépecer « les premiers-nés des dieux... C'est Ounas qui mange les « hommes et qui se nourrit d'eux. Le *Courbeur de fronts « qui est dans les champs* [1] a lacé les dieux pour Ounas ; « le *Génie dont la tête est sacrée* les a reconnus bons pour « Ounas et les a traînés vers lui ; le *Maître de la bande* les a « liés ; Khonsou *le dépeceur des maîtres* leur a fendu la gorge « pour Ounas et a extrait leurs entrailles ; car c'est lui le *dieu « messager* qu'Ounas mande à l'encontre d'eux. *Shosmou* les « a dépecés pour Ounas et a fait cuire leurs pièces dans ses « chaudrons brûlants. C'est Ounas qui dévore leurs vertus « magiques et qui mange leurs âmes, et les grands d'entre « eux sont pour les repas d'Ounas au matin, les moyens « d'entre eux sont pour son dîner, les petits d'entre eux sont

[1]) Les mots imprimés en italiques forment le nom des génies ou des dieux qui aident le mort dans son œuvre.

Digitized by Google

« pour le souper d'Ounas au soir, les vieux et les vieilles sont « pour ses fours ! Les *grands au ciel* ont rué la flamme pour « Ounas contre les chaudières remplies des cuisses de leurs « héritiers, *celui qui a fait marcher en procession les habi-* « *tants du ciel autour d'Ounas* a jeté dans les chaudrons les « jambes de leurs femmes, si bien qu'il a parcouru le double « ciel en son entier, et qu'il a fait le tour des deux régions « en lesquelles il se partage ; car c'est Ounas le grand type, « maître des types, c'est Ounas la forme sacrée la plus grande « des formes sacrées ; ce qu'il trouve sur son chemin il le « mange avidement, et la vertu magique d'Ounas est supé- « rieure à toutes les formes maîtresses de l'horizon... Ounas a « pris les cœurs des dieux, il a dévoré la couronne rouge, il a « mangé la couronne blanche ; les provisions d'Ounas sont les « *repus*, ses vivres sont *ceux dont les vertus magiques se* « *nourrissent de cœurs*... Il a mangé la sagesse (ou le rassa- « siement) de tout dieu, et c'est la vie d'Ounas que la durée, « c'est son période que le toujours, en quelque forme qu'il lui « plaise de prendre ou qu'il déteste ne pas prendre au sein de « l'horizon, à toujours et à jamais[1] ». Je prie le lecteur de passer sur les détails obscurs pour s'arrêter au sens général. Le morceau est comme l'explication de ces scènes du grand sacrifice royal qu'on voit si souvent représentées sur la paroi des temples. Le roi part en chasse avec sa suite pour prendre la victime : il tire la corde au moyen de laquelle le filet s'abat sur les oiseaux, ou bien il lance le lazo qui va saisir les taureaux dans le pâturage. Ses aides abattent la victime, l'égorgent, la dépècent, la cuisent et il en mange sa part. Ici, Ounas est parti en chasse, comme il faisait sur terre, mais il s'agit pour lui de saisir les dieux et de s'en nourrir. La scène décrite répond trait pour trait à celle que je viens de montrer : les aides rabattent le gibier, le lacent, l'égorgent, le dépècent, le cuisent et Ounas en mange sa part. Grâce à cette absorption, les forces d'Ounas s'entretiennent et ses vertus magiques se renouvellent

[1]) *La pyramide du roi Ounas* dans le *Recueil*, T. V, p. 59-61, l. 496-521.

Digitized by Google

par la digestion de *ceux dont les vertus magiques se nourrissent des cœurs*, en d'autres termes, des dieux qui mangent l'offrande des mortels. Ainsi, assimilation de la victime au dieu, puis absorption du dieu lui-même, voilà les procédés auxquels l'Egyptien devait recourir pour prolonger sa vie au-delà de la tombe et pour échapper à l'anéantissement.

L'idée d'une action aussi puissante de l'homme sur le dieu ne pouvait guère naître et se développer dans un temps où l'on n'avait d'autre idée de la partie survivante que celle qu'on se faisait du double. La chasse aux dieux supposait une vitalité et une liberté de mouvement dont un être emprisonné d'abord dans le tombeau, puis attaché à cette terre, ne pouvait jouir en aucun cas. Elle nous transporte au-delà des limites du sol égyptien dans des régions étrangères aux vivants, et par suite nous oblige à admettre déjà l'existence du *bi*. Le *bi*, que j'appelle l'âme faute d'un meilleur nom, n'est pas enchaîné à la demeure souterraine où repose sa larve humaine : la mort, sans l'obliger à quitter son pays d'origine, lui a donné la faculté d'en sortir et d'y rentrer à volonté, pourvu, bien entendu, qu'il se soit mis en règle avec les dieux en apprenant les prières et les actes nécessaires à se faire respecter d'eux. Il parcourt donc le monde entier, le ciel comme la terre, mais ce monde diffère tellement de celui que nous avons appris à connaître, que je crois utile d'en esquisser le tableau d'après les textes gravés sur la muraille des Pyramides.

La terre est une surface plate et mince, plus longue que large. Nageait-elle sur le Nou, les eaux primordiales ? Ni les monuments, ni les textes n'en disent rien jusqu'à présent d'une manière précise : il semble bien pourtant que l'*Ouozit-oîrit*, la *Grande Verte*, l'entourât de toute part, à la manière de l'Océan des Grecs. Au-dessus d'elle, le ciel s'étendait comme un immense plafond de fer, auquel on donnait le nom de BA, BAÏT : le fer en gardait dans la langue commune le nom de BENIPIT, métal du ciel. Comme cette masse énorme ne pouvait se soutenir sans être appuyée de quelque support qui

Digitized by Google

l'empêchât de tomber, on avait imaginé de la maintenir en place au moyen de quatre étais, et la forme même des étais nous montre à quelle haute antiquité remontait cette idée : ce sont des troncs d'arbres fourchus, soutien de la maison primitive. Le poids était d'autant plus considérable que le ciel était double, et se divisait en deux compartiments superposés : l'inférieur servait de lit aux eaux célestes, et le supérieur recouvrait comme d'un toit l'ensemble de l'univers. C'est à quelques détails près le système que défendaient encore les Pères de l'Eglise, lorsqu'ils commentaient le premier chapitre de la Genèse et le récit biblique de la création [1]. D'autres avaient modifié légèrement cette conception primitive : au lieu d'un plafond parallèle à la terre, ils avaient imaginé une voûte surbaissée dont les extrémités portaient sur les colonnes. Il va de soi que les cieux et la terre étaient autant de dieux et de déesses dont la sagesse des prêtres avait su deviner la figure, le caractère et les fonctions. Tel tableau nous représente le dieu Sibou qui s'étend au-dessous de la déesse Nouit dont le corps courbé le protège : c'est le ciel qui recouvre la terre, et les mains et les pieds de la déesse reproduisent exactement les quatre colonnes de la tradition. Pour marquer le double ciel, d'autres tableaux nous montrent deux déesses Nouit étagées l'une au-dessus de l'autre.

Telle est l'idée que les Egyptiens se faisaient du monde; telle est la disposition du théâtre sur lequel se jouait pour eux la vie des hommes et la vie des dieux. Le jour de la création Shou avait séparé le ciel de la terre et l'avait soulevé à la hauteur de ses bras, d'où le nom qu'on lui donnait [2] : la scène prête, les acteurs étaient entrés en jeu. Le soleil, la lune, tous les astres qu'on apercevait au firmament comme autant de points brillants, étaient chacun un dieu ou une déesse : les uns plon-

[1]) Cfr. dans les *Œuvres choisies de A. J. Letronne,* le mémoire sur les *Opinions cosmographiques des Pères de l'Eglise,* (2e série, t. II, p. 382 sqq.).

[2]) La figure d'Atlas, agenouillé et portant le ciel, me paraît dériver directement du type de Shou agenouillé et soulevant le disque solaire au dessus de sa tête.

Digitized by Google

par la digestion de *ceux dont les vertus magiques se nourrissent des cœurs*, en d'autres termes, des dieux qui mangent l'offrande des mortels. Ainsi, assimilation de la victime au dieu, puis absorption du dieu lui-même, voilà les procédés auxquels l'Egyptien devait recourir pour prolonger sa vie au-delà de la tombe et pour échapper à l'anéantissement.

L'idée d'une action aussi puissante de l'homme sur le dieu ne pouvait guère naître et se développer dans un temps où l'on n'avait d'autre idée de la partie survivante que celle qu'on se faisait du double. La chasse aux dieux supposait une vitalité et une liberté de mouvement dont un être emprisonné d'abord dans le tombeau, puis attaché à cette terre, ne pouvait jouir en aucun cas. Elle nous transporte au-delà des limites du sol égyptien dans des régions étrangères aux vivants, et par suite nous oblige à admettre déjà l'existence du *bi*. Le *bi*, que j'appelle l'âme faute d'un meilleur nom, n'est pas enchaîné à la demeure souterraine où repose sa larve humaine : la mort, sans l'obliger à quitter son pays d'origine, lui a donné la faculté d'en sortir et d'y rentrer à volonté, pourvu, bien entendu, qu'il se soit mis en règle avec les dieux en apprenant les prières et les actes nécessaires à se faire respecter d'eux. Il parcourt donc le monde entier, le ciel comme la terre, mais ce monde diffère tellement de celui que nous avons appris à connaître, que je crois utile d'en esquisser le tableau d'après les textes gravés sur la muraille des Pyramides.

La terre est une surface plate et mince, plus longue que large. Nageait-elle sur le Nou, les eaux primordiales ? Ni les monuments, ni les textes n'en disent rien jusqu'à présent d'une manière précise : il semble bien pourtant que l'*Ouozit-oîrit*, la *Grande Verte*, l'entourât de toute part, à la manière de l'Océan des Grecs. Au-dessus d'elle, le ciel s'étendait comme un immense plafond de fer, auquel on donnait le nom de BA, BAÏT : le fer en gardait dans la langue commune le nom de BENIPIT, métal du ciel. Comme cette masse énorme ne pouvait se soutenir sans être appuyée de quelque support qui

Digitized by Google

l'empêchât de tomber, on avait imaginé de la maintenir en place au moyen de quatre étais, et la forme même des étais nous montre à quelle haute antiquité remontait cette idée : ce sont des troncs d'arbres fourchus, soutien de la maison primitive. Le poids était d'autant plus considérable que le ciel était double, et se divisait en deux compartiments superposés : l'inférieur servait de lit aux eaux célestes, et le supérieur recouvrait comme d'un toit l'ensemble de l'univers. C'est à quelques détails près le système que défendaient encore les Pères de l'Eglise, lorsqu'ils commentaient le premier chapitre de la Genèse et le récit biblique de la création [1]. D'autres avaient modifié légèrement cette conception primitive : au lieu d'un plafond parallèle à la terre, ils avaient imaginé une voûte surbaissée dont les extrémités portaient sur les colonnes. Il va de soi que les cieux et la terre étaient autant de dieux et de déesses dont la sagesse des prêtres avait su deviner la figure, le caractère et les fonctions. Tel tableau nous représente le dieu Sibou qui s'étend au-dessous de la déesse Nouit dont le corps courbé le protège : c'est le ciel qui recouvre la terre, et les mains et les pieds de la déesse reproduisent exactement les quatre colonnes de la tradition. Pour marquer le double ciel, d'autres tableaux nous montrent deux déesses Nouit étagées l'une au-dessus de l'autre.

Telle est l'idée que les Egyptiens se faisaient du monde ; telle est la disposition du théâtre sur lequel se jouait pour eux la vie des hommes et la vie des dieux. Le jour de la création Shou avait séparé le ciel de la terre et l'avait soulevé à la hauteur de ses bras, d'où le nom qu'on lui donnait [2] : la scène prête, les acteurs étaient entrés en jeu. Le soleil, la lune, tous les astres qu'on apercevait au firmament comme autant de points brillants, étaient chacun un dieu ou une déesse : les uns plon-

[1]) Cfr. dans les *Œuvres choisies de A. J. Letronne*, le mémoire sur les *Opinions cosmographiques des Pères de l'Eglise*, (2e série, t. II, p. 382 sqq.).

[2]) La figure d'Atlas, agenouillé et portant le ciel, me paraît dériver directement du type de Shou agenouillé et soulevant le disque solaire au dessus de sa tête.

Digitized by Google

geaient dans les profondeurs de l'Océan divin, les autres, montés sur des barques, flottaient à la surface et formaient une longue théorie dont le soleil était le chef. Le soleil lui-même paraissait le matin à la montagne d'Orient et se couchait le soir derrière la montagne d'Occident, entraînant tout dans sa course. Le ciel, ou plutôt l'autre terre, était à l'image de l'Egypte même : le fleuve du Nou y coulait, serré comme le Nil entre deux bandes de terrain (*Athoui*) minces et étroites en quelques endroits, étendues et larges en quelques autres. Les nomes de l'Egypte terrestre et les pays non Egyptiens avaient leur contre-partie dans un grand nombre de régions que le soleil parcourait l'une après l'autre, et dont je n'ai pas réussi encore à dresser la carte, la contrée de Poutrit, celle de Nadit, celle de Hirit, les champs d'Ialou, les Champs d'offrandes, le lac de l'Autel, le Grand lac, etc. Le soir arrivé, il passait par la *bouche de la fente*, située à l'Occident d'Abydos et se terrait. Passait-il de l'autre côté de la surface et voyageait-il sous elle? Sa cour senocturne le menait-elle seulement derrière les montagnes qui bordaient la terre vers le Nord? Aucun document certain ne me permet de choisir entre ces deux marches également possibles pour l'esprit des anciens; quelques textes seulement m'inclineraient à pencher vers la seconde hypothèse. Une fois disparu à l'horizon, il traversait de longs corridors, interrompus par de larges cavernes où il rencontrait d'autres contrées et d'autres populations : au milieu de la nuit, il commençait à remonter vers la lumière et sortait du monde ténébreux à l'Orient, pour éclairer un nouveau jour.

La seconde âme égyptienne, le Bi, partageait les destinées du soleil : soit qu'à l'époque des Pyramides elle lui fût déjà identifiée, soit qu'elle fût admise simplement parmi les dieux de la suite, sa vie était désormais liée indissolublement à la vie de l'astre. Elle était menacée des mêmes ennemis que lui, se nourrissait des mêmes aliments que lui, et partageait ses félicités dont quelques-unes sont assez difficiles à concevoir : je ne vois point, par exemple, quel bonheur il goûtait à par-

Digitized by Google

courir la région Poutrit. En résumé, cette existence n'était guère moins matérielle que celle du double ; peut-être cependant avait-elle quelques conditions un peu plus relevées. Il semble bien que, pour entrer dans la barque du soleil et pour participer à ses joies, elle dût justifier de la bonne conduite qu'elle avait menée durant la vie terrestre ; mais de nombreux textes nous montrent que si l'honnêteté était récompensée, l'abondance des offrandes faisait passer les dieux sur bien des faiblesses. La conception du BI et de son autre vie n'entraînait pas plus que celle du double l'idée d'une rétribution future : le BI était mortel comme le double et subsistait des dons que les survivants voulaient bien lui faire ou plutôt qu'ils confiaient aux dieux en son nom.

Aussi ne doit-on pas s'étonner si le sacrifice et ses formules tiennent une grande place dans nos textes. Et avant d'aller plus loin, peut-être ne sera-t-il pas inutile d'exposer ce qu'était à mon avis le sacrifice en Égypte, et l'esprit qui avait présidé à ses dispositions. La prière n'était pas, comme chez nous, une pétition que l'homme présente au Dieu et que le Dieu est libre d'accepter ou de refuser à son gré : c'est une formule dont tous les termes ont une valeur impérative et dont l'énonciation exacte oblige le Dieu à concéder ce qu'on lui demande. Sans doute la connaissance n'en était pas accessible à tout le monde, et le Rituel en avait entouré l'émission de conditions plus ou moins difficiles, mais ces conditions étaient purement matérielles : c'était une mélopée spéciale qu'on devait entonner, des gestes rythmés qu'on devait placer sur certains temps, toute une modulation et toute une mimique dont on ne devait point s'écarter un moment sous peine d'annuler l'effet. La prière était à vrai dire une incantation : de là l'importance que la voix avait en Egypte, comme ailleurs en Orient, et l'épithète *juste de voix* (*Mâkhrôou*) que le mort porte dans les textes postérieurs. Le dieu, adjuré selon la forme voulue que lui-même avait souvent révélée, n'était plus maître de rien refuser : l'homme mettait la main sur lui et l'obligeait de souscrire à ses exigences quelles qu'elles fussent. Le sacrifice dont on accom-

Digitized by Google

pagnait l'oraison le dédommageait de la contrainte exercée à son égard ; les poulets, les viandes, les légumes, le pain, les fruits, le laitage dont il avait besoin pour se nourrir, étaient une compensation pour l'usage qu'on l'obligeait à faire de sa puissance. Ce que le vivant accomplissait par la voix, le mort était capable de l'accomplir lui aussi, et sa prière présente également le caractère magique. Tantôt il met le marché en main aux dieux. « O dieux de l'horizon, qui présidez à la voie céleste, « si vous désirez jouir de la vie complète de Toumou [1], vous « oindre de vos parfums, vous parer de vos vêtements, recevoir « vos gâteaux d'offrandes, prenez la main de ce roi Pepi, et « menez-le au champ d'offrande, pour qu'il vous donne sa gloire « parmi les Glorieux, pour qu'il vous donne sa domination « parmi les dieux, pour qu'il vous présente une grande propo- « sition de pains, de liqueurs, de gâteaux, une grande offrande « de pains, de liqueurs, de gâteaux; lorsqu'il parcourt le ciel « en sa barque, que Pepi soit guidé par les dieux attachés à « chacune des provinces célestes, et que Pepi y prenne la cou- « ronne comme Hor, fils de Toumou [2]. » Ailleurs, les génies lumineux viennent vers le mort en courbant l'échine, « ils se « mettent nez contre terre à ses pieds grâce à la puissance de « son livre... [3]. O Pepi, puisque ton âme est là parmi les dieux, « parmi les lumineux, c'est ta crainte qui agit sur leurs cœurs ; « o Pepi, puisque tu te mets toi-même sur ton siège de dieu « qui réside parmi les vivants, c'est la puissance magique de « ton livre qui agit sur leurs cœurs, et alors ton nom vit sur « terre, ton nom dure vieux sur terre, tu ne te détruis pas, tu « ne t'anéantis pas à tout jamais [4]. » Les Pyramides nous ont conservé bien d'autres textes plus explicites que ceux-là, mais ils demanderaient un commentaire perpétuel si je voulais les rendre intelligibles aux savants qui ne font pas profession

[1]) Toumou est un des dieux soleil. Je crois qu'ici il y a calembourg entre le nom *Toumou* et le sens *compléter, achever*, de la racine *Toumou* : jouir de la vie de Toumou était jouir de la vie complète, de la plénitude de la vie.

[2]) *La Pyramide du roi Pepi I^er^* dans le *Recueil*, T. V, p. 181, l. 161-162.

[3]) *Id.* p. 160, l. 9.

[4]) *Id.*, p. 161, l. 19-21.

Digitized by Google

d'Egyptologie. Ceux qu'on vient de lire suffisent à montrer la nature de l'influence que le mort exerçait sur les dieux et la manière dont il l'exerçait. Il leur commandait par la « vertu de son livre magique », « par la crainte qu'il leur inspire » ; même la pureté dont il parlait souvent dans ses prières n'était pas la pureté morale, mais la propreté physique. Pepi, Ounas, Teti, en se lavant avec les substances que Râ emploie à se laver, obligeaient les dieux à leur obéir comme ils obéissent à Râ ; ils n'auraient pas produit le même effet s'ils s'étaient contentés de purifier leurs cœurs par les bonnes actions ou par la prière ; je dirais plus, la pureté commandée par le Rituel était la bonne action par excellence, qui primait de bien haut à leurs yeux tout ce que nous sommes habitués à considérer comme de bonnes actions.

Cela posé, les parties de nos textes consacrées à l'offrande sont de deux sortes : un tableau plus ou moins développé, où sont dénombrés les objets présentés au mort, des formules où l'on recommande aux dieux de lui transférer ces objets. La composition du tableau est la même à toutes les époques : c'est comme un vaste menu où le double et l'âme choisissaient à leur goût. Autant que je puis en juger, la transmission de l'offrande pouvait s'opérer de façon différente. Dans beaucoup de tombeaux, pains, vins et viandes étaient donnés directement au défunt, qui s'en emparait sans plus de formalités et s'en nourrissait : dans beaucoup d'autres, on servait tout aux dieux, à la condition expresse de lui réserver la meilleure part. Ces deux manières répondaient évidemment aux deux conceptions du double et du bi. Tant que la survivance humaine n'était qu'un double habitant le tombeau, rien n'était plus naturel et plus conforme à la tendance des vieux peuples que de livrer à l'être dont on sentait la présence derrière la muraille de la chapelle funéraire, les vivres dont il avait besoin. On déposait sur le sol ou sur la table placée devant son image, les quartiers de bœuf et de gazelle, les oies, le vin, l'huile, la bière, le pain ; quand les donateurs s'étaient retirés, il sortait de son réduit, mangeait et buvait son saoûl,

Digitized by Google

puis rentrait chez lui à loisir. Du jour où l'âme s'envola vers l'autre monde, le problème se compliqua : puisque, malgré son changement de résidence, elle avait faim comme le double, et qu'elle réclamait sa pitance impérieusement, il fallut imaginer en sa faveur une théorie nouvelle. Où les hommes ne pouvaient plus rien, on jugea que les dieux étaient assez puissants pour réussir, et on les chargea du transport, bien entendu moyennant commission : Osiris, Anubis, les autres, acceptèrent complaisamment de transmettre le sacrifice, sauf à déduire leur portion de la masse. Il va de soi que, d'après ce deuxième système, les objets ne passaient pas matériellement dans l'autre terre : leur double, leur âme, leur idée s'y rendaient seuls, tandis qu'eux-mêmes restaient sur le sol de la chapelle. Les prières qu'on récitait en les consacrant opéraient sur chacun d'eux et produisaient l'effet désiré : pour être plus certain du résultat, on en était arrivé à les identifier avec les dieux et à voir en eux l'Œil d'Hor, par exemple. Dans les textes des Pyramides, la présentation directe n'était déjà plus qu'une formalité traditionnelle : on employait les dieux à nourrir indifféremment le double et l'âme, et leur office était jugé à ce point nécessaire qu'une moitié au moins des formules qu'on gravait dans la chambre du sarcophage a pour objet avoué de les contraindre à servir d'intermédiaires entre l'âme et les vivants. Ils apportaient à l'accomplissement de cette fonction les qualités et la vertu propre à chacun d'eux, et leur intervention perpétuelle est pour le moderne une cause sérieuse de difficulté. Les Égyptiens se comprenaient à demi-mot quand ils parlaient de leur religion. Mainte allusion qui était claire pour eux est perdue entièrement pour nous; telle prière de vingt lignes, dont le sens littéral est certain et dont la traduction est irréprochable, ou peu s'en faut, si on la considère au point de vue de la grammaire, demeure inintelligible faute de connaître les dogmes dont elle procède. Le fait est regrettable, mais je ne puis m'en affliger qu'à demi; notre ignorance de ce qu'était le culte égyptien au temps des premières dynasties est si grande que la mention, même

Digitized by Google

fugitive, même incompréhensible, d'un nom divin dans nos textes funéraires est un gain inappréciable pour la science.

Constatons d'abord que le Panthéon Egyptien y est aussi peuplé que dans les écrits des Ramessides. Je ne saurais décider dès à présent, si tous les dieux qui figurent à la v^e^ dynastie se retrouvent également à la xx^e^ ; plusieurs des divinités secondaires seraient mortes ou auraient changé de fonction dans l'intervalle que je n'en serais pas étonné. Les mythes qui correspondent à chacun des noms nous apparaissent déjà fort développés et fort complets. Pour n'en citer qu'un exemple, la religion Osirienne est telle que nous l'avaient révélée les monuments de l'âge thébain. La lutte d'Osiris et de Sît, l'action de Nephthys et d'Isis, l'intervention d'Anubis, de Thot, d'Hor et de ses serviteurs, sont déjà connues dans leurs moindres détails. Les renseignements que nous pouvons tirer de ces documents ne sont pas évidemment d'égale importance pour tous les points de la mythologie. Les dieux le plus souvent cités sont évidemment ceux qui ont le plus d'influence sur les destinées de la survivance humaine, les dieux des morts et plus spécialement le groupe Osiriaque, puis les dieux solaires : les dieux élémentaires n'interviennent que rarement et sans rôle bien défini. On ne saurait donc tirer aucune conséquence de la présence ou de l'absence d'un nom divin dans nos textes pour l'existence ou l'importance du dieu lui-même à l'époque où ils furent gravés : il y avait longtemps, sous la V^e^ dynastie, que Memphis adorait Phtah, et Phtah n'est presque jamais mentionné dans les prières des tombes Memphites. L'oubli dans lequel Phtah est laissé ne me fera donc pas dire que Phtah n'existait pas ou que sa ville était insignifiante, il me permettra seulement de croire que Phtah n'avait rien de commun avec les morts ni avec le soleil au moment où les textes furent rédigés, que, par suite, la combinaison de Phtah avec Sokari et de Phtah-Sokari avec Osiris, n'était pas encore inventée, ou du moins n'avait pas assez de partisans pour avoir pénétré dans les écrits canoniques. Une seconde observation du même genre me sera suggérée par l'examen des noms géographiques associés aux

Digitized by Google

noms divins : l'Osiris mentionné est celui d'Abydos, le cycle solaire celui d'Onou, Héliopolis. J'en conclurai donc avec vraisemblance que, les deux religions qui ont contribué pour la plus grande part au Rituel mortuaire en usage, sinon dans l'Égypte entière, du moins à Memphis, sous l'Ancien Empire, sont celles des deux cités d'Héliopolis et d'Abydos. J'ajoute même qu'à mon avis, le dogme Abydénien ne nous arrive pas directement de son lieu d'origine, mais qu'il avait été remanié ou simplement adapté dans les sanctuaires d'Héliopolis, avant de prendre la forme sous laquelle nous le connaissons actuellement, partant, que la rédaction en est une rédaction héliopolitaine; c'est là toutefois une thèse qui demande une longue discussion avant de pouvoir être admise comme démontrée, et je ne la donne ici que par manière d'acquit, pour compléter l'exposition de ma pensée.

D'autres découvertes plus récentes m'ont permis de pousser plus loin l'étude commencée au fond des pyramides. Des tombeaux de la X[e] et de la XII[e] dynastie ouverts presque simultanément à Thèbes et à Memphis, ont montré que la religion et l'art du premier empire thébain ne sont, contrairement à l'opinion généralement reçue sur la foi de Mariette, qu'une copie servile de l'art et de la religion Memphites[1]. Le tombeau d'Horhotpou, transporté en 1883 de Thèbes au Musée de Boulaq, renferme les mêmes prières que les chambres des pyramides royales de Saqqarah, et il n'est pas le seul : l'hypogée de la reine Nofriou[2], le sarcophage de Dagi[3], qui sont de même époque et de même provenance, ne diffèrent que par l'étendue, non par la nature des prières transcrites sur leurs parois. Des tombeaux du Moyen-Empire le Rituel mortuaire a passé dans ceux du Nouvel-Empire et de l'époque saïte : il était encore copié par fragments à l'époque romaine.

[1] G. Maspero, *Trois années de fouilles dans les tombeaux de Thèbes et de Memphis*, dans les *Mémoires publiés par les membres de la Mission Archéologique du Caire*, T. I, 1885, p. 133-242.

[2] Cfr. *Recueil de Travaux*, T. III, p. 201 sqq.

[3] Publié dans Lepsius, *Denkmæler*, Abth. II, pl. 147-148, *a*, *b*; aujourd'hui au musée de Boulaq (Maspero, *Guide du visiteur*, p. 224, n° 1053).

Digitized by Google

On voit quelle importance ces constatations de faits ont pour l'histoire de la religion Egyptienne. Le formulaire qui contenait les prières indispensables au salut du corps, du double et de l'âme, avait été élaboré à Héliopolis et le texte, une fois fixé par les prêtres de cette ville, en avait été admis par tous ceux des collèges sacerdotaux sur lesquels nous possédons quelques renseignements. L'étude des variantes qui s'y glissèrent nous permet d'affirmer que s'il se modifia selon les temps, les modifications ne furent pas assez profondes pour que le dogme en fût sensiblement altéré.

G. MASPERO.

(*Sera continué*).

Digitized by Google

LE MITHRIACISME

AU IIIe SIÈCLE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE[1]

I.

LES ORIGINES DU CULTE DE MITHRA. SA PROPAGATION DANS L'EMPIRE ROMAIN.

« Quel est donc ce Mithra, s'écrie Momus dans un « de Lucien, qu'est-ce que ce Mède, avec sa robe à grandes « manches et sa tiare, ce Mithra qui ne parle pas grec et qui ne « comprend même pas quand on boit à sa santé [2]? » Si le grand railleur des dieux avait mieux connu leur histoire, il n'eût pas ignoré que, pour être nouveau venu dans l'Olympe grec, Mithra n'en possédait pas moins des titres de noblesse aussi anciens que ceux de Jupiter lui-même. Avant d'être Mède, Mithra avait occupé une place importante dans le panthéon des anciens Aryens, comme dieu du soleil levant et de la lumière bienfaisante, cité le plus souvent à côté de Varuna [3]. Il avait pris place à côté d'Ahoura dans le Mazdéisme ; mais dans la théologie mazdéenne amenée à son complet développement il avait été quelque peu relégué à l'arrière plan [4]. Non seulement

[1]) Cet article fera partie d'un livre que l'auteur publiera prochainement sous le titre : *La Religion à Rome sous les Sévères.*

[2]) *Deor. conc.*, 9.

[3]) J. Muir, *Sanskrit Texts.* (Londres, 1870). V. p. 58-59. — Max Duncker, *Geschichte des Alterthums* (4e édit., Leipzig. 1877), IV. p. 79-85. — Max Müller. *Lectures on the origin and growth of religion* (2e édit., Londres, 1878), p. 262-3. Le nom de Mithra est dérivé par le savant indianiste de la racine *mid*, c'est-à-dire : rendre gras, luisant ; faire du bien à ; aimer. Le nom signifie donc : ami.

[4]) Cfr. James Darmesteter. *Ormazd et Ahriman* (Paris, Vieweg., 1877), p. 65-66 ; p. 72.

Digitized by Google

il y était considéré comme inférieur à Ahoura-Mazda, le dieu créateur suprême et le principe du bien, mais il ne figurait même pas parmi les six Amschaspands. Comme la plupart des vieux dieux naturistes il était devenu un des Yazatas, c'est-à-dire une des personnifications des forces physiques et morales. Il était l'Yazata du soleil considéré comme agent de la lumière vivifiante [1].

L'histoire de Mithra offre des alternances de splendeur et de décadence. Les théologiens mazdéens ne réussirent pas à extirper chez les Perses eux-mêmes la dévotion à l'ancien Mithra ni à maintenir ce dieu dans la position subordonnée qui lui avait été assignée. Son culte prit, au contraire, un développement indépendant de plus en plus considérable. Dans les inscriptions cunéiformes datant du règne de Darius ou de Xerxès, il n'est guère fait mention que d'Ahoura Mazda, mais Artaxerxes Mnemon (premier quart du IV^e^ siècle avant notre ère), invoque positivement la protection de Mithra en sus de celle d'Ahoura-Mazda; de même Artaxerxes Ochus. Les rois de Perse en arrivèrent à se considérer comme ses vicaires [2].

La prière dite *Mihir Yasht*, que l'on prononçait en offrant des sacrifices à Mithra, peut être envisagée comme le meilleur témoignage des tentatives faites par les adorateurs de ce dieu pour rehausser sa grandeur, sans sortir du Mazdéisme [3]. Ahoura-Mazda, y est-il dit, l'a créé aussi adorable que lui-mê-

[1]) Mithra est la lumière créée ; il est donc un serviteur, un organe d'Ahoura-Mazda. Voyez : Fr. Windischmann, *Mithra, ein Beitrag zur Mythengeschichte des Orients* (Leipzig, Brockhaus. 1857), p. 54-55.

[2]) Spiegel, *Keilinschriften*, VI : « Darius, mon aïeul, éleva ce temple. Arta-« xerxes, mon grand-père, le restaura. Par la grâce d'Aura-Mazda, j'y ai établi « Anâhita et Mithra. Puissent Aura-Mazda, Anâhita et Mithra me protéger ! » — Cfr. *ibid.* VII. — Voyez dans l'*Ant. expl.* de Bernard de Montfaucon (T. II. 1. Livre IV, p. 402 et Pl. CLXXXII) la représentation et la description d'une procession mithriaque à Persépolis. — Norris, *Journal of the R. Asiatic Soc.*, XV. p. 159; — de Harlez, *Avesta*, dans la « Biblioth. orientale de Maisonneuve ». V. p. 447; — A. Hovelacque, l'*Avesta*, p. 173 et suiv. — A consulter: Strabon, XI, 14. 9 (éd. Meineke, ou fol. 530 C) qui mentionne une fête mithriaque à laquelle les rois participaient ; Athénée, *Deipnos.*, X. 45 (éd. Teubner, I. p, 288; ou fol. p. 434).

[3]) Traduction par Fr. Windischmann, *Mithra, ein Beitrag zur Mythengeschichte des Orients.* Leipzig, Brockhaus, 1857.

Digitized by Google

me. Il est saint ; il est la plus belle des créatures. Rien ne lui échappe ; il a des milliers de forces et des milliers d'yeux qui lui permettent d'étendre partout son action. Aussi est-il le protecteur et le conservateur des choses, le patron des hommes véridiques [1], le garant des contrats, le dispensateur des bénédictions. Les Amschaspands lui ont construit une demeure au-dessus de la haute Hara ; Ahoura-Mazda et Zoroastre exhortent les hommes à lui offrir des sacrifices. On lui sacrifie un couple de bestiaux, des bêtes de trait, des oiseaux au vol rapide, après mainte ablution et force pénitences, en récitant les hymnes sacrés. Il est parfaitement pur ; il comprend le sens profond de la doctrine pure ; et il passe sur la terre comme le plus fort, le plus énergique, le plus victorieux des Yazatas, protégeant le pauvre et l'opprimé, purifiant les créatures qui lui sont fidèles. Angra-Mainyu qui répand la mort et Aesma, le mauvais esprit, tremblent devant lui. Mithra défend, en effet, ses fidèles contre les mauvais esprits, contre la méchante mort, et les protège dans le monde spirituel comme dans le monde matériel. Lui-même enfin, escorté de personnages symboliques et avec l'attirail d'un guerrier, s'élance vers l'immortalité [2].

Dès l'époque persane, Mithra se présente sous les traits qui le distingueront encore plus tard, quand son culte, après avoir subi dans l'histoire à nous connue une éclipse de longue durée, reprendra une nouvelle vie dans l'empire romain du IIe au VIe siècle. Les païens éprouvaient pour le Mazdéisme une profonde aversion, qui n'avait d'égal que le mépris où ils étaient tenus eux-mêmes par les disciples de Zoroastre. Mithra, seul parmi tous les êtres divins de la religion mazdéenne, trouva grâce à leurs yeux, peut-être parce qu'il avait conservé plus

[1]) Cfr. Xénophon, *Cyrop.* VII. 5. 53; *Oec.* 4. 24 (les serments par Mithra); — Plutarque *Artax.*, 4.

[2]) Plusieurs traits de cette description de Mithra rappellent les fonctions de ce dieu et de Varuna dans le Rig-Veda : ainsi la protection des hommes véridiques, la surveillance de toutes choses ; la toute science, la consécration des témoignages. Voyez Windischmann, *Ouvr. cité*, p. 54.

Digitized by Google

que les autres son ancien caractère naturiste [1]. Non seulement il fut adopté plus tard par la société romaine, mais dès les temps anciens il semble avoir été adoré comme divinité solaire par les populations phrygiennes et syriennes sur lesquelles les Perses étendirent leur domination. C'est là du moins ce que l'on est autorisé à déduire d'un passage d'Hérodote, où il est dit que les Perses appellent *Mitra* l'Aphrodite que les Assyriens appellent *Mylitta*, les Arabes *Alitat*, et qui n'est autre que la divinité féminine syrienne [2]. Il n'y a rien que de parfaitement naturel à ce que Mithra, le dieu de la lumière solaire, ait été assimilé en pays syrien aux dieux solaires indigènes [3] et associé à une divinité féminine, personnifiant la fécondité ; on trouve bien dans les inscriptions cunéiformes son nom accouplé à celui d'Anâhita [4]. Il est d'ailleurs avéré qu'à une époque postérieure les dieux phrygiens, tels que Sabazius, Mên, Attis, furent identifiés en mainte occasion avec Mithra[5].

D'autre part, Mithra, à mesure qu'il acquit une plus grande importance au sein du Mazdéisme lui-même, absorba en lui divers êtres divins qui s'en distinguaient originairement. C'est ainsi que Çraoscha, l'un des Yazatas, la personnification de l'exaucement des prières prononcées pendant les sacrifices, se confondit plus tard avec lui [6]. Il nous paraît également fort probable que Mithra, en sa qualité de protecteur des fidèles, fut rapproché, à une époque qu'il est impossible de déterminer exactement, de Çaoshyant, le sauveur, un person-

[1]) M. James Darmesteter *(Ouvr. cité,* p. 78) fait ressortir avec raison que Mithra conserva les traits matériels qui lui avaient appartenu antérieurement en commun avec Ahoura, tandis que celui-ci se spiritualisa de plus en plus.

[2]) Hérodote, I. 131. — Cfr. Selden, *De dis syris* (Lipsiæ, 1762, 3e éd.), p. 255 ; il assimile Mitra à la Mère des dieux.

[3]) Voyez : Fr. Lenormant, *Sabazius* dans la *Rev. archéol.* (janvier 1875), p. 48 ; — Lassen, *Indische Alterthümer*, 2. p. 837. — La même évolution s'est produite dans les Indes où Mithra, après avoir été la lumière du jour, est devenu le soleil (James Darmesteter, *Ouvr. cité*, p. 72-73).

[4]) Spiegel, *Keilinschr.*, VI.

[5]) Voyez Alfred Maury, *Histoire des religions de la Grèce antique*, 3. p. 131.

[6]) Cfr. Fr. Kurts, *Allgemeine Mythologie* (Leipzig, 1881), p. 41.

Digitized by Google

nage analogue au second Adam des épîtres pauliniennes [1]. D'après une doctrine répandue sous les Sassanides, mais qui doit remonter beaucoup plus haut, ce Çaoshyant devait à la fin du monde opérer la résurrection des morts en immolant un taureau dont la moelle servirait à donner un nouveau corps à tous les ressuscités [2]. Il y a un rapport frappant entre cette fonction du sauveur Çaoshyant et l'œuvre régénératrice de Mithra sacrifiant le taureau pour le salut des âmes fidèles, qui devint l'affirmation centrale du Mithriacisme à l'époque romaine. Par ce sacrifice Mithra assurait déjà dans la vie présente à ses adorateurs le bienfait de la nouvelle naissance qui, d'après la conception plus ancienne, ne devait leur être accordé qu'à la fin des temps [3].

De bonne heure Mithra fut un protecteur de la vie, aussi bien de la vie présente que de la vie future, un garant d'immortalité, — et ce fut bien là son principal titre aux yeux de la société romaine du IIIe siècle. Faut-il admettre avec Plutarque que Mithra fut déjà chez les Perses le médiateur suprême entre Ahoura-Mazda et Ahriman [4]? Sans doute le témoignage de cet auteur mérite d'être pris en sérieuse considération, d'autant plus qu'il a probablement emprunté son exposé du système de Zoroastre à des historiens plus anciens [5]. Il semble néanmoins avoir confondu la médiation physique, opérée par Vaï ou l'atmosphère entre la lumière et les ténèbres, avec la médiation métaphysique ou morale exercée par Mithra à

[1]) Cours inédit sur le Mazdéisme, professé au Collège de France par M. Albert Réville, pendant le semestre d'hiver de 1884. — D'après un historien arménien, Élisée, cité par Windischmann (p.62) Mithra serait d'origine humaine et né d'une vierge. Quoique provenant d'une époque bien postérieure (Ve siècle), ce renseignement tend à confirmer l'hypothèse d'une confusion populaire entre Çaoshyant et Mithra.

[2]) James Darmesteter, *Ouvr. cité*, p. 328.

[3]) Le Bundehesch (XV. p. 33, éd. Westerg.) nous apprend déjà qu'au jour Mithra du mois Mithra les premiers hommes étaient issus de la semence du taureau Gayomert.

[4]) *De Is. et Os.* 46. Plutarque prétend que les Perses l'appellent pour cette raison μεσίτης.

[5]) Il cite au ch. 47 Théopompe qui vécut au IVe siècle avant J.-C., et dont les *Philippica* jouissaient d'une considération légitime parmi les anciens.

Digitized by Google

l'égard des morts[1]. Et cette confusion elle-même, bien loin d'être imputable au seul Plutarque, nous paraît être le témoignage de la transformation que dut subir le culte de Mithra lors de la fusion des idées grecques et des croyances orientales après les grandes conquêtes d'Alexandre. Il est avéré, en effet, que dès l'époque hellénistique ce culte se répandit au loin dans le monde grec, en Asie-Mineure, dans les îles, à Athènes[2].

Le même Plutarque nous apprend que les Romains durent leur première connaissance du culte mithriaque, en l'an 70 avant Jésus-Christ, aux pirates Ciliciens combattus par Pompée[3]. De prime abord l'impression ne paraît pas avoir été favorable. Pendant le premier siècle de notre ère, le mithriacisme végète à Rome et dans la société romaine. Plutarque en parle avec dédain comme d'une superstition barbare ; Quinte-Curce mentionne Mithra comme un dieu étranger[4]. Stace est déjà mieux renseigné ; il a vu des représentations de Mithra tuant le taureau[5]. Depuis Tibère, en effet, il paraît y avoir eu dans certaines localités de l'Italie un culte mithriaque régulièrement organisé. Divers monuments mithriaques remontent peut-être à cette époque[6].

Sous les Antonins, le culte de Mithra profite à son tour de

[1]) Voir à propos de cette médiation par Vaï : James Darmesteter, *Ouvr. cité*, p. 112-114.

[2]) Le culte de Mithra était pratiqué dans toute l'Asie-Mineure et même au delà. Dion (63. 5) nous apprend que Tiridate, roi d'Arménie, se prosterna devant Néron comme devant son dieu, comme devant Mithra lui-même. — Voir la propagation du Mithriacisme dans le monde grec, dans Preller (Jordan) *Röm. Myth.*, 2. p. 411.

[3]) *Pomp.* 24. La Cilicie et en particulier la ville de Tarse restèrent un foyer de Mithriacisme. Voyez la monnaie de Gordien à Tarse dans Lajard, *Recherches sur le culte public et les mystères de Mithra en Orient et en Occident* (Paris, 1867), *Atlas* Pl. CII. N° 13. — Dans ses *Nouvelles observations sur le grand bas-relief mithriaque de la collection Borghèse*, etc. p. 14, M. Lajard prétend que les Romains connaissaient déjà le Mithriacisme depuis leur établissement en Asie-Mineure. C'est probable.

[4]) Quintus Curtius Rufus, IV. 13. 11.

[5]) *Thébaïde*, 1. v. 719-720.

[6]) M. Mommsen (*I. Neap.* 6864) signale une inscription de cette époque où Claudius Suffecius est appelé *sacer(dos) d(ei) Sol(is) inv(icti) M(ithræ)*.

Digitized by Google

l'attraction exercée par les religions orientales sur une société avide d'une vie religieuse nouvelle. Adrien déjà fut obligé de s'en occuper afin de prévenir de cruelles pratiques dans les mystères de ce dieu[1]. Lucien s'en moque comme de tout ce qui est religieux ; mais nous avons déjà vu qu'il nous présente la popularité de cet étranger comme fort inquiétante pour les anciens dieux. Les mystères mithriaques ne sont pas encore en odeur de sainteté ; car Origène reproche vivement à Celse, comme une inconvenance, de les prendre pour terme de comparaison avec le christianisme de préférence aux mystères d'Eleusis ou d'Ægine[2]. Mais Antonin-le-Pieux construit un temple mithriaque à Ostia[3] ; sous Marc-Aurèle, Mithra est installé au Vatican sur l'emplacement où s'élève aujourd'hui St-Pierre de Rome[4] ; et Commode participe avec une telle ardeur aux pratiques du nouveau culte qu'il exagère les épreuves des néophytes jusqu'à les en faire mourir[5]. Divers monuments nous révèlent dès lors sa propagation dans les provinces, et les légions comptent déjà un si grand nombre de ses adeptes que l'autorité militaire ne s'oppose plus à ce qu'ils jettent leurs couronnes de légionnaires, comme le voulait un engagement contracté par eux pendant l'initiation aux mystères mithriaques[6].

Depuis Justin les auteurs chrétiens se préoccupent du nouveau dieu. Parmi les païens un certain Pallas lui consacre un livre entier, dont nous avons de trop courts extraits dans la *Préparation évangélique* d'Eusèbe[7] et dans le traité de Porphyre *De abstinentia*[8]. Enfin sous les Sévères Mithra est définitivement

[1]) Eusèbe, *Præp. ev.*, IV. 16. 7. — Porphyre, *De abstin.* (éd. Didot), 2. 56.
[2]) Origène, *Contra Cels.* 6. 22.
[3]) Marquardt, *Röm. Staatsv.*, 3, p. 83, note 3. — Cfr. Visconti : *del mitreo annesso alle terme Ostiensi di Antonino Pio*, dans *Annali*, 1864, p. 147.
[4]) Becker, *Topogr.*, I. p. 663.
[5]) Lampride, *Comm.*, 9. — Cfr. *C. I. L.* 6. 725, 727, 740, 745.
[6]) Tertullien, *De cor. mil.*, 15 ; *De bapt.*, 5 ; *De præscr. hær.*, 40. — Justin, *Apol.*, I, 66 ; *Dial. c. Tryph.*, 70.
[7]) IV. 16. 7.
[8]) 2. 56 ; 4. 16. Il cite également un auteur d'une époque inconnue, Euboulos, auquel il attribue plusieurs livres sur Mithra (*ibidem*, et *De antro nymph.*, 6).

Digitized by Google

adopté par la société romaine comme l'un de ses dieux préférés : il y a dans l'entourage de Septime Sévère un ordre de prêtres *Invicti Mithræ domus augustanæ*[1] ; le prêtre mithriaque Pompejus et ses acolytes élèvent un *sacrarium* à leur dieu pour célébrer les victoires remportées par l'empereur en Orient[2] ; dans les Gaules on célèbre des tauroboles pour le salut du prince à Narbonne et à Lyon[3]. A Rome les pièces souterraines qui forment aujourd'hui encore la crypte primitive de l'église Saint-Clément, sont remaniées pour servir au culte de Mithra[4]. Sans les traditions africaines et syriennes qui retiennent encore auprès d'autres dieux les princes de cette dynastie, Mithra serait déjà au début du IIIe siècle ce qu'il fut à l'époque des Aurélien et des Dioclétien, le dieu par excellence de l'empire.

II.

LE MITHRIACISME AU IIIe SIÈCLE. LES MONUMENTS FIGURÉS. LA THÉOLOGIE MITHRIAQUE.

Les Romains considérèrent dès le début Mithra comme le dieu du soleil[5] ; mais nous avons déjà constaté que la responsabilité de cette confusion remonte à ceux-là mêmes qui leur transmirent le culte de ce dieu. De très nombreuses inscriptions sont dédiées *Deo Soli Invicto Mithræ*, *Numini Invicto Soli Mithræ*, ou même tout simplement *Soli invicto*, sans autre détermination[6]. Malgré la fréquence de ces inscriptions, mal-

[1]) Marini, *Mon. d. fratr. Arv.*, p. 529.

[2]) *C. I. L.*, 6. 758. Autres inscriptions appartenant sûrement aux IIe et IIIe siècles : *C. I. L.*, 2. 4604 ; — 3. 1111, 1697, 3020, 3384, 3958, 4237, 4238, 4413, 4800, 5121 ; — 6. 715, 716, 723 à 727, 738, 740, 745, 746, 3722 à 3728 ; — 7. 1039 ; — 8. 1329, 5143.

[3]) De Ceuleneer, *Essai sur la vie et le règne de Septime Sévère*, Bruxelles, 1880, p. 177.

[4]) Th. Roller, *Saint-Clément de Rome* (*Rev. arch.*, août 1872 ; p. 72-73).

[5]) Strabon XV. 3. 13 (fol. p. 732).

[6]) Voyez dans le *Mihir Yasht* les nombreux passages où Mithra est déjà représenté comme le dieu toujours victorieux (par. 70, 95, 101-102, 112, 124, 141 de la trad. Windischmann).

Digitized by Google

gré le nombre relativement considérable des monuments mithriaques, il n'est pas aisé de déterminer avec une suffisante précision comment les adorateurs de Mithra au IIIe siècle se représentaient leur dieu ; car au fur et à mesure qu'il s'élevait au rang suprême [1], à mesure aussi il absorbait en lui un plus grand nombre de divinités qui lui étaient originairement étrangères, et il se transformait plus complètement en une divinité de l'ordre moral.

Quelques monuments nous le représentent comme le dieu issu du rocher [2]. Tel était aussi, rapporte Justin Martyr, l'enseignement des mystères mithriaques [3]. Commodien dit en parlant de Mithra :

Invictus de petra natus, si deus habetur [4].

A cette même conception de la roche génératrice se rattachent probablement les mots encore inexpliqués que l'on trouve sur plusieurs monuments mithriaques : *Cauto Pati* [5]. L'auteur d'un traité faussement attribué à Plutarque, confondant sans doute l'histoire de Mithra et celle de Sabazius, raconte que Mithra, désireux de devenir père, féconda une roche par aversion pour les femmes, et que cette roche donna le jour à un enfant appelé Diorphus [6]. Ainsi, dès l'époque de Plutarque, Mithra et Sabazius confondaient leurs légendes, et au IIIe siècle il subsistait encore un souvenir du Mithra primitif s'élançant des hauteurs de la montagne, de la roche

[1]) Dans les inscriptions il est qualifié de : *indeprehensibilis* (*C. I. L.*, 5. 805), *omnipotens* (10. 1479), *æternus* (5. 6961 ; 8. 8923) ; *sæcularis* (7. 645-646).

[2]) *C. I. L.*, 3. 4424 (*Petræ Genetric(i)*, en lettres rouges sur un Mithræum) ; 4543 (*P(etræ) G(enetrici) D(omini)* sur une statue de Mithra). — Cfr. Montfaucon, *Ant. expl.*, I. 2e part., 4. 3, p. 367 et 4 p. 383, et l'*Atlas* de Lajard (*Ouvr. cité*) Pl. CIII : « *Deus est petra natus* », sur un Mithra.

[3]) *Dial. c. Tryph.*, 70.

[4]) *Instructiones*, I. 13. v. 1 (ed. Ludwig).

[5]) *Cauto Pati* ; on lit aussi *Cauti* ou *Caute*, *C. I. L.*, 6. 86, 748 ; 3. 994 et 4736. Le premier de ces deux noms semble être le datif du mot *cautes* = roche. Quant à *Pati* ce pourrait être un nom dérivé de *pateo* ou *patesco*, analogue à celui de la déesse *Patella* qui présidait à la sortie des épis hors de la tige (Augustin, *De Civ. D.*, 4. 8 ; Arnobe, *Adv. gentes*, 4. 7).

[6]) *De fluminibus*, 23. 4.

Digitized by Google

élevée, comme la lumière fécondante et purifiante du jour semble jaillir des pics élevés que le soleil éclaire les premiers[1].

Toutefois ce n'est pas son origine qui assure à Mithra un grand prestige aux yeux des fidèles dans la société romaine ; ce sont les fonctions dont il s'acquitte. Aussi la très grande majorité des monuments mithriaques nous offrent-ils une toute autre représentation du dieu dans le groupe bien connu du Mithra immolant le taureau. Au fond d'une grotte ou d'un antre voûté, Mithra, en jeune Phrygien, avec le bonnet national, la tunique courte et le manteau flottant au vent comme celui d'un homme qui s'élance vers son but, pose un genou sur le dos du taureau accroupi, et plonge la main gauche dans les naseaux de la bête pour lui relever la tête tandis que de l'autre main il lui enfonce un poignard dans le cou. A droite et à gauche du taureau dont la queue se termine en une gerbe d'épis mûrs, deux jeunes gens également revêtus du costume phrygien tiennent chacun une torche allumée, dressée en l'air chez l'un, renversée chez l'autre. Cinq animaux symboliques figurent sur la plupart de ces monuments : en haut, sur le rebord ou dans une anfractuosité de la grotte, un oiseau, le plus souvent un corbeau, quelquefois aussi un hibou; en bas, le long du taureau, un scorpion qui lui pince les testicules, un chien lappant avec avidité le sang qui découle de la blessure, un serpent faisant face au chien ; enfin un lion, tantôt accroupi, tantôt assis, tantôt encore bondissant vers une urne. Les détails, en effet, varient d'un monument à l'autre. Ainsi, dans le bas-relief du Capitole qui est au Musée du Louvre, le lion manque ; la scène y est plus simple que sur d'autres bas-reliefs célèbres. On y voit au-dessus de la voûte : le char du soleil traîné par quatre chevaux, monté par un jeune homme et précédé d'un porte-flambeau ; — trois pins de haute taille ; — et le char de la lune traîné par deux chevaux, monté par une

[1]) Vide supra le *Mihir Yasht*. La demeure de Mithra est au-dessus de la haute Hara. Cfr. Windischmann, *Ouvr. cité*, p. 63.

Digitized by Google

jeune femme, et précédé d'un autre porte-flambeau qui descend rapidement la déclivité de la voûte avec son flambeau renversé. Sur le bas-relief de Heddernheim, au contraire, au musée de Wiesbaden[1], le cadre de la scène principale est surchargé de décorations : le long de la voûte les douze signes du zodiaque ; dans les corniches, sur les côtés, sur le fronton une série de médaillons contenant des figures symboliques et la représentation des épreuves par lesquelles le fidèle doit passer aux différentes phases de son initiation.

Le nombre considérable des monuments semblables actuellement connus[2], montre que la scène dont ils nous ont conservé le souvenir, constituait certainement l'expression la plus haute et la plus saisissante du Mithriacisme. Mais en dépit des nombreuses interprétations qu'elle a suggérées, le sens précis n'en a pas encore été découvert[3]. Est-ce le sacrifice de rédemption offert à Ahoura-Mazda par un dieu médiateur et sauveur? Est-ce la représentation du soleil toujours jeune, victorieux, invincible, entrant dans le signe zodiacal du taureau à l'équinoxe du printemps? Ou bien le taureau serait-il la représentation idéographique du principe humide dans lequel le soleil plonge ses rayons fécondants? Le sacrifice de Mithra avait peut-être plusieurs significations à la fois, à cette époque

[1]) Voyez les reproductions dans Lajard, *Ouvr. cité, Atlas*, Pl. XC ; — Niklas Müller. *Mithras, eine vergleichende Uebersicht*, etc. (Wiesbaden, L. Riedel. 1883; — extrait des *Annalen des Vereins für nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung* (vol. II. n° 1. Wiesbaden. 1831).

[2]) Voir dans Lajard, *Atlas*, les bas-reliefs de Rome (Pl. LXXV), Ostie (Pl. LXXX), Naples (LXXXIII), Bourg-Saint-Andéol (LXXXVII), Buda (CI), Mauls en Tyrol (CIII à CIV), Heddernheim (XC), Neuenheim (XCII), Aquilée (C) etc., et en général sur les frontières le long du Rhin et du Danube. — Ne pas confondre le groupe mithriaque avec celui de la Victoire immolant un taureau.

[3]) Voyez dans Lajard, *Ouvr. cité*, p. 682 et suiv., la discussion de ces diverses interprétations. — Cfr. Eichhorn, *De deo sole invicto Mithra*, deux mémoires de 1814 et 1815 publiés dans le T. II des *Commentationes Societatis regiæ Gottingensis recentiores*. — Creuzer, *Symbolik und Mythologie*, I. p. 744 et suiv. — Zoega, *Abhandlungen* (éditées par Welcker ; Göttingen, 1817), p. 89-210. — Marquardt (*Röm. Staatsv.* 3. p. 83, note 1) cite encore avec éloge : Stark, *Zwei Mithraeen der grossherzoglichen Alterthumssammlung in Karlsruhe*, dans *Festschrift zur Heidelberger Philologenversammlung*, 1866. p. 27 et suiv..

Digitized by Google

où il semblait invraisemblable qu'une expression ou un symbole n'eussent qu'un seul sens, et où tant de croyances d'origine différente se greffaient sur les traditions mithriaques. Les initiés aux mystères connaissaient la minutieuse explication de tous ces détails d'un culte où le symbolisme était aussi développé que chez les Alexandrins. Dans l'état actuel des documents qui sont à notre disposition, il faut nous résigner à être des prosélytes de la porte, qui ne sont pas admis dans les arcanes du sanctuaire, mais qui savent néanmoins sur quels points portent les révélations dont la complète possession leur est encore interdite[1]. En réunissant toutes les données connues nous arriverons du moins à une solution vraisemblable.

Les fidèles de Mithra ne cachaient pas l'origine étrangère de leur dieu ; aux yeux des païens syncrétistes il n'y avait pas de meilleur titre à l'adoration. Les éléments des mystères mithriaques étaient certainement rattachés à des traditions perses, sur l'authenticité et la pureté desquelles il est permis d'avoir des doutes, mais que leurs adeptes faisaient remonter à Zoroastre. M. Lajard et d'autres interprètes ont cru retrouver sur plusieurs monuments mithriaques un mot zend, *nama*, à côté de la blessure d'où s'écoule le sang du taureau. Sur le bas-relief capitolin, au Louvre, on lit *nama Sebesio* ; sur le Mithra de la collection Giustiniani : *nama*, suivi d'une cassure ; sur une pierre mithriaque trouvée à Tivoli : *nama cunctis*. Ils traduisent *nama* par *honneur* ou *gloire*, et insistent sur ce fait pour corroborer les rapports étroits qu'ils établissent entre le culte de Mithra dans la société romaine et le culte persan. Malheureusement la base même de ce raisonnement est des plus contestables. Bien loin d'être un mod zend, *nama* doit tout simplement être reconnu pour un mot grec fort commun qui signifie : *courant*, *source*.

[1]) M. Lajard, dans son grand ouvrage sur Mithra déjà plusieurs fois cité, affirme l'identité des mystères romains et des mystères perses de Mithra, et cherche à les expliquer les uns par les autres. Cette affirmation, sous sa forme absolue, n'est rien de plus qu'une hypothèse. M. Lajard explique ce qui est mal connu par ce qui l'est moins bien encore, et il ne tient aucun compte des modifications introduites dans le culte de Mithra, par les populations d'Asie Mineure qui le transmirent aux Romains.

Digitized by Google

Ces restrictions étant bien établies, il n'en reste pas moins vrai que l'enseignement communiqué aux mithriastes se rattache vraiment à la religion perse. Mithra est un dieu Mède qui ne parle pas grec, nous dit Lucien[1]. Sur quelques inscriptions mithriaques on retrouve le nom d'Ahriman[2]. Le taureau, le lion, le chien, le serpent, presque tous les animaux des bas-reliefs avaient déjà chez les Perses une valeur symbolique, analogue à celle qu'il faut leur reconnaître sur les monuments qui nous occupent. La grotte au fond de laquelle le sacrifice du taureau est consommé, est censée une reproduction de la grotte naturelle abondante en fleurs et en sources, que Zoroastre lui-même consacra dans les montagnes voisines de la Perse à la gloire de l'auteur de toutes choses, Mithra ; c'est une image du monde organisé par ce dieu, et les objets qui y sont placés, à des distances régulières, symbolisent les éléments et les régions de l'univers[3]. Cette tradition qui nous a été transmise par Porphyre, nous apprend qu'au IIIe siècle un enseignement cosmogonique devait être rattaché à la grotte mithriaque et que cet enseignement était censé remonter à Zoroastre.

D'autre part, il est évident que la révolution du soleil à travers le zodiaque, la succession des saisons, l'alternance du jour et de la nuit inspiraient des spéculations d'un autre ordre. Autrement on ne s'expliquerait pas pourquoi les bas-reliefs portent les signes du zodiaque, les chars du soleil et de la lune, les porte-flambeau qui escortent ces chars ou qui flanquent le taureau. Porphyre nous apprend que la place de Mithra est à l'équinoxe ; il tient le glaive du bélier qui est le signe de Mars; il est posé sur le taureau qui est le signe de Vénus[4] : car, ajoute Porphyre, Mithra, comme le taureau, est le démiurge, le seigneur de la régénération[5]. Ces indications confirment

[1]) *Deor. conc.*., 9.
[2]) *C. I. L.*, 3. 3415 ; 6. 47.
[3]) Euboulos, cité par Porphyre : *De antro nymph.*, 6. Cfr. *ibidem*, 19.
[4]) *De antro nymph.*, 24.
[5]) Cfr. Mithra sortant du rocher et les inscriptions déjà citées *Petræ genitrici.*

Digitized by Google

celles que fournissent les nombreuses inscriptions où Mithra est invariablement appelé le *Soleil invincible*. Ses fidèles célébraient en lui le créateur du monde, le soleil qui triomphe de l'hiver et des ténèbres, la source de toute vie. Aussi place-t-on à côté de lui, dans ses temples, des cruches, symboles des sources qui concourent à la production de la vie[1]. A l'époque romaine Mithra n'est plus un subordonné d'Ahoura-Mazda. La divinité suprême des Mazdéens a disparu en Occident ; le serviteur a supplanté le maître.

Quelque attrait que ces spéculations cosmogoniques offrissent aux initiés, il n'en ressort pas moins clairement des monuments et des quelques témoignages contemporains conservés jusqu'à nos jours, que la grande majorité des Mithriastes accordaient beaucoup plus d'importance aux enseignements mystiques et moraux qui s'y rattachaient. Mithra, l'auteur de toute vie, le dieu invincible, était aussi le protecteur de la vie, le purificateur, le garant de l'immortalité pour tous ceux qui, par leur fermeté, leur constance et leur pureté, s'étaient montrés dignes de ses faveurs. Voilà ce qui touchait bien autrement encore que des spéculations cosmogoniques les croyants du IIIe siècle ! Voilà ce qui, parmi tous les cultes païens, recommandait tout particulièrement la religion de Mithra à leur attention ! On lui offre du miel comme au protecteur des fruits de la terre ; le même miel sert aux initiés à purifier leur langue de tout péché ; ils s'y lavent les mains et manifestent ainsi leur intention de les garder pures de tout ce qui est mauvais ou honteux[2]. Pour se rendre dignes des privilèges de l'initiation à ses différents degrés, ils se soumettent à des épreuves souvent terribles, montrant ainsi qu'ils sont prêts à tout supporter afin de demeurer fidèles au dieu, et qu'ils placent leur confiance dans sa toute puissante protection. Sur maint bas-relief on voit Mithra relevant un de ses adorateurs ou le faisant entrer dans le char solaire[3] ; nous le retrouvons sur

[1]) *Ibid.*, 17.
[2]) *Ibid.*, 15 et 16.
[3]) Lajard, *Atlas*, Pl. XC ; XCIV ; XCVI.

Digitized by Google

un grand nombre d'amulettes [1]. Il est bon de se mettre sous sa garde, non seulement pour la vie terrestre, mais surtout pour la vie future ; car c'est lui qui préside à l'évolution des âmes.

La destinée des âmes était probablement l'objet principal de l'enseignement mystérieux. Mithra y paraissait comme régénérateur et comme sauveur. Porphyre, parlant de la grotte mithriaque, nous raconte que les Perses lorsqu'ils veulent initier le néophyte au mystère de la descente des âmes dans le monde inférieur et de leur retour vers un monde supérieur, appellent le premier σπήλαιον (grotte ou antre) [2]. Cette grotte était, en effet, comme nous venons de le voir, un emblème du monde terrestre ; et nous trouvons dans la tradition orientale les données nécessaires pour reconstituer le rôle que Mithra remplit à l'égard des âmes qui viennent à lui dans ce monde terrestre. N'était-il pas celui qui défend ses fidèles contre les mauvais esprits, contre la méchante mort, et qui s'élance lui-même vers l'immortalité comme un précurseur victorieux ? N'avait-il pas été reconnu de bonne heure comme médiateur entre Ahoura-Mazda et Ahriman [3] ? Mithra, l'invincible, est celui qui permet aux âmes de rentrer dans le monde supérieur ; ses mystères apprennent aux hommes par quels moyens et à la suite de quelles épreuves ils auront part au salut.

Cet enseignement devait être étroitement mêlé aux spéculations astronomiques mentionnées plus haut [4]. Pallas, l'historien du IIe siècle dont Porphyre nous a conservé des fragments, écrivait que les particularités du rite d'initiation aux différents grades étaient censées des allusions symboliques

[1]) Montfaucon, *Ant. expl.*, II, 1re part., 3, 1, p. 356 et suiv. — Marquardt, *Röm Staatsv.*, 3. p. 105.

[2]) *De antro nymph.*, 6.

[3]) Voir plus haut.

[4]) La légende très ancienne d'après laquelle Mithra aurait volé des bœufs (Commodien, *Instr.*, I. 13 ; — Firmicus Maternus *De errr. prof. rel.*, 5) fut également interprétée comme un symbole astronomique. En réalité c'est une des plus anciennes légendes aryennes : la délivrance des bestiaux par un dieu solaire bienfaisant.

Digitized by Google

aux signes du zodiaque, mais qu'en réalité elles se rapportaient aux vicissitudes des âmes qui revêtent plusieurs corps[1]. Et Celse, dans son *Traité véridique* contre les Chrétiens, parle d'un escalier à huit portes élevées qui, dans les mystères de Mithra, représentaient d'une façon symbolique le passage de l'âme par les deux voies célestes, celle des étoiles fixes et celle des planètes[2].

En tenant ainsi compte de tous les témoignages que nous fournissent les auteurs du IIe et du IIIe siècle[3], on ne saurait mettre en doute que la représentation la plus répandue et la plus haute expression de la religion mithriaque, l'immolation du taureau par Mithra, ne vise également le salut des âmes. Mithra, le dieu créateur, la source de toute vie, le protecteur des purs, le dieu auquel rien ne résiste, pénètre dans le monde inférieur pour répandre les germes de vie que renferme le taureau. Les animaux malfaisants, tels que le scorpion et le serpent, s'efforcent en vain d'accaparer la force et le sang de la victime : le chien, le fidèle protecteur des âmes pures, veille à ce que le sang régénérateur ne soit pas perdu[4]. Heureux ceux qui par leur constance ont gagné l'initiation et mérité d'avoir part à la vie nouvelle ! Ils retourneront dans le monde supérieur.

Telle fut certainement, — sans préjudice du détail des spéculations mystérieuses — l'idée centrale du culte de Mithra. Il n'y en avait pas qui répondît plus complètement aux aspirations religieuses de la société du IIIe siècle. Toutefois, dans une société aussi mélangée et au sein d'une confusion religieuse aussi embrouillée, les croyances des mithriastes ne présentèrent probablement pas plus d'unité que celles d'au-

[1]) Porphyre, *De abstin.*, 4. 16.

[2]) Origène, *Contra Cels.*, 6. 22. Cfr. Lajard (*Ouvr. cité*, p. 625 ; p. 662 et suiv.) Nous ne suivrons pas l'auteur dans ses essais d'interprétation.

[3]) M. Albert Dumont, dans un article sur les fouilles de Salone (*Rev. archéol.* février 1872), signale une inscription mithriaque, probablement de l'époque des Antonins, où il est dit d'un jeune homme mort à 14 ans, que la terre a son corps mais l'air sacré son âme.

[4]) Quant au lion, il représente le principe de la chaleur solaire (Tertullien, *Adv. Marc.*, 1. 13) ; il est donc comme Mithra un symbole du soleil. D'après Arnobe 6-10, il était aussi qualifié de *frugifer*.

Digitized by Google

cune autre association religieuse de la même époque. Le culte de Mithra offre les plus grandes analogies avec les cultes des gnostiques. Il fut en réalité un gnosticisme païen [1], avec ses théories sur l'évolution des âmes et ses procédés pour assurer leur retour vers le monde supérieur. Il en eut les vastes ambitions et les puérilités, le mélange de vues élevées et de superstitions. Jérôme raconte, dans son « Commentaire sur le prophète Amos » [2], que le terme mystique *abraxas* est souvent remplacé chez les païens par celui de *Meithras*, et non *Mithras*, pour que la valeur numérique des lettres additionnées atteigne le nombre 365. On trouve sur plusieurs amulettes la représentation de Mithra ou de son lion, ce dernier parfois confondu avec le lion de Juda [3]. Nous rattachons également à ces spéculations ou superstitions gnostiques les Mithra à tête de lion, les Mithra entourés de serpents dont quelques modèles ont été mis à jour et qui font penser aux anciens dieux de l'Assyrie ou de la Chaldée [4].

La part des traditions phrygiennes dans ce gnosticisme païen fut sans doute considérable ; mais comment la déterminer ? Les combinaisons antérieures de Mithra avec les dieux phrygiens, Mên, Attis, Sabazius [5], avaient laissé leurs traces. Le plus connu des bas-reliefs mithriaques, celui du Louvre, en fournit la preuve, puisque les mots *Nama Sebesio*, qu'il porte gravés sur le cou du taureau à côté du glaive de Mithra, concernent très probablement Sabazius. La petite catacombe mithriaque de la voie Appienne [6] contient, en face l'une de l'autre, les tombes de Vincentius, prêtre de Sabazius, et de M. Aurelius, prêtre de Mithra. Nulle part on ne saisit d'une façon

[1]) Déjà Celse rapprochait la doctrine des mystères mithriaques des spéculations gnostiques. Voyez Origène, *C. Cels.*, 6. 22.

[2]) Ch. 3, sur les vv. 9 et 10 (éd. Vallarsius. Venise 1768. T. VII, 1re part., col. 257).

[3]) Montfaucon, *Ant. expl.*, II, 1re part. 3. 1, p. 356 et suiv.

[4]) Lajard, *Atlas*, Pl. LXX à LXXIII.

[5]) Voir plus haut p. 109. — Cfr. Gerhard, *Archæologische Zeitung*, 1854, p. 209 et suiv. ; — Lenormant, *Rev. archéol.*, janvier 1875, p. 48.

[6]) Voyez à ce sujet Garucci (le R. P.), *Les mystères du syncrétisme phrygien* (Paris. 1854).

Digitized by Google

plus directe que dans cette curieuse catacombe les compromissions et les faciles alliances du mithriacisme[1]. Les peintures de la tombe de Vincentius représentent le sort d'une femme, Vibia, après la mort. La doctrine mithriaque touchant le salut des âmes y est illustrée par les souvenirs de la mythologie classique : Vibia descend dans le monde souterrain ; elle est amenée par Mercure devant Dîs Pater (Pluton) et Abra Cura (Proserpine) en présence des Parques ; après un jugement favorable elle est introduite par son bon ange au banquet des justes. Un autre banquet réunit sept prêtres pieux (*septem pii sacerdotes*). Au-dessus d'une tombe voisine où reposent un prêtre et une prêtresse, une Vénus *aversa*, nue, est représentée parmi les emblèmes des quatre éléments. La morale des inscriptions est à l'avenant : l'épitaphe de Vincentius enseigne à mener joyeuse vie sur la terre (« *Cum vives benefac* ; *hoc tecum feres* » ; et plus loin : « *manduca, bibe, lude et veni ad me* »)[2]. M. Aurelius se vante d'avoir procuré à ses élèves : « *basia, voluptatem, jocum* ». Etrange titre de gloire pour un prêtre de Mithra, le dieu pur ! On reconnaît ici l'esprit qui inspirait les sabazies[3] et peut-être aussi la tendance antinomienne de ceux qui ne craignent pas de faire abonder le péché, puisqu'ils connaissent le secret des purifications divines dont l'efficace est illimitée.

Le Mithriacisme, d'ailleurs, s'ouvrit encore à d'autres importations d'origine étrangère. Ainsi les statues de Mithra avec les attributs de Bacchus[4] dénotent qu'il y eut tout au moins des tentatives d'assimilation entre ces deux dieux. L'un et l'autre n'étaient-ils pas les dieux de la fécondité et de la vie, et n'avaient-ils pas chacun de son côté fusionné mainte fois avec Sabazius ?

[1]) Cfr. Lenormant, *art. cité*, p. 49-50. — E. Renan, *Marc-Aurèle*, p. 578, note 1 et p. 579, note 1. — *C. I. L.*, 6. 142.

[2]) Nous lisons avec M. Le Blant (*Rev. arch.*, juin 1875, p. 358-368) : *manduca, bibe*, et non : *vive*. L'interprétation que l'éminent archéologue donne du mot *benefac* nous paraît également la plus plausible. Cela signifie : « fais-toi du bien ». La morale de Vincentius est : « tant que l'on est en vie il faut s'en donner à cœur joie ».

[3]) Cfr. Clément d'Alex., *Protrept.*, 2. 15 et 16.

[4]) Lajard, *Atlas*, Pl. CIII.

Digitized by Google

III

LE CULTE ET L'ORGANISATION DU MITHRIACISME AU IIIe SIÈCLE.

La plus saisissante des pratiques observées dans le culte mithriaque, celle qui répondait le mieux à l'idée centrale de l'enseignement que nous avons essayé de reconstituer, fut le bain de sang purificateur, le taurobole phrygien qui était également administré par les prêtres de la Grande Mère. Il y avait, sans doute, dans l'esprit des fidèles, un rapport étroit entre le sacrifice du taureau mythique par Mithra lui-même et le taurobole accompli par le prêtre. Le premier était comme le prototype divin du second ; tous deux tendaient au même but, la communication d'une vie nouvelle à ceux auxquels le bénéfice de l'acte régénérateur était destiné [1]. A partir des Antonins, l'usage en devint de plus en plus fréquent, surtout à la fin du IIIe et au IVe siècle [2]. Tantôt on lui attribuait une efficacité définitive et permanente comme au sacrement d'initiation qui ouvrait une fois pour toutes au fidèle les portes de la vie éternelle ; tantôt encore on éprouvait le besoin de le renouveler au bout d'une certaine période, peut-être afin de laver les souillures que l'on avait pu contracter dans l'intervalle des deux cérémonies. On le pratiquait aussi par substitution. De même que les dévots catholiques modernes font dire une messe à l'intention d'une personne dont le sort leur tient à cœur, de même les adorateurs de Mithra ou d'Attis faisaient procéder au taurobole en faveur d'une cité, d'un prince ou d'une tierce personne qui souvent en ignorait [3]. C'était l'*opus opera-*

[1]) *C. I. L.*, 6. 510 : *taurobolio criobolioque in æternum renatus.*

[2]) Cfr. Marquardt, *Röm. Staatsv.*, 3. p. 87. — L'empereur Elagabal se fait administrer le baptême sanglant du taurobole (Lamp. *Heliog.*, 7).

[3]) Voyez Boissieu. *Inscr. de Lyon*, p. 22 à 38. Tauroboles en faveur de Septime Sévère à Valence, à Narbonne, à Lyon. Voyez l'énumération des honneurs rendus à Sévère dans de Ceuleneer, *Essai sur la vie et le règne de Sept.-Sév.*, p. 176 à 178. — Cfr. *C. I. L.*, 5, 810, un esclave établit à Aquilée un autre mithriaque *pro salute* d'un entrepreneur des mines de la Norique ; — 8. 8203,

Digitized by Google

tum, le sacrement magique agissant en dehors de toute participation du fidèle. Où le prêtre chrétien absorbe une hostie consacrée pour faire bénéficier un tiers de la grâce divine, le prêtre païen se couvrait de sang pour procurer à d'autres la régénération.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que datent les rapprochements entre les pratiques du culte de Mithra et les sacrements chrétiens. Déjà les premiers écrivains chrétiens relèvent de semblables analogies. Fortuites à l'origine, elles s'accentuèrent probablement à mesure que le christianisme fut plus répandu, chaque culte ayant alors la tendance à reproduire dans ses propres cérémonies ce qui réussissait chez le voisin. Firmicus Maternus oppose le sang régénérateur du Christ aux souillures du taurobole[1]. Longtemps avant lui déjà, d'autres rites plus spécialement mithriaques, la lustration des néophytes, la confirmation des initiés, la consécration du pain et de l'eau, avaient été dénoncés par Justin Martyr et par Tertullien comme des imitations diaboliques des institutions chrétiennes, du baptême, de l'onction et de la Sainte-Cène[2]. De très bonne heure, en effet, les apologètes du christianisme reconnurent dans le culte de Mithra une forme de paganisme dont la concurrence leur devait être particulièrement redoutable, témoignant ainsi d'une plus grande perspicacité que leurs collègues païens.

Le Mithriacisme fut une religion riche en cérémonies symboliques, comme la plupart des cultes orientaux que nous avons passés en revue. A côté des rites mentionnés par les auteurs chrétiens, il y en eut d'autres en grand nombre, que nous

criobole *pro salute* d'Alexandre Sévère administré à deux personnages par le ministère d'un prêtre d'après l'oracle d'un archigalle.

[1]) 27. 8.

[2]) Justin, *Apol.* I. 66 et *Dial. c. Tryph.*, 70. — Tertullien, *De præscr. hær.*, 40 : « *sed quæritur a quo intellectus interpretetur eorum quæ ad hæreses faciant. A diabolo scilicet, cujus sunt partes interverlendi veritatem, qui ipsas quoque res sacramentorum divinorum in idolorum mysteriis æmulatur. Tingit et ipse quosdam, utique credentes et fideles suos ; expiationem delictorum de lavacro repromittit, et si adhuc memini Mithræ, signat illic in frontibus milites suos ; celebrat et panis oblationem et imaginem resurrectionis inducit, et sub gladio redimit coronam* ». — Cfr. *De bapt.*, 5.

Digitized by Google

ne connaissons guère, mais dont l'existence est certaine, par exemple des rites de purification et d'expiation[1]. Porphyre nous a déjà appris que les mithriastes se purifiaient la langue de tout péché avec du miel, et qu'ils s'y lavaient les mains pour se préserver du mal. La plupart de ces cérémonies étaient destinées à préparer, à illustrer ou à symboliser le passage des fidèles à travers les différentes phases de leur initiation. Ainsi les affiliés qui participaient aux léontiques (cérémonies célébrées par les « lions » de Mithra) revêtaient diverses formes animales[2]. Pour solenniser l'introduction d'un nouvel adepte dans la légion des « soldats » de Mithra, on lui plaçait une couronne sur la tête en interposant une épée ; il devait repousser du revers de la main la couronne, et déclarer que son unique couronne serait Mithra lui-même. Il était lié dès lors par une sorte de vœu perpétuel ; il s'était consacré à Mithra jusqu'à affronter pour lui le martyre ; on le reconnaissait au milieu de ses semblables à son refus de se laisser couronner[3].

La communauté mithriaque formait une société fermée, aux allures volontiers mystérieuses, que M. Renan a fort ingénieusement comparée à une sorte de franc-maçonnerie païenne[4], et qui, par certains caractères, se rapproche de cette « Armée du salut » dont l'Angleterre a gratifié le monde il y a quelques années. Des réunions religieuses avaient lieu dans des chapelles, le plus souvent souterraines, aménagées dans des grottes naturelles ou reproduisant à l'intérieur la forme d'une caverne : sur le fond se détachait en relief le sacrifice du taureau par Mithra. Peut-être y avait-il aussi de petites cha-

[1]) Voyez dans le *Mihir Yasht* (§ 119 à 124 ; trad. Windischmann, p. 14 et 15) les prescriptions relatives aux purifications et pénitences dans le culte de Mithra).

[2]) Porphyre, *De abst.*, 4, 16.

[3]) Tertullien, *De cor.*, 15. On comprendra toute l'importance de cette cérémonie si l'on veut bien se rappeler que le Mithriacisme comptait des adhérents, surtout dans l'armée.

[4]) *Marc.-Aurèle*, p. 577. — Eunape, *Vit. Phil.*, p. 52 (éd. Boissonnade) prétend que les initiés aux mystères de Mithra devaient promettre de ne pas se faire initier à d'autres mystères. Ce commandement trahit plutôt les aspirations du Mithriacisme que la réalité.

Digitized by Google

pelles latérales pour d'autres divinités rapprochées de Mithra. Le feu sacré brûlait sur un ou plusieurs autels (ordinairement il y en avait sept) ; des lampes à ornements perlés, des cierges placés dans des règles percées de trous éclairaient le sanctuaire. Le dieu y était représenté sous divers aspects, en particulier sous la forme d'un jeune homme dont le buste seul ressortait d'un cippe en pierre brute. Auprès de lui étaient placées des urnes symbolisant les sources de la fécondité. Les statues des porte-flambeau (Matin et Soir, ou Printemps et Automne), les représentations des animaux symboliques, les reproductions des scènes les plus émouvantes de l'initiation, les *ex-voto*, les portraits des sages qui avaient propagé le culte du Soleil ou de Mithra, complétaient la décoration de ces petits temples mithriaques dont l'aménagement ne nous est qu'imparfaitement connu [1].

Il y avait sans doute aussi des salles distinctes où les novices et les affiliés d'ordre inférieur affrontaient les mystérieuses et redoutables épreuves qui devaient leur donner accès aux grades plus élevés dans la hiérarchie des initiés [2]. Nous n'entrerons pas dans un examen détaillé des épreuves et des

[1]) A consulter à propos des Mithræa : Visconti, *del mitreo annesso alle terme Ostiensi di Antonino Pio* (*Annali* 1864). Porphyre, *De antro nymph.*, 6. 17 ; 20. — Th. Roller, *Saint Clément de Rome* (*Rev. archéol.*, août 1872 ; Cfr. *Bollettino di arch. crist.*, 2e série 1870) ; — Nikl Müller *Ouvr. cité* (description du plus complet des temples mithriaques à Heddernheim) ; — J. Burckhardt, *Die Zeit Constantins des Groszen*, p. 235 ; — A. Maury, *Hist. des rel. de la Grèce antique*, 3, p. 83 (le culte de Cybèle dans les cavernes) ; — Windischmann, *Ouvr. cité*, p. 63 (origine de la grotte mithriaque) ; — *C. I. L.*, 6. 725, 726, 733, 749, etc. — On a remarqué fort justement que le culte public de Mithra nous est encore moins connu que son culte secret. — Voyez l'art. *Mithra* de M. G. Bonet-Maury dans le supplément de l'*Encyclopédie des sciences religieuses* de M. Lichtenberger

[2]) Tertullien (*De cor.* 15) écrit à propos du soldat de Mithra : « *cum initiatur in spelæo.* » — Voyez la correspondance adressée de Rome par M. Le Blant à l'*Académie des Inscr. et Belles-Lettres* et communiquée à la séance du 24 avril 1885, où l'éminent correspondant signale, après M. Stevenson de l'*Académie d'archéologie chrétienne* à Rome, la découverte d'un sanctuaire mithriaque Via dello Statuto. En haut on voit deux chambres, l'une triangulaire, l'autre carrée ; cette dernière était ornée de médaillons sous l'un desquels on lit : *Apolonius Thyaneus*. Dans cette salle étaient honorés, non pas les philosophes comme le veut M. Le Blant, mais les plus illustres adeptes ou promoteurs du culte solaire. Au-dessous de ces deux salles on a découvert deux chambres souter-

Digitized by Google

grades par lesquels passaient les adorateurs de Mithra. Les documents qui nous renseignent à ce sujet sont trop peu nombreux, trop confus et d'une époque trop tardive, pour qu'il soit possible de reconstituer la très curieuse discipline de ces mystères. Quel fut exactement le nombre des grades, leur signification et le privilège attaché à chacun d'eux? On trouve dans les auteurs anciens un assez grand nombre de noms distincts pour les initiés : soldat, corbeau, lion, hyène, Perse, coursier solaire, aigle, épervier, Père, etc.; mais ces noms indiquent-ils autant de grades distincts ou n'y en a-t-il pas qui désignent simplement des initiés du même grade selon leur sexe ou selon les fonctions qu'ils accomplissaient[1]? Notons seulement que les femmes étaient admises aux dignités supérieures comme les hommes[2] et que toute l'association des initiés affectait un certain caractère militaire. Une hiérarchie rigoureusement organisée, à la tête de laquelle se trouvait le Père des Pères, assurait la discipline. Presque dès le début le fidèle devenait

raines; la première qui a l'aspect d'une salle de bain, servait peut-être aux épreuves ; la seconde était le sanctuaire proprement dit, comme l'indique le groupe central du jeune Phrygien égorgeant le taureau.

[1]) M. Lajard (*Ouvr. cité*) compte douze grades distincts : soldat, bromius ou taureau, lion, vautour, autruche, corbeau, griffon, Perse, Helios ou soleil, Père-aigle, Père-épervier, Père des Pères. — Cfr. Montfaucon, *Ant. expl.*, II. 1. ch. 4. — Jérôme (*Epist. ad Lætam*, 57) donne les huit suivants : corax, nymphus (gryphius ?), miles, leo, Perses, Helios, dromo, pater ; — qui doivent être réduits à sept, puisque Helios et Dromo désignent évidemment un même grade, celui des Heliodromoi. — Porphyre (*De abstin.*, 4. 16) écrit : « Ainsi ils appellent les mystes qui prennent part à leurs fêtes religieuses : des lions; les femmes, des lionnes ; et les desservants, des corbeaux ; et pour ce qui est des Pères, ils les appellent aigles et vautours. » — Cfr. *De antro nymph.*, 15. Voir aussi les divers passages déjà cités de Justin et de Tertullien. — *C. I. L.* 6. 754. — Les affiliés de chaque grade avaient probablement une direction hiérarchique, voyez Preller (Jordan), *Röm. Myth.*, p. 417, note 4. — Marquardt (*Röm. Staatsv.*, 3. p. 86) distingue sept grades : les corbeaux, les κρύφιοι (c'est-à-dire les hommes du secret), les soldats, les lions ou les lionnes, les Perses, les coursiers solaires et les Pères. Cette classification nous paraît aussi la meilleure, parce qu'elle repose sur des données épigraphiques. Les grades qu'elle admet se retrouvent tous sur les monuments, à l'exception de celui des soldats. Mais nous savons par Tertullien (*De cor.*, 15) que le grade de *miles* existait et qu'il comportait même des engagements importants de la part des initiés.

[2]) Flavius Vopiscus, *Aur.* 4 : la mère d'Aurélien était prêtresse du Soleil ou de Mithra à Sirmium.

Digitized by Google

soldat de Mithra; il luttait contre le mal pour mériter les faveurs de son dieu. A mesure qu'il avançait en grade, à mesure aussi il affirmait sa victoire sur la vie inférieure, sa participation à la vie supérieure dont Mithra lui assurait la jouissance, et comme son dieu il aspirait à devenir invincible. Il n'y a rien d'étonnant à ce que le culte de Mithra se soit tout d'abord développé dans l'armée.

Les épreuves auxquelles il fallait se soumettre pour entrer dans la communauté ou pour avancer en grade, servaient à mettre en évidence la force d'âme, l'endurance des candidats, et l'intensité de leur confiance en Mithra. C'étaient des mortifications, telles que le jeûne prolongé, les flagellations, ou bien des luttes parfois périlleuses; tantôt il fallait affronter les flammes; tantôt il s'agissait d'échapper au danger de l'eau. Le nombre et la nature de ces épreuves[1] variaient probablement suivant les régions où les initiations étaient pratiquées, et suivant les personnages qui se présentaient. Sur le bas-relief de Heddernheim nous voyons un novice plongé dans la neige; un pareil supplice ne devait pas être fréquemment imposé aux néophytes de Rome ou d'Ostie. D'autre part, il n'est pas probable que des personnages tels que Commode fussent soumis à toutes les rigueurs des épreuves complètes[2]. Alors déjà il était avec le ciel des accommodements; sans quoi on ne pourrait pas s'expliquer le grand nombre des mithriastes. Tous n'étaient pas des héros. Il s'agissait avant tout de frapper l'imagination, de produire, suivant l'expression de l'historien Lampride, un « simulacre de terreur[3] ». Telles de nos jours les épreuves que les francs-maçons prétendent imposer à leurs

[1]) Voir les commentateurs de Grégoire de Nazianze, à propos de l'*Orat. stelit., I in Jul.* (ed. Morelli), p. 77 et 89; *Orat.* XXXIX, p. 626. Elie de Crète (II, p. 325) parle de douze épreuves; Nonnus (II, p. 501; p. 510-511) veut qu'il y en ait eu quatre-vingts. — Voyez la décoration des bas-reliefs de Mauls en Tyrol, de Neuenheim, de Heddernheim, d'Osterburken (Lajard, *Atlas*, Pl. XC à XCIV). — Cfr. Stark, *Zwei Mithraeen*, etc.

[2]) Lampride, *Comm.*, 9.

[3]) Cfr. *Bollettino della Commissione archeologica municipale* (Rome, 1874, n° 1); *Quattro monumenti mitriaci rinvenuti sull 'Esquilino*, p. 234 à 237 (Pl. XX) : le simulacre de la décollation pour éprouver le néophyte.

Digitized by Google

candidats pour la plus grande terreur des âmes crédules. Il y a tout lieu de croire cependant que dans certains cas, par accident ou par excès de zèle, ces épreuves entraînèrent mort d'homme. C'est à de pareils accidents que le culte de Mithra dut probablement le renom d'autoriser les sacrifices humains[1]. Adrien fut, dit-on, obligé de les interdire, et Commode qui, par malice ou par cruauté instinctive, exigeait des prêtres orientaux qu'ils prissent leurs pénitences sanglantes au sérieux, se rendit positivement coupable d'homicide dans les temples de Mithra.

Desservi comme toutes ces religions orientales par un clergé nombreux[2], le culte de Mithra se répandit avec une extrême rapidité pendant le IIIe siècle, au point de contrebalancer les progrès non moins rapides du christianisme et de mettre momentanément en danger le triomphe de celui-ci[3]. Comme les autres dieux orientaux que nous avons passés en revue, Mithra eut des prétentions envahissantes. Il n'aspirait à rien moins qu'à être reconnu comme le dieu suprême, unique; mais alors que les autres ne parvinrent pas à développer sensiblement leur empire à partir du IIIe siècle, les adorateurs de Mithra, depuis Aurélien jusqu'à Julien[4], purent espérer que leur dieu avait remporté la victoire définitive, que, grâce aux larges et fuyantes combinaisons de leur syncrétisme, le soleil invincible, le Mithra éternel, avait supplanté les dieux de l'Orient et de l'Occident, comme il s'était substitué au Christ dans les spéculations toujours plus répandues du Manichéisme, et que

[1]) Photius, *Biblioth.*, 258 (ed. Bekker, p. 483); — Socrate, *Hist. Eccl.*, 3. 2; — Eusèbe, *Præp. ev.*, IV. 16. 7; — Porphyre, *De abst.* 2. 56.

[2]) La première inscription mentionnant un prêtre du Soleil invincible est du règne de Tibère (Mommsen, *Inscr. Neap.*, 6864. — Voyez : *sacerdos* (*C. I. L.*, 6. 715, 724, 733); *antistes* (6. 716, 737); *pater* (6. 723, 725 à 727, 732, 735, 738).

[3]) M. Renan (*Marc-Aurèle*, p. 579) a pu écrire à bon droit la phrase suivante : « On peut dire que, si le christianisme eût été arrêté dans sa croissance par quelque maladie mortelle, le monde eût été mithriaste. »

[4]) Voyez : Himerius, *Orat.*, VII. 2, p. 510 (ed. Wernsdorf); — Julien, *Orat.*, IV. p. 201 (ed. Hertlein) ou (Spanheim) 155 B; *Orat.*, VII. p. 288 (ed. Spanheim, p. 222 C); *Cæs.*, p. 432 (Spanheim, 336 C); *Epist.*, 49. — Cfr. Marquardt, *Röm. Staatsv.*, 3. p. 87, note 9.

Digitized by Google

l'unité religieuse était faite autour de leur dieu régénérateur.

L'échec de la restauration païenne entreprise par Julien assura le triomphe de la rédemption par le Christ sur la régénération par Mithra. En 377 le préfet de la ville, Gracchus, donna ordre de fermer les temples de Mithra[1], et malgré l'attachement persévérant d'un grand nombre de Romains illustres[2], la religion mithriaque à laquelle le IIIe siècle semblait avoir promis l'avenir, disparut de la scène du monde occidental, cédant la place au christianisme comme elle devait plus tard en Orient être remplacée par l'islamisme. Le vieux dieu aryen avait vécu.

JEAN RÉVILLE.

[1]) Jérôme, *Epist. ad Lætam*, 57. — Cfr. Sozomène, 5. 7 (les troubles suscités à Alexandrie sous Constance, lorsque les chrétiens tournent en ridicule les emblèmes du culte de Mithra).

[2]) Voyez les preuves à l'appui dans Renan, *Marc-Aurèle*, p. 580, note 2. — Plusieurs des sanctuaires mithriaques retrouvés de nos jours ont été évidemment fermés brusquement, puis abandonnés. Voyez le compte-rendu de l'*Acad. des Inscr.* du 24 avril 1885.

Digitized by Google

LA

MÉTHODE EN MYTHOLOGIE COMPARÉE

RÉPONSE A QUELQUES OBJECTIONS

Avant de justifier par de nouveaux exemples la théorie que j'ai esquissée dans l'avant-dernier fascicule de la *Revue* sur le développement des mythes, je voudrais profiter de l'hospitalité que j'y rencontre pour répondre à deux objections de principe que me soumet un ami, et auxquelles j'apporte d'autant plus d'attention qu'il joint plus de compétence et de pénétration à plus de bienveillance.

Je vais droit au fait et je résume la première observation critique que mes remarques lui suggèrent :

« L'évolution significative du mot, dites-vous, a déterminé l'évolution épisodique du mythe. Mais la ressemblance de différents mythes dans des milieux très divers eu égard aux temps et aux lieux, et le fait qu'en ce cas l'analogie des mythes n'a pas pour corrélation l'analogie des noms, semblent indiquer, contrairement à vos assertions, l'indépendance mutuelle de ceux-ci et de ceux-là ».

Je réponds : le domaine sur lequel je raisonne est exclusivement celui de la mythologie indo-européenne. Sur ce terrain, j'ai cité quelques faits qui me paraissent de nature à justifier, au moins dans les cas en question, le processus que j'en ai déduit. J'en ai beaucoup d'autres en réserve à invoquer à l'appui des premiers et que je ferai intervenir à mesure que les circonstances s'y prêteront. A ces faits, j'attends qu'on m'oppose ceux que mon savant contradicteur a en vue. C'est

Digitized by Google

alors, et seulement alors, qu'on pourra juger de la portée des ressemblances dont il parle. Sont-elles fortuites ou tiennent-elles à un procédé général du développement des mythes dans l'esprit humain? Voilà la question. En attendant qu'elle puisse être débattue avec le secours de documents contradictoires, je présenterai les remarques suivantes qui autorisent à mes yeux les présomptions que j'ai fait valoir.

Plus on compare dans ses traits généraux la mythologie des peuples d'origine aryenne avec celle des nations primitives de race différente, plus on constate, ce me semble, un écart énorme entre l'état intellectuel de la race qui a produit le *Rig-Veda* et celles dont les Tylor et les Bastian nous retracent les grossières croyances. *A priori*, il est extrêmement douteux que le parallèle entre des termes de comparaison aussi éloignés au double point de vue de la valeur des facultés en jeu et de leur état de développement, puisse donner lieu à des conclusions utiles à la science. On a décidément affaire avec les indo-européens, et dès les hautes époques, à des peuples mentalement privilégiés et dont la pensée porte un caractère particulier qui en distingue nettement les plus anciens témoignages de tous les analogues, abstraction faite de ceux d'origine sémitique.

Au surplus, comment attendre de la comparaison de la mythologie védique avec celle des anciens Péruviens ou des Zoulous actuels la preuve d'un développement indépendant de part et d'autre de celui du langage et reposant sur des conceptions communes, quand le rapprochement du *Rig-Veda* et des poèmes homériques est loin de conduire à une pareille conclusion ? Si les mythes grecs sont en général assez différents des mythes indous pour qu'il y ait lieu de croire à une croissance propre de chaque côté, est-il logique d'espérer qu'on trouvera en comparant des termes infiniment plus éloignés les uns des autres, les éléments d'une loi qui échappent quand on se borne à examiner simultanément les produits mythologiques des différentes branches d'une même race ?

Enfin, ce qui ressort le plus clairement, tant de l'étude directe

Digitized by Google

du *Rig-Veda* que de celle des principaux travaux dont ce recueil a été l'objet, c'est que la mythologie s'y est développée sur elle-même et par elle-même. Ce n'est donc que par le principe initial, par la racine, mais non par l'évolution ultérieure ou la frondaison, qu'elle peut se rattacher aux mythologies exotiques.

Deuxième objection. — « Le mythe peut avoir précédé le nom, et, par exemple, la conception des artisans célestes peut être antérieure à l'association de ce mythe au mot *ribhu* ».

Ceci revient à dire, ou bien que les artisans célestes ont pu porter d'abord un nom autre que *ribhu*, ou bien que leur légende avec tous ses détails existait dans l'imagination populaire avant d'être concentrée et personnifiée, pour ainsi dire, dans une appellation caractéristique. La première alternative est une pure hypothèse et la seconde est contredite par la linguistique et particulièrement par l'étude des variantes radicales primitives [1] qui nous montre l'influence de l'instrument ou du mot sur la modification spécificatrice de la pensée. La pensée est vraisemblablement en puissance dans l'esprit avant la création du mot, mais ce n'est qu'après qu'elle devient lucide et réellement consciente.

En tous cas, ce sur quoi je ne saurais trop insister, c'est que j'ai moins voulu montrer l'origine de la faculté par laquelle l'esprit humain imagine les mythes que les moyens dont il se sert pour les développer. D'où vient l'embryon mythique dans le *Rig-Veda*? je n'en sais rien ou du moins je ne m'en occupe pas. Qu'il soit identique au même embryon chez les races les plus diverses, c'est possible et même probable. Mais le développement en est particulier, indépendant, autochtone ; au moins, dans beaucoup de cas, je crois qu'il a eu le mot pour facteur et *entraîneur*. Autrement dit, les mythes secondaires sont souvent issus d'épithètes d'un ou de plusieurs mythes primitifs. Le sens

[1]) Voir mon étude sur cette question dans l'*Annuaire de la Faculté des Lettres de Lyon*, 1884, Fasc. 3.

Digitized by Google

original de ces épithètes s'étant obscurci par suite des altérations phonétiques qu'elles ont subies, ou s'étant modifié conformément à l'évolution régulière qu'il est susceptible d'accomplir dans la suite des temps, il en est résulté, dans le premier cas, une explication par fausse étymologie ou par calembour et, dans le second, une conception nouvelle d'où procèdent la transformation de l'épithète en nom propre et le point de départ d'une légende mythique conforme aux détails impliqués par le nouveau sens qu'a revêtu l'ancienne épithète.

Je n'affirme rien quant à la généralité du procédé dans la mythologie védique, mais je me crois en mesure de démontrer qu'il apparaît dans un grand nombre d'exemples.

PAUL REGNAUD.

Digitized by Google

M. MAURICE VERNES

ET LA

MÉTHODE COMPARATIVE

DANS L'HISTOIRE DES RELIGIONS

La *Revue de l'histoire des Religions* a bien voulu apprécier en termes flatteurs la leçon d'ouverture du cours public que je donne à l'Université de Bruxelles sur l'histoire générale des religions. Cette même leçon a fourni récemment à M. Maurice Vernes, dans la *Revue critique*, n° du 28 septembre, le texte d'une notice où les épines dominent parmi les fleurs. Je respecte trop les droits de la critique et le temps du lecteur, pour tenter d'engager ici une polémique personnelle à propos d'une modeste brochure. Mais le savant fondateur de la *Revue de l'histoire des Religions* profite de l'occasion pour prendre à parti la méthode de la plupart de ses « confrères en hiérographie », — depuis M. le professeur Tiele jusqu'aux organisateurs de la fondation Hibbert, et c'est sur ce terrain que je voudrais répondre quelques mots.

*
* *

Au dire de M. Vernes — qui le constate non sans mélancolie — « nos « hiérographes les plus sérieux font preuve d'une déplorable ab« sence de méthode, de plus en plus visible en cette fin de siècle. » On aurait compris cette allégation, il y a une cinquantaine d'années, quand les écoles de Dupuis et de Creuzer se partageaient encore l'opinion, ou même, à une époque plus voisine, quand d'éminents penseurs, tels qu'Edgar Quinet et Henri Martin, jetaient sur les croyances premières de l'Inde et de la Gaule le voile de leurs spéculations hardies. Mais si l'on fait exception pour la *Science des Religions* de Burnouf qui fut écrite, il y a une quinzaine d'années,

Digitized by Google

peut-on actuellement citer un seul savant de valeur réelle qui se soit fourvoyé dans la voie des généralisations hiérographiques *a priori*? Ne voyons-nous pas, au contraire, tous ceux qui se sont élevés au premier rang dans l'étude des grandes religions historiques, comme ceux qui se sont appliqués à rapprocher scientifiquement les résultats ainsi obtenus par les spécialistes, se distinguer par une rigueur croissante de méthode et une surabondance de matériaux qui font accepter leurs conclusions ou du moins leurs procédés, même parmi les adversaires les plus invétérés de l'hiérographie ?

M. Albert Réville peut différer d'opinion avec M. Herbert Spencer sur la question de savoir si la première forme de religion se rattache au culte de la nature personnifiée ou à la vénération des morts. Les origines du « zoroastrisme » ont pu conduire à des interprétations diverses MM. Haug, Darmesteter, de Harlez. L' « accadisme » a pu provoquer de vives controverses entre MM. Lenormant, Halévy, Oppert, et l' « hénothéisme » des Vedas mettre aux prises MM. Max Müller, Whitney, Barth, etc. Mais, pour ce qui concerne les traits caractéristiques des principales religions ou même les grandes lignes de l'évolution religieuse, il semble que les théories individuelles convergent de plus en plus vers certaines conclusions communes, c'est-à-dire que l'hiérographie revêt de plus en plus ce caractère d'objectivité qui dénote les sciences faites ou du moins, les sciences en voie de se faire.

Comment M. Vernes peut-il soutenir que la période actuelle est surtout marquée par l'abus croissant des systèmes ? C'est qu'il ne peut admettre la prétention de quiconque préconise ou simplement « croit possible n'importe quelle explication générale des religions.» — C'est tout au plus s'il admet qu'on puisse comparer entre eux les sectes et embranchements d'une même religion. « En matière de lin-« guistique, écrit-il, on a des occasions de constater l'état d'un « idiome, lequel se brise en dialectes à un moment donné, de telle « façon qu'on peut suivre l'évolution parallèle de la langue dans dif-« férents embranchements sortant d'un tronc commun et connu (par « exemple les langues romanes). C'est là un emploi de la méthode « comparative. Prétendre agir de même en matière religieuse, « comme on l'a tenté pour le groupe indo-européen ou le groupe sé-« mitique, c'est tromper les autres après s'être trompé soi-même.»

Ce n'est pas dans ces limites étroites que M. Max Müller entendait renfermer l'application de la méthode comparative, quand il abor-

Digitized by Google

dait la science des religions avec les procédés qui lui avaient procuré en linguistique de si brillants résultats. Cependant M. Max Müller et son école ont été accusés de vouloir restreindre le champ de la comparaison religieuse aux croyances et aux mythes des peuples appartenant au même groupe de langues. Contre cette prétention se sont soulevés les ethnographes et les folk-loristes, comme MM. Lubbock, H. Spencer, A. Lang, Gaidoz, Girard de Rialle, etc., qui ont revendiqué — et conquis — le droit de chercher les éléments de leurs comparaisons parmi les nations les plus diverses et les plus distantes. Voici M. Vernes qui, renchérissant encore sur l'exclusivisme linguistique, voudrait limiter aux sectes d'une même religion l'emploi de la méthode comparative. N'est-ce pas, d'un trait de plume, condamner non seulement les tableaux d'ensemble, comme ceux que nous présentent MM. Tylor, Spencer, Pfleiderer, Réville, etc., mais encore les recherches sur le développement parallèle des croyances indo-européennes ou sémitiques qui ont illustré le nom de MM. Max Müller, Pictet, Kuhn, Bréal, Darmesteter, de Gubernatis, Lenormant, Tiele, Renan, etc. ?

A en croire M. Vernes, les matériaux de l'hiérographie sont encore trop rares et trop fragiles pour autoriser de pareilles synthèses, quelque prudence et quelque savoir qu'y mettent leurs auteurs : « En ma« tière de religion israélite, dont je m'occupe spécialement, écrit-il, « il me sera permis de déclarer que les tableaux de la dite religion, « du X^e^ au VI^e^ siècle avant notre ère, tels que les donnent les histo« riens les plus sobres, sur dix faits qu'ils allèguent, en rapportent « peut-être un ou deux dignes de foi ; je ne parle pas des *origines* « qui n'ont rien de commun avec l'histoire. » J'espère ici que mon savant critique voudra bien faire une exception à la sévérité de ce jugement, — sans quoi il ne lui resterait plus qu'à briser sa plume — en faveur d'un historien distingué, qui sera M. Maurice Vernes lui-même. Eh bien, moi, qui n'ai pas approfondi, comme lui, l'étude de la religion israélite, je lui réclame le droit de m'emparer des faits qu'il donne pour établis, afin de les comparer avec les phénomènes religieux de n'importe quel peuple ; — quitte, je l'avoue, à contrôler ses assertions par celle des hébraïsants ses émules, MM. Kuenen, Reuss, Renan, Wellhausen, etc, — ne fût-ce que pour savoir ce qui appartient actuellement au domaine de la science faite et ce qui reste encore à l'état d'hypothèse. Il en sera de même pour toutes les autres religions, à moins qu'on ne veuille parquer chacun de nous dans

Digitized by Google

l'étude du seul culte que ses études spéciales lui permettent d'analyser de première main; — ce qui serait la négation de l'hiérographie générale.

***

Si M. Vernes croit dangereux et superflu de comparer entre elles les grandes religions, on conçoit qu'il proscrive à plus forte raison toute tentative pour remonter à leurs origines : « Parler du développement « ou de la croissance de la religion, c'est déjà risqué — dit-il à propos du titre que les administrateurs de la fondation Hibbert ont donné à leurs séries de conférences ; — annoncer qu'on jettera de la « lumière sur son origine est un propos qui n'est pas supportable. » Sans doute, il est très rare qu'on puisse atteindre, par des témoignages directs, les commencements d'une religion ; mais, si l'on peut reconstituer, en quelque sorte, le milieu dans lequel elle s'est formée, rattacher aux antécédents les premières manifestations par lesquelles elle se révèle dans l'histoire, en un mot déterminer les cadres de l'évolution religieuse dans lesquels elle rentre, on aura du moins les éléments nécessaires pour faire la critique des renseignements que cette religion prétend fournir sur sa propre origine et même pour formuler sur sa naissance des hypothèses qui ont leur place dans un cours ou dans un traité d'hiérographie, sous cette seule réserve que le vraisemblable ne doive pas y être donné pour le certain.

***

Que dira, enfin, M. Vernes, quand il s'agira, non plus de spéculer sur les origines ou les développements des religions historiques, mais de rechercher la loi générale qui préside aux évolutions du sentiment religieux, voire de définir la première forme probable des religions? « Il y a certainement, écrit-il, moins d'invraisemblance à dire « que la religion a commencé par un état premier assez pauvre, pour « s'élever petit à petit à des systèmes aussi élevés que compliqués, « qu'à soutenir la thèse opposée. Ce n'est toutefois là qu'*une hy-* « *pothèse absolument gratuite* ». Nous devons reconnaître ici encore, que le témoignage direct fait absolument défaut. Mais ce que nous connaissons du développement religieux chez tous les peuples, ajouté aux déductions légitimement tirées de la marche générale de la civilisation, nous permet d'attacher un caractère de quasi-certitude à ce que M. Vernes qualifie ainsi d'hypothèse « absolument gratuite », et, par suite, nous autorise à faire usage de cette théorie dans toute recherche sur l'évolution d'une religion quelconque, aussi bien que du sentiment religieux en général.

Digitized by Google

Le *Manuel de l'Histoire des Religions* publié par M. le professeur Tiele — manuel que M. Vernes a, par deux fois, présenté au public français dans une excellente traduction et qu'il déclare encore, dans son article de la *Revue critique*, « le résumé le plus solide, le plus « étudié, qu'on ait produit à cette heure, de nos connaissances en « matière d'histoire des religions » — donne comme vraisemblable que, « à la plus ancienne religion, qui n'a laissé que de faibles traces, a succédé une période où dominait généralement l'animisme — actuellement encore représenté par ce qu'on appelle religion des sauvages, — lequel aboutit de bonne heure, chez les nations civilisées, aux religions nationales polythéistes, reposant sur une base traditionnelle ». M. Vernes, après avoir textuellement cité ce passage dans la *Revue critique*, ajoute : « Je crains qu'il n'y ait là-dessous une « grande illusion, une fantasmagorie, j'irai jusqu'à dire, de la fan- « taisie. Ce sont des constructions de tête auxquelles les faits se « laisseront plier, mais qui ne sortent pas des faits. »

Pour reconnaître jusqu'à quel point cette sentence sévère peut se justifier, voyons sur quelles déductions M. Tiele fait reposer sa thèse : « La croyance, dit-il [1], que les religions des sauvages ou des peuples civilisés, à nous connues ou encore existantes, sont les restes ou, pour mieux dire, les ruines de la religion qui a régné dans l'humanité avant l'essor de la première civilisation et sont ainsi de nature à nous en donner la meilleure idée, s'appuie sur les raisons qui suivent :

« 1° D'après les plus récentes recherches, la civilisation générale n'était point alors parvenue à un degré supérieur à celui des peuplades actuellement existantes; il n'est même pas probable qu'elle se fût élevée aussi haut. Dans une civilisation pareille, il ne pouvait pas se rencontrer de croyances, d'idées ou d'usages religieux plus élevés que ceux que nous trouvons chez ces dernières ;

« 2° Les religions civilisées dont l'histoire remonte le plus haut, telles que les religions des Egyptiens, des habitants primitifs de la Mésopotamie, des Chinois, se montrent bien plus encore que les religions plus récentes, sous l'influence des conceptions animistes ;

« 3° La mythologie et la théologie des peuples civilisés peuvent se retrouver presque entièrement dans les traditions et les idées des peuples sauvages, sans ordre et sans arrangement, il est vrai, mais

[1]) *Manuel de l'Histoire des religions*, traduction de M. Vernes, 2e éd. p. 15.

Digitized by Google

sous une forme qui est plutôt non développée et originelle que dégénérée ;

« 4° Enfin les nombreuses traces du culte animiste des esprits que présentent les religions les plus élevées s'expliquent parfaitement par la survivance ou la renaissance d'idées anciennes. On ne doit, toutefois, point oublier que les religions polydémonistes actuelles ne nous donnent qu'une image imparfaite des religions préhistoriques, parce qu'elles ne sont pas restées complètement immobiles, mais se sont un peu écartées de leur première forme, et, par conséquent, ne l'ont point conservée intacte. »

Ces quatre propositions, j'allais dire ces quatre lois, ne sont-elles pas formulées avec autant de prudence que de justesse? Je doute que M. Vernes lui-même veuille contester les deux premières. Quant aux dernières, quiconque hésiterait à en admettre le fondement, n'aurait qu'à parcourir la masse de faits condensés, soit dans le cours où M. Albert Réville a, pour la première fois, exposé méthodiquement les religions des peuples non-civilisés, soit dans les deux ouvrages où M. E.-B. Tylor a rapproché des croyances et des coutumes particulières à ces peuples, les usages et même les superstitions populaires des nations civilisées[1].

M. Vernes soutiendra-t-il, — bien que M. Tylor consacre exclusivement aux croyances religieuses onze chapitres sur dix-huit de sa *Culture primitive*, — que c'est là de l'ethnographie et non l'hiérographie? Soit; l'essentiel, c'est de s'entendre sur les choses et de ne pas se disputer sur les mots. Tout ce que nous demandons, c'est le droit de suivre M. Tylor dans cette voie — dussions-nous faire de l'ethnographie, comme M. Jourdain faisait de la prose. Sur ce point donc, nous relèverons de la science anthropologique — comme de la psychologie, quand nous étudierons le sentiment religieux dans ses sources intimes — de la médecine pathologique, quand nous étudierons les manifestations religieuses de l'hystérie et de l'extase — de la linguistique, quand nous demanderons à l'étymologie la nature d'un dieu ou le sens d'un mythe — voire de la philosophie, quand,

[1]) *Researches into the early history of mankind.* Londres, 1 vol. 18. *Primitive culture*, 2 vol. (traduction française, Paris 1874). — Il est impossible, ainsi que le constate M. Alb. Réville, d'exagérer l'importance de ce dernier ouvrage qui mériterait d'être plus répandu en France et qui le serait certainement, si ceux qui s'occupent de vulgariser les applications de l'ethnographie aux usages et aux croyances rendaient toujours pleine justice à leurs sources.

Digitized by Google

rapprochant tous nos résultats, nous nous efforcerons d'en déduire « une explication générale des religions », ou plutôt les lois qui président à leur développement. Peut-être M. Vernes nous accordera-t-il de faire de l'hiérographie, quand nous nous en tiendrons à l'exposé historique des religions les mieux connues? Mais même alors, nous revendiquerons le droit de rapprocher les unes des autres les manifestations religieuses qui nous paraissent se produire dans des conditions identiques ou relever du même principe.

* * *

M. Vernes distingue, il est vrai, la religion de la mythologie, « qui, dit-il, est souvent autre chose », ainsi que du folk-lore « qui n'est plus du tout cela ». La distinction est fondée, si par religion on entend cette disposition de l'esprit humain qui lui fait chercher les moyens de s'unir aux puissances surhumaines, soit en tâchant de se les concilier, voire de se les assimiler, soit simplement en se conformant à leur volonté. Mais M. Vernes prend soin de nous dire que par ce terme il entend ici « un ensemble de conceptions sur la divinité et le culte rendu à celle-ci ». Dans ce sens, je n'hésite pas à soutenir que la religion contient la mythologie et même le folk-lore, en tant que celui-ci se rapporte aux relations supposées de l'homme avec des puissances surhumaines.

Sans doute, beaucoup de mythes ne sont que le récit dramatisé d'évènements naturels. Mais, même alors, ils aboutissent à mettre en scène des personnages surhumains qui sont tenus pour réels et qui, par suite, jouent un rôle dans la théologie. Quant au culte, est-il besoin de rappeler combien de rites, même dans les religions les plus émancipées de la mythologie, ne sont que des mythes en action ?

D'autre part, j'admettrai volontiers que les coutumes et les superstitions populaires ne fassent point partie de la religion proprement dite, là où existe une orthodoxie. Mais, dans tous les cultes qui ne sont pas nettement systématisés, qui peut dire où commence la religion et où finit le folk-lore ? D'ailleurs, même chez les groupes à religion organisée, est-ce que les traditions locales ne représentent pas, le plus souvent, soit une traduction populaire de la foi officielle, soit le legs de cultes antérieurs qu'elles aident à retrouver ? Faites-donc l'histoire de la religion chez les Grecs, sans prendre en considération toute leur mythologie, ou chez les Finnois, sans vous occuper des traductions recueillies par M. de Castren et ses émules.

* * *

Digitized by Google

En 1881 M. Maurice Vernes insistait dans cette *Revue* même, pour qu'à côté de chaires spécialement consacrées à l'étude des principales religions historiques, on instituât, dans les principaux centres universitaires, une chaire d'hiérographie générale [1]. Cette chaire, à l'entendre, devait être surtout *une chaire de vulgarisation scientifique*. « Le professeur, ajoutait-il, sera à la hauteur de sa tâche, si, muni de quelque teinture des langues orientales, venant s'ajouter à ses connaissances classiques, il sait s'informer de tous les progrès accomplis sur le vaste domaine dont il doit présenter à ses élèves le tableau constamment mis à jour ». — Or, s'il faut s'en rapporter aux critiques que je viens de relever, quel serait le rôle réservé au titulaire de cette chaire ?

Il ne pourra dégager de faits indistinctement empruntés à tous les systèmes religieux les lois qui président au développement des religions en général. Ainsi il lui sera interdit d'aborder, soit au début, soit à la fin de son cours, cette partie théorique que M. Réville nous a donnée dans ses *Prolégomènes*. Moins encore lui sera-t-il permis de rechercher dans les croyances des non-civilisés quelques indications sur les commencements de toutes les grandes religions.

Il ne pourra, d'autre part, s'occuper de Folk-lore : *De minimis non curat prætor*. Quant à la mythologie, il devra renoncer à y faire usage des différents systèmes qui ont été appliqués jusqu'à présent à l'interprétation des mythes. J'avais dit, en effet, dans ma leçon d'ouverture, que la plupart de ces systèmes ont du bon, quand ils sont appliqués à propos, et qu'à eux tous ils n'épuisent même pas la matière, mais qu'il faut se garder de vouloir résoudre avec la même formule tous les problèmes de la mythologie : — « Ce « qu'il aurait fallu dire, d'après nous, me répond M. Vernes dans la « *Revue critique*; ce n'est pas qu'on fera de la bonne hiérographie « avec une cote mal taillée entre cinq ou six systèmes, mais déclarer « que tous ces systèmes sont aussi mauvais les uns que les autres et « que le commencement de la sagesse consiste à les jeter par des- « sus bord sans exception ». Sera-ce, au moins, pour en proposer un nouveau, qui, celui-là, serait une panacée universelle ? Ce n'est certes pas M. Vernes qui le conseillera.

Il ne restera donc au professeur d'hiérographie générale qu'à résumer successivement l'enseignement approfondi donné par ses

[1]) *Revue de l'Histoire des Religions* Deux. ann. tom. III, n° 1.

Digitized by Google

collègues dans les chaires spéciales consacrées à l'histoire isolée des principales religions ; encore ne pourra-t-il les suivre, quand ils s'écarteront du programme ci-dessus tracé et devra-t-il absolument éviter de rien demander à la comparaison des faits qu'ils auront respectivement mis en lumière. Mais, même dans ces limites, quelle sera la valeur de ces résumés, si l'enseignement spécial sur lequel ils s'appuient est aussi « en enfance » que veut bien le dire M. Vernes?

De deux choses, l'une : Ou bien les tableaux du développement religieux chez les différentes nations, tels qu'ils sont tracés par les spécialistes, ont une valeur réelle, et alors pourquoi interdire de les comparer ? Ou bien ils ne sont, eux aussi, que de la pure fantaisie et alors ce n'est plus seulement leur parallèle ou leur comparaison qu'on doit condamner, mais encore l'histoire des religions toute entière.

***

Personne n'a plus contribué que M. Vernes à populariser l'introduction de l'hiérographie dans l'enseignement supérieur. Lorsqu'il y a quatre ans, j'ai soutenu cette cause en Belgique, il m'a presque suffi de reproduire les arguments du savant fondateur de cette *Revue*. Qu'aujourd'hui quelqu'un se lève, n'importe où, pour défendre la thèse contraire : il lui suffira de s'appuyer sur les passages de la *Revue critique* que je viens de signaler. Au fond, il est probable que M. Vernes a simplement voulu donner à ses « confrères en hiérographie » un conseil de prudence et de réserve. Qui aime bien, châtie bien, et, pour ma part, quoiqu'en puissent penser les maîtres de la science, j'accepte volontiers l'avertissement. Mais le langage dont il se sert à cet effet, s'il devait être pris à la lettre, ne serait rien moins, comme on vient de le voir, que la négation de l'hiérographie. M. Vernes craint fort que, si on ne l'écoute, « la curiosité bien-« veillante dont nos études sont aujourd'hui l'objet, ne tarde pas à « faire place à la méfiance qui précède le discrédit ». Oui, dirais-je, ce danger existe, mais seulement pour autant qu'on voit des hommes aussi compétents et aussi écoutés jeter le doute, par des critiques spécieuses, sur la valeur des études hiérographiques.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

LE PRÉSENT DE L'HOMME LETTRÉ

POUR RÉFUTER LES PARTISANS DE LA CROIX

Par ʿAbd-Allâh ibn ʿAbd-Allâh, le Drogman

TRADUCTION FRANÇAISE INÉDITE

CHAPITRE III

RÉFUTATION DES CHRÉTIENS

Nous nous proposons de faire cette réfutation par le texte des Évangiles. Nous corroborerons les paroles des quatre qui ont écrit les Évangiles par le témoignage de notre Seigneur et notre bien-aimé Mohammad et par celui des prophètes précédents dont les livres se trouvent actuellement entre les mains des Chrétiens.

Ce chapitre comprend neuf subdivisions :

1° Les quatre personnes qui ont écrit les quatre Évangiles ; exposition de leurs erreurs.

2° Schismes des chrétiens en sectes diverses ; nombre de leurs divisions.

3° Corruption des dogmes chrétiens, réfutation de chaque dogme par le texte de leurs Évangiles.

4° L'article de foi fondamental de leur religion, qu'ils enseignent aux petits et aux grands ; réfutation par les Évangiles.

5° Démonstration par le texte des Évangiles que Jésus (le salut soit sur lui) n'est pas Dieu, comme le disent les chrétiens, mais qu'il est de nature humaine, prophète envoyé.

6° Désaccord entre les quatre évangélistes. Démonstration de leurs erreurs.

7° Les erreurs qu'ils ont attribué à Jésus, tandis que ce sont eux qui se trompent.

Digitized by Google

8° Accusations que les Chrétiens lancent contre les Musulmans.

9° Preuves de la mission prophétique de Mohammad, par la Thora, les Psaumes, les Évangiles et les autres prophètes. Exposition des déclarations des prophètes au sujet de la vérité de la mission de Mohammad et de la durée de sa religion.

§ 1

Sachez (que Dieu vous fasse miséricorde) que ceux qui ont écrit les quatre Evangiles sont: Matthieu, Marc, Jean et Luc [1]. Ce sont eux qui ont défiguré la religion de Jésus, par des adjonctions à la parole divine, par des retranchements ou par des changements, ainsi que Dieu nous le fait savoir dans son livre [2]. Ces quatre, du reste, ne font pas partie des Apôtres mentionnés dans le Corân [3].

MATTHIEU [4].

Il est le premier des Evangélistes, mais il n'a pas été en rapport

[1]) L'ordre des Evangélistes varie dans les divers manuscrits.

[2]) Eux (les chrétiens) ont altéré ce qui leur avait été enseigné dans les Ecritures, Coran V, 15 *et passim*.

[3]) Les Apôtres de Jésus sont plusieurs fois mentionnés dans le Corân, mais leurs noms ne s'y trouvent pas.

[4]) Le texte imprimé a ici comme à quelques autres endroits en marge une note d'un certain Schaikh Abd Allah Bey. Ces notes quoique peu intéressantes en elles-mêmes, ont l'avantage de nous faire connaître les opinions modernes d'un Musulman sur le christianisme et à quel point il le connaissait. Le Schaikh Abd-Allah-Bey dit : L'ordre chronologique des Evangiles est le suivant : Matthieu, qui aurait écrit un Evangile 5 ans après l'Ascension de Jésus, d'après d'autres 8 ans, d'après d'autres encore 12 ans; Marc, qui aurait écrit le sien 27 ans après l'Ascension; Luc, environ 30 ans; Jean, surnommé l'ami du Messie, environ 45 ans. La plupart cependant mettent cet Evangile dans l'année 65 après l'Ascension; c'est l'opinion reçue dans les Liturgies ecclésiastiques. Le Schaikh 'Abd-Allah-Bey dit encore: On prétend que ces quatre sont des envoyés de Jésus et des dépositaires de sa religion, chargés par Jésus de composer ce livre (l'Evangile) et de le prêcher. Nous répondons que cette prétention doit être repoussée, car deux d'entre eux, Marc et Luc, n'ont jamais vu le Messie; d'où auraient-ils donc reçu cet ordre? Eux-mêmes ne prétendent nullement l'avoir reçu; chacun d'eux a composé son écrit à la demande de ses compagnons ou amis; la preuve en est ce que dit Luc au commencement de son Evangile. Cette opinion du reste est reçue dans les commentaires sur les Evangiles et dans les histoires de l'Eglise. Les quatre n'appellent pas leurs livres l'*Evangile*, ils les ont intitulés simplement : *Histoires* (chroniques), comme cela ressort de leurs propres paroles. Ainsi Matthieu dit: Livre de la naissance de Jésus le Messie, fils de David, fils d'Abraham. Ce sont les chrétiens qui, plus tard, ont appelé ces livres « Evangile », malgré l'existence d'un grand nombre d'Evangiles tout différents les uns des autres dans les récits et les paroles.

Digitized by Google

avec Jésus et ne l'a vu que l'année où Jésus fut élevé au ciel. Ce fut après l'Ascension que Matthieu mit l'Evangile par écrit dans la ville d'Alexandrie. Il raconte la naissance de Jésus, les miracles qui accompagnaient sa naissance, le voyage de sa mère en Egypte, par crainte du roi Hérode [1] qui voulait tuer son fils Jésus. La cause de ce voyage, d'après Matthieu, est la suivante : Trois Mages, de ceux qui habitent à l'intérieur du Levant, étaient descendus à Jérusalem et dirent : Où est-ce roi qui est né ces jours-ci ? car nous avons vu se lever dans notre pays son étoile, signe de sa naissance et nous sommes venus lui apporter des présents.

Le roi Hérode ayant appris cela, en fut troublé, de même que tous les docteurs juifs ; il s'informa d'eux au sujet de ce nouveau-né. Ils lui dirent : Nos prophètes, enfants d'Israël, nous ont fait savoir dans leurs livres que le Messie naîtra ces temps-ci, près de Jérusalem, dans la ville de Bethléhem. Alors le roi ordonna aux Mages de se rendre à Bethléhem, de rechercher soigneusement cet enfant nouveau-né et de lui faire savoir quand ils l'auraient trouvé ; car, leur disait-il, je veux aller le trouver aussi et l'adorer. Mais son but était tout autre et il ne parlait ainsi que par ruse et perfidie, étant résolu de le tuer.

Les trois Mages partirent donc pour Bethléhem, où ils trouvèrent Marie, son fils Jésus dans son sein, logée dans une petite maisonnette. Ils offrirent à Marie leurs présents et, se prosternant devant Jésus, ils l'adorèrent. Pendant la nuit ils virent un ange, qui leur ordonnait de cacher la naissance de Jésus et de s'en retourner dans leur pays par un autre chemin que celui par lequel ils étaient venus. Puis l'ange se présenta à Marie et l'informant de la ruse d'Hérode, il lui ordonna de s'enfuir avec Jésus en Egypte. Elle fit ce qui lui avait été ordonné [2].

Voilà ce que dit Matthieu dans son Evangile. Or tout ce récit est faux et erroné, en voici la preuve : La distance de Jérusalem à Bethléhem est de 5 milles [3]. Si donc le roi Hérode avait réellement des

[1]) Roûdes, ou Redoûs.

[2]) Dans l'Évangile ces dernières paroles s'adressent non à Marie, mais à Joseph. De la façon presque toujours plus ou moins approximative dont l'auteur cite ses sources bibliques, il nous semble ressortir qu'il les cite de mémoire.

[3]) Le mille Tunisien est actuellement d'environ 1 1/2 kilomètre. La distance de Jérusalem à Bethléhem est de 10 kilomètres selon les uns, de deux petites lieues selon les autres.

Digitized by Google

craintes au sujet de cet enfant et voulait le rechercher, il serait allé en personne avec les Mages, ou bien il aurait envoyé quelques-uns de ses conseillers, pour faire minutieusement ces recherches.

Une autre preuve que ce récit de Matthieu est faux, c'est que ni Luc, ni Marc, ni Jean n'en disent mot dans leurs Evangiles. Or, comme Matthieu n'a pas été témoin oculaire de la naissance de Jésus, il doit avoir appris ce récit de la bouche d'un menteur qui lui a fait raconter ce qu'il raconte.

Luc.

Luc n'a jamais été en rapport avec Jésus et ne l'a jamais vu. Il ne s'est fait chrétien qu'après l'Ascension de Jésus, par l'intermédiaire de Paul, l'israélite, qui, lui non plus, n'avait connu Jésus personnellement. Bien au contraire, il fut un des plus violents ennemis des chrétiens au point de solliciter un décret des gouverneurs romains [1] l'autorisant à s'emparer des chrétiens, n'importe où il les rencontrerait, à les mener à Jérusalem et à les y emprisonner.

Dans son livre intitulé *Actes des Apôtres*, le susdit Luc raconte [2] que Paul étant en chemin avec une troupe de cavaliers, vit tout à coup une lumière, resplendissante comme le soleil, et entendit une voix qui lui dit : Pourquoi, ô Paul, me persécutes-tu ? (Cette histoire doit être fausse, ou doit être attribuée à une ruse du diable). Paul dit : Qui es-tu, Seigneur ? Il répondit : Je suis Jésus le Messie[3]. Paul dit : Comment t'aurais-je persécuté, ne t'ayant jamais vu ? Il lui dit : Persécuter mon peuple, c'est me persécuter moi-même ; cesse donc de les poursuivre, car ils sont dans la vérité, suis-les et tu trouveras le bonheur [4]. Paul dit : Que m'ordonnes-tu ? Il lui répondit : Va à Damas et informe-toi là au sujet d'un homme nommé Anâniyâ, qui te dira ce que tu dois faire. Paul s'étant rendu à Damas, y chercha cet homme ; l'ayant trouvé il lui fit connaître la parole qu'il avait entendue de la bouche de Jésus, et le pria de l'introduire dans la religion chrétienne. Anâniyâ ayant consenti, la foi de Paul ne fit que s'accroître.

[1]) Dans le texte il y a : des rois de Rome.
[2]) Actes des Apôtres IX.
[3]) Les paroles Actes IX, 5 à 6. « Il te serait dur de regimber contre l'aiguillon ». Paul, tremblant et plein d'effroi dit » ; qui sont omis ici, manquent également dans les plus anciens manuscrits des Actes.
[4]) Ces paroles de Jésus manquent dans nos éditions des Actes.

Digitized by Google

Donc Paul est devenu chrétien par l'intermédiaire d'Anâniyâ et Luc par celui de Paul, dont il a pris le livre de l'Evangile. Ni l'un ni l'autre n'ont connu personnellement Jésus. C'est vraiment un embrouillamini dans lequel se trouve la preuve de leur erreur.

Marc.

Il n'a pas connu Jésus. Après l'Ascension il s'est converti au Christianisme par l'intermédiaire de Pierre [1], l'apôtre, dont il a reçu l'Evangile dans la ville de Rome.

Dans bien des questions importantes Marc diffère considérablement des trois autres Evangélistes, comme nous le démontrerons au § 6, si Dieu le permet.

Jean.

Il est fils d'une tante de Jésus [2]. Les chrétiens racontent que Jésus, assistant aux noces [3] de Jean, y fit son premier miracle, en changeant l'eau en vin. A la vue de ce miracle, Jean abandonna sa femme, suivit la religion de Jésus et l'accompagna dans ses voyages.

Les chrétiens racontent encore que Jésus recommanda sa mère Marie à Jean, le fils de sa tante, et cela au moment où les Juifs l'entouraient pour s'assurer de sa mort. Il lui dit : ô Jean, je vous recommande ma mère, car elle est ta mère. Et il dit à sa mère : Je vous recommande Jean, car il est ton fils. Or ce Jean est le quatrième de ceux qui ont écrit les quatre Evangiles, comme nous l'avons déjà dit, mais cette histoire ne se trouve absolument pas chez les trois autres. Au reste Jean a écrit un Evangile en langue [4] grecque dans la ville d'Ephèse [5].

Voilà donc les quatre qui ont écrit les quatre Evangiles. Ils les ont altérés, changés et y ont mis des erreurs. Quant à l'Evangile que Jésus a apporté, il est un et unique, sans contradictions et sans divergences, tandis que pour ce qui concerne les quatre évangélistes, on remarque chez eux et entre eux des contradictions, des diver-

[1]) Pitro.
[2]) D'après la tradition, en effet, Salomé, mère de Jean, aurait été la sœur de Joseph.
[3]) Var. : au repas.
[4]) Var : avec une plume grecque.
[5]) Ce qui est conforme à la tradition générale. Les mss. n'ont conservé que la fin de ce mot et lisent Sôs ou Soûs.

Digitized by Google

gences, des oppositions et des mensonges contre Dieu Très-Haut et contre Jésus son prophète. Tout cela est connu et patent, les chrétiens ne sauraient le nier et nous le démontrerons suffisamment.

Premier exemple de leurs erreurs : Au premier chapitre de son Evangile Marc dit qu'il est écrit dans le livre d'Esaïe le prophète [1], de la part de Dieu : « J'envoie mon ange devant toi, c'est-à-dire devant Jésus ». Cette parole ne se trouve pas dans le livre d'Esaïe, mais dans celui de Malachie [2]. Voilà certes une erreur colossale que d'attribuer à un prophète une parole qui ne se trouve pas dans son livre. Second exemple. Au chapitre XII [3] de son Evangile Matthieu met dans la bouche de Jésus cette parole : « Après ma mort, mon corps sera dans le sein de la terre trois jours et trois nuits, comme Jonas est resté dans le ventre du poisson ». Cette parole est évidemment erronée et en voici la preuve : Matthieu, en cela d'accord avec les trois autres évangélistes, déclare que (selon leur opinion) Jésus est mort la sixième heure du vendredi, a été enterré la première heure du jour [4], le samedi, et est ressuscité d'entre les morts le matin du dimanche.

Il ne serait donc resté dans le sein de la terre (toujours selon leur opinion) qu'un seul jour et deux nuits, ce qui est en opposition avec la déclaration de Matthieu que Jésus aurait dit qu'il y resterait trois jours et trois nuits, comme Jonas est resté dans le ventre du poisson. De cet exemple on peut conclure aux autres erreurs de Matthieu et il est permis d'en déduire que Jésus n'a pas dit de lui-même et que Dieu non plus n'a dit à l'égard de Jésus dans l'Evangile qu'il serait tué et resterait enseveli ni un jour et deux nuits, ni trois jours et trois nuits. Au contraire, il nous est permis d'admettre comme vraie la parole de Dieu dans son précieux livre (le Korân) : « ils ne l'ont pas tué ni crucifié, mais Dieu l'a élevé auprès de lui [5] ».

Troisième exemple. Marc raconte que notre Seigneur, le Messie, après sa résurrection d'entre les morts, s'entretint avec les Apôtres et monta au ciel, ce même jour, ce qui est en opposition avec la narration de Luc dans son livre des Actes. En effet, selon ce dernier, Jésus ne serait monté au ciel que quarante jours après sa résurrection d'entre les morts.

[1]) C'est en effet la vraie leçon. Le Texte reçu présente la leçon « dans les Prophètes ».
[2]) Malachie III, 1.
[3]) Lisez XII, v. 40.
[4]) Var : Nuit.
[5]) Corân IV, 156 et 157.

Digitized by Google

Ces exemples suffisent pour juger du reste.

Non, Jésus n'a pas été tué, on ne l'a pas enseveli dans un tombeau, il n'en est donc pas sorti ni après un jour, ni après quarante jours [1].

§ 2. — Division des chrétiens en sectes diverses.

Sachez (Dieu vous fasse miséricorde) que les chrétiens se divisent en soixante-douze groupes. Le premier de ces groupes ou sectes ad-

[1]) Le Schaikh Abd Allah Bey dit : Remarquez encore qu'aucun des récits évangéliques ne présente un caractère suffisant d'authenticité, vu l'impossibilité de les contrôler. Ce sont des récits isolés, en contradiction les uns avec les autres. La science demande davantage. Elle exige : 1° que la chaîne des narrateurs ne soit pas interrompue ; 2° que les narrateurs subséquents tiennent le fait de témoins oculaires ; 3° qu'ils ne soient ni en opposition, ni en contradiction entre eux ; 4° que la raison ne puisse les convaincre de mensonge.

Il n'en est nullement ainsi pour ce qui concerne les Evangiles. 1° Il n'y a pas ici de tradition constante. Nous avons affaire à quatre hommes, dont toutes les circonstances sont inconnues ; s'il en était autrement, on ne disputerait pas sur la composition de leurs écrits et on saurait dans quelle langue ils ont écrit ; 2° d'après l'aveu même des chrétiens, deux des auteurs seulement auraient été témoins oculaires, à savoir : Matthieu et Jean. Quant à Marc et Luc, ils n'ont pas connu Jésus. Ils furent des compagnons de l'israélite Paul, appelé Paul l'apôtre, qui lui non plus n'a pas connu Jésus. Paul prétend, il est vrai, l'avoir vu entre ciel et terre, se manifestant à lui et lui parlant. En réalité, nous ignorons les sources de Marc et de Luc. Pour Matthieu et Jean, comment pourrait-on avoir confiance en deux hommes constamment en contradiction l'un avec l'autre ? La troisième condition manque complètement. Les contradictions, les divergences dans les discours et les faits qu'ils rapportent, sautent aux yeux comme le soleil en plein jour ; pas n'est besoin de preuves. Enfin la raison les convainc de mensonge ; ils racontent ce qu'ils n'ont pas vu. Ainsi, chose curieuse, ils parlent de la Crucifixion, tout en déclarant eux-mêmes dans leurs Evangiles, que personne n'y a assisté, parce que tous ceux de l'entourage de Jésus s'étaient enfuis et l'avaient laissé entre les mains des Juifs.

Le Schaikh Abd Allah Bey dit encore : Si l'on prétend que Jésus lui-même leur est apparu après sa résurrection d'entre les morts et leur a raconté sa crucifixion et sa mort, nous répondons que cela n'est pas du tout certain et ne saurait constituer, à tout prendre, qu'une présomption. Eux-mêmes déclarent avoir douté et l'avoir pris pour un esprit, comme cela est écrit dans l'Evangile de Luc. Puis, par supposition, ils ont admis que cette apparition était celle de leur Seigneur et Sauveur. Mais la raison ne peut-elle pas admettre que ce fut une apparition corporelle de Satan dans le but de les séduire ? Si tu objectes : comment Satan pourrait-il prendre la forme du Prophète de Dieu et séduire les hommes ? nous répliquons : oui, cela est possible aux yeux des Musulmans. Toutefois il est possible aussi que Satan eût pris la forme d'une autre personne, ce qui expliquerait leurs doutes et leur incertitude. Ce qui corrobore notre assertion, c'est la parole de Paul au chap. xi de la 2e épître aux Corinthiens : « Il n'y a rien d'étonnant en cela, parce que Satan se déguise bien en ange de lumière ».

Digitized by Google

met que Jésus est le Dieu générateur et créateur qui a créé les cieux et la terre. Par cette croyance, leur peut-on répondre, non seulement vous vous trompez grossièrement, et vous faites acte d'infidélité, mais encore vous êtes en contradiction avec vos propres Evangiles; car, au chap. XXVI[1] de son Evangile, Matthieu s'exprime ainsi : « Avant la nuit où il fut pris par les Juifs, Jésus dit aux Apôtres : Je suis saisi d'une tristesse mortelle. Puis sa tristesse s'accrut, son visage s'altéra, enfin il se prosterna la face contre terre, en pleurant et en suppliant Dieu et en disant : O Dieu s'il est possible de détourner de moi la coupe de la mort, détourne-la ; mais qu'il en soit, non comme je veux, moi, mais comme tu veux, toi ».

Nous entendons ici le Messie déclarer lui-même qu'il est de nature humaine, faible, craignant les approches de la mort, reconnaissant un Dieu qu'il appelle mon Dieu et qu'il invoque.

Mais le passage de Matthieu nous montre, plus encore que la nature humaine de Jésus, sa crainte et sa tristesse ; il nous montre Jésus doutant de la toute-puissance de Dieu, au point de s'écrier : « S'il est possible de détourner de moi la coupe de la mort, détourne-la », parole qui évidemment exprime un doute à l'égard de la puissance divine. Or, comme il faut admettre que le Messie savait que pour Dieu rien n'est trop difficile, comment expliquer cette parole : « Si cela est possible » ? et s'il savait que cela était possible à Dieu, comment expliquer sa demande et sa prière ? Mais non, à Dieu ne plaise ! l'envoyé de Dieu n'a pu douter du pouvoir divin ; Jésus savait avec la plus entière certitude que rien n'est impossible à Dieu, et que tous les miracles qu'il avait accomplis n'avaient eu lieu que par un effet de la puissance et de la volonté divines. Il n'y a pas de Dieu excepté Lui !

Mais, dirons-nous encore à ces chrétiens, vous êtes en contradiction aussi avec ce que dit Jean au chap. XII[2] de son Évangile : « Le Messie leva le regard au ciel et pria Dieu en disant : « O Dieu, mon père[3], je te rends grâce de l'exaucement de mes prières et je te loue à cause de cela. Pour moi, je sais qu'en toute circonstance[4] tu exauces mes prières, mais je te fais des requêtes à cause de cette

[1]) Vers. 38.
[2]) Var : XVII, lisez XI, vers. 41.
[3]) Les mots « mon Père » manquent dans certains manuscrits.
[4]) Var : à toute heure.

Digitized by Google

foule d'assistants, car ils ne croient pas que tu m'as envoyé [1]. » Dans ces paroles, le Messie confesse que Dieu est son Dieu et son Maître, il le supplie, il lui rend grâce de ses bienfaits et de ses exaucements ; comment donc pouvez-vous dire que Jésus est le Dieu qui a créé les cieux et la terre ? Y a-t-il quelque chose de plus contraire au bon sens !

Il y a plus encore ; nous lisons au chap. V de l'évangile de Jean : « Jésus dit aux Juifs : Celui qui entend mes paroles et croit [2] en celui qui m'a envoyé, entrera au Paradis [3]. »

Dans ce même chapitre, nous entendons les Juifs dire : « O Jésus, quel est celui qui rend témoignage de toi ? » Jésus leur répondit : « Dieu qui m'a envoyé est celui qui rend témoignage de moi [4]. » Par ces paroles, Jésus affirme qu'il est un Prophète envoyé, que c'est Dieu qui l'a envoyé, que celui qui agit conformément à la parole de Jésus et croit en celui qui l'a envoyé, entrera au Paradis. Remarquez encore ce que dit Marc au chap. I de son évangile [5] : « Il se trouvait à Jérusalem un homme possédé d'un démon qui parlait par sa bouche. Au moment où Jésus passait, ce démon se mit à crier, disant : Qu'as-tu à faire avec moi, ô Jésus, veux-tu me faire sortir de ce corps pour que les gens sachent que tu es un prophète de Dieu et que Dieu t'a envoyé ? Jésus lui ordonna de sortir et quant il fut sorti, l'homme fut sain et sauf ». Voilà une preuve bien éclatante que Jésus est homme comme les autres hommes et Envoyé comme les autres Envoyés. Que les bénédictions de Dieu soient sur eux tous !

Un second groupe de chrétiens croit que Jésus est le fils de Dieu, c'est-à-dire qu'il est Dieu et Homme ; Dieu du côté de Dieu [6] et Homme du côté de sa mère ; que les Juifs ont tué la nature humaine et que la nature divine, après l'entrée de la nature humaine au tombeau, est descendue dans l'enfer [7] et en a fait sortir Adam, Noé, Abraham et tous les autres prophètes qui s'y trouvaient à cause du péché commis par leur père Adam en mangeant de l'arbre, et que tous ces prophètes sont montés au ciel en compagnie de la nature divine après

[1]) Var : car ils croient en celui qui m'a envoyé.
[2]) Var : en moi.
[3]) Cf. Jean VI, vers. 40 et 47.
[4]) Cf. Jean VI, vers. 37.
[5]) Vers. 23 sqq.
[6]) Var : de son Père.
[7]) Géhenne.

Digitized by Google

que celle-ci se fut réunie à la nature humaine. A cette croyance impie et absurde (que Dieu nous garde de la partager !), nous répondons : vous êtes dans une bien grande erreur au sujet de Dieu et de son prophète Jésus. La preuve en est, dans vos propres livres, notamment dans ce que dit Marc au chap. XII[1] : « Jésus dit aux apôtres : Sachez et croyez que votre Père céleste qui est dans le ciel, c'est-à-dire Dieu Très-Haut, est un seul Dieu (il n'a pas engendré et n'a pas été engendré)[2]. » Quel témoignage conclut davantage contre vous que ce témoignage de Jésus lui-même et qui se retrouve dans vos évangiles !

Quant aux autres groupes de chrétiens, leurs croyances sont toutes erronées. Nous n'en parlerons pas, pour abréger.

§ 3. — *Exposition des dogmes qui, sauf de rares exceptions, sont admis par tous les chrétiens et réfutation de chaque dogme en particulier.*

Sachez (que Dieu vous fasse miséricorde) que les dogmes de la religion chrétienne sont au nombre de cinq, à savoir : 1° le baptême ; 2° la foi en la Trinité ; 3° la croyance de l'incarnation de l'hypostase du Fils dans le sein de Marie ; 4° le dogme de l'Eucharistie ; 5° la confession des péchés aux prêtres.

[1]) Vers. 29. Var : Matth. XIX.

[2]) Ces paroles, qui manquent dans le texte de Marc, font également défaut dans quelques manuscrits. Le schaikh Abd Allah Bey dit : C'est une chose étonnante qu'en face de ces déclarations du Messie les chrétiens aient pu rejeter l'unité de Dieu et préférer la pluralité, en divisant l'éternelle substance divine en trois substances, dont ils appellent l'une Père, l'autre Fils et la troisième Saint-Esprit. En faisant ainsi, ils se sont mis en contradiction avec les prophètes en général et avec le Messie en particulier. On ne saurait attribuer cette aberration qu'aux philosophes pervers et idolâtres qui n'ont embrassé le christianisme que pour le corrompre, au point de pousser les chrétiens à adorer des images et à confondre la vérité et l'erreur. La preuve la plus évidente de la contradiction entre les chrétiens et leurs propres évangiles, est cette parole de Marc (chap. XII) : « Il lui demanda : Quel est le premier de tous les commandements ? Jésus répondit : Le premier de tous les commandements, c'est : Écoute Israël : le Seigneur votre Dieu (Marc, notre) est le seul Dieu et tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée et de toute ta force. Voilà le premier commandement, et le second, qui lui est semblable, c'est : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a pas d'autre commandement en dehors de ces deux ». Et dans la rédaction de Matthieu (chap. XXII), : « de ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes ».

Digitized by Google

1° *Le baptême et sa description.* — Sachez que Luc dit dans son Evangile : « Quiconque aura été baptisé, entrera au ciel, et quiconque n'aura pas été baptisé, aura pour sa part le feu éternel. » En suite de ce texte, les chrétiens croient qu'il n'est possible d'entrer au ciel que par le baptême. Mais, leur oppose-t-on, que dites-vous donc au sujet d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Moïse et de tous les prophètes ; sont-ils au ciel ou non ? Comme il faut absolument répondre qu'ils sont au ciel, on peut leur demander : Comment y sont-ils entrés, n'ayant pas reçu de baptême ? A la réponse des chrétiens que la circoncision leur tient lieu de baptême, on peut encore leur objecter : Que dites-vous alors au sujet d'Adam, de Noé et de sa postérité, qui n'ont jamais été ni circoncis, ni baptisés, et sont cependant au ciel par le témoignage même de vos Evangiles, d'accord avec tous vos docteurs ? A cette objection, il leur est impossible de répondre d'une façon satisfaisante.

Sachez donc que le baptême est une de ces choses faussement insérées dans les évangiles.

Description du baptême. — Dans toutes les églises se trouve un bassin en marbre ou en tuf, que le prêtre remplit d'eau en lisant une portion de l'évangile et dans lequel il jette une assez grande quantité de sel et d'huile de baume de Judée. Si un homme, déjà adulte, voulant embrasser le christianisme, demande à être baptisé, il se présente devant le prêtre, accompagné de quelques chrétiens notables qui attestent de par Dieu sa résolution de recevoir le baptême. Le prêtre, se tenant près du bassin susdit, lui adresse ces paroles : « Toi, un tel, sache que si quelqu'un désire devenir chrétien, il faut qu'il croie que Dieu est en trois personnes, et quant à toi, il faut que tu croies qu'il n'est pas possible d'entrer au ciel sans le baptême ; que notre Seigneur Jésus est le Fils de Dieu ; qu'il s'est incarné dans le sein de Marie ; qu'il est homme et Dieu : Dieu de la substance de son père et homme de la substance de sa mère ; qu'il a été crucifié ; qu'il est mort ; qu'il a vécu et est redevenu vivant trois jours après son ensevelissement ; qu'il est monté aux cieux et s'est assis à la droite de son Père ; qu'au jugement dernier c'est lui qui jugera les créatures ; enfin que tu croies ce que croit le peuple de l'Église. Mon cher fils, crois-tu tout cela ? » Le néophyte ayant répondu oui, le prêtre prend dans un plat de l'eau du bassin et l'en asperge en lui disant : « Moi, je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ». Puis il essuie l'eau avec une serviette et

Digitized by Google

s'en va. Par cette cérémonie, le néophyte est entré dans la religion chrétienne.

S'il s'agit de baptiser un enfant, les parents le portent à l'église, le huitième jour de sa naissance, et le placent devant le prêtre. Celui-ci lui adresse les mêmes paroles au sujet des articles de foi que ci-dessus. Le père et la mère ayant répondu oui, à la place de leur enfant, l'emportent et c'est ainsi que l'enfant devient chrétien. Voilà pour la description du baptême. Or sachez que cette eau que les prêtres mettent dans les bassins des églises, qu'elle y séjourne des années ou des époques plus longues encore, ne se gâte ni ne s'altère. Ce fait, sujet d'étonnement pour les chrétiens et qu'ils attribuent à la bénédiction du prêtre et à la sainteté de l'église, n'a d'autre cause que le sel et le baume qui empêchent l'eau de se corrompre. Mais les prêtres ont soin de jeter dans l'eau le sel et le baume pendant la nuit, au moment où aucun laïque ne peut les voir.

Du temps où j'étais encore dans les erreurs de l'ignorance, j'ai baptisé moi-même ainsi bien des gens, mais maintenant je rends grâces à Dieu qui m'a conduit vers la vérité et m'a fait venir des ténèbres à la lumière.

2° Le second dogme fondamental est la foi en la Trinité, condition indispensable pour entrer au ciel, d'après l'opinion des principaux docteurs.

Les chrétiens croient que Dieu est triple, que Jésus est le fils de Dieu et possède deux natures, une humaine et une divine, qui se sont fondues en une seule et même chose. La nature divine est devenue homme complet, engendré, créé, et la nature humaine est devenue Dieu complet, créateur, incréé. Il se rencontre même des chrétiens qui prétendent que les trois personnes de la Trinité sont Dieu, Jésus et Marie. Cette assertion mérite à peine d'être réfutée. Tout homme de sens rassis comprendra que quiconque possède une parcelle de raison se détourne d'une croyance qui tout au plus peut amuser les enfants, mais dont rient les hommes intelligents. Pour ma part, je remercie Dieu de m'avoir fait comprendre l'erreur de ceux qui prétendent que le Christ est le fils de Dieu et que son essence, sa puissance et sa science sont égales à celles de Dieu. Non, cela est faux, et la preuve en est la parole de Marc au chapitre XIII de son évangile[1]. Les Apôtres ayant interrogé Jésus au sujet de

[1]) v. 32. Marc ajoute « pas même le fils », mots qui manquent dans le pas-

Digitized by Google

l'heure à laquelle aura lieu le jugement dernier, Jésus leur répondit : « Cette heure nul ne la connaît, pas même les anges qui sont dans le ciel, nul ne la connaît que le Père seul, c'est-à-dire Dieu ».

Par cette parole, Jesus se reconnaît inférieur en science aux anges et affirme que Dieu seul connaît l'heure du jour du jugement ; quant à lui il ne sait que ce que ce Dieu lui fait savoir.

De même, au chapitre XXVI de son Evangile, Matthieu dit : La nuit dans laquelle les Juifs avaient décidé de s'emparer de Jésus, pour le tuer, il fut angoissé et saisi d'une grande tristesse. Or, quiconque est triste et angoissé, n'est ni Dieu ni fils de Dieu aux yeux de tout homme de bon sens.

Venons maintenant à la seconde partie du dogme qui attribue à Jésus deux natures, une humaine et une divine, qui se sont fondues en une seule et même chose. Autant vaut dire que l'eau et le feu, la lumière et les ténèbres peuvent se fondre en une seule et même chose. L'une de ces choses étant justement le contraire de l'autre, l'impossibilité d'une fusion saute aux yeux. Comment donc pourrait-il entrer dans une raison saine que le Créateur des créatures, subsistant par lui-même, se soit fondu avec une de ses créatures au point de devenir avec elle une seule chose ! Et où donc était la nature divine quand la nature humaine était morte, puisqu'ils affirment que la nature divine s'était unifiée, mélangée avec la nature humaine et s'y était incarnée [1] ! Qu'est-ce qui a séparé les deux natures, quand le corps et la nature humaine furent frappés de verges, la tête couronnée d'épines, le corps pendu au bois et percé de lances, alors que Jésus criait sous les étreintes de l'épouvante et de la frayeur? La nature divine était-elle absente dans ces moments terribles, malgré la fusion et l'incarnation ?

Il est vrai que les chrétiens prétendent qu'au moment de la crucifixion, la nature divine avait abandonné Jésus et était descendue aux enfers pour en faire sortir les prophètes ; qu'après cela elle vint rejoindre la nature humaine restée pendant ce temps ensevelie, la fit sortir du tombeau et monta avec elle au ciel, — mais toutes ces prétentions sont fausses et contraires au bon sens.

sage parallèle, Matth. XXIV, 36. Cette citation nous paraît prouver de nouveau que l'auteur cite de mémoire.

[1]) Var : Comme, selon eux, la nature divine était devenue identique à la nature humaine puisqu'elle s'était unifiée... qu'est-ce qui les a séparées quand,ect.

Digitized by Google

Comment, d'autre part, peuvent-ils soutenir les deux natures de Jésus, en face des évangiles qui ne lui attribuent qu'une seule nature humaine ? Nous lisons, en effet, au chapitre XIII de l'évangile de Matthieu : Quand Jésus quitta la ville [1] où il était né, les gens l'ayant traité avec dédain, il dit : « Un prophète n'est dédaigné que dans sa ville », parole par laquelle Jésus déclare être un prophète d'entre les prophètes, qui tous n'ont jamais eu qu'une seule nature humaine.

Une parole plus caractéristique encore est celle que Simon Pierre, chef des Apôtres [2], adresse aux Juifs au sujet de leur conduiteenvers Jésus : « O hommes, enfants d'Israël, écoutez mes paroles, sachez que le Messie est un homme qui s'est montré à vous, de la part de Dieu, avec des miracles et des prodiges que Dieu a opérés par ses mains, et vous avez été rebelles à son égard ». Ceci se trouve dans le livre des *Actes des Apôtres* qui, chez les chrétiens, jouit de la même autorité que l'Evangile. Pourrait-il y avoir un homme plus digne de foi que Simon,plus véridique que lui ? Eh bien,ce Simon Pierre,dont la mémoire est bénie parmi les chrétiens à cause de ses vertus et de sa piété, témoigne que Jésus est un homme d'entre les hommes issus d'Adam, d'entre les prophètes et les envoyés que Dieu a assistés par des miracles. Il n'en est pas autrement pour les miracles de Jésus. Il agissait par la puissance de Dieu et non en vertu de la sienne propre.

Où donc trouver la raison plausible qui puisse autoriser les chrétiens à affirmer que la divinité, après s'être incarnée dans l'humanité de Jésus, est devenue avec elle un homme complet, créé, et que l'humanité de Jésus, c'est-à-dire son corps, est devenue un dieu complet, créateur, incréé ? Comment Satan a-t-il pu les aveugler au point de les porter à croire pareille chose impossible, contraire à la raison et à la nature des choses?

Ajoutons encore ce que dit Luc à la fin de son Evangile : « Après sa résurrection deux hommes d'entre ses disciples, à savoir Cléopas et Luc, le rencontrèrent. Jésus leur dit : Pourquoi êtes-vous ainsi tristes ? Ils lui répondirent : Tu es donc le seul dans la ville de Jérusalem qui ne sache pas ce qui est arrivé ces jours-ci à Jésus, qui

[1]) Var : se dirigea vers la ville.

[2]) Un ms. lit avec raison As. Safâ qui veut dire rocher; les autres lisent As.-Saffâr, le chaudronnier.

Digitized by Google

était un homme juste et approuvé de Dieu en paroles et en œuvres, devant Dieu et devant les hommes. Ce témoignage des disciples prouve une fois de plus que Jésus était un homme, approuvé de Dieu et nullement un créateur, ni un Dieu, ni un Fils de Dieu.

3° Le troisième dogme consiste à croire que l'hypostase du Fils s'est incarnée en la personne de Jésus, dans le sein de Marie. Sachez (que Dieu vous fasse miséricorde) que les chrétiens croient que Dieu aurait puni[1] Adam et sa postérité, à cause du péché d'Adam d'avoir mangé de l'arbre. Puis Dieu, ayant eu compassion d'eux et voulant leur faire grâce en les faisant sortir du feu, a envoyé son fils, qui s'est incarné dans le sein de Marie, qui a pris le corps de Jésus et est devenu homme et dieu, homme de la substance de sa mère et dieu de la substance de son père. Mais Jésus n'avait d'autre moyen de faire sortir Adam et sa postérité du feu que sa mort, par laquelle toutes les créatures ont été rachetées de la main de Satan. Il est donc mort, de mort violente, a revécu après trois jours et est descendu aux enfers, dont il a arraché Adam et les autres prophètes.

Cette doctrine extraordinaire ne repose sur aucun fondement; jamais ni prophète, ni envoyé, n'a enseigné quelque chose de semblable ; comment se pourrait-il, du reste, que le Créateur éternel se fût transformé en chair et en sang, qu'il eût un fils soit dans les cieux soit sur la terre, qu'il eût en lui des successions de temps ou des changements d'état ? Non, Dieu est celui qui n'a à côté de lui ni pareil ni semblable ; il n'est d'autre Dieu que Lui ! que sa gloire soit sanctifiée et ses perfections exaltées en face de la chair destinée à mourir ! Celui qui est le vivant ne saurait mourir ; celui qui a fait des Cieux son trône, n'a pu incarner son essence suprême et sainte dans le sein d'une femme.

Mais discutons la question : Vous croyez, n'est-il pas vrai, que Jésus est Dieu, que celui qui ne le croit pas, n'est pas chrétien ? Comme il leur faut absolument répondre oui à cette question, nous leur disons : Vous avancez une grande erreur et une impossibilité manifeste ; car, quoiqu'on fasse, votre doctrine sur Jésus ne peut s'expliquer que de l'une de ces cinq façons : 1° Vous le faites Dieu éternel ou résidant dans le Dieu éternel ; 2° Jésus a dit cela

[1]) Var : du châtiment de l'Enfer.

Digitized by Google

de lui-même, ou bien ses disciples, qui vous ont apporté sa religion, vous l'ont dit? 3° Vous le faites Dieu à cause de son ascension aux cieux; 4° Vous le faites Dieu à cause des prodiges qu'il a opérés; 5° Vous le faites Dieu à cause de sa naissance extraordinaire sans intervention d'un père. Si vous le faites Dieu pour cette dernière raison, nous vous dirons que la naissance de Jésus n'est pas plus extraordinaire que celle d'Adam, venu à l'existence sans père ni mère, ni plus extraordinaire que l'existence des anges créés sans l'intervention ni de parents, ni de matière, ni d'argile. Cependant on n'appelle Dieu ni les anges, ni Adam; et vous, vous ne le faites pas non plus. Dites-nous donc quelle différence il y a entre Jésus et ceux dont l'existence est plus étonnante que la sienne?

Si vous dites que Jésus est Dieu, à cause des miracles qu'il a opérés, nous répondrons: Vos propres docteurs enseignent que le prophète Esaïe a fait revivre un homme pendant sa vie et un autre après sa mort; or, opérer dans le Purgatoire, après sa mort, le miracle de ressusciter un mort est bien plus extraordinaire que de le faire pendant sa vie. Elie, lui aussi, a ressuscité un mort; de plus, ayant invoqué la bénédiction sur la farine et l'huile d'une vieille femme, la farine ne s'épuisa pas dans le vase ni l'huile dans la cruche pendant sept ans, et encore, ayant demandé de retenir la pluie pendant sept ans, Dieu exauça sa prière. Vous alléguez que Jésus a nourri avec cinq petits pains cinq mille personnes; mais Moïse, l'interlocuteur de Dieu[1], ayant prié Dieu en faveur de son peuple, a nourri pendant 40 ans plus de 600,000 personnes avec la manne et les cailles.

Jésus a marché sur la mer sans s'y noyer, mais Moïse, ayant frappé la mer de sa verge, l'a fendue et y a frayé un chemin par lequel tout son peuple a passé. Pharaon, ayant voulu les poursuivre, s'y est noyé avec son armée. Il a fait jaillir du rocher douze sources, une pour chaque tribu des enfants d'Israël. Il a frappé les habitants d'Egypte de dix prodiges qui étaient des châtiments extraordinaires: 1° Il jeta son bâton qui devint un terrible serpent engloutissant les produits de la sorcellerie; 2° Il a rendu puantes les eaux et en a fait mourir tous les animaux; 3° Il a envoyé contre eux des grenouilles au point d'en remplir leurs maisons; 4° Il a donné aux poux pouvoir sur leurs corps; 5° Il a envoyé contre eux diverses espèces de

[1]) Titre que les Musulmans donnent à Moïse.

Digitized by Google

mouches ; 6° Il a fait mourir tous leurs animaux domestiques[1] ; 7° Il a couvert leurs corps d'ulcères ; 8° Il a envoyé contre eux le froid qui faisait périr tous leurs arbres ; 9° Il a envoyé des sauterelles sur tout leur territoire ; 10° Il les a frappés de ténèbres pendant trois jours et trois nuits.

Si vous dites que Jésus est Dieu parce qu'il est monté au Ciel, il faut que vous disiez de même qu'Elie et Idrîs[2] sont des dieux parce qu'eux aussi sont montés au Ciel, sans conteste de votre part. De même encore Aboûna[3] l'évangéliste est monté au Ciel, selon le texte de la Thora[4] et l'accord de vos docteurs.

Si vous faites Jésus Dieu, parce que lui-même a revendiqué la divinité pour lui, vous ne dites pas la vérité et il y a dans vos évangiles de quoi vous réfuter. En effet, dans l'évangile qui est entre vos mains, Jésus, attaché à la croix, s'écria : « Mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » Comme précédemment déjà, d'après le texte de l'évangile, il avait dit : « Dieu m'a envoyé vers vous », avouant ainsi qu'il était de la même nature que les prophètes envoyés. Du reste le passage « Jésus crucifié cria et s'écria mon Dieu, mon Dieu » ne fait pas partie du vrai évangile ; c'est une de vos nombreuses interpolations. Nous ne l'avons pris pour argument que pour mettre au jour votre imposture.

4°. *L'Eucharistie.* — Sachez (Dieu vous fasse miséricorde) que les chrétiens croient qu'un morceau de pain azyme, après quelques paroles d'un prêtre, devient à l'instant même le corps de Jésus. De même quelques paroles que le prêtre lit sur une coupe de vin, changent au même instant ce vin en sang de Jésus.

Voici ce qui est leur usage à cet égard : Un prêtre qui se trouve à la tête de chaque église, apporte chaque jour à l'église un petit pain azyme ; à la prière il prononce quelques paroles sur le pain et le vin que les chrétiens croient dès lors être changés en corps et en sang de Jésus.

Ils tirent cette doctrine d'une parole de l'évangile de Matthieu, chapitre XXVI : « Le jour, avant sa mort, Jésus réunit ses disciples ; ayant pris du pain, il le rompit et leur en distribua à chacun un

[1]) Var : Il a changé leurs eaux en sang.
[2]) C'est le nom de Hénoch chez les Musulmans.
[3]) Var : Iyoûna et Atoûna.
[4]) Var : Des Thoras.

Digitized by Google

morceau, en leur disant : Mangez, ceci est mon corps ; puis il leur donna une coupe de vin, en leur disant : Buvez, ceci est mon sang. » Voilà ce que dit Matthieu dans son évangile ; mais Jean, qui a accompagné Jésus jusqu'à la fin [1], ne dit mot dans son évangile de cette histoire de pain et de vin. Cette divergence démontre clairement l'erreur de Matthieu et de sa narration.

Les chrétiens croient, en outre, que chaque fraction du pain azyme est Jésus avec tout son corps en longueur, en largeur et en épaisseur ; y en eût-il cent mille morceaux ou davantage, chaque morceau n'en tient pas moins Jésus tout entier.

Mais, leur dirons-nous, mettons que le corps de Jésus eût dix empans de longueur, deux de largeur et un empan d'épaisseur, tandis que le pain azyme que bénit le prêtre peut avoir trois empans de longueur. Comment un corps de dix empans de longueur, deux de largeur et un empan d'épaisseur peut-il être contenu dans une chose de trois empans [2] de longueur ? C'est l'absurde !

A cette objection les chrétiens répliquent ; dans un miroir de la surface d'un dînâr on peut voir les plus hautes constructions et les plus grands châteaux placés en face et qui sont de plus de mille fois plus grands que le miroir. Mais, leur dirons-nous, ce que l'on voit dans le miroir est un accident et non pas une substance [3], tandis que vous croyez que la substance de Jésus aussi bien que son accident (ou sa forme) sont dans le pain azyme, ce qui est opposé à la raison. De plus, vous êtes d'accord que Jésus est monté au Ciel et s'y est assis à la droite de Dieu : qui donc fait descendre pour vous son corps vers ce pain azyme ? Et encore Jésus est un homme unique, tandis que vous croyez que chaque fraction de pain renferme tout le corps de Jésus, et si l'on partageait le pain en cent mille fractions, vous admettriez qu'il y a dans ce seul pain cent mille Jésus. Multipliez maintenant ce nombre avec celui de tous les pains azymes distribués dans vos diverses églises et vous obtiendrez un nombre de Jésus quasi incalculable. Vraiment celui qui expose pareille doctrine et la croit, il faut que Dieu lui ait ôté l'esprit.

Description de l'Eucharistie. — Le prêtre ordonne à son servant de

[1]) *Var* : Jusqu'à ce qu'il fût élevé.
[2]) *Var* : D'un empan.
[3]) Les philosophes arabes opposent Al'Arad, l'accident, à Al-Djauhar, la substance ou l'essence.

Digitized by Google

lui pétrir un pain azyme de fine fleur de farine et de le cuire. Puis il porte ce pain à l'église avec un vase en verre rempli de vin et commande de sonner les cloches. Quand les chrétiens se sont réunis pour la prière à l'église où ils se placent sur des rangs, le prêtre verse du vase de verre un peu de vin dans une coupe d'argent et met le pain dans une serviette propre. Ensuite il se place devant les rangs, se tournant vers l'Orient. Il prend le pain dans sa main et lit : Jésus, le Christ[1], la nuit où les Juifs s'emparèrent de lui, prit du pain[2] dans sa main bénie et levant les yeux au Ciel vers le Dieu tout-puissant, il prononça la louange prescrite, rompit le pain, le distribua aux Apôtres morceau par morceau et leur dit : Mangez, ceci est mon corps. Dès qu'il a fini la lecture de ces paroles, le prêtre s'agenouille en personne devant ce pain, constatant par là que c'est le corps de Jésus et qu'il est le fils de Dieu, et en s'agenouillant il dit s'adressant au pain : Tu es le Dieu des Cieux et de la terre, tu es le fils de Dieu né avant tous les âges, c'est toi qui nous a sauvés des mains de Satan et a pris un corps dans le sein de Marie, c'est toi qui as ouvert les portes du Paradis[3] ; après avoir vaincu Satan tu t'es assis à la droite de ton Père dans le Ciel : je te demande de pardonner mes péchés et ceux de ton peuple que tu as sauvé par ton sang. Puis il montre ce pain aux rangs des chrétiens qui tous tombent à genoux en adorant. Après cela il prend la coupe de vin et leur dit : Notre Dieu, le Christ, avant sa mort, prit une coupe de vin, la donna aux Apôtres en leur disant : Buvez, ceci est mon sang. Puis il se prosterne devant la coupe, la montre aux chrétiens qui tous se prosternent à leur tour. Ensuite il mange le pain, boit le vin et finit la lecture de ce qui reste de l'évangile. Après cela il donne la bénédiction et on se sépare[4].

[1]) *Var* : Notre Dieu Jésus, le Christ.
[2]) *Var* : Du pain azyme.
[3]) *Var* ajoute : Pour ceux qui croient.
[4]) Le Schaikh Abd Allah Bey dit : Il est inutile de nous occuper à démontrer par des preuves l'inanité de leurs dogmes qui ne proviennent ni de prophète ni d'envoyé, mais que les évêques ont élaborés dans les conciles plus de trois cents ans après Jésus. La Thora, comme les autres livres prophétiques, témoigne contre eux. Dans quel livre, par exemple, trouvez-vous que Dieu éternel et immortel est en trois personnes ? Quel envoyé a annoncé que Dieu a un Fils ou lui a associé un Esprit ? Lequel a mangé du pain et bu du vin prétendant que par la prière un prêtre pourrait donner à Dieu un corps et du sang ? Quel Prophète a déclaré que le repentir d'Adam n'a pas été agréé et que son péché imputé à sa postérité a nécessité la mort sur la croix du Messie ?

Digitized by Google

5° *La confession des péchés et la description de ce dogme.* — Sachez (Dieu vous fasse miséricorde) que les chrétiens croient que, pour entrer au Ciel, il faut absolument confesser ses péchés au prêtre, et que le fait d'avoir caché au prêtre un seul de ses péchés rend la confession de tous les autres inutile.

Chaque année, lors de leur carême, ils se rendent dans les diverses églises pour confesser au prêtre, chargé de l'administration de l'église, tous leurs péchés. Le reste de l'année ils ne se confessent qu'en cas de maladie ou de danger de mort. Dans ce cas ils envoient chercher un prêtre qui se rend auprès du malade, entend la confession de tous ses péchés et lui en donne l'absolution. A leurs yeux tout péché pardonné par un prêtre est également pardonné par Dieu. C'est pour cette raison que le Pape, habitant la ville de Rome, vicaire de Jésus (comme ils prétendent) accorde à qui il veut des certificats de pardon des péchés, d'affranchissement de l'enfer et d'entrée au Ciel. En retour de cela il reçoit de grandes sommes d'argent. Les prêtres qui le remplacent sur toute la surface du monde chrétien, en font de même et délivrent des certificats d'absolution des péchés, d'entrée au paradis et d'affranchissement du feu de l'enfer. Les chrétiens payent pour ces certificats des sommes considérables, les gardent soigneusement et, à la mort d'un des leurs, les déposent dans le cercueil, fermement convaincus qu'en vertu de ces certificats ils doivent entrer au Paradis. Voilà une des ruses des prêtres pour soutirer de l'argent aux chrétiens.

Nous leurs objectons : Pour quelle raison pratiquez-vous cela? Jésus ne vous l'a pas ordonné. Dans vos évangiles aucun texte ne s'y rapporte. Dans vos livres vous ne trouvez aucun indice que Marie, mère de Jésus, ou ses Apôtres ou ses disciples, aient confessé leurs péchés à Jésus qui cependant, selon vous, est Dieu et fils de Dieu et par conséquent plus à même de pardonner les péchés que tous les prêtres.

De plus, qui absoudra le prêtre, homme comme vous, chargé de péchés comme vous, parfois plus que vous ! Vraiment vous êtes des gens aveugles et vos prêtres sont encore plus aveugles que vous. Or, quand un aveugle conduit un autre aveugle, tous deux tombent dans l'abîme. C'est ainsi que vous tomberez en enfer avec vos prêtres, Dieu vous ayant retranché la possibilité du pardon, parce que vous lui avez associé quelqu'un comme il est écrit dans le Coran : Dieu ne pardonne pas ceux qui lui donnent des associés. En dehors de ce

Digitized by Google

péché-là Dieu pardonne à qui il veut. Malgré cela, s'il se peut toujours que Dieu vous pardonne, il est impossible que le prêtre le puisse faire, car nul ne peut pardonner les péchés que Dieu seul.

§ 4. *La foi aux Symboles*[1].

Ce Symbole que tous les chrétiens, excepté un petit nombre, admettent, a été composé par un de leurs premiers chefs nommé Simon[2] Pierre (le rocher), habitant la ville de Rome. En voici le contenu[3] : Nous croyons en un seul Dieu, le Père, possesseur de toutes choses, créateur des choses que l'on voit et de celles que l'on ne voit point. Nous croyons en un seul Seigneur, le Christ, fils de Dieu, premier-né de toutes les créatures, engendré du Père avant tous les siècles et non pas créé, Dieu vrai, de Dieu vrai substance de son Père qui, par lui, a donné l'existence à toutes choses, créateur de tout ce qui existe, qui, à cause de nous, humanité, et à cause de notre salut, est descendu des Cieux, s'est fait chair par l'opération du Saint-Esprit, est devenu homme, et est né de la vierge Marie. Il a souffert et a été crucifié sous le roi Pilate[4], a été enseveli et est ressuscité d'entre les morts le troisième jour, comme cela avait été écrit par les prophètes. (C'est une erreur, jamais les prophètes n'ont dit quelque chose de semblable.) Ensuite il est monté au Ciel et s'est assis à la droite de son Père ; il reviendra une autre fois pour juger les vivants et les morts. Nous croyons au Saint-Esprit qui procède du Père et du Fils[5], par qui les prophètes ont parlé. Nous croyons au Baptême en rémission des péchés. Nous croyons à la résurrection de nos corps et à la vie éternelle.

Voilà le symbole par lequel les chrétiens s'égarent mutuellement. Examinons d'abord le premier article : « Nous croyons en un seul Dieu, le Père, possesseur de toutes choses, créateur des choses que l'on voit et de celles que l'on ne voit point, et nous croyons en un seul Seigneur, le Christ, Dieu vrai de la substance de son Père ». A

[1]) *Var* : Le Symbole.
[2]) *Var* : Biter.
[3]) Reproduction du Symbole de Nicée ou d'Athanase, avec quelques variantes légères.
[4]) Bilâtoûs. *Var* : Atoûs.
[5]) Note marginale du texte imprimé : « A cet égard, il y a désaccord entre l'église romaine ou occidentale et l'église grecque ou orientale. Selon l'église orientale, le Saint-Esprit procède du Père et non du Fils. »

Digitized by Google

leur témoignage que Dieu est un, se rattache donc le témoignage que Dieu a un fils qui est Dieu comme lui et qui est de la substance de son Père. C'est le comble de l'association et en même temps le comble de la contradiction et de la négation de l'unité du Dieu un et unique sans associé et sans pareil.

2° Après avoir déclaré que Dieu a créé toutes choses, le symbole ajoute : « Nous croyons que toutes choses ont été appelées à l'existence et établies par l'intermédiaire du Christ, qui ainsi se trouve co-créateur avec Dieu. Il y a aussi contradiction entre l'article qui dit : Dieu est le créateur des choses que l'on voit et de celles que l'on ne voit point, dans lesquelles rentre le Christ, vu qu'il fait partie nécessairement soit des choses que l'on voit, soit de celles que l'on ne voit point, et entre cet autre article qui déclare que le Christ a créé toutes choses mais n'a pas été créé.

3° Le symbole, après avoir déclaré que le Christ a créé toutes choses, ajoute : qu'il est né de son Père avant les siècles et qu'il est le premier-né de toutes les créatures. Or, ou bien toutes choses ont été créées avant sa naissance et alors il n'existait pas, ou bien après sa naissance et alors il était un enfant à la mamelle. On peut se demander aussi qui, avant sa venue au monde et à l'existence, gouvernait les cieux, la terre et tout ce qui s'y trouve et comment il peut être le premier-né de toutes les créatures s'il est le créateur de toutes ? Eh bien ! c'est cette contradiction qui est la base de la foi chrétienne, parce que tous les chrétiens admettent d'un côté que le Christ est éternel, créateur et immortel. et de l'autre qu'il est engendré dans le sein de Marie qui l'a porté et enfanté.

4° Passons maintenant à l'article : Dieu vrai de la substance de son père, et à cet autre article : il est descendu du ciel et s'est incarné dans dans le sein de sa mère [1]. Que le Christ ait eu dans le ciel un corps de la substance de son père, qu'il soit descendu et se soit incarné [2], tout cela n'a rien d'étonnant. Ce qui serait étonnant, c'est que celui qui n'a ni corps ni substance se fût incarné. Qu'il soit exalté, notre Dieu, créateur des substances et des formes (accidents) ! Il ne possède aucune substance dont il aurait formé le Christ, ou dont il aurait détourné une parcelle pour la déposer dans le sein de Marie, en la mélangeant avec son sang, *urina stercoreque ejus*. Impossible de

[1]) Var. : de Marie.
[2]) Var : dans le sein de Marie.

Digitized by Google

se figurer une plus grande hardiesse. Grâces à Dieu qui nous a mis à l'abri de pareilles épreuves.

Sachez, du reste, que les textes de leurs écrits ignorent ce dogme comme tous les autres ; à preuve ce que dit Luc au chapitre XIV des Actes des Apôtres : « Certes Dieu est le créateur de l'univers avec tout ce qu'il renferme » et, « Dieu est le maître des cieux et de la terre ; il n'habite point des temples faits de mains d'hommes et n'a besoin d'aucune chose, parce que c'est lui qui donne aux hommes la vie, et par lui nous existons et nous vivons » ; et encore : « Dieu a révélé les livres saints et par lui les prophètes ont parlé ». Nous n'avons nul besoin de pousser plus loin notre démonstration ; toutefois nous demanderons encore aux chrétiens : ce symbole sur lequel vous êtes tous d'accord et que vous ne pouvez rapporter ni à un livre, ni à un prophète qui l'aurait communiqué, est-il entièrement vrai ou entièrement faux ? S'ils répondent qu'une partie en est vraie et qu'une autre en est fausse, ils s'accusent eux-mêmes d'infidélité, car on ne saurait rapporter des choses fausses à Dieu. S'ils déclarent que tout est vrai, ils confessent par là que le Christ est créé et engendré, et que Dieu l'a créé, comme il a créé les choses que l'on voit et celles que l'on ne voit point.

(*A suivre*).

Digitized by Google

REVUE DES LIVRES

Hibbert Lectures. 1885. — Lectures on the influence of the apostle Paul on the development of Christianity, delivered in London and Oxford, in april and may 1885, by Otto Pfleiderer, D. D., professor of theology in the University of Berlin. — Translated by J. Fr. Smith. — Williams and Norgate. London, 1885.

Nous sommes en retard pour parler aux lecteurs de cette *Revue* des intéressantes conférences faites à Londres et à Oxford par M. le professeur Pfleiderer, de Berlin, le plus éminent représentant dans l'Allemagne actuelle de la tendance philosophique, religieuse et critique dont les travaux de Schleiermacher et de Fr. Chr. Baur ont été dans le cours de ce siècle les *Standard-Works*. On sait que les *Hibbert Lectures*, conférences sur un sujet déterminé d'histoire religieuse, sont chaque année en Angleterre « l'évènement de la saison » pour la partie la plus éclairée du public anglais, ou du moins du public qui s'intéresse à cet ordre de questions. Mais ce public spécial est en Angleterre plus nombreux qu'ailleurs. Les conférences annuelles sont, après qu'elles ont été tenues publiquement, réunies en un volume par les soins du Comité chargé d'exécuter le testament du fondateur, M. Hibbert. Après avoir lu le nouveau volume, nous comprenons sans peine le succès de haute estime dont les *Lectures* du professeur Pfleiderer ont été honorées. Il est difficile de mieux résumer sous une forme plus méthodique et plus claire des questions par elles-mêmes obscures, compliquées, et trop souvent tranchées, parmi nous comme en Angleterre, avec ce sans-gêne, cette allure délibérée, cette confiance naïve en soi-même et en son propre savoir, qui, chose étrange, caractérisent surtout les jugements que l'on porte sur les sujets les plus épineux de l'histoire des religions. Il s'agit ici des origines du christianisme et de l'Église chrétienne.

Comme un tel sujet touche aux croyances de beaucoup de nos contemporains, nous devons, pour rester fidèle au caractère de neutralité de la *Revue*, nous borner strictement à l'exposition de la théorie historique de M. Pfleiderer, sans la discuter, la combattre ou l'appuyer.

C'est de nos jours seulement, bien qu'au siècle dernier quelques trouées aient déjà été faites à travers les murs épais d'une tradition cimentée par les siècles, qu'on a reconnu pleinement l'importance et l'originalité du Paulinisme (christianisme de Saint-Paul) dans la formation de la première Église chrétienne. Par réaction même il s'est trouvé des esprits qui ont voulu faire de saint Paul à la

Digitized by Google

place de Jésus le fondateur réel du christianisme, exagération que Paul tout le premier réfute de la manière la plus formelle. Ce qui est plus vrai, c'est qu'il est le père de la première théologie chrétienne et qu'à son action personnelle est dû le détachement du légalisme juif, berceau ou plutôt maillot des toutes premières communautés nazaréennes. Ce détachement était sans doute implicitement contenu dans les prémisses posées par Jésus, il aurait pu s'effectuer plus tard et par d'autres, mais il aurait pu aussi ne pas se produire, avorter dans son germe, et alors le christianisme serait demeuré cantonné dans un coin du judaïsme, sans force d'expansion et sans avenir.

C'est de là que part le Dr Pfleiderer pour esquisser dans une première conférence les moments successifs dont la série joint le premier christianisme encore tout judaïsant des douze premiers apôtres à l'éclosion d'une conception chrétienne bien autrement large et compréhensive dans l'âme du pharisien Paul. La prédication et le martyre du diacre helléniste Etienne forment la transition. Quant à Paul lui-même, M. Pfleiderer décrit avec beaucoup de sagacité psychologique les troubles et les combats de cette âme ardente, passionnée, très mystique, et qui avait puisé dans l'enseignement des rabbins eux-mêmes, des motifs de révoquer en doute la suffisance de la Loi juive comme moyen de salut. Certaines circonstances aidant, il vit brusquement s'épanouir une idée religieuse qui l'éblouit par sa grandeur et sa beauté. Ce fut la vision de Damas où il crut voir le Crucifié lui apparaître dans sa gloire et entendre de sa bouche même le reproche de « regimber contre les aiguillons » de sa conscience. A partir de cette christophanie, analogue à celles qui forment le fond des récits de la résurrection, Paul se considéra comme chargé d'une mission apostolique et d'élaborer toute une théologie nouvelle, à base chrétienne, que la deuxième conférence a pour objet d'exposer dans sa connexion logique.

Pour bien comprendre la doctrine paulinienne, il faut toujours se rappeler que la christophanie du chemin de Damas en constitue le principe générateur. C'est ainsi déjà qu'on s'explique la minime importance que Paul attache à la vie historique de Jésus. Sa mort et sa résurrection, plus une attention particulière accordée à la Cène symbolique dont elles sont précédées et qui en un sens en fait partie, tels sont les deux seuls faits pour lui connexes, indissolubles, qui lui servent de matériel historique et qui vont engendrer tout le reste. La théologie rabbinique lui fournira la forme didactique ; son profond mysticisme personnel, le contenu.

Jésus s'était donc montré subjectivement à Paul sous cette apparence de lumière éblouissante qui passait dans le judaïsme pour caractériser la substance des esprits célestes. Il était donc esprit céleste, image de Dieu, fils et même fils supérieur, *premier-né*, de Dieu, son premier serviteur, son intermédiaire et son organe dans l'œuvre continue de la création. Et puisque l'homme lui-même est créé à l'image de Dieu, le Christ est l'arché-type de l'homme, son idéal céleste, et l'homme doit lui devenir semblable. En ce sens le Christ est

Digitized by Google

« l'homme du ciel », le représentant et le chef de cette humanité qui commence sur la terre avec Adam et dans les conditions de la matière, de l'animalité et du péché. Adam, l'homme terrestre, et le Christ, l'homme céleste, sont donc en quelque sorte les deux pôles contraires de cette masse collective et solidaire qui est l'humanité. Il en résulte que dans la théologie paulinienne le Christ est le chef, le membre culminant de l'humanité virtuellement fille de Dieu. Il est venu sous forme d'homme terrestre pour soustraire cette humanité à la malédiction de la Loi qui condamnait à mort tous les pécheurs, c'est-à-dire et en fait tous les hommes excepté lui. Il a pris sur lui cette malédiction et s'y est immolé volontairement. Mais par cela même il l'a détruite, anéantie. L'humanité a en lui subi la peine due à ses transgressions. C'était déjà une idée juive que les souffrances du juste pouvaient profiter aux injustes dont il payait ainsi la rançon. Mais cette rédemption de l'humanité par son chef ne peut profiter qu'à ceux qui s'unissent à lui par la *foi*. Et qu'on note bien ceci, la foi de Paul n'est pas la simple croyance en vertu de laquelle on tient simplement pour réel un fait attesté, c'est l'union mystique du cœur, de la pensée, de la volonté, de tout l'être moral avec le Crucifié-Ressuscité. C'est ce côté mystique de la doctrine paulinienne qui a le plus vite et le plus complètement échappé à ses continuateurs comme à ses critiques. C'est à la foi ainsi comprise que se rattache l'enseignement de Paul sur la régénération, laquelle provient de cette appropriation du nouveau principe religieux-moral, qui substitue l'amour à la crainte, le sentiment de la liberté à celui de la servitude, et qui engendre tous les beaux fruits d'une vie régénérée, ceux en particulier de la charité.

Tel est le fondement essentiel de la doctrine paulinienne, et voici les importantes conséquences qui en découlent.

Le chef de l'humanité est mort virtuellement pour tous les hommes, non pas seulement pour le petit peuple juif, lors même que l'Evangile a dû lui être annoncé en premier lieu. *Universalisme.* — La Loi a été condamnée et abrogée en la personne de son auguste victime. *Déchéance de la Loi juive.* — L'utilité de cette Loi a été celle du précepteur qui instruit son élève, mais qui le quitte, lorsque celui-ci est arrivé à l'âge mûr. Il y a eu dans l'humanité l'âge de l'enfance ou de l'innocence (avant la loi), celui de l'adolescence ou de la loi, celui enfin de la maturité ou de la liberté. *Philosophie religieuse de l'histoire.* — Du reste le monde actuel touche à son terme. Bientôt le Christ reviendra dans sa gloire pour achever son œuvre de transformation régénératrice, les Juifs se convertiront, l'humanité revivifiée par le nouveau principe et débarrassée de ses éléments impurs, inaugurera une ère nouvelle de vie divine et bienheureuse, les méchants seront anéantis, et Dieu finalement sera tout en tous. *Proximité de la parousie et de la fin du monde actuel.*

Telles étaient les applications principales du principe élaboré par cet esprit original et hardi : mais elles devaient l'entraîner dans les luttes qui compliquèrent singulièrement sa tâche apostolique.

Digitized by Google

La troisième conférence nous raconte en effet, en groupant judicieusement et en complétant les uns par les autres les renseignements du livre des *Actes* et ceux qui naturellement les priment en authenticité et qui nous sont fournis par les lettres de Paul lui-même, les conflits qui ne tardèrent pas à s'élever entre le nouvel apôtre et ceux qui depuis le premier jour s'étaient vus à la tête de la première communauté. C'est à Antioche, grande ville où s'était formée de bonne heure une Église mêlée de Juifs et de Grecs, que la divergence éclata. Fallait-il, tout en se réclamant du Christ, continuer d'observer cette Loi juive qui imposait la circoncision et toute sorte de prescriptions relatives à la nourriture et à la manière de vivre quotidienne, sous peine de se voir exclu de l'association ? Les *Actes* nous disent que les judaïsants rabattirent de leur premier absolutisme et se contentèrent, pour les payens convertis, de l'observation de quatre préceptes que les écoles rabbiniques reconnaissaient suffisants pour les prosélytes passés du polythéisme au monothéisme juif. Mais évidemment c'est là un *modus vivendi* qui s'établit plus tard par la force des choses, et s'il eût été admis dès l'origine du différend, on ne comprendrait rien à ce qui se passa. Le fait est qu'à Antioche, parmi les chrétiens, l'élément juif se laissait entraîner par l'élément grec et qu'on en venait de part et d'autre à considérer la Loi comme une quantité négligeable. On s'en émut à Jérusalem. Pierre vint à Antioche, et tout d'abord cet excellent Pierre, impressionnable comme on le connaît d'ailleurs, fut saisi de cette perspective d'une entrée en masse des Gentils dans la société des disciples du Christ et comprit qu'elle n'était possible qu'à la condition d'un grand relâchement dans l'observation de la vieille loi. Il se mit donc à *helléniser* comme les autres. Mais le parti des rigides de Jérusalem s'inquiéta de plus belle. Des « hommes de Jacques », qui paraît avoir tenu la tête des légalistes fervents dans la chrétienté hiérosolymite, vinrent à Antioche et sommèrent les chrétiens de toute provenance de se soumettre aux prescriptions de la loi juive sous peine d'être exclus de toute participation aux bienfaits de la religion nouvelle. Leur ascendant, leur autorité imposèrent aux chrétiens d'Antioche. Les ex-païens se croyaient tenus de judaïser, Pierre lui-même revenait sur ses premières tolérances. C'est alors que Paul rompit en visière avec lui et lui reprocha en termes très vifs ce qu'il appelait une « hypocrisie ».

La rupture était donc complète entre Paul et les judaïsants rigides. Depuis lors on surprend les traces d'une hostilité systématique du foyer judæo-chrétien de Jérusalem contre la personne et l'œuvre de Paul. Le conflit éclate en Galatie comme nous l'apprenons par l'*Épître aux Galates* où Paul va jusqu'à rabaisser la Loi juive au niveau du naturisme païen. Il se renouvelle à Corinthe, comme nous le savons par les *Épîtres aux Corinthiens*, où Paul est obligé de se défendre contre les pires accusations. Il semble avoir reconquis dans cette importante chrétienté corinthienne la confiance et l'autorité des premiers jours. C'est ce qui explique le mieux le ton plus conciliant de l'*Épître aux Romains*, écrite de Corinthe.

Digitized by Google

L'église chrétienne de Rome n'avait été fondée par aucun apôtre. Elle s'était constituée par le fait même que des chrétiens venus de diverses parties de l'empire s'étaient réunis dans la ville impériale. Paul n'y avait jamais été, mais voulait y aller. La communauté chrétienne de Rome était mixte, composée de Juifs et de Romains ou de Grecs. Là, dans cette immense cité, on sentait plus vivement les affinités entre Juifs et Gentils également convertis, et l'esprit, plus facilement large, s'élevait au-dessus des étroitesses provinciales ou de petite ville. Il semble que l'élément romain avait conquis de bonne heure la supériorité sur l'élément juif et qu'il regardait celui-ci avec un certain dédain. Ainsi s'explique pourquoi Paul dans son *Epître aux Romains* se montre plus disposé à rappeler les prérogatives du Juif dans l'histoire et la préparation de la religion définitive. Il admet et veut qu'on tolère « les faibles en la foi ». Il y a les avances d'une réconciliation entre les deux partis de Pierre et de Paul qui se disputaient la direction des nouvelles églises.

La quatrième conférence nous déroule le tableau de ces rapprochements qui devaient aboutir à la fusion dans le Prôto-catholicisme. L'*Épître aux Philippiens* écrite par Paul à Rome même continue l'effort conciliateur de l'*Épître aux Romains*. De son côté, le judéo-christianisme n'en reste pas aux étroitesses des premiers jours. Preuve en soit l'*Apocalypse*, qui n'est pas de l'apôtre Jean, qui doit avoir été écrite par un chrétien de Rome réfugié en Asie lors de la persécution de Néron. Il est facile de relever dans ce livre plus d'une allusion hostile à la tendance paulinienne, et pourtant il contient bien des choses qui rentrent dans la théologie paulinienne, nature transcendante du Christ, sa mort expiatoire, son caractère d'arché-type de l'humanité, sa dignité céleste et royale, etc. D'autre part, il n'est point question de circoncision obligatoire ni d'autres exigences particulièrement pénibles de la Loi juive. — L'*Épître de Jacques* est encore hostile au dogme paulinien de la justification par la foi qu'elle comprend mal, mais dans la pureté de son point de vue moral, elle s'élève au-dessus des superstitions du légalisme.

Alors commence aussi la composition des évangiles. Celui de *Marc*, le plus ancien, est l'œuvre d'un paulinien. Il insiste d'une façon trop marquée sur l'inaptitude des Douze à pénétrer le sens profond des enseignements de Jésus pour qu'on en puisse douter. Cependant on y découvre aussi notamment dans le récit de la Transfiguration, la tendance à concilier la théologie paulinienne et le point de vue de l'*Apocalypse*. L'*Évangile de Matthieu*, qui joint à la tradition recueillie par Marc des éléments puisés dans la tradition palestinienne, se montre plus exigeant au point de vue de la Loi et déclare que ceux qui en violent les prescriptions sont les derniers, *les plus petits*, dans le « royaume de Dieu », mais il est à noter qu'il ne les en exclut pas, ce que faisaient sans hésiter les premiers judaïsants de Jérusalem. L'*Évangile de Luc*, œuvre d'un paulinien, est de tendance irénique, maintient le bon droit de la conception paulinienne, mais sans âpreté ni exclusivisme. Le quatrième évangile appartient à une

Digitized by Google

époque plus avancée encore, où l'on parle du judaïsme comme d'une chose étrangère et dépassée.

Un autre phénomène devait hâter la conciliation, c'est-à-dire le *gnosticisme* qui résulte au second siècle et peut-être même déjà au premier d'une convergence d'idées orientales antérieures au christianisme, mais qui, puissance intellectuelle et religieuse du temps, ne pouvait manquer de se faire valoir et de s'introduire dans les chrétientés encore flottantes et malléables de cette époque primitive. Il trouvait bien certains points d'attache dans la doctrine paulinienne. Il y a déjà de la gnose (connaissance de la vérité transcendante enveloppée dans les ombres et les symboles de la religion vulgaire) dans l'*Épître aux Hébreux*, écrite sous Domitien par un chrétien d'Alexandrie. Elle modifie déjà le paulinisme, tout en restant sur le même terrain. La Loi n'est plus l'opposé de l'Evangile, mais sa préfiguration symbolique et le chrétien retrouve dans sa croyance toutes les réalités dont il ne possédait que l'ombre dans les institutions du judaïsme. L'*Épître de Barnabas*, sortie du même foyer, va encore plus loin. La Loi a été adultérée par un démon qui a déçu les Juifs et leur a fait prendre dans un sens matériel et grossier ce qui leur avait été donné pur et sans mélange. — D'autre part, les *Épîtres* pseudo-pauliniennes *aux Colossiens et aux Ephésiens*, écrites au commencement du second siècle, combattent l'ascétisme judaïsant et déroulent une christologie transcendante, très universaliste, et qui fait de la rédemption accomplie au bénéfice de l'univers entier, pas seulement des hommes, une victoire remportée sur les démons par la puissance divine condensée en Jésus-Christ. On doit remarquer dans l'*Épître aux Ephésiens* l'importance nouvelle attachée à l'idée de l'Église.

L'an 142, sous Antonin le Pieux, Marcien arrive à Rome. C'est un paulinien exalté. C'est lui qui va imprimer à la gnose chrétienne son caractère essentiel en enseignant le dualisme (le Dieu auteur de la Loi est autre et beaucoup moins parfait que le Père céleste) et le docétisme (toute matière, tout corps est impur, et le corps du Christ n'a été qu'une apparence). La rédemption consiste en ce que le Démiurge, le Dieu des Juifs, en faisant périr le Christ, a perdu son droit de gouvernement du monde.

A cette exagération du paulinisme répond celle du vieux parti de Pierre. Elle s'accuse dans ce curieux roman à deux éditions, les *Homélies* et les *Reconnaissances* qui exhalent encore l'ancienne rancune des judaïsants contre Paul, qui l'identifient avec Simon le Magicien, mais qui, tout en combattant le gnosticisme incarné dans ce personnage suspect, sont elles-mêmes fortement imprégnées d'une gnose particulière.

Il était inévitable que, tiraillées en sens divers par ces tendances divergentes, les églises chrétiennes fussent dominées par la loi qui s'impose aux sociétés qui veulent vivre, et qui se sentent attaquées, c'est-à-dire qu'elles cherchassent dans l'unité d'organisation et de doctrine le moyen de se maintenir contre la dissolution dont elles étaient menacées. De là, pendant la majeure partie du

Digitized by Google

second siècle, les efforts qui se font pour étouffer les divergences individuelles sous le devoir de soumission à l'ordre ecclésiastique. Cela devient une conspiration tacite parce qu'elle est imposée par la question du *to be or not to be*. C'est le sujet de la dernière Conférence.

Cette tendance essentiellement ecclésiastique se trahit dès la fin du second siècle dans l'*épître de Clément Romain aux Corinthiens*. Monument d'un paulinisme très édulcoré, cette épître insiste surtout sur le devoir de se grouper autour des *presbytres* ou *anciens* régulièrement constitués dans chaque église et de ne s'abandonner sous aucun prétexte à la dissidence. C'est le légalisme romain qui va remplacer la première liberté de l'esprit, et aussi une réaction contre le gnosticisme et ses allures fantasques. Les *épîtres* dites pastorales *à Timothée et à Tite* respirent le même esprit ecclésiastique et la même opposition à la gnose. La foi, de mystique, devient dogmatique. L'orthodoxie et l'hétérodoxie se constituent en face l'une de l'autre, et afin d'assurer la première, l'*épiscopat*, la primauté dévolue à l'un des presbytres sur ses collègues, va devenir la loi de l'Eglise. On peut constater sa constitution définitive dans les *épîtres d'Ignace*. La première Eglise catholique est formée.

Ce qui la caractérise, ce sera donc la prédominance de l'esprit légal sur le mysticisme plus libre et moins cohérent des premiers jours. La loi juive est bien abrogée, tenue pour dépassée et désormais sans valeur obligatoire, mais elle est remplacée par une loi nouvelle.

Cette conférence se termine par des considérations sur l'influence du paulinisme dans les écrits de Saint-Augustin, le grand théoricien de l'Église *civitas Dei* et de sa puissance absolue, et sur sa renaissance dans la réforme de Luther. Enfin M. Pfleiderer nous offre ce que j'appellerai une traduction en pensée moderne des doctrines spéciales du paulinisme.

On remarquera, abstraction faite de toute appréciation sur la valeur positive de sa théorie historique, l'art avec lequel il a su encadrer, mettre successivement à leur place logique, les écrits canoniques et extra-canoniques du christianisme primitif. Qu'on approuve ou qu'on blâme ses conclusions, ce n'en est pas moins la tâche qui s'impose désormais à tous ceux qui voudront en faire l'histoire.

A. RÉVILLE.

Ad. Franck. Des rapports de la Religion et de l'État. — Paris. Félix Alcan, 1885. in-18 de XI et 187 p.

Avec un titre nouveau ce petit volume de la « Bibliothèque de Philosophie contemporaine » est la réédition d'un ouvrage qui parut pour la première fois, il y a vingt ans, sous le nom de *Philosophie du droit ecclésiastique*. Le nouveau titre fait connaître au public que le sujet traité par l'honorable professeur au Collège de France est d'une actualité brûlante, mais la méthode suivie par l'auteur est restée celle de l'ancien titre. M. Ad. Franck entend se tenir à égale distance de la politique et de la théologie, dans les sphères sereines et calmes du droit naturel.

Digitized by Google

Nous n'avons pas à nous occuper ici de la solution préconisée par l'auteur. Elle lui est inspirée par les plus nobles considérations sur les droits de la nature humaine, par un profond respect pour la religion et un ardent amour de la liberté. Peut-être la réalité n'est-elle pas et ne pourra-t-elle jamais être conforme à l'idéal du philosophe. Mais M. Franck a eu l'heureuse idée de ne pas se borner à l'exposition et à la critique des principaux systèmes, applicables en théorie ou préconisés par des hommes éminents des temps modernes. Il a consacré une grande partie de son travail à l'Histoire des rapports de la Religion et de l'État. Son livre donne un résumé clair et bien mené de ce que l'on pourrait appeler l'évolution des rapports entre l'Église et l'État en France.

M. Franck, en effet, s'est borné à étudier la question en France, ce qui suffit au besoin pour l'homme politique à la recherche d'une solution applicable dans sa patrie française, mais non pour le philosophe qui se propose de traiter la question à un point de vue général et de fournir au problème une réponse d'une portée universelle. Faire l'histoire des rapports de l'Église et de l'État sans tenir compte de la différence entre les pays protestants et les pays catholiques, sans faire mention du système qui a prévalu aux États-Unis de l'Amérique du Nord, c'est se priver soi-même d'une base historique suffisamment étendue.

L'Orient et l'antiquité gréco-romaine ont été laissés de côté volontairement par l'auteur. Nous n'avons rien à reprendre à sa détermination, mais les motifs qui la lui ont dictée sont pour le moins contestables. D'après M. Franck, les termes du problème n'existent même pas dans ces civilisations passées ; « en « Orient, c'est l'État qui fait défaut, puisque l'État se trouve absorbé par la « religion ; à Rome et dans la Grèce, c'est la religion qui est absente, car il « n'est pas permis d'appeler de ce nom une pure création de la poésie et de « l'art comme les croyances prétendues religieuses de la race hellénique, ou « une œuvre réfléchie de la politique, telle que le culte national des Romains. »

Je me demande ce qu'auraient pensé d'une pareille assertion Socrate, Plutarque ou Cicéron, pour lequel les Romains étaient le plus religieux des peuples. Où donc pourrait-on mieux juger la valeur du système qui consiste à unir intimement les institutions religieuses et les institutions nationales que dans les grandes monarchies orientales, en Egypte ou à Rome ? Le grand avantage de l'histoire religieuse, telle qu'elle se pratique aujourd'hui, c'est justement d'avoir étendu au delà des limites du Christianisme et du Judaisme le domaine des faits, d'après lesquels nous pouvons traiter à un point de vue philosophique les problèmes religieux ou ecclésiastiques.

Dans les limites où s'est enfermé M. Franck son livre n'en demeure pas moins d'un intérêt tout particulier à l'heure actuelle.

JEAN RÉVILLE.

Digitized by Google

Annales du Musée Guimet. Tome VIII, **Le Yi : King** ou *Livre des Changements de la dynastie des Tsheou*, traduit pour la première fois du chinois en français par *P.L.F. Philastre*. — Première partie. — Paris, Leroux. 1885. gr. in-4 de 489 pages.

La Collection des Annales du Musée Guimet vient de s'enrichir d'un nouveau volume, le huitième de la série, exécuté dans les mêmes excellentes conditions typographiques auxquelles ses prédécesseurs nous ont habitués. Ce volume contient la première partie de la première traduction française originale du plus ancien livre canonique chinois, le *Yi-king* ou livre des changements. En multipliant ainsi les traductions françaises des livres sacrés de l'Orient les promoteurs des *Annales* rendent un grand service aux études d'histoire religieuse dans notre pays. Pourquoi n'aurions-nous pas l'ambition d'avoir en France quelque chose de semblable à la magnifique collection anglaise des « Sacred Books of the East » ? De pareilles entreprises constituent des œuvres bien autrement durables que nos monographies ou nos mélanges, fût-ce même sur les questions les plus importantes.

Le *Yi-King* est, on le sait, un recueil de formules magiques. Il passe pour le plus antique monument de la littérature chinoise. En tout cas, il est par lui-même absolument incompréhensible; bien plus, les formules destinées à l'éclaircir ne sont guère moins obscures que le texte, en sorte que pour y comprendre quelque chose il est nécessaire de traduire les commentaires modernes de T'shéng Tsé et de Tshou-Tsé. Encore ne sommes-nous pas bien sûrs de comprendre après avoir pris connaissance de ces commentaires à la seconde puissance.

Voici de quelle façon M. Philastre décrit la tradition concernant l'origine du *Yi-King* : « La substance primitive est une série de soixante-quatre hexagram-
« mes ; ces hexagrammes sont formés avec deux sortes de traits : un trait
« plein — et un trait brisé — —. La tradition rapporte que Fou-hi contem-
« plant le ciel, puis baissant les yeux vers la terre et en observant les particu-
« larités, considérant l'apparence des oiseaux et les productions de la terre,
« les caractères du corps humain et ceux des êtres et des choses extérieures,
« commença par tracer huit Kouà ou trigrammes, avec les deux lignes en ques-
« tion ; ensuite, combinant ces huit premiers Kouà simples deux à deux, il en
« forma soixante-quatre hexagrammes ; c'est là son œuvre et la trame du
« *Yi-King* ».

« Wén wàng, prince feudataire, sujet du dernier empereur de la dynastie
« des Sheang, exilé et interné comme suspect, rédigea, pendant son bannis-
« sement, pour chacun de ces soixante-quatre signes, une formule de quelques
« mots, en exprimant la valeur générale. Son fils Tsheou-Kong composa à son
« tour une formule pour chaque trait de chaque hexagramme. Plus tard, Khong-
« tsé, reprenant leur œuvre, composa plusieurs commentaires particuliers
« qu'on désigne ensemble, et assez arbitrairement, sous la rubrique de *Dix*
« *coups d'aile.* »

Digitized by Google

Il est regrettable que le traducteur n'ait pas donné un résumé clair et succinct du système cosmogonique des commentateurs auxquels il s'attache de préférence. Telle qu'elle est, sa traduction risque de n'être accessible qu'à un très petit nombre de spécialistes.

La première partie du tome IX des *Annales* est annoncée comme devant paraître prochainement.

Digitized by Google

CHRONIQUE

France. *Le Musée Guimet.* Par suite d'une regrettable erreur dont nous demandons pardon à nos lecteurs, la notice que nous avons consacrée dans la précédente Chronique au transfert du Musée Guimet de Lyon à Paris a été rédigée de telle façon que plusieurs en ont conclu que la Chambre des Députés et le Sénat n'avaient pas ratifié avant la clôture de la session parlementaire le contrat conclu entre le ministère de l'Instruction publique et M. Guimet. Cette interprétation est contraire aux faits. Le projet de loi ayant pour objet l'approbation de la convention passée entre l'Etat et M. Guimet, et portant ouverture au ministre de l'Instruction publique, des beaux-arts et des cultes, d'un crédit extraordinaire de 305,000 francs, a été voté par les deux Chambres sans discussion. A la Chambre des Députés il a réuni 393 voix contre 7 seulement. Dès que M. Guimet sera mis en possession du terrain situé place d'Iéna, la construction pourra commencer : au moment où nous écrivons il n'y a plus que quelques formalités à remplir avant que l'on puisse livrer le sol aux ouvriers. Si tout va bien le Musée pourra s'ouvrir au printemps de 1887. Dès à présent une succursale provisoire a été établie à Paris, 30, avenue du Trocadéro, où sont déposées les acquisitions nouvelles destinées à enrichir le Musée, tels que bois sculptés représentant des sujets religieux ou des scènes légendaires, bronzes, porcelaines, ustensiles sacrés, réductions de pagodes et de prêtres, manuscrits, le tout se rapportant à l'Inde ou à l'Extrême-Orient. Cette succursale n'est pas ouverte au public ; il faut une autorisation spéciale pour la visiter.

— *Les Juifs à Rome, d'après M. Hild.* Dans la dernière livraison de la « Revue des Études Juives » notre honorable collaborateur, *M. Hild*, continue l'étude très circonstanciée qu'il a consacrée aux *Juifs à Rome devant l'opinion publique et dans la littérature.* M. Hild se propose de jeter un jour nouveau sur une question déjà souvent traitée, en distinguant plus nettement que ne l'ont fait ses prédécesseurs les époques différentes auxquelles appartiennent les divers renseignements grâce auxquels nous pouvons nous faire une idée de la situation des Juifs à Rome. Au lieu de combiner les textes de façon à présenter un tableau d'ensemble, unique, l'auteur les replace dans le temps et le milieu qui les ont inspirés, et obtient ainsi une série de données positives qui lui permettent

Digitized by Google

de reconstituer une véritable histoire de la situation des Juifs à Rome aux diverses périodes de l'histoire romaine. Dans cette livraison de juillet-septembre il s'occupe de la période qui s'étend d'Auguste aux Antonins. Les études du genre de celle qu'a entreprise M. Hild offrent un véritable intérêt d'actualité en notre temps de manifestations anti-sémitiques.

— *La roue solaire.* M. Gaidoz continue dans la « Revue archéologique » (fasc. de juillet-août) son étude sur « Le Dieu gaulois du Soleil et le symbolisme de la roue ». Il montre que l'image de la roue est un des antécédents du chrisme et du labarum, qu'elle se retrouve dans certaines formes de l'auréole (p. ex. sur une verrière de Chartres représentant le Christ appliqué contre une gloire en roue) et qu'elle figure sur des monuments funéraires gaulois, tant avant qu'après l'introduction du christianisme.

— *La mythologie comparée est-elle une science?* Nos lecteurs trouveront plus loin sous la rubrique « Angleterre » l'opinion de deux mythologues anglais sur la question si controversée de la méthode qu'il convient de suivre en mythologie comparée. Nous relevons, d'autre part, dans le « Rapport annuel » présenté à la *Société Asiatique* le 25 juin 1885 et publié dans le *Journal Asiatique* le résumé, dressé par M. *James Darmesteter* lui-même, de la thèse qu'il a soutenue dans la « Revue archéologique » en rendant compte du livre de M. *E. H. Meyer: Indogermanische Mythen, I. Gandharven und Kentauren.* Il est intéressant de recueillir l'opinion du savant mythologue français pour la comparer à celle de ses collègues anglais. Voici comment s'exprime M. *J. D.* : « M. Darmesteter a « essayé de montrer, par l'analyse comparée du mythe ancien des Gandharvas « et du mythe grec des Centaures, que la mythologie comparée n'est point une « science proprement dite comme la grammaire comparée dont on la rapproche « d'ordinaire, parce qu'elle n'opère point sur des séries de faits, comme la lin- « guistique, mais sur des couples isolés, ni sur des faits naturels et presque « matériels, mais sur des faits psychologiques, constamment transformés par le « jeu de l'imagination et par les emprunts historiques ; que la recherche du « sens primitif d'un mythe sert peu pour en faire l'histoire, parce qu'il ne « donne que la métaphore initiale qui lance le mythe, le développement ulté- « rieur étant abandonné à tous les hasards de l'esprit et de l'histoire; qu'en « particulier les mythologies de l'Inde et de la Grèce, malgré les affinités pro- « fondes des deux langues, s'éclairent peu l'une l'autre, parce que la pensée « grecque a vécu longtemps et vite et qu'elle a rencontré des civilisations étran- « gères, égyptienne, sémitique, lycienne, phrygienne, auxquelles elle a em- « prunté à pleines mains pendant des siècles. L'instrument véritable de la my- « thologie n'est donc point la comparaison, mais avant tout l'étude chronologi- « que des documents. »

M. *Maurice Vernes* fait entendre une note encore beaucoup plus pessimiste dans le compte-rendu qu'il a publié sur la leçon d'ouverture du cours d'histoire des religions professé à l'Université de Bruxelles par M. *Goblet d'Alviella*

Digitized by Google

(« Revue Critique » du 28 septembre). Nos lecteurs connaissent cette leçon dont nous avons publié le résumé dans une de nos précédentes chroniques (Tome XI, p. 108). M. Vernes reproche à l'honorable professeur d'avoir énuméré tous les préjugés qui tendent à entraver l'application des méthodes scientifiques à l'étude des phénomènes religieux, à l'exception d'un seul qui, par malheur, se trouve être le principal et qui consiste à s'imaginer que parmi tous les systèmes préconisés par les diverses écoles d'histoire religieuse il y en ait un seul qui vaille quelque chose. « Ce qu'il aurait fallu dire, d'après M. V., ce n'est pas « qu'on fera de la bonne hiérographie avec une cote mal taillée entre cinq ou « six systèmes, mais déclarer que tous ces systèmes sont aussi mauvais les « uns que les autres et que le commencement de la sagesse consiste à les jeter « par dessus bord sans exception. Sans doute, il est juste de dire que quelqu'un « qui en est à distinguer entre religion révélée ou surnaturelle et religions « naturelles ou fausses, est mal partagé pour étudier scientifiquement l'histoire « des religions. Mais j'avoue que je suis de plus en plus tenté de ranger dans « la même catégorie quiconque croit possible et préconise n'importe quelle ex- « plication générale des religions. Il y a certainement moins d'invraisemblance « à dire que la religion a commencé par un état premier assez pauvre pour « s'élever petit à petit à des systèmes aussi élevés que compliqués qu'à soute- « nir la thèse opposée. Ce n'est toutefois là qu'une hypothèse absolument gra- « tuite ».

Il est probable que si M. Goblet d'Alviella avait tenu un pareil langage à ses auditeurs dans sa Leçon d'ouverture, ils eussent été tentés de lui demander quelle peut bien être l'utilité d'une chaire d'histoire des religions dans de pareilles conditions. Si l'histoire des religions n'existe pas encore et ne peut pas encore exister autrement qu'à l'état de « fantasmagorie » ou de « fantaisie », nous ne voyons pas à quoi rime l'enseignement de l'histoire des religions. On n'enseigne pas une science qui n'existe pas, et dont les matériaux doivent encore être préparés par d'autres sciences congénères. Nous avouons qu'une pareille thèse nous a surpris de la part d'un écrivain qui a soutenu ici-même avec beaucoup de talent et de persévérance la nécessité de créer des chaires d'histoire des religions dans l'Université. C'est trop sacrifier à la tendance à brûler ce que l'on a adoré.

« Quelle conclusion tirer de là ? ajoute M. Vernes. C'est que l'étude de l'his- « toire des religions ou hiérographie en est encore à la période de l'enfance, qui « se caractérise par l'abus des systèmes. La bonne œuvre à faire serait de « l'arracher à cette ornière en appliquant rigoureusement aux faits de son do- « maine les règles sévères qui ont renouvelé de notre temps l'étude de la lin- « guistique et de certaines parties de l'histoire. Cataloguer les faits, soumettre « ceux-ci et les textes à un épluchage rigoureux, les dater le mieux qu'il est « possible, en un mot amasser des matériaux de bonne qualité scrupuleusement « vérifiés, qui pourront servir ultérieurement à des constructions plus ou moins « considérables, voilà la tâche du présent ».

Digitized by Google

Personne ne contestera la justesse de ces conseils. Est-il vrai de dire qu'ils aient été lettre morte jusqu'à présent pour les maîtres de l'histoire religieuse ? Dans ce domaine, comme dans tous les domaines qui s'étendent jusqu'aux temps les plus anciens de l'histoire et qui comprennent autre chose que des faits matériels, l'imagination et l'esprit de système font trop souvent sentir leur influence. C'est incontestable ; mais il n'est pas moins certain que le classement des faits religieux, l'interprétation des textes dont il faut saisir non seulement la lettre, mais le sens qu'ils avaient pour les croyants des temps passés, l'appréciation des documents anciens qui seule peut leur assigner une place dans l'histoire, ne se feront jamais sans l'ingérence de vues générales systématiques, parce qu'ils ne peuvent pas se faire autrement en vertu de la nature de ces opérations et de la constitution de l'esprit humain. Il faut donc s'efforcer de corriger les méthodes et les systèmes ; mais il est impossible de s'en passer sous peine de n'aboutir à rien.

Au moment de mettre sous presse, nous avons reçu un excellent article de M. Goblet d'Alviella en réponse aux critiques de M. Vernes. Nous y renvoyons nos lecteurs.

— *La Revue celtique.* M. *H. Gaidoz* quitte la direction de la « Revue celtique » fondée par lui en 1869. Il a pris cette décision pour des raisons d'ordre privé, parmi lesquelles le besoin de repos. M. d'*Arbois de Jubainville* va reprendre et continuer son œuvre.

— *Thor et Taranis.* Dans le même numéro de la « Revue celtique » où M. Gaidoz prend congé de ses collaborateurs (VI. 4 ; août 1885), M. *J. F. Cerquand* publie une très intéressante étude sur la lutte de Thor et de Taranis contre le serpent. Voici de quelle façon l'auteur exprime son opinion dans une courte introduction : « Dans une première étude publiée en 1882, j'ai réuni « divers documents de l'antiquité classique tendant à démontrer l'existence « d'un dieu gaulois, non sans analogie avec Jupiter, quoique moins compré- « hensif ; agissant dans l'orage ; armé, au lieu du foudre, d'une pierre ou d'un « marteau. Le nom qui convenait à ce dieu était Taranis (*le Tonnant*) cité par « Lucain. Il convenait aussi à un certain nombre de représentations, en bronze « et en pierre, d'une divinité gauloise, portant un marteau et une coupe, que « quelques inscriptions assimilent à Silvanus, dieu tonnant de l'ancien Latium. « Telle est la thèse que j'ai développée en 1882 sous le titre de *Taranis litho-* « *bole*. Déjà à ce moment je n'avais pu méconnaître une analogie frappante « entre le Taranis gaulois et le Thor scandinave. J'ai donc repris une autre « thèse, à ce nouveau point de vue, étudiant dans les riches documents de la « mythologie norraine les manifestations épiques par lesquelles s'accuse la per- « sonnalité de Thor, et dans nos traditions nationales les plus anciennes celles « qui reproduisent ces mêmes manifestations, accusant la personnalité de « Taranis. Le premier résultat de ces recherches, et le plus important s'il reste « acquis, comme je l'espère, a été de me convaincre que la ressemblance entre

Digitized by Google

« les deux divinités ne doit causer aucune surprise, parce que Taranis est le « prototype de Thor, et que le dieu scandinave est un emprunt à la mythologie « gauloise. De l'étude générale que j'ai entreprise, je donne aujourd'hui un « fragment : Thor et Taranis combattant le serpent de Mitgard, personnifica- « tion des forces malfaisantes de l'eau, de l'Océan. »

— *Le 200e anniversaire de la Révocation de l'Édit de Nantes.* Le 18 octobre de cette année, il y a eu deux cents ans que Louis XIV révoqua l'Édit de Nantes. Ce triste anniversaire a provoqué de nombreuses publications historiques parmi lesquelles nous signalons les suivantes : *Souvenir du 2e centenaire de la Révocation de l'Édit de Nantes*, publié par la « Société de l'Histoire du Protestantisme français, 1 vol. gr. in-8, avec la vue du temple de Charenton, les portraits de Pierre Jurieu et de Claude Brousson et la reproduction fac-simile de l'Édit de révocation ; — *Édits, déclarations et arrêts concernant la Religion P. Réformée* (1662-1751), précédés de l'Édit de Nantes, 1 vol. in-8 publié par les soins de M. *Léon Pilatte* chez Fischbacher ; — *Les Plaintes des Protestants cruellement opprimés dans le Royaume de France*, édition nouvelle avec commentaires biographiques et bibliographiques, par M. *Frank Puaux*, 1 vol. in-4 ; — *History of the huguenot emigration in America*, par M. *Ch. W. Baird* (New-York. 1885), 2 vol. in-8 qui seront suivis de plusieurs autres et dans lesquels sont consignés les résultats d'un labeur persévérant de douze années aux Archives d'Angleterre et de France, dans les registres des premières églises d'outre-mer et surtout dans les papiers officiels, documents ou souvenirs de famille conservés aux États-Unis ; — *L'intendant Foucault et la Révocation en Béarn*, par M. *L. Soulice*, bibliothécaire à Pau, 1 vol. in-8 de 151 p. (extrait du « Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau », 2e série, t. XIV), recueil de 71 pièces officielles précédées d'une introduction où sont condensés les renseignements qu'elles fournissent ; — *La Révocation en Champagne*, par M. *Pélicier*, archiviste à Châlons-sur-Marne ; — *La Révocation de l'Edit de Nantes à Rouen*, Essai historique par M. *Jean Blanquis*, suivi de notes sur les protestants de Rouen persécutés à cette occasion, par M. *Emile Lesens*, 1 vol. in-8 ; —enfin le tome premier des *Synodes du Désert*, Actes des Synodes nationaux et provinciaux tenus au Désert de France, depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la Révolution, recueillis pour la première fois et publiés par M. *Edmond Hugues* et tirés seulement à 299 exemplaires. Cet ouvrage sera complet en trois volumes, au prix de 120 francs. L'exécution en est digne de tous éloges. Le tome premier est accompagné de deux héliogravures représentant les Synodes avant la Révolution et les Assemblées du Désert.

— *La Mythologie de la Grèce antique par M. Decharme.* M. *P. Decharme*, doyen de la Faculté des Lettres de Nancy, vient de publier une seconde édition revue et corrigée de sa *Mythologie de la Grèce antique*, bien connue de tous ceux qui s'intéressent aux études d'histoire religieuse (un fort vol. gr. in-8 de XXXVII et 693 pages). Le succès considérable de la premiere édition, tant à

Digitized by Google

l'étranger qu'en France, a rendu promptement nécessaire de la remplacer par une seconde. Dans celle-ci plusieurs interprétations d'un caractère conjectural ont été supprimées ou atténuées. Le chapitre relatif à Hermès a été entièrement refondu, et d'autres chapitres ont subi des remaniements moins importants. Les corrections de détail se rencontrent surtout dans les trois premiers livres.

— *Une nouvelle histoire de l'Église d'Occident.* M. *Charles Schmidt*, professeur émérite de la Faculté de théologie de Strasbourg, l'un des maîtres vénérés d'un grand nombre de ceux qui s'occupent actuellement d'histoire ecclésiastique, a publié récemment chez Fischbacher un *Précis de l'Histoire de l'Église d'Occident pendant le Moyen Age* (Paris. 1885, 1 vol. gr. in-8, de XI et 452 pages). Ce livre est formé de la substance d'un cours que l'auteur a professé à Strasbourg. Il déclare, avec beaucoup trop de modestie, que son ouvrage n'est destiné qu'aux étudiants et aux laïques de la science. Nous aurons probablement l'occasion d'y revenir.

— **Allemagne.** *L'Histoire du Piétisme.* L'histoire du Piétisme a été pendant ces dernières années l'objet de plusieurs travaux remarquables, parmi lesquels il faut signaler le grand ouvrage de M. *Albr. Ritschl*, le célèbre professeur de Göttingen, dont l'influence est prépondérante à l'heure actuelle dans la philosophie religieuse des Facultés de théologie allemandes. Sa *Geschichte des Pietismus* en deux volumes, le premier (1880, in-8 de 600 p.) concernant l'Église réformée, le second (1884, in-8 de 590 p.) concernant l'Église luthérienne, est l'œuvre à la fois d'un penseur et d'un historien. L'histoire de M. *Eugen Sachse* (*Ursprung und Wesen des Pietismus.* — Wiesbaden. Niedner, in-8 de 382 p.) est plus courte et plus impersonnelle. Pour les lecteurs étrangers elle offre en outre l'avantage d'être écrite dans une langue moins embrouillée que celle de M. Ritschl, l'un des auteurs allemands contemporains les plus difficiles à lire que nous connaissions.

— *Histoire des Universités au Moyen Age.* Le P. *H. Denifle* a publié chez Weidmann, à Berlin, le premier volume d'une Histoire des Universités au Moyen Age jusqu'en 1400 (*Die Universitäten des Mittelalters bis* 1400. *Die Entstehung der Universitäten des M. A.*; 1 vol. in 8, de XIV et 816 p.). La première partie de ce volume est consacrée aux universités de Paris et de Bologne. La fin traite des rapports des universités avec les écoles antérieurement existantes, avec le pouvoir civil et avec l'Église. L'ouvrage complet aura 5 volumes et paraît devoir être capital en la matière.

— *Un réformateur en mythologie grecque.* On annonce la publication du premier volume d'un ouvrage du Dr *Otto Gruppe*, intitulé : *Die griechischen Culte und Mythen in ihren Beziehungen zu den orientalischen Religionen.* L'ouvrage complet aura quatre volumes. L'auteur se propose de réfuter les idées courantes sur les origines de la mythologie grecque, en particulier les théories de MM. Kuhn et Müller.

Digitized by Google

Angleterre. — *La méthode en mythologie comparée.* Nous avons déjà signalé mainte fois l'opposition provoquée surtout en Angleterre par l'application exclusive de la méthode philologique aux études de mythologie comparée. Depuis la publication des brillants essais que M. Andrew Lang a réunis sous le titre de *Custom and Myth* et dont il a été rendu compte dans cette Chronique, le débat a pris une nouvelle animation. Philologues et anthropologistes (ou folkloristes, comme on voudra les appeler) se renvoient leurs sarcasmes réciproques. M. le professeur Max Müller, visé tout particulièrement par les adeptes de la nouvelle école en sa qualité de promoteur de la méthode philologique, vient à son tour de prendre part à la controverse dans un remarquable article de la revue anglaise *The Nineteenth Century* (livraison d'Octobre). *La Leçon de Jupiter* (The Lesson of « Jupiter »), à l'adresse de ceux qui se laissent trop facilement séduire par les spirituelles plaidoieries de M. Andrew Lang, est un petit chef-d'œuvre d'ironie dédaigneuse ; mais à ce mérite de forme l'article de l'éminent professeur joint celui de contenir en même temps une excellente appréciation des services que la philologie comparée a rendus et peut rendre encore à la mythologie. En voici le résumé.

« Si l'on me demandait, dit M. Max Müller en commençant, quelle est à mon « avis la découverte la plus importante qui ait été faite au XIX^e^ siècle dans le « domaine de l'histoire primitive de l'humanité, je répondrais par ces quelques « mots :

« Sanscrit *Diaush-Pitar* = grec *Zeus Pater* = latin *Jupiter* = vieux no- « rique *Tyr*. »

L'histoire primitive a été renouvelée par cette hypothèse autant que l'astronomie le fut au XVI^e^ siècle par l'hérésie de Copernic, et pour faire de l'histoire ancienne, surtout de la mythologie ancienne, il est aussi nécessaire d'avoir constamment cette formule devant l'esprit qu'il l'est pour un marin d'avoir une boussole.

On se moque beaucoup des résultats absolument opposés auxquels aboutit la philologie comparée selon qu'elle est pratiquée par tel savant ou par tel autre. Ces plaisanteries faciles ne méritent même pas de réponse, d'autant plus qu'elles proviennent le plus souvent de gens qui n'entendent rien à la science qu'ils tournent en ridicule. Dans toute science il y a des divergences entre ceux qui la cultivent sérieusement ; le progrès scientifique est à ce prix.

Il est incontestable qu'il a été fait un grand abus du terme « comparé » pendant les dernières années. A proprement parler toute science est « comparée », puisque la science repose sur la comparaison des faits isolés les uns avec les autres. Néanmoins il existe positivement une philologie comparée qui repose sur des faits — les différences et les coïncidences présentées par les éléments matériels et formels du langage — et qui aboutit à des lois ou à des vérités générales s'appliquant à un grand nombre de faits. Mais il faut distinguer trois genres de philologie comparée : 1° la phil. étymologique ou généalogique,

Digitized by Google

portant sur des langues dérivées l'une de l'autre et recherchant les lois de la dérivation des mots d'une racine commune par la corruption phonétique ou la formation dialectale ; — 2° la phil. analogique ou dialectale, portant également sur des langues et dialectes de même famille, mais cherchant à dégager les analogies de formation que présentent leurs développements indépendants ; — 3° la phil. que l'on pourrait appeler psychologique, laquelle porte sur toutes les langues et cherche à dégager les lois générales du langage.

De même pour la mythologie comparée. On a mis cette expression à toute sauce. Il y a : 1° la mythologie étymologique, portant sur des mythes exprimés dans des langues qui sont reconnues pour être de même famille, et ayant pour but de découvrir l'origine commune de ces mythes par la racine commune des noms qu'ils présentent ; — 2° la myth. analogique, portant également sur des mythes exprimés dans des langues qui sont reconnues pour être de même famille, mais cherchant à faire ressortir par la comparaison les analogies que présentent les développements indépendants très variés auxquels ces mythes ont été soumis, dans chacune des ramifications considérées en elles-mêmes, après la séparation de la racine commune ; — 3° la myth. comparée que l'on pourrait appeler psychologique ou ethno-psychologique, portant sur toutes les mythologies et visant à constituer l'histoire psychologique de l'humanité.

Il convient du reste de rappeler aux mythologues ce qui devrait être pour tous l'évidence même, c'est qu'il faut distinguer soigneusement la comparaison de l'identification. Or, M. Max Müller pose en fait que deux divinités ne peuvent pas être identifiées à moins que l'on ne puisse réduire leurs noms à une seule et même racine primitive. Quant cette origine commune a été solidement établie, par exemple pour des divinités aryennes, nous avons la certitude : 1° Que leur nom existait avant la séparation des peuples aryens ; — 2° que leur conception originelle doit être celle révélée par l'étymologie de leurs noms, quelles que soient les modifications ultérieures que cette conception ait subies ; — 3° que les particularités qui se retrouvent simultanément dans leurs légendes aux divers pays où elles ont été propagées, devaient déjà en faire partie avant la séparation des peuples aryens. Voilà des propositions d'une portée incontestable, et voilà, à proprement parler, la mythologie comparée, celle qui repose sur l'étymologie des noms de dieux.

C'est ainsi que la proposition *Diaush Pitar* = *Zeus Pater*, etc., contient une vérité inattaquable. C'est ainsi, de même, que l'on peut identifier le grec *Daphnê* et le sanscrit *Dahanâ*, le grec *Athênê* et le sanscrit *Ahanâ*.

Il faut sans doute tenir grand compte des modifications qui dans le cours des temps et par suite des mouvements des peuples (tels que conquêtes, ascendant d'une famille dans la tribu, d'une tribu dans la race) ont parfois changé complètement le caractère d'une divinité en lui donnant une place proéminente ou en la subordonnant à d'autres ou bien encore en la combinant avec d'autres. En pareil cas l'étymologie du nom divin ne suffit pas à donner l'explication du

Digitized by Google

dieu. Mais c'est alors aussi que l'on ressent douloureusement à quelle incertitude nous condamne l'absence d'indications philologiques précises. Que l'on se garde en pareille circonstance de vouloir forcer les lois phonétiques pour trouver une explication étymologique satisfaisante, et que l'on n'oublie pas que l'analyse des noms divins ne fournit que le fondement sur lequel la mythologie s'est développée. Il est clair, par exemple, qu'une étymologie qui serait en complète contradiction avec le caractère naturiste des dieux primitifs ne saurait être tenue pour vraie.

Mais, alors même que l'on démontrerait scientifiquement de quelle façon deux dieux différents représentaient originairement un même phénomène ou un même objet naturel (p. ex. le soleil, la lune), — ce que fait la mythologie analogique, — on ne serait pas encore en droit de les identifier ; car on aurait tout simplement montré que ce phénomène ou cet être naturel ont donné naissance dans l'esprit des hommes primitifs à deux dieux différents. Ainsi Ahanâ est Athênê ; Dahanâ est Daphnê ; toutes deux sont des divinités inspirées par l'aurore ; mais on n'a pas le droit de dire pour cela que Daphnê et Athênê ne sont qu'une seule et même divinité à l'origine. La personnalité divine, en effet, n'apparaît qu'avec le nom propre. Bien plus, il paraît avéré qu'un grand nombre d'épithètes accolées dans les documents historiques à certains noms de dieux ont été originairement des noms propres indépendants ; tous les noms (*nomina*) de dieux n'étaient-ils pas à l'origine des *cognomina* ? Le meilleur critère pour distinguer parmi les épithètes des noms divins celles qui furent à l'origine l'apanage de divinités distinctes, c'est pour M. Max Müller celui-ci : tout nom (*nomen* ou *cognomen*) qui admet une interprétation physique (naturiste) est probablement le fruit d'un acte créateur indépendant et représente en réalité une conception mythologique individuelle ayant eu, pendant un temps au moins, une existence indépendante.

— Après avoir pris connaissance des idées exposées par M. Max Müller dans l'article que nous venons d'analyser, nos lecteurs verront sans doute avec intérêt l'opinion d'un autre représentant distingué des études mythologiques, telle qu'elle est exprimée dans un article de M. *Isaac Taylor* dans l'*Academy* du 15 août à propos de l'*Ausführliches Lexicon der griechischen und römischen Mythologie*, dont nous avons apprécié ici-même les premières livraisons. Voici comment s'exprime M. Isaac Taylor :

« Le lecteur de cet ouvrage ne laissera pas d'être frappé de la grande variété « des sources dont les conceptions mythologiques dérivent. Aucune théorie ex- « clusive ne suffira à expliquer l'origine des cultes et des légendes grecques. « Il y a des mythes naturistes en nombre incalculable : le soleil, la lune, les « étoiles, l'aurore, le vent, les nuages, les orages, les rivières ont été person- « nifiés ; de grossiers cultes fétichistes ont été empruntés aux populations « autochthones ; des traces infinitésimales du totémisme, du culte des ancêtres « ou du sacrifice humain ont pu subsister ; des cultes de nations orientales

Digitized by Google

« civilisées ont pu être absorbés ; il peut même y avoir des éléments d'évhémé-
« risme, tandis qu'à une époque plus tardive nous reconnaissons les fictions
« voulues des poètes, les conceptions morales introduites par les philosophes
« et des apothéoses dues à la politique. Nous trouvons des temples à Nikê, à
« Concordia et au divin Julius de même qu'à Apollon Sminthien et aux météo-
« res d'Ephèse.

« La mythologie classique peut être comparée à un conglomérat géologique,
« — à une couche de cailloux usés par le frottement, parmi lesquels on peut
« reconnaître des fragments de roches anciennes en quantité innombrable, ap-
« partenant par leur origine aux diverses époques géologiques, primitives, plu-
« toniques ou organiques, et cimentées par des infiltrations ultérieures de
« façon à présenter une apparente unité ; mais le géologue s'attache à distin-
« guer les sources multiples dont proviennent les nombreux éléments qui la
« composent. De même la mythologie est un conglomérat qui contient des
« fragments hétérogènes, la littérature orale et la science populaire de chaque
« âge. Il faut y distinguer les apports de la poésie, de l'histoire, de la philoso-
« phie, de l'imagination, de la géographie, de l'ethnologie, de la météorologie,
« et de l'astronomie. Nous pouvons y retrouver des conjectures philologiques,
« des spéculations sur l'origine de l'humanité et du monde extérieur, des théo-
« ries morales, des phénomènes naturels, des généalogies légendaires, des
« contes de nourrice et des traditions populaires importées par les femmes
« étrangères réduites en esclavage ; et tous ces éléments, provenant des sour-
« ces les plus extraordinaires, Grecs, Italiques, Pélasgiques, Cariens, Phry-
« giens, Phéniciens, Babyloniens, Accadiens, Perses, Egyptiens, Celtes,
« Etrusques, sont coulés dans un solide moule théologique.

« Les mythologues ont commis d'abondantes erreurs en s'acharnant à appli-
« quer une théorie unique pour retracer les origines d'un composé aussi com-
« plexe. Il y a des mythes naturistes de l'aurore ; mais ils ne sont pas aussi
« nombreux que M. Max Müller l'a supposé ; il y a de nombreux mythes
« solaires, mais M. George Cox n'en devra pas moins renoncer à quelques-
« unes de ses assertions favorites ; Schwartz a exagéré les mythes de l'orage,
« Brown les mythes de la lune et des étoiles. Les hymnes védiques ne doivent
« pas être négligées ; mais la tyrannie des sanscritisants est heureusement
« passée ; d'un autre côté l'apport des races barbares a été fortement exagéré
« par M. Lang. Peut-être, au bout du compte, M. Sayce est-il celui qui subit le
« mieux l'épreuve du jugement, puisqu'il faut faire remonter aux sources baby-
« loniennes et phéniciennes une part de mythologie grecque plus considérable
« qu'on ne l'avait supposé ».

Nous aurons probablement encore plus d'une fois l'occasion de revenir sur cette question capitale de la méthode en mythologie, puisque les partisans des diverses méthodes concurrentes ont chacun de sérieux arguments à faire valoir, et qu'il s'écoulera encore du temps avant que tous reconnaissent combien il

Digitized by Google

serait préférable de les appliquer toutes suivant que l'on étudie les diverses parties de la mythologie.

— *Le Dr Kalisch.* L'un des meilleurs hébraïsants anglais, le Dr Kalisch, est mort cet été. Il était allemand d'origine, mais l'Angleterre était devenue pour lui une patrie d'adoption. Il n'a pu terminer son *Commentaire sur le Pentateuque*, dont seuls la Genèse, l'Exode et le Lévitique ont paru. Son *Commentaire sur le Livitique*, en deux volumes (1867 et 1872), restera son meilleur titre de gloire.

— *Les Hibbert Lectures.* Parmi les séries de conférences sur l'histoire des religions organisées par le comité directeur de la fondation Hibbert on signale celles du professeur *Sayce* sur la religion babylonienne et celle du Dr *Hatch* sur le christianisme primitif.

— *Un Index des articles publiés sur l'Orient dans les Périodiques.* MM. Trübner ont commencé sous le titre de « Literary Record » la publication d'un index des articles concernant l'Orient et les études orientales qui paraissent dans les périodiques de l'Angleterre, de l'Amérique, de l'Inde et de la Chine. En combinant cet index avec l'excellente bibliographie publiée chaque année par le *Literaturblatt für orientalische Philologie* de M. le professeur Kuhn à Munich, les orientalistes auront facilement l'énumération aussi complète que possible de tous les articles qui concernent leurs études dans le monde entier.

— *Publications annoncées.* A cette époque de l'année les principaux éditeurs anglais ont l'habitude de faire connaître les publications les plus importantes qu'ils lanceront durant le cours de l'hiver.

Parmi les publications annoncées par *la Clarendon Press* nous remarquons les volumes suivants qui feront partie de la collection des « Sacred Books of the East » : 1°. *Manu*, traduction par le professeur G. Bühler ; — 2°. Le *Satapata-Brâhmana*, 2e partie, traduction par le professeur J. Eggeling ; — 3° Les troisième et quatrième volumes des *Textes du Confucianisme*, contenant le *Li-Ki* ou la collection des traités sur les règles de la propriété et des cérémonies, traduction par M. Legge ; — 4°. Les *Grihya-sûtras* (règles des cérémonies védiques), traduction par M. H. Oldenberg, première et deuxième parties ; — 5°. Le troisième volume du *Zend-Avesta* (Yaçna, Visparad, Afrîgân et les Gâhs), traduction du Rev. L. H. Mills ; — 6°. *Hymnes védiques*, première partie, traduction par M. Max Müller.

Parmi les publications de la librairie Trübner nous signalons les suivantes : 1°. Le troisième volume d'un commentaire sur le Coran, *A comprehensive Commentary to the Qoràn*, par le Rev. E. M. Wherry ; — 2°. Le *Mânava-Dharma-Çastra* ou code de Manu, texte sanscrit avec notes par le professeur Jolly de Wurzbourg ; — 3°. Les *Satakas de Bartrihari*, traduction du sanscrit par le Rev. B. Hale Wortham ; — 4°. *The Life of Huen-Tsiang*, par les shamans Hwui-Li et Yen-Tsung, avec une préface contenant un résumé des travaux de I-Tsing par le professeur Beal ; — 5°. *The Niti Literature of Burma*,

Digitized by Google

par M. James Gray ; — 6°. Le premier volume du Rapport de l'Exploration archéologique de l'Inde méridionale, où il est traité des Stupas bouddhistes d'Amaravati et Jagayyapeta, avec fac-simile, inscriptions et illustrations, par M. *James Burgess*, et avec une interprétation des inscriptions d'Açoka à Dhauli et à Jaugada par le professeur Bühler de Vienne.

On annonce également que M. *Monier Williams* travaille activement à la seconde partie de son *Religious thought and life in India* qui sera consacrée au Bouddhisme, au Jainisme, au Zoroastrisme et au Mohamétisme hindou.

Citons enfin plusieurs rééditions de livres consacrés au folk-lore, ce qui prouve combien les recueils de traditions ou de superstitions populaires trouvent d'écho dans le public. Comme ouvrages nouveaux nous avons remarqué un recueil des superstitions inspirées par la lune : *Moonlore*, par le Rev. *J. Harley*, et la traduction d'une série de fables hindoues : *Indian Fables*, par M. *P. V. Ramaswami Raju*.

— **Suisse.** *M. Edouard Montet.* La chaire d'hébreu à l'université de Genève étant devenue vacante par suite du décès de M. le professeur Louis Segond, la commission chargée d'examiner les titres des candidats s'est prononcée à l'unanimité en faveur de notre ami et collaborateur, M. Edouard Montet. Le gouvernement genevois a ratifié ce choix en nommant M. Montet professeur titulaire de la chaire d'hébreu.

L'Histoire des Religions à Genève. M. *Ernest Strœhlin*, professeur d'histoire des religions à l'Université de Genève, traitera cette année, dans un cours public, les religions des non-civilisés ; dans le semestre d'été il examinera des questions touchant les religions sémitiques.

— **Belgique.** *Cours de M. Goblet d'Alviella.* L'honorable professeur d'histoire des religions à l'Université de Bruxelles traitera cette année, dans un cours public, de la religion chez les Egyptiens et chez les Sémites ; il réservera probablement pour une autre année l'histoire du Judaïsme.

Le livre consacré par M. Goblet d'Alviella à l'évolution religieuse chez les Anglais, les Américains et les Hindous a été traduit en anglais par M. J. Moden, et vient de paraître chez Williams et Norgate, sous le titre de : *The contemporary Evolution of Religious thought in England, America and India.*

— **Hollande.** *La Société de La Haye pour la défense de la Religion chrétienne.* La direction, dans sa session du 7 septembre et jours suivants, a prononcé sur six mémoires et en a couronné un, celui de M. Paul Christ, ancien pasteur archiviste à Chur, Grisons (Suisse) : *La Doctrine de la prière, d'après le Nouveau Testament.*

Elle met au concours deux sujets :

1° Une histoire de l'application de la critique historique à la Bible pour servir de règle aux principes qui doivent diriger cette critique afin d'éviter le scepticisme autant que le dogmatisme ;

Digitized by Google

2° Une apologétique biblique, c'est-à-dire une exposition et une appréciation de la manière dont les différents livres bibliques recommandent et défendent la religion.

Les réponses doivent être adressées avant le 15 décembre 1886 *franco* à M. A. Kuenen, professeur de théologie à Leide et secrétaire de la Société. Le prix du mémoire couronné est de *quatre cents* florins (800 fr. environ).

— *Cours et publications de M. Tiele.* L'honorable professeur d'histoire des religions à l'Université de Leyde fait cette année trois cours distincts ; 1° Histoire générale des religions ; Les religions des peuples non-civilisés et barbares ainsi que des Chinois. — 2° Pour les étudiants plus avancés : Etude détaillée de la religion assyro-babylonienne. — 3° L'histoire de la théodicée de la Nouvelle-Académie aux écoles du Moyen-Age.

Nous sommes autorisé à annoncer la publication d'un ouvrage auquel M. Tiele travaille depuis plusieurs années. Sa *Babylonisch-Assyrische Geschichte* est sous presse et paraîtra chez Perthes à Gotha vers la fin de l'année.

— **Pays Slaves.** Nous apprenons par la « Revue Critique » qu'il vient de se créer à Prague une société pour la publication des œuvres des écrivains religieux de la Bohême, particulièrement de ceux qui se rattachent au mouvement hussite. Les fondateurs de la Société sont pour la plupart des professeurs de l'Université tchèque, MM. Emler, Gebauer, Goll, Kalousek, Masaryk, Rezek.

La Société littéraire bulgare fait paraître à Sofia un recueil de *Discours et conférences* prononcés à l'occasion du millénaire de St-Méthode.

— **Indes Anglaises.** *Edits d'Açoka.* M. G. Bühler, dans l' « Academy » du 5 septembre, annonce que le général A. Cunningham a découvert une nouvelle version des édits du roi Açoka, la septième, dans la ville de Mânsera (district de Hazâra) qui occupe l'angle nord-ouest du Punjab, entre l'Indus et le Cachemir. La version nouvelle est en caractères bactriens ; elle ne compte que 9 édits (de I à VIII et XII). Elle s'accorde avec la version de Shahbazgarhi.
— *Un encyclopédiste Hindou.* On annonce la mort à Bénarès du pandit *Tara Nath Tarkavachaspati* qui fut pendant plus de 30 ans professeur au collège sanscrit de Calcutta et qui rédigea à lui seul, la « Vachospatya Encyclopædia».

Digitized by Google

DÉPOUILLEMENT DES PÉRIODIQUES

ET DES TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES [1]

I. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 14 Août.* M. *P. Ch. Robert* rectifie l'interprétation de certaines monnaies de l'Armorique où les numismates croyaient reconnaître l'image du dieu Ogmius. D'après Lucien, ce dieu était représenté sous la forme d'un vieillard, avec les attributs d'Hercule ; de sa bouche sortaient des chaînes dont l'autre bout était fixé à des oreilles humaines. C'était un dieu de l'éloquence. M. d'Arbois de Jubainville a retrouvé son nom, sous la forme Ogma, dans un dialecte irlandais. Comme les monnaies dont il s'agit portent une tête reliée à d'autres têtes plus petites, on s'était cru autorisé à les prendre pour des images d'Ogmius. M. Robert rappelle que les Gaulois plaçaient en trophée les têtes des ennemis vaincus et qu'ils aimaient à fixer ces trophées sanglants aux rênes de leurs chevaux. Or, sur les monnaies la tête principale est parfois une tête de cheval. Elles représentent donc tout simplement des trophées, sans le moindre rapport avec le dieu de l'éloquence décrit par Lucien.

— *Séance du 28 Août.* M. *Desjardins* présente à l'Académie une brochure de M. *Emile Taillebois*, intitulée : « Le temple de Lelhunnus à Aire-sur-l'Adour et les inscriptions aturiennes, » dans laquelle l'auteur décrit une série d'inscriptions découvertes à Aire (Atura). On y trouve la mention d'un dieu local, inconnu jusqu'à ce jour, Mars Lelhunnus.

— *Séance du 11 Septembre.* M. *Bergaigne* communique à l'Académie une lettre qu'il a reçue de M. Aymonier. Elle est datée de Quin-Hon, le 21 juillet. Le courageux explorateur ne s'est pas laissé arrêter par la situation troublée de l'Annam. Il a exploré plusieurs provinces où il a relevé des inscriptions, les unes sanscrites, les autres tchames. L'une des inscriptions sanscrites est bouddhiste. — M. *Dieulafoy* fait connaître les nouvelles qu'il a reçues de ses collaborateurs, MM. Rabin et Houssay. Forcés par la chaleur de quitter la Susiane, ces messieurs se sont rendus à Ispahan. En route, ils ont pris de précieuses photographies des bas-reliefs et des inscriptions de Kaleh Faraoun (la forteresse de Pharaon), de Chekiasft Salmon (la grotte de Salomon), à Mal-Amir, et surtout du testament de Darius, gravé à vingt-deux mètres de hauteur au-dessus

[1] Nous nous bornons à signaler les articles ou les communications qui concernent l'histoire des religions.

Digitized by Google

du tombeau du roi achéménide, à Nakhché-Roustem. — Dans cette même séance M. Leblant présente de la part de l'auteur, M. *Schoebel*, une publication de la Société académique indo-chinoise : *L'Histoire des origines et du développement des castes de l'Inde.*

— *Séance du 18 Septembre.* M. le président annonce que M. *Homolle* a rapporté de sa mission à Délos un millier d'inscriptions au sujet desquelles une communication sera prochainement faite à l'Académie. — M. *Casati* consacre un mémoire à l'étude des monuments étrusques en bronze pour montrer combien les Etrusques ont surpassé les autres peuples de l'antiquité dans l'art de travailler les métaux. Il signale, entre autres, les miroirs étrusques dont le revers est orné de gravures mythologiques extrêmement fines. On y retrouve toute l'histoire de l'Olympe avec les noms étrusques des personnages divins. Il cite particulièrement l'histoire de Vénus et de Vulcain (Tuson et Sethlaus), celle d'Hélène, de Ménélas et de Pâris (Elinée, Menle et Elknstre), Bacchus, Apollon (Aplu), Jupiter, Minerve (Menrva), Néoptolème, Prométhée (Neftlaue, Prumathe), Achille et Agamemnon (Akle et Akmenrun), et une divinité ailée, appelée *lasa*, qui paraît avoir été conçue tantôt comme bon, tantôt comme mauvais esprit.

— *Séance du 25 Septembre.* M. *A. Bergaigne* présente une étude sur la chronologie du *Rig-Veda*, d'après les travaux de M. le professeur Ludwig. Ce dernier a cru retrouver dans certains passages des hymnes la mention d'éclipses totales, et il a consulté les listes dressées par les astronomes pour découvrir les dates auxquelles il convient de faire remonter ces hymnes. M. Bergaigne conteste l'interprétation de M. Ludwig. Il ne consent à reconnaître la description d'une éclipse que dans un seul des passages allégués, mais sans qu'il soit possible d'y voir la description d'une éclipse particulière. — M. *Léopold Delisle* présente à l'Académie l'héliogravure d'une bulle originale du pape Serge IV, sur papyrus. Elle a été signalée au Comité des travaux historiques par M. Brutails, archiviste des Pyrénées-Orientales, qui l'a trouvée à la bibliothèque de Perpignan. Les documents de ce genre sont extrêmement rares jusqu'au XI^e^ siècle, parce que la cour de Rome n'adopta que fort tard le parchemin en place du papyrus, beaucoup moins résistant. — M. *Moïse Schwab* présente des observations paléographiques sur deux coupes magiques trouvées en Mésopotamie et datant probablement du V^e^ siècle de notre ère. Elles portent des inscriptions araméennes.

— *Séance du 17 Octobre.* L'Académie désigne M. *Edmont Le Blant* pour lire en séance publique annuelle, le 13 novembre, son étude intitulée le *Christianisme aux yeux des païens.*

M. *Maspero*, avant de repartir pour l'Egypte, a déposé sur le bureau de l'Académie le second fascicule, encore incomplet il est vrai, publié par la *Mission archéologique du Caire* sous la direction de M. Grébault. Ce fascicule comprend trois mémoires. Dans le premier, M. Maspero rend compte des résultats de ses

Digitized by Google

recherches dans la vallée du Nil depuis trois ans. Le résultat d'ensemble auquel il a abouti, c'est que contrairement à l'opinion de Mariette, la tombe thébaine et tout ce qui s'y rattache (les stèles, les sarcophages, etc.) relèvent directement de l'art et de la religion des dynasties memphitiques. — Le second mémoire, de M. *Bouriant*, est consacré aux papyrus d'Ahmîm, où se lisent dans un dialecte copte jusqu'alors inconnu des fragments des livres de la Bible et des morceaux considérables de l'Apocalypse de Sophonie aujourd'hui perdue. — Le troisième mémoire, de M. Loret, traite de la musique populaire dans la Haute-Egypte.

II. Journal asiatique. *VII. 1 (Juillet)* : *James Darmesteter.* Rapport sur les travaux du Conseil de la Société asiatique pendant l'année 1884-1885, fait à la séance annuelle de la Société le 25 juin 1885.

III. Revue critique d'histoire et de littérature. 24 *Août* : *Emile Picot.* Littérature populaire roumaine (à propos de la « Literatura populara romana » du Dr M. Gaster, qui renferme une partie spécialement consacrée à la littérature religieuse). = 7 *Septembre* : *Clermont-Ganneau.* Notes d'archéologie orientale ; XXV. Le sceau d'Abdhadad. = 28 *Septembre* : *Maurice Vernes.* Des préjugés qui entravent l'étude scientifique des religions (Critique de la leçon d'ouverture du cours de M. Goblet d'Alviella).

IV. Revue historique. *Septembre-Octobre* : 1° *H. Sumner Maine.* Dissertations on early law and custom (c.-r. par M. *G. Platon*). — 2° *F. X. Kraus.* Briefe Benedicts XIV an den Canonicus Francesco Peggi in Bologna (c.-r. par M. *Pio-Carlo Falletti*).

V. Journal des Savants. *Juillet* : 1° *de Quatrefages.* Croyances religieuses des Hottentots et des Boschimans. — 2° *Hauréau.* Manuscrits du Mont-Cassin. = *Août* : 1° *Barthélemy Saint-Hilaire.* L'Inde et les Indiens. — 2° *Alfr. Maury.* Les Huguenots et les gueux. = *Septembre* : 1° *Hauréau.* Epistolæ pontificum romanorum ineditæ. - 2° *A. Bergaigne.* Les découvertes récentes sur l'ancienne histoire du Cambodge.

VI. Revue archéologique. *Juillet-Août* : 1° *H. Gaidoz.* Le dieu gaulois du Soleil et le symbolisme de la roue (suite). — 2° *M. Dieulafoy.* Fouilles de Suze. — 3° *S. Reinach.* Chronique d'Orient.

VII. Revue des Deux-Mondes. 1er *Août* : *Edouard Schuré.* La légende du Bouddha. = 1er *Septembre* : *Ernest Havet.* Cyprien, évêque de Carthage. I. La persécution. Cyprien et les schismatiques ; Cyprien et Rome (voir la suite, le 15 Sept. : La prédication de Cyprien. Sa mort).

VIII. Revue politique et littéraire. 19 *et* 26 *septembre* : *H. Gaidoz.* L'Inde anglaise. = 17 *octobre* : *A. Viguié.* Le bicentenaire de la Révocation de l'Edit de Nantes.

IX. Revue scientifique. 11 *juillet* : *G. Le Bon.* Les monuments de l'Inde et leur étude scientifique. = 19 *septembre* : *Tskany.* Les nouvelles sectes religieuses en Russie.

Digitized by Google

X. Bulletin historique et littéraire de la Société de l'Hist. du Protestantisme français. — 15 *juillet* : *J. Bonnet.* Clément Marot à Venise et son abjuration à Lyon (1536). = 15 *septembre et* 15 *octobre* : 1° *O. Douen.* La destruction du temple de Charenton. — 2° *Jules Bonnet.* Les lettres pastorales de Pierre Jurieu. — 3° *N. Weiss.* Claude Brousson. — 4° Documents divers relatifs à la Révocation de l'Edit de Nantes et aux persécutions qui s'en suivirent.

XI. Polybiblion. — *Août* : *C. J.* Publications récentes sur l'Ecriture sainte et sur l'Orient.

XII. Revue Celtique. - *Août* : 1° *J. F. Cerquand.* Taranis et Thor.— 2° *H. Gaidoz.* Taranis à propos des marteaux d'Uriage. — 3° A propos des tours rondes d'Irlande (du même). — 4° *L. F. Sauvé.* Traditions populaires de la Basse-Bretagne : intersignes et passages de mort.

XIII. Revue des Etudes Juives. — *XI.* (n° 21) : 1° *Gaston Paris.* La parabole des trois anneaux. — 2° *J. A. Hild.* Les Juifs devant l'opinion romaine. — 3° *J. Halévy.* Recherches bibliques. — 4° *E. Gaullieur.* Notes sur les Juifs à Bordeaux. — 5° *Emile Lévy.* Les Juifs de Metz et la ville de Verdun en 1748. — 6° *Moïse Schwab.* Documents pour servir à l'histoire des Juifs de France. — 7° *David Kaufmann.* Les martyrs d'Ancône.

XIV. Revue de l'Extrême-Orient. — III. 2 : *Cordier.* Documents inédits pour servir à l'histoire ecclésiastique de l'Extrême-Orient. VII. Correspondance générale.

XV. Revue d'Assyriologie. — n° 2 : 1° *Renan.* Les inscriptions araméennes de Teimâ. — 2° *J. Oppert.* La langue des Elamites. — 3° *Derenbourg.* Sur l'épigraphie du Yémen. — 4° *Ledrain.* Sur quelques objets sémitiques. — 5° Quelques inscriptions phéniciennes. — 6° *Oppert.* L'inscription de Saros.

XVI. Revue Egyptologique. — n° 3 : *E. Revillout.* Le budget des cultes sous Ptolémée Philadelphe.

XVII. Recueil des travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes. — VI : 1° *Bouriant.* La stèle 5576 du musée de Boulaq et l'inscription de Rosette. — 2° Grande inscription de Stabel-Antar (Spéos Artémidos). — 3° *Maspero.* Découverte d'un petit temple à Karnak. — 4° *Rochemonteix.* Le temple d'Apet où est engendré l'Osiris de Thèbes (suite). — 5° *Maspero.* Fragment des Actes des apôtres et des Epîtres de Saint-Paul et de Saint-Pierre aux Romains, en dialecte thébain. — 6° *Vassalli.* Rapport sur les fouilles du Fayoum adressé à M. Auguste Mariette. — 7° *Bouriant.* A Thèbes. — 8° Les canons apostoliques de Clément de Rome (du même ; suite). — 9° *Wiedemann.* Die saitischen Monumente des Vaticans. — 10° *Bergmann.* Der Sarkophag des Nesschutafnut. — 11° *Amelineau.* Voyage d'un moine égyptien dans le désert.

XVIII. La Controverse et le Contemporain. — 15 *août* : 1°

Digitized by Google

Paul Allard. Les chrétiens après Septime Sévère ; IV. La persécution de Dèce à Rome (suite ; voir aussi le 15 sept.). — 2° *de Harlez.* Le Bouddhisme en Chine.

XIX. Revue française. — *Juin* : *E. C. Lesserteur.* Rituel des funérailles annamites. = *Août* : Légendes canaques d'après Louise Michel. = *Septembre*: *Brahma.* Superstitions et usages des Hindous. = *Octobre* : 1° Baron *d'Avril.* Une Restauration religieuse en Serbie. — 2° Du Brahmanisme. Ses rapports avec le Judaïsme et avec le Christianisme.

XX. Revue d'Alsace. — *Juillet-septembre* : 1° *Aug. Chenot.* Notice historique sur l'exercice des cultes dans l'église de Tavey (Haute Saône). — 2° *P. J. Tallon.* Coutumes populaires (Le Lundi de Pentecôte). — 3° *Arth. Benoît.* Les protestants du duché de Lorraine sous le règne du roi Stanislas.

XXI. Mélusine. — 5 *juillet* : *J. Tuchmann.* La fascination (voir les numéros suivants). = 5 *octobre* : Prières populaires.

XXII. La Révolution française. — 14 *août* : *J. C. Colfavru.* Grégoire. = 14 *septembre* : *Th. Luillier.* Pierre Thuin, évêque constitutionnel de Seine-et-Marne.

XXIII. Revue de Belgique. — 15 *octobre* : *Goblet d'Alviella.* Histoire religieuse du feu. I. La théologie du feu.

XXIV. Muséon. — 1885 *n°* 4 : 1° *van Weddingen.* Une page de l'histoire de la théologie primitive. — 2° *de Robiou.* Recherches récentes sur la religion de l'ancienne Egypte. — 3° *Beauvois.* Les deux Quetzalcoatl espagnols ; J. de Grijalva et F. Cortès. — 4° *Wilheim.* Contribution à l'interprétation de l'Avesta.

XXV. Academy. — 15 *août* : 1° Studia Biblica (c.-r. par M. *Geo Salmon*). — 2° *E. B. Tylor.* Arabian Matriarchate. — 3° *D. Mac Lennan.* The patriarchal theory. — 4° *Isaac Taylor.* A German Dictionary of classical mythology (à propos du dictionnaire de Roscher sur la mythologie grecque et romaine). — 5° *G. Bühler.* A Saurayantra (description d'une tablette solaire servant d'amulette). — 6° M. *Maspero's* report on his latest excavations in Egypt (en français ; 2° partie). = 22 *août* : 1° *G. W. Cox.* Roscher's Lexicon of greek and roman mythology (l'auteur reproche à M. Taylor d'avoir trop exagéré l'influence sémitique sur la mythologie grecque). — 2° *J. W. Redhouse.* Arabian Matriarchate (l'auteur refuse toute valeur aux arguments qui veulent établir en Arabie un ancien matriarcat). — 3°. *T. W. Kingsmill.* Intercourse of China with eastern Turkestan. — 4° *Henri Bradley.* The prehistoric stone monuments of the British Isles. Cornwall (sur l'ouvrage très consciencieux de M. *W. C. Lukis*). = 29 *août* : 1° *R. B. Drummond.* The Hibbert-Lectures in 1885 (exposé des conférences de M. Pfleiderer touchant l'influence de l'apôtre Paul sur le développement du christianisme). — 2° *W. E. A. Axon.* The myth of Andromeda (récit d'un mythe quelque peu ressemblant aux îles Maldives). — 3° *Terrien de la Couperie.* India from China (réponse à M. Kingsmill). = 12 *septem-*

Digitized by Google

bre : *T. W. Rhys-Davids.* Si-Yu-Ki (à propos de la traduction de M. Beal ; voir dans le numéro du 26 septembre la réponse de M. Beal). = 19 *septembre* : 1° *Joseph Edkins.* Literature on ancestral worship in China (résumé des principales variations dans le culte des ancêtres en Chine). — 2° *R. Morris.* Corrections in the translation of the Sutta Nipâta. — 3° *J. Burgess.* Rock excavations in North Arcot district, Madras. = 26 *septembre* : *Am. B. Edwards.* Some minor Egyptological Literature. = 3 *octobre* : 1° *John Hutchison.* German translations of the Bible before Luther (voir dans le numéro du 10 octobre la réponse de M. *Karl Pearson*). — 2° *E. A. Gardner.* Naukratis exhibition.

XXVI. Athenæum. — 15 *août* : 1° *H. Brugsch.* Religion und Mythology der alten Ægypter (l'auteur a tort de considérer la religion égyptienne des temps postérieurs comme identique à celle des temps anciens). — 2° The ancient Coptic churches in Egypt (à propos du livre de M. *A. J. Butler*). — 3° *Sp. P. Lambros.* Notes from Athens (sur les fouilles à Phiniki dans la Laconie, auprès d'un sanctuaire d'Apollon Heperteleatas). = 22 *août* : *Joseph Hirst.* Eleusis (sur les fouilles). = 12 *septembre. A. Neubauer.* The origin of Semele (l'auteur cherche à montrer que les Israélites connurent un dieu Semel qui serait d'origine babylonienne ; voir la lettre complémentaire de M. *A. H. Sayce* dans le numéro du 26 septembre). = 3 *octobre* : *Sp. P. Lambros.* Notes from Athens.

XXVII. Journal of the Royal asiatic Society. (*vol. XVII. n.* 3) : 1° *de Harlez.* The age of the Avesta (pas antérieur à l'an 700 av. J. C.). — 2° *C. R. J. de Mesurier.* Customs and superstitions connected with the cultivation of rice in the southern Province of Ceylon. — 3° *T. H. Thornton.* The vernacular Literature and folk-lore of the Panjab. — 4° *De la Couperie.* Beginnings of writing in and around Tibet. — 5° Rapport annuel.

XXVIII. Journal of the anthropological Institute. — *XVI.* 1 : 1° *Neubauer.* On the Race-types of the Jews. — 2° *Jacobs.* On the racial characteristics of modern Jews. — 3° *Frazer.* On certain burial customs as illustrative of the primitive theory of the soul. — 4° *Tremlett.* The sculptured dolmens of the Morbihan, Britanny.

XXIX. Journal of the Asiatic Society of Bengal. — *P. J.; LIII*, 1 : 1° Isoine Baisware Folk-Songs collected by Babu Ingendra Nath Rae. — 2° *Thibaut.* Notes from Varâha Mihira's Panchasiddhàntikà.

XXX. The Nineteenth Century. — *Octobre* : *Max Müller.* The lesson of « Jupiter » (voir notre chronique).

XXXI. The Contemporary Review. — *Septembre* ; Princ. *Fairbairn.* History of Religion (revue bibliographique). — *Octobre* : Prof. *G. J. Stokes.* John Nelson Darby.

XXXII. Dublin Review. — *Juillet* : *Lâmy.* Studies in oriental patrology. St Ephrem.

XXXIII. Indian Antiquary. — *N°* 173 : 1° *Grierson.* The song of

Digitized by Google

Alha's marriage. — 2° *Bühler*. On a second old Sanskrit palmleaf manuscript from Japon. — 3° *Fleet*. Sanskrit and old-Canarese inscriptions (suite). — 4° *Rice*. A Jaina-Vaishnava compact. — 5° *Stokes*. An other Raumayantra. — 6° The proverbs of Ali ebn abi Talebi, translated by K. T. Best.

XXXIV. American journal of archæology. — *I*. 2 *et* 3 : 1° *Hengschaw*. The aboriginal relics called sinkers or plummets. — 2° *Perkins*. The abbey of Jumièges and the legend of the énervés.

XXXV. Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft. — *XXXIX*. 2 : 1° *Sam. Kohn*. Zur neuesten Litteratur über die Samaritaner. — 2° *Mordtmann*. Neue himjaritische Inschriften.— 3° Zu den Liedern der Hudhailiten.

XXXVI. Monatschrift für Geschichte und Wissenschaft des Judentums. — *Septembre* : 1° *Bloch*. Studien zur Aggadah (suite). — 2° *Theodor* Die Midraschim zum Pentateuch und der dreijährige Palästinische Cyclus.

XXXVII. Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde. — X. 3 : 1° *G. Waitz*. Ueber die Italienischen Handschriften des Liber Pontificalis. — 2° *G. Rodenberg*. Ueber die Register Honorius III, Gregors IX und Innocenz IV. = *XI*. 1 : 1° *A. Nürnberger*. Die Bonifatiuslitteratur der Magdeburger Centuriatoren. — 2° *Julius v. Pflugk-Hartung*. Register und Briefe Gregors VII.

XXXVIII. Archæologische Zeitung. *N*° 2 : 1° *Wolters*. Die Eroten des Praxiteles. — 2° *von Duhn*. Die Götterversammlung am Ostfries des Parthenon. — 3° *Lehnert*. Herakles und Acheloos. — 4° *Mayer*. Lamia. — 5° *Fränkel*. Inschriften aus Mytilene. — 6° Hermes als Kind (du même).

XXXIX. Hermes. — *XX*. 3 : 1° *Robert*. Athena Skiras und die Skirophorrien. — 2° *Schrader*. Handschriftliche Ueberlieferung der Porphyrianischen Homer-Zetemata. — 3° *Richter*. Tempel der Magna Mater und des Jupiter Stator in Rom. — 4° *Wilcken*. Arsinoitische Tempelrechnungen.

XL. Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts in Athen. — *X*, 2 : 1° *Marx*. Dioskurenartige Gottheiten. — 2° *Fabricius*. Altertümer auf Kreta ; III. Archaische Inschriften. — 3° *L. v. Sybel*. Asklepios und Alkon. — 4° *Nikitsky*. Zu den delphischen Proxenenlisten. — 5° *Fabricius*. Ein bemaltes Grab aus Tanagra.

XLI. Gegenwart. — *N*° 31 : *Achelis*. Zur ägyptischen Mythologie. — *N*° 33. *Jentsch*. Eine Geschichte der römischen Kirche.

XLII. Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft.— *N*° 2 : 1° *Smend*. Ueber jüdische Apokalyptik.— 2° *Böhme*. Die älteste Darstellung in Richt. VI, 11-24 und XIII, 2-24, und ihre Verwandschaft mit der Jahresurkunde des Pentateuch. — 3° *Taylor*. Hosea, IV. 4.

XLIII. Katholik. — *Juillet* : 1° Die Weihe der heiligen Oele historisch und liturgisch beleuchtet und erklärt (voir la suite en août). — 2° Reise und

Digitized by Google

Aufenthalt des heil. Bernard am Mittelrhein. = *Août.* Ein Beitrag zur Geschichte der Bezeichnungen Cultus Latriæ, Cultus Duliæ, Cultus hyperduliæ. — 2° Studien über die Uranfänge des Christenthums.

XLIV. Zeitschrift für Kirchengeschichte.—VII. 4 : 1°*H. Haupt* Zur Geschichte der Sekte vom freien Geiste und des Beghardentums.

XLV. Zeitschrift für kirchliche Wissenschaft und kirchliches Leben. — *N°* 8: 1° *Luthardt.* Zur Geschichte der vorchristlichen Ethik. — 2° *Schenk.* Zur angeblichen Lehre des Hirten des Hermas vom überschüssigen Verdienst. — 3° *Hach.* Die Darstellungen der Verkündigung Mariä im christlichen Altertum, III. — 4° *Buchwald.* Ungedruckte Melanchtonbriefe.

XLVI. Theologische Quartalschrift. — *N°* 4 : 1° *Klasen.* Pelagianistische Commentare zu 13 Briefen des heiligen Paulus. — 2° *Schmid.* Zur Geschichte des römischen Breviers und Missale.

XLVII. Theologische Studien und Kritiken. — 1886. *N°* 1 : 1° *Benrath.* Zur Geschichte der Marienverehrung. — 2° *Usteri.* Initia Zwinglii (suite).

XLVIII. Zeitschrift für ägyptische Sprache. — *N°* 2 : 1° *Ebers.* Resultate der Navilleschen Grabungen bei Tell el Maschûta. — 2° *L. Stern.* Sahidische Scherbenaufschriften.

XLIX. Göttingische Gelehrte Anzeigen. — *N°* 16 : *Laistner.* Mannhardt, Mythologische Forschungen.

L. Zeitschrift für Keilschriftforschung. — *II.* 3 : 1° *Lavrille.* Der Nabonidcilinder V Rawlinson umschrieben. — 2° *Pinches.* The fifth volume of the cuneiform Inscriptions of Western Asia IV. — 3° *Haupt.* Zu seinen akkadischen und sumerischen Keilschrifttexten. — 4° *Delitzsch.* Assyriologische Notizen zum alten Testament ; III. Die drei Nachtwachen.

LI. La Civiltà cattolica. — *N°* 842 : 1° Il pensiero cattolico nella storia contemporanea d'Italia. — La cronologia biblico-assira.

LII. Revista de Espana. — *N°* 417 : *Machado y Alvarez.* El folk-lore de Niño. = *N°* 418. *Alberola.* Legendas suizas.

LIII. Theologisch Tijdschrift. — 1er *septembre :* 1° *A. Kuenen.* La critique de l'Hexateuque et l'histoire de la religion d'Israël. — 2° *H. U. Meyboom.* L'enseignement des Douze Apôtres (1er article). — 3° *J.-J. Prins.* La première épître de Paul aux Thessaloniciens.

LIV. Gids. — *Septembre* : *W. C. van Manen.* Pontiaan van Hattem. Une page de l'histoire des églises réformées de ce pays (c.-à-d. des Pays-Bas).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE[1]

GÉNÉRALITÉS.

Félix Fabart. Histoire philosophique et politique de l'occulte (Magie, sorcellerie, spiritisme), avec une préface par Camille Flammarion. — Paris, 1885. Marpon et Flammarion, in-18.

CHRISTIANISME.

Vautry. Histoire des évêques de Bâle, T. II. — Einsiedeln, Benziger. 1885.

S. Thomæ Aquinatis. Summa theologica diligenter emendata Nicolai, Sylvii Billuart et C. J. Drioux notis ornata. — Pars Ia. T. I. — Aug. Taur., typ. P. Marietti. 1885, in-8 de 768 p.

A. Trana. Storia universale della Chiesa cattolica. — Vol. II. Napoli, tip. De Bonis. 1885, in-16 de 404 p.

H. Rivalland. Les grands pélerinages de France, leur origine, leur histoire, les prières et les cantiques qui y sont en usage. — Paris. Laplace Sanchez, 1885, in-32 de CXXVII et 536 p.

A. Pillet. Les martyrs d'Afrique ; Histoire de sainte Perpétue et de ses compagnons. — Paris. Lefort, 1885 , in-8 de 14 et 470 p.

H. Rickenbach. Monte Cassino von seiner Gründung und gestaltung bis zu seiner höchsten Blüthe unter Abt Desiderius (suite et fin). — Einsiedeln. Benziger. 1885 ; in-4 de 32 p.

[1]) En dehors des nombreux ouvrages mentionnés dans la *Chronique* et dans le *Dépouillement des périodiques*.

Digitized by Google

J. B. Abbeloos. Acta sancti Maris, Assyriæ, Babyloniæ ac Persidis apostoli... .... annotationibus illustrata, edidit nunc primum. — Bruxelles. Soc. Belge de libr., 1885 ; in-8 de 101 p.

Joseph Mothon. Vie du bienheureux Jourdain de Saxe, deuxième maître général de l'ordre des Frères Prêcheurs. — Paris. Palmé. 1885 ; in-12 de XIII et 381 p.

F. P. Abert. Papst Eugen IV. Ein Lebensbild aus der Kirchengeschichte des XV^e^ Jahrh. I. Livr. 1 à 5. — Mayence, Kirchheim 1884 ; in-8 de VIII et 98 p.

S. Bonaventuræ opera omnia edita studio et cura P.P. Collegii a S. Bonaventura. — T. II. Ad Claras Aquas. 1885 ; fol. de XII et 1027 p.

A. von Reumont. Fabio Chigi — Papst Alexander VII — in Deutschland, 1639-1651. Aix-la-Chapelle. F. N. Palm. 1885 ; in-8 de 48 p.

S. Bernardi De consideratione libri V ad Eugenium III et tractatus de moribus et officio episcoporum ad Henricum Senonensen archiepiscopum (Ed. Hurter SS. PP. vol. 47). — Innsbruck, Wagner, 1885 ; in-16 de 277 p.

A. Portmann. Das System der theologischen Summe des hl. Thomas v. Aquin. — Lucerne, Räber. 1885 ; in-4 de 79 p.

F. de Zenotty. Die Zeitgenossen : Der heil. Ordenstifter Ignatius von Loyola und der Professor Martin Luther. — Vienne, Mayer. 1885, in-8 de IV et 271 p.

F. Maassen. Pseudoisidorische Studien ; I Die Textesrecension der ächten Bestandtheile der Sammlung (in-8 de 44 p.) ; II Die Hispana der Handschrift von Autun und ihre Beziehungen zum Pseudoisidor (62 p.). — Vienne. C. Gerold. 1885.

K. Mueller. Die Anfänge des Minoritenordens und der Bussbruderschaften. — Mohr. Fribourg en Brisgau. 1885 ; in-8 de XII et 210 p.

W. W. Roberts. The pontifical Decrees against the doctrine of the earth movement. — London. Parker. 1885.

Apostolic Fathers, ed. by *J. B. Lightfoot* : II St-Ignatius; St-Polycarp; with introduction. — 3 vol. in-8.

E.E. Philippe. Manuel d'introduction générale aux Livres saints. T. I. — Paris. Roger et Chernovitz. 1885.

P. Schanz. Commentar über das Evangelium des heil. Johannes. — Tubingue. Fues. 1885 ; in-8 de IV et 599 p.

K. Hase. Kirchengeschichte auf der Grundlage akademischer Vorlesungen. I. Alte Kirchengeschichte. — Leipzig. Breitkopf et Härtel. 1885 ; in-8 de VII et 638 p.

Rudolff Reese. Die statsrechtliche Stellung der Bischöfe Burgunds und Italiens unter Kaiser Friedrich I. — Gottingue. Calvör. 1885 ; in-8 de VIII et 118 p.

E. Werunsky. Auszüge aus den Registern der Päbste Clemens VI und Innocenz VI. — Innsbruck. Wagner. 1885.

Digitized by Google

H. J. Holtzmann. Lehrbuch der historisch-kritischen Einleitung in das N. T. — Fribourg en Brisgau. Mohr. 1885.

H. Wiermann. Geschichte des Kulturkampfes. — Leipzig. Renger. 1885 ; in-8 de II et 330 p.

F. Jostes. Die Waldenser und die vorlutherische deutsche Bibelübersetzung. — Münster. Schöningh. 1885 ; in-8 de 44 p.

F.O. Zur Linden. Melchior Hofmann, ein Prophet der Widertäufer. — Leipzig. Harassowitz ; in-8 de XXII et 477 p.

P. Hochart. Etudes au sujet de la persécution des chrétiens sous Néron. — Paris. E. Leroux. 1885 ; in-8 de IX et 320 p.

JUDAÏSME ET ISLAMISME.

A. Baumgartner. Le prophète Habakuk. Introduction critique et exégèse, avec examen spécial des commentaires rabbiniques du Talmud et de la tradition. — Genève H. Stapelmohr. 1885 ; in-8 de VIII et 236 p.

J. H. Gunning. De godspraak van Amos. — Leiden. Brill. 1885 ; in-8 de XI et 200 p.

B. Strassburger. Geschichte der Erziehung und des Unterrichts bei den Israeliten, von der vortalmudischen Zeit bis auf die Gegenwart. — Stuttgard. Levy et Müller. 1885 ; in-8 de XV et 310 p.

H. Weiss. Moses und sein Volk. — Fribourg en Brisgau. Herder 1885 ; in-8 de IV et 162 p.

Ph. Berger. L'Arabie avant Mahomet d'après les inscriptions. — Paris. 1885 ; in-8 de 28 p.

R. Dvorak. Die Fremdwörter im Korân.

RELIGIONS DE L'ASIE.

L. de Rosny. Ethnographie du Siam. Le peuple siamois ou thaï. — Paris. Maisonneuve. 1885 ; in-18 de 120 p.

W. Radlof. Das Schamanenthum und sein Kultus.— Leipzig. Weigel. 1885 in-8 de 67 p.

S.H. Kellog. The light of Asia and the light of the world ; a comparison of the legend, the doctrine and ethics of the Buddha with the story, the doctrine and ethics of Christ. — London. Macmillan. 1885 ; in-8 de 380 p.

LES RELIGIONS DU MONDE ANTIQUE.

A. E. J. Holwerda. Die alten Kyprier in Kunst und Cultus. — Leyde. Brill. 1885.

Digitized by Google

FOLK-LORE.

Contos populares do Brazil, colligidos por *Sylvio Romero*, com un estudo preliminar e notas comparativas por *Theophilo Braga*. — Lisbonne. Nova livraria internacional. 1885.

Le gérant : ERNEST LEROUX.

Laval. — Imprimerie et stéréotypie E. Jamin, rue de la Paix.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LA MAYA

ET LE POUVOIR CRÉATEUR DES DIVINITÉS VÉDIQUES

D'après les principaux lexicographes et exégètes européens qui se sont occupés du *Rig-Veda*, la *mâyâ* védique serait : « la ruse, la supercherie, l'artifice, la tromperie » (Roth) ; « la sagesse ou l'adresse surhumaines, l'habileté divine ou la magie, les combinaisons sages ou rusées » (Grassmann, Bergaigne) ; « l'art magique » (Ludwig). Mais personne ne nous apprend ce qu'il faut entendre au juste par cet art ou cette magie. Pourquoi et comment les dieux, et souvent aussi les démons, usent-ils d'habiles artifices? Quelle est l'origine de cette conception et quelles en ont été les conséquences? Telles sont les questions qui nous intéressent surtout à propos de la *mâyâ* et sur lesquelles, il faut le reconnaître, les textes jettent bien peu de lumière.

L'étymologie, à consulter les mêmes savants, ne fournirait pas des données plus explicites. Ici même, il y a divergence entre eux ; tandis que les auteurs du *Dict. de St-Pétersbourg* font dériver le mot *mâyâ* de la rac. *mâ* « mesurer », Grassmann, dans son *Lexique du Rig-Veda*, le rapporte à *mâ=man* « penser ». C'est pourtant là, à notre avis, qu'est le nœud du problème ; aussi le reprendrons-nous par ce côté qui nous paraît n'avoir été examiné jusqu'ici que d'une façon trop sommaire.

Nous constaterons d'abord que la double dérivation indiquée par les auteurs précités se réduit en dernière analyse à une

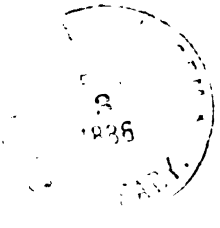

Digitized by Google

seule. La rac. *man*, en effet, qui dans plusieurs dérivés comme *mà-ti* « pensée », *mân-a* « idée, conception », etc., affecte la forme *mâ* ou *mân*, signifie non seulement « penser, imaginer », mais aussi, et par une extension toute naturelle, « tenir pour, considérer comme, apprécier, estimer, etc. »

De son côté, la racine *mâ* dont certains dérivés, comme *mâ-na* « mesure », se confondent pour la forme avec ceux de *man*, a pour sens principal « mesurer » (cf. gr. μέτρον, lat. *me-tior*, *men-sura*, etc). Or nous n'avons là qu'une nouvelle et très évidente extension de l'idée de « penser, imaginer », par l'intermédiaire de celle « d'apprécier, estimer » ; ainsi s'explique la réunion des acceptions « d'estimation, appréciation » et de « mesure » sous la forme commune *mâna*[1].

Indépendamment de celle de « mesurer », la racine *mâ* possède aussi la signification de « faire, faire apparaître, former, façonner, édifier, construire », qu'on rencontre déjà dans les textes védiques, non seulement avec les dérivés verbaux de la racine simple ou précédée de différents préfixes, mais encore dans les formes nominales suivantes :

Mâna « construction » (auprès des acceptions de « pensée, idée, mesure, etc. »);

Nirmâna, « création, formation » (aussi « mesure »);

Pratimâ, « créateur, formateur » (mais aussi « image, imagination »);

Mâ-tar, « formatrice, créatrice, mère »;

Ma-ya suffixe qui s'ajoute à certains mots avec le sens de « fait de ».

Quant à la liaison et au passage naturel de l'idée de « penser, imaginer, créer (par l'esprit) » à celle de « figurer, reproduire, produire, créer (matériellement) », on se rendra facile-

[1]) Cf. les différentes acceptions de *pramâna* « idée, idée juste, normale, règle, criterium, mesure etc », ainsi que celles de *mâ-tra* et de *mi-ti* qui présentent le même enchaînement. Il est certain néanmoins que l'idée de mesurer s'était dégagée nettement de celle de penser dès la période de la communauté indo-européenne ; ce fait ressort de la spécialité significative acquise par μέτρον, *metior*, *mitan* (auprès de *miton* « imaginer, apprécier ») en grec, en latin, en gothique.

Digitized by Google

ment compte de leur fréquence et de la nécessité logique qui les détermine en constatant le même rapport — en sanskrit dans:

Kalpanâ, *samkalpa* « idée, plan, imagination », auprès de *krp* « forme, apparence, figure » et de la rac. *kalp* « faire » ;

En grec — dans εἶδος « idée, conception, imagination, figure intellectuelle », auprès du sens de « figure matérielle » pris par le même mot[1]. Semblable transition significative dans εἰκών, εἰκάζω ; φάντασμα, φαντάζω ;

En latin — dans *fingere* « imaginer » et « faire »; *fictio*, *figura* « imagination, chose imaginaire » et « création, formation ». Dans *mentior* « penser, imaginer, feindre » (racine apparentée à *man*, *mâ;* cf. sk. *mantar* « penseur », *mantra*: « pensée, » etc), auprès de *commentor* « inventeur », *commentum* « invention » ;

En allemand — dans *bild* « idée, image, figure, » auprès de *bilden* « figurer, former, façonner. »

Ces analogies nous indiquent avec certitude l'origine et la valeur significative du mot *mâyâ*, issu de *mâ-man* « penser, apprécier, mesurer », mais aussi « imaginer, concevoir, figurer, feindre, faire ». L'équivalent le plus exact de *mâyâ* est le latin *fictio* dans toutes ses nuances significatives ; de même qu'au nom d'agent *mâyin* ou *mâyâvin*, « celui qui use de la mâyâ », correspond tout spécialement le latin *fictor*.

Dans le *Rig-Veda* la nuance qui implique l'idée de création a généralement prévalu : la *mâyâ* est le fait ou la faculté de produire, créer un acte ou une chose, et le *mâyin* est l'être capable de produire tel acte ou telle chose, ou, d'une manière plus générale, des actes ou des choses. Il n'est pas un seul passage dans lequel se trouvent ces mots, auquel ces acceptions ne conviennent. Nous en donnerons quelques exemples :

Mahî mitrasya varuṇasya mâyâ candreva bhânum vidadhe purutra, III, 61, 7.

« La grande *mâyâ* de Mitra et de Varuna, pareille à un (astre) brillant, a répandu la lumière de toute part. »

[1]) Cf. εἴδωλον.

Digitized by Google

Imâm û šu âsurasya çrutasya mahîm mâyâm varuṇasya pravocam mâneneva tasthivân antarikše vi yo mame pṛthivîm sûryeṇa. V, 85, 5.

« Je vais célébrer cette grande *mâyâ* de l'asura célèbre, Varuṇa, lui qui résidant dans l'atmosphère, se sert du soleil comme d'une mesure pour mesurer la terre. »

Adhârayat pṛthivîm viçvadhâyasam astabhnân mâyayâ dyâm avasrasaḥ. II, 17, 5.

« Il (Indra) a affermi la terre qui nourrit toute chose au moyen de sa *mâyâ;* il a soutenu le ciel pour l'empêcher de tomber. »

Uta sindhum vibâlyam vitasthânâm adhi kšami pari šṭhâ indra mâyayâ. IV, 30, 12.

« O Indra, tu as endigué au moyen de ta *mâyâ* la rivière Vibâlya qui s'étendait sur la terre. »

Indro mâyâbhiḥ pururûpa îyate. VI, 47, 18.

« Indra s'avance (apparaît) multiforme, au moyen de ses *mâyâs.* »

Tvam mâyâbhir anavadya mâyinam çravasyatâ manasâ vṛtram ardayaḥ. X, 147, 2.

« O Indra l'irréprochable, au moyen de tes *mâyâs*, au moyen de ton *manas* désireux de gloire, tu as détruit Vṛtra le *mâyin.*[1] »

Imam nu mâyinam huva indram îçânam ojasâ. VIII, 65, 1.

« J'invoque Indra, ce *mâyin*, qui règne par la force. »

Nous pourrions épuiser tous les passages du *Rig-Veda* où reviennent les mots *mâyâ* et *mâyin*, sans en trouver un seul où l'idée de « magie » et de « magicien » soit mieux marquée que dans les précédents et où celles de « pouvoir de faire » [2] (*fictio*) et de « capable de faire » (*fictor*) le soit moins.

Il n'en est pas moins vrai que dans la littérature post-védique le sens pour ainsi dire constant de *mâyâ* est celui de « fausse image, fantôme, apparence simple ou trompeuse » et, par extension, « art ou fraude qui consiste à évoquer une forme

[1]) C'est-à-dire qui lui aussi a ses *mâyâs*; ici, ses moyens d'action, de défense.

[2]) Attribué du reste aux démons aussi bien qu'aux dieux.

Digitized by Google

dépourvue de réalité, magie » ; absolument de même que le latin *fingere*, *fictio*, n'a conservé qu'une acception analogue dans nos mots *feindre*, *fiction* .[1]

La transition entre ces deux nuances significatives du même mot s'est accusée dans la philosophie par des résultats extrêment curieux.

Quand les idées tendent à se débrouiller, quand la logique se dessine derrière la mythologie, et que l'esprit humain ébauche un système de l'univers et commence de spéculer sur l'origine des choses, rien de plus naturel que d'attribuer la création à ceux qui disposent surtout de la *mâyâ*, ou de la faculté créatrice, c'est-à-dire aux *devas*, ou aux dieux, terme générique sous lequel on a pris l'habitude de ranger Indra, Agni et les autres divinités védiques. Plus tard même, on invente de toutes pièces une figure mythique dont le nom répond spécialement à cette fonction, et Prajâpati « le maître des créatures » est substitué comme producteur des êtres aux figures usées et devenues insignifiantes du panthéon naturaliste de l'époque des hymnes.

Mais l'idée que porte le mot *mâyâ* a subi, elle aussi, les effets du temps ; elle réapparaît sous son costume d'imagination pure et simple, d'apparence vaine et vide, et la succession de ce sens à celui qui a prévalu chez les poètes védiques est comme une pente sur laquelle glissent les philosophes védantins pour aboutir au fameux système du panthéisme idéaliste. La création ou la *mâyâ* représentée par le monde matériel est illusoire. Il n'y a de vrai que le substratum de la *mâyâ* ou la pensée universelle, dont l'univers n'est que la production ou l'image. Ici, comme en mythologie pure, les mots, ou plutôt l'évolution significative qu'ils subissent, ont entraîné un enchaînement d'idées qui en se coordonnant ont produit une philosophie.

Le pendant et l'analogue de la création par la *mâyâ* se retrouvent dans la création par le *manas*. Les deux mots dérivent

[1]) Cf. lat. *mentior* aboutissant au franç. *mentir*.

Digitized by Google

de la même racine *mâ-man*, variantes probables d'un antécédent commun *mân*. Le *manas* est généralement la pensée considérée dans l'ensemble de ses modes et comprenant par conséquent l'imagination. Il est donc probable que les dieux créent par le *manas*, c'est-à-dire par la faculté d'imaginer, de figurer, de représenter, pour la même raison qui fait qu'ils créent par la *mâyâ*.

Nous relèverons les passages les plus caractéristiques du *Rig-Veda* où il est question des actes ou des choses que les dieux produisent à l'aide du *manas*.

Dans l'hymne III, 60, 1-2, le *manas* est énoncé après les *mâyâs* comme l'un des moyens par lesquels les Ribhus accomplissent les œuvres qui les ont rendus célèbres : avec les *mâyâs*, ils prennent part au sacrifice ; à l'aide du *manas* ils ont fabriqué les deux chevaux qui leur ont valu la qualité de dieux [1].

Dans l'hymne X, 147, 2, c'est à la fois avec les *mâyâs* et le *manas* qu'Indra vient à bout du démon Vṛtra.

Yama (X, 135, 3) fait avec le *manas* un nouveau char qui n'a pas de roues.

Le sacrifiant emploie le *manas* (VII, 64, 4) pour fabriquer le trône de Mitra et de Varuṇa. Sûryâ (X, 85, 12) possède un char fait par le *manas*. Dans plusieurs hymnes [2], il est question du char ou des chevaux des Açvins attelés au moyen du *manas*, ainsi que de celui de Soma et de Pusan [3], etc.

Le char ou les chevaux des Açvins et des autres dieux, non seulement sont attelés à l'aide du *manas*, mais c'est de lui qu'ils tiennent leur vitesse [4]. Les expressions *mano-java* et *mano-ju* ne sauraient signifier en effet « rapide comme la pensée », ainsi qu'on a l'habitude de les traduire, mais bien « rapides par la pensée, par l'effet de la pensée » (entendue dans un certain

[1]) Cf. I, 20, 2, où il est encore question de la fabrication, par les Ribhus, au moyen du *manas*, de deux chevaux destinés à Indra.
[2]) VII, 69, 2 ; VIII, 5, 2 ; V, 75, 6.
[3]) II, 40, 3.
[4]) Voir surtout I, 181, 2 ; VI, 62, 3 ; VI, 63, 7 ; V, 77, 3 ; VII, 68, 3.

Digitized by Google

sens); l'analogie de *brahma-jûta* « mis en mouvement par la prière » et de *vipra-jûta* « mis en mouvement par le *vipra* », rend du moins cette interprétation bien vraisemblable.

Ici toutefois une question se pose. Ne faut-il pas voir avec M. Bergaigne[1] dans l'expression *mano-yuj* l'équivalent de *vaco-yuj* et de *brahma-yuj* « attelé par la parole, par la prière? » L'analogie de la *mâyâ*, qui suggère une solution différente, est de nature à rendre perplexe. S'agit-il d'un acte du *manas* considéré comme l'imagination créatrice ou d'un effet de la prière mentale identifiée à la prière verbale? C'est ce qu'il paraît difficile de déterminer. En tous cas, l'alternative nous ramène à la question connexe, déjà examinée par M. Bergaigne, de « l'origine de la conception qui attribue à la prière la vertu d'accroître la force et la grandeur d'Indra[2] », et, plus généralement, d'agir sur les dieux et de produire des résultats désirés. D'après le savant mythologue, « il faut avant tout regarder cette conception comme une des formes de l'idée védique de la toute-puissance du sacrifice. Mais il est permis aussi d'en rapprocher la croyance, générale chez les peuples primitifs, à une vertu magique de la parole, des formules consacrées. » Il est pourtant un autre facteur, et des plus importants, dont M. Bergaigne ne dit rien. C'est l'homophonie, ou plutôt l'identité primitive souvent signalée des racines qui signifient : briller et parler, prier ou chanter. Cette identité apparaît surtout dans la racine *arc*, dont le dérivé *arka* signifie « lumière » et « prière », et le plus souvent sans exclusion nette de l'un ou de l'autre sens, ou plutôt avec allusion constante de l'un à l'autre. C'est ce qui a permis à M. Bergaigne de dire que les œuvres d'Indra ont été accomplies « au moyen des hymnes[3] » (*arkaiḥ*). Mais, en réalité, Indra, dieu lumineux, a la lumière pour principal agent de ses exploits. C'est l'évolution du sens d'*arka* et l'homonymie qui en est résultée entre *arka*-lumière et *arka*-prière, d'où provient

[1]) *Rel. véd.* II, 280, n. 1. *Contrà*, Darmesteter, *Armazd et Ahriman*, 119.
[2]) *Id.*, II, 275, seqq.
[3]) *Ibidem*, II, 277, Cf. I, 277, n. 1,

Digitized by Google

la confusion que les fondateurs du culte védique ont certainement faite entre les deux significations du même mot [1].

Or si, comme tout l'indique, le sacrifice n'était à l'origine que la représentation des actes attribués aux dieux en vue d'obtenir des effets identiques à ceux qu'ils poursuivaient, il n'y a rien d'étonnant, étant donnée la confusion dont il s'agit, que le sacrificateur ait substitué l'*arka*-prière ou l'hymne à l'*arka*-lumière des *devas* et l'ait considéré comme l'instrument le plus propre pour agir comme les dieux, et même pour agir sur les dieux. Le transport de l'idée attachée à l'*arka*-prière, aux synonymes *vâc*, *brahman*, etc., explique en même temps que les autres circonstances indiquées par M. Bergaigne, les expressions comme *vaco-yuj*, *brahma-yuj* et peut-être *mano-yuj*.

Mais, en ce qui regarde cette dernière, qu'on s'arrête à l'une ou à l'autre des interprétations proposées, il n'en restera pas moins acquis, croyons-nous, que la conception a été surtout entraînée par l'évolution significative du mot, et c'est ce que nous voulions particulièrement montrer.

Il serait intéressant de poursuivre l'idée de la création par le *manas* dans la littérature post-védique. L'enquête serait longue et nous nous bornerons pour aujourd'hui à citer le passage d'un ouvrage encore inédit, le *Bhâratiya-Nâṭya-Çâstra*, traité sur le théâtre, qui peut remonter aux premiers siècles de l'ère chrétienne et dans lequel la théorie s'accuse en toute netteté et dans son plein développement :

« Les dieux, y est-il dit, créent par le *manas* des palais et des parcs ; mais tous les désirs des hommes ne se réalisent que par le concours des efforts et des désirs [2]. »

Nous résumerons, pour terminer, la genèse et le processus

[1]) Ceci revient à dire que, dans une infinité de cas, les hymnes offrent un sens naturaliste plus ou moins recouvert par un sens liturgique moins ancien. Le grand mérite de l'ouvrage de M. Bergaigne a été de mettre ce dernier fortement en relief ; mais il n'en faut pas moins tenir compte de l'autre. Une traduction définitive du *Rig-Veda* devra présenter la juxta-position des deux sens.

[2]) Devânâm mânasî srstir grhesûpavanesu ca
Yatnabhâvâbhinirvrttâh sarve bhâvâs tu mânusâh.
Chap. III.

Digitized by Google

de l'idée des dieux créateurs dans les hymnes védiques, ou du moins de l'une de ses faces, car nous ne prétendons pas la rattacher à un point de départ unique. Les dieux (*devas*), en tant que lumineux ou *lucides*, sont intelligents, penseurs et *imaginatifs*[1], et comme tels ils *figurent* et réalisent leurs conceptions. En d'autres termes, l'idée que les auteurs des hymnes ont conçue de leur pouvoir créateur ne repose sur aucune spéculation antérieure, sur aucune donnée logique préalable, sur aucune conception transcendante et longuement élaborée d'abord ; c'est le résultat pur et simple de l'influence latente du mouvement du sens des mots sur les idées.

Paul REGNAUD.

[1]) Sur les rapports entre les idées de briller, voir et penser, cf. *Revue philosophique*, numéro de mars 1884.

Digitized by Google

LE MYTHE DE KRONOS

A PROPOS D'UNE NOUVELLE MÉTHODE EN MYTHOLOGIE COMPARÉE.

Quoi de plus incertain que la science mythologique ! Est-ce même une science ? s'est-on sans doute déjà souvent demandé. Les mythologues discutent depuis tout un siècle sans pouvoir se mettre d'accord sur la méthode à suivre ; bien plus, quand il leur arrive de s'entendre sur la méthode, ils n'en expliquent pas moins les dieux et les mythes, chacun d'une manière différente. Aussi n'est-il pas étonnant que l'on se soit maintes fois plaint d'une prétendue science, dont les adeptes donnent au moins vingt solutions diverses des problèmes qu'on leur pose, qui n'est ainsi que chaos et confusion, et à laquelle on ne saurait par conséquent accorder sa confiance.

Il y a du vrai dans cette plainte. On ne saurait le nier, même en reconnaissant que c'est moins la science que ceux qui s'en mêlent qu'il faut accuser. La mythologie a eu ce malheur que bien des gens ont cru qu'elle pouvait se passer d'études sérieuses ; chacun a voulu dire son mot et faire parade de sagacité en proposant des explications de mythes. La rigueur et l'exactitude scientifiques passaient pour superflues en ces matières. Mais les vrais savants aussi ont péché à leur manière. Trop souvent, quoique fort compétents, unissant à l'érudition une grande pénétration et aussi une dose suffisante d'imagination poétique pour pouvoir se placer dans le monde de fantaisie souvent exubérante des mythes, ils ont eu le tort

Digitized by Google

de prendre pour point de départ quelque hypothèse mal contrôlée, se persuadant qu'elle devait pouvoir s'appliquer à tout, et oubliant que les mythes n'ont pas tous la même origine et ne peuvent donc pas tous être de la même espèce.

Je n'ai pas l'intention de décrire ici, ni même simplement d'énumérer, tous les systèmes qui se sont succédé. La plupart ont fait leur temps. Quant à la méthode que le talent éblouissant de son principal représentant, Max Müller, a si bien accréditée que son règne a été aussi général que prolongé, cette méthode, dont le mot d'ordre consiste à appeler la mythologie une « maladie du langage »[1], je l'ai combattue à plusieurs reprises[2], quoique je reconnaisse pleinement la part de vérité qu'elle renferme et les services qu'elle a rendus pour l'interprétation de certains mythes. Quoique je me sois senti au début beaucoup plus attiré par la grande rivale de cette théorie, celle qu'on a appelée l'école météorologique de Kuhn et de Schwartz, il y a longtemps que j'ai reconnu qu'elle non plus ne rend pas suffisamment compte de tous les faits[3]. J'ai senti, et bien d'autres avec moi, qu'il fallait suivre une autre voie ; je cherchais, moi aussi, un terrain solide pour nos études.

Il serait donc naturel que je saluasse avec joie la nouvelle méthode de mythologie comparée, qui a été recommandée dans ces derniers temps par quelques savants allemands, mais plus encore par des Français et des Anglais, d'autant plus qu'ils s'appuient sur les travaux d'un homme aux belles recherches duquel je dois beaucoup, le grand ethnologue E. B. Tylor. Je reconnais, en effet, qu'elle mérite tout à fait l'attention du monde savant et qu'elle renferme sans aucun doute une grande part de vérité. Je crains toutefois que ce qui s'y trouve de vrai ne soit connu depuis longtemps, et que

[1]) A disease of language.

[2]) En particulier dans les revues hollandaises le *Gids* et le *Theologisch Tydschrift*.

[3]) Voir mon article sur « Les éléments exotiques de la mythologie grecque, » publié dans cette revue, tome II, pages 129 et suiv., et un autre article de moi, sur Loki, dans la revue hollandaise *Los en vast*.

Digitized by Google

la nouvelle école ne pèche par exclusivisme tout autant que les aînées qu'elle combat avec tant de conviction.

Est-ce par impétuosité juvénile, ou bien parce qu'ils ne se sentent plus de joie d'avoir découvert la clef qui donnera accès à tous les mystères, que ses prophètes le prennent de si haut avec les mythologues de l'ancienne école ? Quoi qu'il en soit, il ne me semble pas très heureux de réchauffer après quinze ans une parodie de la théorie de Max Müller, fort amusante, mais sans aucune valeur scientifique, que quelques étudiants de Dublin ont publiée en 1870 dans un petit recueil intitulé *Kottabos*, et que *Mélusine* a reproduite dans son numéro du 3 juillet 1884, pour voir bientôt après son exemple suivi par un éditeur de Leipsig. Le spirituel auteur de cette pochade y démontre invinciblement que Max Müller est un héros solaire et son existence un mythe. Je ne doute pas que le héros solaire n'ait fort humainement et fort cordialement ri de cette farce, mais qu'en même temps ses convictions ne soient restées entières. De quelle théorie scientifique ne pourrait-on pas aisément faire une parodie analogue ? N'a-t-on pas ri de même de la philologie, du darwinisme, de la critique historique ? Et faudrait-il se donner beaucoup de peine pour tourner à son tour en ridicule la nouvelle méthode anthropologique de l'étude des mythes? Il n'y a pas de mal à rire un instant; cela délasse au milieu de discussions sérieuses, parfois un peu sèches, pour ne pas dire ennuyeuses. Mais il est ridicule de prendre une charge pour une démonstration ou une réfutation. Si elle a un côté utile, c'est de frapper du fouet de la satire les travers, les étroitesses, les exagérations de certains auteurs. « L'ironie est souvent la meilleure des réfutations, » dit M. Gaidoz. Je le dis avec lui, lorsqu'il s'agit de quelque folle théorie éclose du cerveau mal équilibré d'un dilettante incompétent, mais non pas lorsqu'on est en présence d'hypothèses scientifiques, défendues par des hommes sérieux et appuyées de preuves que l'on ne peut rejeter à moins de les réfuter. Si la parodie du *Kottabos* prouvait quelque chose, ce ne serait point que Max Müller a donné des mythes une interprétation

Digitized by Google

erronée, qu'il faut remplacer par une autre. On arriverait à une tout autre conclusion, sans doute fort éloignée de ce que M. Gaidoz pense, savoir celle-ci : De même que Max Müller n'est pas un héros solaire, mais un personnage humain parfaitement vivant, qu'Oxford n'est pas la ville des nuages, mais une très réelle ville universitaire d'Old England, et que la vie de ce savant n'est aucunement un mythe, tous les êtres dont il fait des dieux solaires et des déesses de l'aurore sont des personnages historiques, et ce que l'on raconte d'eux est de l'histoire. Mais, je me hâte de l'ajouter, M. Gaidoz ne s'est pas contenté de l'ironie pour s'efforcer de mettre à néant l'ancienne méthode ; il a employé des armes de meilleur aloi et des arguments plus concluants.

Tout aussi peu hésitant, M. Andrew Lang, écrivain anglais de beaucoup de talent, plaide avec énergie la cause de la mythologie anthropologique ou ethnologique. Tout en témoignant une grande estime pour ses « adversaires distingués, » il déclare que leur logique ne l'a pas convaincu, et il ajoute que le grand désaccord qui règne entre les explications données par eux l'ont rendu sceptique à l'égard de leur méthode. Quant à la sienne, il l'a exposée en détail dans l'article intitulé *Mythology* de la dernière livraison de l'*Encyclopædia britannica*, citant beaucoup d'exemples à l'appui et combattant en même temps les méthodes antérieurement suivies. En outre il a publié il y a quelque temps, sous le titre de *Custom and Myth*[1], un petit recueil d'Essays, dont plusieurs avaient déjà paru dans d'autres publications, où il applique sa méthode à un certain nombre de mythes et de légendes. On peut donc ici juger l'arbre à ses fruits. Voilà pourquoi je choisis cet ouvrage pour servir de point de départ à cet article. Ou plus exactement, puisque je n'ai pas l'intention de juger le livre dans son ensemble, ni même d'en analyser le contenu, — je me propose de peser la valeur de la méthode de Lang en examinant l'application qu'il en fait au mythe de Kronos. Ce sera un excel-

[1]) Londres, 1884, Longmans and Green.

Digitized by Google

lent moyen de la connaître. Auparavant, il sera bon cependant de voir ce qu'il dit lui-même de cette méthode en opposition aux autres.

Il commence par combattre la manière de voir de ceux pour qui la mythologie n'est qu'une « maladie du langage », et qui par conséquent cherchent essentiellement dans les noms des dieux la clef de l'interprétation des mythes. Premièrement, dit-il, ces savants sont rarement d'accord sur la langue à laquelle ces noms appartiennent primitivement, ou, si ce n'est pas là-dessus qu'ils se contredisent entre eux, l'accord fait défaut au sujet de la signification des noms, ou bien, enfin, s'ils s'entendent sur le sens de ces noms, ils ne parviennent pas à s'entendre sur les phénomènes de la nature auxquels ces épithètes ont été appliquées et l'étymologie ne parvient pas à faire le jour sur le caractère des dieux. En résumé, l'édifice tout entier de la mythologie comparée philologique est bâti sur le sable, et sa méthode ne mérite pas la confiance, puisqu'elle aboutit à des résultats si divergents.

Jusque-là je n'ai guère d'objections. Je puis encore me ranger du côté de M. Lang quand il remarque, par exemple, que s'il est établi que Zeus désigne le ciel visible, l'atmosphère, l'interprète du mythe doit se garder d'oublier que cela ne signifiait pas la même chose dans l'esprit de ceux qui l'ont fait que dans le sien propre ; qu'ils n'ont pas pensé à un espace infini et rayonnant, mais à un être personnel. Mais je doute très fort que l'on puisse prouver ce que Lang affirme ensuite très positivement, que les noms ont toujours été ajoutés après coup aux récits, que les mythes commencent toujours par être anonymes et que ce que l'on y raconte se rapporte seulement à « quelqu'un », d'une manière indéterminée. Il est très vrai qu'un même mythe se raconte à propos de dieux fort différents, et les mythologues l'oublient trop souvent. Mais il est aisé de l'expliquer. Si le récit n'est pas un simple conte inventé à plaisir, si au contraire c'est un mythe, au vrai sens du mot, il a ordinairement commencé par être une représentation de

Digitized by Google

quelque phénomène de la nature. Il n'y a pas de résultat mieux établi par les recherches mythologiques, qu'elles portent le nom de mythologie comparée ou tout autre. Mais alors un mythe peut facilement, au prix de quelques modifications, s'appliquer à d'autres phénomènes que celui qui lui a donné naissance, lorsqu'ils offrent quelque analogie avec ce dernier. Il arrive même que plus tard le mythe aille jusqu'à se transformer en histoire, en s'étendant aux pérégrinations et aux hauts faits des tribus et des nations, et même à la biographie de héros, de rois et de prophètes préhistoriques ou historiques, fondateurs d'États ou de religions. C'est là une phase secondaire de la formation mythologique. Mais même en plein naturisme, les mêmes mythes se rattachent à des dieux de noms et de caractères différents. Si le nom seul diffère, cela prouve uniquement que divers peuples nommaient le même dieu chacun à sa manière. Si le caractère aussi diffère, cela prouve que tous n'attribuaient pas la même cause à chaque phénomène naturel.

Une seconde objection de MM. Gaidoz, Lang et autres contre les partisans de la mythologie comparée philologique, c'est qu'ils l'appliquent d'une manière trop restreinte. Leur méthode s'intitule comparée, dit leur adversaire français, probablement parce qu'elle ne compare pas, ou ne compare que le moins possible. Et M. Lang reproche aux philologues d'appeler scientifique la comparaison de récits grecs, slaves, celtiques et hindous entre eux, parce que les Grecs, les Slaves, les Celtes et les Hindous parlent tous des langues qui appartiennent à une même famille; ou bien la comparaison de mythes chaldéens avec des mythes grecs, parce que, par l'intermédiaire des Phéniciens et d'autres peuples, les Grecs sont entrés en contact avec les Chaldéens ; et de dire en même temps qu'il n'est pas scientifique de rapprocher d'un récit aryen un mythe des Maoris, des Hottentots ou des Esquimaux, sous le prétexte que les langues de ces peuples n'ont aucune parenté avec le grec, et que de plus l'on ne peut pas démontrer que les ancêtres des Grecs, des Maoris, des Hottentots et des Esqui-

Digitized by Google

maux aient eu quelques relations entre eux dans les temps historiques. Ces limites arbitraires et trop étroites dans lesquelles ils renferment la comparaison les empêche, dit-on, de remonter jusqu'à l'origine et à la signification primitive des mythes. Il faut, pour y parvenir, et c'est là le trait distinctif de la nouvelle méthode, à laquelle ses partisans donnent avec une certaine prédilection le nom de méthode du « folklore » (ethnologique), il faut, disent-ils, comparer entre eux les mythes des races ethnologiquement les plus éloignées les unes des autres, toujours en usant de prudence et en contrôlant avec soin les sources où l'on puise. Les mythes sont des produits de l'imagination des hommes à l'époque la plus reculée; la matière sur laquelle elle travaillait était donnée par le monde extérieur, aussi mal vu et mal observé que possible; les différences de race ne peuvent donc pas avoir exercé une grande influence sur la faculté créatrice des mythes. On ne nie naturellement en aucune façon que les influences de race et de milieu se soient fait grandement sentir dans la déformation et l'amplification des mythes, ni que les peuples se soient souvent emprunté de propos délibéré des mythes les uns aux autres. Ce qui vient de la race se manifeste dans la forme littéraire des mythes et le caractère définitif qu'elle leur donne[1]. Le fond et la matière informes qu'ils ont en commun avec les mythes primitifs apparaissent encore, par exemple, dans les dieux cornus et anthropophages, instables de forme et adultères, de la Grèce, de l'Inde et du Nord. Et quoique l'on ne puisse rien dire que par conjecture des temps préhistoriques, ceci du moins est certain que plus d'une fois, depuis que l'histoire existe, des mythes et des usages religieux ont été empruntés d'un peuple à l'autre.

Il en résulte, d'après M. Lang et ses coreligionnaires, que l'on suivra la saine méthode, par exemple à l'égard d'un mythe relatif aux Pléiades que l'on rencontrerait chez les Australiens, premièrement en s'assurant que l'on possède la forme

[1]) In the ultimate literary form and character of mythology.

Digitized by Google

australienne authentique du mythe, ensuite en s'assurant si la peuplade chez laquelle il a cours ne peut pas le tenir d'un Européen. Ceci établi, il ne faudrait pas se hâter de conclure que les Australiens forment un rameau égaré de la souche aryenne. Au contraire, on aura à se décider entre deux possibilités : ou bien le mythe a fait peu à peu son chemin, dans une antiquité extrêmement reculée, mettant des siècles à avancer, et a fini par se répandre sur toute la terre ; ou bien un état de barbarie analogue chez les Australiens et les ancêtres des Grecs a produit parallèlement, des deux côtés, des conceptions analogues entre elles d'un même phénomène naturel.

Si j'en étais réduit à devoir opter entre cette méthode et la méthode philologique comparative, c'est la première que je préférerais sans la moindre hésitation. Elle seule permet d'expliquer ce fait, qui a si souvent provoqué l'étonnement, que des peuples très raffinés en fait de culture, comme les Grecs, qui adoraient en Zeus le tout-puissant roi du droit et de la loyauté, ou bien des peuples encore rudes, mais moralement sains, comme les Germains, qui attribuaient aux Ases un grand nombre de vertus et qui les dépeignaient comme des héros vaillants luttant en faveur de la vérité et de l'ordre, aient pu attribuer à leurs dieux toutes sortes d'actions lâches, cruelles et dissolues. Elle seule nous révèle le pourquoi de toutes ces étranges métamorphoses des dieux en animaux, en plantes, même en pierres, qui scandalisaient les philosophes et dont la brillante imagination d'un Ovide s'emparait pour amuser ses sceptiques contemporains. En effet, elle nous apprend à reconnaître dans toutes ces étrangetés les restes d'une époque barbare, écoulée depuis longtemps, mais qui a survécu dans les temps postérieurs sous forme de traditions religieuses, les plus persistantes de toutes les traditions. Les conceptions ainsi conservées sont en parfaite harmonie avec l'état enfantin des esprits dans la période où elles ont pris naissance. Cette méthode, enfin, peut seule permettre de se rendre compte de la genèse des mythes, parce qu'elle s'atta-

Digitized by Google

che à les étudier sous leur forme la plus fruste et la plus primitive, qui en laisse percer la véritable signification bien mieux que les récits fort remaniés, compilés et combinés, agrémentés et humanisés, qui ont eu cours chez les peuples parvenus à un certain degré de culture.

Mais il y a surtout un point sur lequel je voudrais insister, parce que les partisans de la nouvelle méthode en ont bien eu l'intuition, mais ne l'ont pas nettement formulé, et que pourtant il me semble être important pour la juste intelligence des mythes. C'est celui-ci, que seule la nouvelle méthode est en état de nous affranchir complètement d'une erreur dans laquelle nous sommes tous tombés, nous mythologues de quelque école que ce soit, lorsque nous nous figurions que chaque dieu est la personnification d'un phénomène de la nature, et même d'un phénomène spécial pour chacun. Une étude plus attentive de la mythologie védique et de celle des Égyptiens eût déjà pu nous guérir de ce préjugé. Du moins aurait-on pu s'apercevoir qu'à chaque pas cette théorie y laissait subsister des obscurités. Mais ce n'est que la comparaison des mythes et des personnifications mythiques formés sous l'empire de l'animisme, qui est en état de radicalement faire disparaître l'erreur en question en révélant le véritable état des choses. Elle nous apprend que les esprits supérieurs et les dieux ne sont jamais les phénomènes mêmes de la nature considérés comme des personnes agissantes, mais toujours des âmes ou des esprits, représentés comme analogue à l'âme de l'homme, qui mettent en mouvement les corps célestes et causent partout les effets bienfaisants ou malfaisants qui se produisent dans la nature. Les dieux sont ce que d'après notre manière abstraite de parler on appellerait des facteurs, des forces, des sources de vie. Il est vrai qu'ils prennent corps dans les choses dont se compose le monde, mais rien ne fait qu'ils doivent toujours se montrer dans le même corps. Il est probable que primitivement — ici nous ne pouvons que conjecturer — on a conçu d'ordinaire chaque phénomène, chaque effet, comme causé par un esprit spécial. C'est ainsi que l'on

Digitized by Google

prétend que les Mexicains distinguent des centaines de dieux pour l'ivresse et ses différents symptômes. Sans doute, il est raisonnable de considérer comme des survivants de cette immense multiplicité de dieux les nombreux serviteurs et auxiliaires qui forment la cour ou la suite des grandes divinités, les Ganas hindous, les Faunes, les Silènes, les Tritons, les Maruts et les Rudras, les Centaures et Gandharves, absorbés chez les Perses dans un unique Gañdareva, les Rbhavas et les Alfes, unifiés chez les Grecs sous la figure d'Orphée. La pensée, en s'exerçant, commença à répartir les esprits en catégories distinctes, puis en vint à concevoir chaque catégorie comme une unité personnelle. Cela conduisit à la constitution de deux espèces, que jusqu'ici l'on n'a pas distinguées. Il y eut, d'un côté, les dieux dans lesquels se résumaient les différents phénomènes qui se produisent dans un seul domaine de la nature, ciel, air, terre, mer; de l'autre côté, ceux qui résumaient des actions semblables entre elles se produisant dans différentes parties de la nature, par exemple ces déesses qui allument la lumière au sein des ténèbres, et qui par conséquent se manifestent également dans l'éclair et dans l'aurore, dans la lune et dans l'étoile du matin, jusque dans l'olivier. De là, pour certains dieux, la grande facilité avec laquelle on a pu les envisager comme la personnification d'un phénomène déterminé de la nature, mais aussi l'impossibilité de fixer de même la signification des autres. Mais que l'on ait soin de tenir compte de cette distinction toutes les fois que l'on tâche de déterminer le caractère d'un dieu, et l'explication des mythes aura fait un grand pas en avant. C'est pour n'avoir pas compris cela, pour avoir traité tous les dieux sur le même pied, et en même temps pour avoir posé en principe qu'un seul et même dieu ne pouvait pas causer plus d'une action dans la nature, comme si les dieux étaient, non des forces de la nature, mais des phénomènes de la nature personnifiés, que les mythologues sont si mal parvenus à s'accorder sur les explications qu'ils donnaient. Avaient-ils donc tous tort? Pas du tout. Tous, chacun à sa manière — naturellement je ne parle que

Digitized by Google

de ceux dont les études étaient vraiment scientifiques — tous avaient raison dans une certaine mesure. Ils avançaient chacun à son tour, en faveur de leurs solutions si divergentes, des motifs qui n'étaient point du tout sans poids. Ce qu'ils se figuraient à tort, c'est que l'opinion de l'un, pour être fondée, excluait celle de l'autre, parce que celle-ci semblait conduire à des résultats tout différents. Il y a plusieurs divinités qui sont, en même temps, dieux de l'aurore, du soleil et du tonnerre.

Ce qui précède montre suffisamment que je suis un allié bien plutôt qu'un adversaire de la nouvelle méthode, qu'on l'appelle ethnologique ou bien anthropologique. Il est vrai que tout ce que ses défenseurs avancent n'est pas aussi nouveau qu'il semble. Quelques-uns d'entre nous, j'entends d'entre ceux qui, sans être restés inféodés à l'ancienne école, ont été formés par elle, n'avaient pas seulement déjà remarqué les défauts de la méthode régnante, mais compris aussi quelle direction devait être donnée aux recherches ; même ils avaient commencé à le dire. Cela n'empêche pas que la jeune école actuelle a le grand mérite d'avoir la première formulé nettement et avec l'énergie de la conviction ce qui n'avait encore été qu'incomplètement signalé. Si désormais la science mythologique marche d'un pas plus sûr et perd beaucoup de son caractère hypothétique, elle en sera pour une part redevable à l'impulsion donnée par la jeune école.

Mais que celle-ci se garde de se rendre à son tour coupable d'exclusivisme et aussi de s'exagérer ce qu'elle peut. Qu'elle abandonne les cris de triomphe au *servum imitatorum pecus*, à la tourbe des demi-savants et des ignorants qui va naturellement lui faire cortège en sa qualité de nouveauté ; braves gens qui, pour peu qu'ils aient lu un ou deux livres de mythologie et d'anthropologie et un ou deux récits de voyages, ne manqueront pas de se mettre à comparer à tort et à travers, et pour tout résultat produiront la confusion. Quelque bonne que soit une méthode, on en peut abuser, et il ne faut pas la condamner avec les égarements de ceux qui la prônent.

Digitized by Google

Mais je crains qu'ici l'école elle-même ne pèche en penchant trop d'un seul côté, et que sa méthode ne puisse pas suffire pour toutes les questions que la science mythologique est tenue de résoudre, ou pour le moins d'étudier.

La nouvelle école reproche aux adeptes de la méthode philologique comparative de ne se livrer qu'au rapprochement des mythes aryens ou indo-germaniques entre eux, en consentant tout au plus à les comparer encore avec les mythes sémitiques, et ainsi de ne pas donner ce qu'ils promettent, savoir une mythologie *comparée*. Cette accusation n'est pas absolument méritée. Il suffit de feuilleter les ouvrages de Max Müller pour s'assurer que lui aussi se préoccupe d'autres mythologies et religions que de celles de la race aryenne. Ce qu'il dénonce comme mauvais, et à son point de vue il a en cela parfaitement raison, c'est que l'on identifie, uniquement à cause de l'assonnance des noms, les dieux de peuples appartenant à des races différentes, par exemple le grand dieu égyptien Ra avec le Ra des Polynésiens, qui est un être tout différent. Que l'on pense ce que l'on voudra de la méthode linguistique, l'appliquer avec tant de mesure est une vertu, et il est regrettable que les disciples de Max Müller n'aient pas toujours en ceci suivi le bon exemple que leur donnait leur maître. C'est ainsi que dans le dernier ouvrage de sir George W. Cox [1], on peut lire à la page 210 la singulière affirmation que voici : « On peut donc affirmer avec un grand degré de certitude que le nom de Poseidôn n'est pas grec, pas même aryen. Ce nom peut donc se retrouver dans le nom phénicien de Sidon, Sid-on, le vaisseau de Aun ou On, le dieu-poisson, que l'on voit aussi apparaître dans le nom de Dag-on, et qui est le grand illuminateur et docteur. Cet On était plus connu des Grecs sous la forme d'Oannes ; mais on le retrouve en Egypte, où Putiphar est son prêtre, et dans le nom juif de Bethaven, la maison d'Aven ». L'auteur a emprunté ces admi-

[1]) *An introduction to the science of comparative Mythology and Folklore*, Londres, C. Kegan, Paul et Cie, 1881.

Digitized by Google

rables conjectures à l'ouvrage de Rob. Brown (le jeune), intitulé *The Great Dionysiak Myth*, d'où l'on pourrait tirer d'autres échantillons de savantes divagations. Je n'apprendrai sans doute pas grand'chose au lecteur en rappelant que Sidon signifie simplement la ville du pêcheur, et Dagôn le dieu-poisson ou de la fécondité, et que dans ces deux mots la syllabe *on* est une finale sans signification déterminée; enfin que le On de Putiphar n'est pas un dieu, mais une ville, dont le nom, de même que l'Aven de Bethaven, n'a rien de commun avec le dieu Oannes. Quant à Poseidôn (Poteidaôn, Posoidân), c'est sans aucun doute un nom aryen, même grec, dont la première partie n'est probablement pas sans relations avec πότος, πόσις, le latin *potus*. Quoi qu'il en soit, on voit par cet exemple qu'il est fort heureux que les mythologues de l'école philologique comparée aient rarement hasardé de sortir de leur domaine accoutumé, le monde aryen pour les uns, le monde sémitique pour les autres. Ils auraient sans cette sagesse créé un beau chaos.

Les linguistes ont rendu à notre science un service qu'il ne faut pas méconnaître. Qu'était, avant eux, la mythologie? Un jeu pour l'imagination, où l'on spéculait sans base et comparait sans méthode, où l'on confondait ensemble pêle-mêle les choses les plus disparates et identifiait, pour de simples ressemblances dans les noms, les êtres les plus étrangers les uns aux autres, Abraham avec Brahmâ, Sara avec Sârasvati, le Bouddha avec la déesse égyptienne Buto, et la déesse hindoue Çrî avec Cérès, ou Anna pûrna, surnom de la déesse hindoue Durgâ, qui signifie « riche en nourriture », avec Anna Perenna, déesse romaine du jour de l'an ou de la perpétuité dans la succession des années. Les philologues classiques voulurent couper court à cette débauche ; ils renoncèrent aux comparaisons et se renfermèrent strictement dans les limites des mythologies nationales. C'était une mise en quarantaine, parfaitement justifiée par l'intensité de la contagion, mais temporaire de sa nature, comme toutes les mesures de ce genre. Les linguistes ont reconnu le bon droit de la science comparée,

Digitized by Google

mais ils l'ont astreinte à une certaine discipline, et cela, sans aucun doute, a été salutaire, quoiqu'il y eût quelque chose d'arbitraire dans les règles qu'ils établirent. La science mythologique a gagné, il lui a été sain de se trouver pendant quelque temps sous la férule, à l'école de la linguistique comparée ; même l'on ne peut point dire que les résultats obtenus alors soient sans valeur. Si maintenant elle se sent émancipée et assez forte pour ne plus figurer simplement comme une branche de la linguistique et pour être traitée comme une science indépendante, régie par ses lois et sa méthode à elle, elle fera sagement de ne point rejeter comme un bagage inutile ce qu'elle a appris à cette école et de se garder à l'avenir des mauvaises habitudes qu'elle y a désapprises.

En outre, il lui sera utile, tout en suivant sa voie indépendante, de ne point rompre toutes relations avec son ancien guide. Pour avoir reconnu avec raison qu'elle a de tout autres problèmes à résoudre que simplement ceux qui relèvent du langage, pour être une branche spéciale de l'anthropologie et, dans la mesure dans laquelle elle est une doctrine sur dieu, une branche de la science des religions, la mythologie comparée ne saurait pourtant point du tout se désintéresser des questions philologiques et ne pourra sans dommage se priver du secours de la linguistique. L'étymologie des noms des dieux en général reste sujette à caution, parce que ces noms remontent à une antiquité extrêmement reculée, la plupart jusqu'à une phase préhistorique de la formation des langues. Il y a cependant quelques étymologies si évidentes qu'il est impossible d'en nier la certitude, et la signification d'un grand nombre de noms de dieux est acquise. Sans doute, cela seul ne suffit pas à déterminer le sens d'un mythe et le caractère d'un dieu ; mais ce sens et ce caractère doivent ne pas être incompatibles avec la signification établie des noms. Voilà un point que l'on doit se garder de négliger Souvent aussi, lors même que la trop haute antiquité des noms empêche d'en déterminer le sens avec certitude, il n'en est point ainsi au même degré pour les nombreuses épithètes des dieux, qui sont si

Digitized by Google

utiles pour l'intelligence de ce que sont les divinités ou de ce que signifient les mythes dans lesquels elles jouent un rôle. Ici encore on ne saurait se passer du secours des linguistes.

Enfin, ceux qui pratiquent la mythologie comparée auront toujours pour une partie de leurs recherches à s'en tenir strictement à la méthode des adeptes de la philologie comparée, naturellement en s'affranchissant de la fausse hypothèse qui fait de la mythologie une simple maladie du langage, hypothèse qui n'est point essentielle à la méthode. Cette méthode, sans doute, se trouve insuffisante, et même elle conduirait loin du but, lorsqu'il s'agit de découvrir l'origine de la mythologie et la signification physique la plus ancienne des mythes, ou bien d'expliquer comment il a pu se faire que des peuples cultivés et moralisés attribuassent à leurs dieux tant d'actes grossiers et obscènes. Mais ces questions ne sont pas les seules que la mythologie ait à aborder. Il en existe d'autres, non moins importantes. Voici, par exemple, le problème de la parenté généalogique des mythes, dans lequel il s'agit de déterminer si les mythes de peuples qui parlent des langues appartenant à une seule famille sont des modifications, spéciales à chaque peuple, d'une mythologie une fois commune à toute la race d'où ces peuples sont sortis. Seule, la méthode philologique comparée peut donner la solution. Elle seule permettra de déterminer ce qui a été une fois le bien commun de la race entière et ce qui appartient spécialement à un peuple donné, par conséquent de savoir ce que ce peuple a emporté avec lui comme tradition quand il s'est éloigné du berceau commun, et ce que plus tard il a fait de cette tradition dans le cours de son histoire, en progressant ou en s'abâtardissant. Elle seule encore donnera les moyens de savoir ce qui appartient en propre à deux races différentes, par exemple, à la race aryenne ou indo-européenne et à la race sémitique, et par conséquent de savoir, lorsque les deux races ont quelque chose en commun, si ce qu'elles possèdent l'une et l'autre est plus ancien qu'elles-mêmes et provient d'une époque où les races n'étaient pas encore différenciées, ou bien si l'une des deux l'a emprunté à

Digitized by Google

l'autre. Bref, la mythologie comparée n'a pas seulement à rapprocher les unes des autres les choses de même nature, mais aussi à distinguer les unes des autres les choses de natures diverses ; ce n'est pas une science exclusivement psychologique, mais aussi historique ; et si, dans la partie historique de sa tâche, elle se départait de la méthode sévère, consciencieuse, prudente, recommandée par les gens de la philologie comparée, elle ne tarderait pas, comme un nouvel Icare, à se perdre sans guide en plein arbitraire, ni plus ni moins que les identificateurs d'Abraham avec Brahmâ.

Ainsi, l'on fait très bien de combattre des conjectures qui ne sont pas suffisamment motivées, de démontrer que la méthode philologique ne saurait dévoiler l'origine de la mythologie et le sens primitif des mythes, et que certainement l'étymologie à elle seule ne peut pas fournir des résultats définitivement acquis ; mais ce n'est point un motif de mettre de côté l'indispensable concours de la linguistique là où c'est elle qui doit trancher les questions, ni de s'imaginer que la méthode anthropologico-psychologique puisse donner la clef de tous les problèmes. Ceux qui se figurent cela s'exagèrent les mérites de leur méthode et tombent ainsi dans la même erreur que l'école qu'ils combattent.

Le meilleur moyen de nous en convaincre sera de voir à l'œuvre les partisans de la mythologie anthropologique, et je vais prendre pour exemple le mythe de Kronos, auquel M. Lang a consacré un de ses chapitres [1].

L'auteur ne tarde pas à nous mettre en présence d'un mythe de la Nouvelle-Zélande. Rangi et Papa, le ciel et la terre, ont une fois été si intimement unis que les dieux, leurs enfants, ont été réduits à se cacher dans le creux du sein de leurs parents ; mais la plupart de ces enfants se sont alors ligués pour séparer leurs parents, ce qui finit par réussir à Tutenganahau, le dieu des forêts. Il reste avec ses frères attaché à sa mère, la terre ; seul, le dieu de l'ouragan ou du vent demeure près de son père, le ciel, dans l'air libre.

[1]) *Custom and Myth*, pages 45 et suiv.

Digitized by Google

La ressemblance de ce mythe avec un de ceux dont Kronos est l'objet est, malgré les différences de détail, fort évidente, et déjà Preller l'avait remarquée [1]. Les enfants d'Ouranos et de Gaïa sont aussi cachés à la lumière par leur père dans le sein de la terre ; pour se délivrer de cet état misérable et se venger de leur père, ils conspirent avec Gaïa contre Ouranos, et le plus jeune, le rusé Kronos, le mutile avec sa faucille ou son sabre recourbé, au moment où il s'approche de son épouse pour l'embrasser, ce qui met fin à leurs rapports conjugaux.

On a parfaitement raison de conclure que ce récit est extrêmement ancien, qu'il a dû être répandu parmi des hommes de races diverses, et que chez les Grecs aussi il doit remonter à une époque où leur civilisation n'avait pas encore dépassé le niveau de celle des Nouveaux-Zélandais. Du reste, quant à ce dernier point, lors même que l'on n'aurait point trouvé de mythe ressemblant à celui de Kronos chez les peuples non civilisés, on aurait pu aisément se douter de la chose. Mais si l'on se figure qu'avec cette comparaison on a expliqué le mythe, on est victime d'une grande illusion. Le récit de la Nouvelle-Zélande est si évidemment un mythe naturiste que M. Lang lui-même le reconnaît. Le sens est clair comme le jour. Qui oserait nier que ce ne soit une description mythique de la création de la lumière? Nous avons là un mythe primitif de l'aurore, d'où est peut-être sorti un mythe des saisons et certainement un mythe de la création. Mais le mythe de Kronos a-t-il le même sens? Justement un sens contraire. Il ne nous place pas au matin, mais au soir. Le membre d'Ouranos coupé par Kronos et jeté par lui dans la mer, n'est naturellement pas autre que le phallus du ciel, le soleil, qui est tranché au moment où le ciel s'approche de la terre, et qui alors, comme s'il était jeté, tombe dans l'océan cosmique ; bref, c'est le soleil couchant. Tandis que les Nouveaux-Zélandais, dans leur naïveté,

[1]) *Griechische Mythologie*, 3e éd., p. 45 et suiv. La chose se trouve déjà dans la seconde édition. Je n'ai pas la première sous la main.

Digitized by Google

considèrent les ténèbres comme une conséquence de ce que le ciel est étroitement couché sur la terre ; tandis qu'ils se sont dit que le dieu des forêts a seul pu mettre fin à cette situation, en d'autres termes que les arbres en croissant ont poussé le ciel en haut pour se faire de l'espace, et qu'ils s'efforcent ainsi d'expliquer comment une fois la lumière est sortie des ténèbres qui recouvraient toutes choses ; les ancêtres des Grecs se servaient d'un récit analogue pour expliquer, inversement, comment l'obscurité s'établit. Je me sers expressément des termes généraux : « comment l'obscurité s'établit », car je suis fort loin de prétendre que le mythe de Kronos dépeigne exclusivement le coucher du soleil ; on peut fort bien aussi l'avoir appliqué à l'obscurité qui recouvre la nature au moment où un orage va éclater, ou encore à la diminution de la lumière quand l'hiver commence ; enfin il a aussi été employé à expliquer la genèse de la nuit après la création de la lumière. Tout ce que les deux mythes ont donc en commun c'est la notion du ciel et de la terre maritalement unis, puis séparés par leurs enfants ou par un de leurs enfants, de même que le mythe de Kronos a la mutilation du vieux dieu tyrannique en commun avec le mythe américain de Bochika et de Fomagata[1] ; mais le sens est tout différent, même, dans le cas présent, opposé.

Les autres parallèles établis par M. Lang ne me semblent pas fort utiles non plus pour aider à expliquer le mythe de Kronos. On retrouve en Chine et dans l'Inde, et probablement l'on retrouverait ailleurs encore, l'idée d'un ciel et d'une terre qui ont été une fois unis et qui plus tard ont été séparés. Le récit tiré de l'Aitareya brâhmanam, que M. Lang emprunte à Muir[2], n'a rien d'autre que cette idée de commun avec le mythe de Kronos, et a certainement une signification et une intention fort différentes.

Notre auteur n'a pas tenté de donner l'interprétation du second des mythes principaux qui existent sur Kronos. Il a pré-

[1]) J. G. Müller, *Amerikanische Urreligionen*, p. 435.
[2]) *Sanskrit Texts*, V, 23.

Digitized by Google

féré ne pas s'aventurer « au-delà du fait que les incidents du mythe se retrouvent presque partout chez les sauvages, et que par conséquent en Grèce ce sont des restes de l'époque sauvage ». Il croit même, quoique le mythe que nous avons examiné [1] ait pour but d'expliquer la séparation du ciel d'avec la terre, que l'autre « semble ne rien vouloir expliquer du tout ». D'après lui, c'est un conte qui s'est répandu dans le monde entier, et que l'on a rattaché au nom de Kronos sans aucun motif autre que la loi « en vertu de laquelle les mythes détachés se cristallisent autour du premier nom célèbre venu ». J'avoue ne pas saisir cette prétendue loi et n'y pas croire non plus. A supposer que le conte existât avant que fût né le personnage mythique de Kronos, il faut au moins qu'il y eût quelque chose dans la nature de cet être qui fît que c'est à lui, et à nul autre, que l'on a rattaché le récit. Mais une méthode qui ne donne d'autre résultat que l'assertion qu'un mythe quelconque « n'explique rien », ne me paraît pas des plus recommandables. Avec cette méthode on ne réussira pas à découvrir la raison de l'existence de Kronos comme dieu, pas plus que celle du culte qui lui a été rendu en cette qualité, sinon beaucoup par les Hellènes proprement dits, du moins à Rhodes et dans la Crète, et l'on ne s'explique pas le fait que c'est justement dans ce culte que se reflète son caractère de grand dévoreur, pas plus qu'on n'y est parvenu en se basant sur l'opinion de Welcker et de Max Müller, rejetée à bon droit par M. Lang, que Kronos s'est simplement formé de l'épithète Κρονίων de Zeus.

Aurais-je la prétention d'expliquer toute la mythologie de Kronos, dans tous ses détails, telle que les auteurs grecs nous l'ont transmise? J'aime mieux dire comme Grimm : J'expliquerai ce que je peux, mais je ne puis pas tout expliquer. En outre, les détails ne sont pas toujours les mêmes chez tous les auteurs. Les poètes et les théologiens, Hésiode par exemple, y

[1]) M. Lang le désigne fort inexactement comme « la première partie du mythe »; en réalité, c'est un autre mythe que la prétendue seconde partie ; c'est même en quelque sens un mythe parallèle à cette dernière.

Digitized by Google

ont mis du leur et n'ont point toujours tenu en bride leur poétique fantaisie ou leurs spéculations théologiques. Ainsi, quand Hésiode énumère les frères et les sœurs du Titan Kronos, les enfants d'Ouranos et de Gaïa, c'est lui qu'il faut rendre responsable de ce système, et se garder d'aller y chercher une signification physique déterminée. Il ne sera pas non plus besoin de rechercher qui est, au fond, chacun des êtres énumérés ainsi par le poète, avant de pouvoir conclure à la signification de Kronos. Tout ce qui ressort d'important pour nous de ce que dit Hésiode, c'est qu'aux yeux des Grecs eux-mêmes Kronos appartenait à cette classe de divinités, analogues aux Jötuns et aux Thurses germains, qui représentent plutôt les forces brutales de la nature que l'ordre et le gouvernement raisonnable de l'univers, représenté par les dieux de l'Olympe et par les Ases et les Vanes scandinaves. C'est ce qui explique en partie la brutalité de ses mythes. De même les enfants de Kronos et de Rhéa sont placés dans un ordre artificiel ; aussi n'est-il pas le même dans Homère et dans Hésiode. Zeus et Hêra sont les aînés pour Homère, les cadets pour Hésiode. Le premier ne mentionne ni Hestia, ni Dêmêtêr, ce qui peut être accidentel, mais ce qui permet aussi de se demander si Hésiode n'a pas de son propre chef compté ces déesses parmi les enfants du Titan qui sont engloutis, quoique l'union de Poseidôn avec Dêmêtêr, et non pas avec Amphitritê, et de Hadès avec Hestia, et non pas avec Perséphonê, semble remonter à l'antiquité primitive. Je ne tenterai non plus aucun effort pour faire de la ἅπη, du δρέπανον, l'image d'un phénomène de la nature, arc-en-ciel, croissant, voire même voie lactée. C'est un simple attribut, l'ancienne arme du Titan, dieu de la mort, le sabre recourbé ou cimeterre, tel qu'on le voit aussi sur les monuments égyptiens, et en même temps l'instrument-type de la moisson, la faucille.

Enfin je m'abstiendrai de même de considérations étymologiques. Non que je méprise le secours de l'étymologie lorsqu'il est réel ; mais dans le cas présent elle est trop incertaine. M. Lang cite quelques-unes des dérivations proposées, et, quoi-

Digitized by Google

qu'il veuille rester neutre, on voit bien cependant qu'il préfère celle de Preller, qui rapproche le nom de Kronos de κραίνω et du mot de la même famille κρεία, et cite à ce sujet le vers de l'Iliade (2,419) : οὐδ' ἄρα πώ οἱ ἐπεκραίαινε Κρονίων, celui de l'Odyssée (1,45; 24,473) : Κρονίδη ὕπατε κρειόντων, et celui de Sophocle (*Trach.* 126) ὁ πάντα κραίνων βασιλεὺς Κρονίδας. Sans qu'il le dise, on s'aperçoit, ce qui fait honneur à sa sagacité, qu'il trouve un peu folle l'étymologie de M. Brown, qui veut ici se servir du sémitique *karnu*, *kèren*. Il ne prend pas non plus parti pour *krâna*, proposé par Kuhn, et je ne le fais pas davantage. Il n'exprime point d'opinion sur la comparaison de Κρόνος avec le sanscrit *karanas*, « fabricant, artiste », rapproché du latin *Ceres* ou *Cerus*, étymologie proposée par G. Curtius dans ses *Grundzüge*.[1] En tout cas, dussions-nous conclure, avec Preller, que Kronos est « celui qui achève » ou « celui qui domine » (κράντωρ), ou, avec Curtius, qu'il est « celui qui fait », « l'artiste », cela ne nous serait pas d'un grand secours pour arriver à bien comprendre, et sa mythologie, et son caractère et ses fonctions comme dieu.

Prenons le mythe sous sa forme la plus simple, assez facile à extraire d'Hésiode.[2] On y voit que Kronos est un puissant dévoreur, de même que les mangeurs (Jötnar) et les altérés (Thursar) des Scandinaves, et de même qu'un grand nombre d'êtres dans la mythologie des peuples non civilisés. On trouvera chez M. Lang les détails qu'il faut là-dessus. Kronos dévore aussitôt tous les enfants que Rhéa lui donne, afin qu'aucun d'entre eux ne puisse usurper le pouvoir. Mais Rhéa (ou Zeus sur le conseil de Rhéa) lui donne un vomitif qui lui fait rendre tout ce qu'il a englouti.[3] Voilà sans aucun doute la forme primitive du mythe ; mais non pas encore, comme on le verra plus loin, la plus simple. Hésiode y introduit ici, comme épisode, la ruse au moyen de laquelle Rhéa sauve le dernier

[1]) Du reste, tant κραίνω que κρείω dérivent de la même racine que ces mots.
[2]) *Theog.* v. 459-509.
[3]) Hésiode ajoute, avec un certain pragmatisme qui ne peut pas appartenir au mythe primitif, qu'elle y est excitée par Ouranos et Gaïa, qui veulent se venger.

Digitized by Google

de ses enfants, en se retirant en Crète avant sa naissance pour y accoucher et l'y cacher, et en donnant au père une pierre à engloutir à sa place. Quoique ce soit là certainement une très ancienne conception mythique, je doute fort cependant qu'elle appartienne au mythe principal. Elle n'a de sens que si Zeus est le cadet, comme c'est le cas chez Hésiode, et non pas l'aîné comme chez Homère, à moins encore qu'il ne fût fils unique. C'est ce qu'il a probablement été en Crète. Hésiode, ou l'école sacerdotale à laquelle il se rattachait, aura inventé la ruse de Rhéa pour souder la tradition crétoise sur la naissance et l'enfance de Zeus au récit touchant l'engloutisseur Kronos. Le dieu du ciel pouvait prendre la forme d'une pierre ; on faisait voir ce fétiche à Delphes, et cela a fourni la matière du récit. Kuhn a cherché ici aussi une signification physique ; il a fait de la pierre le soleil, que Kronos engloutit le soir et vomit de nouveau le matin, sur quoi commence aussitôt le règne du dieu du jour, Zeus, et Kronos est détrôné. Cette explication est fort ingénieuse et ne répugne pas au sens du mythe ; mais je ne saurais voir le soleil dans la pierre de Zeus.

En soi, ce mythe se prête à des interprétations très différentes ; aussi a-t-il été appliqué à divers dieux et ne sert-il sans doute pas toujours à décrire le même phénomène de la nature. Pour arriver à savoir ce qu'il signifie dans son application à Kronos, il faut examiner quel culte les Grecs lui rendaient et en général ce qu'ils croyaient à son sujet, afin de déduire ce qui dans tout cela est commun à tous les Hellènes, ce qui, par conséquent, est l'idée fondamentale, et découvrir ainsi ce qui les a portés à raconter à son sujet des choses aussi extraordinaires que celles qui se trouvent dans les deux mythes qui nous ont été transmis à son sujet. Le cadre de cet article, qui n'a pas pour but de donner une monographie complète de Kronos, est trop restreint pour cette étude détaillée. Je me bornerai à résumer. Les détails probants se trouvent dans les bons manuels de mythologie.

Je puis être très bref pour ce qui regarde le culte de Kronos. Il était extrêmement restreint chez les Hellènes classiques. A

Digitized by Google

peine avait-il des temples pour son service spécial. On l'adorait ici et là conjointement avec Zeus, dans les temples de ce dernier. Mais à Rhodes et en Crète on lui offrait des sacrifices humains. Porphyre dit [1] : Ἐθύετο γὰρ ἐν Ῥόδῳ μηνὶ Μεταγειτνιῶνι ἕκτῃ ἱσταμένου ἄνθρωπος τῷ Κρόνῳ. Les sacrifices humains ne sont pas rares chez les anciens Pélasges et il n'est donc point certain du tout que les Hellènes aient emprunté ce cruel usage aux Sémites. Il est vrai qu'Hésychius dit des Carthaginois la même chose que Porphyre des Rhodiens, avec la différence qu'au lieu d'ἄνθρωπος il dit τὰ ἴδια τέκνα. Mais une même théologie peut avoir produit les mêmes usages, sans que pour cela il y ait eu emprunt. Quoi qu'il en soit, les sacrifices humains sont en parfaite harmonie avec le Dévoreur du mythe.

Mais c'est surtout la fête qui se célébrait en l'honneur de Kronos qui jette du jour sur son caractère. C'est la fête de la moisson qui se célébrait dans le mois appelé Σκιροφοριών à Samos, Ἑκατομβαιών à Athènes, mais Κρονιών dans le reste de l'Attique, et qui, ici, avait lieu le douzième jour après le solstice d'été. Cette fête de la moisson servait en même temps à rappeler l'âge d'or, l'époque d'égalité universelle et d'abondance perpétuelle qui avait suivi le déluge. Les Saturnales romaines, quoique célébrées en hiver, toutefois avec les mêmes coutumes, avaient la même signification, et les Romains identifiaient Kronos avec leur Saturnus, dieu dont la signification ne prête guère à l'incertitude ; il était sans aucun doute le dieu de l'âge d'or, outre que son nom le désigne comme celui qui fait mûrir la semence. Quelque utile qu'il puisse être dans l'étude des mythes de Kronos de tenir compte des parallèles recueillis chez divers peuples non civilisés, la comparaison avec le Saturnus latin est bien plus importante encore ; on peut même dire qu'elle s'impose comme absolument nécessaire, soit que Saturnus soit un ancien dieu italique, dont la mythologie a été fondue à une époque relativement récente avec celle de Kronos, soit qu'il ait été dès le début une copie de Kronos, née par l'intermédiaire des habitants de l'Italie méridionale.

[1]) *De Abst.* II, p. 202 (comp. 197).

Digitized by Google

Cette idée de Kronos, qui fait de lui le Dieu de l'âge d'or, de l'époque de l'état de nature, de l'égalité et de la jouissance sans frein, idée qui se manifeste dans les fêtes des moissons, se trouve dans un étroit rapport avec la conception qui fait de lui le dieu sous la surveillance et le gouvernement duquel les Titans mènent dans les îles des bienheureux une existence de délices, en compagnie d'autres héros encore, lorsque, la lutte terminée, Zeus leur a pardonné et les a délivrés de leurs chaînes et de leur prison souterraine[1]. Ici les poètes ont lâché la bride à leur imagination et l'ont dépeint sous des couleurs qui ne concordent point avec son caractère sauvage et sombre ; ils en font le type de la verte et vigoureuse vieillesse, un beau vieillard orné d'une chevelure et d'une barbe abondante εὐχαίτης, λάσος, εὐρυγένειος. Je ne suis point convaincu que ces peintures fassent partie du mythe antique, et je penserais bien plutôt qu'il faut considérer ces traits comme des développements ajoutés après coup. Mais, lors même qu'il n'en serait pas ainsi et que le travail des poètes n'aurait consisté qu'à amplifier et à orner le thème déjà donné par les anciennes traditions, on verra que cela ne peut pas modifier essentiellement l'interprétation que nous aurons à donner de la nature de Kronos, puisque ce dieu n'a pas eu seulement un caractère terrible, mais aussi un caractère bienfaisant.

Tous ces usages et toutes ces conceptions découlent nécessairement du caractère qui s'attache à notre dieu en qualité de Titan, spécialement en qualité de principal représentant ou de chef des Titans. Ceux-ci sont les anciens dieux naturistes, encore peu anthropomorphisés, les puissantes forces de la nature devant lesquelles l'on tremblait. C'est pourquoi, dans la mythologie de ces dieux hellènes, entièrement anthropomorphisés, qui trônent sur le brillant Olympe, le règne de Kronos et de ses semblables est reculé dans les profondeurs d'un passé lointain ; et la manière dont on adorait ce dieu titanique n'était de fait que l'ancien culte de l'époque barbare, uni à une repré-

[1]) Hésiode, Ἔ. κ. Ἡ., 169 et suiv. Pindare, *Ol.* 2, 70 et suiv.

Digitized by Google

sentation plastique de l'état des choses que l'on se figurait avoir existé alors. Il faut remarquer la région à laquelle les Titans, donc aussi Kronos, appartiennent au fond. Le récit mythologique les fait précipiter par Zeus, après leur défaite, dans le Tartare, au plus profond de l'abîme souterrain, pour être ensuite délivrés et aller en occident habiter des îles de l'océan cosmique. L'occident est l'entrée du royaume souterrain. C'est de là que viennent tous les terribles êtres naturistes que les Olympiens combattent, les puissances des ténèbres, de l'ouragan et de l'orage, de la nuit et de l'hiver — ce qui est naturel puisque c'est en occident que le soleil se couche. Mais leur habitation proprement dite et durable, la région qui leur est propre et où ils règnent sans partage, c'est le Tartare, le monde invisible de l'abîme, d'où ils sortent parfois pour envelopper à son tour de ténèbres le monde visible et le visiter de toutes sortes de calamités. Le mythe combine ces deux conceptions voisines, en racontant le châtiment des Titans suivi de leur pardon. En outre, il est question d'un troisième endroit où ils se trouvent, du moins temporairement; c'est l'intérieur de la terre elle-même. Nés des embrassements d'Ouranos et de Gaïa, ils sont, aussitôt après leur naissance, repoussés par le père dans les entrailles de la mère. Ceci, à une petite modification près, est la même chose et exprime sous forme de récit mythique la pensée suivante : Tant qu'Ouranos [1] reste conjugalement uni avec Gaïa [2], donc tant que règnent la lumière et la chaleur, la croissance et la fécondité, les puissances des ténèbres et du froid, de l'aridité et de la mort, restent cachées dans le sein maternel de la terre. Il faut pour qu'elles apparaissent que les deux époux soient séparés, que l'union du ciel fertilisant et de la terre maternelle soit

[1]) Fort bien décrit par Preller comme le ciel (lisez le dieu du ciel), époux de la terre (lisez la déesse de la terre); mais trop abstraitement comme « la force productrice du ciel qui pénètre la terre d'humidité et de chaleur »; comme Kuhn l'a reconnu, c'est, de même que Zeus, un dieu du jour, qui est en même temps dieu de l'été.

[2]) La mère, la *genitrix*, probablement de la racine *jan*, *zan*, *gen*.

Digitized by Google

violemment brisée. Voilà donc encore nos Titans cachés dans les profondeurs invisibles.

C'est aussi d'accord avec cette représentation que Kronos est représenté la tête enveloppée d'un voile. Il est le caché, l'invisible, et cela à son tour fait naître son épithète ordinaire ἀγκυλομήτης, le rusé, celui qui feint, quelqu'un qui se sert de moyens astucieux ; il est sans doute redevable de ce nom à la conception mythique qui le fait se cacher comme en embuscade, pour attaquer son ennemi à l'improviste en sortant de sa cachette. Je n'oserais affirmer, mais il me semble probable que son union avec Rhéa se rattache aussi à cette même représentation. En Phrygie et généralement dans l'Asie-Mineure, Rhéa était la déesse des forêts, des montagnes : Ἰδαία (de ἴδη, forêt de montagne); Ὀραία, Κυβέλη, Κυβήβη (c'est-à-dire : ἄντρα, Hésychius) ; donc une déesse cachée dans la terre obscure, mais primitivement, à ce qu'il paraît, la déesse du crépuscule.

Maintenant seulement, connaissant un peu mieux la nature de notre dieu, nous pouvons comprendre les deux mythes principaux dont il est l'objet, sans nous contenter de la maigre réponse à nos questions qui sait seulement nous dire que l'on attribue à d'autres dieux, dans toutes les parties du monde, des sauvageries analogues à celles de Kronos, et sans avoir recours non plus à l'explication désespérée d'après laquelle on a raconté ces choses purement et simplement parce qu'elles ont par hasard passé par la tête de quelqu'un ; comme si une théologie et un culte, des conceptions et des usages qui ont subsisté pendant de long siècles, même lorsque la figure du dieu avait commencé de s'effacer, pouvaient sortir d'accidents purement fortuits.

Kronos, nous l'avons vu, est un dieu caché, qui habite l'occident, c'est-à-dire la région où le soleil se couche, et les profondeurs dans et sous la terre, et qui règne sur toute les puissances habitant ces régions. Il est pour cette raison aussi roi du royaume des morts[1], et par conséquent, car cela va toujours

[1] La mythologie hellénique, qui attribue cette fonction à Hadès, l'un de ses trois fils, ne lui a laissé la domination que sur les Titans et sur les héros morts.

Digitized by Google

ensemble, dieu de la mort ; pour cela aussi, dieu de la moisson. Pour cela, dis-je ; non pas, malgré cela. On attribuait la croissance du grain, des fruits et des fleurs, aussi bien à l'action cachée des puissances souterraines qu'à la fructification opérée par les puissances célestes. Dans un grand nombre d'anciennes mythologies, le dieu de la mort est en même temps le dieu qui donne la vie. De même Hadès est Πλούτων, et Perséphonê, qui passe une partie au moins de l'année sous la terre, est déesse du printemps.

La plupart des mythologues ont donc grand tort de séparer ces deux côtés du caractère du dieu. Les uns, comme Preller, ne font attention qu'à ses rapports avec la moisson, et ne voient en lui qu'un dieu céleste qui fait mûrir le grain, avec la la signification de « celui qui fait mûrir, arriver à point, être parfait ». Les autres, comme Kuhn, ne font de lui que le dieu du ciel nocturne. Il est l'un et l'autre : le dieu de la moisson peut-être même dans un double sens, premièrement comme le dieu qui fait mûrir le blé, ensuite comme le moissonneur, le dieu proprement dit de la moisson. Mais s'il réunit ces deux caractères, c'est uniquement parce qu'il est un dieu des lieux souterrains, ou plutôt le dieu par excellence des lieux souterrains, qui la nuit et en hiver monte des profondeurs où il réside, pour régner sur le monde supérieur.

Si nous revenons maintenant aux deux mythes qui nous ont servi de point de départ, nous verrons qu'ils dépeignent le même phénomène, ou plutôt les mêmes phénomènes de la nature, qu'ils sont donc parallèles, et que c'est la mythologie synthétique, déjà travaillée par l'art, qui les a réunis en une seule histoire suivie. Cependant l'un des deux mythes est plus complet que l'autre.

Le premier ne se rapporte qu'au passage du jour à la nuit, de l'été à l'hiver, de la lumière aux ténèbres. Qui est-ce qui fait que l'union du dieu du ciel, qui éclaire, réchauffe et féconde, avec la mère-terre, prenne fin ? C'est Kronos, le dieu des régions souterraines et de la mort, armé de son ἅρπη à la dent aigue (καρχαρόδους). Précisément au moment où le ciel semble

Digitized by Google

rejoindre la terre, il tranche le phallus de son père et le jette loin de lui. Naturellement le mythe sait aussi expliquer cette conduite ; c'est parce que les puissances des ténèbres cachées dans le sein de la terre la mettent mal à l'aise, et qu'elles mêmes désirent en même temps se venger et s'emparer du pouvoir. Et en effet, leur règne commence, aussitôt l'acte sanglant perpétré. Il suffit d'avoir un peu le sens mythologique pour voir que c'est là simplement la description du coucher du soleil, de la fin du jour suivie du commencement de la nuit. Au surplus cette conclusion est rendue certaine par deux traits, auxquels souvent on ne fait pas attention et que M. Lang aussi a négligés, mais qui néanmoins font partie du mythe et jettent du jour sur sa signification. Quand le phallus a été coupé, Kronos le jette derrière lui. Des gouttes de sang qui tombent à terre naissent les Erinnyes, les géants et les Mélies. La détermination de ces êtres est ici une question secondaire ; rien n'empêche que la mention de leur naissance ne soit une adjonction du poète, mais en tout cas l'intention est évidente ; tous sont des puissances nocturnes ; les Erinnyes au vol rapide sont des fantômes de la nuit, peut-être primitivement des déesses des vents ; les géants, qui habitent aussi l'Occident, sont de puissantes forces de la nature qui sortent de la terre ou de l'abîme sous la terre, et les Mélies, que d'ordinaire, mais à tort, on confond avec les nymphes des frênes, sont en réalité les abeilles[1], c'est-à-dire les étoiles. Mais ce qui nous importe, c'est le sang qui dégoutte de la blessure sur la terre et dans lequel on reconnaît la lueur rouge qui s'étend sur le ciel au coucher du soleil, et que d'autres mythes encore, tant grecs qu'étrangers, considèrent comme le sang du dieu mourant. Tel est par exemple le sang d'Osiris et celui d'Héraklês. Quant au membre lui-même cependant, il tombe dans l'océan, dans la mer cosmique qui entoure le monde et qui s'étend jusqu'à l'*Abyssos* : puis, de l'écume qu'il laisse après lui, naît Aphroditê, se manifestant ici dans la lune, comme la déesse de la fécondité,

[1]) Hésychius μέλιαι = μέλισσαι.

Digitized by Google

de l'amour et de la beauté, dont il est dit que lorsqu'elle descend à terre les fleurs naissent sous ses pas ; en d'autres termes, et si nous enlevons à la pensée ses vêtements mythiques, aussitôt qu'elle apparaît au-dessus de l'horizon, elle répand sur toute la nature sa douce lumière, qui embellit tout ce qu'elle touche.

Le second mythe a une signification plus étendue que le premier, mais en même temps il est plus barbare encore. Il se compose manifestement de plusieurs éléments. L'idée centrale se trouve dans l'engloutissement des dieux lumineux, des dominateurs du jour, par le dieu des lieux infernaux, le dieu de la mort, qui en cette qualité est le grand dévoreur, mais qui les vomit au matin. C'est la forme la plus sauvage, la forme canibale d'un mythe que l'on rencontre souvent et qui affecte des formes très différentes. Par exemple, le mythe scandinave du sanglier-soleil qu'Odhin et les héros morts mangent tous les soirs dans le Walhalla, mais qui tous les matins se trouve de nouveau vivant, en offre un parallèle complet, quoique moins repoussant. Il existe une autre peinture mythique du lever du soleil, dans laquelle les dieux de la lumière ne sont pas dévorés par celui de la nuit pour être ensuite vomis par lui, mais où ils naissent de son union avec la déesse du monde souterrain, qui est à proprement parler le crépuscule. Quant à notre mythe, lorsqu'on le combina avec l'autre, il fallut bien le modifier de telle sorte qu'au lieu de faire engloutir les dieux du jour à Kronos, on lui fit manger ses propres enfants, puis il fallut, contre la signification naturiste du mythe, lui faire commettre cet acte aussitôt après la naissance des enfants, lorsqu'on l'eut expliqué comme provenant de sa crainte soupçonneuse de se voir un jour détrôné par sa progéniture. L'épisode de la pierre livrée, au lieu du dernier-né Zeus, à la gloutonnerie du père, est une seconde adjonction, rendue nécessaire, comme on l'a vu plus haut, pour faire une place au récit de l'éducation de Zeus dans l'île de Crète, où conformément à sa nature, il est nourri avec le miel des abeilles de la caverne de l'Ida — des étoiles du ciel nocturne — et avec le lait de la chèvre Amalthée, — la lune, c'est-à-dire avec la lu-

Digitized by Google

mière. La combinaison de ces trois conceptions mythiques, qu'avec Max Müller, mais dans un autre sens que lui, nous pourrions appeler trois phases mythiques, produit un récit, dans lequel un dieu-souverain, un tyran préhistorique, dévore ses enfants pour n'être pas détrôné par eux, mais est contraint de les rendre avant de les avoir digérés, et enfin est supplanté par le plus jeune d'entre eux, qu'on a dérobé à sa vue et qui a grandi en cachette.

Quand on peut ainsi clairement montrer l'enchaînement de tous les détails et la manière dont ils dérivent tous d'une même pensée fondamentale, on n'a pas le droit de se dispenser, au moyen d'un superficiel *non liquet*, de l'obligation de chercher à comprendre le mythe, et il faut bien reconnaître l'idée naturiste d'où il découle et qui s'y aperçoit fort bien encore à travers les superfétations considérables qui l'ont recouverte.

J'ai essayé d'expliquer, plus complètement que M. Lang ne pouvait le faire avec sa méthode, un mythe auquel il l'a appliquée. Je voulais ainsi donner un exemple de l'emploi de la méthode que je crois être la bonne dans les recherches mythologiques. Moi aussi, je veux comparer autant que possible et, aussi bien que M. Lang, je pars de la conviction que les dieux ne sont pas des objets naturels que l'on a personnifiés, mais des êtres positifs, des esprits, que l'on a vus à l'œuvre dans la nature, où ils se manifestent par leur action. Mais j'estime qu'il ne suffit pas de mettre ce point en lumière. Il faut en outre rechercher le sens et l'origine des mythes, et pour cela on ne doit rien dédaigner de ce qui peut être de quelque secours, en particulier la philologie et l'histoire, comme si l'anthropologie et l'ethnologie seules pouvaient nous éclairer. Avant tout, cependant, il importe de soumettre les mythes à une analyse rigoureuse, puisque la plupart sont composés, et en même temps de comparer tous les mythes qui se rapportent à un même être divin, d'un côté, entre eux, et de l'autre côté avec tout ce qui est connu au sujet de la conception que l'on avait de cette divinité et au sujet du culte qu'on lui rendait. Le

Digitized by Google

dieu et ses mythes s'expliquent réciproquement, et jamais on n'a par hasard raconté sur un dieu un mythe étranger à son caractère et à ses fonctions. M. Lang m'a fait l'honneur de me citer comme un de ses alliés et j'ai lieu de croire que M. Gaidoz en fait en quelque mesure autant. Ces messieurs n'ont point entièrement tort. Cependant je dois m'élever, au nom de la science mythologique et de l'exactitude dont elle ne peut pas plus se passer que les autres sciences, contre une méthode qui ne fait que glisser sur des problèmes de première importance, et qui, à la plupart des questions, ne sait que répondre en souriant : « C'est chercher raison où il n'y en a pas ». De même que je me suis énergiquement opposé à l'étroitesse de l'ancienne école, je le fais maintenant à l'étroitesse de la nouvelle école anthropologique.

Me faut-il, peut-être, prévoir l'accusation de n'avoir rien fait d'autre que d'ajouter une nouvelle explication à la collection de celles qui existaient déjà, et ainsi de m'être procuré le douteux mérite d'augmenter la confusion et de rendre le choix plus difficile ? Eh bien ! non, un tel reproche serait injuste. Que l'on compare mon explication avec celles de mes prédécesseurs. Pourquoi cette multiplicité qui a existé jusqu'ici, excitant la verve caustique des partisans de la mythologie anthropologique, qui prétendent, à la manière des anciens sceptiques, que toutes ces explications sont aussi vraies les unes que les autres, *ergo* toutes fausses ? Cela vient de ce que l'on voulait appliquer chaque mythe à un seul et unique phénomène de la nature, tandis qu'en réalité ils se rapportent à plusieurs. On aurait dû prendre pour point de départ, pour chaque mythe, l'être qui y joue le rôle principal et commencer par déterminer la nature de cet être, en résumant et comparant tout ce que l'on aurait réussi à savoir à ce sujet. Ainsi on aurait évité de n'envisager que d'un seul côté une question qui en a plusieurs. Or c'est là précisément l'écueil dont je crois m'être gardé. Je ne dis pas des explications données jusqu'ici qu'elles sont toutes également fausses, mais, au contraire, que plusieurs d'entre elles, quelque différentes qu'elles semblent l'une de

Digitized by Google

l'autre, sont également vraies. Ainsi les recherches des mythologues de l'ancienne école, pour avoir abouti à des conclusions fort diverses, n'ont aucunement été stériles, souvent elles ont fait faire un grand pas en avant à la solution des problèmes, et j'ai pu en faire usage avec reconnaissance, le lecteur l'a remarqué. Welcker, Preller, Kuhn, Schwartz, Hartung, Lang ont beaucoup fait pour l'interprétation du mythe de Kronos. A nous d'utiliser leurs travaux en y appliquant une critique judicieuse, de peser avec soin les motifs que chacun d'eux avance pour soutenir sa manière de voir, et de rechercher surtout l'idée centrale du mythe, qui rend compte de la part de vérité contenue dans chaque opinion proposée.

Cela fait, il reste une question à résoudre. Le dieu et ses mythes sont-ils indigènes du pays où on les trouve, ou bien y ont-ils été importés ? Je n'ai point abordé cette question en ce qui regarde Kronos, parce qu'elle ne me semblait pas mûre dans ce cas particulier. C'est un problème du ressort de l'histoire, et il n'est pas indispensable qu'il soit résolu pour que l'on parvienne à interpréter sainement les mythes. Toutefois, quand un dieu a été importé et se trouve donc être réellement le même qu'une divinité appartenant à une race ou à un peuple étrangers, ou bien quand il a été identifié à une divinité étrangère, il se peut fort bien que l'on trouve dans l'étude du caractère du dieu étranger et de la signification de ses mythes, le moyen d'appliquer une excellente contre-épreuve à l'explication que l'on a proposée de son anti-type ou de sa copie.

Leyde, novembre 1885.

C. P. TIELE.

Digitized by Google

LE PRÉSENT DE L'HOMME LETTRÉ

POUR RÉFUTER LES PARTISANS DE LA CROIX

Par ʿAbd-Allâh ibn ʿAbd-Allâh, le Drogman

TRADUCTION FRANÇAISE INÉDITE

CHAPITRE III[1]

RÉFUTATION DES CHRÉTIENS *(suite)*

§ 5. — *Démonstration que Jésus n'est pas Dieu, mais homme issu d'Adam, créé, prophète et envoyé.*

Sachez (que Dieu vous fasse miséricorde) que le dogme chrétien, au sujet du Christ, quant à sa divinité et son œuvre créatrice, se trouve contredit par les quatre évangélistes eux-mêmes. En effet Matthieu dit au chap. I de son évangile : « Généalogie du Christ[2], fils de David, fils d'Abraham », ce qui prouve que Jésus-Christ est né de la famille du prophète David. Or, David était de la tribu de Juda, fils de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham, et quiconque descend d'une famille adamique, est lui-même homme, issu d'Adam. Cela est hors de doute, vu que Dieu seul est éternel et immortel ; il n'a pas engendré et n'a pas été engendré ; tout ce qui existe en dehors de lui a pris naissance.

Matthieu dit aussi au chap. XIX de son évangile : Un homme dit au Christ : « O toi, le Bon » ! Jésus lui répondit : « Pourquoi m'appelles-tu Bon ? Le Bon, c'est Dieu ». Comment aurait-il prétendu être l'associé de Dieu dans la divinité après avoir donné

[1]) Voir les deux précédentes livraisons de la *Revue de l'Histoire des Religions*, tome XII, p. 68 et p. 179.

[2]) *Var* : ce livre est la généalogie du Christ.

Digitized by Google

une si grande preuve de modestie et de soumission à son Maître et Créateur !

Nous lisons ensuite au chap. XVII de l'évangile de Jean : Le Christ leva les yeux au ciel et, s'humiliant devant le Dieu unique et créateur, il dit : « Il est nécessaire aux hommes de savoir que tu es le seul Dieu, créateur, et que c'est toi qui m'as envoyé ». Dans ces paroles Jésus reconnaît qu'il est un prophète, envoyé par Dieu avec une révélation sur l'unité et que Dieu, très haut, est Un et Créateur ; il n'y a pas d'autre créateur que lui. Jésus est d'accord ici avec tous les prophètes et envoyés. (Les bénédictions de Dieu soient sur eux tous !)

Si quelqu'un maintenant s'avisait de dire qu'en effet dans le passage cité plus haut, Jésus reconnaît qu'il est prophète envoyé, mais que dans d'autres passages il se déclare éternel et créateur, nous lui répondrions : C'est calomnier Jésus qui est innocent de cette imputation et de tout ce qui s'y rapporte. Vous n'avez qu'à faire attention au contexte dans les divers endroits. Du reste, Jésus reconnaissant d'un côté et conformément à la vérité qu'il est homme, envoyé de Dieu, pourrait-il de l'autre côté et contrairement à la vérité se prétendre éternel et créateur! Non, cette contradiction n'émane pas de lui, mais de ceux qui vous ont induits en erreur.

Matthieu dit aussi encore dans son évangile [1] : Le diable invita le Christ à se prosterner devant lui et, lui montrant les royaumes du monde et leur gloire, il lui dit : « Prosterne-toi devant mo et je te remettrai tout cela » : Mais le Christ lui répondit : « Il est écrit pour tout homme, de n'adorer que Dieu, le seigneur, Dieu unique, et de ne se prosterner que devant lui. » Nous avons ici encore une preuve que Jésus est innocent de toute prétention à la divinité. Car, s'il était Dieu, comment le diable aurait-il osé lui adresser pareille parole ? Et dans sa réponse au diable, Jésus reconnaît expressément que Dieu seul est Dieu, et que l'on ne doit se prosterner que devant lui. De plus, comme il est notoire que Jésus, comme tous les autres prophètes, était garanti contre les suggestions intérieures et secrètes du diable, comment celui-ci aurait-il pu lui adresser la tentation extérieure, publique, de se prosterner devant lui ? Cette erreur ne saurait provenir que des auteurs des évangiles.

[1]) Chap. IV, v. 8.

Digitized by Google

Jean dit à la fin de son évangile : [1] « Jésus dit aux Apôtres : je m'en vais vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu », voulant dire par mon Père et votre Père, mon Maître et le vôtre, car dans ce temps on s'exprimait ainsi. Mais si les chrétiens veulent déduire de ce passage que Dieu est le père de Jésus, nous leur objectons que dans ce cas Dieu est leur Père au même titre, parce que Jésus a dit : mon Père et votre Père. Jésus a pris soin lui-même, au reste, d'ôter toute équivoque en ajoutant : mon Dieu et votre Dieu. Il ne reste donc dans ce verset aucune prétention à la divinité.

Au chap. X [2] de l'évangile de Matthieu, nous lisons : « Jésus dit aux Apôtres : Qui vous reçoit et vous donne l'hospitalité, me reçoit et me donne l'hospitalité et qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé », et au chap. V de l'évangile de Jean : « Jésus dit : Je ne suis pas venu pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé » et à la fin de l'évangile de Marc [3] « Jésus, attaché au bois de la croix (selon eux), s'écria : mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ! » Ce fut d'après l'évangile sa dernière parole dans ce monde, mais cette parole il ne peut pas l'avoir dite ! Dieu ne peut pas avoir abandonné Jésus, pas davantage que les Juifs n'ont pu avoir le dessus sur lui au point de le crucifier. Si nous nous sommes servi de ce verset, dans notre argumentation contre les chrétiens, c'est uniquement parce qu'il se trouve dans les textes des évangiles qu'ils ont entre les mains, et qu'il témoigne contre eux ; car Jésus, invoquant Dieu dans ses angoisses et s'écriant : « Mon Dieu, mon Dieu », se justifie lui-même de toute prétention à la divinité. En me servant, dans ma réfutation des dogmes chrétiens, de citations de ce genre, je n'ai d'autre but que de convaincre les chrétiens, tout en faisant mes réserves sur leur authenticité.

Il en est ainsi encore de ce passage de Luc à la fin de son évangile : Après sa résurrection Jésus entra chez les Apôtres qui s'étaient réunis dans une chambre haute dont ils avaient fermé les portes. Quand il fut entré, les Apôtres eurent peur de lui, car ils le prenaient pour un fantôme d'ange ou d'esprit. Jésus s'en étant aperçu leur dit : « O vous, touchez-moi et sachez que les esprits n'ont ni chair

[1]) XX, 17, où cette parole s'adresse non aux Apôtres, mais à Marie Madeleine.
[2]) *Var* : VII.
[3]) XV, 34.

Digitized by Google

ni os, comme vous en trouvez en mon corps. » Par cette parole Jésus avoue être composé de chair et d'os et de matière animale et se justifie par là même de la prétention à la divinité. Il va sans dire, que si nous citons ce passage, nous n'admettons pas que Jésus a été tué, enseveli et qu'il est ressuscité du tombeau, ce qui n'est qu'une invention des premiers chrétiens, dont nous avons à présent suffisamment infirmé la prétention que Jésus est Dieu ou fils de Dieu.

De tout ce que nous venons de dire, il résulte que si quelqu'un dit que le Christ était un serviteur[1] de Dieu, qui s'est développé d'enfant en adulte et qui, ayant atteint l'âge de la virilité, a été envoyé par Dieu comme prophète, — si quelqu'un croit ainsi, dis-je, il est d'accord avec les déclarations du Christ et des disciples. Dire le contraire, c'est se mettre en contradiction avec la vérité et admettre cette erreur monstrueuse, généralement admise par les chrétiens, que le Christ est le créateur éternel, tout en étant chair et sang. Mais dans ce cas, il faut être conséquent et admettre également que le Christ est en partie adorable, éternel, créateur, et en partie engendré et créé, vu qu'il déclare, d'après les textes de vos évangiles, être chair et sang.

Or, comme la chair et le sang sont des résultats de la nourriture et des boissons qui sont des fractions de ce monde, il en découle que le créateur de ce monde n'en est qu'une des fractions. Mais alors cette fraction est son propre créateur, et une fraction du monde aurait créé le monde. Tout cela est absurde et entre bien difficilement dans une raison humaine ! Mais ce n'est pas tout. Il faut encore admettre que le créateur du monde entier en est en même temps une partie, que certaines choses sont venues à l'existence après le tout. Mais ce qui n'a pas d'existence, n'est pas concevable et n'est rien ; donc, d'après eux, le créateur n'existe pas. Quant à moi, je pense que l'inventeur de cette doctrine faisait partie de ces gens qui nient les attributs fondamentaux de Dieu, et cette première erreur a produit toutes les autres.

Mais continuons. Le premier évangile dit que le Christ se taillait les ongles et se coupait les cheveux[2] ; — or, d'après eux, il est le créateur éternel ; — une partie des ongles et des cheveux se désa-

[1]) Le mot *marboûb*, dont se sert notre auteur, correspond à notre serviteur de Dieu, en parlant d'un homme pieux.

[2]) Var ajoute : et se développait corporellement en long et en large.

Digitized by Google

grégeant ainsi du tout et devenant des fétus et des riens au point de perdre toute existence, il en résulte qu'une fraction du créateur s'annihilait et devenait rien, tandis qu'une autre fraction restait en l'état. Mais celui dont une partie se corrompt est corruptible aussi dans son tout, de même que ce qui est composé de parties est limité, soumis à ce qui l'élargit ou le limite ; de plus, tout être sujet à la limitation a besoin de secours et ne saurait s'en passer. Eh bien, au nom des arguments fournis par la raison et des textes puisés dans les écritures, j'atteste que le Dieu créateur et éternel n'a ni corps, ni substance, ni forme ; qu'il n'est ni composé, ni susceptible de se fractionner ou de se sectionner ; qu'il n'est sujet à aucune diminution, ni à aucun changement. Il se suffit absolument à lui-même, tandis que toutes les créatures regardent à Lui et ont besoin, dans leur indigence, de son secours, partout et toujours ; comme il est écrit dans le Korân : Rien n'est semblable à Lui, il voit et entend tout[1].

Nous objectons encore aux chrétiens : Le Christ que vous dites être Créateur éternel, a-t-il existé dans un lieu et dans un temps, ou non ? A cette question, ils ne peuvent répondre qu'affirmativement, vu que les évangiles de Matthieu et de Luc déclarent explicitement que le Christ est né à Bethléhem, du ressort de la Judée, au temps du roi Hérode, et qu'il a été tué et crucifié au temps du roi Pilate. Mais, si quelqu'un existe dans un temps et dans un lieu, ce lieu le limite et ce temps a existé avant lui. Donc, quiconque se trouve en pareille condition est créé.

Appliquons ce raisonnement au Christ ; il est évident que, s'il a été créé, la croyance chrétienne qu'il est Dieu vrai de Dieu vrai, créateur de toutes choses, tombe. En effet, comme il est avéré et incontestable que le Temps est une chose créée, existant avant la venue du Christ, se pourrait-il que le temps eût pris naissance avant le créateur du temps, ou bien que celui qui a créé les espaces fût limité par l'espace ? Non, tout cela est impossible et absurde. Quiconque est né dans le temps et limité par l'espace, est de nature animale : le Christ, homme et fils d'homme, est le plus noble produit de l'espèce.

Que Dieu soit exalté pour m'avoir amené à la religion vraie et évidente, à la suite du plus grand des prophètes ! Que les bénédic-

[1]) Soura XLII (du conseil).

Digitized by Google

tions de Dieu soient sur lui, sur sa famille et sur tous les prophètes et envoyés.

§ 6. — *Divergences entre les quatre qui ont écrit les quatre évangiles et démonstration de leurs erreurs.*[1]

Sachez (Dieu vous fasse miséricorde) que les quatre auteurs des évangiles sont en désaccord sur bien des points; ce qui est une preuve d'erreur; car s'ils étaient véridiques, ils ne devraient être en désaccord sur rien. Dieu, en effet, dit dans le Korân[2] : S'il (le Korân) provenait d'un autre que de Dieu, on y trouverait certainement des contradictions.

[1]) Le Schaikh El Hâdj 'Abd Allah ben El Hâdj Dostân Moustafa dit dans son livre, écrit à Constantinople en 1276 (1859) : Si l'on nous demande où se trouve le vrai évangile, nous répondrons qu'il est perdu, car s'il n'en était pas ainsi il se trouverait chez les chrétiens ou chez nous, or il ne se trouve ni chez les uns, ni chez les autres. Et si l'on nous demande, quand et comment il s'est perdu, nous répondrons : il est possible qu'au moment où les Juifs se sont emparé de Jésus pous le tuer, ils ont pris l'évangile et l'ont brûlé par le feu ou bien déchiré en morceaux, et cela avant qu'il ait pu se répandre dans le monde, les apôtres, peu nombreux, illettrés, ne sachant ni lire ni écrire, n'ayant pas pu s'en faire un second exemplaire. Il se peut aussi qu'au moment de la mort de Jésus l'évangile, n'étant pas rédigé encore, a disparu avec celui qui l'avait apporté. Si l'on nous demande enfin, comment dans ce cas les chrétiens peuvent être appelés « gens du livre », nous répondons : cette dénomination ne prouve nullement que le vrai évangile se trouve entre leurs mains, parce que le mot « livre » ne se rapporte pas nécessairement à une révélation de la part de Dieu ; c'est un terme général s'appliquant tout aussi bien à une révélation qu'à autre chose ; ou encore sont-ils appelés ainsi, parce qu'ils prétendent croire en un livre révélé par Dieu, par opposition aux polythéistes qui généralement nient toute espèce de livre *(Note marginale du texte arabe imprimé)*.

Le Schaikh Abd Allah dit : Les chrétiens relatent dans leurs histoires ecclésiastiques, qu'aux second et troisième siècles, il est déjà des controverses entre les diverses églises, au sujet de l'authenticité des quatre évangiles. Les uns les attribuaient aux quatre évangélistes, d'autres les leurs contestaient, vu qu'il circulait beaucoup d'écrits falsifiés, au nombre de quarante et plus, portant tous le nom d'un apôtre. Tous ces écrits étaient appelés évangiles au même titre que les quatre. Enfin, après de longues controverses on n'a conservé que les quatre, tandis qu'on a abandonné et brûlé les autres. Et de même qu'il y a désaccord sur l'authenticité, vu l'impossibilité de les attribuer directement à Jésus, il y a aussi désaccord sur la langue dans laquelle ces évangiles ont été écrits. Selon les uns ils ont été composés en grec, selon d'autres en hébreu, selon d'autres encore en syriaque, selon d'autres enfin en un mélange d'hébreu et de syriaque. Toutes ces contradictions et bien d'autres encore démontrent suffisamment que ces écrits ne sont pas le Livre révélé par Dieu.

[2]) Soura IV (des femmes).

Digitized by Google

La contradiction est donc envisagée comme une preuve d'erreur, vu que tout ce qui provient de Dieu doit en être exempt. Nous avons de cette façon un critérium absolument sûr, pour distinguer le vrai du faux. Dans tout écrit attribué faussement, par un imposteur, à Dieu, on trouvera nécessairement des contradictions.

Entrons à présent dans quelques détails au sujet de ces divergences. Au chap. XIII de son évangile, Jean dit : « La nuit où les Juifs s'emparèrent de lui, Jésus, soupant avec les apôtres, leur dit : En vérité, je vous dis qu'un de vous me trahira. Jean lui dit : Qui est-ce ? Jésus lui répondit : C'est celui à qui je donnerai le morceau de pain trempé dans la sauce. Puis il le donna à Judas Iskaryoût, le désignant ainsi comme celui qui le trahirait. »

Au chap. XIV de son évangile, Marc rapporte cette histoire ainsi : « Jésus leur dit : Celui qui trempera son pain avec moi dans le plat [1], c'est celui qui me trahira. »

Matthieu, au chap. XXVI de son évangile, dit : « Jésus leur dit : Celui qui trempera son pain dans le même plat que moi, c'est celui qui me trahira. » Et enfin Luc, au chap. XXII de son évangile, rapporte : « Jésus leur dit : Celui qui me trahira est avec moi parmi les disciples. »

Comme il est impossible de supposer que Jésus ait répété cette même parole en des réunions diverses, avec des expressions diverses, nous devons admettre que chacun des quatre évangélistes a interprété à sa façon une parole de Jésus, désignant Judas Iskaryoût, par l'action de lui donner un morceau de pain trempé dans la sauce, et dénonçant ainsi son projet. Mais il résulte de cela qu'aucun des quatre ne nous donne la parole de Jésus.

Autre divergence. Matthieu dit au chap. XXII de son évangile : « Comme Jésus sortait de la ville de Jéricho, deux aveugles l'invoquèrent et lui dirent : O fils de David, aie pitié de nous ! Jésus leur ouvrit là à tous deux les yeux et ils virent. » Mais Marc, au chap. X de son évangile, dit : « Comme Jésus sortait de Jéricho, un seul aveugle l'invoqua et Jésus lui ouvrit les yeux. » Or, il est avéré dans l'évangile que Jésus n'a passé à Jéricho qu'une seule fois. Quant à nous, nous disons que Matthieu fait erreur en parlant de deux aveugles, comme Marc en parlant d'un seul aveugle, et en voici la

[1]) Var : la sauce.

Digitized by Google

raison. Dans l'un et dans l'autre récit, l'aveugle invoque Jésus et lui dit : O fils de David ! le rattachant ainsi à une famille humaine, et contredisant le dogme chrétien sur Jésus. En effet, l'aveugle ne lui dit pas : O Dieu, ou, O fils de Dieu, ou, O Créateur du monde, comme les chrétiens appellent Jésus ; il lui dit simplement : O fils de David, et le rattache de cette façon à un prophète d'entre les prophètes vénérés. L'aveugle, au reste, ne fait ici que constater (ce qui est conforme à la vérité) que Jésus, par sa mère Marie (le salut soit sur elle !), descend de David, fils de Ischâ (Jesse), de la tribu de Juda, fils de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham.

Autre divergence, Matthieu dit, au chap. XXVII de son évangile : « On crucifia avec Jésus le Christ, deux brigands qui l'insultaient au sujet de sa crucifixion. » Mais Luc, au chap. XXIII de son évangile, dit qu'un des brigands injuriait Jésus, disant : « Si tu es le Messie véritablement, sauve-toi toi-même et sauve-nous ; tandis que l'autre brigand le reprenait, disant : Ne crains-tu pas Dieu et ne sais-tu pas que ce qui lui arrive, t'arrive également ! Pour moi et pour toi, nous avons mérité ce qu'on nous fait, mais lui n'a rien mérité ; puis il dit au Messie : Seigneur, souviens-toi de moi le jour où tu viendras dans ton royaume. Et le Messie lui répondit : Je te dis, en vérité, tu seras avec moi, ce jour-là, dans le jardin du Paradis. »

Nous avons ici une contradiction manifeste, car Matthieu rend les deux brigands dignes de l'enfer, parce que tous deux ont injurié le Christ, tandis que Luc en rend un digne du paradis ; sans parler du fond même de ce récit qui, pour ce qui concerne la crucifixion, doit être faux.

Quant à Jean, présent au moment où l'on crucifiait les victimes, il dit (au chap. XIX de son évangile) : « On crucifia avec Jésus deux voleurs, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, » mais sans mentionner aucune parole de leur part ; ce qui est un comble de contradiction.

Autre divergence. Au chap. XXI de son évangile Matthieu dit : Jésus, lorsqu'il allait à Jérusalem, monta sur une ânesse, comme avait prédit à son égard un des prophètes, disant : « Vous verrez votre roi, qui vient à vous sur une ânesse ». Mais Marc, au chap. XI de son évangile, raconte que le Christ était monté sur un jeune ânon, poulain d'une ânesse, sans mentionner qu'il était monté sur une ânesse. Luc, de son côté, au chap. XVII de son évangile, disant que Jésus montait une ânesse, est d'accord avec Matthieu, tandis que Jean racon-

Digitized by Google

tant au chap. XII de son évangile que Jésus montait un jeune ânon, poulain d'une ânesse, est d'accord avec Marc. Remarquez, ô lecteurs, ces contradictions ! On trouve employé le diminutif [1] pour indiquer l'ânon tout jeune, mais si réellement l'ânon avait été tel, comment un homme aurait-il pu le monter ?

Autre divergence. Au chap. XX de son évangile, Matthieu raconte que Marie, femme de Zébédée, étant venue vers Jésus, lui dit : « Ordonne que mes deux fils soient assis, demain [2], avec toi dans ton royaume, l'un à ta droite, l'autre à ta gauche ». Mais Marc, au chap. X de son évangile, raconte que les deux fils de la tante de Jésus (c'est-à-dire Marie, femme [3] de Zébédée) lui dirent : « O maître, nous voudrions que tu nous accordasses ce que nous allons te demander. Jésus leur dit : Que voudriez-vous? Ils lui dirent : Accorde-nous que l'un de nous soit assis à ta droite et l'autre à ta gauche dans ton royaume ». Quant à Jean et à Luc, ils ignorent complètement cette histoire des deux fils et de leur mère, bien que Jean fût parent de Jésus, et ne se soit séparé de lui qu'au moment de son ascension.

Matthieu et Marc sont en contradiction, vu que l'un met la demande dans la bouche de la mère et l'autre dans celle des deux fils. Jean et Luc, de leur côté, sont en désaccord avec Matthieu et Marc, en ne racontant pas du tout cette histoire.

Autre divergence. Matthieu au chap. IX de son évangile, raconte : « Les disciples de Jean dirent à Jésus, pourquoi les Pharisiens et nous, jeûnons-nous, tandis que tes disciples ne jeûnent point ? Mais Marc, au chap. XII de son évangile, raconte ainsi cette histoire : « Les Scribes et les Pharisiens dirent à Jésus : Pourquoi les disciples de Jean jeûnent-ils, tandis que tes disciples mangent et boivent et ne jeûnent point? » Contradiction manifeste! dans le premier passage, ce sont les Pharisiens qui jeûnent et les disciples de Jean qui questionnent, tandis que dans le second passage, c'est une troupe de Pharisiens joints à des Scribes qui, laissant de côté la question, s'ils jeûnent ou non, interrogent Jésus au sujet des disciples de Jean, fils de Zacharie.

Autre divergence. Au chap. III de son évangile, Matthieu dit : « Jean mangeait des sauterelles et du miel, ce qui est en contradic-

[1]) Ονάριον, asellus.
[2]) Dans la vie future.
[3]) Var : Fille.

Digitized by Google

tion avec le chap. XI du même évangile, où Jésus dit aux Juifs : « Jean est venu vers vous, ne mangeant et ne buvant, et vous avez dit, c'est un possédé : le fils de l'homme [1] (c'est à-dire, moi), est venu vers vous, mangeant et buvant, et vous avez dit, c'est un homme de ventre, mangeur et buveur de vin. »

Nous constatons ici d'abord une contradiction, dans les paroles mêmes de Matthieu, qui, d'un côté raconte que Jean ne mangeait ni ne buvait, et de l'autre côté affirme qu'il mangeait des sauterelles et du miel. Remarquons en passant, que les chrétiens n'ont pas l'air de s'apercevoir d'un bien grave argument contre eux, de la bouche même de Jésus, qui s'appelle ici lui-même fils d'homme [2] et affirme qu'il mangeait et qu'il buvait de l'eau et du vin, contredisant par là le dogme chrétien qui le fait Dieu et le fils de Dieu.

Au nombre de leurs divergences et de leurs erreurs au sujet de Dieu et de Jésus son Envoyé, se trouve aussi ce que dit Jean, au chap. V de son évangile : « Jésus dit aux Juifs : Mon père qui m'a envoyé, rend témoignage de moi. Personne n'a jamais entendu sa voix ni ne l'a vu ». Ces paroles, mises dans la bouche de Jésus, et qui s'approchent de la vérité, sont contredites pour le fond et pour la forme, par Matthieu qui dit, au chap. XVII de son évangile : « Jésus monta sur la montagne de Taboûr, accompagné des apôtres Pierre [3], Jacques [4] et Jean. Quand ils se furent installés sur la montagne, tout-à-coup le visage du Christ resplendit comme le soleil [5], tellement qu'ils ne pouvaient le contempler en face et ils entendirent la voix du père, venant du ciel, et disant : Celui-ci est mon fils, que je me suis choisi, écoutez-le et croyez-en lui. » La même histoire est rapportée par Marc au chap. IX de son évangile. Par contre, Jean au chap. XIV de son évangile dit : « Le Christ dit aux apôtres : vous connaissez mon père et vous l'avez vu. L'apôtre Philippe [6] lui dit : Seigneur, comment avons-nous vu le père ? Jésus lui répondit : ô Philippe, je suis avec vous depuis longtemps, et vous m'avez connu ; ô Philippe, celui qui m'a vu, a vu mon père ».

[1]) Var : le fils de filius, le fils de filis, le fils de Kalbis, c'est-à-dire le fils de l'homme,
[2]) Var : de l'homme.
[3]) Bitrô, Pitrô, Baitar.
[4]) Djâkmô, Djâkim.
[5]) Var : comme la lune ou le soleil.
[6]) Filîbâ, Filibô.

Digitized by Google

Ces paroles sont en contradiction manifeste avec les précédentes et de plus renferment une erreur grossière. Quant à la contradiction, elle est évidente entre la première parole de Jean, attribuée au Christ : « Celui qui m'a envoyé rend témoignage de moi » (au sujet de la vérité de sa mission prophétique), et la seconde parole de Jean dans laquelle il fait dire par le Christ aux apôtres : « Vous avez vu mon père et vous le connaissez ; celui qui m'a vu, a vu mon père ». Il en est de même de la montagne de Taboûr, où les trois qui étaient avec Jésus auraient entendu la parole du père, c'est-à-dire, du maître de l'univers, disant au sujet du Christ : Celui-ci est mon fils que je me suis choisi. A Dieu ne plaise qu'un homme puisse entendre sa voix, ou qu'il lui soit associé un compagnon ou un fils ! Comment donc pourrait-il témoigner de Jésus qu'il est son fils ! Non, tout cela est erroné et faux, et les chrétiens, en toutes ces choses, n'ont d'autre but que de donner créance à leurs dogmes sur la nature et la filiation divines de Jésus. Mais Dieu, par son pouvoir et par sa sagesse, les a fait tomber dans la contradiction.

§ 7. — *Erreurs que les évangélistes ont faussement attribuées à Jésus.*

Au chap. XXII de son évangile, Luc dit : « Jésus dit aux apôtres : Satan a voulu pervertir la fermeté de votre foi ; puis il dit à Pierre qui était parmi eux : J'ai prié mon père de ne pas donner occasion au diable de pervertir votre foi. »

Eh ! bien, peu de jours après que Jésus lui eut annoncé que le diable n'aurait pas occasion de pervertir sa religion, Pierre a renié Jésus et a apostasié ; oui, c'est Pierre et nul autre des disciples, qui s'est rendu coupable de reniement. Remarquez comment les chrétiens traitent un homme que non-seulement ils croient infaillible, mais encore Dieu et fils de Dieu. Quoi ! Jésus annonce qu'il a prié en faveur de l'un de ses disciples, pour que Dieu ne donne pas occasion au diable de pervertir la fermeté de sa foi, et c'est précisément le disciple, spécialement désigné par cette prière, qui, à l'exclusion de tous les autres disciples, est devenu infidèle, qui a renié sa foi et dont Satan a perverti la foi et la religion. On a peine à se figurer comment un pareil récit qui raconte une prophétie en même temps que son démenti a pu se glisser dans les évangiles. Quant à nous, nous préférons admettre que Jésus n'a rien dit de tout cela.

Digitized by Google

Autre exemple. Jean dit au chap. V de son évangile : « Le Christ dit aux Juifs : En vérité je vous dis, le fils ne peut opérer ni faire que ce qu'il a vu faire à son père. » Or, il est de la dernière évidence que le Christ mangeait, buvait et évacuait, toutes choses qu'il n'a pas vu faire au père, le Très-Saint, l'Eternel. Jésus ne peut donc pas avoir dit cette parole qui, du reste, ne se trouve que dans l'évangile de Jean ; les trois autres ne la mentionnent pas.

Autre exemple. Jean dit au chap. XVII de son évangile : « Jésus priant Dieu, avant de mourir, dit : O mon Dieu ! je sais que tu m'exauces toujours, je te demande donc de préserver mes disciples de tout mal, dans ce monde-ci et dans l'autre ». Or, nous voyons par les évènements qui se sont succédé et sur lesquels tous les docteurs chrétiens sont d'accord, que tous les disciples de Jésus ou du moins leur majeure partie, sont morts de mort violente ; les uns ont été crucifiés, les autres écorchés, tous ont souffert diverses tortutures. Serait-ce donc possible que Jésus, l'Envoyé de Dieu, ait demandé au Dieu Très-Haut, de préserver ses disciples de tout mal dans ce monde-ci et dans l'autre et que, malgré cette prière, ils aient trouvé la mort dans de si terribles souffrances et de si horribles tortures ! Mais ici encore Jean seul raconte cette parole, les trois autres ne la connaissent pas.

Autre exemple. Jean dit au chap. XV de son évangile : « Jésus dit : Si je n'avais pas fait des miracles que personne [1] n'a faits avant moi, ils (c'est-à-dire, les Juifs) seraient sans péché, à cause de leur peu de foi en moi ». A Dieu ne plaise que Jésus se soit exprimé ainsi ! Il devait savoir que Moïse a fait beaucoup et de grands miracles, ainsi qu'Elie et Elisée qui ont vécu avant Jésus. Ces deux derniers prophètes ont ressuscité des morts. Elisée, en particulier, a guéri des lépreux tout comme Jésus en a guéri. Comment donc prétendre que Jésus puisse avoir dit : J'ai fait des miracles qu'aucun autre, avant moi, n'a faits ? Ici encore Jean seul est coupable, les trois autres ne racontent pas cette parole.

Autre exemple. Marc dit au ch. X de son évangile : « Jésus dit : Quiconque aura quitté [2], pour moi, maison, jardin ou autre chose recevra, dans ce monde-ci au centuple ce qu'il aura quitté et dans l'autre monde, le paradis. » Mathieu, au ch. XIX de son évangile dit :

[1]) Var : qu'aucun des prophètes.
[2]) Var. : quittera

Digitized by Google

« il recevra au centuple ce qu'il aura quitté et aura le paradis », sans mentionner le monde présent. Luc, au ch. XVIII de son évangile dit : « il recevra beaucoup plus qu'il n'aura quitté », ne mentionnant ni le monde présent ni le monde à venir. Jean ne raconte pas du tout cette parole, qui est un mensonge mis dans la bouche de Jésus, car beaucoup de gens ont quitté maisons, jardins, commerce et autres choses de ce genre, pour la cause de Jésus, sans recevoir dans ce monde-ci, ni de près ni de loin, au centuple, ce qu'ils avaient quitté.

Autre exemple. Matthieu dit au ch. XIX de son évangile : « Les Pharisiens dirent au Christ : Est-il permis à un homme de répudier sa femme pour le moindre motif? Jésus leur répondit : N'avez-vous pas lu dans la Loi que Dieu créa l'homme mâle et femelle et dit : à cause de la femme, l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme et les deux seront une seule chair. » Cette formule fait mentir tant Jésus que la Thora, car ce n'est nullement Dieu qui l'a prononcée. Voici ce qui en est : les livres prophétiques racontent qu'Adam étant endormi, Dieu créa sa femme, Eve (Hawwâ), d'une de ses côtes. Quand Adam, réveillé, l'eut vue, il dit : A cause d'elle, l'homme quittera son père et sa mère et formera avec sa femme une seule chair. A Dieu ne plaise que Jésus ait pu attribuer cette parole à la Thora, lui qui observait fidèlement tant la Thora que l'évangile et qui ne disait jamais autre chose que ce que Dieu y a dit. C'est Matthieu qui lui a faussement fait dire cette parole, les trois autres n'en parlent point [1].

Autre exemple. Jean dit au ch. III de son évangile : « Jésus dit : Nul n'est monté au ciel que celui qui en est descendu ». Cette parole fait dire à Jésus un mensonge, car nous savons, par la Thora, que Hénoch et Elie sont montés au ciel, sans être préalablement descendus du ciel sur la terre ; il ont été créés et ont vécu jusqu'à l'heure de leur élévation dans le ciel. D'après l'évangile, Jésus, lui aussi, est monté au ciel sans en être descendu. De même encore, notre prophète Mohammad est monté au ciel, dans la nuit de son ascension, et lui non plus, n'en était pas descendu. L'erreur de Jean dans cette parole, qu'au reste les trois autres ne connaissent pas, est donc

[1] Note marginale du texte imprimé : « C'est une erreur qui est due aux traductions de la Thora en latin et dans les autres langues des chrétiens, où cette parole est en effet citée comme une parole d'Adam. Dans l'hébreu, au contraire, et d'après l'interprétation des docteurs juifs, cette parole est attribuée à la Thora et par conséquent est véridique.

Digitized by Google

manifeste. Si un chrétien objectait que Jésus, en s'exprimant ainsi, n'avait en vue que des esprits (des âmes), nous répondrions que, dans ce cas, il se serait mis en opposition avec la Thora et l'évangile, racontant que les prophètes qui sont montés au ciel y sont montés avec leurs corps et leurs âmes, de la même façon que notre prophète Mohammad y est monté. Si l'on objectait encore que Jésus, en prononçant ces paroles, voulait énoncer le fait que, quand les hommes sont morts, les anges portent leurs âmes au ciel, nous répliquerions que cette interprétation est contraire aux mots et au sens généralement admis ; et de plus, les âmes des infidèles ne montent pas au ciel, mais demeurent dans la Géhenne.

Autre exemple. Mathieu dit au ch. XXI de son évangile : « Jésus, se promenant avec les apôtres, eut faim et ayant vu un figuier au bord de la grande route y monta pour manger de ses fruits, mais il n'en trouva point et maudit le figuier. A l'instant, le figuier sécha. » Marc, au chapitre XI de son évangile, raconte cette même histoire en y ajoutant que ce n'était pas la saison des figues. Maintenant, je vous le demande, comment peut-on attribuer à un prophète le désir de manger des figues d'un arbre naturel, quand ce n'est pas la saison des figues ? Ni enfants ni fous n'en agiraient ainsi. Comment ensuite peut-on raconter que ce prophète maudit l'arbre qui sécha à l'instant, quand cet arbre n'avait rien fait pour mériter un pareil châtiment ? Les évangélistes, du reste, passent trop légèrement sur la question de savoir si cet arbre avait un propriétaire ou bien s'il était du domaine public et si tout passant avait droit d'en manger les fruits. Si l'arbre avait un propriétaire, nous pouvons être certains que Jésus, vu sa crainte de Dieu, sa sobriété et ses progrès dans la religion, ne s'en serait pas approché pour en manger les fruits sans la permission du propriétaire. Si, par contre, l'arbre était du bien public, Jésus ne l'aurait certainement pas maudit au point de le faire sécher et d'en ôter ainsi la jouissance aux hommes, car lui, comme tous les autres prophètes, avait été créé pour faire du bien aux hommes et aux choses et non pas pour faire le contraire. L'erreur de Matthieu et de Marc faisant faire du mal à Jésus, est donc manifeste.

§ 8. — *Reproches et critiques que les chrétiens adressent aux musulmans.*

1° Les religieux musulmans se marient, contrairement à ce que font les moines chrétiens. A cela nous répondons : Vous êtes d'ac-

Digitized by Google

cord avec nous que David était un prophète-roi ; chez vous comme chez nous, le prophète occupe parmi les hommes le rang le plus élevé. Or, nous trouvons dans la Thora que David avait épousé cent femmes qui lui ont enfanté plus de cinquante enfants mâles et femelles. D'après la Thora encore, que vous croyez vraie et révélée par Dieu, Salomon aurait épousé mille femmes. De même tous les prophètes à l'exception de Jésus et de Jean, fils de Zacharie, ont épousé des femmes et engendré des enfants, car, selon la Thora, il est permis à un homme d'épouser autant de femmes qu'il est en mesure d'entretenir et de vêtir. Vous, ô église chrétienne, vous tranchez donc la question du mariage autrement que ne l'a tranchée Dieu Très-Haut dans la Thora et l'évangile. Et, pour en agir ainsi, vous avez pour seule autorité la parole de Paul, mis par vos anciens au rang d'un saint [1]. C'est ce Paul qui vous a ordonné de n'épouser qu'une seule femme et de la remplacer, en cas de décès, par une autre [2]. Il a prescrit en outre aux prêtres de n'épouser qu'une seule femme, vierge, non défloree, et leur a interdit de se remarier après la mort de leur première femme. Il résulte donc clairement de tout cela qu'au point de vue du mariage, non seulement votre religion contredit les prophètes, mais encore que vous êtes en contradiction avec Paul lui-même, qui permet aux prêtres d'épouser une vierge, tandis que vous leur interdisez le mariage d'une façon absolue. C'est donc bien à tort que les simples et les ignorants parmi vous blâment le mariage des saints musulmans. Vos docteurs, mieux instruits, savent que le mariage leur est permis, par les textes des livres prophétiques [3] dont le peuple de l'Islam, gratifié par Dieu de la vraie religion, ne s'est point détourné et qui ne fait que mettre en pratique la parole de leur prophète : Mariez-vous et multipliez [4].

2° Les Chrétiens blâment aussi chez les Musulmans, la *circoncision*. Nous leur répondons : Vous admettez que l'on trouve dans l'évangile que Jésus a été circoncis ; le jour de sa circoncision est même une de vos plus grandes fêtes. Comment pouvez-vous blâmer chez les Musulmans, ce que vous exaltez chez votre prophète ? Vous croyez aussi qu'Abraham a été circoncis, de même que tous les autres prophètes et que cette pratique leur avait été ordonnée par Dieu dans

[1]) Var : prophète.
[2]) Var : ajoute « jusqu'à trois ».
[3]) Var : célestes.
[4]) Cette parole ne se trouve point dans le Kôran. C'est un *hadith* ou parole que la tradition attribue au prophète Mohammad.

Digitized by Google

la Thora. Le reproche retombe donc sur vous qui avez abandonné la tradition de votre prophète au sujet de la circoncision et que vous mettez en contradiction avec tous les prophètes. Or, quand il s'agit de choses ordonnées par Dieu, quiconque blâme les actions des prophètes est infidèle à l'égard de Dieu comme à celui des prophètes.

3° Les Chrétiens reprochent aux Musulmans de croire que les habitants du Paradis mangent et boivent. Comment pouvez-vous leur reprocher cette croyance, répondons-nous, en présence de ce que dit Matthieu au chap. XXVI de son évangile : « La nuit où les Juifs s'emparèrent de lui, Jésus, soupant avec les Apôtres, leur dit : Je ne boirai désormais plus de vin, si ce n'est dans le Paradis »? Marc transmet ces mêmes paroles au chap. XIV de son évangile. Et Luc dit au chap. XXII de son évangile. « Jésus dit aux Apôtres : vous mangerez et vous boirez avec moi à table [1] dans le Paradis. Les docteurs chrétiens savent, au reste, très-bien que c'est pour avoir mangé dans le Paradis de l'arbre défendu, qu'Adam et Ève, sa femme, ont dû descendre sur la terre ; comment peuvent-ils donc nier que l'on mange et boit dans le Paradis ?

Il est vrai que dans leurs commentaires, ils expliquent que quiconque mange et boit, doit nécessairement évacuer des restes, ce qui est incompatible avec la pureté du Paradis. Mais ils n'auraient pas fait cette objection, s'ils avaient su ce que nous a appris notre prophète Mohammad: les restes de ce que mangent et boivent les habitants du Paradis se transforment en un liquide, c'est-à-dire en une sueur suave comme le parfum du musc ; les habitants du paradis n'ont pas besoin ni de cracher, ni de se moucher, ni d'évacuer. Les livres et les envoyés sont d'accord, en outre, sur ce point, que l'on trouve dans le Paradis diverses espèces de fruits. de gibier, etc., tout ce qui délecte l'esprit et fait plaisir à l'œil. Et celui qui entre au Paradis n'aurait pas le droit de manger de ces délices ! la jouissance lui en serait interdite ! Mais ce serait un supplice ; Dieu nous garde de le croire ; car le croire mènerait à l'opinion des hérétiques, prétendant que les jouissances des hommes sont non corporelles, mais purement spirituelles ; ils enseignent ainsi parce qu'ils nient la résurrection des corps. Les Chrétiens sont donc obligés d'admettre cette doctrine, ou bien d'accorder que les corps, eux aussi, jouissent dans le Paradis des choses que Dieu y a déposées pour les soutenir.

[1]) Var : à ma table.

Digitized by Google

4° Au sujet du Paradis, les Chrétiens reprochent encore aux Musulmans de croire qu'il s'y trouve des châteaux, des pierres précieuses, etc.

Nous leur répondons : Vous avez un livre, intitulé « Fleurs des Saints », dans lequel on lit cette histoire : Un jour Jean [1] l'évangéliste rencontra deux jeunes gens, couverts de vêtements de soie et accompagnés d'esclaves et d'un grand cortège [2]. Jean leur ayant parlé de l'enfer, les effraya au point qu'ils quittèrent leur position, distribuèrent tout ce qu'ils avaient à leurs esclaves et à leurs compagnons et suivirent Jean. Quelque temps après, ayant fait la rencontre de leurs anciens serviteurs richement vêtus et suivis d'un grand cortège d'esclaves, ils devinrent tout tristes et se mirent à regretter amèrement les biens de ce monde qu'ils avaient quittés. Jean ayant eu connaissance de ces dispositions leur demanda s'ils regrettaient leurs anciens biens. A leur réponse affirmative, Jean leur commanda de lui apporter des pierres du ruisseau. Quand ils les lui eurent apportées, Jean les cacha un instant sous son habit ; au bout d'un moment il les retira et elles s'étaient transformées en pierres précieuses. Portez-les au marché, leur dit-il, et avec le produit que vous en tirerez, vous achèterez beaucoup plus que vous n'avez possédé mais... vous n'aurez plus de part au Paradis, ayant vendu votre part pour des biens de ce monde périssable. Sur ces entrefaites passèrent des gens portant un mort, qui prièrent Jean de le ressuciter. Jean s'écria : « Lève-toi, ô toi qui es mort, avec la permission de Dieu » ! Le mort s'étant levé, Jean lui dit: Fais savoir à ces jeunes gens quels biens ils ont perdus dans le Paradis. Celui qui avait été mort dit : Dans le Paradis leur étaient destinés des châteaux construits avec des pierres précieuses de toutes espèces, la dimension de chaque château était tant et tant. Ce qu'ayant entendu, les jeunes gens se repentirent, quittèrent toutes choses et suivirent Jean dans la religion de Jésus, s'affermissant toujours plus dans la foi. Nous lisons dans le même livre l'histoire suivante : Chaque jour les anges apportèrent à Valérien [3], un de vos plus grands saints, des mets du Paradis dans des plats d'or, recouverts de serviettes de soie, et sous ces serviettes des fleurs de diverses couleurs. Comment pourrez-vous donc nier qu'on trouve dans le Paradis des

[1]) Le texte dit : Juan et explique que Juan est Jean.
[2]) Var : un grand vaisseau.
[3]) Falariyân.

Digitized by Google

ustensiles d'or, des vêtements de soie, des fleurs et des mets ! Ces histoires sont des arguments contre vous et bien que les livres prophétiques ne les mentionnent pas, tous les savants théologiens en reconnaissent la vérité. Mais vous êtes des gens ignorants qui ignorez que vous ignorez.

Ce même livre contient encore le récit suivant : Chaque jour à l'heure du déjeûner et du dîner les anges apportèrent à St-Antoine [1] divers mets provenant des gens du Paradis. Certain jour, un homme pieux et très-saint, nommé Paul [2], étant venu le visiter, les anges apportèrent, ce jour-là, le double de nourriture qu'ils avaient l'habitude d'apporter chaque jour dans des ustensiles d'or, recouverts de serviettes de soie. Les récits de ce genre abondent dans leurs livres. Je les passe par crainte de longueur, mais personne ne pourra contester l'exactitude de ceux que j'ai rapportés.

5o Les chrétiens reprochent finalement encore aux Musulmans de s'appeler par des noms de prophètes. Comment, leur demandons-nous, pouvez-vous nous en blâmer? Si nous prenons leurs noms à eux, qui sont issus de race humaine, c'est uniquement afin de nous attirer par là des bénédictions. Vous devriez plutôt adresser ce reproche à vous-même qui vous appelez par des noms d'anges, comme Gabriel, Michaël, Azariël. A celà ils n'ont rien à répondre [3].

[1]) Shantoûn, Sanantoûn.

[2]) Var : Paulus, l'esclave.

[3]) Il est généralement admis parmi les chrétiens et tout particulièrement parmi les écrivains français, qu'avant la venue de Jésus la condition de la femme était misérable et abaissée, que l'établissement de la religion chrétienne a changé la condition de la femme, l'a rendue honorée et respectée, en un mot, que le christianisme a rendu la femme libre. D'après l'opinion de certains auteurs francs le culte de Marie (que Dieu nous garde du polythéisme) fut la cause de ce changement.

Cette assertion pèche de deux façons : d'abord, elle est fausse, car les livres des prophètes, les annales, tant du peuple d'Israël que celles du peuple romain et des autres peuples anciens, attestent que la femme occupait une place très honorée. Ensuite, la religion de Jésus n'a apporté aucune modification à la condition de la femme. Ce sont les apôtres Pierre (c'est-à-dire Simon) et Paul qui ordonnent à la femme d'obéir à son mari, lui refusent de prendre la parole dans les églises et lui prescrivent d'avoir à l'église la tête découverte

Si plus tard il a été permis à la femme européenne de parler avec un homme qui ne fût pas de ses parents, cette coutume ne découle nullement du christianisme, mais elle est empruntée aux coutumes des anciens Germains qui, après avoir vaincu l'empire romain, ont règné sur la plupart des pays francs.

L'habitude de se couvrir le visage, l'absence de toute conversation entre femmes et hommes, tel que cela se pratique chez les musulmans, ne sont au-

Digitized by Google

§ 9. — *Preuves de la mission prophétique de notre Seigneur Mohammad, tirées des textes de la Thora, de l'Évangile, des Psaumes et de la prédication des Prophètes au sujet de sa mission et annonçant que sa religion durera jusqu'à la consommation des siècles.*

Sachez (Dieu vous fasse miséricorde) que la mission prophétique de notre prophète Mohammad est établie par tous les livres que Dieu a révélés et que tous les prophètes ont prédit sa venue.

Il est écrit au chap. XVI du premier livre de la Thora (la Thora se compose de cinq livres réunis en un seul volume): « Hagar, la nuit où elle se fut enfuie loin de Sara, femme d'Abraham, l'ami de Dieu, vit un ange qui lui dit : « O Hagar, que veux-tu et d'où viens-tu? » Hagar lui répondit : « Je me suis enfuie loin de Sara. » L'ange lui dit: « Retourne vers elle et humilie-toi devant elle, car Dieu Très-Haut augmentera ta postérité ; sous peu tu seras enceinte et tu enfanteras

cunement affaire religieuse ; elles n'ont d'autre motif que de prévenir ces péchés dont parle Jésus, d'après un passage du chap. V de l'évangile de Matthieu: « Quiconque regarde une femme pour la convoiter, a déjà commis adultère avec elle dans son cœur. »

Les Chrétiens blâment aussi les Musulmans au sujet de leur habitude d'égorger les animaux. Ils prétendent qu'il revient au même de manger la chair d'un animal étouffé ou celle d'un animal égorgé et se moquent beaucoup des distinctions des Oulema entre l'égorgement volontaire et l'égorgement contraint.

La vérité en cela est que manger la chair d'un animal étouffé est interdit aux chrétiens, tout comme aux musulmans; nous n'en voulons pour preuve que ce passage du chap. XV du livre des Actes des Apôtres : « Des luttes et des divergences s'étant produites entre les chrétiens au sujet de savoir s'il fallait conserver la loi de Moïse ou l'abandonner, une réunion eut lieu entre les apôtres et les premiers chrétiens à ce sujet (cette réunion a reçu le nom de premier concile). Ce concile écrivit des lettres aux chrétiens établis à Antioche et ailleurs, d'après le conseil de Jacques ou Jakmô l'apôtre. Or ces lettres renfermaient la prescription suivante : Il a semblé bon au St-Esprit et à nous aussi, de ne pas vous imposer d'autre charge que ce qui est indispensable, savoir, de vous abstenir de ce qui est sacrifié aux idoles, du sang, des animaux étouffés et de l'adultère ; si vous vous gardez de ces choses, vous ferez bien. »

Si maintenant quelqu'un venait objecter que manger du sang et des animaux étouffés, ce sont des détails bien insignifiants, nous lui ferions observer, que ces choses sont interdites dans le même verset qui interdit l'adultère. De plus, au chap. IX du premier livre de la Thora, Dieu Très-Haut, dit à Noé : « Il est interdit aux hommes de manger du sang, car le sang c'est la vie ; il est défendu de tuer une âme vivante; la rétribution du meurtrier sera la mort. » Après cela il n'est pas permis à des créatures de faire des distinctions entre ce qui est défendu et de dire : ceci est grand et cela est petit, ou bien d'obéir à ceci et d'enfreindre cela (*Note marginale du texte arabe imprimé*).

Digitized by Google

un fils dont le nom sera Ismaël, car Dieu a entendu ton affliction. Ton fils sera comme un âne sauvage [1] ; sa main sera sur tous, et la main de tous sera humblement étendue vers lui ; son règne s'exercera sur la plus grande partie de la terre. » Comme il est de notoriété publique que ni Ismaël, ni les enfants issus de ses reins n'ont subjugué la plus grande partie de la terre, ce verset ne saurait s'appliquer qu'au plus illustre de sa postérité, à savoir, notre Prophète Mohammad, dont la religion s'est répandue sur la majeure partie de la terre et dont les adhérents ont soumis l'Orient et l'Occident. Tout cela était bien connu des savants et des hommes instruits parmi les Juifs, mais il l'ont caché au simple peuple.

Au chap. XVIII du cinquième livre de la Thora nous lisons : « Je leur susciterai, aux derniers temps, un prophète comme toi, d'entre les fils de leurs frères et quiconque n'écoutera pas les paroles qu'il dira de ma part, je lui en demanderai compte. »

Ce passage nous montre que le prophète que Dieu susciterait, aux derniers temps, naîtrait non pas de leur race, mais de celle de leurs frères. Mais comme tous les prophètes envoyés par Dieu depuis Moïse et dont Jésus est le dernier, sont sortis du milieu des enfants d'Israël, ce passage ne peut s'appliquer qu'à notre prophète Mohammad, issu d'Ismaël, qui était frère d'Isaac, fils d'Abraham, et aïeul des enfants d'Israël. C'est ainsi qu'il faut interpréter les mots « les frères » dans le passage de la Thora, car si cette prophétie devait s'appliquer à un prophète d'entre les prophètes des enfants d'Israël, le sens des mots « les frères » serait complètement incompréhensible, d'autant plus que les Juifs sont d'accord sur ce fait qu'aucun des prophètes qui ont paru parmi les enfants d'Israël n'a égalé Moïse. Quant aux mots « comme toi » dans ce verset, ils veulent dire : Il apportera une loi religieuse qui lui sera particulière et que tous les peuples suivront, ce qui s'applique parfaitement à notre prophète Mohammad : Il est issu des Arabes, frères des enfants d'Israël, il a apporté une loi religieuse abrogeant toutes les lois précédentes et il a été suivi par les nations. Sous ce rapport il est comme Moïse et supérieur à tous les prophètes [2], parce qu'il a rassemblé beaucoup de peuples [3].

[1] En hébreu : pere'adam, onager homo ; l'onager se dit en arabe, entre autres *aïr*, mot qui est devenu dans la plupart des manuscrits *aïn*, œil. Ainsi on lit : ton fils sera *oculus hominum*.

[2]) Var : supérieur à Moïse et à tous les prophètes.

[3]) Si les chrétiens prétendent que cette parole se rapporte à Jésus et non à Mohammad, ils contredisent leurs propres dogmes sur la divinité de Jésus, car

Digitized by Google

Au chap. XXXIII du cinquième livre de la Thora on trouve le passage suivant : « Le Seigneur est venu de Sinaï, il s'est levé vers vous de Sa'îr, il a resplendi de la montagne [1] de Pârân et avec lui, à sa droite, les myriades des saints ». Les montagnes de Pârân veulent dire la Mecque et la contrée de l'Hedjâz [2], car Pârân est le nom d'un de ces rois amalékites qui se sont partagé la terre dont l'Hedjâz échut à Pârân, qui en appela de son nom tout le territoire. Les paroles de la Thora : « Dieu est venu de Sinaï » veulent dire : quand il est venu, il a fait paraître sa religion et la doctrine de son unité, pour autant qu'elles ont été révélées à Moïse sur la montagne du Sinaï. Les mots « il est monté de Sa'îr », s'appliquent aux montagnes de la Syrie, où Jésus a manifesté la religion que Dieu lui avait révélée. Enfin les mots « il a resplendi des montagnes de Pârân » se rapportent à la religion resplendissante et parfaite de l'Islâm que Dieu a fait paraître par l'intermédiaire de notre prophète Mohammad, à la Mecque et dans l'Hedjâz. L'expression « les myriades des saints l'accompagnent et sont à sa droite », se rapporte aux hommes pieux et saints. Ici ce sont les compagnons du prophète Mohammad, qui n'ont cessé d'être avec lui et à sa droite et ne l'ont jamais quitté.

Les quatre qui ont écrit les quatre évangiles sont d'accord pour transmettre cette parole : « Au temps où il fut élevé au ciel, Jésus dit aux Apôtres : Je m'en vais vers mon père et votre père, vers mon Dieu et votre Dieu ; je vous annonce qu'après moi viendra un prophète dont le nom est Paraklête ». C'est un mot grec qui en arabe veut dire Ahmad [3], ainsi que Dieu dit dans le Korân [4] : Jésus dit : « Je

la conformité de Moïse avec Jésus ou de Jésus avec Moïse détruit la divinité de Jésus. Ils sont tenus, par le fait même d'avoir divinisé Jésus, d'appliquer cette parole à Mohammad ; car, s'ils l'appliquaient à Jésus ils seraient des infidèles aux yeux de leurs prêtres et à nos yeux ; si par contre ils l'appliquent à Mohammad, ils sont encore infidèles aux yeux de leurs prêtres. Il ne leur reste donc d'autre échappatoire que d'avouer que ce verset se rapporte à Mohammad (*Note marginale du texte arabe imprimé*).

[1]) Var : des montagnes.

[2]) Les gens du livre sont d'accord à identifier les montagnes de Pârân avec l'Hedjâz ; donc, Hagar et Ismaël se trouvant dans le désert de Pârân, se trouvèrent à la Mecque honorée. Quand il est dit que Dieu resplendit de là, cela veut dire que le message de Mohammad resplendit sur tout le désert, et les mots suivants « des myriades à sa droite », se rapportent aux compagnons. Ce passage très clair corrobore tout ce qui précède, et le rend manifeste comme la clarté du soleil (*Note marginale du texte arabe imprimé*). Cf. Abou'l feda : *Hist. anteisl.*, éd. Fleischer, p. 179.

[3]) En lisant παράκλυτος (pour περικλυτός) au lieu de παράκλητος.

[4]) Soura du rang, LXI, v. 6.

Digitized by Google

suis le messager de Dieu auprès de vous, pour confirmer la Thora, révélée avant moi, et pour annoncer qu'un messager viendra après moi dont le nom est Ahmad. » C'est ce nom glorieux qui fut la cause de ma conversion à l'Islam, comme je l'ai raconté au chap. I de ce livre.

Jean dit au chap. XIV de son évangile : « Jésus dit : Le Paraklète, que mon père enverra aux derniers temps, vous enseignera toutes choses ». Ce Paraklète est notre prophète Mohammad qui, grâce à ce que Dieu lui a révélé, a enseigné aux hommes toutes choses, car le Korân renferme toutes les sciences anciennes et modernes. Dieu n'y a rien passé, ainsi qu'il le dit lui-même : nous n'avons rien passé dans le livre. Comme il n'a pas paru après le Christ d'autre prophète à qui puisse s'appliquer la parole de Jean que Mohammad, il en résulte que c'est lui qui se trouve indiqué par cette magnifique prophétie.

Jean dit encore au chap. XVI de son évangile :« Le Christ dit : le paraklète que mon père enverra après moi, ne dira rien de son chef, mais il vous communiquera tout avec vérité, et il vous annoncera les évènements futurs et cachés.[1]» L'histoire a démontré avec la dernière évidence que ces paroles ne peuvent s'appliquer qu'à notre prophète Mohammad, à tel point que ceux-là seuls qui ont perdu tout espoir en la miséricorde divine, peuvent le nier. Mohammad n'a pas parlé de son chef, il n'a parlé que par révélation ; le témoignage de Dieu l'atteste et les nations l'ont reconnu. Quant à ses enseignements sur les choses futures et cachées, ils sont si nombreux que le livre qui les contiendrait serait pareil à une mer sans rivage. Le livre de l'éminent jurisconsulte Aboû Fadl Ayyâd peut suffire pour en donner un léger aperçu.

Dans les livres des anciens prophètes, citons encore cette parole de David au psaume LXXII : « Il dominera d'une mer à l'autre et depuis la plus humble des rivières jusqu'à l'Euphrate [2]. Les rois des îles lui apporteront des présents ; ils se présenteront devant lui et lui prêteront obéissance et soumission. Ils prieront pour lui à toute

[1]) La traduction anglaise rend le mot paraklète par consolateur, mais c'est un autre mot grec qui a ce sens et diffère de celui qui signifie Ahmad par une seule lettre (παράκλητος et παράκλυτος). Le mot paraklète ne se rencontre que dans la première épître de Jean, mais là il est traduit non par consolateur, mais par intercesseur. Voici ce verset : O enfants, je vous écris ces choses, afin que vous ne péchiez point, mais si quelqu'un de vous a péché, nous avons auprès du père un intercesseur J.-C. le juste (*Note marginale du texte arabe imprimé*).

[2]) Var : et des fleuves jusqu'à l'extrémité de la terre.

Digitized by Google

heure et le béniront chaque jour. Ils fleuriront de ses fleurs dans la ville (medîna) comme l'herbe de la terre. Son souvenir subsistera aux siècles des siècles, son nom fut avant le soleil. »

Tout cela s'applique à notre prophète Mohammad et à lui seul. Appliquer ces attributs à un autre, serait se mettre en opposition avec l'évidence même. Quant à moi, je ne connais personne à qui peuvent se rapporter ces magnifiques attributs, sinon David, le prophète qui a vécu avant Mohammad. Les docteurs juifs [1] savaient très-bien que ce passage renfermait des attributs inhérents à Mohammad, mais ils ont préféré garder le secret.

Citons encore ce que dit le prophète Habacuc [2] au chap. III de son livre : « Au dernier temps Dieu viendra du Midi (El-Kibla) et le Saint des montagnes de Pârân. » La venue de Dieu Très-Haut signifie la venue de sa révélation ; le Saint est notre prophète Mohammad, apparaissant aux montagnes de Pârân, c'est-à-dire, la Mecque et l'Hedjâz.

Le prophète Michâ (Michée) dit au chap. IV de son livre : « Au dernier temps une nation objet de la miséricorde divine (marhouma) [3] se lèvera et choisira les montagnes bénies pour y adorer Dieu. De tous les climats, les gens y viendront se réunir pour y adorer le Dieu unique et ils ne lui donneront pas d'associé. » Le prophète Michâ a ici en vue la montagne de 'Arafa, sans aucun doute. La nation, objet de la miséricorde divine, est la nation de Mohammad. La réunion sur la montagne bénie indique la réunion des pèlerins venus de tous les climats sur la montagne de 'Arafa.

Au chap. XLII d'Esaïe [4] le prophète dit : « Au dernier temps le Seigneur enverra un serviteur qu'il s'est choisi, il lui enverra l'esprit de vérité qui l'instruira de sa religion. Lui, il enseignera aux hommes ce que l'esprit de vérité lui aura enseigné ; il jugera les hommes avec droiture et marchera parmi eux avec justice ; sa parole sera comme la lumière pour faire sortir les hommes des ténèbres dans lesquelles ils se trouvent. Je vous ai annoncé ce que Dieu m'a fait connaître, avant que ces choses arrivent. »

[1]) Var: et chrétiens.

[2]) Var : Hakoûk, Ibakoûk, Jacoûb. Le texte hébreu, de même que celui des Septante, est : « viendra de Thémnâ », que la Vulgate traduit comme notre auteur « veniet ab Austro ».

[3]) El-Marhouma est un des noms que les Musulmans donnent à la ville de Médine.

[4]) Faischa'a, Bischa'ayyo c'est-à-dire Ischa'ayya. Cette citation est le résumé d'Esaïe XLII, vv. 1 à 9.

Digitized by Google

Toutes ces choses ne sauraient s'appliquer qu'à notre prophète et notre bien-aimé Mohammad, car il est celui que Dieu, après l'avoir choisi, a instruit aux derniers temps et qu'il a rendu son bien-aimé et son ami. Il lui a envoyé l'esprit de vérité, à savoir, Gabriel, pour l'instruire de sa religion et pour lui révéler le Korân, la Sounna [1] et les prescriptions de l'Islâm.

Mohammad, de son côté, a accompli tout ce que Dieu lui a donné à accomplir. C'est donc ainsi qu'il faut interpréter les paroles d'Esaïe : « Il enseignera aux hommes ce que l'esprit de vérité lui aura enseigné, il les jugera avec droiture et marchera parmi eux avec justice ; » car tous les hommes intelligents doivent reconnaître que tout ce que Mohammad a ordonné, recommandé, ou défendu est empreint de justice et de droiture, tant dans les commandements que dans les défenses. On ne saurait le nier à moins d'être enchaîné dans les liens de Satan. La lumière par laquelle il a fait sortir les hommes des ténèbres est le Korân que Dieu lui a révélé. Cette parole d'Esaïe est donc une des meilleures preuves de la mission prophétique de notre prophète Mohammad.

Je m'abstiens de citer ce qui se trouve dans les livres des autres prophètes anciens, pour ne pas allonger outre mesure ce livre ; j'espère que Dieu m'accordera de pouvoir réunir dans un recueil spécial les prophéties de tous les prophètes.

[1]) La tradition orale, par opposition au texte écrit du Korân. La Sounna renferme les paroles ou hadith attribuées au prophète et qui ont été réunies, la première fois, par Mâlik ben Anas, au IIe siècle de l'hégire.

Digitized by Google

LE MUSÉE GUIMET

A PARIS

Nous avons déjà plusieurs fois entretenu les lecteurs de la *Revue de l'histoire des Religions* de la question du transfert du Musée Guimet à Paris, en exprimant le vœu que cet établissement unique en Europe, au point de vue de l'étude comparée des religions, fût promptement mis à la disposition des savants et du public parisiens. Notre vœu est enfin exaucé et une loi votée dans les séances des 3 et 7 août dernier a assuré le transport à Paris, dans un délai maximum de trois ans, de ces belles collections. Maintenant que le fait est accompli, nous pensons pouvoir, sans indiscrétion, faire un historique rapide de cet évènement si intéressant pour le monde scientifique, et des phases diverses par lesquelles a passé ce projet que, bien souvent, nous avons craint de voir abandonner ; s'il a abouti, c'est grâce à la tenace persévérance et au désintéressement de M. Guimet, au zèle et au dévouement infatigables de M. Xavier Charmes, directeur du secrétariat au ministère de l'Instruction publique, et à l'appui qu'il a trouvé chez MM. Jules Roche, Clémenceau, Paul Bert, de Mackau, etc., ainsi qu'aux démarches de nos sommités de l'Institut, de la Sorbonne, du Collège de France, des Ecoles des Langues orientales et des Hautes Études.

C'est en 1882 que M. Guimet reconnaissant que Lyon, ville

Digitized by Google

essentiellement industrielle, n'était pas le centre où l'institution créée par lui, pouvait prendre les développements qu'elle comportait et rendre les services en vue desquels il l'avait fondée, prit la résolution de la transporter à Paris. Sa première idée avait été de l'offrir à la ville de Paris ; mais plusieurs de ses amis et M. Charmes lui-même lui représentèrent que par son but même le Musée Guimet devait appartenir à l'Instruction publique et, le 9 *janvier* 1883, il adressait la lettre suivante au ministre de l'Instruction publique :

Monsieur le Ministre,

Lorsque, à la suite de la mission scientifique que m'avait donnée votre Ministère, j'ai organisé le Musée qui porte mon nom ; je n'avais pas osé prévoir les résultats que sa création a produits. Je voulais réunir, pour mon usage personnel, des divinités, des livres, des manuscrits religieux, des objets sacrés, et m'entourer d'indigènes chargés d'en expliquer le sens. Les savants de tous les pays se sont intéressés à cette entreprise ; ils ont visité mes collections, m'ont offert des travaux sur les questions qui me préoccupaient, et de cet ensemble d'études sont nées, d'une part les *Annales du Musée Guimet*, d'autre part la *Revue de l'Histoire des Religions* qui forme comme une annexe des *Annales*.

Maintenant que le Musée est en correspondance et a un service d'échange avec tous les musées ethnographiques et archéologiques, avec les bibliothèques publiques, les académies et les sociétés savantes, maintenant qu'il a la collaboration de tous les savants qui s'occupent des questions religieuses de l'Orient et de l'antiquité, je suis obligé de reconnaître que cette institution qui rend quelques services à Lyon, au fond de la province, en rendrait de bien plus grands à Paris, au centre des savants de la capitale et à portée des nombreux étrangers qui viennent en France et dont bien peu s'arrêtent à Lyon.

L'impulsion que j'ai donnée, presque sans m'en douter, aux études religieuses, va faire instituer en Angleterre, en Allemagne, en Suède, en Hollande, etc., des musées analogues au mien, et il serait fâcheux que la France, qui a donné l'exemple, parût laisser dans l'ombre le ***premier*** musée des religions qui ait été créé.

Digitized by Google

Je sais que les collections ethnographiques du Trocadéro vont remplir cette lacune et que les habiles Conservateurs de ces richesses vont organiser leur musée dans cet esprit ; déjà le savant docteur Hamy a classé les divinités du Mexique, et révèle chaque jour au public intelligent des découvertes qui semblaient impossibles à faire ; mais ne serait-il pas utile de juxtaposer à cet ensemble les séries japonaises, chinoises, indiennes, organisées et expliquées par mes collaborateurs ?

C'est pour arriver à ce résultat que j'ai l'honneur de vous proposer, Monsieur le Ministre, la combinaison suivante :

J'offre de donner à l'État toutes mes collections d'objets religieux, de manuscrits, de livres, avec le mobilier, les vitrines, etc; en un mot, tout ce qui constitue le musée Guimet.

Je mets à ce don les conditions suivantes :

1° L'État fera construire, sur le modèle du palais qui existe à Lyon, un monument à Paris, soit au Champ-de-Mars, soit à l'emplacement dit « Magasin des Phares », soit sur tout autre point plus rapproché du centre.

2° L'espace de terrain devra être assez vaste pour qu'on puisse terminer le musée suivant le plan général qui en a été dressé (actuellement la moitié seule est construite).

3° Le musée gardera son nom, et j'en serai le seul administrateur. Il y aura à chercher un arrangement pour le cas où je viendrais à mourir.

4° L'État me donnera pendant quarante ans une somme annuelle de quarante cinq mille francs qui seront employés ainsi :

Personnel	16.000	»
Indigènes.	10.000	»
Publications	14.000	»
Frais divers . . , . . .	5.000	»
	45.000	»

Je ne mets aucune condition pour les acquisitions nouvelles, ou les recherches et fouilles que je fais faire constamment. Le musée doit profiter de toutes ces augmentations et je voudrais, de ce côté là, conserver aux collections que j'offre le caractère de *don* qui m'autorise à demander à l'État quelque soulagement dans les frais annuels en échange de l'abandon que je lui fais.

Je désire, dans l'intérêt de la science, que cette proposition vous

Digitized by Google

agrée, Monsieur le Ministre, et je me tiens à votre disposition pour en expliquer et discuter tous les détails.

Je suis, etc.

A cette lettre étaient jointes diverses notes concernant le personnel, les traducteurs indigènes du musée, la construction et enfin les publications ; nous donnons *in extenso* cette dernière note qui renferme l'exposition du vaste plan de travaux conçu par M. Guimet.

NOTE SUR LES PUBLICATIONS

Les *Annales* et la *Revue de l'histoire des religions* sont, sans contredit, les créations les plus intéressantes parmi cette série de résultats scientifiques dus à l'organisation du Musée Guimet. Ce musée n'est pas seulement une collection d'objets curieux, c'est, avant tout, une collection d'idées. Chaque vitrine représente un dogme, une croyance, une secte ; il a donc fallu, en dehors du catalogue qui ne peut donner que des esquisses à grands traits, publier un ensemble d'études destinées à déterminer et à mettre en lumière les idées représentées par les objets.

C'était, à tout prendre, l'exposé complet de toutes les religions de l'antiquité et de l'Orient qu'il s'agissait de présenter au public, et, pour une telle entreprise, il fallait un plan que voici :

C'est à l'Asie qu'on a voulu d'abord s'attaquer. On a l'espérance de trouver là l'origine d'un certain nombre d'idées religieuses, et puis, il y a là au point de vue chronologique une masse d'inconnues à dégager. Or, la religion la plus répandue en Asie est le Bouddhisme, et c'est aussi celle qui nous fournit la littérature la plus abondante. C'est donc par le Bouddhisme qu'on a commencé, et c'est le Bouddhisme au Tibet qu'on a interrogé le premier, car là, les croyants n'ont pas eu, autant qu'en Chine, au Japon et à Java, à s'assimiler des superstitions locales ; à part quelques pratiques de sorcellerie, les rites, les dogmes et la littérature sont restés sensiblement purs. M. Léon Feer a déjà fait paraître un volume, *Analyse du Kandjour et du Tandjour*, qui nous donne en sanskrit et en tibétain les titres de tous les ouvrages bouddhiques, suivis d'une courte analyse sur les sujets qui y sont traités. Un autre volume du même auteur, *Fragments extraits du Kandjour*, va paraître, donnant des traductions *in extenso* de tous les

Digitized by Google

passages qui ont un intérêt dogmatique, historique ou anecdotique, laissant de côté les litanies, les prières ordinaires, les répétitions et superfétations si fréquentes dans les livres bouddhiques. Pour compléter l'étude sur le Tibet, M. de Milloué a traduit l'ouvrage de Schlagintweit qui donne les renseignements les plus précis sur les cérémonies et les mœurs des bouddhistes dans ce pays.

Des travaux analogues sont en préparation sur le Bouddhisme en Chine, au Japon, à Java, à Siam, au Cambodge, en Birmanie, etc. Resserrant ainsi le cercle, on arrivera au Bouddhisme indien, point de départ des autres ; mais qui, soit par les persécutions, soit par un contact incessant avec les idées qui l'avaient inspiré, a fini par disparaître et s'absorber dans les religions d'où il était sorti.

Pendant que les Foucaux, les Feer, les Bigandet, les Alioys, les Regnaud et les bouddhistes de l'Orient eux-mêmes exécuteront ce vaste mouvement tournant, d'autres spécialistes s'occuperont des hymnes védiques, de leurs origines, de leurs transformations et migrations, et suivant leurs traces jusqu'en Grèce et en Italie arriveront peut-être à reconstituer cette littérature latente qu'on devine comme véhicule de certaines légendes, et qu'on pourrait appeler les *Hymnes perdus*. Puis, serrant de plus près ces poésies curieuses où l'on voit naître les dieux sur la bouche du poète, ces savants détermineront la part que le Brâhmanisme doit à ces cantiques primordiaux.

Ainsi cerné par ses émanations et ses origines, le Brâhmanisme, et peut-être le Jaïnisme, nous livrera sa chronologie. L'Inde retrouverait son histoire ! Mais pour atteindre à ce résultat, il faudra que les philologues s'appuient sur le concours actif des archéologues de l'Inde, de l'Inde du sud particulièrement où les dieux locaux ont laissé dans les temples, dans les usages, dans les légendes, des traces vivaces de leur ancienneté et du rôle qu'ils ont joué antérieurement à l'assimilation grossière que les Brâhmanistes sectaires en ont fait avec leurs divinités d'origine védique. On pourra alors répondre sûrement à la question que se pose la science actuelle au sujet de l'influence des Grecs dans les Indes, et on saura si les soldats d'Alexandre qui ont détruit les livres perses et les palais de Darius, qui ont fait sur l'histoire de l'Asie cette tache noire que produit la perte d'une littérature, sont les mêmes qui ont donné à l'Inde son architecture merveilleuse et ses philosophies transcendantes.

En poursuivant le Bouddhisme à travers la Chine et le Japon, nous ne négligerons pas les religions locales plus anciennes, qui sont en-

Digitized by Google

core en honneur dans ces pays extrêmes. Les doctrines de Confucius sont bien connues ; les livres des lettrés chinois ne nous donneront guère à glaner que quelques monographies sur les croyances antérieures à Confucius. Dans cet ordre d'idées, nous avons déjà mis sous presse le *Yi: King* ou *Livre des Changements*, traduit du chinois par M. Philastre ; cet ouvrage, accompagné de la traduction de ses commentaires indigènes, remplira deux volumes des Annales. Le *Sén-taó* chinois et le *Shin-tô* japonais, dont les noms s'écrivent avec les mêmes caractères, ont pourtant entre eux peu de similitude. Grâce aux documents qui nous ont été remis au Japon par les prêtres du *Shïn-tô*, cette croyance sera facilement mise en lumière. Le *Sén-taó* présentera plus de difficultés. A côté de la philosophie de Laô-tseu se dressent des dieux astronomiques, des dieux locaux, des dieux fétichiques et des héros divinisés. Il y a donc à analyser cet Olympe compliqué, et nous pensons que quand on aura déterminé les dieux locaux et les personnages sidéraux le travail sera presque fini ; mais il faudra, pour cela, publier d'abord l'Uranographie de tous les peuples asiatiques, et nous comptons beaucoup sur la comparaison de ces différents inventaires que chaque nation a fait de *son ciel* pour trouver la trace des emprunts faits aux voisins et, peut-être, remonter jusqu'aux premiers observateurs des planètes et des constellations. Le *Sén-taó* nous fournira de curieux renseignements sur le fétichisme poétique de la Chine, sur ses *numina*, sur ses procédés de divination fort semblables aux procédés italiques.

Pendant que ces études se feront sur l'Asie, il y aura un autre centre d'action qui étendra ses recherches tout autour de la Méditerranée. L'Égypte, qui semble au premier abord immuable dans ses usages et ses croyances, nous montrera qu'au contraire, depuis huit mille années, elle n'a cessé de modifier ses mœurs et ses idées. Cernée par la mer et le sable, elle a souvent jeté ses regards au-delà du désert et de l'Océan. Son histoire est connue et remonte à une antiquité vertigineuse, mais il y a à faire une histoire de la religion égyptienne. Ce sera un monument dont les travaux déjà donnés à nos Annales par Mariette, Chabas, Maspero, Naville, Lieblein, Lefébure, etc., sont de magnifiques pierres d'attente. Il y aura même à suivre les dogmes égyptiens pénétrant à travers l'empire romain, et déjà les documents abondent, et les travaux de MM. Lafaye, Rigollet, etc., sont prêts à paraître. Ils nous mèneront au seuil du christianisme qui, s'inspirant de l'édit de Théodose II, n'a pas dédaigné

Digitized by Google

d'utiliser un grand nombre de représentations Isiaques ; l'ancien monde pénétrant dans le nouveau par l'iconographie.

Depuis longtemps les savants s'occupent des religions phénicienne, pélasgique, étrusque, grecque, romaine et gauloise ; il n'est donc pas nécessaire pour ces études de suivre une marche particulière ; il faut prendre les travaux à mesure qu'ils se présentent. On peut espérer pourtant que les découvertes faites en Égypte et en Asie feront voir ces croyances sous un nouvel aspect, et, après les avoir considérées pendant longtemps à travers les classiques, il sera intéressant de les éclairer des reflets de l'Orient mieux connu.

En principe, nous ne voulions toucher ni aux croyances hébraïques, ni au christianisme. Il fallait donner à nos recueils un caractère simplement scientifique et écarter les sujets qui pouvaient choquer la foi de ceux qui doivent les lire. Mais des pasteurs protestants, des ecclésiastiques, sont venus à nous avec des études d'un grand intérêt historique et nous avons pensé que, traités par ceux-là même qui pourraient en être froissés, ces sujets pouvaient être acceptés sans danger pour personne. C'est ainsi qu'une série de travaux sur les hérésies si curieuses des premiers siècles, le *Gnosticisme*, le *Manichéisme*, etc., sera présenté au lecteur ; ces hérésies ne sont plus regardées par les yeux prévenus des Pères de l'Église, mais analysées par les procédés de la critique moderne et expliquées par les Papyrus, les inscriptions hiéroglyphiques et cunéiformes. Il est heureux que des hommes d'une conviction sincère et d'une érudition toute spéciale consentent à se livrer à ces recherches intéressantes « ils pensent que la vérité est une et que la foi ne peut que gagner au contact de la science, et ils s'avancent dans l'arène avec une sécurité qui n'est peut-être pas exempte de frisson, mais qu'il faut admirer et encourager.

On voit dans quel esprit de bienveillance scientifique nos publications sont mises au jour. En dehors des grandes lignes que nous venons de tracer, nous accueillons tous les travaux à mesure qu'ils se présentent et c'est ce qui explique pourquoi les volumes de mélanges sont assez fréquents, car notre but est de ne pas laisser indéfiniment dans l'ombre les découvertes des savants et de faire profiter immédiatement le public des résultats acquis.

Les *Annales* donnent de deux à quatre volumes par an. A cause des difficultés que présente l'impression des caractères étrangers, des textes sanskrits, chinois, hébreux, coptes, égyptiens, etc., il y a

Digitized by Google

toujours simultanément sous presse trois ou quatre volumes qui paraissent dès que le *bon à tirer* est donné par les auteurs.

A côté des *Annales* nous avons créé chez M. Leroux, éditeur à Paris, et sous la direction de M. Maurice Vernes, la *Revue de l'histoire des Religions* qui paraît tous les deux mois.

Jusqu'à présent les études faites sur les questions religieuses se sont égarées dans des Revues de toutes sortes et de tous pays. Les spécialistes ignorent souvent que tel travail auquel ils s'acharnent est déjà fait. Souvent on ne sait où trouver des brochures dont on connaît le titre et qui ont été tirées à un petit nombre d'exemplaires. Enfin le public intelligent, qui s'intéresse de plus en plus à cette nouvelle science des religions, demande à être rapidement au courant des recherches et des progrès faits par les chercheurs. C'est pour répondre à tous ces besoins que la *Revue* a été créée et son succès toujours grandissant démontre que sa création était urgente. La *Revue* contient des articles de fond au bas desquels on trouve les signatures de MM. Duruy, Lenormant, G. Perrot, Fustel de Coulanges, Gaston Boissier, Clermont-Ganneau, Ravaisson, Decourdemanche, Paul Pierret, E. d'Eichthal, Reuillé, J. Halévy, J. Vinson, Beauvois, Goldziher, Van Hamel, Kern, Hooykaas, H. Oort, Happel, etc.

On y trouve dans chaque numéro :

Une chronique des études religieuses ;

Une bibliographie des ouvrages parus sur l'histoire des Religions ;

Un dépouillement des périodiques et des travaux des sociétés savantes fait au point de vue des études mythologiques, dogmatiques, ritualistes, etc.

Enfin un bulletin critique sur tous les travaux parus dans l'année et concernant un pays déterminé. C'est à dire que :

M. Maspero rend compte des ouvrages parus sur l'Egypte ;

M. Barth sur l'Inde ;

M. Decharme sur la Grèce ;

M. Cordier sur la Chine ;

M. Bouché-Leclercq sur l'Italie ;

M. Léon Feer sur le Tibet et l'Indo-Chine ;

M. Léger sur la Scandinavie ;

M. Maurice Vernes sur le judaïsme et le christianisme ;

Etc.

On comprend quelle impulsion tous ces travaux ont donnée à la

Digitized by Google

science des religions et on voit que c'est une véritable armée de savants qui plane dans les Olympes et vit dans les dogmes pour y trouver les matériaux variés destinés à constituer plus tard l'*histoire de la pensée humaine*.

La *Revue*, qui a coûté certains frais d'organisation, peut maintenant vivre de ses propres forces. Il n'en est pas de même des *Annales du musée Guimet*, publication luxueuse avec textes orientaux et illustrations. Les *Annales* coûtent, en moyenne, 20,000 francs par an. Si on en déduit le produit des ventes chez les libraires, la dépense est réduite à 14,000 francs. C'est là le budget que l'administration du musée y consacre chaque année. Les ventes iront sans doute en se développant et allègeront les frais; mais cette bonification sera immédiatement utilisée pour éditer des ouvrages plus chers qu'on n'a pas encore osé aborder à cause du coût des planches qu'ils nécessitent.

La proposition de M. Guimet fut favorablement accueillie au ministère de l'Instruction publique et on s'occupait activement de chercher les moyens d'y donner suite lorsqu'un changement de ministère, en renversant M. Duvaux, mit un temps d'arrêt aux négociations. Elles reprirent bientôt sous le ministère de M. Jules Ferry qui connaissait le Musée, à l'inauguration duquel il avait bien voulu présider quelques années auparavant. Mais à ce moment la question financière vient entraver la marche des pourparlers. Malgré toute sa sympathie M. J. Ferry n'osait pas ajouter une somme relativement assez importante au budget déjà trop chargé de l'Instruction publique, et il conseilla lui-même de proposer à la ville de Paris le don que l'Etat n'était pas en mesure d'accepter.

De ce côté aussi un accueil favorable répondit aux propositions de M. Guimet ; MM. Hovelacque, Yves Guyot, Depasse, Strauss, Hattat, Cernesson, et nombre d'autres s'employèrent activement à leur prise en considération ; mais là aussi la question financière mettait un obstacle insurmontable à la conclusion désirée. Le conseil municipal se déclara prêt à faire un sacrifice, mais il fallait que l'État intervînt pour une part des dépenses que nécessiteraient la construction du Musée et son entretien.

Digitized by Google

La question du Musée Guimet fut donc de nouveau reportée au ministère de l'instruction publique ; MM. Jules Roche et Clémenceau intervinrent et M. Fallières, alors ministre, promit d'étudier les moyens de donner satisfaction au conseil municipal. Les pourparlers traînaient cependant en longueur, lorsque sur l'initiative de MM. Schéfer, Albert Réville, et Henri Cordier, MM. Barbier de Meynard, Foucaux, Feer, Guieysse, Albert Réville, Bouché-Leclercq, Bergaigne, Henri Cordier, Carrière, H. Derenbourg, J. Vinson, Clermont-Ganneau, Jean Réville, etc., se réunirent sous la présidence de M. Schéfer et rédigèrent une adresse au ministre pour lui demander une solution prompte de cette question d'un intérêt capital pour la science orientale dont ils étaient les représentants les plus autorisés ; adresse qui fut revêtue des signatures de presque tous les collègues de ces savants professeurs. Cette démarche eut un effet des plus heureux ; elle leva les dernières hésitations du ministre, et quelques jours plus tard, M. Guimet ayant consenti à prendre à sa charge la moitié des frais de construction du nouveau musée, un projet de convention était arrêté portant cession du musée Guimet à l'Etat qui s'engageait à faire les frais de la moitié restant de la construction et à assurer au musée le crédit annuel nécessaire à son fonctionnement ; le terrain devait être demandé à la Ville de Paris.

Dans sa séance du 16 mars 1885, le conseil municipal votait une subvention d'un million pour l'acquisition du terrain nécessaire au musée et dont il devait conserver la propriété en cas de désaffectation, mais il mettait pour condition qu'au décès de M. Guimet le directeur serait choisi par le ministre entre trois candidats proposés par le Conseil.

M. Fallières ne crut pas devoir accepter cette condition et on demanda au Conseil de renoncer à cette clause, lui promettant que le successeur de M. Guimet serait nommé sur la présentation des grands corps savants.

Sur ces entrefaites, nouveau changement ministériel et M. Goblet remplace M. Fallières à l'instruction publique. Cette

Digitized by Google

fois, ce changement n'apporta pas un retard sérieux dans les négociations entamées. Poussée vivement par M. Charmes, l'affaire du terrain du Musée Guimet reçut enfin une solution définitive et conforme aux désirs du ministre dans la séance du conseil du 29 juillet 1885, et le 1er juillet M. Goblet, déposait sur le bureau de la Chambre des députés le projet de loi et la convention suivante :

PROJET DE LOI.

Ayant pour objet l'approbation de la convention passée entre le ministre de l'Instruction Publique, des Beaux-Arts et des Cultes, et M. Guimet, en vue du transport à Paris et de la cession à l'Etat de l'établissement connu à Lyon sous le nom de *Musée Guimet*, et portant ouverture au ministre de l'Instruction Publique, des Beaux-Arts et des Cultes (1re section) sur l'exercice 1885 : 1° d'un crédit extraordinaire de 260.000 francs ; 2° d'un crédit extraordinaire de 45.000 francs, en exécution des articles 3 et 6 de ladite convention, présenté au nom de M. Jules Grévy, Président de la République Française, par M. René Goblet, ministre de l'instruction Publique, des Beaux-Arts et des Cultes, et par M. Sadi-Carnot, ministre des finances.

EXPOSÉ DES MOTIFS.

Messieurs,

L'établissement connu à Lyon, depuis 1879, sous le nom de *Musée Guimet*, renferme de nombreuses et riches collections destinées à servir à l'histoire des religions et des civilisations orientales.

A la suite de ses voyages et à grands frais, M. Guimet a réussi à rassembler dans son musée un nombre considérable d'antiquités et curiosités hindoues, chinoises, japonaises, thibétaines, égyptiennes, grecques, romaines, gauloises, alexandrines, etc., de très riches spécimens de céramique japonaise, des tableaux intéressants au point de vue ethnographique, enfin une bibliothèque très-importante d'ouvrages relatifs surtout à l'Orient et composée de 13.000 volumes environ tant imprimés que manuscrits.

Depuis longtemps le monde scientifique suivait les efforts de M. Guimet ; on savait que les documents figurés ou écrits qu'il avait

Digitized by Google

su réunir dans son musée ne se trouvaient nulle part en Europe groupés avec autant de méthode, classés suivant les différents dogmes, croyances ou sectes, de manière à en dégager un enseignement et à tracer l'exposé aussi complet que possible de toutes les religions de l'antiquité et de l'Orient. En dehors de sa valeur scientifique inappréciable, on savait aussi le prix artistique et vénal de ces collections qu'on estime à plusieurs millions.

Bien souvent il avait paru regrettable qu'un établissement de cet ordre fût éloigné de Paris. M. Guimet a compris lui-même que son musée rencontrerait dans la capitale plus d'appréciateurs éclairés de tous les pays, et il a songé à le céder à l'Etat moyennant certaines conditions.

Par le projet de convention ci-annexé, M. Guimet s'engage :

A céder et à transporter à l'Etat la propriété pleine et entière de ses collections ;

A faire construire à Paris à ses frais, périls et risques, sur un terrain cédé à cet effet par la Ville de Paris (délibérations du Conseil Municipal du 15 mars et 29 juillet 1885), un immeuble plus important que celui de Lyon ;

Et à exécuter à ses frais les travaux d'aménagement de tout ordre ;

Entreprise qui représente une dépense qu'on peut évaluer à 1,590,000 francs.

En échange il demande :

Une somme de 780,000 francs payable par tiers, en trois annuités, et destinée à couvrir une partie des frais de constructions et d'aménagements ;

Un crédit annuel de 45,000 francs pour l'entretien du musée ;

Le titre de Directeur à vie de l'établissement.

Les avantages de ce contrat à titre onéreux sont si manifestes, qu'il semble inutile de les développer davantage, et nous avons l'honneur de vous demander d'approuver la convention passée avec M. Guimet, et de vouloir bien, en même temps, ouvrir les crédits qui en sont la conséquence.

PROJET DE LOI.

ARTICLE 1.

Est approuvée la Convention dont ampliation est ci-annexée passée entre le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des

Digitized by Google

Cultes, agissant au nom de l'Etat, et M. Etienne Emile Guimet, demeurant à Paris, 7, rue Saint-Philippe-du-Roule, agissant en son nom personnel, ladite Convention portant cession à l'Etat et transport à Paris du Musée connu à Lyon sous le nom de *Musée Guimet*.

ARTICLE 2.

Il est ouvert au Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, sur l'exercice de 1885, en augmentation des crédits votés par la loi de finances du 21 mars 1885 :

1° La somme de deux cent soixante mille francs (260,000 fr.) représentant la première annuité du crédit de 780,000 francs spécifié dans l'article III de la Convention ci-annexée.

Ce crédit extraordinaire sera classé à la première section — service de l'Instruction publique, sous le titre de Chapitre LXX. (Frais de construction du Musée Guimet).

2° La somme de quarante-cinq mille francs (45,000 fr.) destinée à couvrir les frais d'entretien, personnel et matériel dudit musée, somme également spécifiée dans l'article VI de la Convention ci-annexée.

Ce crédit extraordinaire sera classé à la première section. — Service de l'Instruction publique, sous le titre de Chapitre LXXI. (Frais d'entretien du Musée Guimet).

Il sera pourvu à ces dépenses au moyen des ressources générales du Budget de l'Exercice 1885.

ARTICLE 3.

La Convention précitée ne sera passible que du droit fixe de trois francs (3 fr.).

CONVENTION.

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq et le vingt-deux du mois de juillet ;

Entre le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, agissant au nom de l'Etat et sous la réserve de l'approbation législative ;

D'une part,

Et M. Etienne Emile Guimet, demeurant à Paris, 7, rue Saint-Philippe-du-Roule, agissant en son nom personnel :

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Digitized by Google

ARTICLE 1.

M. Guimet cède et transporte à l'Etat la propriété pleine et entière des collections contenues dans l'établissement connu à Lyon sous le nom de Musée Guimet, et M. le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, agissant au nom de l'Etat, accepte cette cession.

ARTICLE 2.

La cession comprend :

1° Toutes les collections classées et cataloguées audit Musée;

2° Les collections non cataloguées encore, mais classées dans la galerie du rez-de-chaussée ;

3° Les collections non cataloguées, mais classées, qui figurent dans les galeries du deuxième étage, dites galeries égyptienne, grecque, romaine et gauloise ;

4° Les collections en caisses déposées au Trocadéro ;

5° La Bibliothèque renfermant environ 13,000 volumes, tant imprimés que manuscrits.

ARTICLE 3.

Il est mis à la disposition de M. Guimet une somme de sept cent quatre-vingt mille francs (780,000 fr.), qui sera ordonnancée directement à son nom sur état nominatif en trois annuités. Cette somme de 780,000 francs sera employée, ainsi qu'il est stipulé dans les articles suivants, à la construction et à l'aménagement à Paris du Musée Guimet, travaux qui devront être exécutés dans le délai de trois ans. Ces constructions et aménagements sont évalués à la somme de 1,590,000 francs.

ARTICLE 4.

M. Guimet s'engage à faire construire à Paris, à ses frais, risques et périls, dans le délai de trois ans, un immeuble dont les plans sont ci-annexés, sur un terrain agréé par lui et par l'Etat (cédé à cet effet par la Ville de Paris).

ARTICLE 5.

M. Guimet s'engage également à faire exécuter à ses frais tous les travaux d'aménagement intérieur, à solder toutes dépenses provenant du fait du transport et de la mise en ordre des collections, de l'installation des vitrines, mobilier, etc., existant à Lyon, aussi bien que de l'achat de tout matériel supplémentaire nécessaire à la bonne installation du Musée à Paris.

Digitized by Google

ARTICLE 6.

De plus, il est assuré au Musée Guimet un crédit annuel de quarante-cinq mille francs (45,000 fr.) payable à partir du 1er janvier 1885. Ce crédit devra être affecté :

1° Aux frais provenant du fait de la publication intitulée *Annales du Musée Guimet.*

2° A la rétribution due à des indigènes collaborant aux publications.

3° A la solde du personnel.

4° Aux frais divers de tous genres, entretien, chauffage, éclairage, etc.

Les dépenses prélevées sur ce crédit seront justifiées par les pièces exigées par les règlements de comptabilité publique.

ARTICLE 7.

Le Musée portera perpétuellement le nom de Musée Guimet.

ARTICLE 8.

M. Guimet en sera nommé Directeur à vie, il renonce à tout émolument personnel.

Le conservateur et le personnel seront nommés ou révoqués par le Ministre de l'Instruction publique sur la proposition du Directeur.

ARTICLE 9.

Les collections cédées à l'Etat seront perpétuellement affectées au Musée ; toutefois le Directeur pourra, si certains objets se trouvent en double, opérer des échanges sous la surveillance et avec l'approbation du Ministre de l'Instruction publique.

ARTICLE 10.

Aussitôt l'approbation du présent traité par le pouvoir législatif, les collections telles qu'elles sont décrites ci-dessus seront propriété de l'Etat.

Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes prendra, au nom de l'Etat, livraison du Musée et des bâtiments le jour de l'achèvement de tous les travaux de construction et d'aménagements opérés par les soins de M. Guimet en exécution des articles 4 et 5 de la présente Convention.

Le 3 août, M. Jules Roche, rapporteur, déposait un rapport concluant au vote du projet de loi, qui était adopté dans la

Digitized by Google

même séance. Portée de suite au Sénat, la loi concernant le Musée y fut votée le 7 août et parut le 8 au *Bulletin des lois*.

Le nouveau Musée Guimet sera construit place d'Iéna, entre le Musée Galiera et celui du Trocadéro. Autant que le permet la configuration du terrain, on lui conservera l'aspect et la disposition de celui de Lyon.

On nous assure que tout est prêt et que les travaux commenceront aussitôt que le Conseil municipal aura homologué l'acte d'achat des terrains ; la construction serait menée assez rapidement pour qu'une partie au moins des collections puisse y être installée dans le courant de l'année 1887.

Au moment de mettre sous presse on nous communique le rapport suivant :

RAPPORT

Présenté par M. HATTAT, *au nom de la 5e Commission* (1), *sur l'acquisition d'un terrain avenue d'Iéna, place d'Iéna et rue Boissière, pour l'établissement du musée Guimet.*

(Annexe au procès-verbal de la séance du 18 novembre 1885)

Messieurs,

Le Conseil municipal a, par plusieurs délibérations, manifesté son désir d'aider de tout son pouvoir à l'installation, dans notre ville, du musée des Religions créé par M. Guimet, et qui se trouve aujourd'hui à Lyon.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler dans quelles conditions M. Guimet a proposé de faire don à l'État de la précieuse collection qu'il a réunie à force de temps, d'argent et de science et pour laquelle il souhaite un cadre digne d'elle, c'est-à-dire Paris. L'État, qui acceptait ces conditions, comprenant tout l'intérêt que présentait pour la capitale l'installation de ce musée, s'engagea à faire la dépense nécessaire pour l'édification des locaux destinés à recevoir les collections, si la ville de Paris, de son côté, participait à cette dépense en fournissant le terrain.

C'est dans le courant de mars de cette année que, pour la pre-

(1) La 5e Commission (*Architecture et Beaux-Arts*) est composée de M. Hattat, *président*; Delhomme, *secrétaire*; Cernesson, Collin, Depasse, Hubbard, Levraud, Reygeal.

Digitized by Google

mière fois, la demande de l'État, formulée dans une proposition de M. le Ministre de l'instruction publique, vous fut soumise. Elle tendait à ce que la Ville participât, par l'apport d'un terrain de 4,000 mètres environ, — surface jugée indispensable, — à ladite installation.

Cette proposition de M. le Ministre de l'instruction publique a été adoptée par vous en principe, par votre délibération du 16 mars 1885 Vous stipuliez seulement, entre autres conditions, d'abord, que la ville de Paris conserverait la nue-propriété du terrain cédé par elle à l'État, et que ce terrain devrait lui faire retour avec les constructions, sans soulte à payer, dans le cas où l'affectation du bâtiment serait changée, ce qui ne pourrait se faire sans l'approbation du conseil municipal ; ensuite, que le directeur du musée Guimet serait choisi, en cas de vacance, sur une liste de trois membres présentés par le Conseil municipal.

Par une lettre en date du 10 avril suivant, M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts déclara accepter sans réserve la première de ces conditions ; en ce qui concerne la seconde, il déclara ne pouvoir y consentir, mais s'engagea, en cas de vacance, à ne choisir le directeur du musée Guimet que sur une proposition émanant des corps savants, qui ressortissent à son administration.

Vous avez, Messieurs, dans votre séance du 29 juillet dernier, adopté d'une manière définitive les propositions nouvelles de M. le Ministre, sous la seule réserve que le prix du terrain mis à la charge de la Ville ne pourrait dépasser un million.

Par ce texte nouveau, vous donniez mission à l'administration de M. le Préfet de la Seine d'entamer les pourparlers nécessaires pour aboutir à l'acquisition d'un terrain qui, contenant au moins 4,000 mètres, ne coûtât pas plus d'un million et réunit en outre certaines autres conditions.

En effet, il y avait un double problème à résoudre : d'une part, l'État et M. Guimet demandaient que l'emplacement qui serait choisi le fût à proximité des nouveaux musées modernes, c'est-à-dire du futur musée Galliera, du musée du Trocadéro et des grandes collections des Ponts et chaussées : il fallait, d'autre part, que le terrain se trouvât sur une grande voie et avec les dégagements nécessaires pour permettre l'édification d'un monument digne des richesses qu'il devait contenir.

Après de nombreuses recherches, l'Administration a fixé son choix

Digitized by Google

sur deux terrains contigus dont la réunion forme à peu près une surface de 4,000 mètres, et qui sont situés place d'Iéna, à l'angle de l'avenue de ce nom et de la rue Boissière.

La situation de la place d'Iéna répondait parfaitement à toutes les conditions du programme; malheureusement les terrains voisins, dont la vente avait eu lieu récemment, ressortaient à 400 francs du mètre, ce qui, pour 4,000 mètres, aurait mis à la charge de la Ville une dépense de un million six cent mille francs (1,600,000 fr.).

La délibération du Conseil étant formelle en ce qui concerne la dépense, l'Administration a dû négocier longuement avec les propriétaires de ces deux terrains, MM. Grienenger et d'Erlanger, pour les amener à consentir un abaissement de prix en rapport avec celui indiqué par ladite délibération.

Grâce à l'intervention officieuse d'un des grands propriétaires du quartier, MM. Grienenger et d'Erlanger ont enfin acquiescé aux propositions de l'Administration et, par une lettre du 5 octobre dernier, se sont engagés, le premier, à céder son terrain de 3,067 mètres, à l'angle de l'avenue d'Iéna et de la rue Boissière, au prix à forfait de 775,000 francs, et le second, à céder la surface nécessaire pour compléter l'emplacement du musée, sans que, toutefois, ce complément puisse dépasser 900 mètres carrés, au prix de 250 francs le mètre.

Ce résultat, communiqué à M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, a reçu son approbation sans restriction aucune, et le projet d'acquisition du terrain de la place d'Iéna a été également approuvé par M. Guimet. M. le Ministre a seulement insisté pour que l'affaire fût soumise d'urgence au vote du Conseil municipal.

Dans ces conditions, il ne reste plus, Messieurs, qu'à traiter la question des voies et moyens. Aux termes de leur engagement, MM. Grienenger et d'Erlanger ont accepté le paiement de leur prix respectif en trois annuités et par tiers, avec intérêts à 5 0/0 à partir du 15 octobre 1885, le versement de la première annuité devant être effectué le 15 octobre 1886 seulement.

Il n'y aurait donc lieu de porter au budget supplémentaire de 1885 qu'une provision de 100,000 francs pour faire face aux frais de réalisation du contrat de vente, dépense qui pourra être prélevée, jusqu'à due concurrence sur celle de 119,912 fr. 93 c. résultant de bonis réalisés et de rabais d'adjudications, sur travaux de grosses réparations

Digitized by Google

et amélioration d'édifices municipaux divers (chap. XLII, § 13, art. 35 A, de la situation semestrielle du 31 mars 1885).

Cette somme de 100,000 francs ne doit d'ailleurs être considérée que comme une avance de la ville de Paris, qui obtiendra la déclaration d'utilité publique et rentrera ainsi dans ses déboursés.

Au budget de 1886 serait inscrite la première annuité,

soit	333.333 33
plus les intérêts d'un million, du 15 octobre 1885 au 15 octobre 1886, soit	50.000 »
Ensemble.	383.333 33

En ce qui concerne les deux dernières annuités avec les intérêts y afférents, elles pourraient être sans peine prélevées en 1887 et 1888, soit sur les crédits de l'emprunt, soit sur les ressources ordinaires du budget.

Dans ces conditions, votre Commission, Messieurs, vous propose de sanctionner les pourparlers engagés entre M. le Préfet de la Seine et MM. Grienenger et d'Erlanger. Vous assurerez ainsi à Paris la possession d'un musée unique en son genre, et vous montrerez une fois de plus que le Conseil municipal sait ne rien négliger lorsqu'il s'agit de la prédominance intellectuelle de Paris.

En terminant, Messieurs, je vous rappellerai que la convention passée entre l'État et M. Guimet a été approuvée par une loi du 7 août dernier, et que cette loi a en même temps ouvert, au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sur l'exercice 1885, la première annuité du contingent de l'État dans la construction du nouveau musée.

Il ne dépend donc plus que de vous d'assurer la prompte mise à exécution de cette œuvre si intéressante, et cette éventualité vous semblera, je l'espère, suffisante pour que vous adoptiez, le plus tôt possible, le projet de délibération suivant.

Paris, le 18 novembre 1885.

Le rapporteur,

F. HATTAT.

Les conclusions de ce rapport ont été adoptées par le Conseil municipal dans sa séance du 15 décembre, avec de légères modifications introduites par un amendement de M. Réty. Rien ne s'oppose donc plus à la mise en train des travaux.

Digitized by Google

UN

MÉMOIRE ESPAGNOL SUR LE NIRVANA

BOUDDHIQUE

M. Ayuso qui a déjà publié plusieurs travaux sur la littérature orientale et, entre autres, la traduction espagnole de deux drames sanskrits de Kâlidâsa : Sakountalâ et Vikramorvaçî, s'occupe, dans la brochure dont le titre est ci-dessous, de la question du Nirvâna ou délivrance finale des Bouddhistes, déjà tant de fois traitée par les savants d'Europe. Mais, pas plus que ses nombreux devanciers, il ne donne une solution définitive et sans réplique de ce qu'on pourrait appeler une énigme indienne. Il se décide pour l'annihilation complète de l'individu ; nous allons voir, en examinant son mémoire, que les arguments qu'on peut présenter pour expliquer le vrai sens du mot Nirvâna seraient plutôt contre que pour l'idée d'annihilation.

M. Ayuso commence par nous dire, p. 5 : « Ce n'est pas uniquement un désir puéril de faire connaître la doctrine du Bouddha qui m'a engagé à choisir ce sujet, mais bien le dessein d'indiquer quelques-uns des points de contact que présente cette doctrine avec ces systèmes modernes de philosophie qui sont aussi absurdes que les conceptions du sage indien et qui n'en sont pas moins discutés sérieusement dans les principaux centres de la science européenne. »

[1]) *El Nirvâna buddhista en sus relationes con otros sistemas filosoficos*, par D. F. G. Ayuso, Madrid, 1885.

Digitized by Google

Il s'agit de la philosophie de Schopenhauer et de Hartmann [1] que M. Ayuso ne nomme pas ici, mais dont il s'occupera à la fin de son opuscule.

M. Ayuso nous dit, p. 6 : que le Bouddha abolit les castes et supprima la hiérarchie sacerdotale des brahmanes. Cela n'est pas tout à fait exact. Le Bouddhisme, il est vrai, ne tint nul compte des castes mais il les laissa subsister puisque l'on trouve, à chaque instant, dans les livres bouddhiques, qu'un homme prit une femme de la même caste que la sienne et qu'aujourd'hui, à Ceylan, la distinction des castes existe encore. Quant à supprimer la hiérarchie brahmanique, il n'en est pas question, si nous en croyons le passage suivant emprunté à H. H. Wilson :

« Une notion très erronée prévaut, en général, en Europe, sur la position des Brahmanes dans la société Hindoue. Collectivement parlant, les brahmanes n'ont jamais été prêtres officiants dans les temples et, quoique plusieurs d'entre eux fonctionnent comme tels, ce n'est pas plus une occupation exclusive que toute autre apportant du profit. Manou lui-même (III. 152) regarde comme infâme pendant sa vie et condamné à l'enfer après sa mort le brahmane qui est le ministre d'une idole. Comme caste, les brahmanes exercent réellement peu d'influence sur l'esprit des Hindous en dehors de celle qu'ils ont par leur nombre, leurs biens et leur rang. *Comme hiérarchie ils sont nuls*, et comme corps littéraire peu nombreux. Qu'ils aient encore une grande importance dans le système social de l'Inde anglaise, cela ne fait pas de doute, *mais ils ne forment pas un sacerdoce* [2].

M. Ayuso nous rappelle, p. 16, l. 4, que Çâkya Mouni, après avoir longtemps hésité, se décida enfin à ouvrir au monde les portes de l'immortalité. Mais alors, le Nirvâna n'est pas le néant, car le néant n'a rien de commun avec l'immortalité.

Avant d'aborder directement la question du Nirvâna, M. Ayuso donne un abrégé de la vie de Çâkya Mouni, et nous persuade aisément que sa doctrine est séparée par un immense abîme de celle du Christ et il n'a pas grand'peine à nous montrer la supériorité de cette dernière. Ce qui n'empêche pas qu'il y ait, en Europe, un certain

[1]) Ce sujet a été traité par M. Henri Mayor, dans une brochure intitulée : *Le Buddhisme et le système de M. Hartmann*. Lausanne, 1880.

[2]) *Select Works of H. H. Wilson*, T. I. La même observation se trouve dans la préface de la traduction anglaise du *Vivâda chintamani*, par Prossonno Coomar Tagore, p. 34, Bombay 1863.

Digitized by Google

nombre de personnes qui se disent bouddhistes, mais qui, je crois, seraient bien embarrassées de dire pourquoi et comment elles sont arrivées à cette croyance qui ne les oblige à aucune pratique religieuse, ce qui peut bien être la cause de leur conversion.

P. 20, l. 1. Suivant les Bouddhistes, dit M. Ayuso, le monde n'a pas eu de commencement et ne pourra avoir de fin, de sorte que tous les êtres tourneront toujours fatalement dans le cercle de la transmigration, ce qui, d'ailleurs, est aussi la doctrine des brahmanes. Puis il ajoute : « Ceci posé, que l'homme peut atteindre le Nirvâna, on nie carrément l'immortalité de l'âme comme étant la dernière récompense. »

Nous reviendrons sur ces idées que l'on peut, selon nous, retourner contre l'idée de néant.

P. 23. L'auteur parle ici de la mort du Bouddha, causée par une indigestion après avoir mangé un mets de viande de porc et de riz. Les Brahmanes, ajoute-t-il, ont souvent raillé les Bouddhistes sur cette fin peu édifiante de Çâkya Mouni ; et, en effet, une telle mort ne convient guère à un homme qui se croit supérieur même aux dieux. Si nous étions bouddhistes nous pourrions répondre que les brahmanes étaient bien mal venus à faire ces reproches aux bouddhistes, car, eux aussi nous disent qu'il n'y a jamais annihilation de deux actions, l'une étant bonne et l'autre mauvaise, et qu'il faut absolument que la bonne soit récompensée et la mauvaise punie, sans compensation possible. Qu'est-ce qui empêche de croire que cette mort du Bouddha ait été la punition d'une faute antérieurement commise et aux conséquences de laquelle il ne pouvait échapper?

J'ajouterai que cette circonstance de la mort du Bouddha, que ses disciples n'ont jamais cherché à dissimuler, me semble un argument puissant pour prouver que le fondateur du Bouddhisme a réellement existé, car, autrement, pourquoi attribuer à Çâkya cette mort vulgaire ?

Page 24, l'auteur nous dit : « La théorie du Nirvâna bouddhiste expliquée par M. Barthélemy-Saint-Hilaire dans la préface de son livre *Le Bouddha et sa religion*, produisit une grande surprise parmi les philosophes et les orientalistes d'Europe et donna lieu à des protestations énergiques de la part de ceux qui supposaient que le savant français avait exagéré la doctrine de Çâkya Mouni à propos de l'un des points les plus importants de la vie de l'homme et de ses futures destinées. Et, pourtant, il n'avait fait rien de plus qu'expliquer l'opinion soutenue par son maître Burnouf etc. »

Digitized by Google

Ce qui m'étonne chez les auteurs qui, depuis trente ans, ont parlé du Nirvâna bouddhique, c'est qu'ils déplorent l'idée de néant qu'ils attachent à ce terme, tout en reconnaissant que Çâkya Mouni ne l'a jamais défini clairement nulle part, pas plus qu'il ne nomme un Dieu suprême.

Je dois dire que Eug. Burnouf, dont on invoque toujours l'autorité, n'a jamais affirmé catégoriquement que le Nirvâna n'était pas autre chose que le Néant. Voici un des passages de l'*Introduction à l'histoire du Bouddhisme indien* où l'on verra que lorsqu'il parle du néant à propos du Nirvâna, il a toujours la précaution d'atténuer le sens affirmatif de ses paroles. « Le mot *vide*[1] qui paraît déjà dans les monuments que tout nous prouve être les plus anciens *m'induit à penser* que Çâkya vit le bien suprême dans l'anéantissement complet du principe pensant.... Il n'affranchit pas l'esprit comme faisaient les brahmanes, en le replongeant au sein du Brahma éternel et absolu ; il anéantit les conditions de son existence relative en le précipitant dans le *vide*, c'est-à-dire, *selon toute apparence*, en l'anéantissant. »

Et voici maintenant un savant anglais qui a longtemps vécu parmi les bouddhistes du Nepâl, qui nous dit : « Par la çoûnyatâ (vide, vacuité) douteuse, je n'entends pas, en général, l'*annihilation*, *le néant*, mais plutôt cette atténuation extrême et presque infinie qu'ils attribuent au pouvoir matériel des forces à l'état d'inaction, ou l'abstraction de toutes les formes palpables qui composent le monde sensible ou la nature active. »[2]

M. Ayuso nous dit (p. 25, au bas) : « Des textes bouddhiques se déduit, avec évidence, que le mot *Nirvâna* signifie extinction, annihilation, et non un quiétisme parfait, comme le prétendent quelques-uns sans prendre garde qu'une pareille signification est contraire à l'étymologie du mot qui, venant du sanskrit *vâ*, souffler, et de *nir* négatif, signifie *éteint*, comme une lampe ou un feu qui n'a plus de combustible, c'est-à-dire plus rien de ce qui constitue l'existence. »

Si le mot existence est ici, comme je n'en doute pas, la traduction du sanskrit *bhava*, il s'agit de l'existence dans le monde d'ici-bas, où, pour exister, il faut avoir un corps composé d'organes. Or, suivant les bouddhistes, tout composé est périssable ; et la lampe étant un

[1]) Ce mot de vide, en sanskrit Çûnya, n'est pas, pour les bouddhistes, le vide absolu ; il est synonyme d'*âkâça*, l'éther ; c'est le milieu où s'est développé le monde.

[2]) Hodgson, *Illustrations of the Literature and Religion of the Buddhists*, p. 38.

Digitized by Google

composé, il s'en suit qu'on peut la comparer au corps tandis que le feu, qu'on peut comparer à l'âme, s'éloigne quand il n'a plus d'aliment.

Nous trouvons, à la même page 26, que, dans le Nirvâna, il ne subsiste aucun élément de l'individualité. Mais alors, il faut aussi accuser les brahmanes de chercher la délivrance dans l'annihilation.

« L'état absolu de l'âme délivrée n'est nulle part clairement défini par les brahmanes ; elle perd toute individualité de l'esprit et du corps, soit que, avec la philosophie Vêdânta, nous la considérions comme devant être réunie à l'être suprême ou absorbée en lui ; soit que, avec la philosophie du Sângkhya, nous la regardions comme mêlée à l'élément spirituel de l'univers. L'état individuel cesse d'exister dans les deux cas. L'annihilation donc, en ce qui regarde les individus, est aussi bien la destinée finale de l'âme que celle du corps et, « ne pas être » est le résultat mélancolique de la religion et de la philosophie des Hindous. »[1] M. Ayuso nous dit, p. 27, au bas : En réalité, l'existence de Dieu étant niée ou méconnue, il n'est pas possible de donner à l'âme une autre destinée que celle du Nirvâna-néant.

Ici, je répondrai à M. Ayuso que si le Bouddha savait suivre un raisonnement, et l'on peut bien lui accorder ce léger mérite, il n'a pas pu dire que le Nirvâna était l'anéantissement de l'âme. Voici pourquoi : L'un de ses principaux axiômes est : « *Tout composé est périssable.* » Il faut donc, pour délivrer l'âme, qu'elle soit débarrassée des composés. Or, on peut par la méditation profonde qui produit la science sans bornes, arriver à n'être plus sujet à la transmigration, c'est-à-dire à s'affranchir de tout ce qui compose l'existence dans ce monde. Puis, comme les Bouddhistes, de même que les Brahmanes croient que les âmes *ont existé de toute éternité*, sans avoir eu de commencement, il s'ensuit qu'elles ne font pas partie des composés, *puisque les composés sont tout ce qui est le produit d'une cause*, et qu'elles sont, par cela même, impérissables.

P. 28. M. Ayuso parle ici de Hartmann et de Schopenhauer, dont il ne peut, avec raison, admettre les doctrines : « Le système du Bouddha comme celui de Hartmann et celui de Schopenhauer prend sa source dans le pessimisme le plus exagéré duquel les principes

[1]) *Two lectures on the religious practices and opinions of the Hindus, by H. H. Wilson*, Oxford, 1840, p. 66.

Digitized by Google

de ces philosophes sortent comme les anneaux d'une chaîne, et, ce qui s'en dégage, c'est le néant. »

P. 29. « Quoique cela paraisse un fait impossible, le Bouddha essaya de fonder une religion sans Dieu ; création monstrueuse de l'orgueil humain qui usurpait le trône et la couronne qui n'appartiennent qu'à l'Être suprême. Mais les peuples bouddhistes, suivant les aspirations naturelles du cœur humain, qu'un pouvoir irrésistible amène à l'idée de Dieu, le cherchèrent dans la doctrine du *Tripitaka* (le recueil des livres sacrés des Bouhdhistes) et ne l'y trouvant pas, placèrent le Bouddha lui-même sur le piédestal de la Divinité, quoique ce ne fût pas la prétention du réformateur, ce qui se déduit de ses propres paroles et des déclarations explicites de ses biographes »,

On peut répondre ici que Çâkya Mouni se présentait comme le fondateur, non d'une religion, mais d'une philosophie nouvelle qu'il croyait destinée à sauver le monde des souffrances de la transmigration. Si l'on voit les dieux en même temps que les hommes, se prosterner devant lui et l'appeler le Dieu des dieux, ce n'est pas qu'ils le regardent comme le Dieu suprême, créateur de toutes choses. Il n'est et ne peut être, pour les Indiens de son temps, qu'un homme plus sage et plus savant que tous les autres et, comme les dieux du Bouddhisme, de même que ceux du Brahmanisme, ne sont que des hommes arrivés à un état supérieur par leurs vertus, leurs mortifications, leur science ou leur sagesse, rien de plus naturel que tous s'inclinent devant celui qui a ou qui dit avoir la science parfaite et accomplie. Delà à l'idée d'un Dieu suprême, la distance n'est pas grande et l'on ne peut s'étonner qu'elle ait été bientôt franchie.

« La religion du Bouddha, nous dit M. Ayuso, (p. 30), s'est dégagée de toute tendance surnaturelle et ses principes se meuvent dans un cercle de causes et d'effets purement naturels. » Si cela est vrai pour expliquer l'origine du monde, l'amour des Indiens pour le merveilleux reparaît d'une autre manière sous la forme du pouvoir magique, pouvoir admis d'ailleurs avant Çâkya, puisque l'ermite Asita était venu lui rendre visite à travers les cieux, peu de temps après sa naissance.

Devenu Bouddha, Çâkya Mouni ne fit que ce que d'autres ascètes avaient fait avant lui, lorsqu'un jour qu'il arrivait au bord du Gange, sans avoir de quoi payer le péage, il passa à l'autre rive à travers les cieux. Rien n'est plus ordinaire que de voir les saints du Bouddhisme

Digitized by Google

s'élever dans le ciel à la hauteur de sept palmiers, en prenant les quatre postures qui consistent à marcher, à rester debout, à s'asseoir et à se coucher ; puis, d'entrer dans la région du feu et de faire sortir de leurs personnes des rayons verts, jaunes, blancs, etc. ; et aussi de faire jaillir du feu du haut de leurs corps tandis que de l'eau coule de la partie inférieure. Tout cela, au milieu des cieux, aux quatre points cardinaux.

M. Ayuso (p. 31) est dur pour la doctrine du Bouddha : « La morale et la métaphysique de Çâkya sont si pauvres et ses théories si insipides, et, en général, si dénuées de fondement que l'énorme propagation de sa doctrine *ne se* comprend que chez des peuples déjà dégénérés et altérés de doctrines qui apportaient la solution, même apparente, du grand problème de l'autre vie. La sienne se rencontrait, en effet, avec la situation du peuple indien, à l'époque où il commença à enseigner publiquement.

« La manière vague dont le Bouddha explique sa doctrine du Nirvâna, et les contradictions, au moins apparentes, dans lesquelles il tombe quant il se voit obligé de donner des explications sur ce sujet, sont, sans doute, la cause principale des interprétations diverses que nous rencontrons dans les livres sacrés du Bouddhisme, mais il ne faut ni exagérer cet argument, ni prêter une foi aveugle aux paroles des auteurs bouddhistes, parce que, comme nous l'avons dit plus haut, les mêmes faits et paroles du Maître sont reproduits dans les différentes versions de ses biographes d'une manière très différente ; et nous ne voulons pas omettre une observation très juste que cette circonstance nous suggère, à savoir que si la plus légère variante des évangélistes a servi de point de départ pour attaquer le christianisme, il n'y a pas de raison pour que nous accordions, sur tous les points, aux livres bouddhiques, une autorité qui admet tant de différences fondamentales. Mais malgré ces variations, il est évident que l'opinion qui domine est celle qui comprend le Nirvâna dans le sens d'annihilation complète, et c'est, en même temps, un fait digne d'attention que, précisément, les passages où l'on paraît donner une interprétation contraire, contiennent des expressions obscures et peu précises. » (p. 32).

Je ne sais si je me trompe, mais le raisonnement que j'ai présenté plus haut (ci-dessus, p. 325), pour prouver la perpétuité de l'âme, sinon de l'individualité des personnes, comme l'entendent aussi les Brahmanes, me paraît difficile à réfuter. Or, ce raisonnement s'appuie

Digitized by Google

sur les paroles mêmes du Bouddha et, s'il ne s'est jamais exprimé clairement en parlant de la délivrance finale, c'est probablement qu'il comptait sur l'intelligence des docteurs bouddhistes pour expliquer sa pensée ou bien qu'il voulait laisser à l'imagination de ses disciples le soin de se faire, à leur gré, l'idée du bonheur qu'ils désiraient obtenir dans le Nirvâna.

Si cette conjecture est juste, les docteurs bouddhistes ont très bien obéi à leur maître et les sectes qui, 400 ans après la mort de Çâkya, étaient au nombre de dix-huit [1], n'ont pas manqué de profiter du peu de clarté des explications du maître pour se faire, chacune à sa manière, une idée du Nirvâna.

Cela est si vrai, qu'à la même époque, on vit apparaître avec le philosophe Nâgardjouna, le système de philosophie appelé *Madhyâmikâ*, c'est-à-dire « qui tient le milieu ». Avant Nâgardjouna, les philosophes de l'Inde étaient dans les deux extrêmes, enseignant, les uns la durée perpétuelle de l'âme, les autres son annihilation complète. Il choisit le milieu, d'où vint le nom de cette secte philosophique [2].

M. Ayuso nous dit, p. 36, que le bouddhisme n'ayant pas de notion claire de l'âme, on peut affirmer, avec justice, qu'il nie son existence comme il nie la personnalité humaine. Il cite à l'appui, le dialogue bien connu entre le sage Nâgasêna et le roi Milinda qui vivait un siècle avant notre ère.

« — Comment t'appelles-tu, ô vénérable ?

— Mon nom est Nâgasêna, grand roi ; mais ce n'est qu'un nom, une dénomination, une parole vaine, car il n'y a pas ici de sujet.

— Mais alors, s'il n'y a pas ici de sujet, qu'est-ce qui donne tout ce dont tu as besoin et qui donc jouit de toutes ces choses ; celui qui va dans le sentier de la vertu ?

— Seigneur, les cheveux sont-ils Nâgasêna ? non ; les ongles et les dents sont-ils Nâgasêna ? non. En aucune partie on ne trouve Nâgasêna. Donc Nâgasêna est une parole vaine ; tel sujet n'existe pas.

« Avec plus ou moins de clarté, c'est là la doctrine que soutiennent les textes les plus antiques en parlant de la personnalité humaine et

[1]) *Asiatic Researches*, XX, p. 297.

[2]) *Asiatic Researches*, T. XX, p. 400. Ce système, à ce qu'il paraît, eut beaucoup de succès, car le *Tanjour* tibétain ne contient pas moins de 253 traités expliquant la doctrine Madhyâmikâ. *Ibid.*, p. 570.

Digitized by Google

de l'existence de l'âme, dont la négation est enseignée par le Bouddhisme canonique, etc. »

Malheureusement, cette théorie ne se soutient pas devant le passage suivant :

« Les conditions n'ont pas nature propre d'âme ou de moi, le moi n'est pas en elles ; la personne n'est pas une condition. Or, la personne, c'est celui qui, dans la proposition : *J'ai, dans un temps passé, revêtu une forme*, dit JE ou MOI. Ce *je* ou *moi*, c'est la personne ; le moi, ce n'est ni les attributs, ni les sièges des qualités sensibles, ni les éléments. C'est-à-dire, ajoute E. Burnouf [1], le moi n'est pas le corps de l'individu, qui est composé des attributs intellectuels des sens et des éléments. Or, cette théorie repose sur des textes que je considère comme respectables, notamment sur l'*Avadâna çataka.* »

En voyant de pareilles divergences entre des textes qui, tous, ont la prétention d'être canoniques, on est bien forcé d'en venir à cette opinion que la signification du mot Nirvâna est une question d'école.

M. Ayuso qui semble vouloir rejeter toujours le Bouddhisme dans le culte du néant, revient encore sur ce sujet, p. 37 :

« Les livres les plus complets et les plus célèbres de la métaphysique bouddhiste sont imprégnés de la théorie du nihilisme ; et qu'on ne nous dise pas que ces ouvrages sont des compositions modernes, parce qu'il sera toujours vrai qu'ils soutiennent les théories courantes chez les bouddhistes, et aussi parce que, d'autre part, ces doctrines se trouvent déjà contenues dans les Soûtras ou prédications du Bouddha. C'est bien la *Pradjnâpâramitâ* qui est la plus pure manifestation de la philosophie bouddhique, la perfection de la sagesse, la sagesse transcendante, comme l'indique son nom indien, laquelle enseigne que le degré le plus élevé et le seul vrai de la connaissance humaine est la négation de l'objet connu et du sujet qui connaît ; et, ce degré, qu'est-il de plus que la négation de toute existence, le scepticisme poussé jusqu'à l'exagération la plus extravagante ? »

Ici, encore, je chargerai E. Burnouf de répondre : « Je ne puis croire que les diverses rédactions de la Prajnâ nous donnent la doctrine répandue plusieurs siècles avant notre ère par le solitaire de la race des Çâkya. *Il n'y a pas de trace de ces théories radicalement négatives* dans les premiers Soûtras, ou, pour le dire plus exactement, ces

[1]) *Introd. à l'hist. du Bouddhisme indien*, p. 508, où ce passage est pris.

Digitized by Google

théories n'y sont qu'en germe et ce germe n'y est pas beaucoup plus développé qu'il ne l'est dans les écoles brahmaniques, etc.

P. 38. Au sujet de la personnalité, dit M. Ayuso, cet autre passage n'est pas moins explicite : « Le moine Vacchagotta demande au maître : « Le *Moi* existe-t-il ? » — Et Gôtama garde le silence. A la seconde demande : « Est-ce que le *Moi* n'existe pas? » Même silence du maître. En voyant cela, le moine, qui n'était pas bouddhiste, se retire. Ananda demande alors à Gôtama pourquoi il n'a pas répondu au moine, et le maître lui répond : Si j'avais répondu à la première demande : le Moi existe, j'aurais approuvé la doctrine des Sramanas et des brahmanes qui croient à l'immortalité. Si j'avais répondu à la seconde : le Moi n'existe pas, j'aurais confirmé l'enseignement de ceux qui croient à l'anéantissement, et le moine serait tombé d'une confusion dans une autre plus grande ».

On voit clairement par ce dialogue que le Bouddha ne veut pas ici résoudre d'une manière définitive le problème de la personnalité, pour ne pas arracher du cœur de ses disciples la dernière espérance d'une vie bienheureuse. Il est si dur de dire à un homme : « Le prix de ton abnégation et de tes vertus sera le *néant !* » — M. Ayuso a parfaitement raison, mais j'avoue que je ne comprends pas qu'un philosophe qui croit avoir trouvé la vérité absolue n'ait pas le courage de la déclarer à ses disciples ou à ceux qu'il veut persuader, pas plus que je ne comprends le silence des adeptes sur le sens du mot le plus important de toute la doctrine, parce que les nouveaux convertis ont, généralement, le courage de proclamer leurs croyances. Pourquoi donc, nulle part, ne se sont-ils expliqués sans détour?

Ici encore, il faut en revenir à l'opinion que j'ai déjà exprimée précédemment, et que M. Ayuso semble lui-même accepter ici.

Fidèle au titre de son mémoire, l'auteur nous donne, p. 38 et suiv., une courte esquisse de quelques systèmes philosophiques grecs, qui lui paraissent se rapprocher du Bouddhisme, et, entre autres, celui de Gorgias, de Léontium qui, 444 avant J.-C., enseignait que, dans le monde, il n'y a rien de réel.

« Théodore de Cirène et Egésias se rapprochent encore plus du pessimisme athée du Bouddha et de Hartmann. Le premier, après avoir posé pour principe qu'il n'y a aucune vérité, nie l'existence des dieux et, en proclamant l'égoïsme le plus absolu, se moque effrontément de la morale, de la religion et de tout ce qui se rapporte aux objets sacrés. Egésias déclare qu'il n'est pas donné à l'homme de sa-

Digitized by Google

tisfaire complètement ses désirs, et en conclut que la vie est le don le plus funeste que la nature nous ait fait, et que la mort est préférable. C'est exactement le sentiment de Schopenhauer quand il dit que toute la vie est une souffrance et que « l'optimisme est un amer sarcasme des souffrances infinies de l'humanité », pensée que développe avec plus de cynisme encore Hartmann, quand, après avoir refusé à l'homme tous droits au bonheur, et avoir affirmé qu'il a seulement le devoir de souffrir la douleur avec résignation, il soutient « que la conception qui se dégage de là, exige aussi impérieusement un passé fini qu'un avenir limité, principe brutal qui conduit inévitablement au néant, comme la doctrine des philosophes grecs que nous avons nommés et celle du réformateur indien, etc. »

Pour finir cette étude sur le Nirvâna, je dirai que je maintiens que l'âme persiste quand on y est entré, en appuyant cette opinion sur le raisonnement que j'ai présenté plus haut (p. 325 et suiv.). J'avoue, cependant, que je me garderais bien de donner une définition de l'état que désigne le mot Nirvâna. Que dire, en effet, de précis sur ce sujet, quand le Bouddhisme nous enseigne qu'avant d'obtenir la délivrance finale, un sage peut atteindre un état de l'esprit où il n'y a ni idée ni absence d'idée et que cet état n'est pas même encore le dernier degré de la contemplation !

Dans l'impossibilité de conclure d'une manière irrévocable, j'emprunte à M. Eitel, qui a longtemps séjourné en Chine, le passage suivant sur le Nirvâna, qui résume bien, à mon avis, où en est la question controversée depuis trente ans :

« On a beaucoup disputé dans le monde savant, parmi les Bouddhistes et les savants d'Europe, pour savoir si le Nirvâna signifie ou non annihilation absolue. Qu'on me permette d'insinuer que, si les savants qui ont écrit sur ce sujet, au lieu de regarder le Bouddhisme comme une seule et même chose partout et dans tous les âges, au lieu de s'apercevoir que le Bouddhisme est une chose comme système scientifique et une autre chose comme religion populaire et pratique, (que si ces savants, dis-je), avaient considéré qu'il y a autant de différentes dénominations, écoles et partis qu'il y a de sectes chrétiennes, cette considération eût évité bien des discussions inutiles.

La doctrine du Nirvâna, comme toutes les autres doctrines bouddhistes, a été différemment traitée à des âges différents, par des écoles, des écrivains et des prédicateurs différents. J'ai beaucoup ré-

Digitized by Google

fléchi sur ce sujet, et les conclusions auxquelles j'arrive sont celles-ci : En l'absence d'anciens manuscrits et en raison des altérations répétées que le texte du canon bouddhique a souffertes avant d'être fixé sous la forme qu'il a maintenant, il est, pratiquement, impossible de déterminer ce que le Bouddha Çâkya Mouni lui-même pensait sur ce sujet. Il peut, ou avoir considéré le Nirvâna comme un état d'immortalité personnelle dans lequel l'esprit, exempt des tourbillons de la transmigration, se réjouit dans la possession d'un bonheur produit par l'annihilation de tout désir, ou il peut avoir vu le Nirvâna comme l'état d'une annihilation absolue de la personnalité et de l'existence individuelle. Il est impossible de décider laquelle des deux manières de voir le Bouddha soutint effectivement.

Après sa mort, ses disciples ont dû, de même, laisser pendant quelque temps le problème sans y toucher. Mais les plus anciens livres que nous possédions s'accordent pour décrire le Nirvâna comme un état où l'on est exempt de la naissance et de la mort, comme une condition de paix et de félicité, impliquant, non seulement la continuation de l'individualité, mais un intérêt au progrès de la religion sur la terre, lequel excite les individus, après être entrés dans le Nirvâna, à reparaître sur la terre afin d'intervenir en faveur des fidèles.

D'un autre côté, les écoles philosophiques du Bouddhisme, aussi bien les anciennes que les modernes, ont toujours eu un penchant à définir, et, dans plusieurs cas, ont défini en effet le Nirvâna comme un état d'annihilation absolue où il n'y a ni conscience, ni personnalité ni existence d'aucune espèce ; et je crois qu'un développement d'accord avec les principes du Bouddhisme doit toujours conduire à ce même résultat négatif que l'existence n'est qu'une malédiction, et, qu'en conséquence, l'effort humain doit tendre à l'annihilation totale de la personne et de l'existence de chaque âme individuelle.

Les écoles philosophiques modernes du Bouddhisme sont toutes, plus ou moins, influencées par un esprit de nihilisme sophistique. Elles en usent avec le Nirvâna comme avec tout autre dogme tel que le Ciel et l'Enfer. Elles nient sa réalité objective en la plaçant tout à fait dans l'abstrait. Elles dissolvent toute proposition en une thèse et en son antithèse, puis elles nient les deux. Ainsi, elles disent que le Nirvâna n'est pas l'annihilation, mais elles nient aussi sa réalité positive objective. Suivant elles, l'âme ne jouit dans le Nirvâna ni d'existence ni de non existence. Elle n'est ni éternelle ni non éter-

Digitized by Google

nelle, ni annihilée ni non annihilée. Le Nirvâna est, pour elles, un état dont on ne peut rien dire, auquel nuls attributs ne peuvent être donnés ; c'est une abstraction complète, vide aussi bien de qualités positives que de qualités négatives [1]. »

Le mémoire de M. Ayuso n'a pas apporté beaucoup d'éclaircissements à cette question du Nirvâna tant discutée déjà, car il la laisse à peu près au point où elle était au temps d'Eugène Burnouf, c'est à dire il y a environ quarante ans. Mais son mémoire, rédigé en espagnol, aura, pour ses compatriotes qui ne lisent ni l'anglais, ni l'allemand, ni le français, l'avantage de mettre sous leurs yeux une esquisse du Bouddhisme qui, dans la catholique Espagne, n'a guère de chances de faire des prosélytes comme il en a fait, dit-on, en Angleterre, en Allemagne, en Amérique et même en France.

PH. ED. FOUCAUX.

[1]) *Buddhism, its historical, theoretical and popular aspects*, by Ernest J. Eitel, 3e édit., London 1884, p. 88.

Digitized by Google

LES VÉDAS ET LA PALÉOGRAPHIE

A PROPOS D'UN RÉCENT ARTICLE DE M. HALÉVY

M. J. Halévy vient de publier dans la dernière livraison du *Journal Asiatique* (août-septembre-octobre) un *Essai sur l'origine des écritures indiennes*, qui, si les conclusions en étaient acceptables, bouleverserait, sans parler d'autre chose, toutes les idées reçues sur le développement historique des religions de l'Inde ancienne. C'est à ce titre que nous allons en dire quelques mots.

D'après le savant assyriologue, les deux plus anciens alphabets de l'Inde, ceux dans lesquels sont rédigées les inscriptions du roi Piyadasi et dont le premier a reçu le nom d'arien et le second celui d'indien, auraient été empruntés en grande partie (et celui-ci par l'intermédiaire de l'autre) à une écriture d'origine sémitique, l'écriture araméenne. « Or, dit M. Halévy, étant historiquement prouvé, d'une part, que l'écriture cunéiforme perse était restée en usage jusqu'à Darius Codoman, le dernier des Achéménides ; de l'autre, que les Achéménides n'ont fait de l'araméen la langue officielle de leur chancellerie que dans les provinces occidentales de leur empire, il en résulte avec une entière certitude que l'araméen n'a pu pénétrer et se répandre dans l'Ariane qu'après la chute de cette dynastie et depuis la formation de l'empire d'Alexandre... La création de l'alphabet en question (arien) est donc tout au plus contemporaine de l'installation des gouverneurs macédoniens dans l'Ariane après la mort de Darius Codoman, vers 330 avant J.-C. »

Digitized by Google

Et plus loin, à propos de l'alphabet indien : « Quant à l'âge de cet alphabet, les éléments grecs qu'il renferme attestent qu'il n'est pas antérieur à l'an 330 de l'ère vulgaire. D'autre part, sa dépendance de l'alphabet arien prouve d'une manière certaine qu'il est également postérieur à celui-ci... On ne se tromperait pas beaucoup en affirmant que l'invention de l'écriture du nord (arienne) coïncide avec le début de l'administration macédonienne en Ariane, vers 330, et que celle de l'écriture du sud (indienne) date tout au plus du commencement du règne de Sandracottus ou Tschandragupta, allié de Seleucus Nicator, vers 325 avant J.-C. Je parle ici des écritures exprimant des dialectes prâcrits. Pour écrire le sanscrit, l'alphabet du sud-est a dû être enrichi des caractères *r*, *l* et du *visarga*, ce qui revient à dire que le *devanagari* proprement dit est postérieur à 250 avant J.-C., date communément admise pour les inscriptions de Piyadasi. Il en résulte avec une certitude presque mathématique, que le *Rig-Veda* et, à plus forte raison, la littérature qui s'y rattache, ont été mis par écrit postérieurement à cette date. Et comme rien ne force à croire que les hymnes védiques qui forment des poésies de circonstance et dénuées de tout caractère national se soient longtemps conservés dans la tradition orale, on est induit à penser que la composition même de ces hymnes est également postérieure à Alexandre. »

On ne saurait être plus net et plus franc, et nous devons savoir gré tout d'abord à M. Halévy, de nous avoir montré si clairement les conclusions auxquelles tendent ses prémisses et invités en quelque sorte à juger celles-ci par celles-là.

Mais avant d'en arriver là, constatons que le côté paléographique de la question, suggère à première vue les remarques suivantes :

A supposer, ce qui même à vue des tableaux de M. Halévy, paraît loin d'être indiscutable, que l'alphabet arien soit un emprunt à l'araméen, est-il bien prouvé que ce dernier n'ait pu pénétrer dans l'Inde que par les provinces orientales de la Perse et est-il bien sûr, d'autre part, que l'araméen n'ait été en usage, soit dans ces provinces en particulier, soit dans la Perse en général, qu'à partir de Darius Codoman ?

Digitized by Google

En second lieu, les preuves que donne M. Halévy de la priorité de l'alphabet arien sur l'alphabet indien, ne sont rien moins que concluantes et les différences très notables que présentent les caractères de l'un et de l'autre, n'autorisent pas, ce me semble, à accepter d'emblée l'hypothèse d'un emprunt. Or, l'alphabet indien ne possède aucun caractère visiblement commun entre lui et l'araméen ; et, comme de plus il n'est pas sûr qu'il dérive de l'arien dont il diffère en général d'une manière très sensible, sa dérivation directe ou indirecte de l'araméen reste à l'état d'hypothèse à démontrer.

Voilà succinctement les doutes très fondés que soulèvent à première vue les faits sur lesquels s'appuie M. Halévy.

Pour ce que nous appellerons les considérations circonstantielles, nous n'abuserons pas du caractère précipité des conséquences relatives à la littérature que M. Halévy se hâte de tirer de ses remarques paléographiques.

Un procédé fréquent de la méthode des géomètres consiste à démontrer l'erreur d'une proposition par l'impossibilité logique des conséquences auxquelles elle aboutit ; c'est ce qu'on appelle la preuve par l'absurde.

Il n'est pas, on peut l'affirmer, un seul indianiste qui ne soit en mesure de fournir, avec un luxe inépuisable d'arguments, la preuve de l'impossibilité logique de fixer la composition du *Rig-Veda* et même de la plupart des *Brahmanas* à une date postérieure à l'expédition d'Alexandre ; de même qu'il n'est pas un seul linguiste qui ne puisse faire voir avec la dernière évidence qu'il y a impossibilité logique à admettre avec M. Halévy que « les études grammaticales n'existaient pas dans l'Ariane au moment où l'alphabet y fut introduit » ; qu'il « n'y a pas la moindre trace chez les inventeurs (de l'alphabet indien) d'un système arrêté, et encore moins d'une science phonétique ou grammaticale » ; « qu'à moins de fermer les yeux à l'évidence, l'on peut affirmer en toute conscience que les études grammaticales n'existaient point dans l'Inde au moment où l'alphabet méridional de Pyadasi fut inventé. »

Moins pressés que M. Halévy, nous n'en conclurons pour-

Digitized by Google

tant pas, comme cela semblerait permis, à l'impossibilité logique de son hypothèse sur l'origine sémitique des alplabets de l'Inde. Nous admettrons très bien que, malgré l'erreur certaine des conclusions que nous venons de rappeler, le point de départ ne se relie pas avec elles d'une manière tellement étroite que la condamnation des unes entraîne celle de l'autre. Bref, il est assez vraisemblable que les alphabets de l'Inde comme ceux de la Grèce, sont des importations d'origine sémitique. Mais il est absolument interdit de conclure de là à l'absence antérieure de la littérature et de la grammaire. Tout prouve le contraire: et la composition rhythmique des Védas où le mètre est surtout un instrument mnémotechnique et le caractère oral de l'enseignement brahmanique démontré par tant de preuves, particulièrement par la littérature des *sûtras* ; et surtout la perfection même de l'alphabet qui ne permet pas de croire que son invention ne soit pas postérieure à de longues et minutieuses observations phonétiques et grammaticales, inspirées très certainement par la préoccupation de fixer rigoureusement la lettre (ou plutôt, le son) de la tradition sacrée.

Nous ne voudrions pas terminer ces courtes remarques sur un sujet qui en demanderait bien d'autres, sans engager M. Halévy à cesser de croire que ses théories rencontreront de l'opposition parmi les indianistes simplement parce qu'elles sont « de nature à les indisposer. » Les indianistes en général ont, croyons-nous, le bon sens trop ferme pour donner ainsi aux questions de sentiment le pas sur la science, (même quand elle conclut en faveur des Sémites); c'est même pour cela que beaucoup d'entre eux, dans le regret de ne pouvoir le suivre jusqu'au bout de ses déductions, s'écrieraient volontiers avec nous, nous en sommes sûrs: *amicus Halevy, sed magis amica veritas.*

Nous n'en pensons pas moins qu'on doit le féliciter de ses travaux sur le terrain si neuf et si intéressant de l'origine des écritures indiennes, pourvu qu'il soit bien entendu que c'est sous toutes réserves quant au reste et qu'il serait périlleux de le suivre au delà de sa base solide et sérieuse d'opération, *ultra crepidam.*

PAUL REGNAUD.

Digitized by Google

REVUE DES LIVRES

Précis de l'histoire de l'Église d'Occident, pendant le Moyen-Age, par Charles Schmidt, professeur émérite de la faculté de théologie de Strasbourg. Un vol. grand in-8 de XI et 452 pages. Paris, Fischbacher, 1885.

Le Moyen-Age a ses admirateurs enthousiastes et ses détracteurs passionnés ; pour les premiers c'est l'époque idéale où, l'Église dominant le monde, l'ordre véritable, légitime était établi, promettant à l'Europe une période indéfinie de prospérité, de progrès, de sainteté ; avenir riant que la Renaissance, et surtout la Réforme, ont brisé en plongeant l'Europe dans le désordre pour aboutir à cette catastrophe suprême : la Révolution française, à cette calamité sans nom : l'avènement du droit populaire et du suffrage universel.

D'autres, au contraire, nous représentent le Moyen-Age comme un temps de chaos, de désordre universel, de despotisme écrasant; comme un enfer; et, s'ils admettent qu'au sein de cet enfer s'élaborait un monde nouveau, ils ajoutent que c'est au prix de convulsions sans nombre, de douleurs inénarrables.

Si opposés qu'ils soient ces deux points de vue sont l'un et l'autre soutenables, et contiennent l'un et l'autre une part de vérité ; si l'on veut, ils sont tout ensemble aussi vrais et aussi faux l'un que l'autre, ce qui tient à ce qu'ils ont, au fond, une origine semblable, provenant l'un et l'autre non pas d'un examen impartial du sujet, mais des idées, des convictions personnelles de ceux qui les soutiennent.

Au Moyen-Age l'Église et l'État sont constamment mêlés, confondus et constamment en lutte. L'Église affirme hardiment son droit à tout régenter au nom de ce Dieu qu'elle prétend représenter. L'État se défend comme il peut, et fort mal le plus souvent. La plupart de nos contemporains, au moins en France, jugent cette grande lutte d'après leurs idées personnelles, et leurs sentiments intimes. Les cléricaux, pour qui le triomphe de l'Église, sa domination sur toutes choses, serait le paradis sur terre, célèbrent à l'envi une époque où elle fut bien près de réussir et ce grand spectacle les rend insen-

Digitized by Google

sibles à tout ce que le Moyen-Age offre de barbarie. Les libres penseurs, pour qui la théocratie est la pire de toutes les formes de gouvernement, maudissent de tout leur cœur un temps où ses plus absurdes prétentions s'étalaient au grand jour et faillirent triompher. En haine de ses excès, ils méconnaissent ce que l'Église, au Moyen-Age, a fait de grand et d'utile.

M. Schmidt, dans le bel ouvrage qu'il vient de publier, ne se range dans aucun de ces camps. Savant consciencieux, historien sagace, il ne se laisse ni dominer ni tromper par ses convictions et ses sentiments personnels. Il n'est pas insensible à ce que le Moyen-Age offre de grand et de beau ; l'immense rôle que l'Église joue à cette époque ne s'explique, pour lui, que par sa supériorité intellectuelle et morale et par l'étendue des services qu'elle rendit ; mais, par contre, il ne s'aveugle pas sur l'absurdité de ses prétentions a tout gouverner, à tout absorber et il ne dissimule rien des maux immenses que ces tentatives causèrent.

Nous estimons que M. Schmidt a absolument raison ; qu'il est dans le vrai lorsqu'il fait ainsi la part du bien et du mal.

Ainsi c'est certainement une histoire bien étonnante que celle de la Papauté au Moyen-Age. Point de juste milieu ; nulle pondération ; sans cesse la papauté oscille entre des excès opposés qui semblent devoir amener sa perte. Tantôt nous voyons sur le trône pontifical des hommes d'une puissance de volonté étonnante, de véritables génies politiques comme Grégoire VII et Innocent III ; mais leur génie s'épuise à cette tâche impossible : soumettre l'Europe à la pure théocratie, courber tous les peuples, tous les rois devant la tiare, réaliser en pratique la célèbre maxime : Autant le ciel est au-dessus de la terre, autant l'Église est au-dessus du monde et le pape au-dessus des rois. A poursuivre cette chimère les plus grands eux-mêmes n'aboutissent qu'à soulever l'opposition universelle.

Tantôt, au contraire, la Papauté paraît s'éclipser et disparaître dans la fange ; on voit se succéder, en série, sur le trône pontifical les plus nuls et les plus méprisables des hommes.

Ajoutons que l'institution manquait de base. Pendant des siècles personne n'a pu dire avec certitude à qui appartenait le droit de choisir le pape, et même après que Nicolas II eut fait décréter par un concile assemblé à Rome (1039) que ce droit appartiendrait dorénavant au collège des cardinaux, l'élection resta sujette à bien des contestations et l'on vit, à mainte reprise, deux ou trois papes rivaux se disputer la tiare et s'anathématiser les uns les autres.

Eh bien ! malgré tant d'orages, l'institution survivait. L'Europe, à cette époque, put supporter pour chef spirituel, un despote de génie qui la tyrannise, comme Hildebrand, ou un infâme débauché comme Jean XII ; ce qui lui est impossible c'est de se passer d'un pape. N'est-il pas évident qu'une institution qui résistait à de telles causes de ruine avait sa raison d'être profonde dans les croyances, les besoins, les intérêts des masses ?

Digitized by Google

M. Schmidt, qui nous apparaît dans son livre comme un historien équitable et sagace, se montre en même temps un fort habile metteur en œuvre. Ce n'est pas une tâche aisée que de raconter l'histoire de l'Église au Moyen-Age. Cette période de plus de sept siècles comporte une masse énorme de faits et c'est une période de chaos. Débrouiller ce chaos, mettre dans ce désordre de l'ordre et de la clarté c'est la tâche fort ardue de l'historien. M. Schmidt, s'en est tiré à son honneur. Il a divisé le Moyen-Age en quatre périodes : de Charlemagne à Grégoire VII; de Grégoire VII à Boniface VIII; de Boniface VIII au concile de Pise; et du concile de Pise à la Réformation (1517). La première de ces périodes est marquée par l'établissement définitif de l'autorité spirituelle de la Papauté ; la seconde, par la lutte de la Papauté et de l'empire; la troisième, par le déclin de la puissance papale ; la dernière enfin, par les vaines tentatives de l'Église pour éviter la catastrophe qui la menace en se réformant elle-même, par le moyen de ses conciles ; tentative dont l'insuccès, amenant la restauration du pouvoir pontifical, rendit la Réforme inévitable.

Ces divisions sont assez naturelles et commodes surtout si, comme dit M. Schmidt, on n'y attache pas « une importance exagérée. » Elles ont pourtant leurs inconvénients. Dans chacune d'elles l'auteur expose en des chapitres successifs, d'abord l'histoire de la Papauté, puis les destinées du clergé et le développement de la hiérarchie, celui des ordres religieux; il passe ensuite à la théologie, à la morale, au culte, aux hérésies et termine par l'exposé de la propagation du christianisme. Le défaut de ce système c'est d'interrompre, à trois reprises différentes, l'exposé d'un même sujet. Veut-on connaître les destinées de la papauté durant tout le cours du Moyen-Age ? il faut lire, à la file, le premier chapitre de chacune des quatre parties, en sautant tout le reste ; sinon on quitte trois fois le sujet pour s'occuper d'autre chose, et le retrouver après une longue éclipse. N'aurait-il pas été possible d'adopter un autre ordre et de grouper tous les détails autour d'un exposé suivi des destinées de cette Papauté qui est bien, au Moyen-Age, le fait capital et central.

Peut-être l'ordre suivi tient-il à ce que M. Schmidt, n'a pris la plume pour écrire son livre qu'après avoir longtemps professé l'histoire ecclésiastique. Il est visible qu'il a rédigé son cours. Mais ce classement rigoureux et parallèle des matières, qui fait de l'histoire une sorte d'échiquier, inévitable pour une série de leçons est-il le meilleur pour un ouvrage destiné à être lu de suite et sans interruption ?

L'influence du professorat se fait encore sentir d'une autre façon; nous lui attribuons l'extrême brièveté du livre. Résumer en 450 pages toute l'histoire de l'Église durant plus de sept siècles, et cela sans négliger rien d'important, c'est un véritable tour de force. M. Schmidt à su l'accomplir et nous a donné un résumé, un *compendium* qui mérite d'être cité comme un modèle du genre. Ne nous donnera-t-il jamais un ouvrage plus étendu? Il possède admirablement le sujet, son érudition est complète, sa science du meilleur aloi; il a toutes les

Digitized by Google

qualités de pénétration, de sérieux, de perspicacité qui font le véritable historien, et nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer le regret qu'au lieu de construire un grand monument historique, il les ait employées à écrire un simple résumé, si utile, si commode et si admirablement clair qu'il soit.

ETIENNE COQUEREL.

H.-J. Holtzmann. *Einleitung in das Neue Testament.* Fribourg en Brisgau. J.-C.-B. Mohr. — 1 vol. gr. in-8 de XVI et 504 p.

Le remarquable ouvrage de M. le professeur Holtzmann que nous présentons et recommandons chaleureusement aux lecteurs de cette Revue, constitue le premier volume d'une collection de manuels des sciences théologiques, dont la librairie de M. Mohr à Fribourg en Brisgau entreprend la publication. A en juger par le spécimen que nous avons sous les yeux, cette collection est appelée à rendre les plus grands services, et la parfaite compétence des collaborateurs dont les œuvres suivront celle du savant professeur de l'Université de Strasbourg nous garantit que l'ensemble ne saurait démentir l'impression très favorable produite par le premier terme de la série. Dès à présent l'éditeur nous annonce, en effet, une Introduction à l'Ancien Testament, par M. *Budde*, un exposé des idées religieuses de l'A. T. (Alt testamentliche Theologie), par M. *Smend*, et du Nouveau-Testament, par M. *Schürer*, une Histoire de l'Eglise par M. *Möller*, une Histoire des Dogmes par M. *Harnack*, en deux volumes dont le premier doit paraître au premier jour, une Histoire des Religions par M. *Chantepie de la Saussaye*, le jeune et éminent professeur de l'Université d'Amsterdam, une Histoire de la philosophie religieuse, par M. *Gottschick*, sans compter les volumes consacrés à la Morale, à la Dogmatique, à la Symbolique et à d'autres disciplines de la science théologique, dont les auteurs ne sont pas encore définitivement choisis. Nous ne pensons pas nous avancer outre mesure en affirmant que cette collection est destinée à éclipser toutes celles qui ont été publiées jusqu'à ce jour sur le même sujet, et que dans aucune langue ni dans aucun pays on ne pourrait trouver la pareille.

Le terme « manuel » semble, en vérité, bien modeste pour un travail comme celui de M. Holtzmann. Déjà les dimensions du livre indiquent toute autre chose qu'un résumé des connaissances indispensables en la matière. L'auteur ne s'est pas proposé de fournir à l'étudiant un commode memento qui puisse s'apprendre en vue des examens. Il donne un exposé, large et complet jusque dans les détails, de l'état actuel de la science des origines et de l'histoire du Nouveau Testament ; il nous présente toutes les pièces du procès ; il fait appel à notre jugement, et la lecture de cette Introduction profitera au maître aussi bien qu'à l'élève.

Dans une première partie, M. Holtzmann retrace l'histoire du texte et celle du Canon du N. T. Quoiqu'elle occupe plus de deux cents pages, cette partie

Digitized by Google

est cependant la moins développée. L'histoire de la Bible au Moyen-Age, par exemple, est écourtée de propos délibéré, l'auteur ayant laissé de côté toutes les versions occidentales qui dépendent de la *Vetus Itala* et de la Vulgate. Par contre les travaux de la critique moderne pour la reconstitution du texte sont résumés avec une abondance de détails tout à fait remarquable et avec une connaissance approfondie de la littérature du sujet.

Ces mêmes qualités se manifestent encore à un plus haut degré, si possible, dans la seconde partie du livre où nous trouvons l'introduction à chacun des écrits du Canon en particulier. Ici l'auteur est véritablement chez lui. Chargé depuis vingt-sept ans de l'enseignement de cette partie des sciences théologiques, après y avoir été préparé par un maître tel que Vatke, M. Holtzmann a scrupuleusement consigné, au fur et à mesure qu'ils paraissaient, tous les travaux qui ont depuis un demi-siècle transformé la science du Nouveau-Testament. De là cette prodigieuse érudition, à laquelle rien n'échappe, et qui s'étend aux travaux des étrangers aussi bien qu'à ceux de ses compatriotes. Le fait mérite d'être noté ; car il est rare de trouver, même chez les meilleurs érudits de la science allemande, une connaissance aussi minutieuse des ouvrages anglais, hollandais ou français.

Il ne saurait être question de donner un résumé des conclusions de l'auteur ou d'entrer en discussion avec lui sur les nombreuses questions qui restent encore sujettes à controverse. L'œuvre en elle-même est déjà un résumé, au moins dans la plus grande partie de son étendue. De plus, M. Holtzmann a cherché, bien moins à faire prévaloir en tous points sa propre opinion qu'à donner un aperçu de la marche suivie par la science et un exposé impartial des diverses solutions qui se partagent encore aujourd'hui les suffrages des hommes compétents. Sans doute, on reconnaît qu'il appartient à l'école de la critique avancée, entièrement indépendante du joug des opinions traditionnelles; mais on est bien plutôt disposé à lui reprocher parfois de ne pas conclure qu'à l'accuser de présenter des solutions hasardées. Toutefois ce reproche même est encore une recommandation, étant donnée la nature de l'ouvrage. Le manuel de M. Holtzmann a pour but de mettre le lecteur en état de se faire à lui-même une opinion motivée sur chacune des nombreuses questions qui y sont traitées. L'objectivité rigoureuse de l'exposition ne fait qu'en augmenter la valeur.

JEAN RÉVILLE.

BARON ADOLPHE D'AVRIL. **Saint Cyrille et Saint Méthode.** (Paris, Leroux. Bibl. Elzévirienne, 1885).

La librairie Leroux vient de publier dans la Bibliothèque Slave Elzévirienne un volume de M. d'Avril : *Saint Cyrille et Saint Méthode. Première lutte des Allemands contre les Slaves* par Adolphe d'Avril. A l'occasion du millénaire de Saint Méthode, M. d'Avril a réuni dans ce volume un certain nombre d'articles

Digitized by Google

et d'opuscules qu'il avait publiés antérieurement. L'auteur n'a pas prétendu refaire d'après les textes originaux l'ouvrage que M. Leger a publié en 1868 sur le même sujet (1 vol. in-8 Paris, Vieweg.). La biographie des deux apôtres n'occupe guère qu'une soixantaine de pages ; elle est accompagnée de longs et intéressants excursus.

M. d'Avril se rattache sur toutes les questions controversées entre les catholiques et les orthodoxes à l'opinion des catholiques. Peut-être n'est-il pas toujours assez prudent dans ses assertions. Pour ne citer qu'un seul exemple il reproduit en ayant l'air d'y prêter quelque créance l'interprétation que des rêveurs du siècle dernier ont donnée du nom des lettres de l'alphabet slave: « Il est bon de vivre de l'herbe de la terre etc.... » Si ce sens était reconnu exact, dit-il, ce serait un nouveau témoignage de l'antiquité des noms que portent encore aujourd'hui les lettres des deux alphabets...Ce sens n'a été reconnu exact que par ceux qui l'ont inventé.

En lisant cet intéressant résumé, il convient de ne jamais perdre de vue le point de vue spécial de l'auteur.

Digitized by Google

CHRONIQUE

France. — La direction du Musée Guimet. — Conformément à l'une des clauses de la convention qui a réglé les conditions du transfert du Musée des Religions de Lyon à Paris, M. Guimet a été nommé directeur à vie du Musée. M. de Milloué a été nommé conservateur, et M. Vernes d'Arlandes a été attaché au musée à titre auxiliaire.

— Essai sur le Jaïnisme. — M. de Milloué a fait tirer à part l'abrégé de la foi Jaïne, traduit par lui et par M. E. S. W. Senathi Râja, et publié déjà dans le deuxième volume des travaux de la sixième session du Congrès international des orientalistes à Leide. Il s'agit d'un extrait de la préface du Cintâmani, traduit du tamoul en français et annoté par les traducteurs (Leide, E. Brill, 1885 ; gr. in-8, de 17 p.).

— Le deuxième centenaire de la Révocation de l'Édit de Nantes. — La commémoration de ce douloureux évènement a de toutes parts ramené l'attention des historiens sur ses causes, ses conséquences et sur les responsabilités tant discutées de ses auteurs. Outre les diverses publications que nous avons signalées dans notre précédente chronique, et auxquelles il faudrait joindre celles qui ont paru en grand nombre à l'étranger, nous ne pouvons pas ne pas mentionner, dans la *Revue Historique* (fasc. de novembre), un remarquable article de M. Fr. Puaux, *La Responsabilité de la Révocation de l'Edit de Nantes*, qui fait ressortir le caractère religieux de la révocation et la part très considérable que le clergé prit à sa préparation. Le caractère strictement scientifique et impartial de la *Revue Historique* et l'abondance des documents, sur lesquels s'appuie M. Puaux, font de ce travail l'un de ceux qu'il sera le plus utile de consulter parmi tous ceux que nous avons vus éclore ces temps derniers.

— M. l'abbé Duchesne à l'Ecole des Hautes-Etudes. — Dans la séance du 15 novembre la réunion des professeurs de l'École des Hautes-Etudes a remplacé dans la section des sciences historiques l'enseignement de l'histoire moderne par celui de l'archéologie chrétienne qui a été confié à M. l'abbé Duchesne. Nul n'était, en effet, mieux qualifié pour un semblable enseignement que le savant éditeur du *Liber Pontificalis*.

Digitized by Google

— **Un nouveau livre de M. Léger.** — Le volume que notre collaborateur M. Léger vient de publier sur *la Bulgarie* (un vol. in-12, librairie Cerf, 13 rue de Médicis) renferme de nombreux renseignements sur l'histoire de l'église slave en Orient. L'auteur y expose le développement de la littérature ecclésiastique en Bulgarie au moyen-âge et donne des détails sur les livres apocryphes, dont il cite de curieux extraits (sur *le bois de la croix, sur les légendes relatives aux fièvres et aux néjits*, sorte de vampires), sur les Bogomiles, la décadence de l'église nationale bulgare, la domination du clergé phanariote et le rétablissement de l'église bulgare au XIX^e^ siècle. L'un des morceaux les plus intéressants du volume est la traduction des mémoires de Sofroni, évêque de Vratsa vers la fin du siècle dernier. Le chapitre sur les *Bulgares de Macédoine* fournit des informations très précises sur la lutte des deux clergés grec et bulgare dans cette province.

— **Le folk-lore maritime.** — M. *Paul Sébillot* a fait un tirage à part du *Questionnaire des croyances, légendes et superstitions de la mer*, qu'il a publié dans les « Bulletins de la Société d'anthropologie ». Depuis plusieurs années déjà l'auteur a entrepris d'étudier plus particulièrement cette partie du folk-lore. On connaît ses *Contes des marins* et les nombreuses légendes maritimes qui se trouvent dans ses *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*. Dans quelques mois M. Sébillot nous promet le premier volume de son ouvrage sur la *Mer*. Cependant il y a encore bien des points où il aurait besoin de recueillir de plus amples renseignements. Le petit questionnaire que nous signalons est destiné à compléter sur un point spécial le questionnaire général publié l'année dernière par la Société d'anthropologie. La méthode en est excellente. Les personnes qui voudraient bien s'intéresser à cette enquête sur la mer, sont priées d'adresser les renseignements à M. Paul Sébillot, 4, rue de l'Odéon, à Paris.

— **Le Panthéisme dans les Védas**, par M. *A. Bourquin*, tel est le titre d'une thèse soutenue le 26 novembre devant la Faculté de théologie protestante de Paris pour l'obtention du grade de bachelier en théologie. L'auteur, déjà connu parmi nous par ses traductions de la première partie du *Dharmasindhu* et du *Brahmakarma* (dans les « Annales du Musée Guimet »), a passé onze années aux Indes en qualité de missionnaire et a pu voir de très près la vie religieuse des Hindous. Dans sa thèse néanmoins, M. Bourquin a préféré traiter un sujet qui tient à l'essence même du développement religieux de l'Inde. Après avoir indiqué ses opinions sur la littérature védique, il s'est efforcé de démontrer que le panthéisme hindou se retrouve déjà complètement dans les Védas, auxquels il est bien éloigné d'assigner une date aussi reculée que la plupart des indianistes, et il termine par un exposé de la nature du panthéisme hindou. Nous croyons savoir que cette thèse sera publiée prochainement sous une forme plus étendue, ce qui permettra sans doute, à l'auteur d'appuyer par une démonstration critique un certain nombre d'affirmations qui gagneraient à être discutées.

Digitized by Google

— **L'histoire religieuse dans l'enseignement supérieur à Paris.** — Les cours où seront traités des questions d'histoire religieuse pendant le semestre d'hiver, dans les différentes facultés, sont moins nombreux cette année que l'année dernière. Nous avons remarqué à la Sorbonne le cours de M. Lavisse sur « le rôle politique de l'Eglise en Occident aux IXe et Xe siècles », et celui de M. Paul Girard sur « Homère et la question homérique ». Au Collège de France M. Albert Réville traite de la Religion grecque depuis Homère, continuant ainsi le sujet auquel il avait déjà consacré les deux semestres précédents. A la Faculté de théologie protestante, en dehors des cours d'exégèse sur l'Ancien et le Nouveau Testament, M. Bonet-Maury étudie l'Histoire de la Réformation en France aux XVIe et XVIIe siècles, M. Jundt traite l'Histoire de l'Eglise au moyen-âge, depuis Grégoire VII », M. Viguié expose l' « Histoire des rapports de l'Eglise et de l'Etat, » M. Stapfer l'« Histoire des versions françaises de la Bible, » M. Massebieau étudie les œuvres de Sulpice Sévère, en particulier la Vie de saint Martin, enfin MM. Samuel Berger et Jean Réville, dans deux cours libres, traitent, l'un, de l'archéologie chrétienne, le second des théories récentes sur l'origine des religions. — A l'Ecole des Hautes-Etudes M. Carrière étudie le livre de Daniel et M. l'abbé Duchesne, dont les cours ont commencé le 17 décembre, traite séparément des Sources des Institutions de l'Eglise catholique et de l'Histoire de l'Eglise d'Afrique.

L'idéal des peuples primitifs. — MM. Ferdinand Gache, professeur à Nimes, et J. Sully Piquet, professeur à Zwolle (Pays-Bas) ont publié chez Klincksieck, à Paris, une traduction de l'excellent opuscule d'un professeur francfortois, M. *A. Riese, Die Idealisirung der Naturvoelker des Nordens in der griechischen und rœmischen Literatur* (Heidelberg, 1875), sous le titre de : « L'idéal de Justice et de Bonheur et la vie primitive des peuples du Nord dans la littérature grecque et latine (Paris, 1885, in-8 de IV et 114 p.). Le titre allemand indique mieux que son correspondant français, le sens et la portée de l'ouvrage. L'auteur s'est proposé de fournir la preuve historique de l'idéalisation constante des peuples barbares du Nord par les auteurs de l'antiquité classique. A cet effet il montre, pièces en mains, l'idéalisation des Scythes à travers la littérature grecque, d'Homère jusqu'aux imitateurs romains des historiens grecs, et celle des Germains par les auteurs latins, en particulier par Tacite.

Sujets des concours à l'Académie des Inscriptions. On trouvera plus loin, au compte-rendu des séances de l'Académie des Inscriptions, les titres des ouvrages sur l'histoire religieuse qui ont été récompensés cette année. Voici, parmi les sujets proposés pour les concours des années suivantes, ceux qui touchent à l'histoire des religions :

I. *Prix ordinaire de l'Académie* : Pour l'année 1887 : *a* « Etudier d'après les chroniques arabes et principalement celles de Tabari, Maçoudi, etc., les causes politiques religieuses et sociales qui ont déterminé la chute de la dynastie des Ommeyades et l'avènement des Abassides » (Les mémoires devront être déposés

Digitized by Google

au secrétariat de l'Institut, le 31 décembre 1886). — *b* « Examen historique et critique de la Bibliothèque de Photius » (sujet proposé pour 1884 et prorogé à l'année 1887 ; terme du dépôt, 31 décembre 1886). — *c* « Exposer la méthode d'après laquelle doit être étudié, préparé pour l'impression et commenté un ancien obituaire. Appliquer les règles de la critique à l'étude d'un obituaire rédigé en France avant le XIII^e^ siècle. Montrer le parti qu'on peut tirer de l'obituaire pris comme exemple, pour la chronologie, pour l'histoire des arts et des lettres et pour la biographie des personnages dont le nom appartient à l'histoire civile ou à l'histoire ecclésiastique » (sujet proposé pour 1885 et prorogé à l'année 1887 ; terme du dépôt, le 31 décembre 1886). — *d*. « Etude sur les contributions demandées en France aux gens d'Eglise depuis Philippe-Auguste jusqu'à l'avènement de François I^er^ » (terme du dépôt, 31 décembre 1886).

II. ***Prix Bordin*** : 1° Pour l'année 1887 : « Relever à l'aide de documents historiques et littéraires et des dénominations locales, les formes vulgaires des noms des saints en langue d'oui et en langue d'oc ; signaler la plus ancienne apparition en France des noms latins auxquels correspondent ces diverses formes » (terme du dépôt, 31 décembre 1886). — 2° Pour l'année 1888 : *a* « Exposer méthodiquement la législation politique, civile et religieuse des capitulaires. Les concurrents devront compléter cet exposé au moyen des diplômes et des chartes de la période carlovingienne. Ils devront en outre indiquer, d'une part, ce que la législation des capitulaires a retenu du droit romain et du droit mérovingien, et, d'autre part, ce qui s'est conservé du droit carlovingien dans les plus anciennes coutumes » (terme du dépôt, 31 décembre 1887). — *b*. « Etudier l'histoire politique, religieuse et littéraire d'Edesse jusqu'à la première croisade » (terme du dépôt, 31 décembre 1887).

Allemagne. — Parmi les récentes publications allemandes concernant l'histoire religieuse, dont nous avons reçu communication, nous notons particulièrement les suivantes :

1° *E. Buchholz. Religiöse und sittliche Weltanschauung der Homerischen Griechen*, III. 2 (un vol. gr. in-8 de XVI et 410 p., avec index). C'est le second volume de la troisième partie du remarquable ouvrage que M. le professeur Buchholz a consacré à l'étude du développement religieux et moral chez les Grecs de l'époque homérique. Ce volume qui contient la psychologie et l'éthique chez Homère, clôt dignement la série des publications que nous avons déjà annoncées à mesure qu'elles paraissaient. Nous relevons tout particulièrement les chapitres sur la notion de la responsabilité morale, sur la δικαιοσύνη et sur la conception des devoirs de l'homme envers Dieu. M. Buchholz, à ce propos, étudie successivement le sentiment religieux et les manifestations extérieures du culte (prière, sacrifice, sacerdoce).

2° *Wilhelm Radlof. Das Schamanenthum und sein Kultus* (in-8 de 67 p.), C'est le tirage à part d'un chapitre que l'auteur a extrait d'une publication intitulée « Aus Sibirien » ou Feuilles détachées du journal de voyage d'un phi-

Digitized by Google

logue. Il étudie successivement la propagation du Shamanisme chez les peuples de race Turque, actuellement surtout chez les Tongouzes, la conception du monde chez les Shamanistes, leur culte et les vestiges qui s'en retrouvent encore chez les Kirgizes et chez les Turcs. La partie la plus intéressante est la description du culte, parce qu'elle est l'œuvre d'un témoin oculaire.

3° *C. F. Heman. Der Ursprung der Religion* (in-12 de 64 p.). L'auteur constate que nous n'avons aucune donnée historique sur l'origine de la religion. Il montre l'insuffisance et les contradictions des explications présentées par la mythologie comparée. Reprenant alors les spéculations de la philosophie de Schelling, il découvre l'origine de la religion dans l'égoïsme de la nature humaine primitive qui perd la conscience de soi en tant que conscience de Dieu. L'entreprise de M. Heman est un pur anachronisme.

4° *Wilhelm Bender. Das Wesen der Religion und die Grundgesetze der Kirchenbildung* (Bonn. Max Cohen, 1886). L'auteur a tenté de déduire l'idée centrale de la religion de l'étude des religions historiques et de montrer que toute religion, en dernière analyse, se laisse ramener à une conception de la destinée idéale de l'homme. Le sentiment de la destinée humaine, voilà pour lui l'essence de la religion.

5° *Jos. Langen. Geschichte der römischen Kirche*, 2e vol. (Bonn. Cohen, gr. in-8 de 858 p.). Le premier volume, qui date de 1881, se terminait au pontificat de Léon I. Celui-ci nous mène jusqu'à Nicolas I. Le titre déjà nous apprend que l'auteur a voulu, autant que possible, laisser la parole aux documents ; son histoire, en effet, est *quellenmässig bearbeitet*. Dans le second volume cet effacement volontaire de l'historien est poussé plus loin encore que dans le premier, et l'on est tenté de s'en plaindre. Nous avons bien les pièces du procès, mais pas le procès. Comme ouvrage à consulter le livre de M. Langen n'en possède pas moins une grande valeur.

6° *E. Schürer. Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, 2e partie (Leipzig, Hinrichs. 1886, un vol. gr. in-8 de X et 884 p.). Tous ceux qui s'occupent des origines du christianisme connaissent l'excellente histoire de l'époque du Nouveau-Testament (N. Tliche Zeitgeschichte), par M. Schürer, professeur à Giessen. Le volume que nous présentons à nos lecteurs est la seconde partie de la seconde édition de cette histoire. La seconde partie, en effet, par une bizarrerie qui tend à devenir trop fréquente en Allemagne, parait avant la première. Le titre de l'ouvrage a changé ; il est devenu plus précis ; l'histoire que nous donne M. Schürer, est, en effet, celle du peuple juif à l'époque du Christ, et non l'histoire de l'époque où vécut le Christ, puisque l'auteur ne s'occupe pas de la société païenne. Mais il n'y a pas que le titre de changé. L'auteur prétend, il est vrai, que le squelette de son livre est resté le même ; à peine a-t-il ajouté deux petits paragraphes. Mais l'ouvrage a, en tout cas, pris un fameux embonpoint. De moins de 300 pages il s'est développé jusqu'à former près de 900 pages. Et M. Schürer nous assure qu'il a cherché à rester bref! La

Digitized by Google

condensation des matières constituait, en effet, l'un des mérites de la première édition. Mais on ne creuse pas vainement un sujet pendant dix ans. Les matériaux sont devenus plus nombreux ; il a fallu citer un plus grand nombre de documents et discuter un grand nombre d'interprétations. Que l'on ne se plaigne donc pas des 900 pages! Elle sont bien remplies. L'Histoire du peuple juif à l'époque du Christ par M. Schürer sera plus que jamais un maître livre, dont l'autorité est désormais établie partout.

Une nouvelle société israélite. — Sous le titre de *Deutsch Israelitischer Gemeindebund* s'est constituée en Allemagne une société pour la publication des documents originaux concernant les Juifs dans le Saint-Empire romain jusqu'en 1273. Cette société comprend à la fois des Juifs et des Chrétiens. Nous y remarquons le Dr Stobbe, tout désigné par ses études sur les Juifs au Moyen Age. MM. Weizsäcker, Wattenbach, Geiger, Lazarus, Steinthal, etc... Ces messieurs se proposent de publier, outre des volumes contenant les documents de grande étendue, une sorte de journal destiné à faire connaître les notices de moindres proportions et la bibliographie des ouvrages qui touchent au Judaïsme.

Angleterre. — M. Gladstone et l'histoire des religions. (*Controverse entre MM. Gladstone, Albert Réville, Huxley et Max Müller*). M. Gladstone, l'homme universel, dont l'âge ne saurait affaiblir l'infatigable activité, a consacré, dans le *Nineteenth Century* (N° de novembre), un article intitulé *Dawn of creation and worship* (L'aurore de la création et du culte), à la réfutation des « Prolégomènes de l'Histoire des Religions » par notre collaborateur, M. Albert Réville. Cet ouvrage dont l'édition française date de 1881, n'a été traduit en anglais que depuis un an et demi environ, et M. Gladstone au milieu des nombreux soucis que lui causait la politique, n'en a pu prendre connaissance que pendant l'été dernier. Le vaillant lutteur de l'arène politique a cru qu'il était de son devoir d'entrer dans le champ clos des controverses sur l'histoire des religions pour combattre, dans ce domaine comme dans l'autre, des opinions qui lui paraissent à la fois erronées et funestes. Il s'y est cru d'autant mieux autorisé que M. Albert Réville l'avait mentionné et réfuté, comme l'un des plus illustres parmi les partisans de la théorie qui place dans une révélation primitive l'origine de la religion et des religions.

L'attaque de M. Gladstone, malgré la courtoisie du début, est vive. Il reproche à son adversaire de ne pas procéder d'une façon scientifique en opposant une fin de non recevoir à l'hypothèse d'une révélation primitive, et il affirme que ce que nous savons des anciennes races, bien loin d'être contraire à cette théorie, lui est au contraire favorable. Pour établir sa thèse, M. Gladstone s'est attaché plus particulièrement à deux ordres de considérations : l'interprétation de la Genèse et l'étude des poèmes homériques. Sans doute il ne veut pas en appeler au caractère surnaturel des livres mosaïques parce que le surnaturel n'est pas à sa place dans une discussion scientifique ; mais il ne trouve pas plus

Digitized by Google

scientifique de repousser *à priori* tout surnaturel. M. Gladstone entre alors dans de longs développements sur l'interprétation du récit de la création dans la Genèse et sur l'accord entre les données fournies par ce récit avec les résultats les mieux accrédités des sciences naturelles modernes.

Toutefois M. Gladstone est encore plus helléniste qu'exégète. Il a publié en 1858 des études sur Homère et l'âge homérique, qui sont loin de le satisfaire maintenant. Il ne les réimprimerait plus ; mais il est encore aussi convaincu, aujourd'hui qu'il y a vingt-cinq ans, qu'un grand nombre de descriptions et de traits des poèmes homériques ne peuvent s'expliquer que par l'action d'une parenté historique avec les traditions des Hébreux. A ses yeux, c'est aller à l'encontre de l'évidence de vouloir expliquer le mythe homérique par un simple appel aux mythes solaires ou naturistes. Les dieux de l'Olympe, dans Homère, ne sont nullement naturistes. Quelques-uns l'ont été dans d'autres systèmes, mais, en rentrant dans l'Olympe grec, ils ont perdu ce caractère. Il est faux, en outre, de chercher à établir le caractère des dieux grecs par l'étymologie. Que penserait-on d'un historien de l'avenir qui, pour reconstituer la nature et le rôle des prêtres dans notre société, s'appuierait sur l'étymologie du mot et les présenterait comme les plus âgés parmi nous, ou de celui qui, reconnaissant l'identité primitive des mots *déjeuner* et *dîner*, prétendrait que nous ne sortions pas avant le soir puisque nous déjeunions avant de sortir ? La théorie des mythes solaires ne saurait résoudre la question de l'origine des religions. M. Gladstone, qui se plaint à plusieurs reprises que M. Albert Réville lui ait prêté des opinions qu'il n'a pas, adresse ceux qui voudraient connaître sa pensée plus en détail, au livre qu'il a publié en 1878 sous le titre *Juventas Mundi*.

L'article de M. Gladstone, comme tout ce qui sort de sa plume, a fait grand bruit en Angleterre, et les journaux du continent eux-mêmes ont presque tous mentionné cette intervention de l'illustre homme d'État dans un domaine dont on pouvait le croire bien éloigné dans les circonstances actuelles. M. Albert Réville était en Italie au moment où l'article fut publié, et ce n'est qu'au commencement de décembre qu'il a eu connaissance de l'attaque dirigée si inopinément contre ses Prolégomènes. Il publiera au premier jour une réponse à M. Gladstone, que nous eussions été heureux d'insérer dans cette revue, si nous n'avions pas craint d'entamer dans nos colonnes une discussion qui, par tant de points, devra nécessairement toucher aux sujets dogmatiques les plus délicats.

Dès le mois de décembre la *Nineteenth Century* publiait déjà deux répliques à M. Gladstone, signées des noms les plus autorisés. M. Huxley, l'éminent naturaliste, dans un article intitulé « Les Interprètes de la Genèse et les Interprètes de la Nature », a pris la plume pour réfuter, avec toute la compétence qui lui appartient, l'opinion de M. Gladstone sur la concordance de l'ordre de la création selon la Genèse et de l'ordre des créations selon les sciences naturelles modernes. Il n'a pas de peine à montrer le désaccord entre les affirmations de

Digitized by Google

ces deux autorités si profondément distinctes. Son article se termine par quelques développements sur le prétendu antagonisme entre la religion et la science sur le compte duquel il s'est déjà mainte fois expliqué. D'après lui — et M. Réville ne désavouera sans doute pas cette manière de voir — un pareil antagonisme n'existe que là où l'on nous présente, sous le nom de religion, des assertions dogmatiques sur la nature des choses au lieu d'un sentiment ou d'un principe de vie pieuse et morale.

Dans la même livraison de la *Nineteenth Century*, M. Max Müller publie, en guise de post scriptum à un excellent article sur les Mythes solaires (voir ci-dessous), une apologie très énergique des principes fondamentaux de la mythologie comparée, que M. Gladstone lui semble avoir attaqués sur un ton rappelant l'éloquence politique plutôt que la discussion académique. Jamais il n'a prétendu que tous les dieux ou tous les mythes fussent solaires ; il a tout simplement montré qu'une proportion relativement considérable de l'ancienne mythologie est solaire, et dans chaque cas particulier il a étayé sa démonstration de preuves, de documents positifs empruntés soit à la comparaison des mythes congénères chez les divers peuples aryens soit à l'analyse philologique des noms qui figurent dans les mythes. Jamais il n'a voulu ouvrir toutes les portes des mystères mythologiques au moyen d'une seule et même clef. Mais il maintient que la mythologie comparée ouvre la seule voie qui permette de pénétrer jusqu'aux temps préhistoriques et qu'elle a été pour l'histoire des religions ce que la paléontologie et la géologie ont été pour les sciences naturelles.

La science des religions ne sera probablement guère affectée par l'intervention de M. Gladstone ; du moins en tirera-t-elle cet avantage d'attirer sur les problèmes les plus intéressants dont elle s'occupe, l'attention d'un public nombreux que l'éminent homme d'État captive toutes les fois qu'il lui adresse la parole.

Un nouvel article de M. Max Müller sur les mythes solaires. — Le savant professeur d'Oxford profite des loisirs que lui laisse la suspension forcée de ses travaux philologiques, pendant son voyage en Italie, pour traiter à son tour les questions générales de méthode et de principes en mythologie comparée. Son récent article sur les « Mythes solaires » dans la *Nineteenth Century* (livr. de décembre) commence par une admonestation aux philologues exclusifs qui se refusent à comparer des mythes aryens avec des mythes non aryens. Au dessus de la communauté de langage chez les peuples aryens il y a la communauté de la nature humaine dans toutes les races. De même que pour apprendre à connaître la vraie nature et la vraie origine du langage, il faut étudier aussi bien les langues non aryennes que les langues aryennes, de même pour se rendre compte de la formation et de l'évolution des religions il faut étudier et comparer celles-ci dans toutes les parties de l'humanité.

L'universalité des phénomènes religieux, de la croyance à l'infini (dans le sens de : « ce qui est au-delà du fini ou du sensible » est un fait que la science

Digitized by Google

des religions établit avec certitude. Mais à mesure qu'elle étend le champ de ses recherches, à mesure aussi elle remarque avec stupéfaction combien il y a de caractères communs dans l'immense diversité des croyances et des pratiques, même les plus bizarres. Quelquefois ces analogies peuvent être ramenées à une source historique commune ; mais le plus souvent nous sommes obligés de reconnaître, de l'aveu de M. Max Müller, qu'il y a quelque chose dans la nature même du langage qui favorise le développement de l'irrationnel dans les mythes. Il faut, en effet, maintenir fermement que tout mythe et toute légende ont été, à l'origine, l'expression compréhensible d'une pensée intelligible. Plus tard, les termes ayant changé de sens, le mythe s'est formé.

Pourquoi, se demande M. Max Müller, faut-il conclure de ce que Kronos mange ses enfants et les rend après les avoir mangés, que ce mythe remonte à une époque où nos ancêtres mangeaient leurs enfants et les rendaient! Faisons-nous de pareilles suppositions pour expliquer des expressions telles que : avaler une histoire ; digérer un affront ; engloutir une fortune ?

La tendance de l'article de M. Max Müller est de montrer que les méthodes rigoureuses appliquées par la philologie comparée à l'étude des mythologies aryennes, doivent être observées également dans l'étude comparative des mythologies non aryennes, et que, sous réserve de ces conditions, l'élargissement du champ de la mythologie comparée demandé par les adeptes de l'école anthropologique ou par les folk-loristes ne saurait aboutir qu'à d'excellents résultats. Bien plus, d'ores et déjà les travaux entrepris dans ces conditions apportent d'éclatantes confirmations aux conclusions formulées dans le domaine des mythologies aryennes. Ainsi les mythes solaires se retrouvent partout, dans les religions de l'Égypte étudiées par M. Le Page Renouf, dans les religions du Mexique et du Pérou étudiées par M. Albert Réville, voire même dans les religions des sauvages. La fin de l'article est consacrée à montrer l'erreur absolue de l'évhémérisme de M. Herbert Spencer.

Publications récentes. Parmi les ouvrages récents dont nous avons reçu communication nous avons remarqué :

1° *The light of Asia and the light of the world*, par M. *S. H. Kellogg* (Londres, Macmillan, 1885 ; in-12 de XVIII et 390 p.). L'auteur, agacé par l'espèce de glorification du Bouddhisme qui sévit de nos jours, a comparé la légende, la doctrine et la morale du Bouddha avec l'histoire, la doctrine et la morale du Christ, et il conclut à l'infériorité absolue du Bouddhisme à tous égards. Il ne cache pas, d'ailleurs, sa foi au caractère surnaturel du christianisme.

2° *Hinduism past and present*, with an account of recent Hindu reformers and a brief comparison between Hinduism and Christianity, par *J. Murray Mitchell* (London. Rel. Tract Soc., 1885 ; un vol. in-12 de 299 p. avec index). L'auteur a voulu faire un livre qui fût accessible au grand public et qui gardât néanmoins un caractère scientifique. Il a écrit une sorte d'Introduction aux religions de l'Inde, dans le but d'initier ses lecteurs à la connaissance des documents an-

Digitized by Google

ciens et de l'état religieux actuel des Hindous. Cependant il ne s'occupe pas du Bouddhisme, ou du moins il se borne a mentionner la lutte du Brahmanisme contre le Bouddhisme. En terminant, l'auteur établit une comparaison entre les religions de l'Inde et le Christianisme, nécessairement à l'avantage de ce dernier. L'ouvrage de M. Murray Mitchell se lit facilement. Il pourra rendre des services à ceux qui n'ont aucune connaissance du sujet plutôt qu'à ceux qui ont le temps et les capacités voulues pour lire les ouvrages scientifiques des spécialistes.

— **M. A. Lang et M. Paul Regnaud.** Dans l'Academy du 24 octobre, M. A. Lang a relevé l'étymologie proposée par notre collaborateur, M. Paul Regnaud, pour le nom d'Aditi dans cette Revue (XII. 1, p. 39 et suiv.), pour mettre les mythologues en garde contre l'incertitude des résultats obtenus par l'application de la méthode philologique à la mythologie comparée. Il oppose l'étymologie préconisée par M. Regnaud à celles de MM. Max Müller, Bergaigne et Whitney. Nous craignons fort qu'aucune partie des sciences historiques ne soit exempte de semblables divergences entre les savants les plus compétents, sans qu'il soit nécessaire d'en inférer que leur méthode scientifique est mauvaise.

— **Une nouvelle Revue.** On annonce la publication d'une nouvelle revue anglaise, l'*Asiatic Quarterley Review*, à la librairie Fisher et Unwin, sous la direction de M. D. C. Boulger. Elle sera entièrement consacrée à l'étude des questions concernant l'Asie et l'Extrême-Orient. Elle s'occupera surtout des problèmes politiques, mais elle publiera aussi des documents sur les races, les langues, les mœurs et les croyances de l'Asie.

— **Un index de revues asiatiques.** M. Carletti, professeur à l'Université libre de Bruxelles, annonce qu'il va faire paraître un index des principaux travaux scientifiques publiés par les revues qui sont consacrées aux études asiatiques.

— **Une encyclopédie hindoue.** M. S. G. Balfour a publié en Angleterre la troisième édition de son « Encyclopédie de l'Inde et de ses habitants » *(The Cyclopædia of India and of eastern and southern Asia, commercial, industrial and scientific)*. Les deux premières éditions de cet ouvrage déjà ancien, puisque la première remonte à 1848, ont été publiées aux Indes où elles ont été hautement appréciées. L'auteur a vécu pendant de longues années aux Indes ; il en connaît toutes les particularités *de visu*. Aucun autre livre ne saurait égaler le sien en précision des détails sur le commerce, l'industrie, les mœurs, les coutumes et les pratiques de l'Inde anglaise.

SUISSE. — Conférences sur l'histoire des Religions. La section bernoise de la Société Générale des Missions, cherchant à éveiller l'intérêt pour les missions dans des cercles jusqu'ici étrangers à cet intérêt, fait donner cet hiver dans la ville fédérale une série de conférences sur l'histoire religieuse des peuples païens civilisés, les Hindous, les Chinois, les Japonais.

Digitized by Google

MM. les pasteurs Rüetschi fils, de Münchenbuchsee, et Furrer, de Zurich, et M. le professeur E. Langhans, de Berne, se sont chargés des plus importantes.

D'autre part, le Département de l'Instruction publique du Canton de Genève a invité M. Jean Réville, directeur de la Revue de l'Histoire des Religions, à donner une série de trois conférences sur les Théories récentes sur l'origine des religions, dans l'Aula de l'Université, à Genève.

— **M. Montet sur l'avenir des peuples musulmans.** Dans le treizième volume des « Etrennes Chrétiennes » qui vient de paraître en vue du 1er janvier 1886, nous remarquons un intéressant article de notre collaborateur. M. Edouard Montet, sur l'avenir des peuples musulmans. M. Montet y a résumé sous une forme, à la fois populaire et scientifique, les conclusions des enquêtes les plus autorisées sur l'état de la civilisation chez les peuples musulmans, et les perspectives que présentent pour l'avenir l'extension croissante du nombre des Musulmans et l'affaissement toujours plus profond de leur civilisation.

RUSSIE. — Une secte nouvelle. Une secte nouvelle vient encore de faire son apparition en Russie. Le trait principal qui la distingue est le système employé pour se mettre en relation avec la divinité. Les sectaires creusent une fosse, soit dans l'intérieur d'une de ces maisons de paysans qui n'ont d'autre parquet que la terre battue, soit dans un jardin; l'un d'eux s'y couche et n'en bouge plus, se condamnant à un jeûne absolu. Toutes les précautions sont prises pour qu'il ne puisse le rompre ; on va jusqu'à enchaîner à côté de la fosse le plus féroce des chiens de garde du village, afin que personne ne puisse venir, la nuit, donner à manger au malheureux. Epuisé par le manque de nourriture, il tombe, croit-on, en extase, et entre en communication avec Dieu ou bien avec les démons. On comprend aisément qu'un malheureux qui meurt de faim soit pris de délire, ait des hallucinations, et ce sont évidemment ces phénomènes, trop naturels, que la crédulité prend pour des visions et des révélations. Du reste, les nouveaux sectaires, qui se considèrent comme des saints, gardent pour eux le contenu des révélations qu'ils prétendent avoir et s'imposent envers les étrangers et même entre eux un silence presque absolu.

— **Mythologie slave.** Il a paru récemment en Russie un ouvrage sur la Mythologie slave de M. Famytsine. Il ne paraît pas avoir de valeur scientifique.

ASIE. — Le Yaçna traduit en Gujarat. Trois Parsis de Bombay ont traduit en Gujarat la traduction française du Yaçna et des Gathas par M. de Harlez. Les notes explicatives sont également empruntées au savant professeur de Louvain, de même que les dissertations sur le mot « Avesta », sur les différentes formes de la religion zoroastrienne et sur les personnages qui figurent dans l'Avesta.

— **Les Brahmanes et la littérature sanscrite dans la Bir-**

Digitized by Google

manie anglaise. Nous avons déjà eu l'occasion de mentionner les intéressantes recherches de M. le Dr Forchhammer sur l'introduction du bouddhisme en Birmanie (t. XI, n° 2, p, 242). Dans un rapport adressé par ce même savant au gouvernement de l'Inde, nous relevons, d'après l'« Athenæum », de curieux détails sur l'existence d'un certain nombre de brahmanes dans la Birmanie anglaise, surtout dans le district de Prome. Il y a là quelques familles de brahmanes qui entretiennent l'étude du sanscrit et qui pratiquent leur culte domestique selon les prescriptions du Grihya-Sûtra. Leurs ancêtres ont émigré de l'Asie centrale à Manipour, au commencement du XVIIe siècle. Ils furent accueillis par les communautés de Kathays, qui professent l'hindouisme quoiqu'elles soient indo-chinoises de langage et de race. En 1783, ces communautés furent transportées à Amarapoura et à Prome par le roi birman Zinpyumyashin. On retrouve chez eux les quatre castes. Il n'y a que huit familles de brahmanes vivant d'offrandes qui leur sont offertes en leur qualité de sages et d'astrologues. Ils appartiennent à la secte Chaitanya des Vaishnavas. Ils possèdent quelques fragments des Sâma-et Yajur-Védas, et ne connaissent guère que de nom les deux autres. Ils n'ont pas davantage connaissance de Manou comme législateur. Leur code est le smritichandrikâ, leur grammaire le sârasvata-prakriyâ. Ils ne possèdent que des traductions en Kathay du Mahâbhârata et du Râmâyana.

— **Une nouvelle Revue japonaise.** On annonce de Yeddo l'apparition d'une nouvelle revue japonaise intitulée *Butskiyo Jashi* (Les Mélanges bouddhistes). Comme le titre l'indique, cette revue est destinée à propager le bouddhisme.

— **Les publications du centenaire de la Société asiatique du Bengale.** Il y aura bientôt deux ans que nous annoncions à nos lecteurs la célébration, par la Société asiatique du Bengale, du centième anniversaire de sa fondation (1884, t. IX, p. 254). Cette société, la doyenne de toutes celles du même genre, a voulu qu'il restât un souvenir durable de la fête qu'elle a célébrée le 15 janvier 1884. A cet effet, elle a réuni dans une publication exceptionnelle, sous le titre de *Centenary Review of the Asiatic Society of Bengal* (Calcutta, 1885), trois écrits où son histoire et les principaux fruits de son activité sont résumés de main de maître. Le Dr Rajendralala Mitra s'est chargé de retracer l'histoire de la Société ; le Dr R. Hörnle a résumé les principaux résultats auxquels elle a abouti dans le domaine de l'archéologie orientale, tandis que le Dr Bose résumait ce qu'elle a fait pour les sciences naturelles. Deux appendices contiennent des documents épigraphiques, et un sommaire de plus de cent pages, parfaitement disposé, permet de se faire une idée de l'ensemble des travaux qui ont été publiés dans les 747 livraisons éditées par la Société de 1788 à 1884. Pour avoir un aperçu de la masse énorme de documents que les auteurs de la Revue du Centenaire ont dû dépouiller, il suffira d'observer que les publications périodiques de la Société se composent de plus de cent forts volumes.

Digitized by Google

— **Les miracles des yoghis.** Nous reproduisons, d'après le journal le « Temps », les renseignements suivants publiés dans un journal viennois, par M. le docteur Sierke, sur la suspension complète des fonctions vitales chez certains yoghis. Ces renseignements sont empruntés aux relations du docteur autrichien Honigberger, qui a longtemps rempli les fonctions de médecin particulier du rajah de Lahore, et aux descriptions de sir Claudius Wade, ministre-résident anglais auprès de ce prince :

Le yoghi qui veut se préparer à être enterré vivant se construit une sorte de cellule à demi-souterraine, entièrement privée d'air et de lumière, n'ayant qu'une étroite porte, que l'on bouche avec de la terre glaise dès que l'ascète a pénétré dans sa retraite. Cette cellule contient une couche molle formée de coton cardé et de peaux de mouton. Le solitaire s'enferme dans cette cellule et y reste couché, d'abord pour peu de temps, puis pendant quelques heures, enfin pendant des journées entières afin de s'habituer à se passer d'air frais. Joignant des exercices religieux à cet entraînement physique, il passe son temps à méditer sur la divinité, ou à réciter le chapelet brahmanique de façon à arriver à prononcer six mille syllabes environ en douze heures. Il s'accoutume également à rester la tête renversée et les pieds en l'air, ou à tordre ses membres en toutes sortes de postures anormales.

Puis viennent des exercices de respiration, grâce auxquels les fakirs parviennent à retenir leur souffle cinq minutes, puis dix, puis vingt et une, puis quarante-trois, puis quatre-vingt-quatre. Ils apprennent aussi à avaler des quantités considérables d'air et à les faire remonter dans la bouche. Enfin, ils pratiquent sur le muscle qui relie la face interne de la langue à la mâchoire inférieure une série de vingt-quatre petites incisions, espacées chacune d'une semaine, qui rendent cet organe susceptible d'être entièrement recourbé et d'aller boucher avec sa pointe l'ouverture du larynx. Pour hâter ce résultat, la langue est enduite d'huiles astringentes et soumise à des massages répétés.

En dehors de ces exercices spéciaux, le yoghi observe les règles de sa caste, s'abstient de toute nourriture animale et de tout commerce charnel.

De plus, il use d'une façon fort originale de se nettoyer l'estomac, qui consiste à avaler, à plusieurs reprises, une longue et mince bande de toile, et à la retirer par la bouche. Une fois tous ces exercices accomplis, le yoghi est prêt à tenter l'aventure et à entrer au tombeau.

Le plus habile de ces ascètes était un certain Haridès, dont le docteur Honigberger a dessiné le portrait, et qui s'est fait enterrer plusieurs fois dans sa vie. Voici comment il procédait.

Au jour fixé, et en présence de la cour et du peuple, il s'asseyait, les jambes croisées sur un linceul de lin, le visage tourné vers le levant. Il fixait avec ses yeux l'extrémité de son nez. La catalepsie magnétique se produisait au bout de quelques instants. Les yeux se fermaient et les membres se raidissaient. Les serviteurs du yoghi accouraient alors et lui bouchaient les narines avec des

Digitized by Google

tampons de lin enduits de cire. On enferme le corps dans le linceul en le nouant au-dessus de sa tête comme un sac. Le nœud est cacheté au sceau du rajah, et l'on dépose le corps dans une caisse en bois qui est également scellée. Cette caisse est placée dans un caveau qu'elle remplit tout entier. La porte en est également cachetée, puis murée, et ce tombeau est gardé jour et nuit. D'ailleurs, des milliers d'Indous pieux l'entourent constamment pour se sanctifier, par le voisinage d'un homme qu'ils croient aimé de Brahma. Quand le terme convenu de l'exhumation arrive, le rajah et sa cour se rendent au tombeau et voici ce qui se passe, toujours d'après le docteur Honigberger :

Le rajah, raconte-t-il, fit ôter la terre glaise qui bouchait la porte et reconnut que son cachet était intact. On ouvrit le tombeau, qui était une sorte de niche, à trois pieds sous terre. Elle était remplie par une caisse de 4 pieds sur 3, cachetée et également intacte. Le fakir était là-dedans enveloppé de son suaire, et le docteur put observer que l'étoffe en était couverte de moisissure, comme tout linge tenu à l'humidité. Les serviteurs du yoghi le sortirent de la caisse et l'appuyèrent contre le couvercle ; puis ils versèrent de l'eau chaude sur le haut du linceul, sans l'ôter. Mais le docteur demanda à examiner le corps du fakir avant qu'on essayât de le rappeler à la vie. Les bras et les jambes étaient tout ridés et raides, la tête était appuyée sur l'épaule ; on ne pouvait distinguer le pouls ni aux bras, ni aux tempes, ni à la région du cœur. Tout le corps était froid, sauf la tête, vers laquelle on venait de verser de l'eau chaude. Cependant, les serviteurs avaient recommencé à laver le corps et frictionnaient les membres. Puis on mit sur le crâne du yoghi une couche de pâte de froment chaude et l'on répéta cette application. On ôta ensuite des narines et des oreilles les tampons enduits de cire. Enfin, l'un des serviteurs ouvrit avec un couteau la bouche du fakir, qui resta toujours inanimée, et ramena la langue dans sa position normale. Il fallut la maintenir quelque temps, car la pointe se recourbait d'elle-même vers l'arrière-bouche. Puis on frotta les paupières de l'ascète avec de la graisse et le serviteur les souleva. L'œil était vitreux. A la troisième application de la pâte brûlante sur la tête, le corps du fakir tressaillit, les narines s'écartèrent, le pouls battit faiblement et les membres tiédirent. Le serviteur mit un peu de beurre fondu sur la langue du fakir, dont les yeux reprirent tout à coup leur éclat. Il était revenu à la vie, et, apercevant le rajah, il lui dit : « — Me crois-tu, maintenant ? »

Tout cela avait duré une demi-heure, et après un laps de temps égal, le fakir, bien que faible encore, mais revêtu d'une riche robe d'honneur, et décoré d'un collier de perles et de bracelets d'or, trônait à la table royale. Il était resté sous terre six semaines. En une autre occasion, le même rajah fit enterrer ce yoghi dans un caveau à deux mètres sous le sol. L'espace autour du cercueil fut rempli de terre foulée ; le caveau fut muré ; on jeta de la terre par-dessus et on sema de l'orge à la surface ; le fakir resta enterré quatre mois ; il n'en ressuscita pas moins.

Digitized by Google

La science moderne ne peut entièrement expliquer ces faits. Il est évident que les fakirs s'hypnotisent avant de se laisser inhumer. D'autre part, il y a dans nos hôpitaux des exemples de léthargies absolues qui durent plusieurs mois. Mais comment expliquer qu'un être humain puisse — pendant un laps de temps considérable, et même après avoir réduit au minimum ses fonctions vitales — se passer absolument d'air, de nourriture et de boisson ?

Digitized by Google

DÉPOUILLEMENT DES PÉRIODIQUES

ET DES TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES [1]

I. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 23 octobre.* M. *Homolle* rend compte des dernières fouilles qu'il a dirigées à Délos. Il a déterminé l'emplacement des portes, reconstitué le tracé de l'enceinte et des voies d'accès du sanctuaire d'Apollon. Il a constaté qu'au moyen âge une véritable ville s'était formée autour des établissements religieux et militaires des hospitaliers de Saint-Jean. Il a recueilli de nombreuses inscriptions, pour la plupart du IIIe ou du IIe siècle. — Dans cette même séance M. Jules Girard a présenté la seconde édition de la *Mythologie de la Grèce antique* par M. *Decharme*. = *Séance du 30 octobre.* M. *Léon Heuzey* signale des gisements de diorite au pied des falaises de Bretagne, et fait observer que l'action continue de la mer désagrège des fragments de cette pierre, les roule et les polit. Il se croit autorisé à faire la supposition que les statues chaldéennes taillées dans cette pierre si difficile à travailler proviennent du golfe Arabique ou de la Mer Rouge. Ainsi se trouverait justifiée l'interprétation de certaines inscriptions chaldéennes, où les assyriologues lisent que la pierre dont la statue est faite a été apportée de loin, par mer. = *Séance du 6 novembre.* M. Renan présente les ouvrages suivants : *Nouvelles études sur l'épigraphie du Yémen*, par MM. *Joseph* et *Hartwig Derenbourg* ; *Mémoire sur l'histoire religieuse de la Novempopulanie romaine*, par M. *J. F. Bladé*. — M. Le Blant présente le tome VIII de la traduction du *Talmud de Jérusalem*, par M. Moïse Schwab.

Séance du 13 *novembre* (Séance publique annuelle). M. Desjardins, président, ouvre la séance par l'éloge des académiciens qui sont morts dans le courant de l'année, MM. Frédéric Baudry, Léon Renier et Egger. Il analyse ensuite les mémoires qui ont été présentés aux divers concours et proclame les prix. Voici les noms et les œuvres des lauréats qui ont traité des questions touchant à l'histoire religieuse : M. *Tanon* a obtenu la première des trois médailles décernées aux auteurs qui ont étudié les Antiquités de la France, pour son *Histoire des Justices des anciennes églises et communautés monastiques de Paris*. La première mention honorable a été accordée à M. *Pellechet*, pour son livre intitulé : *Notes sur les livres liturgiques des diocèses d'Autun, Châlon et Mâcon* (Paris,

1) Nous nous bornons à signaler les articles ou les communications qui concernent l'histoire des religions.

Digitized by Google

1883, in-8°). — M. *Léon de Rosny* a obtenu le prix Stanislas Julien pour son *Histoire des dynasties divines du Japon*, traduite du chinois et du japonais (Paris, 1884, in-8°).

Dans cette même séance M. *Wallon*, secrétaire perpétuel, a donné lecture d'une notice sur la vie et les travaux de M. *Prévost de Longpérier*, et M. *Le Blant* a présenté, une étude sur le *Christianisme aux yeux des païens* (publiée dans la *Revue politique et littéraire* du 21 nov.).

Séance du 20 Novembre. Sur la proposition de M. Bergaigne, l'Académie décide que le manuscrit pâli mis à sa disposition par M. le baron Larrey sera offert à la Bibliothèque Nationale. — M. *Ravaisson* annonce que le Musée du Louvre possède dès à présent une collection de terres cuites provenant des fouilles faites à Myrrhine par les membres de l'école d'Athènes. L'authenticité incontestable de ces pièces, exhumées sous les yeux des explorateurs, permet de fonder sur elles des règles de critique pour juger la valeur et l'authenticité d'autres productions analogues. M. Ravaisson, après avoir fait cette communication, entreprend la seconde lecture de son mémoire sur les *Vases relatifs à la légende d'Achille*. — Dans cette même séance M. Maury présente un livre de M. *J. van den Gheyn : Essais de mythologie et de philologie comparée*.

Séance du 27 novembre. M. *Le Blant* envoie de la part d'un religieux barnabite, le P. de Feis, l'empreinte du chaton d'un anneau d'or trouvé dans un sarcophage païen de la vigna Jacobini sur la via Portuense. M. Le Blant combat l'opinion des archéologues qui ont vu dans cette représentation un type païen des *orantes*. Il y reconnaît l'image de la Tanit carthaginoise. — M. *Ravaisson* termine la lecture commencée dans la précédente séance. — M. *Michel Bréal* présente le premier fascicule des *Inscriptions sanscrites du Cambodge*, recueillies par M. Aymonier et publiées par MM. Barth, Bergaigne et Senart dans la collection des *Notices et extraits*. L'importance de cette publication est telle, elle est attendue avec une si grande impatience, que M. Bréal exprime le vœu de la publication anticipée de ce fascicule, avant celle du volume des notices auquel il appartient. La mission de M. le capitaine Aymonier, entreprise sous les auspices de l'Académie a produit des résultats qui dépassent les plus belles espérances. Les inscriptions ou lots d'inscriptions dépassent le nombre de trois cents et portent sur une période qui s'étend du commencement du VII^e^ jusqu'à la fin du XII^e^ siècle. Elles proviennent non seulement du Cambodge, mais aussi pour une part du Laos et des provinces soumises au roi de Siam. Elles jettent un jour précieux sur l'histoire de l'Inde, car c'est la première fois que l'on rencontre des documents datés avec précision relatifs à la civilisation indienne.

La civilisation révélée par ces inscriptions est, en effet, toute indienne. Il ressort des documents publiés qu'au VII^e^ siècle existait au Cambodge un culte de Siva-Vishnou considéré comme dieu unique en deux personnes. Ailleurs on apprend que dès le VII^e^ siècle le Mahabharata était lu publiquement dans ce pays et qu'il y était même déjà considéré comme sacré, puisqu'un brahmane prononçait

Digitized by Google

des malédictions contre ceux qui attenteraient à son intégrité. Ces constatations sont de nature à modérer le mouvement récent qui tend à rajeunir beaucoup trop les principaux monuments de la littérature et de la civilisation indienne.

M. Bréal loue sans réserve la méthode suivie par M. Barth spécialement chargé de la rédaction de ce premier fascicule. C'est, dit-il, un modèle d'épigraphie orientale et générale à la fois, qui, de même que l'entreprise si bien menée par M. le capitaine Aymonier fait le plus grand honneur à la science française.

Séance du 4 décembre (compte-rendu reproduit d'après celui du journal le « *Temps.* ») M. *Bergaine* communique une note sur les *inscriptions sanscrites recueillies par le capitaine Aymonier*, vers la fin de sa mission. On sait qu'il avait entrepris cette année l'exploration de l'Annam ; les massacres qui ont ensanglanté le pays l'ont arrêté, mais il avait déja pu estamper une cinquantaine d'inscriptions dans les provinces de Binh-Thuan, de Khanh-Hoa, de Phu-Yen, de Binh-Dinh. Ces provinces ont fait partie autrefois du royaume de Tchampa ou Ciampa, dont parle Marco Polo; il s'étendait jusqu'au Tonkin, d'où les Annamites sont venus pour conquérir peu à peu toute la côte orientale de l'Indo-Chine.

Ces inscriptions mettent hors de doute la civilisation indienne du Tchampa et l'introduction dans ce royaume de différents cultes brahmaniques, principalement du çivaïsme et d'un bouddhisme pareil au bouddhisme ancien du Cambodge. Elles sont rédigées les unes en sanscrit, les autres dans une forme ancienne de la langue tchame, parlée encore aujourd'hui dans la province de Binh-Thuan ; elles sont gravées en un alphabet originaire de l'Inde du Sud. Elles fournissent les noms d'une vingtaine de rois, tous terminés en *varman* et des dates allant de 709 à 1358 de l'ère Çaka (784 à 1436 de notre ère). Plusieurs, non datées, sont gravées en caractères plus archaïques et peuvent remonter au huitième siècle de notre ère, peut-être même au delà.

Les données historiques y sont plus précises que dans les inscriptions du Cambodge; elles ont d'ailleurs une importance qui donne aux inscriptions du Tchampa une place à part dans l'épigraphie du moyen âge indien. Le Tchampa était souvent en lutte avec ses voisins de Java, du Cambodge, de la Chine et de l'Annam. Les inscriptions contiennent des renseignements précieux sur ces différentes guerres, particulièrement sur les expéditions militaires des Javanais, qui détruisirent un temple de Çiva dans la plaine de Phanrang, en 709 Çaka (784 de notre ère). Elles prouvent que le nom de Vavan, donné par les Tchams aux Annamites, est bien l'ancien nom donné aux Grecs ioniens par les Hindous et transporté ici à des ennemis venant également du Nord-Ouest. Enfin, plusieurs monuments, datés de 1191 Çaka (1271) et des années suivantes portent le nom de *Çrijayasatyasarmadeva*, correspondant exactement à celui du roi qui, d'après les annales chinoises, devint tributaire de Koubilaï-Khan, en 1278, et fut connu de Marco Polo. Quelques monuments contiennent des dates fantastiques, comme les Puranas ; il y en a un entre autres qui fait allusion à un fait qui se serait passé 874,000 ans avant l'époque où fut gravée l'inscription. Ces naïfs mensonges abondent dans les livres sacrés de l'Inde.

Digitized by Google

Séance du 11 décembre. Le ministre de l'instruction publique adresse une copie du rapport du directeur de l'Ecole de Rome relatif aux travaux des membres de cette Ecole. M. Fabre continue et va achever ses recherches sur le *Liber Censuum* et les archives pontificales à l'époque du grand schisme. M. Langlois travaille au dépouillement des *Regestes* de Nicolas IV. M. Pératé étudie les manuscrits à miniatures du fonds latin du Vatican. Le rapport se termine par l'indication des travaux des membres de première année, MM. Auvray, Desrousseaux et Pélissier.

II. Journal Asiatique. — *Août-octobre* : 1° *G. Maspéro.* Sur une version du conte de Rhampsinite. — 2° *F. Scherzer.* Tsao-sien-tché, mémoire sur la Corée par un Coréen anonyme, traduit pour la première fois du chinois. — 3° *J. Halévy.* Essai sur l'origine des écritures indiennes. — 4° *A. Bergaigne.* M. Ludwig et la chronologie du Rig-Veda. — 5° *L. Feer.* La vie et les œuvres d'Alexandre Csoma de Koros.

III. Revue critique d'histoire et de littérature. — 26 *octobre* : *Maurice Thirion.* Étude sur le protestantisme à Metz et dans le pays messin (thèse française pour le doctorat ; compte-rendu). — 7 *décembre. G. Lacour-Gayet.* Paul Allard. Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles d'après les documents archéologiques.

IV. Revue Historique. — *Novembre-décembre* : *Fr. Puaux.* La responsabilité de la révocation de l'Édit de Nantes.

V. Journal des Savants. — *Octobre* : 1° *Alfred Maury.* Les anciennes villes du Nouveau-Monde (voir la suite en nov. — 2° *Barthélemy St-Hilaire.* L'Inde et les Indiens. — *Novembre* : *Hauréau.* Epistolæ pontificum romanorum ineditæ.

VI. Revue Archéologique. — *Septembre-octobre* : 1° *P. Battifol.* Canones Nicæni pseudepigraphi. — 2° *H. Gaidoz.* Le dieu gaulois du soleil et le symbolisme de la roue (conclusions et réfutation des objections). — 3° *André Leval.* Lettre supposée de Mahomet IV à Léopold I, empereur d'Allemagne et réponse de ce dernier.

VII. Revue des questions historiques. — *Octobre* : L'abbé *Douais.* La persécution des chrétiens de Rome en l'an 64. — 2° L'abbé *E. Vancandard.* St Bernard et la seconde croisade. — 3° Dom *Germain Morin.* Isidore de Cordoue et ses œuvres d'après un manuscrit de l'abbaye de Maredsous.

VIII. Revue des Deux-Mondes. — 1er novembre : *Gaston Boissier.* Enée en Sicile.

IX. Revue Chrétienne. — 10 *octobre* : *Fr. Puaux.* La révocation de l'Édit de Nantes.

X. Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux. — 1885. N° 2 : 1° *E. Denis.* Origine de l'unité des Frères Bohêmes. — 2° *Haussoulier.* Le dême d'Eleusis. — 3° *Lebègue.* Notes de mythologie grecque.

XI. Revue des langues romanes. — XXVII. 6 et XXVIII. 1 :

Digitized by Google

1° *Chabaneau.* — Ste Marie-Madeleine dans la littérature provençale (suite). — 2° *Chastanet:* Lou paradis de las belas mais.

XII. Bulletin épigraphique. — N° 4 : *Sacaze.* La déesse Lahe.

XIII. Revue de Géographie. — *Novembre* : *Antichau.* Le jardin des Hespérides.

XIV. Revue politique et littéraire. — 21 *novembre* : *Edmond Le Blant.* Le christianisme aux yeux des païens.

XV. Revue des études juives. — *Octobre-Décembre* : 1° *J. A. Hild.* Les Juifs à Rome devant l'opinion et la littérature (fin). — *J. Halévy.* Notes d'archéologie talmudique. — 3° *Israël Lévi.* Contes juifs. — 4° *Salomon Reinach.* Saint-Polycarpe et les Juifs de Smyrne.

XVI. Mélusine. — 5 *Novembre* : 1° *René Basset.* Une fable de La Fontaine et les contes orientaux (même sujet traité par M. *Israël Lévi* dans le numéro du 20 Novembre). — 2° *J. Tuchmann.* La fascination (suite). = 20 *Novembre* : Les Génies de la mer (suite).

XVII. La Révolution française. — 14 *Octobre* : 1° *Victor Jeanvrot.* Les évêques constitutionnels de la Mayenne (voir la suite dans le numéro du 14 Novembre). — 2° *Th. Lhuillier.* Pierre Thuin, évêque constitutionnel de Seine-et-Marne (suite et fin).

XVIII. Revue de Belgique. — 15 *Novembre* : *M. Philippson.* Le second centenaire de la révocation de l'Édit de Nantes. = 15 *Décembre* : 1° *Goblet d'Alviella.* Histoire religieuse du feu. II. Le rôle du feu dans le culte. — 2° *E. Leclercq.* L'art religieux.

XIX. Revue de l'instruction publique en Belgique. — *XXVIII.* 5. *Goblet d'Alviella.* Cours d'histoire des religions.

XX. Le Muséon. — *IV.* 5 : 1° *van Weddingen.* Une page de l'histoire de la philosophie primitive (suite). — 2° *E. Beauvois.* Les deux Quetzalcoatl espagnols. J. de Grijalva et F. Cortès. — 3° *A. F. Mehren.* Vues théosophiques d'Avicenne.

XXI. Academy. — 17 *Octobre* : 1° *A. Lang.* A Galloway nursery tale (le pendant irlandais du mythe d'Hésione). — 2° *J. Hutchison.* German translations of the Bible before Luther (voir dans le numéro du 31 octobre la réponse de M. Karl Pearson). = 24 *Octobre* : *A. Lang.* Aditi (voir notre Chronique). = 21 *Novembre* : *J. B. Lightfoot.* The apostolic fathers, 2e partie, sanctus Ignatius, sanctus Polycarp (compte-rendu très élogieux. M. Lightfoot, comme M. Zahn, soutient l'authenticité de la collection des sept épîtres connues d'Eusèbe. Voir un second article dans le numéro du 5 Décembre). = 5 *Décembre* : *Am. B. Edwards.* Revue égyptologique (compte-rendu des articles de la deuxième année de cette publication).

XXII. Athenæum. — 17 *Octobre* : 1° *Fr. H. Balfour.* Taoist texts, ethical, political and speculative (l'auteur voit dans le taoïsme un dérivé chinois du brahmanisme ; traduction faite d'après le commentaire de Lü-Tsu). —

Digitized by Google

2° *Edward B. Nicholson.* The Fayoum papyri in the Bodleian library (version grecque de la correspondance entre Abgar et Jésus-Christ). = 14 *Novembre*, *J. Wellhausen.* Prolegomena to the history of Israel, et *A. Edersheim.* Prophecy and history in relation to the Messiah (compte-rendu donnant un bon résumé de la question). = 28 *Novembre* : *A. Neubauer.* Nebo in Canaan (rapprochement intéressant de Nebo, le dieu-orateur, et du *nabî* israélite).

XXIII. Edinburgh Review. — N° 332 : 1° The faith of Iran. — 2° The revised version of the Old-Testament.

XXIV. Contemporary Review. - *Décembre : Mary F. Wilson.* The story of the Bâb.

XXV. Nineteenth Century. — Voir notre Chronique.

XXVI. Scottish Review. — *Octobre* : 1° York mystery plays. — 2° Scottish catholics under Mary and James.

XXVII. Dublin Review. — *Octobre* : *De Harlez.* The so-called sacred books of China.

XXVIII. China Review. — *XIII.* 6 : 1° *Parker.* Contributions towards the topography and ethnology of Central Asia (1er article). — 2° Extracts from the Pêi-wên Yün-fu (suite). — 3° *Edkins.* Chinese early mythology.

XXIX. Indian Antiquary. — *Septembre :* 1° *Rehatsek.* Russian icons. — 2° *Grierson.* A summary of the Alha Khand.

XXX. The Orientalist. — *II. 1 et 2 :* 1° *Wijesinha.* Episodes from the Mahâvansa. — 2° *Avery.* The religion of the aboriginal tribes of India. — 3° Tamil folklore. — 4° *Phillips.* Folklore of the Santals. — 5° *Parker.* To Singhalese folklore. — 6° *Nell.* Lanka. — 7° *Pannabokke.* Translation of the fatakas. — 8° Sanskrit Puzzles (13 et 14).

XXXI. Journal of the Anthropological Institute. — *XV.* 2 : 1° *Read.* Exhibition of ethnological objects from the Akkas (Northern Assam). — 2° *Garson.* On the inhabitants of Terra del Fuego. — 3° *L'Heureux.* The Kekip-Sesoators or ancient sacrificial stones of the north-west tribes of Canada. — 4° *Tremlett.* Quadrilateral constructions at Mané-Pochat-en Uieu and Mane-Ty-ec near Carnac. — 5° *Lewis.* A list of some dolmens and tumuli in Britany. — 6° *Kerry-Nichols.* The origin, physical characteristics and manners and customs of the Maori-race.

XXXII. Historische Zeitschrift. — *LV* : v. *Pflugk-Hartung.* Pabspolitik in Urkunden.

XXXIII. Zeitschrift für Ethnologie. — *XVII.* 4 : 1° *Grabowsky,* Ueber die djawets oder heiligen Tœpfe der Oloh ngadju (Dajaken) von Süd-ost Borneo. — 2° *Schwartz.* Die Vermählung der himmlischen im Gewitter. Ein indogermanischer Mythos.

XXXIV. Mitteilungen des Vereins für Geschichte der Deutschen in Böhmen. — *XXIV.* 2 : *Loserth.* Ueber die Versuche wiclif-husitische Lehren nach Oesterreich, Polen, Ungarn, und Kroatien zu verpflanzen.

Digitized by Google

XXXV. Literaturblatt für orientalische Philologie. — *II.* 3 *et* 4 : *J. Klatt.* Bibliographie (la plus complète qui existe).

XXXVI. Zeitschrift des deutschen Palästinavereins. — *VIII.* 3 : 1° *Kautzsch.* Ein Brief des Hohenpriesters der Samaritaner Jâ kub ibn Harun.— 2° *Riess.* Reste eines alten armenischen Klosters auf den ŒIberg und die daselbst aufgefundenen Inschriften. — 3° Ueber die angebliche Aufdeckung der Eudokia-Kirche. — 4° *Schick.* Neuaufgedeckte Felsengræber bei der Grabeskirche in Jerusalem. — 5° *Röhricht* et *Meisner.* Die Jerusalemfahrt des Friedrich Eckher von Käpfing und Karl Grimming auf Niederrain. — 6° *Guthe.* H. Clay Trumbulls Kadesh Barnea.

XXXVII. Baltische Studien. — *N°* 4 ; 1° *Blümcke.* Die St Laurentius Bruderschaft der Träger in Stettin. — 2° *v. Bülow.* Das Kelchtuch von Schöningen.

XXXVIII. Archiv für Litteratur und Kirchengeschichte des Mittelalters.— *I.* 2 *et* 3 : 1° *Denifle.* Die Constitutionen des Predigerordens vom Jahre 1228. — 2° *Ehrle.* Zur Geschichte des Schatzes, der Bibliothek und des Archivs der Päbste im XIX° Jahrhundert (fin). — 3° Heinrich von Gent. — 4° Die Sentenzen Abälards und die Bearbeitungen seiner Theologie vor Mitte des XII° Jahrhunderts.

XXXIX. Beweis des Glaubens. — *Septembre-octobre* : *Wilkens.* Karl Otfried Müller (fin).

XL. Zeitschrift für katholische Theologie. — *IX.* 4 : 1° *Grisar.* Das römische Sacramentar und die liturgischen Reformen im VI° Jahrhundert. — 2° *Funk.* Die moderne Pentateuchkritik.

XLI. Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie. — *XXIX.* 1 : 1° *A. Hilgenfeld.* Der Ursprung des Episkopats. — 2° *Johannes Dräseke.* Apollinarios in den Anführungen des Nemesios. — 3° *Fr. Görres.* Leander, Bischof von Sevilla. — 4° *A. Hilgenfeld.* Kein unentdecktes Evangelium. — 5° *H. Gelzer.* Kallistos' Enkomion auf Johannes Nesteutes. — 6° *Fr. Küchenmeister.* Beiträge zur biblischen Zoologie.

XLII. Zeitschrift für kirchliche Wissenschaft. — *N°* 9 : 1° *H. Gebhardt.* Die Zukunft des Menschensohnes nach den Synoptikern (1er article). — 2° *Nösgen.* Das angebliche Papyrusfragment eines kanonischen Urevangeliums. — 3° *Schelcher* War Calvin in Ferrara.

XLIII. Sitzungsberichte der K. Akad. d. Wissenschaften zu Wien. — (*Philos. hist. Klasse*) CIX. 2 : 1° *Heinzel.* Ueber die Nibelungensage. — 2° *Maassen.* Pseudoisidorische Studien (2e art.).

XLIV. Globus. — *N.* 14 : 1° *Guimet.* Aus dem südlichen Indien (voir les nos suivants). — 2° *Metzger.* Die Kalang auf Java (1re partie). — 3° *Hugues.* Krafft's Weltreise. = *N.* 16 : 1° *Kupala.* Der Johannistag in Rusland. — 2° Das Strohfest am Hofe des Joruba.

XLV. Bullettino di Archeologia cristiana.— 4e *série.* 3e *année.*

Digitized by Google

N° 2 et 3 : 1° Le recenti excavazioni nel piano inferiore del cimitero di Priscilla. — 2° Frammento di bicchiere vitreo adorno di imagini bibliche lavorate ad intaglio. — 3° Agostino, vescovo e la sua madre Felicita martiri sotto Decio.

XLVI. La Civiltà cattolica. — *N*° 847 : La stela di Mesa, re di Moab.

XLVII. Nuova Antologia. — *N*° 19 : Marucchi. Il culto mitriaco in Roma.

XLVIII. Rivista di filosofia scientifica. — *IV.* 5. : *Labanca.* Ambiente fisico del Cristianesimo primitivo.

XLIX. Archivio per lo studio delle tradizioni popolari. — *IV.* 3 : 1° *Coëlho.* Tradiçoes relativas as Sereias et mythos similares. — 2° *Vullo.* Il giuoco del serpente. — 3° *Rondoni.* Alcune fiabe populari di S. Miniato al Tedesco. — 4° *Bertran y Brios.* Tradicions populares catalanes inedites. — 5° *Sébillot.* La mort en voyage (légende chrétienne de la Haute-Bretagne).

L. Theologisch Tijdschrift. — *Novembre* : 1° *J. G. de Hoop Scheffer.* Is Joël een apocalypticus van 't jaar 400 vóor Christus ? — 2° *H. U. Meyboom.* De leer der twaalf Apostelen (suite et fin).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE[1]

Généralités.

J. van den Gheyn. Essais de mythologie et de philologie comparée. — Bruxelles. Gœmære. 1885.

H. Winkler. Das Uraltaische und seine Gruppen. — Berlin. Dümmler. 1885.

C. J. Stones. Christianity before Christ or prototypes of our faith aud culture. — In-8. 1885.

Christianisme.

Elie Berger. Les registres d'Innocent IV. 7e fasc. - - Paris. Thorin. 1885. gr. in-4.

Elie Méric. Histoire de M. Emery et de l'Eglise de France (1732-1811). — 2 vol. in-8 de XIV. 490 et 500 p. Paris, Victor Palmé. 1885.

Ernest Strœhlin, Athanase Coquerel fils. Etude biographique. — 1 vol. in-8 de XII et 564 p. Paris. Fischbacher. 1885.

Jules Delaborde (Comte). François de Chastillon, comte de Coligny. — Paris. Fischbacher. gr. in-8. de 501 p.

Mémoires de Bonbonnoux, chef Camisard, pasteur du désert et réfugié, d'après des documents inédits. — Paris. Fischbacher. 1885. in-4 de XLIX et 112 p.

V. J. Vaillant. Notes Boulonnaises. La Révocation de l'Edit de Nantes dans le Boulonnais, le Calaisis et les pays conquis et reconquis. — Boulogne-sur-Mer. Simonnaire. 1885. in-8 de 78 p.

A. Guillot. Les débuts de la Réformation à Genève. — Genève. Cherbuliez. 1885. in-12 de 175 p.

H. Vulliet. Scènes de la Révocation de l'Edit de Nantes, 1685. — Lausanne. Bridel. 1885. in-12 de 152 p.

F. Sander. Die Hugenotten und das Edikt von Nantes. — Breslau, Korn. 1885. in-8 de V et 333 p.

(1) En dehors des nombreux ouvrages mentionnés dans la *Chronique* et dans le *Dépouillement des Périodiques.*

Digitized by Google

Aug. Ebrard. Christian Ernst von Brandenburg-Bayreuth. Die Aufnahme reformierter Flüchtlingsgemeinden in ein lutherisches Land, 1686-1712.— Gütersloh. Berthelsmann. 1885. in-8 de VIII et 180 p.

A. Baur. Zwingli's Theologie, ihr Werden und ihr system, 1er vol. — Halle. Niemeyer. 1885, in-8 de VIII et 543 p.

Joh. Wycliffe. Tractatus de civili dominio, liber I. Now first edited from the unique ms. at Vienna by R. L. Poole. — Londres. Trübner. 1885, in-8 de XXXIV et 460 p.

Willy Borée. Heinrich VIII von England und die Curie in den Jahren 1528-1529. — Göttingue. Calvor. 1885. in-8 de IV et 56 p.

J. Burns. The first three christian centuries. — New-York. Nelson. 1884. in-12 de 330 p.

C. F. Keil. Commentar ueber den Brief an die Hebräer. — Leipzig. Dörffling 1885. in-8de 420 p.

W. Beyschlag. Das Leben Jesu, I et II. 1. — Halle. Strien. 1885. in-8 de VII, 451 p. et 80 p.

A. Tappehorn. Ausserbiblische Nachrichten, oder die Apokryphen ueber die Geburt, Kindheit und das Lebensende Jesu und Mariä. — Paderborn. Schöningh. 1885, in-8 de 89 p.

R. W. Bush. Life and times of Chrysostom. — London. Tract Soc. 1885. in-8.

S. Eckleben. Die älteste Schilderung vom Fegefeuer des heil. Patricius. — Halle. Niemeyer. 1885.

J. Belsheim. Das Evangelium des M. nach dem griechischen Codex aureus Theodoræ imperatricis purpureus Petropolitanus aus dem IX Jahrhundert. — Christiania. Dylwad. 1885.

H. Zotenberg. Notice sur le livre de Barlaam et Josaphat, accompagné d'extraits du texte grec et des versions arabes et éthiopiennes. — Paris. Maisonneuve. 1886. in-8 de 166 p.

H. P. Cameron. History of the English Bible. — Londres. A. Gardner 1885. in-12 de 192 p.

G. Biehler. Das Symbolum apostolicum. — Strasbourg. Treuttel et Würtz. 1885. in-8 de 32 p.

G. Cavallier. Les Albigeois, leurs origines ; action de l'Eglise au XIIe siècle, par M. l'abbé Douais. Etude bibliographique. — Montpellier. Grollier. 1885. in-8 de 35 p.

D. Leroux. Le poète S. V. Fortunat. — Paris. Oudin. 1885. in-18 de IX et 368 p.

E. de Schweinitz. The history of the church known as the Unitas fratrum, or the unity of the brethern founded by the followers of John Hus, the Bohemian reformer and martyr. — Bethlehem. Moravian publ. off. 1885. in 8 de XXII et 693 p.

Digitized by Google

Eduard Likowsky. Geschichte des allmählichen Verfalls der Unierten Ruthenischen Kirche im XVIII^e^ und XIX^e^ Jahrh. unter polnischem und russischem Scepter (traduction allemande par Appollinaris Tloczynski), 1^er^ vol. — Posen. Jolowics. 1885. in-8 de XIV et 304 p.

E. Ruggieri. Storia dei santi patri e dell' antica letteratura della chiesa. Vol. V. — Roma. Metastasio. 1885. in-16 de VIII et 388 p.

Practica inquisitionis heretice pravitatis auctore Bernardo Guidonis. Document publié pour la première fois par C. Douais. — Paris. Picard. 1886. In-4 de XII et 372 p.

C. Krause. Melanchtoniana. Regesten und Briefe ueber die Beziehungen Melanchtons zu Anhalt und dessen Fürsten. — Zerbst. Zeidler. 1885. In-8 de X et 185 p.

J. Tulloch. Movements of religious thought in Britain during the nineteenth century. — Londres. Longmans. 1885. In-8 de 340 p.

G. E. Beskow. Den svenska missionen i Ost-Afrika. — Stockholm. Fosterlands-Stiftelsen. 1885. In-8 de 272 p.

H. L. Martensen. Jakob Bœhme, his life and teaching or studies in theosophy. Londres. In-8.

P. Ulich. Die deutsche Kirche unter Lothar von Sachsen. — Berlin. 1885. In-8 de 50 p.

Fritz Stöber. Zur Kritik der Vita S. Johannis Reomaensis. Eine kirchengeschichtliche Studie. — Vienne. Gerold. 1885. In-8 de 82 p.

G. Massaja. I mei trentacinque anni di missione nell' Alta Etiopia. Vol. I. — Milan. 1885. In-4 de XVI et 216 p.

H. P. Weber. Marquard von Rotenhan S. J. Das Lebensbild eines eifrigen Priesters aus dem XVIII^e^ Jahrh. — Ratisbonne. Manz. 1885. In-8 de XII et 128 p.

Le Monnier. La jeunesse de saint François d'Assise, sa vie mondaine, sa conversion, sa vocation. — Lille. Soc. S^t^ Augustin. 1885. In-12 de IV et 95 p.

R. W. Dixon. History of the church of England from the abolition of the Roman jurisdiction. Vol. III. Edward VI (1549-1553). — Londres. Routledge. 1885. In-8 de XXVI et 572 p,

L. Maggiolo. La vie et les œuvres de l'abbé Grégoire (1794-1831). — Nancy. Berger-Levrault. 1885. In-8 de 145 p.

Monumenta Vaticana Hungariæ. Series I. Tom. II. Acta legationis cardinalis Gentilis. — Budapestini. Franklin-Társulat. 1885. In-4 de CXX et 512 p.

Th. Dufour. Un opuscule inédit de Farel. Le résumé des actes de la dispute de Rive (1535). — Genève. Cherbuliez. 1885. In-8 de 42 p.

P. Piolin. Supplément aux Vies des saints et spécialement aux petits bollandistes, d'après les documents hagiographiques les plus authentiques et les plus récents (tome I, du 1^er^ janvier à fin avril). — Paris. Bloud et Barral. 1885. In-8 de 701 p.

Digitized by Google

JUDAÏSME ET ISLAMISME.

Maimonides. The guide of the perplexed, translated from the original and annotated by M. Friedlænder. — 3 vols. Londres. Trübner. 1885. In-8 de 980 p.

J. Müller. Kritischer Versuch ueber den Ursprung und die geschichtliche Entwicklung des Pesach-und Mazzothfestes. — Bonn. Weber. 1884. In-8 de VIII et 86 p.

W. H. Green. The Hebrew feasts in their relation to recent critical hypotheses concerning the Pentateuch. — New-York. Carter. 1885. In-12 de 329 p.

E. C. Bissell. The Pentateuch ; its origin and structure : an examination of recent theories. — New-York. Scribner. 1885. In-8 de VI et 484 p.

W. Bacher. Leben und Werke des Abulwalid Merwân Ibn Ganâh (R. Jona) und die Quellen seiner Schrifterklärung. — Leipzig. O. Schulze. 1885. In-8 de IV et 108 p.

H. Guthe. Das Zukunftsbild des Jesaia. — Leipzig, Breitkopf et Härtel. 1885.

E. Schürer. Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu. 2e partie. — Leipzig. Hinrichs. 2e éd. revue. 1886. In-8 de X et 884 p.

Al. Motais. Le déluge biblique devant la foi, l'Ecriture et la science. — Paris. Berche et Tralin. 1885. In-8 de 345 p.

A. Weill. Le Pentateuque selon Moïse et le Pentateuque selon Esra. 2e partie. Fin de la Genèse. — Paris. Dentu. 1886. In-8, p. 93 à 214.

M. Schwab. Le Talmud de Jérusalem traduit pour la première fois. Tome VIII. Traités Kethouboth, Nedarim, Guittin. — Paris. Maisonneuve. 1886. In-8 de IV et 300 p.

A. Rosenzweig. Das Jahrhundert nach dem babylonischen Exile mit besonderer Rücksicht auf die religiöse Entwicklung des Judentums. — Berlin. Dümmler. 1885. In-8 de XVI et 240 p.

Wherry. A comprehensive commentary on the Qoràn, comprising Sale's translation and preliminary discourse, with additional notes. — Vol. III. Londres, Trübner, 1885, in-8 de VIII et 414 p.

J. P. Hughes. Dictionary of Islam ; Cyclopœdia of doctrines of the Moham medan religion.

LES RELIGIONS DU MONDE ANTIQUE.

A. Delattre (le P.). L'Asie occidentale dans les inscriptions assyriennes (Extrait de la « Revue Belge des questions scientifiques »).

H. Zimmern. Babylonische Busspsalmen umschrieben, uebersetzt und erklärt. — 6e partie de l' « Assyriologische Bibliothek » éditée par MM. F. Delitzsch et P. Haupt. — Leipzig. Hinrichs, 1885.

E. A. W. Budge. Sarcophagus of Anchnesrâneferab, queen of Ahmes II (564-526 av. J.-C.). — Londres, in-4, 1885.

F. Richter. De thesauris Olympiæ effossis. — Berlin. Weidmann. 1885.

Digitized by Google

Ilios, ville et pays des Troyens, résultat des fouilles sur l'emplacement de Troie et des explorations faites en Troade de 1871 à 1882, avec une autobiographie de l'auteur, traduit de l'anglais par Mme E. Egger.

A. Fick. Die Homerische Ilias nach ihrer Entstehung betrachtet.

Les Religions de l'Asie.

(Voir surtout les publications mentionnées dans la Chronique).

Le *Kama-Sutra* de Vatsyayana, livre sacré de l'Indoustan, rédigé en sanscrit vers le Ve siècle de l'ère chrétienne, traduit sur la première version anglaise (Bénarès. 1883) par *Isidore Liseux*. — Paris. Liseux. Ed. de luxe, gr. in-8 de 300 p.

Avesta. Die heiligen Bücher der Parsen, ed. Geldner : I. Yasna, 2e livr. — Stuttgart. Kohlhammer (avec notes allemandes et anglaises).

Folk-Lore.

J. C. Poestion. Lappländische Märchen. Volkssagen, Räthsel und Sprichwörter.— Wien. Gerold. 1885.

Fletcher S. Bassett. Legends and superstitions of the sea and of sailors in all lands and at all times. — New-York. Belford-Clarke. in-8 de 505 p.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME DOUZIÈME.

ARTICLES DE FOND.

Pages.

Les origines de l'idolâtrie, par le comte *Goblet d'Alviella*..... 1
Esdras a-t-il promulgué une loi nouvelle? par M. *J. Halévy*..... 26
Sur les phases de la religion védique, d'après M. Véron, par M. *Paul Regnaud*..... 39
La religion égyptienne d'après les pyramides de la Ve et de la VIe dynastie, par M. *G. Maspero*..... 123
Le Mithriacisme au IIIe siècle de l'ère chrétienne, par M. *Jean Réville*... 140
La Méthode en mythologie comparée. Réponse à quelques objections, par M. *Paul Regnaud*..... 166
La Mâyâ et le pouvoir créateur des divinités védiques, par M. *Paul Regnaud*..... 237
Le Mythe de Kronos. A propos d'une nouvelle méthode en mythologie comparée, par M. *C. P. Tiele*..... 246

MÉLANGES ET DOCUMENTS

Légendes chrétiennes de la Haute-Bretagne, par M. *Paul Sébillot*..... 46
Le Présent de l'Homme lettré pour réfuter les partisans de la Croix, par 'Abd-Allâh ibn 'Abd-Allâh, le Drogman. Traduction française inédite, par M. *N*..... p. 68, 179, 278
M. Maurice Vernes et la méthode comparative dans l'histoire des religions, par M. le comte *Goblet d'Alviella*..... 170
Le Musée Guimet à Paris..... 302
Un Mémoire espagnol sur le Nirvâna bouddhique, par M. *Ph. Ed. Foucaux*. 321

Digitized by Google

Les Védas et la Paléographie. A propos d'un récent article de M. Halévy, par M. *P. Regnaud*..... 334

REVUE DES LIVRES

Joachim Menant. Les langues perdues de la Perse et de l'Assyrie (M. *Emile Duval*)..... 90
Ed. Flouest. Etudes d'archéologie et de mythologie gauloises..... 93
Comte de *Puymaigre.* Folk-lore (M. *P. S.*)..... 95
Otto Pfleiderer. Lectures on the influence of the apostle Paul on the development of christianity (M. *Albert Réville*)..... 202
Ad. Franck. Des rapports de la religion et de l'État, (M. *Jean Réville*)... 208
Annales du Musée Guimet. Tome VIII. Le Yi-King, traduit en français par M. *P.-L.-F. Philastre* (1re partie)..... 210
Ch. Schmidt. Précis de l'Histoire de l'Eglise d'Occident pendant le Moyen Age (M. Etienne Coquerel)..... 338
H. J. Holtzmann. Einleitung in das Neue Testament (*M. Jean Réville*)... 341
Baron d'*Avril.* St-Cyrille et St-Méthode..... 342
CHRONIQUES..... p. 98, 212 et 344
DÉPOUILLEMENTS DES PÉRIODIQUES..... p. 107, 225 et 359
BIBLIOGRAPHIE..... p. 120, 233 et 367

Le Gérant: ERNEST LEROUX.

Laval, imp. et stér. E. JAMIN, rue de la Paix, 41.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

REVUE

DE

L'HISTOIRE DES RELIGIONS

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. JEAN RÉVILLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. A. BARTH, membre de la Société Asiatique; A. BOUCHÉ-LECLERCQ, professeur à la Faculté des lettres de Paris; P. DECHARME, doyen de la Faculté des lettres de Nancy; J.-A. HILD, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers; G. MASPERO, de l'Institut, directeur général des musées d'Egypte; E. RENAN, de l'Institut, professeur au Collège de France; A. RÉVILLE, professeur au Collège de France; E. STROEHLIN, professeur à l'Université de Genève; C.-P. TIELE, professeur à l'Université de Leyde, etc.

CINQUIEME ANNÉE

NOUVELLE SÉRIE

Tome XI. — N° 1, Janvier-Février

ANDOVER THEOL. SEM. APR 4 1885 LIBRARY

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1885

Digitized by Google

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56, A PARIS.

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE ET PITTORESQUE
DU THÉATRE
ET DES ARTS QUI S'Y RATTACHENT
Par **ARTHUR POUGIN**

COSTUMES DE BALLET, POÉTIQUE, MUSIQUE, DANSE, PANTOMIME, DÉCOR, COSTUMES. MACHINERIE, JEUX ANTIQUES, SPECTACLES FORAINS, ACROBATISME, JEUX ANTIQUES, DIVERTISSEMENTS SCÉNIQUES, FÊTES PUBLIQUES, RÉJOUISSANCES POPULAIRES, CARROUSELS, COURSES TOURNOIS, ETC.

Un vol. gr. in-8, illustré de 400 gravures et de 8 chromolithographies

Prix : Broché, **40 fr.** — Rélié dos et coins chagrin, plats papier, tranche supérieure dorée, **50 fr.**

LA RENAISSANCE EN ITALIE & EN FRANCE
A L'ÉPOQUE DE CHARLES VIII

OUVRAGE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION ET AVEC LE CONCOURS DE
M. PAUL D'ALBERT DE LUYNES ET DE CHEVREUSE, DUC DE CHAULNES

Par **EUGÈNE MUNTZ**
Lauréat de l'Académie française et de l'Académie des Beaux-Arts

et illustre de **350** gravures dans le texte et de **30** gravures hors texte
d'après les monuments originaux

Un vol. in-4, broché, **30 fr.** — Relié avec fers spéciaux, **40 fr.** — Relié dos et coins chagrin, plats papier, tranche supérieure dorée, **40 fr.**

MODES ET USAGES
AU TEMPS DE
MARIE-ANTOINETTE
LIVRE-JOURNAL DE MADAME ÉLOFFE
Marchande de modes, couturière-lingère ordinaire de la reine et des dames de sa cour (1787-1793)

Ouvrage illustré de 200 gravures, dont 110 grandes planches, 68 coloriées

publié par le **COMTE DE REISET**
Ancien Ministre plénipotentiaire

Deux forts volumes in-4 de 600 pages, brochés, **60 fr.** — Reliés, **80 fr.** — Tirage sur papier du Japon, **120 fr.**

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

TOMES I à VI..... **100** fr.

VIENT DE PARAITRE

TOME V

FRAGMENTS DU KANDJOUR

Recueil des livres sacrés du Tibet, traduit du tibétain par Léon Feer. — Un beau volume in-4° de 600 pages. **20 fr.**

TOME VI

PH. ED. FOUCAUX

LE LALITA VISTARA, traduit du sanscrit. Un beau volume in-4, orné de planches et de dessins. **15** fr.

CATALOGUE DESCRIPTIF ET RAISONNÉ

DU MUSÉE GUIMET

TOME I. — Réligions de l'Inde, du Cambodge, de la Chine, du Tibet et du Japon, par L. de Milloué. — In-18 de 300 pages, **1 fr. 50**

TOME II (*Sous presse*).

ANNUAIRE DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON

TOME I, en 3 fascicules..... .... **10** fr.

Digitized by Google

SOMMAIRE :

Les Religions en Grande-Bretagne, par M. H. Gaidoz.
Bulletin critique : Les Religions de l'Inde. — I. Les publications relatives à la religion védique, par M. A. Barth.
La dernière publication de M. Dumichen, par M. Leblois, de Strasbourg.
Le docteur Lepsius au tombeau de Séti I, par M. E. Lefébure.
Revue des Livres : 1° L. de Ronchaud. La tapisserie dans l'antiquité ; le Péplos d'Athéné ; la décoration intérieure du Parthénon (L. X.) — 2° C. A. L. van Troostenburg de Bruyn. L'Église réformée dans les Indes Néerlandaises sous le régime de la Compagnie des Indes-Orientales (V. G.). — 3° Adolf Bastian. Der Fetisch an der Küste Guinea's (A. Réville). — 4° David Castelli. La legge del popolo ebreo nel suo svolgimento storico (Edouard Montet). — 5° B. Aubé. L'Église et l'État dans la seconde moitié du IIIe siècle (J. Réville). — 6° Eugène Virieux. La vie du Bouddha (Ph. Ed. Foucaux).
Chronique.
Dépouillement des périodiques.
Bibliographie.

La REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS paraît tous les deux mois, par fascicules in-8 raisin, de 8 à 10 feuilles d'impression.

Prix de l'Abonnement annuel : Paris . . . . . **25** fr.
— — Départements . . . . . **27** fr. **50**
— — Étranger . . . . . **30** fr.
Un numéro pris au Bureau . . . . . **5** fr.

TARIF DES ANNONCES

Une page. . . . . **30** fr.
Une 1/2 page. . . . . **20** fr.

Tous les ouvrages envoyés à la Revue y seront annoncés, et, s'il y a lieu, analysés.

La Revue est purement historique ; elle exclut tout travail présentant un caractère polémique ou dogmatique.

Laval. — Imprimerie et Stéréotypie E. JAMIN, rue de la Paix, 41

Digitized by Google

Annal.

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

REVUE

DE

L'HISTOIRE DES RELIGIONS

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. JEAN RÉVILLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. A. BARTH, membre de la Société Asiatique; A. BOUCHÉ-LECLERCQ, professeur à la Faculté des lettres de Paris; P. DECHARME, doyen de la Faculté des lettres de Nancy; J.-A. HILD, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers; G. MASPERO, de l'Institut, directeur général des musées d'Egypte; E. RENAN, de l'Institut, professeur au Collège de France; A. RÉVILLE, professeur au Collège de France; E. STROEHLIN, professeur à l'Université de Genève; C.-P. TIELE, professeur à l'Université de Leyde, etc.

SIXIÈME ANNÉE

NOUVELLE SÉRIE

Tome XI. — N° 2, Mars-Avril

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1885

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

ANONYME DE CORDOUE

CHRONIQUE LATINE RIMÉE

des derniers rois Goths de Tolède et de l'invasion arabe de l'Espagne

Editée et annotée par le P. J. TAILHAN

Un beau vol. in-fol., avec 28 planches en héliogravure . . . . . 50 fr.

JOURNAL DE BURCHARD

Johannis Burchardi Argentinensis, capelle pontificie sacrorum rituum magistri Diarium, seu rerum urbanarum commentarii (1483-1506) Texte latin publié intégralement pour la première fois d'après les manuscrits de Paris, de Rome et de Florence, avec introduction, notes, etc., par L. THUASNE.

3 forts volumes gr. in-8. . . . . 60 fr.

LES POLYNÉSIENS

LEUR ORIGINE, LEURS MIGRATIONS, LEUR LANGAGE

Par le Dr P.-A. LESSON

ancien médecin en chef des établissements français de l'Océanie

Ouvrage rédigé d'après le manuscrit de l'auteur par L. MARTINET

4 forts vol. in-8 avec cartes . . . . . 60 fr.

LE ROYAUME DU CAMBODGE

Par **J. MOURA**, ancien représentant de la France au Cambodge

2 beaux volumes gr. in-8, richement illustrés. . . . . 30 fr.

EXPÉDITION SCIENTIFIQUE FRANÇAISE

EN RUSSIE, EN SIBÉRIE ET DANS LE TURKESTAN

Par Ch.-Eug. De UJFALVY

5 vol. gr. in 8, dont 2 atlas de planches. . . . . 77 fr.

LES CUIVRES ANCIENS AU CACHEMIRE ET AU PETIT-THIBET

Par Ch.-Eug. De UJFALVY

In-8, orné de 67 dessins inédits. . . . . 15 fr.

LE PAPYRUS FUNÉRAIRE DE SOUTIMÉS

Publié en 24 planches coloriées par P. GUIEYSSE et LEFÉBURE

In-folio. . . . . 50 fr.

INSCRIPTIONS ET NOTICES RECUEILLIES A EDFOU

Pendant la mission scientifique de M. le vicomte Emmanuel de Rougé

Publiées par le vicomte Jacques DE ROUGÉ

2 vol. in-4, avec 164 planches, dessinées par Geslin. . . . . 60 fr.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

TOMES I à VI..... **100 fr.**

TOME VII. In-4 de 508 pages et 6 planches..... **20 fr.**

SOMMAIRE. — A. Bourquin. Brahmakarma, ou rites sacrés des Brahmanes. Traduit pour la première fois du sanscrit en français. — A. Bourquin. Dharmasindhu, ou Océan des rites religieux, par le prêtre Kâshinâtha. Première partie. Traduit du sanscrit et commenté. Version française par L. de Milloué. — Senathi-Râja. Quelques remarques sur la secte Civaïte chez les Indous de l'Inde méridionale. — Arnould Locard. Les coquilles sacrées dans les religions indoues. — Coomara Swamy. Dâthâvança, ou histoire de la dent-relique de Buddha Gotama, poème épique pâli de Dhammakitti. Traduit en français par L. de Milloué. — J. Gerson da Cunha. La dent-relique de Ceylan. - P. Regnaud. Etudes phonétiques et morphologiques dans le domaine des langues indo-européennes.

TOME VIII (*Sous presse*).

CATALOGUE DESCRIPTIF ET RAISONNÉ

DU MUSÉE GUIMET

TOME I. — Religions de l'Inde, du Cambodge, de la Chine, du Tibet et du Japon, par L. DE MILLOUÉ. — In-18 de 300 pages, **1 fr. 50**

Grands Ouvrages en cours de publication :

CORPUS PAPYRORUM ÆGYPTI

A REVILLOUT ET EISENLOHR EDITUM

Fascicule premier : Papyrus démotiques du Louvre, publiés et traduits par Eugène Revillout. I. In-4, avec 7 planches en héliogravure . . . 20 fr.

Les prochains fascicules contiendront : La suite des Papyrus démotiques du Louvre et ceux de Turin, de Londres, de Berlin, de Vienne, etc. Il paraîtra annuellement trois ou quatre fascicules.

DÉCOUVERTES EN CHALDÉE

Par Ernest DE SARZEC

Consul de France à Bagdad, correspondant de l'Institut

Ouvrage accompagné de planches, publié par les soins de Léon HEUZEY, membre de l'Institut, conservateur des antiquités orientales, sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Première livraison, in-fol., avec 20 planches en héliogravure, 30 fr.

COLLECTION DE M. DE CLERCQ

CATALOGUE MÉTHODIQUE & RAISONNÉ

Premier fascicule : *Les cylindres assyriens*. Rédigé avec la collaboration de M. J. MENANT

Un vol. in-fol., avec 35 planches en héliogravure, une carte, et de nombreux dessins dans le texte. . . . . 60 fr.

Digitized by Google

SOMMAIRE :

Akbar, un initiateur de l'étude comparée des religions et un précurseur de la tolérance dans l'Inde, par M. G. Bonet-Maury.
Bulletins critiques :
Les Religions de l'Inde. — II. Les publications relatives au Bouddhisme, par M. A. Barth.
L'Islam, par M. E. Fagnan.
Revue des Livres : 1° Léon de Rosny. Histoire des dynasties divines (Matsunami Massanobu.) — 2° Ernest Jannetaz. Etude sur Semo Sancus Fidius, dieu sabin représentant le feu, et sur l'étymologie d'Hercule (Albert Réville). — 3° L'abbé Pierre Bouche. La côte des Esclaves et le Dahomey (Albert Réville). — 4° Th. Reinach. Histoire des Israélites depuis l'époque de leur dispersion jusqu'à nos jours (Rod. Reuss). — 5° C. P. Tiele. Manuel de l'histoire des religions (Jean Réville). — 6° Otto Pfleiderer. Religionsphilosophie auf geschichtlicher Grundlage (Jean Réville). — 7° J. A. Dulaure. Des divinités génératrices (Jean Réville). — 8° J. Eggermont. Le Japon. Histoire et religion (L. R.).
Chronique.
Dépouillement des périodiques.
Bibliographie.

La REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS paraît tous les deux mois, par fascicules in-8 raisin, de 8 à 10 feuilles d'impression.

Prix de l'Abonnement annuel : Paris . . . . . **25** fr.
— — Départements . . . . . **27** fr. **50**
— — Étranger . . . . . **30** fr.
Un numéro pris au Bureau . . . . . **5** fr.

TARIF DES ANNONCES

Une page. . . . . **30** fr.
Une 1/2 page. . . . . **20** fr.

Tous les ouvrages envoyés à la Revue y seront annoncés, et, s'il y a lieu, analysés.

La Revue est purement historique ; elle exclut tout travail présentant un caractère polémique ou dogmatique.

Laval. — Imprimerie et Stéréotypie E. JAMIN, rue de la Paix, 41

Digitized by Google

[illegible] de Paris
the [illegible]

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

REVUE

DE

L'HISTOIRE DES RELIGIONS

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. JEAN RÉVILLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. A. BARTH, membre de la Société Asiatique; A. BOUCHÉ-LECLERCQ, professeur à la Faculté des lettres de Paris; P. DECHARME, doyen de la Faculté des lettres de Nancy; J.-A. HILD, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers; G. MASPERO, de l'Institut, directeur général des musées d'Égypte; E. RENAN, de l'Institut, professeur au Collège de France; A. RÉVILLE, professeur au Collège de France; E. STROEHLIN, professeur à l'Université de Genève; C.-P. TIELE, professeur à l'Université de Leyde, etc.

SIXIEME ANNÉE

NOUVELLE SÉRIE

Tome XI. — N° 3, Mai-Juin

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1885

[illegible]

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

ANONYME DE CORDOUE

CHRONIQUE LATINE RIMÉE

des derniers rois Goths de Tolède et de l'invasion arabe de l'Espagne

Editée et annotée par le P. J. TAILHAN

Un beau vol. in-fol., avec 28 planches en héliogravure . . . . . 50 fr.

JOURNAL DE BURCHARD

Johannis Burchardi Argentinensis, capellæ pontificiæ sacrorum rituum magistri Diarium, seu rerum urbanarum commentarii (1483-1506) Texte latin publié intégralement pour la première fois d'après les manuscrits de Paris, de Rome et de Florence, avec introduction, notes, etc., par L. THUASNE.

3 forts volumes gr. in-8. . . . . 60 fr.

LES POLYNÉSIENS

LEUR ORIGINE, LEURS MIGRATIONS, LEUR LANGAGE

Par le Dr P.-A. LESSON

ancien médecin en chef des établissements français de l'Océanie

Ouvrage rédigé d'après le manuscrit de l'auteur par L. MARTINET

4 forts vol. in-8 avec cartes . . . . . 60 fr.

LE ROYAUME DU CAMBODGE

Par **J. MOURA**, ancien représentant de la France au Cambodge

2 beaux volumes gr. in-8, richement illustrés. . . . . 30 fr.

EXPÉDITION SCIENTIFIQUE FRANÇAISE

EN RUSSIE, EN SIBÉRIE ET DANS LE TURKESTAN

Par Ch.-Eug. De UJFALVY

5 vol. gr. in 8, dont 2 atlas de planches. . . . . 77 fr.

LES CUIVRES ANCIENS AU CACHEMIRE ET AU PETIT-THIBET

Par Ch.-Eug. De UJFALVY

In-8, orné de 67 dessins inédits. . . . . 15 fr.

LE PAPYRUS FUNÉRAIRE DE SOUTIMÉS

Publié en 24 planches coloriées par P. GUIEYSSE et LEFÉBURE

In-folio. . . . . 50 fr.

INSCRIPTIONS ET NOTICES RECUEILLIES A EDFOU

Pendant la mission scientifique de M. le vicomte Emmanuel de Rougé

Publiées par le vicomte Jacques DE ROUGÉ

2 vol. in-4, avec 164 planches, dessinées par Geslin. . . . . 60 fr.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

TOMES I à VI..... **100** fr.

TOME VII. In-4 de 508 pages et 6 planches..... **20** fr.

SOMMAIRE. — A. Bourquin. Brahmakarma, ou rites sacrés des Brahmanes. Traduit pour la première fois du sanscrit en français. — A. Bourquin. Dharmasindhu, ou Océan des rites religieux, par le prêtre Kâshinâtha. Première partie. Traduit du sanscrit et commenté. Version française par L. de Milloué. — Senathi-Râja. Quelques remarques sur la secte Civaïte chez les Indous de l'Inde méridionale. — Arnould Locard. Les coquilles sacrées dans les religions indoues. — Coomara Swamy. Dâthâvança, ou histoire de la dent-relique de Buddha Gotama, poème épique pâli de Dhammakitti. Traduit en français par L. de Milloué. — J. Gerson da Cunha. La dent-relique de Ceylan. - P. Regnaud. Etudes phonétiques et morphologiques dans le domaine des langues indo-européennes.

TOME VIII (*Sous presse*).

CATALOGUE DESCRIPTIF ET RAISONNÉ

DU MUSÉE GUIMET

TOME I. — Religions de l'Inde, du Cambodge, de la Chine, du Tibet et du Japon, par L. DE MILLOUÉ. — In-18 de 300 pages, **1 fr. 50**

Grands Ouvrages en cours de publication :

CORPUS PAPYRORUM ÆGYPTI

A REVILLOUT ET EISENLOHR EDITUM

Fascicule premier : Papyrus démotiques du Louvre, publiés et traduits par Eugène Revillout. I. In-4, avec 7 planches en héliogravure . . . 20 fr.

Les prochains fascicules contiendront : La suite des Papyrus démotiques du Louvre et ceux de Turin, de Londres, de Berlin, de Vienne, etc. Il paraîtra annuellement trois ou quatre fascicules.

DÉCOUVERTES EN CHALDÉE

Par Ernest DE SARZEC

Consul de France à Bagdad, correspondant de l'Institut

Ouvrage accompagné de planches, publié par les soins de Léon HEUZEY, membre de l'Institut, conservateur des antiquités orientales, sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Première livraison, in-fol., avec 20 planches en héliogravure, 30 fr.

COLLECTION DE M. DE CLERCQ

CATALOGUE MÉTHODIQUE & RAISONNÉ

Premier fascicule : *Les cylindres assyriens*. Rédigé avec la collaboration de M. J. MENANT

Un vol. in-fol., avec 35 planches en héliogravure, une carte, et de nombreux dessins dans le texte. . . . . 60 fr.

Digitized by Google

SOMMAIRE :

Les missions musulmanes au XIXe siècle, par M. Edouard Montet.
Quelques observations sur la méthode en mythologie comparée, par M. P. Regnaud.
Le mythe de Dagon, par M. J. Menant.
Les fouilles de M. Naville à Pithom. L'exode. Le canal de la Mer Rouge, par M. E. Lefébure.
L'introduction du culte de Sérapis à Rome. P. Cornelius Scipio Nasica Serapio, par M. G. Lafaye.
Le galet inscrit d'Antibes. Offrande phallique à Aphrodite, par M. H. Bazin.
Une nouvelle interprétation de la Didachè par M. Ménégoz, par M. L. Massebieau.
Le bonheur du Nirvâna, traduit du pâli, par le Pandit Lewis da Sylva.
Revue des livres : 1° Mme Ad. Terzetti. La Grèce ancienne et moderne considérée sous l'aspect religieux (C. E. R.). — 2° Albert Réville. Les religions du Mexique, de l'Amérique centrale et du Pérou. — 3° Edouard Montet. Histoire littéraire des Vaudois en Piémont.
Chronique.
Dépouillement des périodiques.
Bibliographie.

La REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS paraît tous les deux mois, par fascicules in-8 raisin, de 8 à 10 feuilles d'impression.

Prix de l'Abonnement annuel : Paris . . . . . **25** fr.
— — Départements . . . . . **27** fr. **50**
— — Étranger . . . . . **30** fr.
Un numéro pris au Bureau . . . . . **5** fr.

TARIF DES ANNONCES

Une page. . . . . **30** fr.
Une 1/2 page. . . . . **20** fr.

Tous les ouvrages envoyés à la Revue y seront annoncés, et, s'il y a lieu, analysés.

La Revue est purement historique ; elle exclut tout travail présentant un caractère polémique ou dogmatique.

Laval. — Imprimerie et Stéréotypie E. JAMIN, rue de la Paix, 41

Digitized by Google

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

REVUE

DE

L'HISTOIRE DES RELIGIONS

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. JEAN RÉVILLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. A. BARTH, membre de la Société Asiatique; A. BOUCHÉ-LECLERCQ, professeur à la Faculté des lettres de Paris; P. DECHARME, doyen de la Faculté des lettres de Nancy; J.-A. HILD, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers; G. MASPERO, de l'Institut, directeur général des musées d'Egypte; E. RENAN, de l'Institut, professeur au Collège de France; A. RÉVILLE, professeur au Collège de France; E. STRŒHLIN, professeur à l'Université de Genève; C.-P. TIELE, professeur à l'Université de Leyde, etc.

SIXIEME ANNÉE

Tome XII. — N° 1, Juillet-Août

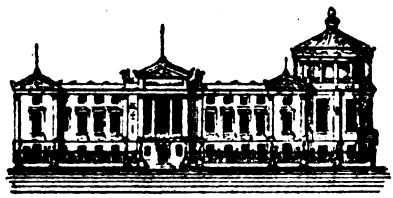

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1885

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

ANONYME DE CORDOUE

CHRONIQUE LATINE RIMÉE

des derniers rois Goths de Tolède et de l'invasion arabe de l'Espagne

Editée et annotée par le P. J. TAILHAN

Un beau vol. in-fol., avec 28 planches en héliogravure . . . . . 50 fr.

JOURNAL DE BURCHARD

Johannis Burchardi Argentinensis, capellæ pontificiæ sacrorum rituum magistri Diarium, seu rerum urbanarum commentarii (1483-1506) Texte latin publié intégralement pour la première fois d'après les manuscrits de Paris, de Rome et de Florence, avec introduction, notes, etc., par L. THUASNE.

3 forts volumes gr. in-8. . . . . 60 fr.

LES POLYNÉSIENS

LEUR ORIGINE, LEURS MIGRATIONS, LEUR LANGAGE

Par le Dr P.-A. LESSON

ancien médecin en chef des établissements français de l'Océanie

Ouvrage rédigé d'après le manuscrit de l'auteur par L. MARTINET

4 forts vol. in-8 avec cartes . . . . . 60 fr.

LE ROYAUME DU CAMBODGE

Par **J. MOURA,** ancien représentant de la France au Cambodge

2 beaux volumes gr. in-8, richement illustrés. . . . . 30 fr.

EXPÉDITION SCIENTIFIQUE FRANÇAISE

EN RUSSIE, EN SIBÉRIE ET DANS LE TURKESTAN

Par Ch.-Eug. De UJFALVY

5 vol. gr. in 8, dont 2 atlas de planches. . . . . 77 fr.

LES CUIVRES ANCIENS AU CACHEMIRE ET AU PETIT-THIBET

Par Ch.-Eug. De UJFALVY

In-8, orné de 67 dessins inédits. . . . . 15 fr.

LE PAPYRUS FUNÉRAIRE DE SOUTIMÉS

Publié en 24 planches coloriées par P. GUIEYSSE et LEFÉBURE

In-folio. . . . . 50 fr.

INSCRIPTIONS ET NOTICES RECUEILLIES A EDFOU

Pendant la mission scientifique de M. le vicomte Emmanuel de Rougé

Publiées par le vicomte Jacques DE ROUGÉ

2 vol. in-4, avec 164 planches, dessinées par Geslin. . . . . 60 fr.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

TOMES I à VI..... **100 fr.**

TOME VII. In-4 de 508 pages et 6 planches..... **20 fr.**

SOMMAIRE. — A. Bourquin. Brahmakarma, ou rites sacrés des Brahmanes. Traduit pour la première fois du sanscrit en français. — A. Bourquin. Dharmasindhu, ou Océan des rites religieux, par le prêtre Kâshinâtha. Première partie. Traduit du sanscrit et commenté. Version française par L. de Milloué. — Senathi-Râja. Quelques remarques sur la secte Civaïte chez les Indous de l'Inde méridionale. — Arnould Locard. Les coquilles sacrées dans les religions indoues. — Coomara Swamy. Dâthâvança, ou histoire de la dent-relique de Buddha Gotama, poème épique pâli de Dhammakitti. Traduit en français par L. de Milloué. — J. Gerson da Cunha. La dent-relique de Ceylan. — P. Regnaud. Etudes phonétiques et morphologiques dans le domaine des langues indo-européennes.

TOME VIII (*Sous presse*).

CATALOGUE DESCRIPTIF ET RAISONNÉ

DU MUSÉE GUIMET

TOME I. — Religions de l'Inde, du Cambodge, de la Chine, du Tibet et du Japon, par L. DE MILLOUÉ. — In-18 de 300 pages, **1 fr. 50**

Grands Ouvrages en cours de publication :

CORPUS PAPYRORUM ÆGYPTI

A REVILLOUT ET EISENLOHR EDITUM

Fascicule premier : Papyrus démotiques du Louvre, publiés et traduits par Eugène Revillout. I. In-4, avec 7 planches en héliogravure . . . 20 fr.

Les prochains fascicules contiendront : La suite des Papyrus démotiques du Louvre et ceux de Turin, de Londres, de Berlin, de Vienne, etc. Il paraîtra annuellement trois ou quatre fascicules.

DÉCOUVERTES EN CHALDÉE

Par Ernest DE SARZEC

Consul de France à Bagdad, correspondant de l'Institut

Ouvrage accompagné de planches, publié par les soins de Léon HEUZEY, membre de l'Institut, conservateur des antiquités orientales, sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Première livraison, in-fol., avec 20 planches en héliogravure, 30 fr.

COLLECTION DE M. DE CLERCQ

CATALOGUE MÉTHODIQUE & RAISONNÉ

Premier fascicule : *Les cylindres assyriens*. Rédigé avec la collaboration de M. J. MENANT

Un vol. in-fol., avec 35 planches en héliogravure, une carte, et de nombreux dessins dans le texte. . . . . 60 fr.

Digitized by Google

SOMMAIRE :

Origines de l'Idolâtrie, par le comte Goblet d'Alviella.
Esdras a-t-il promulgué une loi nouvelle ? par M. J. Halévy.
Les phases de la religion védique d'après M. Eugène Véron, par M. Paul Regnaud.
Légendes chrétiennes de la Haute-Bretagne, par M. Paul Sébillot.
Le Présent de l'homme Lettré, traduction inédite, par M. N....
Revue des livres : 1° Joachim Menant. Les langues perdues de la Perse et de l'Assyrie (M. Emile Duval). — 2° Ed. Flouest. Etudes d'archéologie et de mythologie gauloises. — 3° Comte de Puymaigre.. Folk-lore (M. P. S.).
Chronique.
Dépouillement des périodiques.
Bibliographie.

La REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS paraît tous les deux mois, par fascicules in-8 raisin, de 8 à 10 feuilles d'impression.

Prix de l'Abonnement annuel : Paris . . . . . **25** fr.
— — Départements . . . . . **27** fr. **50**
— — Étranger . . . . . **30** fr.
Un numéro pris au Bureau . . . . . **5** fr.

TARIF DES ANNONCES

Une page. . . . . **30** fr.
Une 1/2 page. . . . . **20** fr.

Tous les ouvrages envoyés à la Revue y seront annoncés, et, s'il y a lieu, analysés.

La Revue est purement historique ; elle exclut tout travail présentant un caractère polémique ou dogmatique.

Laval. — Imprimerie et Stéréotypie E. JAMIN, rue de la Paix, 41

Digitized by Google

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

REVUE

DE

L'HISTOIRE DES RELIGIONS

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. JEAN RÉVILLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. A. BARTH, membre de la Société Asiatique; A. BOUCHÉ-LECLERCQ, professeur à la Faculté des lettres de Paris; P. DECHARME, doyen de la Faculté des lettres de Nancy; J.-A. HILD, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers; G. MASPERO, de l'Institut, directeur général des musées d'Egypte; E. RENAN, de l'Institut, professeur au Collège de France; A. RÉVILLE, professeur au Collège de France; E. STRŒHLIN, professeur à l'Université de Genève; C.-P. TIELE, professeur à l'Université de Leyde, etc.

SIXIEME ANNÉE

Tome XII. — N° 2, Septembre-Octobre

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1885

DEC 23 1885

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

ANONYME DE CORDOUE

CHRONIQUE LATINE RIMÉE

des derniers rois Goths de Tolède et de l'invasion arabe de l'Espagne

Editée et annotée par le P. J. TAILHAN

Un beau vol. in-fol., avec 28 planches en héliogravure . . . . . 50 fr.

JOURNAL DE BURCHARD

Johannis Burchardi Argentinensis, capelle pontificie sacrorum rituum magistri Diarium, seu rerum urbanarum commentarii (1483-1506). Texte latin publié intégralement pour la première fois d'après les manuscrits de Paris, de Rome et de Florence, avec introduction, notes, etc., par L. THUASNE.

3 forts volumes gr. in-8. . . . . 60 fr.

LES POLYNÉSIENS

LEUR ORIGINE, LEURS MIGRATIONS, LEUR LANGAGE

Par le Dr P.-A. LESSON

ancien médecin en chef des établissements français de l'Océanie

Ouvrage rédigé d'après le manuscrit de l'auteur par L. MARTINET

4 forts vol. in-8 avec cartes . . . . . 60 fr.

LE ROYAUME DU CAMBODGE

Par **J. MOURA**, ancien représentant de la France au Cambodge

2 beaux volumes gr. in-8, richement illustrés, ... 30 fr.

EXPÉDITION SCIENTIFIQUE FRANÇAISE

EN RUSSIE, EN SIBÉRIE ET DANS LE TURKESTAN

Par Ch.-Eug. De UJFALVY

5 vol. gr. in 8, dont 2 atlas de planches. . . . . 77 fr.

LES CUIVRES ANCIENS AU CACHEMIRE ET AU PETIT-THIBET

Par Ch.-Eug. De UJFALVY

In-8, orné de 67 dessins inédits. . . . . 15 fr.

LE PAPYRUS FUNÉRAIRE DE SOUTIMÉS

Publié en 24 planches coloriées par P. GUIEYSSE et LEFÉBURE

In-folio. . . . . 50 fr.

INSCRIPTIONS ET NOTICES RECUEILLIES A EDFOU

Pendant la mission scientifique de M. le vicomte Emmanuel de Rougé

Publiées par le vicomte Jacques DE ROUGÉ

2 vol. in-4, avec 164 planches, dessinées par Geslin. . . . . 60 fr.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

TOMES I à VI..... **100 fr.**

TOME VII. In-4 de 508 pages et 6 planches..... **20 fr.**

SOMMAIRE. — A. Bourquin. Brahmakarma, ou rites sacrés des Brahmanes. Traduit pour la première fois du sanscrit en français. — A. Bourquin. Dharmasindhu, ou Océan des rites religieux, par le prêtre Kâshinâtha. Première partie. Traduit du sanscrit et commenté. Version française par L. de Milloué. — Senathi-Râja. Quelques remarques sur la secte Civaïte chez les Indous de l'Inde méridionale. — Arnould Locard. Les coquilles sacrées dans les religions indoues. — Coomara Swamy. Dâthâvança, ou histoire de la dent-relique de Buddha Gotama, poème épique pâli de Dhammakitti. Traduit en français par L. de Milloué. — J. Gerson da Cunha. La dent-relique de Ceylan. — P. Regnaud. Etudes phonétiques et morphologiques dans le domaine des langues indo-européennes.

TOME VIII. Le Yi: King ou *Livre des Changements de la dynastie des Tsheou*, traduit pour la première fois du chinois en français, par *P. L. F. Philastre*. Gr. in-4° de 489 pages.

TOME IX (*Sous presse*).

CATALOGUE DESCRIPTIF ET RAISONNÉ

DU MUSÉE GUIMET

TOME I. — Religions de l'Inde, du Cambodge, de la Chine, du Tibet et du Japon, par L. DE MILLOUÉ. — In-18 de 300 pages, **1 fr. 50**

Grands Ouvrages en cours de publication :

CORPUS PAPYRORUM ÆGYPTI

A REVILLOUT ET EISENLOHR EDITUM

Fascicule premier : Papyrus démotiques du Louvre, publiés et traduits par Eugène Revillout. I. In-4, avec 7 planches en héliogravure . . . 20 fr.

Les prochains fascicules contiendront : La suite des Papyrus démotiques du Louvre et ceux de Turin, de Londres, de Berlin, de Vienne, etc. Il paraîtra annuellement trois ou quatre fascicules.

DÉCOUVERTES EN CHALDÉE

Par Ernest DE SARZEC

Consul de France à Bagdad, correspondant de l'Institut

Ouvrage accompagné de planches, publié par les soins de Léon HEUZEY, membre de l'Institut, conservateur des antiquités orientales, sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Première livraison, in-fol., avec 20 planches en héliogravure, 30 fr.

COLLECTION DE M. DE CLERCQ

CATALOGUE MÉTHODIQUE & RAISONNÉ

Premier fascicule : *Les cylindres assyriens*. Rédigé avec la collaboration de M. J. MENANT

Un vol. in-fol., avec 35 planches en héliogravure, une carte, et de nombreux dessins dans le texte. . . . . 60 fr.

Digitized by Google

SOMMAIRE :

La Religion Egyptienne d'après les pyramides de la Vᵉ et de la VIᵉ dynastie, par M. G. Maspero (de l'Institut).
Le Mithriacisme au IIIᵉ siècle de l'ère chrétienne, par M. Jean Réville.
La Méthode en mythologie comparée.— Réponse à quelques objections, par M. Paul Regnaud.
M. Maurice Vernes et la méthode comparative dans l'histoire des religions par le comte Goblet d'Alviella.
Le Présent de l'Homme Lettré, traduction inédite par M. N...
Revue des Livres : 1° Otto Pfleiderer. Lectures on the influence of the apostle Paul on the development of christianity (M. Albert Réville.) — 2° Ad. Franck. Des rapports de la religion et de l'état (M. Jean Réville). — 3° Annales du Musée Guimet. T. VIII. Le Yi : King, traduit en français par M. P. L. F. Philastre. 1re partie.
Chronique.
Dépouillement des périodiques.
Bibliographie.

La REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS paraît tous les deux mois, par fascicules in-8 raisin, de 8 à 10 feuilles d'impression.

Prix de l'Abonnement annuel : Paris . . . . . **25** fr.
— — Départements . . . . . **27** fr. **50**
— — Étranger . . . . . **30** fr.
Un numéro pris au Bureau . . . . . **5** fr.

TARIF DES ANNONCES

Une page. . . . . **30** fr.
Une 1/2 page. . . . . **20** fr.

Tous les ouvrages envoyés à la Revue y seront annoncés, et, s'il y a lieu, analysés.

La Revue est purement historique; elle exclut tout travail présentant un caractère polémique ou dogmatique.

Laval. — Imprimerie et Stéréotypie E. JAMIN, rue de la Paix, 41

Digitized by Google

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

REVUE

DE

L'HISTOIRE DES RELIGIONS

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. JEAN RÉVILLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. A. BARTH, membre de la Société Asiatique; A. BOUCHÉ-LECLERCQ, professeur à la Faculté des lettres de Paris; P. DECHARME, doyen de la Faculté des lettres de Nancy; J.-A. HILD, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers; G. MASPERO, de l'Institut, directeur général des musées d'Egypte; E. RENAN, de l'Institut, professeur au Collège de France; A. RÉVILLE, professeur au Collège de France; E. STRŒHLIN, professeur à l'Université de Genève; C.-P. TIELE, professeur à l'Université de Leyde, etc.

SIXIEME ANNÉE

Tome XII. — N° 3, Novembre-Décembre

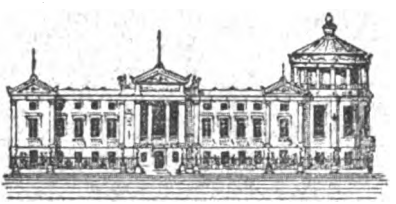

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1885

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

ANONYME DE CORDOUE

CHRONIQUE LATINE RIMÉE

des derniers rois Goths de Tolède et de l'invasion arabe de l'Espagne

Editée et annotée par le P. J. TAILHAN

Un beau vol. in-fol., avec 28 planches en héliogravure . . . . . 50 fr.

JOURNAL DE BURCHARD

Johannis Burchardi Argentinensis, capelle pontificie sacrorum rituum magistri Diarium, seu rerum urbanarum commentarii (1483-1506) Texte latin publié intégralement pour la première fois d'après les manuscrits de Paris, de Rome et de Florence, avec introduction, notes, etc., par L. THUASNE.

3 forts volumes gr. in-8. . . . . 60 fr.

LES POLYNÉSIENS

LEUR ORIGINE, LEURS MIGRATIONS, LEUR LANGAGE

Par le Dr P.-A. LESSON

ancien médecin en chef des établissements français de l'Océanie

Ouvrage rédigé d'après le manuscrit de l'auteur par L. MARTINET

4 forts vol. in-8 avec cartes . . . . . 60 fr.

LE ROYAUME DU CAMBODGE

Par **J. MOURA**, ancien représentant de la France au Cambodge

2 beaux volumes gr. in-8, richement illustrés. . . . . 30 fr.

EXPÉDITION SCIENTIFIQUE FRANÇAISE

EN RUSSIE, EN SIBÉRIE ET DANS LE TURKESTAN

Par Ch.-Eug. De UJFALVY

5 vol. gr. in 8, dont 2 atlas de planches. . . . . 77 fr.

LES CUIVRES ANCIENS AU CACHEMIRE ET AU PETIT-THIBET

Par Ch.-Eug. De UJFALVY

In-8, orné de 67 dessins inédits. . . . . 15 fr.

LE PAPYRUS FUNÉRAIRE DE SOUTIMÉS

Publié en 24 planches coloriées par P. GUIEYSSE et LEFÉBURE

In-folio. . . . . 50 fr.

INSCRIPTIONS ET NOTICES RECUEILLIES A EDFOU

Pendant la mission scientifique de M. le vicomte Emmanuel de Rougé

Publiées par le vicomte Jacques DE ROUGÉ

2 vol. in-4, avec 164 planches, dessinées par Geslin. . . . . 60 fr.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

TOMES I à VI..... **100 fr.**

TOME VII. In-4 de 508 pages et 6 planches..... **20 fr.**

SOMMAIRE. — A. Bourquin. Brahmakarma, ou rites sacrés des Brahmanes. Traduit pour la première fois du sanscrit en français. — A. Bourquin. Dharmasindhu, ou Océan des rites religieux, par le prêtre Kâshinâtha. Première partie. Traduit du sanscrit et commenté. Version française par L. de Milloué. — Senathi-Râja. Quelques remarques sur la secte Civaïte chez les Indous de l'Inde méridionale. — Arnould Locard. Les coquilles sacrées dans les religions indoues. — Coomara Swamy. Dâthâvança, ou histoire de la dent-relique de Buddha Gotama, poème épique pâli de Dhammakitti. Traduit en français par L. de Milloué. — J. Gerson da Cunha. La dent-relique de Ceylan. - P. Regnaud. Etudes phonétiques et morphologiques dans le domaine des langues indo-européennes.

TOME VIII. Le Yi: King ou *Livre des Changements de la dynastie des Tsheou,* traduit pour la première fois du chinois en français, par *P. L. F. Philastre.* Gr. in-4° de 489 pages.

TOME IX (*Sous presse*).

CATALOGUE DESCRIPTIF ET RAISONNÉ
DU MUSÉE GUIMET

TOME I. — Religions de l'Inde, du Cambodge, de la Chine, du Tibet et du Japon, par L. DE MILLOUÉ. — In-18 de 300 pages, **1 fr. 50**

Grands Ouvrages en cours de publication :

CORPUS PAPYRORUM ÆGYPTI
A REVILLOUT ET EISENLOHR EDITUM

Fascicule premier : Papyrus démotiques du Louvre, publiés et traduits par Eugène Revillout. I. In-4, avec 7 planches en héliogravure . . . 20 fr.

Les prochains fascicules contiendront : La suite des Papyrus démotiques du Louvre et ceux de Turin, de Londres, de Berlin, de Vienne, etc. Il paraîtra annuellement trois ou quatre fascicules.

DÉCOUVERTES EN CHALDÉE
Par Ernest DE SARZEC

Consul de France à Bagdad, correspondant de l'Institut

Ouvrage accompagné de planches, publié par les soins de Léon HEUZEY, membre de l'Institut, conservateur des antiquités orientales, sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Première livraison, in-fol., avec 20 planches en héliogravure, 30 fr.

COLLECTION DE M. DE CLERCQ

CATALOGUE MÉTHODIQUE & RAISONNÉ

Premier fascicule : *Les cylindres assyriens.* Rédigé avec la collaboration de M. J. MENANT

Un vol. in-fol., avec 35 planches en héliogravure, une carte, et de nombreux dessins dans le texte. . . . . 60 fr.

Digitized by Google

SOMMAIRE :

La Mâyâ et le pouvoir créateur des divinités védiques, par M. P. Regnaud.
Le Mythe de Kronos. A propos d'une nouvelle méthode en mythologie comparée, par M. C. P. Tiele.
Le Présent de l'Homme lettré, traduction inédite par M. *N*... (Suite et fin).
Le Musée Guimet à Paris.
Un Mémoire espagnol sur le Nirvâna bouddhique, par M. Ph. Ed. Foucaux.
Les Védas et la paléographie. A propos d'un récent article de M. Halévy, par M. P. Regnaud.
Revue des Livres : 1° Ch. Schmidt. Précis de l'Histoire de l'Eglise d'Occident pendant le Moyen-Age (Etienne Coquerel). — 2° H. J. Holtzmann. Einleitung in das Neue Testament (Jean Réville). — 3° Baron d'Avril. St-Cyrille et St-Méthode.
Chronique.
Dépouillement des périodiques.
Bibliographie.

La REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS paraît tous les deux mois, par fascicules in-8 raisin, de 8 à 10 feuilles d'impression.

Prix de l'Abonnement annuel : Paris . . . . . **25** fr.
— — Départements . . . . . **27** fr. **50**
— — Étranger . . . . . **30** fr.
Un numéro pris au Bureau . . . . . **5** fr.

TARIF DES ANNONCES

Une page. . . . . **30** fr.
Une 1/2 page. . . . . **20** fr.

Tous les ouvrages envoyés à la Revue y seront annoncés, et, s'il y a lieu, analysés.

La Revue est purement historique ; elle exclut tout travail présentant un caractère polémique ou dogmatique.

Laval — Imprimerie et Stéréotypie E. JAMIN, rue de la Paix, 41

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google